

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

**ProQuest Information and Learning
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA
800-521-0600**

UMI[®]



Université d'Ottawa • University of Ottawa



Université d'Ottawa • University of Ottawa

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES

FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES

.....
SOUCY, Roch

AUTEUR DE LA THÈSE - AUTHOR OF THESIS

.....
M.A.(sociologie)

GRADE - DEGREE

.....
Sociologie

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT - FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

.....
TITRE DE LA THÈSE - TITLE OF THE THESIS

**LA DÉMARCHE JOURNALISTIQUE ET L'IMAGE DES MINORITÉS
DANS LA PRESSE POPULAIRE: LE CAS DES CHINOIS ET DU
TORONTO STAR (1997-1998)**

.....
Leslie Laczko

DIRECTEUR DE LA THÈSE - THESIS SUPERVISOR

EXAMINATEURS DE LA THÈSE - THESIS EXAMINERS

V. Da Rosa

J. Havet

J.-M. De Koninck, Ph.D.

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES
SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

SIGNATURE

J.-M. De Koninck
DEAN OF THE FACULTY OF GRADUATE
AND POSTDOCTORAL STUDIES

**LA DÉMARCHE JOURNALISTIQUE ET L'IMAGE DES MINORITÉS
DANS LA PRESSE POPULAIRE :
LE CAS DES CHINOIS ET DU TORONTO STAR (1997-1998)**

**Par
Roch Soucy
569210**

**Thèse présentée à
La faculté des Études Supérieures et Post-Doctorales
En vue de l'obtention d'une Maîtrise en Sociologie**

Directeur : Professeur Leslie Laczko

Université d'Ottawa

Septembre 2000

© Roch Soucy, Ottawa, Canada, 2001



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-67865-2

Canada

Résumé

L'hypothèse principale de ce travail veut qu'il existe une symbiose entre les dynamiques propres aux pratiques de différenciation raciale (la «racialisation») et de la démarche journalistique. Une exploration empirique/quantitative de la répartition thématique, formatrice, régionale et tonale de 704 articles du *Toronto Star* (datant du 1^{er} juillet 1997 au 31 janvier 1998) et un examen des particularités des 8186 participants/sources mentionnés dans ces nouvelles montrent qu'il existe une image généralisée de nature positive de la population d'origine chinoise *du* Canada tout comme une image généralisée de nature négative du Chinois *au* Canada. La thèse démontre que l'image négative dispose d'un statut (journalistique et symbolique) plus important que l'image positive et que ces deux images soulignent essentiellement la différence plutôt que la ressemblance entre Canadiens «blancs» et «chinois». Il existe donc une interprétation et une catégorisation cohérente, persistante et nuancée des Chinois dans les pages de ce journal, pages qui reflètent essentiellement la primauté de la citoyenneté et des coutumes «canadiennes», l'acceptation sélective et *comparative* de certaines «bonnes» coutumes chinoises, une insistance démesurée sur les «mauvaises» coutumes chinoises (considérées comme étant plus répandues), et finalement une myopie culturelle *sélective* (soit une absence de caractérisation *autre que culturelle*, caractérisation qui rapprocherait les Canadiens d'origine chinoise des canadiens «blancs».

Table des matières

<u>Résumé</u>	page 2
<u>Table des matières</u>	3
<u>Chapitre 1 : Introduction</u>	8
1.1 Le racisme institutionnel et la société canadienne	8
1.2 Les médias et le public	9
1.3 Les médias : moules ou miroirs ?	12
1.4 Le biais et la démarche journalistique	17
1.4.1 Le biais institutionnel	18
1.4.2 Le biais de source	19
1.4.3 Le biais contextuel	20
1.5 Le journalisme et la racialisation	21
1.6 Buts de la recherche	26
<u>Chapitre 2 : Historique des Chinois au Canada</u>	30
2 La mise en contexte de l'histoire des Chinois au Canada : un survol historique	30
2.1 La période d'entrée libre des Chinois au Canada : 1858 à 1884	32
2.1.1 L'exode des Chinois	32
2.1.2 L'arrivée des Chinois au Canada : la ruée vers l'or et l'urbanisation chinoise	34
2.1.3 La voie ferrée transcanadienne et la main d'œuvre chinoise	40
2.2 La période d'entrée restreinte des Chinois au Canada : 1884-1923	42
2.2.1 La transcanadienne terminée et la seconde vague de l'urbanisation chinoise	42
2.2.2 Phase initiale de la législation anti-Chinoise	45
2.2.3 Les organisations chinoises	49
2.2.4 La population chinoise et le conflit politique chinois	52
2.2.5 La migration chinoise à travers le Canada	54
2.2.6 Préambule à la période d'exclusion des Chinois	55
2.3 La période d'exclusion des Chinois au Canada : 1923 à 1947	57
2.3.1 Le repli de la communauté chinoise et l'émergence d'une deuxième génération de Chinois au Canada	57
2.3.2 Modification du discours racialisant : le «romantisme exotique» des quartiers chinois et la Deuxième Guerre Mondiale	60
2.4 La période d'entrée sélective des Chinois au Canada : 1947 – 1997	62
2.4.1 L'ouverture restreinte des frontières canadiennes – La race et l'éligibilité : 1947 –1962	62
2.4.1.1 L'abolition du «Chinese Immigration Act» et la nouvelle répartition démographique des Chinois au Canada	62

	page
2.4.1.2 Le caractère racial de l'immigration au Canada et l'immigration illégale	64
2.4.1.3 Modification des organisations, associations et sociétés chinoises au Canada	65
2.4.2 L'ouverture restreinte des frontières canadiennes – Le statut occupationnel et l'éligibilité : 1962 – 1981	68
2.4.2.1 Le système d'immigration universel et la nouvelle répartition démographique des Chinois au Canada	68
2.4.2.2 Modifications approfondies des organisations chinoises au Canada	70
2.4.2.3 Les quartiers chinois et le multiculturalisme : la commercialisation d'une culture	72
2.4.3 L'ouverture restreinte des frontières canadiennes – Le statut économique et l'éligibilité : 1981 – 1997	75
2.4.3.1 Approfondissement des modifications démographiques des Chinois au Canada	75
2.4.3.2 L'émergence des «nouveaux quartiers chinois» : une révision des attitudes face aux Chinois	78
2.4.3.3 La récupération du discours racialisant : l'éducation, la langue, le crime et l'immigration	81
2.5 Reprise des thèmes récurrents de l'histoire des Chinois au Canada	84
<i>Chapitre 3 : Les concepts de la race et de la racialisation</i>	86
3.1 La racialisation et la construction des catégories sociales de L'Être et de L'Autre	88
3.2 Le concept de la «race» et la création d'un profil de racialisation des Chinois au Canada	93
3.3 Compte-rendu de la racialisation historique des Chinois	94
3.3.1 La genèse de l'hégémonie raciale et de la racialisation	94
3.3.2 La racialisation des Chinois menant à la mise en œuvre du «Chinese immigration Act» de 1923	98
3.3.3 L'émergence du «romantisme exotique» et la modification de racialisation des Chinois avant l'abolition du «Chinese Immigration Act» en 1947	103
3.3.4 L'abolition du «Chinese immigration Act», le multiculturalisme et la culture chinoise comme commodité	105
3.4 L'identité chinoise et l'acceptation conditionnelle de l'Autre par l'Être blanc	110
<i>Chapitre 4 : La démarche journalistique</i>	116
4.1 Les contraintes institutionnelles	119
4.1.1 Les contraintes de temps et la perpétuité des nouvelles	119
4.1.2 La transmutation éditoriale du contenu médiatique	122
4.1.3 L'attribution des tâches et la hiérarchie institutionnelle	124

	page
4.1.4 La sélection des lecteurs/trices	126
4.1.5 La sélection des sources	129
4.2 Les contraintes professionnelles	138
4.2.1 La mise en cadre d'une nouvelle médiatique (les thèmes et le format)	138
4.2.2 La dualité des acteurs et la polarisation des récits	146
<i>Chapitre 5 : Méthodologie de l'analyse de contenu</i>	151
5.1 Situer l'analyse : pourquoi Toronto, pourquoi le <i>Toronto Star</i> ?	151
5.2 Le choix des articles	153
5.3 Spécifications analytiques	154
5.3.1 Les thèmes	154
5.3.2 Le ton	156
5.3.3 Le format	157
5.3.4 La portée des nouvelles	158
5.3.5 Les sources/participants	159
5.4 Objectifs formels de l'analyse de contenu	163
5.4.1 Hypothèses formelles	164
<i>Chapitre 6 : Résultats</i>	169
6 Résultats généraux : appréhension des 9 hypothèses formelles	169
6.1 Le thème, le ton, le format et la portée – données d'ensemble	169
6.1.1 Répartition thématique – tonalité et format	170
6.1.2 Répartition des thèmes par portée d'article	179
6.1.2.1 Tonalité des thèmes par portée	179
6.1.2.2 Fréquence des thèmes par portée	184
6.1.2.3 Format des thèmes par portée	189
6.1.3 Associations thématiques (données d'ensemble)	193
6.1.3.1 Associations thématiques par thème	195
6.1.3.2 Dynamique des associations et l'index d'insularité	224
6.1.3.3 Dynamique des thèmes	225
6.2 Les participants	231
6.2.1 Données d'ensemble	231
6.2.2 Analyse comparée des différentes catégories ethniques (données d'ensemble)	233
6.2.3 Analyse comparée des différentes catégories ethniques - relation entre l'index d'attribution, la position et la voix	236
6.2.3.1 Relation entre l'index d'attribution et la position du participant	236
6.2.3.2 Relation entre l'index d'attribution et la voix du participant	239
6.2.3.3 Relation entre la position et la voix du participant	240
6.2.4 Résumé	242

<u>Chapitre 7 : Discussions et conclusions</u>	page
	245
7.1 Reprise des hypothèses formelles	245
7.2 Accent particulier sur l'hypothèse principale	250
7.2.1 Règles générales : la démarche journalistique et l'appréhension méthodique des Chinois	251
7.2.2 Observations détaillées : préambule aux images racialisées des Chinois	253
7.3 Les images racialisées des Chinois et leur dynamique	258
7.3.1 La régionalisation, l'assimilation et les différentes images chinoises	259
7.4 L'importance et l'effet potentiel des différentes images chinoises en fonction du cadre contextuel	271
7.4.1 L'authenticité et l'importance des différentes images chinoises	272
7.4.2 Les différentes images racialisées journalistiques des Chinois et leurs effets potentiels sur la racialisation des Chinois par les lecteurs/trices du <i>Toronto Star</i>	286
7.4.2.1 L'habituel quotidien versus «l'habituel» journalistique : les attentes du/de la lecteur/trice	286
7.4.2.2 La hiérarchie interprétative : généralisation versus particularisation	291
7.5 Conclusions	297
7.6 Recherches supplémentaires	300
<u>Appendices</u>	302
Appendice A : Fréquence et moyennes tonales des thèmes (ensemble total)	302
Appendice B : Fréquences des thèmes et moyennes tonales par format (ensemble total)	303
Appendice C : Répartition tonale par thème (ensemble total)	304
Appendice D : Coefficients d'association de la relation entre le ton et la portée d'article (pour chaque thème)	305
Appendice E : Tonalité des thèmes par portée d'article (par ordre croissant de moyennes tonales)	307
Appendice F : Fréquences des thèmes et moyennes tonales par portée d'article (par ordre croissant de fréquence)	310
Appendice G : Répartition du format et de la moyenne tonale par portée d'article (par ordre décroissant de proportion thématique à format sûr)	314
Appendice H : Corrélations entre catégories thématiques (ensemble total)	317
Appendice I : Tableaux croisés des associations entre thèmes par tonalité (ensemble total)	320
Appendice J : Écarts de moyennes et de bornes (thèmes étudiés par thèmes associés – 5 associations ou plus, par ordre croissant de moyenne tonale du thème étudié)	343
Appendice K : L'Index d'insularité (par ordre de n.thème.tot)	348
Appendice L : Fréquences des catégories ethniques, de l'index d'attribution, de la position et de la voix du participant (ensemble total)	349

	page
Appendice M : Tableaux croisés de l'index d'attribution, de la position et de la voix du participant par catégorie ethnique (ensemble total)	350
Appendice N : Tableaux croisés de l'index d'attribution et de la position du participant (par catégorie ethnique)	353
Appendice O : Tableaux croisés de l'index d'attribution et de la voix du participant (par catégorie ethnique)	356
Appendice P : Tableaux croisés de la position et de la voix du participant (par catégorie ethnique)	359
<u>Bibliographie</u>	362

Chapitre 1 : Introduction

1.1 Le racisme institutionnel et la société canadienne

La société canadienne vante souvent les bénéfices et les retombées culturelles d'un pays pluri-ethnique lorsqu'elle se promeut dans l'arène mondiale. Le multiculturalisme canadien est reconnu internationalement et est promu activement par les institutions de ce pays, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières. Ces institutions reconnaissent de plus en plus les injustices sociales infligées aux minorités de ce pays avant la fin de la deuxième guerre mondiale ainsi que le racisme répandu chez le peuple canadien de cette époque. Toutefois, le progrès idéologique de la société canadienne – si on se rapporte aux nouvelles attitudes de cette société face au racisme – semblerait annoncer l'aube d'une nouvelle ère de camaraderie et de partage entre la multitude de peuples et de groupes ethniques qui composent le Canada. Ce pays promeut et exploite couramment l'image populaire du «village global», où tout individu vit et réagit en fonction des critères de la collectivité tout en conservant la culture qui lui est propre. L'égalité et la tolérance sont maintenant protégées par une batterie de lois et les portes de ce pays sont ouvertes (relativement, bien sûr) à quiconque remplit les critères de sélection des services d'immigration canadiens. Ces critères sont *formellement indépendants de toute catégorisation raciale ou ethnique*. Ce processus n'est pas forcément achevé : certains problèmes et accrochages se présentent occasionnellement, mais ces problèmes font partie de l'évolution de la société canadienne vers une harmonie sociale. Le principe des noirs américain «Black is beautiful» s'étend maintenant à tout groupe ethnique et racial au Canada, la distinction culturelle est encouragée à l'intérieur de la structure institutionnelle canadienne et l'expression culturelle est devenue monnaie courante dans ce pays.

Pouvons-nous cependant célébrer avec autant d'enthousiasme cet épanouissement humaniste de la société canadienne? Avons-nous réellement fait basculer le cycle du racisme ou, du moins, l'avons-nous terrassé à un tel point qu'il ne nous reste tout simplement qu'à raffiner nos mesures et programmes institutionnalisés afin d'éliminer le racisme dans ce pays ? Douteux : Ces propos modernes plutôt naïfs, voir même utopiques, ne reflètent forcément pas la position de tous et de toutes au Canada. Toutefois, au-delà des tendances racistes retrouvées certaines personnes *particulières* - racisme qui est beaucoup moins facile à cerner et autant plus à contrôler – les institutions canadiennes se distancient

avec acharnement des pratiques racistes *institutionnelles* au sein de leurs organismes, vantent l'étendue de leurs mesures sociales en ce qui concerne les relations ethniques. Elles se disent plus réglementées et sont maintenant beaucoup plus redevables au peuple (et à tous les groupes qui régissent ce peuple) en fonction de l'appareil législatif de ce pays ainsi que par les structures et codes d'éthiques propres à ces institutions. Si un tel progrès dans le domaine du racisme institutionnel existe effectivement au degré qu'il est promu par les institutions canadiennes (tant publiques que privées), il serait intéressant d'examiner l'étendue de ce progrès afin de tester la résilience des stéréotypes raciaux à l'intérieur de ces structures sociales en fonction de cette soi-disant «nouvelle idéologie de tolérance multiculturelle». L'institution canadienne qui a suscité l'attention de ce travail est l'institution médiatique dont la fonction primordiale est de transmettre l'information au peuple. En étudiant cette institution particulière, nous proposons clarifier en sorte la question du racisme institutionnel au Canada de façon plus spécifique.

1.2 Les médias et le public

Au nombre des réalisations majeures de l'ère industrielle moderne, l'histoire se rappellera assurément des innovations dans le domaine des communications. Les médias rendent accessibles aux masses des informations sur une gamme étendue de sujets qui, en grande partie, exposent une réalité qui dépasse les limites de la réalité sociale immédiate de la majorité de ses récipiendaires. Idéalement, cette ouverture des informations aux masses, cette popularisation de connaissances autrefois exclusivement et scrupuleusement réservées à l'élite, permet à tout citoyen d'une collectivité démocratique de développer son savoir grâce à la liberté d'expression, au droit à l'information, et à l'objectivité journalistique que projettent les nouvelles médiatisées¹. Les nouvelles offertes quotidiennement par les médias moulent donc notre compréhension du monde qui nous entoure, et contribuent de façon importante à la construction de notre réalité sociale : les médias contribuent à façonner notre imaginaire collectif en nous présentant des informations qui seraient, pour la plupart, inaccessibles au commun des mortels.

¹ Par nouvelles médiatisées, nous admettons que certains formats médiatiques sont pris plus au sérieux que d'autres formats. «Nouvelle» implique ici un contenu qui n'est pas fictif, qui est composé de «faits» divers (les «faits» médiatiques seront repris en plus grands détails plus bas : voir note 8).

Dans une société démocratique et capitaliste, l'information médiatisée² devient donc une commodité précieuse du fait que cette information est ouverte au public et que ce public démontre généralement un intérêt - voir même une dépendance - à la consommation de ces informations. Ceci explique, en partie, la prolifération massive et diversifiée des médias et, conséquemment, des informations médiatisées. Face à cette quantité volumineuse d'informations, il n'est pas surprenant de constater que l'apprentissage provenant des nouvelles médiatisées est un processus qui est, pour la plupart, fortuit, inconscient et imprévu par les récipiendaires de ces nouvelles, et - presque toujours - involontaire de la part des expéditeurs de ces nouvelles³. Toutefois, nous ne pouvons négliger l'influence qu'ont les nouvelles médiatisées. Cette influence est exercée sur la façon dont les membres d'une société perçoivent et conçoivent leur environnement social ainsi que les épisodes mondains qui en font partie et elle est aussi exercée en fonction de la présentation et du contenu des faits divers que les médias dévoilent⁴.

Dans cette optique, les organisations médiatiques sont des agents actifs dans l'organisation de la vie sociale d'une collectivité. Ces organisations ne font pas simplement qu'assembler, entreposer et disséminer une vaste gamme d'informations qu'elles examinent de façon arbitraire. Elles font le *trafic* d'informations : elles raffinent, reformulent, acheminent et réorganisent les événements et les informations. Les nouvelles sont issues d'un travail créatif dont le but est de fouiller dans la masse de savoir déjà accumulée et de s'attarder sur certaines composantes particulières au sein de cette masse plutôt que d'accroître le volume de cette masse à travers la recherche profonde⁵. Ceci est dû en grande partie au fait que ces organisations ne peuvent pas tout rapporter au public. Puisque les médias font face à une quantité d'informations extraordinaire - tant au niveau municipal que national ou même international - leurs agents doivent sélectionner les informations les plus pertinentes au reportage. Certaines informations demeurent donc implicites ou sont simplement omises.

² Ici, nous entendons par «information médiatisée» toute information propagée et disséminée par une organisation médiatique bureaucratisée dont le but est d'atteindre un public à grande échelle - soit *le public* - qui est non-spécialiste mais qui possède une certaine compréhension - implicite ou explicite - des bases normatives dans lesquelles cette organisation - ainsi que la société même - opère. Ceci sera repris plus bas.

³ McQuail, (1973), pp. 80-81.

⁴ Indra, (1979), pp.166-167.

⁵ Smith, D., (1980), *Goodbye Gutenberg : The Newspaper Revolution of the 1980s*, Oxford University Press, New York, p.326 d'après Ericson (et al.), (1987), pp.15-16.

Le fait que les organisations médiatiques et leurs agents aient le pouvoir de décision sur ce qui est d'intérêt public impute donc à ces organisations un rôle significatif dans la détermination des valeurs sociales d'une collectivité. De plus le public, en général, n'ayant pas un accès direct à l'information présentée par les médias - tout particulièrement celle des événements dont l'existence se situe hors de l'environnement immédiat du public - doit se fier à l'exactitude de l'information rapportée par les médias. Cette dépendance place ces organisations dans une position de pouvoir idéologique, car ceux qui ont le pouvoir de déterminer ce qui est d'intérêt médiatique ont aussi le pouvoir, à un certain point, de formuler la réalité sociale d'un auditoire. L'acte même d'inclure ou d'omettre certaines informations par un individu/organisation implique une position de pouvoir de ce(s) dernier(s) sur ceux qui n'ont pas cette capacité⁶.

Ce pouvoir idéologique, d'après McQuail⁷, se manifeste de deux manières. Premièrement, puisque ces organisations puisent leurs récits dans un répertoire limité et prédéfini d'informations et d'événements jugés par ces derniers comme étant « importants » et « d'intérêt », ces organisations présentent une image construite de la réalité sociale qui est largement *cohérente*. Cette cohérence peut mener le public/auditoire à adopter cette version de la réalité. Cette réalité est forcément composée de « faits »⁸ - soi-disant objectifs - mais aussi de *normes*, de *valeurs* et d'*attentes*. Deuxièmement, il existe une interaction continuelle - mais *sélective* - entre l'être⁹ et les médias. Ces derniers jouent un rôle important dans la formation du comportement et de l'identité de l'individu, position qui

⁶ Indra, (1979), p.166.

⁷ McQuail, (1977), pp.80-81.

⁸ Gaye Tuchman définit un « fait » comme étant une information pertinente qui est récoltée et validée par l'entremise d'une méthode/démarche professionnelle. Grâce à cette démarche, le fait est encadré à l'intérieur d'un contexte qui formalise ce qui est connu de ce qui n'est pas connu, mais aussi en spécifiant la relation entre ce qui est connu et la manière dont ce fait fut connu. Ce qui sépare la construction des « faits » médiatiques - soit la démarche journalistique - d'autres « faits » qui sont issus d'une démarche et une fin semblables à la définition précédente - soit dans les domaines de la science ou de la philosophie - est le fait que la démarche journalistique n'est pas munie de dispositifs qui visent la contemplation profonde, ni même une réflexion sur l'essence des faits que cette démarche produit (Tuchman, (1978), pp.82-83). Contrairement aux domaines ayant ces dispositifs *analytiques* plus rigoureux, la démarche journalistique est *pratique* et est construite et établie en fonction d'un public large ainsi que d'échéanciers institutionnels fixes. Les faits journalistiques doivent être rapidement et facilement identifiés et récupérés : les faits journalistiques sont considérés comme étant essentiels à la crédibilité d'une nouvelle autant qu'ils sont nécessaires au respect des échéanciers (p.87) (ces notions seront reprises plus bas lorsque nous traiterons des « propos à sens commun »).

⁹ Par ceci, nous entendons que le récipiendaire d'informations médiatisées est un *individu sensible* et *conscient* de son identité *individuelle* ; cette sensibilité implique que le récipiendaire n'est pas fermé aux informations - ici, des informations médiatisées - et que la conscience et l'identité sont *perméables* aux

peut contribuer à mouler l'identité et la perception identitaire de l'individu à partir des conventions transmises par les nouvelles médiatiques et repêchées par le/la récipiendaire.

Nous pouvons donc nous attendre à ce que les nouvelles médiatisées ordonnent et structurent la réalité sociale par l'entremise de la sélection des événements, mais aussi par l'organisation de ces événements par rapport à leur importance respective. Cette *hiérarchisation* est, elle aussi, déterminée par l'organisation médiatique. Résumons: puisque (1) les organisations médiatiques tendent à centraliser leur attention sur les événements qu'elles considèrent comme étant importants, et ce, de façon *cohérente*, (2) que ces événements ne représentent qu'une partie infime de la totalité des événements existant, pour la plupart, *hors de la portée* de la majorité des membres d'une collectivité, (3) et que les nouvelles médiatiques, avantagées par leur quasi-monopole sur ces événements «hors-de-portée», jouissent d'un statut d'*authenticité*¹⁰ chez leurs récipiendaires, il est important d'étudier tant le contenu des informations médiatisées que leur structure afin de découvrir si un motif discernable peut être extrait de la somme de ces informations. Si tel est le cas, un tel motif, par la cohérence de sa présentation et par l'authenticité accordée à son contenu, peut nous aider à dépister la qualité, le contenu et l'étendue du pouvoir idéologique qu'ont les organisations médiatiques.

1.3 Les médias : moules ou miroirs ?

conditions socio-environnementales externes à l'être de ce récipiendaire. Cette notion de *l'être* ne devrait pas être confondue avec la notion de *l'Être* présenté au chapitre 3.

¹⁰ Nous admettons que cette authenticité n'est pas toujours explicite ou totalisante : le récipiendaire a peut-être une identité perméable, mais cette perméabilité ne s'applique pas à la totalité de son être. L'être a tout de même à cœur son identité qui, si elle est perméable du tout, n'est que semi-perméable. De plus, comme nous l'avons mentionné plus haut (note 2), notre conception du public n'implique pas que ce public est crédule : il n'acceptera pas n'importe quel propos élucidé par n'importe qui. T.A. van Dijk stipule que les récipiendaires d'informations médiatisées sont des agents actifs et, à un certain point, des utilisateurs indépendants d'informations, agents qui ont un système de croyances dont la construction et la modification sont *stratégiques* : l'interprétation d'informations extérieures à l'être dépend forcément du système de croyances du récipiendaire (van Dijk, T.A., (1993b), pp.242-243). Cependant, T.A. van Dijk ajoute que les médias affectent le système de croyances du récipiendaire – *particulièrement dans le domaine des relations ethniques* – de façon idéologique et structurelle. Par ceci, T.A. van Dijk entend que, indépendamment des effets immédiats qu'ont une nouvelle particulière sur un récipiendaire dans une circonstance particulière, l'influence globale qu'ont les nouvelles médiatisées sur les structures cognitives des systèmes de croyances ainsi que le contenu même de ces structures est considérable. Puisque les nouvelles médiatisées - dans le cas des nouvelles reliées aux ethnies «non blanches» - représentent souvent la seule source d'information disponible à un récipiendaire «blanc» quant à ces ethnies, la *conformité* et la *répétition* d'une perspective particulière affecteront donc la conceptualisation des phénomènes liés à ces nouvelles (ibid.). Ces dernières considérations, centrales à notre argument, seront reprises tout au long de notre travail et seront donc traitées de façon plus formelle subséquemment.

Selon plusieurs théoriciens de communication de masse, tout particulièrement J.T. Klapper¹¹, les informations présentées par les organisations médiatiques ne répondent qu'à la demande des masses. C'est le public qui impose aux organisations médiatiques une série précise d'événements que ces derniers se voient forcés de rapporter. Cette conceptualisation de la relation entre le public et les médias expliquerait la cohérence des informations médiatisées par la loi du marché : les organisations médiatiques ne répondent qu'aux attentes et aux demandes de leur auditoire, du fait que «les destinataires (potentiels) des messages des moyens d'informations s'ouvrent exclusivement aux informations et aux opinions qui sont conformes à leurs propres perceptions et à leurs propres opinions»¹². Les organisations médiatiques ne refléteraient qu'une image «miroir» de l'opinion publique, n'ayant donc pas la capacité de «mouler» cette opinion.

Westergaard¹³ attaque cette vision passive des médias en le qualifiant de simpliste et réducteur le discours qui propose que les agents et les organisations médiatiques ne sont que de simples pantins de l'opinion et de l'intérêt publics ou qu'ils sont esclaves aux contraintes techniques ou institutionnelles du métier. Il considère une telle admission comme une abdication de toute responsabilité sociale ainsi qu'un manque de professionnalisme de la part des pratiquants du métier journalistique. Même si les organisations médiatiques exploitent cet argument au besoin, ceci n'explique pas le fait que ces dernières prétendent aussi être détentrices d'une «responsabilité sociale positive» envers leurs auditoires : les médias disent fournir des informations *vraies, authentiques* et généralement *importantes* à tout/e bon/ne citoyen/ne. Cette contradiction a comme effet d'entremêler une image d'objectivité (professionnalisme/responsabilité sociale) avec une image de subjectivité (miroir de l'opinion et de l'intérêt publics) : ce paradoxe donne au discours médiatique un attrait *authentique* et *populaire* en se distançant du public à titre d'institution sociale, mais aussi en se rapprochant du peuple en entremêlant à ce discours «authentique» des propos normatifs «à sens commun» (ce terme sera repris plus bas).

De façon plus pratique, la thèse de J.J.M. van Dijk remet en question (partiellement) celle de Klapper en démontrant que les nouvelles médiatisées qui traitent du crime et de la

¹¹ Klapper, J.T., (1960), *The effects of mass communication*, The Free Press, Glencoe, d'après van Dijk, J.J.M., (1980), pp. 107-129.

¹² Ibid, p.109.

¹³ Westergaard, (1977), p.98.

criminalité sont, pour la majeure partie, stéréotypées (se fient à une image *prédéfinie* des événements et des participants à l'intérieur des nouvelles), simplistes (s'attardent sur une description *superficielle* des faits, mais non pas analytique), et – trop souvent – erronées (sur représentent l'incidence et l'importance de ces événements aux yeux du public). Ceci semblerait remettre en question le statut d'authenticité que possède ce type de média, le statut de véracité du contenu et/ou des faits présentés par les nouvelles médiatisées ainsi que la prémisses journalistique qui veut que les médias ne font que refléter la réalité sociale environnante de façon juste et vraisemblable. Il va de soi que le public ne s'attend vraisemblablement pas à ce que les médias lui fournissent des informations fictives, erronées ou discutables. Grâce à l'authenticité institutionnelle des médias et des faits que ces médias rapportent - authenticité qui est reconnue et comprise et par les médias, et par le public – le public se fie donc à ces informations ainsi qu'à leur exactitude relative. Conséquemment, face à la pénurie d'informations *directes* (personnelles et immédiates), les résultats de J.J.M van Dijk démontrent que les récipiendaires de ces nouvelles ne peuvent vraisemblablement pas se soustraire à ces images vu la *fréquence* et la *cohérence* des inexactitudes ou des exagérations retrouvées parmi ces nouvelles. De plus, son étude affirme que : «[les] groupes de la population qui assimilent le plus d'informations diffusées sur le crime par les médias sont [...] également les groupes qui sont le moins en mesure de vérifier ces informations diffusées par les médias, à la lumière d'une éventuelle expérience personnelle et, ce faisant, de constater leur valeur relative»¹⁴. Les médias ont donc un effet non négligeable sur les perceptions de leurs récipiendaires. Cependant, J.J.M. van Dijk ne limite sa critique des arguments de Klapper qu'aux nouvelles traitant du crime. J.J.M van Dijk voit ce dernier phénomène comme étant une exception à la règle plutôt qu'une réfutation complète de la thèse de Klapper : «Ces données font que l'on peut admettre que les informations sur le crime diffusées par les médias constituent une exception à la règle selon laquelle les informations diffusées par les médias reflètent plutôt qu'elles ne forment les opinions publiques»¹⁵.

Nous proposons que le phénomène du crime et de la criminalité ne représente qu'une partie infime d'un *motif* plus large organisant les nouvelles médiatisées, que ce motif est *systématique*, et donc que la thèse de Klapper peut peut-être s'appliquer à certains

¹⁴ Ibid, p.125.

cas bien particuliers, mais non pas à *l'ensemble* des nouvelles médiatisées. Le crime peut bien représenter une manifestation concrète d'une incohérence médiatique, si nous nous limitons à l'analyse de J.J.M. van Dijk, mais si ce phénomène se reproduit dans l'ensemble des nouvelles médiatisées, cette exception pourrait bien se révéler être la règle.

D'après Lord, Ross et Lepper, nos attitudes par rapport aux questions sociales jugées «importantes» ne représentent souvent que nos préconceptions, impressions ou suppositions qui sont - trop souvent - vagues et non vérifiées. Notre conception des questions saillantes du jour - comme par exemple, celle de l'immigration, de la législation ou de la criminalité urbaine ou internationale - se fonde grandement à partir de *métaphores* ou *symboles* que ces questions évoquent à notre esprit. Cette conception peut aussi aller de pair avec les arguments présentés par certains *expert(e)s réputé(e)s* ou représentants (*reconnus* et/ou *symboliques*) pour leurs connaissances privilégiées sur un sujet particulier¹⁶. Si nous examinons la question de la déviance sociale au sein d'une entité collective, en particulier, celle des relations ethniques au Canada et des «problèmes» qui s'y rattachent, la position et les arguments présentés par les nouvelles médiatiques forment vraisemblablement la majeure partie des métaphores et symboles évoqués par les citoyens canadiens à ce sujet, puisque la majeure partie de la population canadienne n'a peu ou pas d'expérience directe avec les minorités *visibles* dites «ethniques». De plus, puisque les organisations médiatiques fournissent un forum reconnu¹⁷ pour les arguments des experts/es et des représentants quelconques, les médias exercent un grand pouvoir quant à la *sélection* des experts/es et des arguments qu'ils/elles vont présenter. Ces experts/es doivent être des représentants/es reconnus/es dans l'arène sociale (de manière hiérarchique et symbolique) afin que leur point de vue soit présenté par les organisations médiatiques comme étant plausible¹⁸. Ce processus de sélection rend la nouvelle médiatisée plutôt

¹⁵ Ibid, p.123.

¹⁶ Lord (et al.), (1979), p.2098. Nous reprendrons cette notion importante de «représentant reconnu ou symbolique» au troisième et quatrième chapitres.

¹⁷ Tuchman (1978) explique ceci par le fait que les organisations médiatiques imputent à leurs nouvelles leur caractère *public*, transformant un épisode mondain en événement médiatisable et ouvert à la *discussion publique* (pp.3-5). Parce que les organisations médiatiques rendent accessibles des informations en construisant et en organisant des événements médiatiques qui seraient autrement inaccessibles au commun des mortels, ces organisations doivent être considérées comme étant des institutions sociales, institutions qui emploient une *méthode/démarche préétablie et formelle* lorsqu'elles exploitent des métaphores et symboles sociaux et y imputent une qualité d'*authenticité*.

¹⁸ Nous soumettons que ceci dépend du format de la nouvelle, e.i. si cette nouvelle est sûre («hard») ou légère («soft») : ces concepts seront repris en plus grande profondeur plus bas.

incomplète, parfois même incorrecte, vu que l'analyse effectuée par les agents des organisations médiatiques n'est forcément que marginalement probatoire, ne représentant souvent qu'une image préconçue et incomplète des événements¹⁹. Malgré cette sélection hégémonique des représentants ayant un droit de parole privilégié en fonction de leur statut symbolique et *public*, tout comme Richard V. Ericson (et al.)²⁰ proposent, nous appuyons la position que les agents responsables de la construction de nouvelles médiatisées - les journalistes - ne reflètent pas tous arbitrairement les objectifs et les agendas des experts ou des élites quant à la représentation médiatisée de la déviance ou de la réalité sociale, mais qu'ils sont plutôt des agents actifs dans la conceptualisation/maintien de l'ordre social établi²¹.

L'activité par laquelle une nouvelle est créée, plutôt que de présenter une image de la réalité, construit cette réalité de façon fragmentaire. La construction d'une nouvelle transforme un épisode quotidien et mondain (une situation quelconque, à son état brut) en un événement médiatisé (une situation *spécifique* et *spécifiée*, où certains paramètres/limites sont imposés, où une structure formelle est appliquée, où les détails de cette situation sont *mis en contexte* et où le contenu de la situation est réduit et orienté en fonction de ces paramètres/limites). L'épisode devient alors une information médiatisée (et «médiatisable»). Cette activité, gérée et réglementée par un organisme bureaucratique et institutionnalisé, s'appuie aussi sur la notion de professionnalisme, où les journalistes réaffirment le processus institutionnel qui vise la construction perpétuelle de nouvelles²². Deux catégories de contraintes s'imposent donc aux nouvelles médiatisées - les contraintes *institutionnelles* (contraintes liées à la production brute de la nouvelle et à la bureaucratisation de l'organisation médiatique) et les contraintes *professionnelles* (méthode et présuppositions journalistiques déterminées par les normes du métier).

¹⁹ Lord (et al.), (1979), p.2098.

²⁰ Ericson (et al.), (1987), p.3.

²¹ Cependant, nous ne postulons pas que les organisations médiatiques sont que les porte-parole passifs des élites. Comme van Dijk, T.A. (1993b) écrit, tout comme les masses, l'élite formule aussi ses opinions propres à propos des membres du corpus d'élites à partir des nouvelles médiatisées (pp. 241-242). Le fait que l'élite ait accès à une gamme de ressources plus vaste que ne l'ont les masses n'affecte qu'en partie sa formulation d'images, de métaphores et de symboles. De plus, puisque les organisations médiatiques sont des institutions en soi, elles entrent souvent en compétition avec d'autres institutions (médiatiques ou non). Il est certain que les élites peuvent exercer une certaine influence sur les médias mais, pour les besoins de ce travail, cette question sera mise de côté.

²² Tuchman (1978), p.12.

Tuchman stipule que, d'après la sociologie interprétative, les nouvelles médiatisées imbriquent la déviance et la normativité en un récit systématique, où le/la journaliste définit de façon active les composantes déviantes et normatives d'une nouvelle. Dans le cas où un récit traite d'actions sociales qui sont sanctionnées par les normes sociales d'une entité collective, le/la journaliste, en définissant les critères de la conformité normative, définit aussi d'emblée ce qui est déviant. Que la nouvelle soit de nature positive ou négative, un ton particulier implique ou affirme la présence ou l'absence de sa contrepartie²³. Ceci est fait conformément aux principes journalistiques qui visent à focaliser les nouvelles journalistiques afin de restreindre la masse d'épisodes mondains aux événements médiatisables qui sont considérés comme étant importants - ceux qui peuvent être traduits en informations structurées - en fonction des conditions imposées par les deux catégories de contraintes mentionnées ci-haut. En imposant cette structure aux épisodes mondains, les organisations médiatiques travaillent - de façon *perpétuelle* et *assidue* - à définir et à redéfinir, à constituer et à reconstituer la réalité sociale de l'entité collective qu'elle dessert²⁴. Ceci implique que les nouvelles médiatisées, dès leur genèse, *ont une série de biais systématiques*.

1.4 Le biais et la démarche journalistique

Tel que mentionné plus haut, Ericson (et al.)²⁵ stipulent que le processus de construction d'une nouvelle médiatique évite d'élaborer des propos jugés comme évidents en soi : les propos *à sens commun* («common sense») ne sont pas définis, mais sont pris pour acquis. Parallèlement, les journalistes cherchent à garantir la compréhension de leurs nouvelles en réduisant (*traduisant*) une série d'épisodes bruts en un événement «à sens commun» ayant un format conforme à la démarche journalistique (conforme aux attentes institutionnelles et à la méthode journalistique). Ce processus structure la réalité sociale actuelle en fonction des cadres préétablis imposés par la démarche journalistique : les

²³ Par «positif» et «négatif», nous entendons qu'une nouvelle possède un certain *ton* : les sujets retrouvés dans une nouvelle, d'après notre thèse, reflètent l'humeur/l'ambiance d'un récit, soit de façon *positive*, *neutre* ou *négative*. Par exemple, un récit traitant d'immigration aurait un ton négatif si la nouvelle critique les politiques d'immigration, positif s'il complimente ces politiques, et neutre s'il ne présente que des chiffres hors contexte ou d'intérêt périphérique au récit (les modalités particulières de cette variable sont reprises en plus grand détail au chapitre cinq).

²⁴ Tuchman (1978), p.184.

²⁵ Ericson (et al.), (1987), pp.17-19.

nouvelles médiatisées visent la répétition et non pas l'innovation, et expliquent la nouveauté en appliquant la familiarité des propos à sens commun à ce qui est inconnu²⁶.

Vu le caractère public et l'image d'authenticité qu'ont les nouvelles médiatisées, le sens commun repêché et refaçoné par les journalistes impute à ces nouvelles un statut d'authenticité en situant le discours - par l'entremise des propos à sens commun - à l'intérieur d'une sémantique trop souvent prise au pied de la lettre. En transformant un épisode mondain en événement médiatique, on impose à cet épisode une symbolique constituée de propos à sens commun, qui suivent les directives imposées par le cadre organisationnel et professionnel que suit un/une journaliste, afin de rendre la production et la consommation des nouvelles médiatiques plus aisées²⁷. Ce processus cyclique peut donc promouvoir certaines inégalités sociales : une série de biais provenant de la démarche journalistique qui, parce qu'elle se fie, perpétue et prend pour acquis certains propos à l'intérieur d'un répertoire limité de cadres organisationnels, promeut l'influence de l'idéologie et de l'hégémonie (au sens large) sur le contenu des nouvelles médiatisées²⁸. L'action même d'organiser la réalité sociale implique que certains épisodes mondains sont transformés et modulés en événements médiatiques, mais aussi que certains épisodes sont omis. Cet accent sélectif – mais, comme nous le verrons, *cohérent* - sur certains épisodes affecte les priorités sociales des citoyens, et conséquemment des institutions sociales, tant au niveau de l'orientation de l'attention des récipiendaires qu'aux limites des interprétations de la réalité sociale qu'auront ces récipiendaires²⁹.

Ce travail s'attardera donc de façon particulière sur trois formes principales de biais de procédure : le biais institutionnel, le biais de sources et le biais contextuel (de cadre).

1.4.1 Le biais institutionnel

²⁶ Ibid, p.31, 60.

²⁷ Ericson (et al.), (1987) proposent que les journalistes présentent leurs propos à sens commun comme étant une série de connaissances requises à tous les citoyens responsables afin que ces derniers soient en mesure d'exister au sein de l'entité collective dont ils font partie. Tout comme Geertz, Ericson (et al.) stipulent que les propos à sens commun ont les propriétés d'être : (1) naturels - intrinsèques à la réalité sociale, incontestés ; (2) pratiques – munis d'une sagesse mondaine applicable à une vaste gamme de situations ; (3) minces - simples et pris à leur sens propre ; (4) sans forte méthodologie – construits à partir d'une série de propos *ad hoc*, propos qui sont requis afin que l'individu puisse réagir et s'adapter aux variations intrinsèques et intransigeantes qui se retrouvent au sein de l'entité collective ; (5) accessibles - ses conclusions peuvent être accaparées et appliquées par n'importe quel membre de cette collectivité (p.17).

²⁸ Ibid., p.31. Voir aussi Nadeau (et al.), (1993), pp.332-347.

²⁹ Ibid., p.65.

Il va de soi que tous les journalistes ne partagent pas forcément la même vision du monde. Cependant, puisque ces derniers/ères fonctionnent dans un milieu réglementé par une bureaucratie quant aux procédures à suivre (plus implicite qu'explicite parfois), l'organisation gérant cette bureaucratie impose certaines valeurs à ses agents. Ces valeurs, qui agissent de façon symbiotique avec la méthode journalistique, promeuvent forcément une manière particulière de voir les choses, manière qui est conforme aux attentes institutionnelles³⁰.

Les médias, étant des entités sociales distinctes qui occupent leur niche particulière au sein de la société, ont des objectifs particuliers et une dynamique qui leurs sont tout aussi distincts. De plus, les organisations médiatiques ne peuvent être réduites qu'au simple titre de colporteurs de messages puisqu'elles sont impliquées dans la formulation et l'orientation même des messages qu'elles transmettent³¹. Les médias produisent une série de propos et d'arguments au sujet de la réalité sociale (du moins, des événements dont ils traitent) qui ont comme effet de définir, de décrire, de délimiter et de circonscrire ce qui est possible (et *impossible*) d'être dit au sujet de ces événements rapportés, ainsi que la façon dont ces choses sont dites³². Si nous prenons le cas des nouvelles qui traitent des minorités au Canada, ce présent travail propose qu'il existe une série de discours *spécifiques* que la démarche journalistique associe à ces derniers. Deux façons particulières de déceler la spécificité de ces discours se manifestent à travers l'analyse des sources journalistiques et des contextes/cadres normatifs du métier.

1.4.2 Le biais de source

La construction des nouvelles médiatisées vise à faciliter la visualisation des événements rapportés aux récepteurs de ces nouvelles. Ericson (et al.)³³ proposent que les médias se fient en grande partie à l'agencement de leurs sources au contenu de leurs récits. Cet agencement facilite la visualisation en offrant une interprétation de ce qui s'est produit, de ce qui est ressenti face à cet événement, si l'événement rapporté doit être considéré de façon positive ou négative, ce qui pourrait advenir suite à la situation rapportée, et ce qui doit être fait en fonction de cet événement. Cette méthode de faire «parler» les sources

³⁰ Hoffmann, (1991), p.30.

³¹ McQuail, (1977), p.77.

³² Kress, (1985), p.28.

³³ Ericson (et al.), (1987), pp.4, 9, 22.

inculque une certaine réalité aux nouvelles, un rapprochement des lecteurs/trices à la nouvelle, tout en distançant le/la journaliste de ce qui est dit. Ceci donne une impression d'impartialité au récit produit - ce sont les sources qui parlent et non le/la journaliste. La sélection des sources - qui dit quoi en quelles circonstances, et qui a droit de parole dans une nouvelle particulière - est un produit de l'interaction entre les organisations, les personnalités reconnues, les experts/es et représentants (culturels, institutionnels et symboliques) d'une société et des organisations médiatiques.

Une raison pour laquelle les nouvelles médiatiques n'offrent pas une version véridique de la réalité sociale est que les journalistes exploitent un circuit *régulier* de sources : ce circuit implique une série de relations *systématiques* entre les journalistes et leurs sources régulières. Encore une fois, la thèse de Klapper ne pourrait être acceptée si les médias, plutôt que de présenter un miroir de la réalité, n'offraient que *la réalisation du potentiel de leurs sources*. Les journalistes rédigent leurs nouvelles en fonction de leur sélection, interprétation et agencement des positions émises par leurs sources, ces sources étant filtrées par les réseaux officiels de la hiérarchie médiatique, sociale et institutionnelle. Les journalistes présentent donc la position de certains individus ou organisations ayant accès à ces réseaux, et qui sont capables de régir leurs positions de façon conforme à la démarche journalistique ainsi qu'au contexte préétabli d'une nouvelle particulière³⁴.

1.4.3 Le biais contextuel

Weick³⁵ stipule que toute construction sociale naît d'un grain de vérité qui est élargi en un produit construit par une série d'actions intimement liées. L'analyse des particularités de ces constructions - où, quand et comment une construction particulière voit le jour - démontre que l'objectivité et la subjectivité sont imbriquées dès la genèse de tout récit médiatique, et que la compréhension mondaine de toute réalité sociale dépend de, et varie principalement en fonction du contexte imposé à un récit particulier. DeFleur³⁶ postule que les organisations médiatiques, par l'entremise d'une présentation *sélective* d'événements et d'un accent particulier sur certaines *matrices contextuelles spécifiques*, construisent l'image

³⁴ Ibid.

³⁵ Weick, K., (1983), «Organizational Communication : Towards a Research Agenda», dans L. Putman et M. Pacanowsky (eds.), *Communication and Organizations*, Sage, Beverly Hills, pp.13-29, d'après Ericson (et al.), (1987), pp.26-27.

³⁶ Defleur, M., (1964), «Occupational roles as portrayed on television», dans *Public Opinion Quarterly*, 28, p.25, d'après McQuail, (1977), p.76.

d'un partage de normes culturelles avec leur auditoire. Une situation particulière, pourvu que certaines circonstances soit présentes, peut être perçue et interprétée de façon spécifique et préconçue, tant par le/la journaliste que par son auditoire.

Les épisodes mondains sont transformés en événements médiatisables en fonction de leur capacité à être encadrés dans une gamme restreinte de contextes prédéfinis, contextes qui sont conçus et perpétués par la démarche journalistique. Puisque ces contextes sont puisés à un menu spécifique et préétabli de cadres organisationnels, et que les nouvelles médiatiques reflètent ces contextes *quotidiennement et de façon systématique*, l'image construite de la réalité sociale s'impose à la perception de la réalité sociale des lecteurs/trices. Ces images s'accumulent avec le temps et contribuent - parfois de façon passive, mais tout de même importante - au processus de socialisation des citoyens d'une entité collective³⁷. Les effets qu'ont les contextes prédéfinis des organisations médiatiques sur les individus sont souvent indirects, ces effets étant surtout le résultat de la *cohérence* (uniformité, répétition et homogénéité du contexte et du contenu) des constructions systématiques que sont les nouvelles médiatiques³⁸. Si ce travail propose d'explorer les nouvelles journalistiques – ici, les nouvelles quotidiennes retrouvées dans la presse écrite - il sera donc impératif d'explorer, de façon *historique et contemporaine*, le contenu et la cohérence de ces contextes normatifs prédéfinis.

1.5 Le journalisme et la racialisation

La presse n'agit donc pas de façon passive lorsqu'elle reproduit, recycle et perpétue ses images et ses interprétations de la réalité sociale à son auditoire. En ayant recours aux propos à sens commun et aux contextes prédéfinis afin de localiser leurs lecteurs/trices (subjectivité), et en s'abritant derrière les notions de professionnalisme du métier et de responsabilité sociale envers leurs lecteurs/trices (objectivité), les journaux, étant détenteurs d'un quasi-monopole sur l'information dite «authentique», ont la capacité de contribuer de façon active et importante à la reproduction de discours idéologiques au sein d'une population, particulièrement des discours «racialisants»³⁹. Un journal a la capacité de

³⁷ McQuail, (1977), p.76.

³⁸ Ibid., p.84.

³⁹ Par «racialisation» ou «racialisant», nous entendons qu'un discours de ce type catégorise les individus en groupes d'après des notions collectives de «race». Ce type de discours a comme effet de tracer une ligne de démarcation (parfois plus implicite qu'explicite) entre le groupe dont l'individu fait partie et le groupe dont cet individu tente de s'abstraire - ou de se distinguer - en fonction d'une série de critères *physiques* - mais

choisir les épisodes qu'il transformera en nouvelles, quelle source pourra s'exprimer dans cette nouvelle (et à *quel degré* et sur *quels sujets* elle pourra s'exprimer), et quel contexte délimitera le contenu et le ton de cette nouvelle. Suivant cette logique, si nous retrouvons un motif ou un biais *systématique* dans les nouvelles qui traitent «d'ethnies», il serait possible d'analyser la qualité d'une symbolique racialisante située au sein d'un discours journalistique plus large, discours se disant authentique et objectif. Ceci pourrait expliquer en sorte la résilience et l'adaptabilité des stéréotypes raciaux dans la réalité sociale contemporaine lorsque les images racialisées contemporaines provenant de cette étude sont mises en contexte en fonction des images racialisées *historiques* d'un groupe ethnique particulier.

Nous nous proposons donc d'élargir la prémisse de J.J.M. van Dijk. Notre travail soumet que la formation de l'opinion publique au sujet des groupes ethniques minoritaires - sur le crime, mais aussi sur l'immigration, les relations ethniques, bref, *sur toute nouvelle exposée par les journaux, existant à l'extérieur de l'expérience immédiate d'un auditoire «blanc»* - se formule vraisemblablement en grande partie en fonction de la propagation orale d'informations présentées par les journaux⁴⁰. De plus, en nous fiant aux résultats de Sykes et de T.A. van Dijk⁴¹, nous supposons que les récipiendaires des nouvelles médiatisées ne font qu'un travail analytique limité lorsqu'ils/elles lisent une nouvelle journalistique : nous supposons que la grande majorité des lecteurs/trices ne sont pas des experts en relations ethniques et n'ont qu'une gamme limitée d'expériences concrètes ou intimes face aux minorités non blanches au Canada. Ceci s'explique par le fait que le volume massif de nouvelles et la répétition régulière de ces nouvelles dans les journaux tendent à encourager la plupart des lecteurs/trices à ne lire qu'une portion des nouvelles dans un journal, et que la lecture d'un article en particulier ne se fait généralement que de façon superficielle⁴².

aussi *socioculturels* - qui sont définis et perpétués (de façon concrète ou abstraite) par le groupe dont cet individu fait partie. Les catégorisations raciales - ainsi que leurs critères fondateurs - existent de façon antécédente à l'individu, mais dépendent aussi de l'individu qui transformera leur contenu afin de les adapter au contexte actuel et contemporain de l'entité collective dont cet individu fait partie. Ceci sera repris en plus amples détails à la note 48 ainsi qu'au troisième chapitre.

⁴⁰ Modification du texte de van Dijk, J.J.M., (1980), p.117.

⁴¹ Sykes, (1985), p.93; van Dijk, T.A., (1984), p.9.

⁴² Nous souhaitons encore mettre l'accent sur le fait que les lecteurs/trices ne sont ni dupes, ni crédules, mais ne possèdent toutefois ni les ressources, ni l'accès qu'ont les journaux aux épisodes mondains ou aux «experts» reconnus. De plus, les recherches de Sykes {1985} (p.93) démontrent que la grande majorité des

Cohen propose que les journaux, tout à la fois détenteurs d'un savoir considéré important et utile par la société, et responsables de la diffusion ainsi que de l'autorité de ce savoir, promeuvent l'image d'un consensus social au sein d'une société ségréguée et pluraliste. Du même coup, ce savoir définit, en grande partie, ce qui n'appartient pas à ce consensus normatif : soit ce qui est déviant⁴³. Cohen accuse les médias de *construire* et de *normaliser* des «paniques morales» et des boucs émissaires par le fait que les nouvelles médiatiques - largement dû au fait qu'elles tentent de susciter l'attention de leur auditoire en rapportant l'inhabituel, le curieux et le sensationnel - tendent à accentuer à l'excès l'incidence de certains épisodes en exagérant leur fréquence tout en occultant complètement d'autres. En exploitant l'amplification, la polarisation, l'occultation et la sensibilisation à certains événements par l'entremise des nouvelles médiatiques, les organisations médiatiques peuvent soutirer un appui populaire en impliquant - de façon subjective - une certaine complicité entre les journalistes et leur auditoire. Une cible idéale et, d'après McQuail, «socialement acceptable»⁴⁴, se trouve chez les petits groupes, généralement très peu puissants, dont l'image publique est déjà ternie. Les minorités ethniques, par leur statut même de minorité, semblent donc être les cobayes de choix pour les médias. Nous tenterons d'exposer ce phénomène de façon plus concrète à travers notre analyse du sujet.

Si nous nous fions à la gamme importante d'études qui traitent de la représentation médiatique des minorités - certaines études ayant une ampleur internationale - nous pouvons admettre que, même après les années cinquante, les minorités non-blanches sont catégoriquement sous représentées dans les journaux (proportionnellement à leurs nombres actuels au sein d'une entité collective dans laquelle ces minorités existent) et lorsqu'elles y sont incluses, le contexte englobant la nouvelle en question est généralement négatif⁴⁵. De

récipiendaires de nouvelles médiatiques (à l'exclusion des experts qui ont accès à de plus amples ressources que celles offertes par les nouvelles médiatiques) ne font qu'un effort analytique limité lorsqu'ils/elles lisent une nouvelle.

⁴³ Cohen, S., (1973), *Folk Devils and Moral Panics*, Paladin, d'après McQuail, (1977), p.82.

⁴⁴ Les minorités ethniques sont souvent perçues comme étant en conflit avec les citoyens «indigènes» (dans notre cas, les Canadiens anglophones de race blanche), comme ayant une grande homogénéité au sein de leurs groupes respectifs, et aussi comme étant des «causeurs de troubles» : ils sont souvent représentés par les institutions sociales - médiatiques ou non - comme étant un problème «objectif» à la société. (Tiré de McQuail, (1977), p.82.)

⁴⁵ Voir aussi les notes 18 et 44. Notons particulièrement certaines études à ampleur nationales (américaines) telles que le projet entrepris par le *Centre for Integration and Improvement of Journalism* à la San Fransisco State University intitulé «News Watch, A Critical Look at Coverage of People of Color», et l'étude «The

plus, comme nous l'avons mentionné plus haut, puisque les contacts entre les minorités non blanches et la population de race blanche au Canada sont plus faibles et superficiels que ceux vécus par les membres de ces différents groupes au sein de leurs groupes respectifs, les organisations médiatiques ont un pouvoir plus vaste sur la conception populaire de l'image de ces groupes minoritaires non blancs puisque la population majoritaire n'a pas/peu d'information directe au sujet de ces minorités⁴⁶. Ce travail s'intéressera à étudier l'image médiatique d'une minorité importante au Canada : les Chinois⁴⁷.

Il est important à ce point de mentionner que nous utilisons le terme «Chinois» au lieu du terme «Canadien-Chinois». Ce dernier terme n'est clairement pas exploité par les médias canadiens contemporains (du moins, pas dans le *Toronto Star*, journal que ce travail étudie) : sur les 704 articles analysés dans ce travail, nous ne retrouvons que 12 entrées «Canadien-Chinois» (ou «Chinese-Canadian»), soit seulement que 1.7% de nos articles. Ce résultat préliminaire suggère, en sorte, que l'intégration au peuple dit «canadien» des citoyens et immigrants qualifiés comme «chinois» est incomplète : du moins, elle contient un élément de distinction tangible quant à la «race» de ces derniers⁴⁸. Cependant, quelques

News As If All People Mattered» qui a été entreprise par le groupe *Unabridged Communications et Women, Men and Media* (dont Betty Friedan a fait parti). Notons aussi les résultats concomitants de deux commissions fédérales américaines : *La Kerner Commission* de 1968 (résultats qui ont été rendus contemporains après une étude effectuée par Ted Pease en 1990) et la *Civil Rights Commission* de 1992 (ces études ont été tirées de quatre sources : Gersh, (1992), pp.30-33; Lee, (1994), pp.46, 56; Stein, (1994), pp.12-13; Pease, (1990), pp.31-32, 33-34). En ce qui concerne le Canada, notons les résultats semblables de Nadeau (et al.), pp.332-347; Gabor (et al.), (1987), pp.79-98; Ley, (1992), pp.185-207; Indra, (1979), pp.166-189; Creese (et al.), (1996), pp.117-145 et Li, (1988). Ces textes sont repris en plus grand détail plus bas. Voir aussi note 46.

⁴⁶ Ces conclusions sont tirées et modifiées à partir des résultats d'une série d'études menées par van Dijk, T.A. (1993b) dans une série de pays européens et aux États Unis (p.243).

⁴⁷ Tant pour des fins de simplicité que de continuité, notons que le genre masculin (*Chinois*) sera utilisé en préférence à la forme non descriptive en genre (*Chinois(e)*) en fonction de la répartition démographique sexuelle de la communauté chinoise - favorisant grandement le genre masculin - pendant la plupart de l'histoire étendue des Chinois en ce pays (ces détails importants sont repris avec plus de profondeur au deuxième et troisième chapitres).

⁴⁸ Le manque de référence aux Chinois du Canada en tant que «canadiens-chinois» par le *Toronto Star* est conforme aux résultats de Creese (et al.) (p.123) : ce dernier, par l'entremise d'une étude de contenu des nouvelles traitant des Chinois dans le *Vancouver Sun* des années 1980, a remarqué que la démarcation d'un Chinois en tant que Canadien-chinois était exceptionnelle plutôt que normale. L'importance de la distinction «raciale» entre blancs et non-blancs sera reprise plus bas, mais notre travail prend comme acquis que l'intégration d'un groupe «phénotypiquement» différent du groupe au pouvoir (si nous prenons la dynamique historique de l'Europe ainsi que les attitudes coloniales - voir même postes coloniales - des conquérants blancs par rapport aux groupes définis par ces derniers comme étant «non blancs») est plus difficile que celle d'un groupe qui partage les mêmes caractéristiques que le groupe au pouvoir. Pour ce qui en est d'une interprétation plus contemporaine du sujet, Laczko rapporte que «[T]he Canadian population gives the highest status evaluations to those of British origin, with evaluations following a downward gradient through various European origins, with the lowest evaluations being reserved for «non-whites». » (voir Laczko, (1997),

questions importantes découlent de cette interprétation préliminaire : d'où provient ce type de catégorisation et pourquoi cette distinction est-elle toujours importante aujourd'hui ? D'où proviennent les critères qualificatifs de cette catégorisation et comment pouvons nous expliquer la résilience de la notion de «race» à l'époque actuelle ?

L'histoire des Chinois au Canada est relativement longue comparée à d'autres groupes ethniques non blancs de ce pays et est marquée d'une suite d'épreuves difficiles dont la plus saillante, à notre avis, est la discrimination *systematique* dont a souffert – et souffre encore - ce groupe, une discrimination soi-disant «raciale». Notre ère «multiculturelle» a-t-elle réellement étouffé la discrimination *raciale* ? En reprenant l'histoire des Chinois au Canada, en retraçant l'évolution de l'image projetée au Chinois de ce pays par la population blanche au pouvoir, et en comparant cette image à notre analyse journalistique, nous tenterons d'expliquer, en partie, la résilience des vieux stéréotypes envers les Chinois ainsi que les mécanismes impliqués dans la récurrence de ces images en fonction de la démarche journalistique. Les résultats de Creese (et al.) et Indra⁴⁹ (entre autres) démontrent que les stéréotypes promulgués par les journaux envers les minorités dites «asiatiques» tendent à être conformes à une vision «conservatrice, anglo canadienne de classe moyenne» de l'ethnicité. De plus, il semble que les nouvelles traitant de ces ethnies sont associées de façon définitive à cette optique particulière. Creese (et al.) proposent que la catégorisation des Chinois comme «Autres», comme entité distincte de la population blanche, est saillante dans les journaux, tant dans la période d'avant guerre

p.343.) (Notons que pour les besoins de ce travail, tout comme van Dijk, T.A. (1993b, p.5), nous engloberons l'ethnie à l'intérieur de notre concept de race : plus souvent qu'autrement, les critères définissant la race et l'ethnie sont inextricablement liés les uns aux autres – cette notion sera reprise au chapitre 3). Cette distinction situe le groupe au pouvoir ainsi que le groupe dominé en fonction d'une image racialisée des deux groupes, image qui lie la différence «raciale» à une distinction socioculturelle entre les deux groupes (d'après Li, (1994), p.15). Un individu défini comme possédant des caractéristiques dites «raciales» (non blanches) sera différencié plus aisément - dans l'immédiat - par les membres de la population au pouvoir qu'un individu se distinguant de ce dernier groupe par sa religion, ses traditions ou sa langue. La race est explicite tandis que la religion, la tradition et la langue sont plutôt implicites. La religion, la tradition et la langue doivent généralement être manifestées avant d'être reconnues tandis que la race peut être reconnue de façon indépendante des intentions de l'individu ciblé. De plus, on peut attacher des caractéristiques socioculturelles (langue, religion, tradition) à un individu «de race» de façon immédiate, tandis que les différences linguistiques ou religieuses doivent être exhibées avant d'être reconnues. La race, contrairement à la religion, la tradition ou la langue, met en évidence une série additionnelle – et saillante - de caractéristiques phénotypiques aidant à la démarcation sociale de ce groupe ciblé (pp.14-15).

⁴⁹ Creese, (et al.), (1996), pp.117-145; Indra, (1979), pp.166-189.

qu'aujourd'hui⁵⁰. L'étude historique de cette catégorisation, en s'attardant tout particulièrement sur les critères contemporains de cette catégorisation, nous permettra de tracer la résilience - mais aussi l'évolution - des stéréotypes au Canada. En explorant le médium de la presse journalistique écrite, nous serons donc en mesure d'analyser une dimension de la construction historique des communautés «imaginaires», tant majoritaire que minoritaire, au Canada⁵¹.

1.6 Buts de la recherche

Ce travail s'attardera donc sur l'analyse de deux échelons connexes et intimement liés afin d'éclaircir le lien entre la racialisation institutionnelle (soit, par l'étude de la démarche journalistique et du contenu médiatique), la construction/perpétuation des communautés imaginaires et des stéréotypes liés à ces communautés. Premièrement, nous tenterons d'étudier (de façon descriptive) le façonnement des stéréotypes et représentations imagées des Chinois au Canada à l'intérieur d'un survol historique focalisé afin de tracer la conformité et l'adaptabilité des stéréotypes en fonction des différentes périodes historiques situées dans notre étude. Deuxièmement, nous examinerons (de façon analytique) la situation contemporaine de la représentation médiatique des communautés minoritaires au Canada en analysant le contenu d'articles de journaux qui traitent des Chinois au Canada. Ces deux échelons seront élaborés à partir d'une analyse à deux niveaux. Le premier niveau, soit le niveau «macro social», s'attardera sur la question du racisme envers les Chinois au Canada en étudiant (de façon sommaire) l'histoire de ces derniers. Le deuxième niveau s'attardera à étudier le phénomène à un niveau «micro social», soit en analysant la démarche journalistique par rapport à l'image de la communauté chinoise⁵². Nous tenterons

⁵⁰ Creese (et al.), (1996), p.119. Il est important de noter que les critères de cette différenciation ont perdu en quelque sorte leur nature saillante, manifeste et grossière, et que les Chinois au Canada et la population canadienne blanche, entre autres, ont fait des pas vers l'avant en ce qui concerne le racisme et la discrimination. De plus, le discours journalistique contemporain est plus diversifié que jadis : nous y retrouvons plus de contradictions et de résistance aux discours traditionnels. Cependant, le discours racialisant d'aujourd'hui, même s'il est plus discret, trahit tant le discours progressiste du multiculturalisme que celui de l'assimilation culturelle par le fait que ces deux discours distinguent et accentuent la différence de façon normative. Ceci sera repris au chapitre 3.

⁵¹ Nous verrons, en général, qu'en définissant «l'Autre» on se définit soi-même : en observant la continuité et l'adaptation des images projetées par le groupe majoritaire (par ceci, nous entendons le groupe au pouvoir ou dominant) au groupe minoritaire (ou dominé), nous serons en mesure d'étudier les critères normatifs de la déviance ainsi que ceux de la conformité, tels que définis par le groupe majoritaire.

⁵² van Dijk, T.A. (1993b) insiste sur le fait que n'importe quelle étude traitant d'une dynamique sociale aussi complexe que le racisme ne peut être effectuée qu'en tenant compte du contexte socioculturel plus large dans

de dépister de façon plus directe certains mécanismes impliqués dans la construction et la perpétuation de cette image en liant ces mécanismes avec ce que Tuchman appelle les structures latentes des nouvelles journalistiques⁵³.

Notre deuxième chapitre offrira un historique sommaire de la formation de la communauté chinoise au Canada. Cet historique établira notre plate-forme contextuelle, s'attardant sur certains points particuliers. La situation économique, politique, démographique et socioculturelle des Chinois au Canada sera élaborée avec la fonction de refléter la position socio-historique des Chinois. Nous tenterons aussi de clarifier que la position chinoise est lourdement influencée – voir même largement définie – par le groupe *traditionnellement* sur représenté dans les relations de pouvoir de ce pays : celui des Canadiens anglophones de race blanche. Ce survol nous permettra aussi de situer certaines catégories thématiques importantes à la construction de «l'image» des Chinois au Canada, catégories thématiques qui serviront aussi à cerner certains champs d'analyse importants lors de notre étude quantitative du contenu et de la démarche journalistique.

De façon connexe, notre troisième chapitre explorera la dynamique derrière la construction de cette image, d'après la perspective de Kay Anderson (principalement), de Creese (et al.), de Messick et Mackie et de T.A. van Dijk⁵⁴. La perspective d'Anderson lie la conceptualisation de la race à l'emplacement physique et social du groupe image, stipulant que le groupe au pouvoir situe – de façon *spatio-temporelle* – un groupe défini comme «Autre» en bâtissant l'image de ce dernier groupe en juxtaposant les conditions socioculturelles du groupe image aux critères normatifs du groupe au pouvoir⁵⁵. Il nous sera donc possible raffiner nos catégories élémentaires de l'image chinoise (du deuxième chapitre) en fonction des pratiques de symbolisation de l'Autre par les représentants normatifs du groupe au pouvoir.

Le quatrième chapitre abordera ensuite une analyse de la démarche journalistique. Puisque les détenteurs/trices des appareils et médiums de propagation normatifs du groupe au pouvoir ont une part non négligeable dans la propagation et la résilience de l'image de l'Autre, il nous faudra exposer la démarche et les contraintes journalistiques

lequel ce racisme est régi (pp.14-15). Un survol historique est donc d'une importance impérative afin de comprendre la situation actuelle du racisme envers les Chinois de ce pays.

⁵³ Tuchman (1978), p.ix.

⁵⁴ Anderson, (1991); Creese (et al.) (1996); Messick (et al.), (1989); van Dijk, T.A. (1984).

⁵⁵ Ceci représente le concept de «*race and place*» d'Anderson.

institutionnalisées régissant ces pratiques de symbolisation. Ce chapitre se divisera en deux sections : la première élaborera les contraintes *institutionnelles* imposées aux journalistes tandis que la deuxième section explorera les contraintes *professionnelles* du métier. La section institutionnelle se divisera en cinq parties : 4.1.1) les contraintes de temps et la perpétuité des nouvelles ; 4.1.2) la transmutation éditoriale du contenu des nouvelles ; 4.1.3) l'attribution de tâches et la hiérarchie institutionnelle ; 4.1.4) la sélection de l'auditoire; et 4.1.5) la sélection des sources. La section «professionnelle», quant à elle, aura deux grandes parties : 4.2.1) la sélection du cadre (dans lequel sera rédigé et interprété une nouvelle) ; et 4.2.2) la dualité des acteurs parmi une nouvelle et la polarisation de (certains) récits (voir note 18). La première partie de cette dernière section portera sur le contexte qui structure un événement médiatique en explorant les concepts du thème et de format, deux composantes intégrales du contexte d'une nouvelle.

Les chapitres deux, trois et quatre seront descriptifs en nature et représenteront la portion «macro sociale» de notre travail. Les chapitres cinq et six seront plutôt quantitatifs en nature et représenteront la portion «micro sociale» de notre étude. Cette portion analysera de façon statistique le contenu des nouvelles médiatiques contemporaines qui traitent des Chinois, nouvelles retrouvées dans le *Toronto Star* (pendant une période de sept mois, soit du 1 juillet 1997 au 31 janvier 1998).

Le cinquième chapitre élaborera la méthode exploitée pour la portion quantitative de notre travail - se basant sur les catégories thématiques élémentaires et de l'image chinoise développées aux deuxième et troisième chapitres ainsi que sur les éléments analytiques immédiatement mesurables de la démarche journalistique présentés au quatrième chapitre (sections 4.1.5 à 4.2.2) - tandis que le chapitre six offrira les résultats de notre recherche statistique. Le but de cette portion est de vérifier s'il y a un lien entre le contexte (thème et format) d'une nouvelle et le ton (qualité positive, négative ou neutre soumise au texte, premièrement, et à ces participants, en deuxième partie). Notre hypothèse principale est qu'un lien existe entre ces deux composantes – le contexte et le ton - et que ce lien coïncide en large partie avec l'image construite de la «communauté chinoise» au Canada (image qui aura été exposée dans la portion «macro sociale» de notre travail). Nous proposons que l'image des Chinois varie en fonction du contexte *prédéfini* de la nouvelle et

que nous pouvons donc *prédire* la position des acteurs⁵⁶ chinois au sein d'une nouvelle ainsi que le ton d'une certaine nouvelle en fonction du contexte, qui est lui-même formulé en fonction des exigences de la démarche journalistique. Nous proposons que cette capacité de prédire le ton et la position d'un acteur au sein d'une nouvelle peut influencer les attitudes publiques par rapport à la perception des Chinois au Canada et, de façon plus large, des minorités ethniques en général. Pour ce faire, nous suivrons diverses consignes théoriques généralement convergentes (Noelle-Neumann; Messick et Mackie; Anderson; Stocking et Lamarca; Lord, Ross et Lepper; et , Goshorn et Gandy, et T.A. van Dijk) – consignes qui auront été exposées et expliquées aux troisième et quatrième chapitres, confirmées ou réfutées aux cinquième et sixième chapitres - en stipulant que cette influence sera plutôt importante si les informations médiatisées présentées dans les nouvelles remplissent certaines conditions qualitatives et quantitatives : «La diffusion des informations par les médias doit d'abord être dans une grande mesure concordante : [...] les journaux populaires doivent diffuser toujours les mêmes perceptions et évaluations stéréotypées [...]. La deuxième condition est de nature quantitative : les *messages* stéréotypés doivent être diffusés à une très haute fréquence et être reçus par un très grand public» (accent de l'auteur)⁵⁷. Nous tenterons donc de mesurer la concordance et la fréquence du contenu de ces nouvelles médiatisées (en fonction du contexte assigné à ces nouvelles) et de comparer ce contenu à l'image construite de la communauté chinoise.

Notre dernier chapitre nouera donc nos portions micro et macro sociales en liant l'image historique de la «communauté chinoise» aux résultats de notre analyse contemporaine de la «communauté chinoise» à partir des nouvelles tirées du *Toronto Star* : nous tenterons de lier la construction de l'image raciale (historique et contemporaine) des Chinois au Canada à la démarche journalistique et à l'institutionnalisation du racisme.

⁵⁶ Lorsque nous parlerons d'une nouvelle (au sens large), nous emploierons le terme «ton» et lorsque nous parlerons d'acteurs ou participants *à l'intérieur* d'une nouvelle, nous emploierons le terme «position de l'acteur». Tout comme le sujet, la position d'un acteur – ou participant – dans une nouvelle peut être positive, neutre ou négative. Afin de différencier le ton de la position des acteurs, la position des acteurs sera décrite comme étant celle du protagoniste, de l'acteur neutre ou de l'antagoniste.

⁵⁷ Noelle-Neumann, E., (1977), *Öffentlichkeit als Bedrohung. Beiträge zur empirischen Kommunikationsforschung*, Alber, Freiburg I.B., d'après van Dijk, J.J.M., (1980), p. 110. Il est à noter que la proposition de Noelle-Neumann (ainsi que celle de J.J.M. van Dijk) se limite aux nouvelles traitant de la criminalité. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous stipulons que le phénomène décrit par ces auteurs se retrouve dans toute nouvelle journalistique. Voir aussi Messick (et al.) (1989); Stocking (et al.), (1990); Lord (et al.), (1979); Goshorn (et al.), (1995); van Dijk, T.A., (1984).

Chapitre 2 : Historique des Chinois au Canada

2 La mise en contexte de l'histoire des Chinois au Canada : un survol historique

Lors de son examen de la création d'images symboliques et des différentes dynamiques qui régissent différents modes de pensée, Tuchman situe deux modes particuliers qu'elle lie aux études socio-historiques passées et contemporaines. Le premier mode, le mode *réflexif* (*reflexivity*), spécifie que toute description ou interprétation d'un événement (actuel, éventuel ou passé) est forcément enracinée à l'intérieur du contexte socioculturel actuel où cette pensée est régie. Afin d'adhérer à un tel mode de pensée, un/une chercheur/euse doit interpréter un événement passé en tenant compte du contexte à l'intérieur duquel cet événement s'est produit. Quant à lui, le mode indexé (*indexicality*) souligne une interprétation plutôt immédiate qui ne s'attarde pas de façon consciente au contexte dans lequel un événement (passé ou actuel) a lieu. En ne considérant pas le contexte approprié dans lequel quelconque événement passé se/s'est produit – ou en prenant pour acquis certaines notions préétablies sans connaître l'essence historique ou les structures latentes régissant cette notion – on prend le risque d'attribuer un sens particulier à cet événement en se fondant seulement sur des notions de sens contemporains, inconscients ou même superficiels : on court donc la chance d'attribuer un sens à un geste ou à une parole là où il n'y en a peut-être pas, ou on risque de ne pas remarquer une circonstance importante si le sens de cette circonstance dépend essentiellement du contexte historique dans lequel cet événement s'est produit. Tuchman explique qu'une telle appréhension d'un événement ou d'une situation, le divorce des faits qui sont encadrés par ces événements au contexte dans lequel ces faits ont été produit *objectifient* ces faits, les dénudant de toute interprétation en fonction du dynamisme socio-historique qui régit essentiellement ces faits⁵⁸.

Tuchman accuse certains historiens/ennes et les sociologues traditionalistes de trop souvent sombrer dans les abîmes de mode de pensée indexé, en se fiant trop régulièrement aux interprétations toutes-faites du jour et en traitant les informations et les opinions populaires contemporaines – et tout particulièrement celles des médias – sans examiner pour autant l'histoire de cette source ou le contexte derrière les informations. En *prenant pour acquis* la légitimité de la perception contemporaine de la réalité du jour sans tenir

⁵⁸ Tuchman (1978), pp.189, 192.

compte de la dynamique socio-historique qui a régi - et qui régit peut-être toujours - cette perception de la réalité, Tuchman explique que ces chercheurs/euses risquent fort bien de perpétuer certains arguments et présupposés trompeurs ou d'interpréter un événement quelconque sans trop connaître - ou reconnaître - le contexte dans lequel cet événement c'est produit⁵⁹.

Comme nous le verrons en ce chapitre et au chapitre suivant, le mode d'interprétation indexée qui sert à situer la réalité sociale des Chinois au Canada suit différents courants historiques qui ont chacun influencé le contenu de l'image racialisée du Chinois au Canada ainsi que le processus même de la racialisation. Ceci reflète essentiellement l'effet d'une interprétation *sélective, parcellisée et orientée* de la réalité sociale à partir de certains critères descriptifs, faiblement représentatifs et superficiels qui sont issus du groupe social au pouvoir qui marchande les informations provenant de ces interprétations. En traçant un lien entre ces différentes périodes et des dynamiques de pensées issues de ces périodes, nous serons plus en mesure d'appliquer une interprétation réflexive à notre analyse contemporaine de la racialisation et de la démarche journalistique.

D'après Lai, l'histoire des communautés chinoises se divise en quatre périodes distinctes⁶⁰. La première période, datant de 1858 à 1884, se caractérise comme étant la période d'entrée libre des Chinois au Canada. La deuxième période, datant de 1884 à 1923, quant à elle, marque le début de la période d'entrée restreinte des Chinois au pays. La transition de la première à la deuxième période s'explique, en partie, par l'émergence d'un racisme institutionnalisé au Canada et à la mise en cible des Chinois par la majorité blanche de ce pays. Cette période culmine avec l'avènement de la période d'exclusion. De 1923 à

⁵⁹ Ibid, p.191. De fait, cet argument rejoint en sorte la définition que Tuchman donne aux «faits» et au potentiel analytique ou descriptif qui fondent ces faits (voir note 8). Comme nous le verrons au chapitre quatre, l'accusation de Tuchman s'acharne beaucoup plus féroce au mode indexé de pensée qu'adoptent quotidiennement les journalistes. Toutefois, en fonction de cette critique plutôt appropriée des sciences sociales, nous croyons qu'un survol historique est essentiel à toute interprétation contemporaine des pratiques et du discours racialisant envers les Chinois du Canada.

⁶⁰ Lai, (1988), p.8. Nous préférons l'approche de Lai à celle de Li (Li, (1988), p.2.) car elle nous semble plus détaillée (la division de Li ne comporte que 3 périodes). Malgré le fait que Lai fonde cette division historique sur l'histoire des quartiers chinois au Canada et sur le peuple chinois comme tel, nous pouvons facilement adapter certains de ses arguments grâce au lien tiré par Anderson quant au concept de race et de place (la position d'Anderson sera reprise au troisième chapitre) ; de fait, Anderson offre une optique qui modifie en sorte les propos de Lai. Quant au contenu théorique de la racialisation des Chinois au Canada, la position de Li se rapproche plus de celle d'Anderson que de celle de Lai. Conséquemment, nous fusionnerons les périodes de Li à celles de Lai. Notons aussi que toute référence à Lai se limitera au simple contenu historique de son analyse et non pas aux conclusions que ce dernier propose.

1947, seule une poignée de Chinois est admise au Canada puisque les contacts entre la Chine et le Canada sont délicats et que l'image des Chinois au Canada est précaire à cette époque. Durant cette période, les Chinois se voient privés d'une vaste gamme de droits civiques, droits qui sont accordés à d'autres minorités non blanches, mais non asiatiques. La deuxième guerre mondiale met fin à la période d'exclusion et engendre une *modification* du discours racialisant - tant privé que public – où les Chinois au Canada regagnent lentement les droits civiques qui leur étaient refusés lors de la troisième période. Cette quatrième période voit un renouvellement et un réapprovisionnement de la population chinoise grâce aux nouvelles politiques d'entrée sélective mises en place par le gouvernement canadien.

2.1 La période d'entrée libre des Chinois au Canada : 1858 à 1884

2.1.1 L'exode des Chinois

Avant d'entamer cette section, nous offrirons certains détails importants qui mettront en contexte l'exode des Chinois de leur mère patrie vers le Canada. Il est important de noter que les immigrants chinois originaires de cette époque ont fait partie d'un grand mouvement social issu de la convergence de deux forces historiques majeures : la crise rurale en Chine et l'impérialisme occidental⁶¹.

En Chine, le 19e siècle a été marqué d'une pléthore d'événements intimement liés qui ont transformé tant la population que l'état chinois. De façon générale, l'état impérial chinois a vécu un déraillement interne massif suite à une série de facteurs démographiques et économiques dans son territoire. Premièrement, suite à la croissance rapide et démesurée de la population chinoise aux 18e et 19e siècles - en fonction du régime de la dynastie Qing - et du système de redistribution fragmentaire des terres agricoles⁶², la Chine a été accablée d'une vague sérieuse de famine. Deuxièmement, vers la seconde moitié du 19e siècle, la Chine était sujette à une série de calamités environnementales à grande échelle, telles les

⁶¹ Tan (et al.), (1985), p.3. Les détails liés à la perception occidentale des Chinois *hors du Canada* est importante à retenir et sera reprise au prochain chapitre.

⁶² Au 18e siècle, la population en Chine a plus que doublé, s'affichant à 313 millions habitants. Vers 1850, ce total franchit le seuil de 430 millions. Les familles fermières chinoises de l'époque, ne pratiquant pas les principes de la primogéniture lors de la redistribution de leurs terres agricoles, virent la superficie de ces terres se rapetisser après chaque génération. Cette fragmentation, face au surcroît de la population rurale en Chine, engendra un déclin de la productivité du secteur agricole, déclin qui eut comme effet d'intensifier progressivement les vagues de famine. De plus, ces fermiers n'étaient qu'en grande majorité que des serfs ; les terres qu'ils labouaient étaient la propriété d'un petit nombre de seigneurs (Tan (et al.) (1985), p.3 ; Li (1988), p.13).

inondations des terres agricoles et les tremblements de terre, intensifiant donc la sévérité de la famine en ce pays. De plus, les inégalités sociales et économiques de l'époque - inégalités typiques d'un système féodal où la division entre les paysans/fermiers et les propriétaires/serfs s'élargissaient en réponse aux deux facteurs mentionnés ci-haut - ont culminés en une rébellion paysanne massive - la Rébellion Taiping - de 1850 à 1864⁶³. Cette vague de problèmes - soit la pression démographique, la pauvre condition économique de l'état et le climat politique instable du pays - a eut l'effet de stimuler l'exode paysan de la Chine vers l'extérieur du pays dans l'espoir que ces derniers se bâtissent une existence plus soutenable ailleurs qu'en Chine. Cet exode désespéré des paysans chinois vers - entre autres - le Canada, rendait ces derniers vulnérables aux influences et tactiques déployées par les entrepreneurs des marchés d'outremer ainsi que des recruteurs chinois de main d'œuvre⁶⁴.

Les nations occidentales de l'époque étaient encore en pleine expansion, tout particulièrement dans le domaine du commerce de l'opium et du thé, commerce qui a eut comme résultat de siphonner l'économie locale de son espèce (lingots et pièces d'argent). D'après Tan (et al.), ceci a engendré une déflation économique prononcée menant à une récession économique d'une telle sévérité que les cantons au sud de la Chine n'ont eut le choix que de se rebeller contre la dynastie chinoise au pouvoir⁶⁵. La Chine est devenue un lieu alléchant pour la matérialisation des intérêts économiques des nations capitalistes, qui ont vu en cette nation un marché potentiel très large où l'état au pouvoir était effrité et affaibli. L'occident s'est vu dans la mesure d'imposer certaines impositions économiques à l'état chinois. L'ouverture forcée des marchés chinois par les pouvoirs occidentaux, ainsi que la perte d'autonomie de l'état chinois à imposer des tarifs d'importation aux produits des pays impérialistes de l'Ouest, ont eut comme effet de faire tomber en déséquilibre les industries chinoises locales, notamment dans le domaine des textiles⁶⁶. De façon parallèle,

⁶³ Li (1988), p.3. Notons à ce point l'importance des notions récurrentes de population ou de sur chargement démographique et des pauvres conditions (sanitaires et politiques) attribuées à la nation chinoise. La position internationale des Chinois ainsi que l'image associée à la Chine sont reprises au prochain chapitre.

⁶⁴ *ibid.*, pp.14-15.

⁶⁵ Tan (et al.), (1985), p.3.

⁶⁶ Les produits textiles provenant de l'occident étaient produits à l'aide de machines. La qualité du produit occidental était meilleure que sa contrepartie chinoise et était disponible à meilleur marché que les produits chinois, qui étaient fait à la main. Cet exemple est le plus saillant, mais ce phénomène affecta aussi beaucoup d'autres domaines traditionnellement sauvegardés par l'état chinois, domaines qui ont été ouverts de façon agressive par l'impérialisme occidental (*ibid.*).

l'ouverture des territoires nord-américains nécessitait aussi une main d'œuvre nombreuse et malléable. Les lois économiques de la main d'œuvre ont fait en sorte que la direction de cet exode était canalisée, entre autres, vers la «dernière frontière» du continent nord-américain. Les paysans chinois étaient donc doublement encouragés à fuir la Chine. Les conditions de vie en Chine ont encouragé la fuite des paysans du pays, et le besoin de main d'œuvre nord-américain offrait un lieu où ces paysans pouvaient se forger une nouvelle vie⁶⁷.

2.1.2 L'arrivée des Chinois au Canada : la ruée vers l'or et l'urbanisation chinoise

La colonie britannique de l'Amérique du Nord voyait sa première vague de main d'œuvre immigrante chinoise en 1858. Ces Chinois étaient recrutés principalement dans les chantiers et mines d'or de Fraser Valley en Colombie Britannique. Pendant la période de la «ruée vers l'or», Lai et Tan (et al.) rapportent qu'il n'y avait que très peu de discrimination *évidente* envers les Chinois nouvellement arrivés en Colombie Britannique⁶⁸. En ce qui concernait le gouvernement britannique, les immigrants chinois bénéficiaient des mêmes droits, libertés et privilèges que tout autre groupe de main d'œuvre immigrante⁶⁹. Tan (et al.) expliquent ceci par le fait que, pendant l'ère coloniale, la main d'œuvre chinoise entrait en compétition que très rarement avec la main d'œuvre blanche. Tout comme les mineurs blancs, les travailleurs chinois n'étaient que des travailleurs de passage qui se déplaçaient de chantier en chantier, de mine en mine, là où l'or se trouvait⁷⁰. Les seuls incidents de violence contre les Chinois se sont manifestés aux frontières du territoire, là où les

⁶⁷ Il est important de noter que l'image des immigrants Chinois à cette époque reflétait grandement l'image qu'avaient les blancs de la Chine et de son peuple. Ceci sera repris en plus grands détails plus bas.

⁶⁸ Lai, (1988), p.25 ; Tan (et al.), (1985), p.7. Lai et Tan (et al.) rapportent que certains sentiments rancuniers étaient exhibés par la population coloniale blanche, sentiments qui étaient largement importés de la Californie et de l'Australie, d'où certains travailleurs – de races blanche et chinoise – provenaient : ces régions ont eu leur part de conflits à motif racial mais, pour la plupart, ces sentiments n'étaient pas *ouvertement* prononcés - ou même partagés - par tous les occupants de la Colombie Britannique, et certainement pas par la majorité des sujets blancs occupant ce territoire à l'époque. Cependant, comme nous le verrons au prochain chapitre, le discours racialisant derrière cette tolérance *manifeste* traite du «Chinois» de façon très différente que ce dernier propos laisserait entendre.

⁶⁹ À titre d'exemple, nous offrons le «Aliens Act» de 1861, tel que présenté par Con (et al.), (1984) : «[L'Acte de 1861 était une] loi habilitant les étrangers à posséder des biens immobiliers. [Cette loi accorda aux Chinois] les mêmes droits de propriété et d'aliénation de biens que les sujets britanniques vivant dans la colonie. Cet "Aliens Act" stipulait, en outre, que "tout étranger ayant demeuré pendant trois ans dans la colonie et qui prêtait les serments de résidence et d'allégeance, bénéficierait des mêmes droits que les sujets britanniques"» (p.43).

⁷⁰ Tan (et al.), (1985), p.7.

nouveaux dépôts d'or étaient découverts, mais ces incidents étaient plutôt rares⁷¹. Lai et Li supportent cet argument en stipulant que la mise en action des préjugés ethniques envers une minorité par une majorité au pouvoir varie en fonction des conditions socio-économiques de l'époque. Lors de la ruée vers l'or, lorsque la main d'œuvre chinoise était en demande, la discrimination envers ce groupe n'était pas bien acceptée au point de vue social⁷². Cette relation est forcément un rasoir à double tranchant : lorsque les conditions socio-économiques sont défavorables, les tensions raciales ont tendance à se faire sentir de façon beaucoup plus manifeste⁷³. Nous verrons que cette relation s'est présentée à maintes reprises – et à différents degrés – pendant l'histoire des Chinois en ce pays.

Le boom économique résultant de la ruée vers l'or en Colombie Britannique s'est atténué vers la deuxième moitié des années 1860 et la condition économique de cette colonie s'est sérieusement appauvrie. La main d'œuvre chinoise, privée d'emploi dans le secteur minier, commença à percer dans certains secteurs traditionnellement monopolisés par la main d'œuvre blanche, soit les occupations se rapportant aux ranchs, aux fermes et aux mines de charbon (pour en nommer que quelques unes). Les ouvriers de race blanche,

⁷¹ Con (et al.), (1984), rapportent que ces incidents étaient largement instigués par les prospecteurs californiens : comme nous l'avons déjà mentionné, l'hostilité envers les «Orientaux» était déjà ouvertement vive en Californie (p.16).

⁷² Lai, (1988), p.27 ; Li (1988), p.12, 23. Li écrit que les sentiments *manifestement* anti-Chinois ne suscitaient que très peu d'appui dans les deux journaux coloniaux de la Colombie Britannique de l'époque – soit le *British Colonist* et le *Victoria Gazette*. Con (et al.), (1984) ajoutent que les relations entre les blancs et les Chinois étaient presque cordiales à cette époque, que «[j']usqu'en 1878, seuls une poignée de politiciens de Victoria, de New Westminster et de Nanaimo militaient contre les Chinois» (p.43). Notons tout de même que ceci n'implique aucunement que les Chinois de cette époque étaient acceptés à part égale par la population blanche : la population chinoise était perçue, de prime abord, comme étant socialement et biologiquement inférieure à la population blanche. Contrairement à Con (et al.), nos recherches tendent à suggérer qu'il existait une tolérance paternaliste et plutôt péjorative des Chinois à cette époque (cette notion sera reprise au troisième chapitre).

⁷³ Cette affirmation est supportée par les résultats (statistiques et théoriques) de Messick (et al.), (1989) : «McCallum (et al.) (1985) discovered that [...] groups seems to have a more competitive orientation than individuals. [...] Enhanced competition appears to characterize situations in which the group members act in lockstep. These results are consistent with Turner's argument that group formation is an antecedent rather than a consequence of such effects [...]. Enhancing the group identity of one of the groups appeared to increase the competitiveness of [that] group.» (pp.62-63, d'après McCallum, D.M., Harring, K., Gilmore, R., Drenan, S., Chase, J.P., (1985), "Competition and co-operation between groups and individuals", *Journal of Experimental Social Psychology*, 21:301-320; Turner, J.C., (1987), *Rediscovering the Social Group: A Self-categorization Theory*, New York, Basil Blackwell. (La notion d'appartenance groupale sera reprise en plus grands détails au prochain chapitre).

voyant cette nouvelle migration – voire même «transgression» - ouvrière, ont vite senti leurs postes menacés⁷⁴.

La population chinoise était représentée comme étant industrielle, diligente (pourvu que leurs tâches soient simples), frugale, ayant un niveau de subsistance très modique (comparativement aux ouvriers blancs) et étant capable de compléter de menues tâches peu complexes très efficacement. Cette caractérisation reflétait essentiellement l'optique des patrons et entrepreneurs blancs qui engageaient les ouvriers chinois à bon marché. De plus, le potentiel d'une telle main d'œuvre était annoncé à grand renfort par les journaux de l'époque⁷⁵. Cependant, ce «potentiel» avait ses limites. Le thème de l'immigration était le sujet de bien des articles de journaux de l'époque : d'une part, il fallait *limiter l'entrée* des Chinois au territoire en fonction du besoin immédiat de la colonie en main d'œuvre et, d'autre part, il fallait que cette main d'œuvre ne soit acceptée au territoire que de façon provisoire⁷⁶. L'étiquette péjorative de «coolie» était communément appliquée aux travailleurs chinois, étiquette connotant leur statut comme main d'œuvre peu entraînée, temporaire, et généralement peu dispendieuse. La caractérisation de la main d'œuvre chinoise comme étant une main d'œuvre «temporaire» était généralement juste. Les immigrants chinois qui venaient travailler dans cette colonie britannique entretenaient des liens assez étroits avec leur mère patrie malgré le désarroi de l'état chinois à cette époque : ces derniers retournaient fréquemment à leur comté natal et envoyaient des fonds à leurs familles en Chine de façon régulière⁷⁷. Ces pratiques étaient caractérisées comme étant typiques d'une population exhibant - d'après les journaux de l'époque - une «*mentalité de séjour*».

⁷⁴ Si nous prenons le cas du secteur minier en 1866, les contrats miniers dans les meilleurs chantiers étaient difficiles à trouver. Les Chinois travaillant dans ce domaine étaient perçus comme étant en compétition avec les travailleurs blancs, ces derniers accusant les Chinois de compromettre les salaires établis, vu que ceux-ci travaillaient pour une fraction du salaire exigé par les ouvriers blancs (Lai, (1988), p.23, 27). Le faible standard de vie des Chinois est un facteur récurrent dans la caractérisation des Chinois et devrait être retenu en tête à ce point.

⁷⁵ Une série importante d'articles a été publiée à ce sujet dans le *British Colonist* de Victoria en 1861 (Li (1988), p.23).

⁷⁶ Anderson (1991, p.37) écrit que, dès 1859, *The Gazette* – le premier journal colonial du territoire – rapportait dans ces éditoriaux des propos reflétant la perception du statut de l'immigré chinois à l'époque. Voici un extrait exemplaire : «[The Chinese] are, with few exceptions, not desirable as *permanent settlers* in a country peopled by the Caucasian Race [sic] and governed by *civilized enactments*. No greater obstacle to the coming of the class of immigrants needed in British Columbia could be devised, than the presence of Chinamen in large numbers» (accents nôtres). La civilité des immigrants chinois, leurs nombres et leur installation permanente au pays sont des thèmes importants à garder en tête.

La population chinoise s'urbanisa de plus en plus au cours des années 1870 ; les Chinois de l'époque ont commencé à occuper des postes dans les secteurs de la restauration, des buanderies et des marchés agricoles en plein air, entrant de plus en plus en contact avec la population blanche et en compétition avec les travailleurs et marchands blancs. Toutefois, cette urbanisation était toute particulière. Elle était dense, insulaire et repliée sur elle-même : c'était la vraie genèse des quartiers chinois. Le repli sur soi-même de la population chinoise était encouragé tant par la population chinoise que blanche. Les Chinois, reconnaissant la montée progressive des tensions raciales à leur égard, certains ayant même vécu/survécu des expériences semblables en Californie, se sont regroupés collectivement afin de se protéger des retombées éventuelles issues de ces tensions. Les blancs, ne voulant pas des Chinois dans leurs quartiers, ont encouragé cet exode de façon active et explicite. Malgré ces tentatives ségrégatives, l'interaction entre la population chinoise et blanche était tout de même magistralement plus élevée qu'avant l'urbanisation chinoise. Jadis, les ouvriers chinois n'étaient, en général, qu'une masse diffuse de travailleurs se déplaçant de chantier en chantier et de site en site, n'étant qu'une main d'œuvre transitoire. L'urbanisation concentrait la population chinoise en un secteur précis qui, malgré le fait que cet endroit était mis à l'écart de la communauté blanche plus large, rendait la population chinoise plus visible à ces derniers. De plus, cette urbanisation localisée a permis à ses habitants de s'enraciner et de se collectiviser en un lieu spécifique et reconnu, tant par les Chinois que par les blancs⁷⁸.

La création des quartiers chinois n'était pas le simple résultat des tensions raciales et économiques au Canada. En se repliant sur eux-mêmes, les Chinois pouvaient plus aisément parler leur(s) langue(s) et pratiquer leurs coutumes. Il est important à ce moment de noter que l'exode chinois au Canada était beaucoup plus prononcé dans le sud de la Chine. Conséquemment, la majorité des Chinois qui ont participé à cet exode venait des

⁷⁷ Con (et al.), (1984), p.5-6.

⁷⁸ Anderson (1991, p.48) propose que cette urbanisation localisée des Chinois dans les grandes villes de la Colombie Britannique était concomitante avec la montée de la ferveur anti-chinoise dans les discours des législatures municipales et provinciales ainsi que dans la presse populaire de la Colombie Britannique. La notion la plus populaire relatant ce sentiment était celle de l'*envahissement* de la population chinoise et du surcroît de cette population au sein de la communauté blanche (cette notion centrale d'*envahissement-infestation* démographique – et, comme nous le verrons, *culturelle* – est importante à notre argument et devrait être retenue).

provinces du Guangdong et du Fujian⁷⁹ et la vaste majorité de ces immigrants était des hommes de souche paysanne. Puisque ces Chinois provenaient d'une sélection restreinte de cantons au sud de la Chine, il était plus facile pour ces derniers d'établir une forme d'organisation sociale fondée sur leurs similarités régionales *relatives*⁸⁰.

Ce rassemblement n'était pas, malgré tout, sans ses problèmes : ce repli était souvent interprété par la plupart des journaux de l'époque comme étant un refus de la part des immigrants chinois de s'assimiler à la culture et aux mœurs de la société hôte. La barrière linguistique était tout probablement le facteur le plus important de la ségrégation mutuelle de la société chinoise et blanche⁸¹. Seule une poignée de commerçants éduqués chinois était capable de communiquer en anglais de façon efficace. La compréhension de la culture et des coutumes anglo-saxonnes n'était donc pas accessible à la grande majorité de la population ouvrière chinoise vu cette impasse linguistique⁸².

⁷⁹ Une étude entreprise en Colombie Britannique en 1884-1885 examine les comtés d'origine chez 5000 Chinois nouvellement arrivés au Canada. Les résultats démontrent que la plupart de ces derniers provenaient de quatorze comtés du Guangdong : presque 64% d'entre eux venaient de la région du Siyi (littéralement, «les quatre comtés», soit les comtés du Taishan, du Kaiping, du Xinhui et du Enping – notons aussi que Taishan représente le comté d'origine de 23% des 5000 Chinois questionnés). Cette région était collectivisée en fonction de certaines similitudes entre les dialectes de ces comtés. Environ 18% des répondants provenaient de la région du Sanyi («les trois comtés», soit les comtés du Panyu, du Shunde et du Nanhai). Le dialecte de cette région se rapproche au dialecte Cantonais. Environ 8% des répondants étaient originaires des comtés du Heshan et du Zhongshan, et 6% provenaient des comtés du Zengcheng, du Dongguan et du Baoan (à l'est de la rivière Zhujiang). (Détails tirés de Li (1988), p.19 et de Lai, (1988), p.17).

⁸⁰ Ce propos, émis par Li (1988, p.72), suggère que le peuple chinois de cette époque était relativement homogène au Canada lorsque comparé à la population chinoise *en général*. Li propose que l'origine de district et de canton impliquait une allégeance et une identité commune chez les membres d'un district commun ; de plus, puisqu'une variation importante dans le dialecte existe en fonction du district d'origine de l'individu, le partage d'une langue commune entre les Chinois nouvellement implantés au Canada a encouragé, *jusqu'à un certain point*, une certaine solidarité de groupe parmi ces derniers. Li prétend que les Chinois implantés de cette époque étaient largement homogènes au point de vue culturel et linguistique *relativement au peuple chinois demeurant toujours en Chine*. Nous souhaitons clarifier un point qui nous semble impératif : cette homogénéité n'est que relative à la complexité culturelle et linguistique retrouvée *dans l'ensemble de la Chine*. De fait, comme nous l'avons mentionné à la note précédente, l'origine – et conséquemment les dialectes – étaient diversifiés dans leur ensemble. L'étude discutée à la dernière note a démontré qu'il était possible de classer les 5000 Chinois questionnés à l'intérieur de 129 regroupements de clans en fonction de leurs noms de famille, une méthode traditionnelle d'association familiale (Lai, (1988), p.17). De plus, Con (et al.) reconnaissent de façon formelle que la diversité culturelle du sud et du sud-est de la Chine est grande en soi, *indépendamment de la Chine en son ensemble* (Con (et al.), (1984), p.7). Il est central à notre argument qu'une diversité importante existe au sein de la population chinoise de l'époque au Canada. Il sera donc important de noter cette diversité tout au long de ce chapitre.

⁸¹ Tout comme les notions de civilité, de démographie et d'envahissement/d'infestation, les notions de langue et de capacité d'assimilation sont, elles aussi, très importantes au niveau thématique.

⁸² Lai, (1988), p.186. Notons aussi que le seul recours accessible aux Chinois de l'époque quant à l'apprentissage de l'anglais était l'église catholique. L'église offrait des cours d'Anglais à tout «immigré», peu importe sa race. Cependant, ce dernier, en échange, devait se convertir à la foi catholique et devait fréquenter l'école catholique. Puisque l'ouvrier chinois était typiquement «de séjour» et, conséquemment,

La concentration de la population chinoise en un district particulier engendra une certaine méfiance chez la population blanche. Cet enracinement d'une population immigrante non-blanche - qui était jadis accepté avec une certaine appréhension tant et aussi longtemps que cette population demeurerait transitoire ou «de séjour» - était perçu comme étant l'émergence d'une concentration de pouvoir (économique, politique et culturel) de la part des Chinois urbains. Lai rapporte qu'après l'entrée de la Colombie Britannique dans la Confédération canadienne en 1871, la «question chinoise» est devenue une cause politique centrale pour les politiciens de la province : de plus, Lai stipule qu'aucun politicien de l'époque ne pouvait récolter le support des masses ouvrières blanches sans attaquer - de façon publique - l'emploi de la main d'œuvre chinoise. Face à ce mouvement populaire négatif par rapport à la population chinoise, les chefs d'industrie et les commerçants blancs se sont vus forcés de dénoncer l'immigration chinoise ainsi que le recrutement de la main d'œuvre chinoise. Malgré cette prise de position publique, les employeurs blancs recrutaient tout de même la masse ouvrière chinoise, mais de façon plus privée et secrète, car celle-ci était catégoriquement plus abordable, plus malléable, et plus fiable que leur contrepartie blanche, puisque la condition de ses membres était plus précaire que celle de ces derniers⁸³.

Suivant ce courant populaire, la législature provinciale de la Colombie Britannique a privé la population chinoise du droit de vote en passant la «Qualifications and Registration of Voters Act» en 1875. Cet acte interdisait aux Chinois le droit de vote en rayant leur nom des listes électorales provinciales ; puisque les listes électorales fédérales étaient construites à partir des listes provinciales, les Chinois se sont vus privés du même élan du droit de vote au niveau fédéral⁸⁴. Tan (et al.) proposent que la justification d'un tel amendement par la législature provinciale était que les Chinois urbains, étant maintenant concentrés à l'intérieur d'une même région, pouvaient effectuer un vote en bloc. En théorie, d'après le discours de certains politiciens de la province, ceci rendait la population chinoise

avait des obligations financières en Chine ainsi qu'un faible revenu, il devait travailler de longues heures afin de garantir sa subsistance et celle de sa famille en Chine. Même s'il était en mesure d'accepter de se convertir, ce dernier n'avait souvent pas de temps à investir aux études.

⁸³ Lai, (1988), p.28-30 ; Tan (et al.), (1985), p.7.

⁸⁴ Con (et al.), (1984), p.47, 85 ; Lai, (1988), p.28. La Colombie Britannique n'était pas la seule province à bloquer le droit de vote aux Chinois : en 1908, la Saskatchewan a adopté des mesures semblables à cette dernière province. Il va de soi que la politique (nationale) est un thème récurrent à l'intérieur de notre survol historique.

sujette à l'exploitation politique par des candidats sans scrupules. On peut donc dire que la législature protégeait la population chinoise d'elle-même⁸⁵. Si les Chinois se voyaient privés de leurs droits fondamentaux de citoyenneté, ils n'étaient toutefois pas exemptés de leurs obligations en tant que citoyens : la déclaration américaine populaire citée par Louis-Joseph Papineau en 1867, «il n'y a pas de taxation légale sans représentation», ne s'appliquait évidemment pas aux Chinois de la Colombie Britannique⁸⁶. Comme nous le verrons plus bas, même si les travailleurs chinois gagnaient considérablement moins que leurs contreparties blanches tout en travaillant de plus longues journées, les Chinois devaient contribuer plus que les autres au trésor public sans avoir recours à aucune forme de voix ou de revendication politique reconnue.

2.1.3 La voie ferrée transcanadienne et la main d'œuvre chinoise

Le Canada à la fin du 19^e siècle, étant un pays en pleine expansion mais n'ayant qu'une population moyenne par rapport à sa superficie, nécessitait une masse ouvrière importante afin d'ériger son infrastructure. À l'époque, le projet national par excellence était sans doute la tentative de rejoindre la masse continentale canadienne d'un océan à l'autre au moyen d'une voie ferrée. C'est en 1877 que le journal *The Colonist* de Victoria annonçait (de façon publique) le lancement gouvernemental de ce projet à grande envergure. Un tel projet exigeait une masse ouvrière que le Canada ne possédait pas à l'époque. Malgré le fait que l'importation d'une main d'œuvre chinoise n'était pas populaire en Colombie Britannique, celle-ci était essentielle à la construction de la voie ferrée⁸⁷. Anticipant cette importation d'une main d'œuvre étrangère, les travailleurs blancs de Victoria ont établi la *Workman's Protective Association* en 1878. Cette association avait comme mandat : «[...] la protection mutuelle de la classe ouvrière de la Colombie Britannique contre le flux Chinois ; l'emploi de tous les moyens légaux pour mettre fin à leur immigration; l'assistance dans la recherche d'emplois et de moyens pour améliorer les conditions de la classe ouvrière de la province»⁸⁸. Ce groupe reflétait généralement l'opinion populaire et journalistique de l'époque. Trois plaintes principales étaient dirigées

⁸⁵ Tan (et al.), (1985), p.7.

⁸⁶ Lamonde (et al.), (1998).

⁸⁷ Hoe, (1989), p.9. De plus, Li (1988), (p.24) note que, lors de la période de construction anticipée de la voie ferrée par le gouvernement canadien, la main d'œuvre blanche travaillait dans les nouvelles industries issues du boom économique de l'époque. La main d'œuvre en générale était donc rare à ce point.

vers la main d'œuvre chinoise : elle refusait/était incapable de s'assimiler à la *culture* et aux *standards* canadiens (blancs); elle imposait une compétition injuste dans le marché du travail avec la main d'œuvre blanche; elle ne dépensait pas son salaire au Canada, le faisant plutôt parvenir aux familles en Chine⁸⁹. Anderson remarque que la plupart des travailleurs blancs de la Colombie Britannique percevaient les travailleurs chinois, et non leurs employeurs blancs, comme leurs ennemis les plus formidables. Il semblerait donc à cette époque que la lutte raciale prédominait sur la lutte des classes⁹⁰. En guise de réponse à ces plaintes, la législature provinciale a prohibé l'exploitation de toute main d'œuvre chinoise sur tout projet public provincial en 1878.

C'est pendant la période correspondant à la construction de la voie ferrée transcanadienne dans l'ouest du pays – un projet *fédéral* et non *provincial*, géré par la compagnie *Canadian Pacific Railway* (CPR) – que la vague d'immigration de main d'œuvre chinoise atteint son sommet : Entre 1881 et 1885, il est estimé qu'approximativement 17 000 travailleurs chinois sont arrivés au Canada⁹¹. La répartition démographique des nouveaux-venus chinois de cette vague d'immigration était largement semblable aux vagues d'immigration depuis 1858 : la nouvelle population immigrante chinoise était majoritairement composée d'une masse ouvrière masculine paysanne de basse classe, mais aussi d'une proportion relativement minuscule d'entrepreneurs à petit effectif et d'une petite élite marchande⁹².

Con (et al.) rapportent à plusieurs reprises que les conditions de travail de la main d'œuvre chinoise sur les chantiers de travail de la CPR étaient très difficiles. Les contremaîtres (blancs) n'adoptaient pas les mêmes mesures de sécurité avec les Chinois qu'ils adoptaient avec les blancs : le résultat inévitable était que les accidents de travail étaient généralement lourdement concentrés dans les chantiers dits «chinois»⁹³. Outre les

⁸⁸ Con (et al.), (1984), p.49. Cette association se reconstitua ultérieurement sous le titre de la *Anti-Chinese Association*.

⁸⁹ Tan (et al.), (1985), p.7.

⁹⁰ Anderson, (1991), p.37.

⁹¹ Tiré de Hoe, (1989), p.9 et de Li (1988), p.11.

⁹² Tiré de Li (1988), p.19, 58, 80 et de Tan (et al.), (1985), p.5. Li rapporte qu'entre 1885 et 1903, seulement cinq pour-cent de la population chinoise en Colombie Britannique était d'origine marchande et que moins d'un pour-cent était des femmes (largement les femmes de l'élite marchande). La population chinoise au Canada était donc généralement masculine, pauvre et non éduquée.

⁹³ Con (et al.), (1984), p.23. Il est à noter que ce taux démesuré d'accidents dans les chantiers «chinois» était interprété par les associations anti-Chinoises et les unions de travailleurs blancs comme une indication que la main d'œuvre chinoise était incompétente et dangereuse. Cette position est – comme nous l'avons mentionné

pauvres conditions de travail, les hivers canadiens ont coûté la vie à beaucoup de travailleurs chinois qui, n'étant pas équipés ni accoutumés aux hivers canadiens, ont succombé au froid, à la maladie et à la malnutrition. De plus, la plupart des Chinois qui arrivaient au Canada n'étaient pas en bonne santé après leur long voyage de la Chine. La plupart des Chinois qui arrivaient au Canada souffraient du scorbut et ceci, en plus du manque de légumes sur les chantiers de travail pendant l'hiver, provoqua la mort de beaucoup de travailleurs chinois. À titre d'exemple, Con (et al.) rapportent qu'à Yale, en 1883, il y a eut tellement de victimes chinoises que la population blanche craignait une épidémie de variole dans les chantiers chinois⁹⁴.

2.2 La période d'entrée restreinte des Chinois au Canada : 1884-1923

2.2.1 La transcanadienne terminée et la seconde vague de l'urbanisation chinoise

La voie ferrée transcanadienne a été complétée à Vancouver en 1885 et, tout comme c'était le cas vers la fin de la ruée vers l'or, la main d'œuvre chinoise recrutée par la CPR s'est retrouvée sans emploi. Cette masse ouvrière composée de plusieurs milliers de Chinois était donc laissée à ses propres moyens dans un marché de travail restreint où la main d'œuvre chinoise n'était pas vue d'un bon œil par le public blanc. Les Chinois se retrouvaient encore à entrer en compétition avec les ouvriers blancs et étaient exploités par les entrepreneurs et chefs d'industrie blancs afin de baisser les salaires des ouvriers blancs. Les Chinois étaient fréquemment employés par les commerces et industries de la Colombie Britannique en guise de « briseurs de grève ». Reprenons encore les propos de Li : la main d'œuvre chinoise est généralement tolérée lorsqu'elle répond à un besoin jugé comme étant insurmontable par l'économie canadienne. Lorsque ce besoin s'atténue, lorsque les ouvriers chinois se voient forcés de *transgresser les confins ethniques préconçus de l'aire « chinoise »* de l'emploi - soit ici le travail de chantier – et qu'ils percent dans les secteurs considérés comme étant « blancs », les animosités raciales émergent sous le blason de la

plus haut – directement opposée à celle des entrepreneurs et chefs d'industrie blancs de l'époque qui reconnaissaient l'utilité des travailleurs chinois, tant pour leur entrain au travail que pour les bas salaires que ces derniers recevaient pour leurs labeurs.

⁹⁴ Ibid., p.22-24. Con (et al.), (1984), rapportent l'ampleur de ce phénomène à l'époque, citant qu'environ 10% des Chinois arrivant au Canada d'un débarquement particulier (soit approximativement 800 Chinois) était atteint du scorbut de façon terminale. Cette situation était typique des bateaux passagers chinois. La méfiance de la population blanche à l'égard de la population chinoise s'attarderait maintenant sur des standards de santé. Cette notion récurrente de « santé », plus spécifiquement d'impureté/saleté, est à retenir et sera reprise plus bas.

«compétition injuste» entre les chinois et les blancs⁹⁵. Somme toute, une montée des sentiments «anti-Chinois» s'est fait sentir en 1884-85 et une série de discours racialisants ont conséquemment refait surface à cette époque. De nouveau, face aux pressions de l'opinion publique, la législature de l'époque a entrepris de bloquer le recrutement de la main d'œuvre chinoise, mais cette fois, au niveau *municipal*. Les Chinois se retrouvaient incapables de travailler dans certains secteurs où ils étaient jadis acceptés, tel que le secteur des services domestiques, de la restauration (où les propriétaires étaient blancs) et, de plus en plus, dans le secteur minier⁹⁶.

Les Chinois se sont donc repliés de nouveau vers les quartiers chinois. Ce nouveau repli était plus important que celui que l'on a connu lors de la fin de la ruée vers l'or puisque la population chinoise était maintenant beaucoup plus nombreuse. Les ressources des quartiers chinois étaient donc surtaxées : la famine se déplaça des chantiers aux quartiers chinois suite à la surpopulation soudaine dans ces secteurs ainsi qu'au manque d'emploi chez la population chinoise⁹⁷. Les quartiers chinois devenaient plus ou moins des ghettos ethniques. La densité élevée des habitants ainsi que la pauvreté écrasante retrouvée à l'intérieur des bornes de ces quartiers engendrait un appauvrissement des conditions sanitaires. De plus, ce nouveau rassemblement de la population chinoise dans un endroit plus restreint rendait plus évidentes (et visibles) les différences entre les coutumes chinoises et blanches : certaines pratiques étaient considérées comme étant des vices par la communauté blanche, telles que les jeux de gageures et la consommation de drogues comme l'opium⁹⁸. De plus, les conditions socio-économiques de cet environnement

⁹⁵ Li (1988), p.49. Ce concept de «transgression» est intimement lié à celui d'Anderson traitant de «la race et la place». Ce détail est à retenir lorsque nous traiterons de transgressions *culturelles*.

⁹⁶ Ibid., p.46-47.

⁹⁷ Lai, (1988), p.48-49. Lai écrit que les Chinois n'ayant pas les ressources nécessaires pour retourner en Chine - soit la grande majorité d'entre eux - étaient pris au dépourvu. Beaucoup de ces derniers n'avaient plus d'emploi et flânaient dans les petites villes et villages parsemés tout au long de la transcanadienne. Ces derniers étaient forcés, par l'emprise de la famine, de se nourrir de légumes en état de décomposition avancée et de saumon pourri. Ces conditions, comme nous le verrons, ont été insérées à l'intérieur du discours qui racialisait les Chinois.

⁹⁸ Notons toutefois que la consommation d'opium était illégale en Chine aussi. Toutefois, les tentatives d'atténuer la consommation de cette drogue au sein de l'état chinois n'ont pas porté fruit, même lorsque la peine de mort a été appliquée pour la consommation et la vente de cette drogue en ce pays. Cependant, il est important de noter que l'opium n'est pas devenu un problème important en Chine que lorsque cette drogue a été introduite au pays par les marchands européens vers la fin du 18e siècle. Le conflit entre les marchands européens et l'état chinois a culminé en une série d'incidents surnommés «la Guerre de l'opium». La défaite de la Chine aux mains des Anglais dans cette «guerre» a eu comme résultat la concession de l'île maintenant

encourageaient les cas d'actes criminels tels que la prostitution, les meurtres, les vols, les enlèvements et les assauts. Les domaines de l'hygiène et du vice/crime devenaient des thèmes de plus en plus populaires dans la racialisation de la population chinoise.

Con (et al.) écrivent qu'en plus du surpeuplement dans les quartiers chinois, ces secteurs n'étaient pas munis de systèmes d'égouts efficaces – si ces systèmes existaient du tout - tant pour l'évacuation des eaux de pluie que pour celle des ordures. Ceci causait effectivement des problèmes de santé pour les Chinois⁹⁹. Suite aux peurs d'épidémie dans la population blanche, des inspecteurs municipaux et provinciaux se sont acharnés à examiner la situation sanitaire des quartiers chinois. Tan (et al.) rapportent que ces inspecteurs décrivaient couramment les installations chinoises comme étant dépouillées, encrassées et non hygiéniques. Les Chinois vivaient comme «des rats d'égouts» et posaient «de graves dangers à la santé de la population blanche». Cette image du «Chinois malpropre» était principalement exploitée par les petits commerçants blancs qui établirent régulièrement un lien entre ce manque de propreté, du danger de la contagion/de l'épidémie et du standard de vie inadéquat des Chinois avec la compétition injuste entre les entreprises blanches et chinoises. La population blanche était encouragée à rester fidèle à leur race en ne fréquentant que les entreprises «blanches»¹⁰⁰. Cette différenciation du peuple Chinois en fonction de leur «style de vie» était une arme fréquemment exploitée par les médias, les politiciens et les groupes anti-Chinois afin de démontrer l'incapacité de ce peuple de *s'assimiler aux coutumes et mœurs «canadiens»*¹⁰¹.

Le «style de vie» chinois et les discours anti-assimilationnistes comprenaient aussi une composante éthique : les valeurs et morales chinoises étaient remises en cause lorsqu'il était question des notions de «vices». Comme nous l'avons mentionné, les offenses les plus communément reconnues comme étant «typiquement chinoises» étaient la prostitution, les jeux à gageure et la consommation d'opium. L'image des Chinois qui était construite à

connue comme Hong Kong à ces derniers par l'entremise du Traité de Nanking en 1842. Tiré de Booth, (1990), pp.46-47 ; Dubro, (1992), pp.19-22.

⁹⁹ En 1899-1890 à Vancouver, la tuberculose pulmonaire était la cause de décès la plus répandue chez les Chinois. Con (et al.), (1984), p.66.

¹⁰⁰ Tan (et al.), (1985), p.12. Con (et al.), rapportent aussi que les journaux de l'époque étaient instrumentaux à la propagation de cette image. À titre d'exemple, un article tiré du *Daily News Advertiser* a été cité : «GARE À LA LÈPRE ! Un lépreux circule librement dans le quartier chinois. Voir l'avis donné par le docteur Carroll au conseil municipal. Pourquoi ne pas donner votre clientèle à la CYCLONE LAUNDRY, la seule blanchisserie de la ville tenue par des Blancs ? » (tiré de façon textuelle de Con (et al.), (1984), p.67).

partir de ces derniers critères catégorisait la population chinoise comme étant «immorale et dégradée», somme toute, comme étant dégénérée¹⁰². Les Chinois étaient perçus comme des trafiqueurs d'opium et de femmes – tant blanches que chinoises. L'opium et la prostitution posaient de vrais problèmes pour la communauté chinoise, mais ce phénomène masquait le fait que la population blanche représentait elle aussi une part importante de la clientèle de ce commerce illicite¹⁰³. Quant à la pratique répandue des jeux à gageures, celle-ci représentait une activité socialement acceptée et normale en Chine; les notions de la chance, du jeu et du destin sont des notions fondamentales à l'ethos chinois¹⁰⁴. Li propose que ces activités - la consommation d'opium, la prostitution et le jeu – étaient des sources importantes – voir même principales – d'intégration sociale au sein de la communauté chinoise¹⁰⁵. Le sentiment d'isolement et l'absence de toute présence familiale que vivaient les travailleurs chinois de l'époque ont fait en sorte que ces travailleurs cherchaient un refuge commun à leurs calamités partagées. Les Chinois, n'ayant accès aux divertissements réservés aux blancs, se divertissaient au sein de leur propre communauté en pratiquant des activités qui étaient répandues dans leur pays natal à l'époque.

2.2.2 Phase initiale de la législation anti-Chinoise

Les conditions de vie et les pratiques sociales retrouvées à l'intérieur des quartiers chinois étaient donc perçues par une grande proportion de la population blanche à l'est des Rocheuses comme étant disgracieuses¹⁰⁶. Une panique morale s'empara progressivement

¹⁰¹ Le thème «assimilation» est à retenir puisqu'il sera repris à plusieurs reprises par la presse écrite d'hier et d'aujourd'hui – de façon *explicite* ou *implicite*, mais toujours de façon *régulière*.

¹⁰² Lai, (1988), p.195.

¹⁰³ Con (et al.), (1984), pp.69-70. Ces derniers écrivent aussi que les Chinois étaient blâmés – et le sont encore, largement – d'avoir introduit la consommation de l'opium au Canada lors de l'immigration en masse de ces derniers au territoire de la Colombie Britannique dans les années 1880. Les faits contredisent cette affirmation puisque l'importation de cette drogue dans les centres urbains débuta au moins dix ans avant la construction de la transcanadienne. Si nous appliquons les arguments de Lai à ce dernier propos, cette perception a peut-être émané du boom des salons d'opium après 1887, date à laquelle le gouvernement américain prohiba à tout Chinois d'importer l'opium aux États-Unis, et à tout Américain de faire le trafic de cette drogue en Chine. La contrebande d'opium s'est répandue de façon dramatique au Canada après cette date et les gouvernements de la Colombie Britannique et du Canada, bien qu'ils condamnaient publiquement le trafic et la consommation non-médicale de l'opium, soutiraient des taxes importantes des importateurs de cette drogue. Ce n'est qu'en 1908 que le trafic de l'opium a été jugé illégal au Canada (Lai, (1988), pp. 220, 222).

¹⁰⁴ Con (et al.), (1984), p.71. Se référer aussi à l'ouvrage d'Oxfeld (1993). Le loisir est donc aussi un thème récurrent dans notre survol historique.

¹⁰⁵ Li (1988), p.81.

¹⁰⁶ Con (et al.), (1984), rapportent que des éditoriaux, dont le contenu portait sur l'immigration chinoise - généralement, de façon négative – apparaissaient de plus en plus dans les journaux à l'Est du Canada (notons

des blancs à cette époque, qui voyaient l'arrivée de plus en plus de Chinois au pays comme *une atteinte à leur style de vie, à leur culture et à leur moralité*; l'immigration chinoise représentait de plus en plus l'expansion du paganisme et de l'immoralité. Cette optique permettait aux législateurs de l'époque - des années 1880 à 1920 - de fonctionnaliser et de justifier la notion «d'infestation ethnique localisée»¹⁰⁷. Une fois la construction de la voie ferrée transcanadienne terminée, une batterie successive de lois et de réglementations ont été établies dans le seul but de décourager l'immigration chinoise : deux commissions royales - en 1885 et en 1902 - ont été mises sur pied afin d'étudier l'impact de l'immigration chinoise au Canada. Comme prévu, les trois grands piliers agissant comme fondation à l'argument d'exclusivisme de l'époque étaient le travail/l'emploi, la santé et le crime/vice.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les travailleurs chinois étaient longuement considérés par les entrepreneurs et industriels comme étant des commodités fort profitables. De fait, certains relevés du rapport de la Commission royale de 1885 indiquent que les Chinois étaient considérés par ces derniers comme l'équivalent d'une pièce de machinerie ou du bétail. Ils étaient perçus comme étant des «machines humaines» ayant une grande valeur d'usage lorsque d'autres sources de main d'œuvre n'étaient pas disponibles. De plus, il était jugé avantageux de reléguer certaines tâches jugées «indignes et ignobles» aux Chinois : les citoyens blancs profiteraient de cette liberté en appliquant plus profondément leurs capacités intellectuelles, biologiques et culturelles supérieures à des tâches plus ambitieuses et vertueuses. Cette vision paternaliste et péjorative des Chinois considérait le travail manuel de base comme étant le seul travail que ces ouvriers pouvaient accomplir, puisque ces derniers ne possédaient pas une aptitude égale à celle des blancs¹⁰⁸.

Cependant, malgré cette reconnaissance partielle du travail chinois, la Commission, se basant sur les commentaires de certains chefs d'industrie de la province ainsi que ceux de la plupart des petits commerçants et chef d'union blancs, a décidé que les immigrants

en particulier trois journaux puissants de Toronto, soit le *Telegram*, le *World* et le *Globe*, ainsi que le *Herald* d'Ottawa) (p.51).

¹⁰⁷ Anderson, (1991), p.5. Notons aussi que Con (et al.), (1984), écrivent que des mesures législatives à ampleur nationale - notamment le «Chinese Restriction Act» - ont été adoptées par le Congrès américain en 1882 afin de stopper l'immigration chinoise; ces derniers proposent que ces mesures américaines ont eu comme effet «d'encourager la montée de l'opposition [de l'immigration chinoise] au Canada» (p.51). Comme fut le cas auparavant, la législation demeure un thème fortement lié à la «question chinoise». Ce thème récurrent mérite donc d'être retenu.

chinois, quelle que soit leur classe ou leur statut, avaient excédé leur utilité en Colombie Britannique. Le sentiment général était que le Canada possédait déjà une main d'œuvre chinoise suffisante pour répondre à tout besoin éventuel du marché de la province et que d'importer une main d'œuvre chinoise supplémentaire mettrait en péril certains emplois réservés aux blancs. La dernière vague d'urbanisation chinoise appuyait fortement cet argument puisque les Chinois urbains, à faute d'emploi dans les quartiers chinois, s'infiltraient peu à peu dans certains secteurs traditionnellement «réservés» aux blancs. De plus, les membres de la Commission étaient concernés par les conditions sanitaires et l'immoralité typiquement retrouvées dans quartiers chinois : si l'on ne ralentissait pas l'immigration – et la concentration plus accrue – des Chinois dans les centres urbains de la province, ne jouions nous pas avec les vies – tant corporelles que spirituelles - des citoyens/nés canadiens/nés? La Commission a donc décidé de recommander l'établissement de règlements sanitaires et criminels plus stricts lorsqu'il s'agissait des quartiers chinois¹⁰⁹. Des lois bannissant les pratiques d'enterrement chinois ont été implantées, et une série de réglementations interdisant l'exploitation *non médicale* de l'opium ont été appliquées dans la province suite aux recommandations de la Commission¹¹⁰. De plus, des mesures visant à décourager les Chinois de s'installer de façon permanente dans la province ont été introduites : on interdit aux Chinois d'acquérir tout terrain vendu par la Couronne et leurs logements devaient accorder une superficie

¹⁰⁸ Détails tirés d'Anderson, (1991), pp. 35-36 et de Li (1988), p.25. Voir aussi la note 72.

¹⁰⁹ Con (et al.), (1984), p.56. Notons un exemple saillant : la coutume cantonaise d'exhumation. Les Chinois de Victoria et de Vancouver exhumaient leurs morts après une période de sept ans. Après avoir nettoyé les dépouilles pour n'en conserver que les os, ils expédiaient ces cadavres à l'hôpital Tung Wah de Hong Kong, hôpital qui se chargeait de livrer ces restes à la famille immédiate du décédé. Cette coutume froissait les sensibilités de la population blanche sur deux fronts. Premièrement, au point de vue sanitaire, les Occidentaux trouvaient dégoûtant la pratique de l'exhumation, citant à tort et à travers que de telles pratiques étaient malpropres. Deuxièmement, cette pratique était jugée inhumaine et immorale par la population blanche – largement protestante ou catholique. Citons le *Colonist*, en 1883 : « [... les Chinois] pratiquent leurs rites païens jusque dans cette enceinte sacrée, abusant de la liberté religieuse [...] » (tiré de Con (et al.), (1984), p.67). Suite à cette pression, des mesures législatives ont été prises, mesures qui ont eut l'effet de rendre plus difficile la pratique de l'exhumation. L'impression qu'ont les blancs des coutumes «typiquement» chinoises (tant curieuses et intéressantes qu'immorales et repoussantes) est aussi un thème récurrent qui mérite une attention particulière.

¹¹⁰ Ironiquement, les médecins (blancs) pouvaient encore distribuer cette drogue. Parallèlement, pendant le XIXe siècle, les vertus de l'opium dans le milieu médical occidental devenaient plus importantes et répandues. L'opium était le remède «miracle» pour une grande gamme de malaises et de maladies et était socialement accepté lorsqu'il était prescrit par l'institution médicale. Citons Thomas Beddoes, docteur et autorité reconnue des XVIIIe et XIXe siècles en anthropologie médicale et en politique médicale contemporaine : «This proliferation of "drugs in hands not taught their use" was specially disgraceful. "Beware how you play the doctor's part" [...]» (d'après Porter, (1992), p.72).

minimale pour chaque habitant. Ces démarches tentaient de gonfler le standard de vie des Chinois en les réduisant au statut de locataires et en minimisant leur capacité de partager leur logement avec d'autres Chinois démunis¹¹¹. La population chinoise était maintenant considérée – formellement et officiellement – comme n'étant plus désirable ou profitable à la population blanche du Canada.

Les propos émis en 1885 étaient en grande partie reflétés dans les conclusions de la Commission royale de 1902. Cependant, si nous nous fions aux conclusions avancées par cette nouvelle commission, une autre facette de la caractérisation des Chinois a été insérée à l'intérieur du discours racialisant de l'époque. Les Chinois n'étaient plus simplement que des «machines humaines», ne représentant qu'un danger *passif* aux mœurs des blancs : ils se voyaient maintenant conférés un rôle *actif* dans la dégradation du style de vie «canadien». Cette population pouvait *corrompre et infecter* les citoyens blancs avec ses coutumes et pratiques barbares. L'optique paternaliste était donc remplacée par celle de la panique morale (à grande échelle)¹¹². Anderson décrit cette nouvelle optique à partir d'un résumé des conclusions émises par cette commission :

«[The Chinese] come from southern China ... with customs, habits and modes of life *fixed and unalterable*, resulting from an ancient and effete civilisation. They form, on their arrival, a community within a community, separate and apart, a foreign substance within but not of our body politic, with no love of our laws or institutions; a people that *cannot assimilate* and become an integral part of our own race and nation. With their habits of overcrowding, and an utter disregard for all sanity laws, they are a continual menace to health. From a moral and social point of view, living as they do without home life, schools or churches, and so nearly approaching a servile class, *their effect upon the rest of the community is bad ...* »¹¹³ (accents nôtres)

Les conclusions émises suite à ces deux commissions ont servi de tremplin aux efforts d'exclusion des groupes anti-Chinois et de certains législateurs, situant et raffinant plus clairement le discours racialisant de l'époque. Des mesures préventives ont été prises afin de minimiser l'entrée des Chinois au Canada, mais aussi afin de restreindre l'exposition de la population blanche à ces derniers. Un droit d'entrée – ou «head tax», soit

¹¹¹ Tan (et al.), (1985), p.8. La vente de terrains aux acheteurs chinois générait une grande controverse dans les journaux de l'époque; Anderson (1991) rapporte que la vente de deux lots de la ville de Vancouver à quelques acheteurs chinois en 1886 a provoqué un sentiment d'indignation dans la population blanche, du moins, si nous nous fions aux nouvelles rapportées dans le *Vancouver World*, le *Herald* et le *Vancouver News* (p.64). Le thème du logement se trouve aussi à être un thème récurrent important dans notre analyse.

¹¹² En plus de cette capacité d'*infecter* la population blanche, la panique morale de l'époque était aussi une réaction à la montée des organisations et associations chinoises de l'époque. Ce détail sera repris en plus grande profondeur à la section 2.2.3.

une somme obligatoire à déboursier afin d'être admis au pays - était exigé des immigrants chinois : la somme exigée par cette taxation monta de \$10 en 1884, à \$50 en 1885, à \$100 en 1900, et finalement à \$500 en 1904¹¹⁴. Les Chinois demeurant en Colombie Britannique se sont aussi vu privés du droit de poursuivre des études scolaires : en 1901, les enfants chinois étaient considérés par les conseils scolaires provinciaux comme étant malpropres, désorganisés et ineptes. Lai écrit que les conseils scolaires considéraient que les enfants chinois posaient un danger tangible aux enfants blancs au point de vue sanitaire, mais aussi qu'ils encourageaient chez les autres élèves de mauvaises habitudes¹¹⁵. Conséquemment, les coûts liés à l'éducation des enfants chinois étaient perçus comme étant un gaspillage de ressources précieuses. Afin de bloquer l'entrée des enfants chinois aux écoles de la province, les conseils scolaires de l'époque, armés des conclusions émises par la Commission royale de 1902, ont pris des mesures draconiennes afin de restreindre l'entrée de ces étudiants en exigeant que ces derniers devaient maîtriser l'Anglais avant d'être admis à l'école (1907) et qu'ils devaient être nés au Canada pour tenter d'accéder aux écoles publiques (1908)¹¹⁶. En somme, l'entrée des Chinois au Canada était rendue plus difficile et onéreuse, leur capacité de trouver un emploi et de se loger une fois admis au Canada – tant dans les secteurs traditionnels que dans les autres secteurs dominés par les blancs – était minimisée, et leurs droits d'exploiter les ressources et services publics ont été restreints.

2.2.3 Les organisations chinoises

¹¹³ Anderson, (1991), p.73. La notion de l'immutabilité culturelle de la race chinoise sera reprise au prochain chapitre.

¹¹⁴ Hoe, (1989), p.10; Li (1988), p.29, 30, 85. Li explique que cette approche diminua le *taux de croissance* de l'immigration chinoise entrant au Canada, mais n'arrêta pas le *nombre* de Chinois immigrant au pays (p.85). Tan (et al.) expliquent ceci par le fait que, lorsqu'il y avait des pénuries de main d'œuvre en Colombie Britannique, certains entrepreneurs et recruteurs de main d'œuvre canadiens avançaient des sommes d'argent aux recruteurs de main d'œuvre chinois. Cette approche était profitable puisque les ouvriers recrutés devaient repayer cette somme à partir de leur menu salaire. Cependant, puisque les conditions au Canada étaient nettement meilleures qu'en Chine, une source inépuisable de main d'œuvre chinoise était toujours disponible aux entrepreneurs et recruteurs (Tan (et al.), (1985), p.8).

¹¹⁵ Lai, (1988), pp.236-237. Afin de démontrer l'exagération de la notion «d'influence négative» et de «danger tangible» qui était perçue à l'égard des enfants chinois – voir même des Chinois en général – notons tout simplement qu'à Victoria, en 1901, seulement que 16 enfants chinois étaient enregistrés dans les écoles publiques de la région. De plus, la proportion d'enfants par rapport aux adultes au sein de la population chinoise était très basse vu que la vaste majorité des Chinois au Canada étaient des ouvriers adultes mâles célibataires (Li (1988), p.32). La position des Chinois face aux services sociaux (canadiens, mais aussi *chinois*) est aussi un thème récurrent dans notre survol historique.

¹¹⁶ Lai, (1988), pp.236-237.

L'exclusion institutionnelle que vivaient les Chinois de cette époque a poussé cette population à se replier encore plus fortement sur elle-même. Cependant, il ne faudrait prétendre que ces derniers n'agissaient que de façon passive ou simplement réactive face aux démarches de la population blanche. Depuis leur arrivée au Canada en 1858, les Chinois établissaient des réseaux organisationnels afin de se protéger, tant de leurs confrères que des citoyens blancs. Un des moyens traditionnels d'engendrer un tel type de réseau était de s'organiser de façon interne à travers des associations de clans : pour devenir membre d'un clan, un titulaire devait porter le même nom de famille que celui du clan en question et payer une menue cotisation¹¹⁷.

Initialement, dans les années 1860, deux types d'organisations prédominaient dans les chantiers et les quartiers chinois émergents de l'époque : les *jiefang* – ou «associations de rue», généralement regroupées par localisation géographique et/ou linguistique - et les sociétés secrètes – les organisations Triades, Tong et Hong/Hung. En 1862, l'organisation ayant la plus grande ampleur au Canada, représentant la notion typique de société secrète, était la Chee Kung Tong (CKT), ou les Franc massons chinois. L'objectif principal de cette société était de maintenir des relations amicales entre les ouvriers chinois et d'organiser les efforts de ces ouvriers afin de maximiser les profits chez la population chinoise entière. La CKT permettait à la communauté chinoise de régler ses problèmes et ses conflits de façon interne, sans l'intervention des autorités blanches qui, généralement, étaient très peu sympathiques lorsqu'ils arbitraient des causes chinoises. De plus, dans les temps plus difficiles, cette société facilitait la redistribution de vivres, d'argent et de logement adéquat – par l'entremise des cotisations de ses membres et des profits provenant du jeu - pour les ouvriers n'ayant pas d'emploi ou n'ayant que peu de fonds. La CKT contrôlait généralement la grande majorité des maisons de débauche et de jeux ainsi que les salons d'opium des centres urbains¹¹⁸.

¹¹⁷ Con (et al.), (1984), p.79; Hoe, (1989), p.19. Con (et al.) nous indiquent que les Chinois présumaient que le nom de famille indiquait, de façon implicite, qu'un lien familial existait entre les individus partageant ce nom. Même s'il n'existait aucun lien sanguin direct, les Chinois estimaient qu'un tel lien aurait existé chez leurs ancêtres lointains. Voici pourquoi certaines associations pouvaient voir leur liste de membres chiffrer à plusieurs milliers d'adhérents. Comme nous le verrons, les organisations et associations «ethniques» chinoises sont des thèmes récurrents dans notre analyse.

¹¹⁸ Con (et al.), (1984), p.30; Lai, (1988), p.40; Tan (et al.), (1985), p.5. Malgré le fait que les jeux de gageure étaient considérés par le public et la législature blanche comme étant formellement – moralement et légalement – interdits, les autorités de l'époque toléraient généralement les maisons de jeux, puisqu'une

La ségrégation que vivaient les Chinois de l'époque exigeait un certain degré de coopération entre les ouvriers chinois. La présence et l'influence de la CKT et des associations de clan encourageaient ces ouvriers à s'organiser face à leurs employeurs blancs. Ces derniers s'apercevaient graduellement que le leadership et l'organisation étaient des outils importants lors des négociations avec leurs patrons de chantier; les Chinois ont commencé à former des unions d'ouvriers et ont exploité des tactiques de grève et d'insurrection de plus en plus efficaces chez les blancs afin de minimiser les abus qu'ils vivaient au travail : graduellement, la prolifération de ces types d'organisations s'accéléra¹¹⁹.

Con (et al.) rapportent «[qu'] avant les années 1880, les organisations chinoises se multiplièrent. Cet essor ne passa pas inaperçu aux yeux des petites minorités de blancs qui faisaient tout en leur pouvoir pour expulser les Chinois»¹²⁰. Puisque cette gamme diverse d'associations et de sociétés remettait en question certaines pratiques couramment exploitées par les employeurs blancs, et qu'elle organisait différents groupes de travailleurs chinois en unités collectives, certaines entités blanches – notamment, les nouvelles organisations anti-Chinoises et anti-Orientales – commençaient à intégrer cette collectivisation chinoise au sein du discours racialisant les Chinois. L'organisation des Chinois était perçue de plus en plus comme une menace; puisque certaines organisations chinoises *étaient impliquées dans certaines activités illégales et/ou immorales*, les organisations chinoises, dans leur ensemble, étaient liées de plus en plus à l'image de sociétés secrètes, mystérieuses et criminelles, où la création de réseaux criminels était monnaie courante. Cette image n'était pas encore établie et raffinée *de façon explicite*; toutefois, l'image était exploitée par certaines unions de travailleurs et groupes anti-Chinois de l'époque.

grande partie des profits générés par cette pratique supportaient les services sociaux de la communauté chinoise (Tan (et al.), (1985), p.12).

¹¹⁹ Tan (et al.), (1985), pp.5, 10-11. Le mythe de la docilité et de la passivité des travailleurs chinois était maintenant remis en question. Voici quelques exemples parmi plusieurs : en 1878, les ouvriers chinois ont refusé de travailler sur des projets provinciaux suite aux tentatives du gouvernement de la Colombie Britannique d'exiger aux travailleurs chinois de se procurer une licence de travail de \$10, renouvelable à chaque 4 mois, dû au seul fait que ces travailleurs étaient Chinois. En 1881, les Chinois travaillant sur la transcanadienne ont fait émeute lorsque les entrepreneurs ont tenté d'extraire une commission plus élevée des salaires de ces travailleurs. Con (et al.), (1984), rapportent que cette multiplication d'organisations et d'associations a vu son sommet entre 1911 et 1923 (p.135). Cet activisme plus prononcé sera repris plus bas.

¹²⁰ Con (et al.), (1984), p.41.

Lorsque la voie ferrée transcanadienne a été complétée en 1885 et que le chômage, la pauvreté et la famine accablaient la population chinoise, une organisation régionale a vu le jour afin de remédier à cette situation : la Chinese Consolidated Benevolent Association (CCBA). Ses tâches ressemblaient aussi à celles décrites pour la CKT, les associations de clans et les unions. Cette organisation avait comme mandat de rassembler les différentes sociétés et associations chinoises de la Colombie Britannique en un tout cohésif afin de représenter la population chinoise entière à la province pour revendiquer les droits des Chinois de façon plus efficace¹²¹.

2.2.4 La population chinoise et le conflit politique chinois

Malgré le fait que la communauté chinoise démontrait une forte solidarité envers ses membres dans les temps de misère, la population chinoise n'était pas pour autant organisée de façon monolithique. En dépit du fait que la population chinoise s'organisait de plus en plus efficacement et que ses sociétés et associations établissaient des réseaux entre elles-mêmes, cette population n'avait pas d'organisation maîtresse gérant cette variété de différents réseaux. Le grand projet de la CCBA de représenter toute la population chinoise – incluant toutes ses sociétés et associations – a été contrecarré par la CKT. La CKT s'opposa à la CCBA pour deux grandes raisons : premièrement, elle ne voulait pas céder ses profits, son influence et son importance au sein des petites communautés parsemées partout en Colombie Britannique ainsi que dans les grands centres urbains du Canada; deuxièmement, la CKT ne partageait pas la même position politique que la CCBA¹²². Cette dernière organisation appuyait la dynastie Qing et recueillait des fonds des ouvriers chinois au Canada afin de remplir les coffres des dirigeants de ce régime qui combattait les mouvements révolutionnaires qui accablaient cet état. Par contre, les fonds que relevaient la CKT alimentaient les efforts des révolutionnaires de l'époque.

Les dons considérables qui ont été acheminés par les Chinois du Canada ont su tantôt maintenir la dynastie Qing au pouvoir, tantôt encourager les insurrections populaires contre cette dynastie. Tout ceci a culminé à la défaite éventuelle de ce régime en octobre, 1911, annonçant ainsi l'entrée au pouvoir de Sun Yat-sen et de la République de Chine. Toutefois, cette nouvelle république était lourdement divisée entre les conservateurs et les

¹²¹ Con (et al.), (1984), pp.36-37; Hoe, (1989), p.16; Tan (et al.), (1985), p.5.

¹²² Con (et al.), (1984), pp.39, 176; Tan (et al.), (1985), p.5. Comme nous le verrons, la politique internationale est un thème récurrent très important qui devrait être retenu.

militaristes¹²³. Un nouveau parti politique naquit – le Kuomintang (KMT) – et ce parti s’est établi de façon formelle au Canada sous le nom de «Ligue nationaliste chinoise». Les membres de la CKT, s’attendant à plus qu’un simple remerciement de Sun, se sont sentis provoqué lorsque les membres du nouveau parti minimisèrent l’importance de la part qu’avait jouée la CKT dans la révolution chinoise. De plus, les membres de la CKT n’ont pas été considérés lorsqu’il était question de former le nouveau parti du KMT. Des frictions intenses entre ces deux groupes ont émergé face à cette situation, et ces frictions découlaient souvent en violence entre les membres de ces deux différentes associations au Canada¹²⁴. Beaucoup de petites communautés chinoises étaient dominées soit par la CKT, soit par la KMT. Dans les grands centres urbains, lorsque ces deux factions étaient présentes, le conflit était monnaie courante.

Ces conflits n’étaient pas toujours à si grande échelle ; des rivalités entre les différents clans existants au Canada entraînaient souvent des conflits violents, et ce, tout particulièrement dans les petits centres, villages et chantiers. Certains clans tentaient de monopoliser certaines régions, empêchant les Chinois qui ne partageaient pas leur affiliation familiale, linguistique et/ou politique d’être employés dans certains métiers. Comme Con (et al.) l’expliquent «Des immigrants répondant presque tous au même patronyme essayaient d’accaparer les quelques activités ouvertes aux Chinois, au détriment de leurs compatriotes. C’est ainsi que, parfois, deux groupes aux patronymes différents exportaient avec eux d’anciennes querelles de clan et de famille, ce qui explique les troubles qui ont agité les communautés chinoises au Canada»¹²⁵. Ces différents groupes étaient donc munis de milices, tant pour les protéger de la société blanche que pour se frayer et maintenir une place parmi d’autres groupes chinois concurrentiels.

La politique était donc d’une grande importance pour les Chinois au Canada; ces derniers étaient affectés de façon profonde par les événements qui se produisaient en Chine. Les différentes factions qui étaient créées en fonction de ces événements ont engendré certains sentiments de haine et de désarroi parmi les Chinois politisés. Il est donc faux de généraliser que la population chinoise au Canada s’occupait toujours des leurs ou qu’ils

¹²³ Con (et al.), (1984), pp.105-106; Li (1988), p.78.

¹²⁴ Ibid., pp.106-107. La violence *entre Chinois* est une thématique très familière dans l’appréhension de l’image chinoise qui refait surface de façon régulière au cours de l’histoire des Chinois en ce pays.

¹²⁵ Ibid., pp.94-95.

étaient tous organisés en fonction d'un réseau international. Le paradoxe organisation/conflit des factions politisées chinoises était exploité par les groupes anti-Chinois en fonction du *contexte* de leur discours racialisant : les Chinois étaient tantôt une multitude d'individus organisés et réglementés par les sociétés secrètes de façon mystérieuse et conspiratrice, et tantôt une masse chaotique et désorganisée de petits clans et d'associations barbares qui se chicanaient incessamment entre eux¹²⁶.

2.2.5 La migration chinoise à travers le Canada

Puisque la condition de vie et les tensions raciales devenaient de plus en plus difficiles pour les Chinois en Colombie Britannique, il n'est pas surprenant que certains de ces derniers se soient déplacés vers l'est du pays afin d'échapper aux conflits qui aient existé dans cette province. Malgré le fait que l'emploi hors de cette province n'était pas totalement ouvert aux travailleurs chinois de l'époque, la législature des autres provinces canadiennes n'était pas aussi draconienne qu'elle ne l'était dans l'Ouest¹²⁷ : les Chinois avaient encore le droit de vote¹²⁸, ils pouvaient pratiquer certaines professions dont ils étaient exclus en Colombie Britannique¹²⁹, et le système de taxation était plus égalitaire.

Cette migration a vu ses débuts – en majeure partie – au fur et à mesure que la construction de la voie ferrée transcanadienne s'achevait, soit vers 1881-1884¹³⁰. Si nous étudions la situation en Ontario, Con (et al.) citent que «[même] avant l'achèvement de la voie ferrée, il y avait des Chinois à Toronto, une centaine dans les années 1890 [...] De petites communautés chinoises étaient éparpillées dans d'autres villes ontariennes comme Kingston, London, Hamilton, Sudbury, Timmins, North Bay, Windsor et Ottawa [...]»¹³¹. Alors que le recensement canadien de 1881 rapportait que plus de 99% de la population chinoise habitait en Colombie Britannique, en 1911, les Chinois se retrouvaient partout au pays – sauf au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest – et qu'à cette date, 70% des Chinois au Canada se retrouvaient en Colombie Britannique¹³². Des communautés

¹²⁶ Ceci sera repris de façon plus explicite plus bas, mais la notion de mise en contexte du récit racialisant est une notion à retenir.

¹²⁷ Li (1988), p.51; Tan (et al.), (1985), p.8.

¹²⁸ Voir note 84 pour une exception à cette règle.

¹²⁹ En Ontario, ces derniers pouvaient même accéder aux professions d'avocat, de pharmacien et de comptable, postes qui étaient traditionnellement réservés aux blancs (Con (et al.), (1984), p.132).

¹³⁰ Hoe, (1989), p.11.

¹³¹ Con (et al.), (1984), p.93.

¹³² Con (et al.), (1984), p.93; Lai, (1988), p.33.

chinoises importantes – ayant mille habitants et plus – étaient maintenant établies au sein des deux plus grands centres urbains à l’est du pays, soit à Montréal et à Toronto¹³³.

Cette migration a eu ses effets sur la perception de la population blanche hors de la Colombie Britannique à l’égard des Chinois au Canada. Tout comme leur contrepartie à l’ouest des Rocheuses, la tolérance des blancs de l’est diminuait rapidement plus la présence chinoise dans leurs villes augmentait et se faisait sentir par ces derniers. Les Chinois n’étaient plus un problème uniquement pour les habitants blancs de la Colombie Britannique : ils devenaient progressivement un problème *pour le reste du pays*. Là où la Colombie Britannique trouvait jadis difficile sa tâche de convaincre les autres provinces et le gouvernement fédéral du «problème chinois», dès que les Chinois se sont dispersés à l’ampleur du pays après la finalisation de la voie ferrée transcanadienne, cette tolérance – voir même indifférence – rencontrée dans le reste du pays s’est transformé assez rapidement. De façon presque parallèle à la migration chinoise pan-canadienne, la population blanche devenait progressivement plus susceptible aux slogans anti-Chinois et aux stéréotypes provenant de l’ouest du pays¹³⁴.

2.2.6 Préambule à la période d’exclusion des Chinois

Les quartiers chinois, lieux mystérieux et dangereux au sein des centres urbains canadiens, étaient de plus en plus le sujet *d’articles sensationnels* dans les médias de l’époque. Anderson rapporte que les Chinois étaient ridiculisés de façon régulière dans la presse écrite de Vancouver : les coutumes et les manières chinoises étaient largement considérés comme étant étranges, bizarres et excentriques. Certaines coutumes qui attiraient régulièrement l’attention des médias étaient les pratiques associées au Nouvel An chinois et les pratiques culinaires chinoises¹³⁵. De façon générale, on associait régulièrement ces coutumes aux notions de dépravation et de malpropreté. Toutefois, une certaine fascination existait chez la population blanche quant à ces pratiques et coutumes étrangères et exotiques : un certain romanticisme était imbriqué à la racialisation des

¹³³ Con (et al.), (1984), p.93; Tan (et al.), (1985), p.8.

¹³⁴ Con (et al.), (1984), p.57; Tan (et al.), (1985), p.8-10. Notons que cette tendance était très semblable à celle rencontrée lors de la période initiale de la migration chinoise de 1858. Plus les Chinois se faisaient remarquer et plus ils s’urbanisaient, plus ils étaient susceptibles aux stéréotypes provenant de la Californie et du continent européen. La transgression *régionale* de territoire s’est transformée en transgression territoriale au niveau *inter provincial*, devenant ainsi un problème *national*.

¹³⁵ À titre d’exemple, le *Province* de Vancouver écrit le 23 juillet, 1910, que : “The only one of the lower animals Vancouver’s Chinese do not eat [...] is the cat” (tiré d’Anderson, (1991), pp. 98, 99).

Chinois en fonction de ces différences¹³⁶. Certains reportages témoignaient d'une certaine mélancolie de voir dépérir les quartiers chinois et ses particularismes intrigants¹³⁷. Cependant, ce dépérissement était tout de même perçu comme étant nécessaire au bon fonctionnement d'une société *saine*¹³⁸.

L'avènement de la Première Guerre Mondiale en 1914, mais tout particulièrement la présence de la Chine comme membre des forces alliées en 1917, a rapproché quelque peu les Chinois du Canada à leurs contreparties blanches. Cependant, ce rapprochement était plutôt de nature périphérique puisque, comme Con (et al.) l'écrivent : «Leurs relations dénotaient un mélange de coopération et de friction, d'efforts réciproques pour combler les lacunes et les attitudes égocentriques stimulées par le nationalisme culturel chinois et le racisme blanc dirigé contre les Chinois»¹³⁹. Comme il est noté plus haut, les grandes associations et sociétés chinoises de l'époque étaient lourdement influencées par – et impliquées dans – les événements politiques de leur mère patrie. La montée de ce nationalisme chinois et d'une attitude plus militante chez les Chinois en général était peut-être une conséquence de la nouvelle prise de conscience vécue par les ouvriers chinois du Canada face à leurs nouveaux outils de négociation collective ainsi que de la nouvelle place que c'était forgée la Chine dans l'arène internationale¹⁴⁰.

¹³⁶ En 1911, le *British Columbia Magazine* fournissait à ses lecteurs une gamme assortie de détails concernant les pratiques culinaires et culturelles des Chinois. Ces récits se basaient en grande partie sur les notions d'exotisme et de romantisme d'un milieu "naturel et non-domestiqué" (Ibid., p. 155).

¹³⁷ Le 14 décembre, 1914, le *Sun* de Vancouver rapportait avec mélancolie que : "when City Hall eradicates the evils of Chinatown, with it will pass the last vestiges of romance in the Oriental quarters which so long has been the place of mystery and adventure to the visitors to the Pacific Coast and Vancouver" (Ibid.). Nous verrons plus tard comment ce romantisme a été récupéré à l'intérieur du discours dichotomique du multiculturalisme.

¹³⁸ Le 22 mars, 1920, l'éditorial du *Sun* de Vancouver citait que : "It has been proved beyond peradventure that the traffic in habit-forming drugs centres in Chinatown [...] If the only way to save our children is to abolish Chinatown, then Chinatown must and will go, and quickly" (Ibid., p. 130). Notons aussi qu'il existait une peur chez la population blanche que les "magnats chinois, omnipotents et criminels, utilisaient l'opium pour prostituer les filles blanches tout en projetant de faire tomber la Colombie Britannique sous la coupe orientale" (Con (et al.), (1984), p. 125). Notons que l'Ontario, la Saskatchewan et le Manitoba ont devancé la Colombie Britannique dans leurs efforts de minimiser "l'esclavage blanc" chez les jeunes demoiselles blanches de l'époque par l'entremise de l'opium et de la création d'une dépendance chez ces dernières : des lois – tant racistes que sexistes – ont été mises en œuvre dans ces provinces interdisant aux employeurs chinois – typiquement dans le secteur de la restauration – d'engager une main œuvre féminine de race blanche (Tan (et al.), (1985), pp. 11-12). Il est clair qu'à l'époque, la notion répandue "d'infection" était plus puissante que celle du "romantisme exotique". Ajoutons que : "Les journaux de langue anglaise et les porte-parole de la police contribuaient à aviver l'anxiété envers la population chinoise en parlant de règlements de comptes de la pègre chinoise et de tueurs à gage, importés de l'étranger (Con (et al.), (1984), p. 188).

¹³⁹ Con (et al.), (1984), p. 123.

¹⁴⁰ Ibid., p. 140.

Ce rapprochement a vite été dissolu lorsque cette guerre a vu sa fin en 1918. La situation économique du Canada pendant la période après-guerre n'était pas rose : beaucoup d'ouvriers blancs se voyaient congédiés de leurs emplois en fonction du ralentissement de l'économie canadienne. De plus, le nombre d'emplois disponibles dans le pays ne pouvait pas répondre aux besoins de tous les soldats retournant au Canada après la guerre. Encore une fois, les tensions entre les Chinois et les blancs augmentaient : il y eut une montée notable de mouvements anti-Asiatiques et de littérature raciste – provenant largement des unions et syndicats blancs - qui fondaient leurs arguments principalement sur les notions de panique morale et du «péril jaune» que représentait la population chinoise au Canada. Ceci était largement une réaction contre le nouveau pouvoir des unions et syndicats chinois dans le marché du travail canadien¹⁴¹.

«L'anti-Orientalisme» se répandait à l'ampleur du Canada. La «question chinoise» était un des thèmes politiques centraux lors des élections fédérales de 1921 : Con (et al.) citent que les deux grands partis canadiens de l'époque ont tous deux érigé une plate-forme électorale où les méfaits de l'immigration chinoise étaient d'une importance centrale à leurs campagnes respectives, les deux partis s'accusant chacun leur tour d'être sympathiques à la «cause chinoise»¹⁴². Conséquemment, la position anti-Chinoise des deux partis a escaladé face aux critères de plus en plus accentués que ces partis se lançaient . Cette montée de l'opposition contre les Chinois résulta en une campagne nationale visant à modifier le barème de lois entourant l'immigration chinoise au Canada.

2.3 La période d'exclusion des Chinois au Canada : 1923 à 1947

2.3.1 Le repli de la communauté chinoise et l'émergence d'une deuxième génération de Chinois au Canada

La pression populaire et syndicale (blanche) qui se répandait partout au pays face à la question chinoise poussait le gouvernement fédéral à modifier ses pratiques et politiques d'immigration quant aux aspirants chinois désirant entrer au Canada¹⁴³. Le système de

¹⁴¹ Con (et al.), (1984), p. 140; Lai, (1988), pp. 55, 235, 236. Remarquons à ce point que les organisations et associations ethniques étaient fréquemment associées aux thèmes récurrents de la criminalité et de l'immigration, mais aussi de la politique, de l'économie et des relations ethniques. Comme nous le verrons, cette situation changera pendant l'ère du multiculturalisme.

¹⁴² Con (et al.), (1984), p. 143.

¹⁴³ Tan (et al.), (1985), mentionnent que les arguments populaires supportant l'exclusion des Chinois étaient fondés à partir d'arguments économiques et démographiques, mais les arguments suscitant le plus d'outrage au public étaient de nature *morale* : les arguments économiques et démographiques servaient principalement à

taxation par droit d'entrée a été remplacé en 1923 par le «Chinese Immigration Act» : cet acte limitait l'entrée au Canada qu'aux immigrants chinois ayant une allégeance au corps diplomatique chinois, aux étudiants, aux enfants chinois nés au Canada et aux marchands ayant d'importantes mises de fonds dans les entreprises d'importation et d'exportation entre la Chine et le Canada¹⁴⁴.

La réaction principale de la population chinoise face à ce nouvel acte a été de se replier une fois de plus vers l'intérieur des quartiers chinois. Après 1923, les organisations et associations chinoises sont devenues de plus en plus importantes à l'intérieur des communautés chinoises. Puisque les quartiers chinois de l'époque étaient beaucoup plus organisés et diversifiés que leurs contreparties du XIXe siècle, ce repli ne causa pas autant de problèmes manifestes qu'auparavant : les quartiers chinois des grands centres urbains étaient maintenant – comparativement - très bien établis et les ressources et services retrouvés parmi les frontières de ces quartiers pouvaient combler la grande majorité des besoins de la population chinoise. Les contacts entre les Chinois et les blancs pouvaient donc être restreints, la majorité des Chinois étant maintenant capables d'éviter la population blanche presque entièrement¹⁴⁵.

Cependant, ce nouveau repli n'atténua pas les conflits vécus à l'intérieur des quartiers chinois; il serait même plausible d'entretenir l'hypothèse que certains conflits existant au sein de ces quartiers se sont intensifiés. L'arrivée au pouvoir du Parti nationaliste en Chine a secoué en quelque sorte l'équilibre fragile existant dans l'arène politique des Chinois du Canada. Les associations, sociétés et clans œuvrant dans les quartiers chinois de l'époque s'affrontaient de façon régulière entre 1923 et 1931; ces conflits – parfois violents – pesaient lourdement sur les grands quartiers chinois de Vancouver et Victoria, mais aussi sur ceux de Montréal, Toronto et Winnipeg¹⁴⁶. Les divisions politiques vécues en Chine en 1927 se reflétaient au Canada et divisaient en sorte la communauté chinoise du pays. Il y avait des dissensions à l'intérieur du KMT canadien, ses membres se partageant soit du côté de droite – la «Western Hill», loyale à Sun Yat-sen – soit au centre – du côté de

justifier les arguments moraux de l'époque. Comme nous le verrons plus tard, cette dynamique se voit reproduite – en quelque sorte – pendant l'ère multiculturelle.

¹⁴⁴ Con (et al.), (1984), p.147; Li (1988), p.30; Tan (et al.), (1985), p.8. Notons que cette limitation d'entrée était indépendante de toute allégeance ou de statut de citoyenneté – les Chinois demeurant au Canada voulant visiter leurs familles en Chine devaient maintenant penser deux fois avant de sortir du territoire canadien.

¹⁴⁵ Con (et al.), (1984), pp.157, 162.

Chiang Kai-shek. Ces conflits politiques se reflétaient aussi dans les communautés chinoises : les différentes factions de la KMT, la CKT et la CCBA étaient toujours en conflit les unes avec les autres. Les sujets de discorde n'étaient pas toujours de nature politique : certains conflits étaient territoriaux. Le recrutement de main d'œuvre féminine (chinoise) dans les restaurants ainsi que les revenus de jeux étaient certaines sources particulières de discorde entre ces groupes. Le repli chinois causait – ou du moins intensifiait – certains conflits et il n'était parfois pas facile de différencier la source de ces conflits – soit politique ou territoriale – au sein des quartiers chinois¹⁴⁷.

Un autre résultat de cet acte était que la réunification des familles - rendue difficile avant 1923 en fonction des coûts associés avec la cotisation du droit d'entrée au Canada – était maintenant impraticable à toutes fins pratiques en raison des restrictions imposées par l'acte d'exclusion¹⁴⁸. Pour une population qui était principalement masculine et plus âgée, les tentatives de réunir leurs familles au Canada devenaient encore plus importantes : Li stipule que cet acte, barrant – entre autre – l'entrée aux femmes chinoises, limitait sérieusement la croissance d'une deuxième génération chinoise, celle-ci née au Canada¹⁴⁹. Cependant, une deuxième génération a tout de même vu le jour lors de cette période, et cette deuxième génération était différente de la première sur certains plans : premièrement, cette nouvelle génération était normalement distribuée sur le plan sexuel. De plus, à l'âge adulte, ces derniers étaient plus acclimatés à l'environnement nord-américain que leurs parents ne l'étaient lorsqu'ils sont arrivés au Canada. Certains étaient même éduqués dans les écoles canadiennes et dans quelques écoles des missionnaires catholiques et protestants. Généralement, ces derniers maîtrisaient l'anglais (ou parfois même le français au Québec) avec beaucoup plus de facilité que leurs parents, leur permettant ainsi de communiquer et d'interagir avec les blancs plus aisément¹⁵⁰. Ceci engendra un phénomène intéressant chez ce nouveau groupe. Reprenons les commentaires de Con (et al.) :

«D'après une étude sur le mode de vie des Asiatiques en Colombie Britannique, on constate une tendance nette de Chinois, Canadiens de naissance, à rechercher un mode de vie comparable à celui des Canadiens de race blanche. Les Chinois commencèrent à quitter leurs

¹⁴⁶ Ibid., pp.172-173.

¹⁴⁷ Ibid., pp.167, 168, 173.

¹⁴⁸ Tan (et al.), (1985), p.4. Hoe note qu'entre 1923 et 1947, année où le «Chinese Immigration Act» a été aboli, seulement que 44 Chinois ont été acceptés au Canada (p.10).

¹⁴⁹ Li (1988), p.68.

¹⁵⁰ Tan (et al.), (1985), p.13.

quartiers pour s'établir dans les secteurs blancs de classe moyenne, même si l'accueil des Blancs ne fut pas toujours des plus chaleureux¹⁵¹.

Ces Chinois s'éloignaient de plus en plus de la Colombie Britannique, s'installant plutôt dans les grandes villes industrielles du pays, telles que Montréal et Toronto. Ces derniers travaillaient dans les domaines traditionnels chinois, tels que les secteurs des services et du petit commerce, mais ils pouvaient se distinguer de leurs contreparties en perçant certains domaines traditionnellement inaccessibles aux Chinois de première génération, tels que des postes à col blanc et certains métiers professionnels¹⁵².

2.3.2 Modification du discours racialisant : le «romantisme exotique» des quartiers chinois et la Deuxième Guerre Mondiale

Il est important de noter que ce «mouvement» professionnel chinois était très restreint, vu que les Chinois de deuxième génération qui répondaient à ce profil ne représentaient qu'une infime portion de la population chinoise totale au Canada. Généralement, le repli catégorique vers l'intérieur des quartiers chinois était typique de la plupart des Chinois de l'époque. Malgré l'intensification de certains conflits à l'intérieur des quartiers chinois, la plupart des Chinois ne se confinaient qu'à leurs quartiers, entrant de moins en moins en contact – et donc de moins en moins en compétition – avec les ouvriers blancs; l'image que les blancs se faisaient des Chinois s'adoucit peu à peu. Vers 1935, la population blanche se retourna peu à peu vers l'image du «romantisme exotique» des quartiers chinois. À Vancouver, l'image plutôt inoffensive du «Little China» était articulée de plus en plus par le conseil de ville, par les médias et même par certains Chinois¹⁵³. L'image des quartiers chinois était celle d'une communauté provenant d'une culture lointaine et ancienne, à la fois pittoresque, étrange et excentrique; ces quartiers étaient maintenant perçus comme étant intéressants, ayant un potentiel lucratif au point de vue touristique. À cette époque, la façade des quartiers chinois devenait progressivement plus occidentalisée et moderne : d'après Anderson, cette nouvelle image ouvrait le champ à

¹⁵¹ Con (et al.), p.214.

¹⁵² Con (et al.), (1984), p.232; Tan (et al.), (1985), p.14.

¹⁵³ Le 21 mai, 1936, le *Province* écrit que : "our little city-within-a-city [is a place where] Yellow Gods rule and the Occident fades into the background. [...] Even in western garb Vancouver's Chinese carry the look of the East. And the East lurks in windows crowded with strange merchandise. In the queer shops of the Orient, there are ... herbs and bark and healing root, the properties of which were known when the Dragon Kingdom was young ... while up and down the street is a steady soft shuffle" (tiré d'Anderson, (1991), pp.155-156).

une transformation des quartiers chinois d'un lieu dangereux et infesté à une commodité européenne¹⁵⁴.

L'image des Chinois a aussi subi une modification en fonction de la Deuxième Guerre Mondiale. Le conflit sino-japonais de 1937 eut comme effet immédiat de rapprocher les différentes factions politiques qui s'étaient formées au sein de la population chinoise, tant en Chine qu'au Canada. Les rancunes traditionnelles ont été mises de côté pour l'instant et les associations, sociétés et clans chinois du Canada ont sollicité d'énormes levées de fonds de leurs membres afin d'appuyer les efforts de leurs compatriotes en Chine. Lorsque la Deuxième Guerre Mondiale a éclaté – plus spécifiquement, lorsque le Japon a attaqué Pearl Harbour en 1941 – le nationalisme chinois, éveillé une fois de plus en 1937, *était compatible aux ambitions et aux intérêts du Canada* : les deux pays étaient désormais alliés. Les efforts et les sacrifices qu'ont fait les Chinois au Canada pour appuyer leur pays natal ne passaient pas inaperçus : cette réexpédition d'argents vers la Chine – perçu auparavant comme une fuite de capital du Canada à la Chine – était maintenant considérée comme étant noble de nature. Certaines associations dont le mandat principal était de cueillir des fonds de guerre ont même été créées (notons particulièrement la «Chinese Patriotic Federation» (CPF) à Toronto)¹⁵⁵. De plus, à Toronto, il y eut des pressions communautaires visant à stimuler un retour aux associations communautaires traditionnelles dont le mandat principal serait le secours mutuel plutôt que la politique chinoise. Ces associations traditionnelles avaient maintenant le potentiel de créer des liens avec la société canadienne en général; du moins, elles avaient beaucoup plus le potentiel de réaliser cette ambition que les groupes politiques tels que la CKT ou les différentes factions de la KMT¹⁵⁶.

¹⁵⁴ Anderson, (1991), pp.157-158. Notons deux exemples de ce nouvel argument : "... it calls attention to the Chinese community as a *permanent tourist attraction*. It is something the city apparently has never realized. Other cities – New York, San Francisco and even London – have *utilized their Chinese colonies* very freely as a point of interest for visitors" (tiré du *Sun* de Vancouver, le 18 juillet, 1936 – accent nôtre) et "No other city in Canada possesses a Chinatown which has retained the *glamour, fascination and customs of the parent country* to the same extent as this Little Corner of the Far East located in Vancouver. It is China itself, *age old, mysterious, inscrutable*" (tiré du *Province*, le 6 juillet, 1940 – accent nôtre).

¹⁵⁵ Con (et al.), (1984), pp.200, 236. Notons qu'en 1945, la CPF a été remplacée par le «Chinese Community Centre» (CCC), une organisation semblable à une CPF d'après-guerre représentant la communauté chinoise de Toronto. Notons qu'avant la CCC, aucune association ne représentait la communauté chinoise de Toronto de façon entière ou incontestée. Pour un instant, la communauté chinoise voyait une solidarité qui fut inimaginable auparavant.

¹⁵⁶ Ibid., p.240.

Pour une guerre qui a causé un tel montant de dommages et de destruction en Chine et tellement de sacrifices pour les Chinois au Canada, la Deuxième Guerre Mondiale a eu ses avantages pour les communautés chinoises au Canada. L'engin de propagande de guerre qui diffamait les ennemis des forces alliées peignait aussi un portrait très rose de ses propres forces. Puisque certains discours racialisants étaient transformés en discours nationalistes pendant le temps de guerre, une certaine sympathie pour la Chine et pour les Chinois au Canada s'est développée¹⁵⁷. Ajoutons aussi que, de façon beaucoup plus large, la Deuxième Guerre Mondiale modifié de façon fondamentale la dynamique de la formulation des discours racialisants occidentaux. Comme Con (et al.) l'indiquent :

«Là encore, la guerre fut décisive, moins du fait que la Chine était alliée, que parce que cette guerre était vue comme un sursaut contre les injustices et l'inhumanité incarnées par les nazis et leurs doctrines racistes. Dès lors, il était difficile de maintenir des politiques racistes au Canada et, de plus en plus, les Canadiens estimaient venu le moment de corriger les vieilles injustices»¹⁵⁸.

2.4 La période d'entrée sélective des Chinois au Canada : 1947 – 1997

2.4.1 L'ouverture restreinte des frontières canadiennes – La race et l'éligibilité : 1947 – 1962

2.4.1.1 L'abolition du «Chinese Immigration Act» et la nouvelle répartition démographique des Chinois au Canada

Puisque le «Chinese Immigration Act» de 1923 allait contre la toute nouvelle Charte des Nations Unies (dont le Canada est signataire) et que cet acte contredisait les principes démocratiques et humanitaires dont se vantait maintenant l'état canadien, l'acte a été abrogé en 1947. Suivant cette amélioration tentative des attitudes de la population blanche et du gouvernement fédéral canadien face aux Chinois du Canada, les législatures provinciales de la Colombie Britannique et de la Saskatchewan ont ré-affranchi les Chinois en leur accordant leur droit au suffrage. Conséquemment, ces derniers étaient maintenant capables d'accéder aux postes professionnels qui étaient officiellement mis hors de leur portée avant 1947. Les Chinois pouvaient maintenant devenir des citoyens canadiens – du moins, de façon légale¹⁵⁹.

¹⁵⁷ Tan (et al.), (1985), p.14. Notons que ces sentiments étaient à l'état embryonnaire pendant la Crise Manchurienne en 1931 et le conflit sino-japonais en 1937. Mais ce fut en 1941, lors de l'attaque de Pearl Harbour par le Japon que cette vague de sympathie fut la plus impressionnante.

¹⁵⁸ Con (et al.), (1984), p.214.

¹⁵⁹ Con (et al.), (1984), pp.200, 219; Tan (et al.), (1985), p.15.

Malgré le fait que certains membres du Parlement de la Colombie Britannique opposaient cette abrogation de l'acte de 1923, la presse provinciale ainsi que le public étaient généralement en faveur de ce nouvel amendement portant sur l'immigration des Chinois au Canada. Cependant, la presse populaire s'assurait de soulager en quelque sorte le public qui craignait tout de même que l'ouverture des frontières canadiennes aux Chinois encouragerait un *déluge* d'immigrants au Canada¹⁶⁰. En effet, la nouvelle politique d'immigration était très sélective : la nouvelle législation stipulait que l'entrée des Chinois au Canada s'étendrait seulement aux épouses et aux enfants des Chinois habitant déjà au Canada (pourvu que ces enfants soient célibataires et n'aient pas atteint l'âge de 18 ans). Puisque la politique d'immigration canadienne se fondait encore sur les notions de races, limitant toujours l'accès au pays aux immigrants «non-blancs», tout autre Chinois était interdit d'immigrer au Canada¹⁶¹.

En 1949, à l'aube de la révolution socialiste en Chine, les relations entre l'Occident et la Chine sont devenues hostiles. En vertu de la mentalité de «guerre froide» et des discours anti-communistes virulents qui étaient propagés par les pays de l'Ouest pendant les années cinquante et soixante, la Chine continentale et le Canada ont fermé leurs portes à toute forme de migration provenant de la Chine, la Chine et le Canada ayant brisé toutes relations diplomatiques directes entre eux. L'immigration *directe* provenant de la Chine a été effectivement bloquée jusqu'en 1974, lorsque les relations entre la Chine et le Canada se sont adoucies. Toutefois, le flot d'immigration chinoise ne s'est pas atténué pendant cette période tendue : Lai reporte qu'entre 1956 et 1965, quelques 22 000 immigrants chinois sont entrés au Canada et que 66% de ces nouveaux immigrants provenaient de la colonie britannique de Hong Kong. Toutefois, la plupart de ces immigrants migraient de la Chine continentale à Hong Kong, et de là, ces derniers faisaient leur demande d'entrée au Canada. Conséquemment, une grande proportion importante des Chinois provenant de Hong Kong étaient originaires des provinces et cantons traditionnels de migration de la Chine continentale, soit des régions du Siyi, du Sanyi et du Zhongshan¹⁶².

¹⁶⁰ Tan (et al.), (1985), p.15.

¹⁶¹ Li (1988), pp.88, 90.

¹⁶² Lai, (1985), pp. 104-105. Notons que Con (et al.), (1984), écrivent que la Gendarmerie Royale rapportait que les chiffres d'entrée entre 1947 et 1962 se situaient plutôt vers 24 000 immigrants chinois (p.231). Nous reprendrons l'explication derrière cette divergence plus bas.

Les Chinois au Canada étaient toujours plus concentrés en Colombie Britannique que n'importe où ailleurs au Canada : le quartier chinois le plus important au pays était toujours celui de Vancouver. Cependant, la Colombie Britannique attirait de moins en moins d'immigrés chinois, ces derniers ayant tendance à s'installer, entre autres, au Québec, en Ontario et en Alberta. Conséquemment, les quartiers Chinois de Montréal, de Toronto, d'Edmonton et de Calgary ont vu une expansion importante pendant cette période¹⁶³. De plus, en fonction des limitations qu'imposaient les lois sur l'immigration chinoise, la grande majorité des Chinois entrant au Canada se voyaient accorder leur droit d'entrée en fonction des liens familiaux qui existaient entre ces derniers et leurs contreparties habitant déjà au Canada. Le déséquilibre démographique entre les sexes s'atténuait de façon dramatique. Les familles chinoises étaient maintenant capables de se réunir avec plus de facilité qu'avant la période d'exclusion¹⁶⁴. Cette nouvelle vague d'immigrants chinois modifiait considérablement la dynamique familiale des Chinois au Canada. Les Chinois se répartissaient maintenant en plusieurs groupes – soit, les pauvres vieillards célibataires, les familles longuement établies au Canada, les familles nouvellement réunies, les familles de deuxième génération et, comme nous le verrons plus bas, les familles nouvellement arrivées au Canada - ayant tous des réalités sociales et des besoins différents les uns des autres, retenant et pratiquant leurs coutumes particulières à différents degrés¹⁶⁵.

2.4.1.2 Le caractère racial de l'immigration au Canada et l'immigration illégale

Cette réunification des familles chinoises n'était pas arbitrairement vue d'un bon œil par la législature de bien des provinces ainsi que par certains ministres et officiels fédéraux, même si cette perception n'était pas toujours ouvertement partagée avec le public. Quant à lui, le public n'était pas fondamentalement convaincu de tous les bienfaits d'une ouverture du pays aux immigrants Chinois. Comme nous l'avons déjà mentionné, il existait un paradoxe important dans le discours démocratique et humanitaire de l'époque : d'un côté, il y avait les notions de citoyenneté, d'équité, de démocratie et d'humanitarisme mais de l'autre, on retrouvait toujours la hiérarchisation nationaliste des races et l'approche

¹⁶³ Con (et al.), (1984), p.231.

¹⁶⁴ Ibid. Toutefois, Con (et al.), (1984), notent que le déséquilibre entre les sexes existait toujours à cette époque : En 1961, il y avait 22 122 femmes et 35 075 mâles chinois résidant officiellement au Canada.

¹⁶⁵ Hoe, (1989), p.23.

paternaliste blanche envers les non-blancs. De plus, une peur existait chez les législateurs et le public qu'en ouvrant les frontières canadiennes aux épouses et aux enfants chinois, la population chinoise au Canada se multiplierait à un rythme incontrôlable. Puisque la Chine et les régions habitées par les Chinois dans l'Orient, où le nombre d'immigrés potentiels était presque inépuisable, il existait potentiellement un danger qu'un déluge d'immigrés provenant de ces régions vienne inonder les rives du Canada. Les notions de «suicide racial», «d'extinction» de la race blanche, «d'invasion» par les Chinois et de «succession» chinoise étaient toujours présents dans l'idéologie raciale de l'époque¹⁶⁶.

Malgré les belles paroles et les idéaux humanitaires que lançaient si facilement les législateurs, les politiciens, le public et la presse, l'intention sous-jacente de l'immigration au Canada était de conserver le caractère racial du pays : en d'autres mots, les politiques d'immigration devaient assurer une majorité blanche au Canada. Ce mandat n'était évidemment pas observé par certains Chinois voulant immigrer au Canada. Certains citoyens chinois - n'ayant par exemple pas de famille au Canada ou ne voulant pas patienter durant la période probatoire avant d'entrer au pays - migraient au Canada de façon illégale. Voici pourquoi, pendant la décennie suivant l'abrogation du «Chinese Immigration Act», les chiffres rapportant de façon officielle l'ampleur de la population chinoise au Canada étaient incertains. Comme l'indiquent Con (et al.), puisque l'Amérique du Nord était un endroit très convoité par les citoyens chinois voulant s'échapper de la Chine, une «véritable industrie de l'immigration clandestine» vit sa genèse en Chine et – particulièrement – à Hong Kong¹⁶⁷. Ces trafiqueurs d'immigrants *créaient* souvent des familles – ou du moins des liens familiaux – là où il n'en existait pas et fabriquaient de fausses pièces d'identité et de faux documents d'immigration en échange de sommes exorbitantes. Ces trafiqueurs étaient bien organisés et recrutaient souvent les services des employés des services d'immigration des différents pays d'origine de leurs clients ainsi que des officiels travaillant dans les pays destinataires de ces derniers.

Le spectre d'un cartel international organisant l'immigration illégale de Chinois au Canada éclatait à cette époque. Les vieux arguments caractérisant la nature insidieuse des sociétés secrètes chinoises au Canada ont été recyclés et adaptés à ces cartels : il était aussi soupçonné que les organisations et associations chinoises au Canada étaient aussi

¹⁶⁶ Anderson, (1991), pp.114, 174; Tan (et al.), (1985), p.21.

impliquées dans ce trafic. Pendant ce temps, la presse canadienne examinait de façon régulière les circonstances entourant la question de l'immigration chinoise au Canada ainsi que l'entrée illégale de ces derniers au pays¹⁶⁸.

2.4.1.3 Modification des organisations, associations et sociétés chinoises au Canada

Les associations de clans et les associations de districts, ayant perdu beaucoup de leur influence avec l'apparition des sociétés et associations politisées, ont vu une certaine revitalisation de leur statut et de leur influence au sein des communautés chinoises du Canada pendant les années suivant la Deuxième Guerre Mondiale. Cependant, ces associations traditionalistes représentaient une culture et un train de vie qui s'accordaient de moins en moins avec les attentes des nouveaux immigrants chinois et de la deuxième génération chinoise du Canada. La population chinoise du Canada ne consistait plus simplement d'une masse ouvrière masculine et célibataire, sans éducation et sans vraies racines : de plus en plus de Chinois œuvraient dans les domaines professionnels et étaient largement plus éduqués que leurs contreparties plus anciennes. Conséquemment, les associations de clans ont vu un lourd déclin pendant les années cinquante et soixante parce qu'elles n'attiraient plus de nouveaux membres et que les membres qu'elles avaient déperissaient lentement¹⁶⁹.

Malgré cette intégration plus apparente de certains membres de la communauté chinoise à la société canadienne entière, les sociétés et associations politiques étaient encore actives de 1947 à 1962 puisque bien des Chinois étaient encore fortement liés à leur mère patrie. En 1947, Con (et al.) décrivent la KMT comme étant l'organisation chinoise la plus puissante du Canada; celle-ci étendait sa sphère d'influence sur la majorité des communautés chinoises au pays, mais représentait aussi la position des Chinois au gouvernement canadien de l'époque. Pendant la période d'après-guerre, la KMT mariait souvent ses intérêts – largement politiques – à ceux de la population chinoise à travers le pays. Cette sphère d'influence était plus forte dans les petites communautés où la dynamique communautaire ressemblait encore largement à celle qui était présente avant la Deuxième Guerre Mondiale. Puisque les grands centres urbains attiraient des Chinois «non-

¹⁶⁷ Con (et al.), (1984), p.227.

¹⁶⁸ Anderson, (1991), p.185. À titre d'exemple, Anderson cite un article controversé tiré du magazine *Macleans* en 1962 : "[This article] spoke of 'the laws that rule behind Canada's bamboo curtain' where lurked 'a criminal oligarchy with an immigration policy of its own'".

¹⁶⁹ Con (et al.), (1984), pp.245, 247; Lai, (1988), p.124.

traditionalistes», le pouvoir de la KMT était largement contesté par ces derniers, les intérêts de la KMT ne représentant pas les intérêts propres à ces Chinois. La KMT, par son inflexibilité face aux changements d'idéaux et de style de vie de la «nouvelle» composante de la communauté chinoise, perdait beaucoup de son influence et de sa pertinence dans les communautés chinoises urbaines pendant les années soixante¹⁷⁰.

Tout comme la KMT, la CKT était lourdement affectée par le mouvement démographique de la population chinoise. Ses bastions les plus solides, les quartiers chinois des petites villes, étaient de moins en moins peuplés, les membres plus prospères et/ou éduqués – ainsi que les familles réunifiées et les Chinois de deuxième génération – migrant plutôt vers les grands centres urbains où le potentiel d'augmenter leur standard de vie était plus réalisable. De plus, la CKT, n'étant pas capable de s'abstraire entièrement de son volet politique, a perdu beaucoup de son influence pendant la guerre froide lors des années cinquante : elle se voyait souvent accusée d'être «gauchiste» et d'être sympathique aux discours «communistes» lorsqu'elle se prononçait dans l'arène publique pendant une époque où le communisme était perçu d'un très mauvais œil par la grande majorité de la population blanche, mais aussi par un nombre important de Chinois. Son influence s'est affaiblie considérablement en conséquence¹⁷¹.

La nouvelle composante de la population chinoise – les Chinois originaires de Hong Kong, les Chinois professionnels et éduqués et les Chinois de deuxième génération – ne sont pas longtemps restés inactifs face aux associations et organisations traditionnelles et politisées qui ne représentaient pas leurs intérêts. Une série de nouvelles organisations ont vu le jour pendant la période d'après-guerre. Certains Chinois, souhaitant s'intégrer à la société canadienne entière, choisissaient de s'associer avec des organisations – tant nationales qu'internationales – n'ayant aucun lien avec la Chine ou sa situation politique : notons tout particulièrement les *Elks*, les *Lions* et les *Veterans*. Les membres de ces organisations se souciaient du bien-être de leur communauté immédiate plutôt que des événements se produisant en Chine. Ces organisations, essentiellement contrôlées par des blancs, n'étaient pas facilement acceptées par les traditionalistes se trouvant encore dans les centres urbains¹⁷².

¹⁷⁰ Con (et al.), (1984), pp.242-243; Tan (et al.), (1985), p.14.

¹⁷¹ Con (et al.), (1984), pp.241-242.

¹⁷² Ibid., pp.236.

Les chefs de ces nouvelles associations se dissociaient de plus en plus des questions liées à la condition politique de la Chine, préférant plutôt s'attarder à la politique canadienne. Un certain clivage était perceptible entre les chinois provenant des provinces du sud-est de la Chine et des Chinois nés au Canada : chez ces premiers, l'optique traditionaliste et «de repli» prédominait, alors que les Chinois de deuxième génération s'axaient sur l'intégration et la participation dans la société canadienne. Avant la Deuxième Guerre Mondiale, la structure du pouvoir dans les communautés chinoises était largement dominée par les grands commerçants chinois et les traditionalistes (surtout au niveau politique). Ces derniers demeuraient dans les quartiers chinois et avaient une influence sur une gamme variée d'activités à l'intérieur de ces communautés. Vers les années cinquante et soixante, les nouveaux chefs d'organisations vivaient largement dans des quartiers non-Chinois, fréquentaient socialement des non-Chinois, parlaient l'anglais à la maison et vivaient des vies généralement assez financièrement aisées. Leur participation active dans la communauté chinoise était assez rare car ces derniers opéraient plutôt à l'intérieur de la société canadienne entière que dans les quartiers chinois. L'ébranlement de la structure traditionnelle de pouvoir a eu ses effets dans les communautés chinoises partout au Canada : cette transition, parfois tumultueuse, signalait l'hétérogénéité croissante – tant au point de vue idéologique que démographique - des membres de la population chinoise du Canada, une hétérogénéité qui ne ferait que s'accroître après 1962¹⁷³.

2.4.2 L'ouverture restreinte des frontières canadiennes – Le statut occupationnel et l'éligibilité : 1962 - 1981

2.4.2.1 Le système d'immigration universel et la nouvelle répartition démographique des Chinois au Canada

Les modifications dans la législation portant sur l'immigration au Canada en 1962 visaient à minimiser l'importance du pays d'origine des immigrants potentiels voulant faire une demande d'entrée au Canada. Cette modification initiale des politiques d'immigration reflétait le changement de direction que prenait le gouvernement canadien en fonction de sa prise de position officielle sur la caractérisation raciale des immigrés potentiels au Canada. Les modifications de 1962 ont été approfondies en 1967 lorsque le gouvernement fédéral installa un système d'immigration universel, où les postulants

¹⁷³ Ibid., pp.254-257.

seraient admis au Canada à partir des résultats que ces derniers obtiendraient sur un barème d'évaluation par points. Ce barème n'accordait aucune valeur ou préférence *évidente* quant au pays d'origine ou à la race du postulant. La restriction qui ne limitait l'accès au pays qu'aux Chinois ayant de la parenté au Canada a été abolie : tout immigrant pouvait maintenant faire une demande d'entrée, soit à titre de dépendant, soit en étant mis en candidature par un citoyen canadien ou par un résident permanent du Canada. Les critères de sélection valorisant un candidat potentiel étaient son niveau d'éducation, son âge et son occupation : de toute apparence, les Chinois étaient maintenant sur le même pied d'égalité que tout autre immigrant, qu'il soit blanc ou non¹⁷⁴.

Notons que le Canada a toujours démontré une tendance à ouvrir ses portes aux immigrants en fonction de la demande d'emploi à l'intérieur du pays. Lorsque ces emplois sont comblés ou sont en manque, ses portes se referment assez rapidement. Pendant les années soixante et soixante-dix, le Canada a vu une période de prospérité et d'expansion. Conséquemment, une main d'œuvre supplémentaire était nécessaire afin de combler certaines lacunes dans le profil occupationnel du pays. Lorsque le Canada établissait son infrastructure vers la fin du XIXe siècle, une main d'œuvre non-qualifiée et dispensable était requise. Toutefois, pendant les années soixante et soixante dix, les fondations de l'infrastructure canadienne étant bien mises en place. Une nouvelle main d'œuvre était donc requise, une main d'œuvre qualifiée, éduquée et professionnelle. Ceci expliquerait pourquoi un quart des immigrants chinois entrant au Canada entre 1954 et 1984 étaient des professionnels et que seulement un faible pourcentage de ces nouveaux immigrants étaient des ouvriers peu qualifiés¹⁷⁵.

Ce nouveau type de Chinois professionnel – provenant typiquement de Hong Kong - était généralement déjà exposé à la culture populaire et au style de vie nord américain par l'entremise de la télévision, du cinéma et de la presse; de plus, si ce Chinois professionnel ne maîtrisait pas déjà une des deux langues officielles du Canada avant son entrée au pays, il possédait tout de même une capacité de communication rudimentaire du français ou de l'anglais. Le fondement culturel de cet archétype du Chinois professionnel de Hong Kong était généralement un amalgame des cultures britannique et chinoise plutôt que simplement chinoise. Ces Chinois professionnels d'après guerre avaient plus de choses en commun

¹⁷⁴ Li (1988), p.91; Li (1994), p.18; Tan (et al.), (1985), p.16.

avec les immigrés professionnels non-Chinois qu'avec leurs confrères chinois non-professionnels ayant immigré une ou plusieurs générations auparavant. Ces nouveaux immigrés provenaient de régions urbaines – voir même métropolitaines – et étaient donc acclimatés à la culture urbaine qui s'y trouvait, tandis que leurs contreparties non-qualifiées provenaient typiquement de petits villages ruraux et dont l'expérience relatait un style de vie totalement différent. Les Chinois professionnels de Hong Kong ont consciemment décidé de s'installer au Canada tandis que les Chinois «traditionnels» étaient forcés – à toutes fins pratiques - de venir s'installer au Canada¹⁷⁶. Il ne faudrait surtout pas sous-entendre que l'accès au Canada n'était réservé qu'aux immigrants professionnels et éduqués. Le Canada, ayant adopté une doctrine à saveur humanitaire, acceptait l'entrée – de façon limitée – à certains candidats non-qualifiés et non-professionnels si ces derniers répondaient aux critères du statut politique de «réfugié».

Pendant les années soixante-dix et quatre-vingt, le Canada a vu entrer au pays une vague importante d'immigrants qualifiés comme réfugiés. Ces «boat people» se composaient d'une variété d'ethnies différentes, tels que les Laotiens, les Khmers du Cambodge et les Vietnamiens, mais aussi les Chinois. Ces réfugiés qui s'échappaient de leur pays d'origine vers le Canada - n'ayant souvent comme possessions que les vêtements qu'ils portaient lors de leur fuite - provenaient cependant d'une grande variété de classes sociales. On pouvait retrouver des professionnels urbains, tant mâles que femelles, des commerçants et entrepreneurs qui faisaient jadis partie de la haute classe de leur pays, ainsi que des pauvres paysans et pêcheurs sans éducation. Ces derniers s'installaient typiquement à l'intérieur des quartiers Chinois. Les quartiers chinois étaient donc de plus en plus hétérogènes au point de vue économique, culturel et social. La population chinoise voyait l'émergence de nouvelles classes moyennes et hautes (les Chinois de deuxième génération, nés au Canada, et les professionnels chinois de Hong Kong) mais comptait encore dans ses

¹⁷⁵ Lai, (1988), p.105; Li (1988), p.97.

¹⁷⁶ Anderson, (1991), pp.285, 286; Tan (et al.), (1985), pp. 16, 18, 21. Notons que, malgré le fait que la plupart de ces Chinois professionnels provenaient de Hong Kong (pendant la période la plus importante d'immigration chinoise, soit entre 1972 et 1978, 77% de ces immigrants provenaient de Hong Kong), certains d'entre eux étaient originaires de différentes régions de la diaspora chinoise - notons particulièrement les régions du Taiwan, du Singapour, du Pakistan et même de Trinidad (Anderson, (1991), p.214). Afin d'approfondir notre argument sur l'hétérogénéité de la population chinoise, il est important de noter que le bagage culturel que portaient les professionnels provenant de ces différentes régions était essentiellement différent d'une région à l'autre. Conséquemment, la plus grande similitude qui existait entre ces

rangs une composante d'individus qui était comparable aux Chinois de première génération – soit au point de vue linguistique et social (les réfugiés)¹⁷⁷.

2.4.2.2 Modifications approfondies des organisations chinoises au Canada

Vers la fin des années soixante, les deux tendances politiques qui émergeaient au sein des grands quartiers chinois urbains entre 1947 et 1962 se sont amplifiées en fonction de la modification démographique vécue à l'intérieur de ces communautés. D'un côté, les anciennes organisations communautaires existaient toujours et étaient encore menées par des hommes traditionalistes âgés ayant vécu sous le régime discriminatoire canadien. Lorsqu'il était question d'interagir avec la population canadienne blanche, lorsque le repli était impossible, *le compromis était préférable au conflit*. D'autre part, les nouvelles organisations communautaires, dirigées par des jeunes professionnels éduqués (et largement bilingues), misaient sur l'interaction entre les Chinois et les blancs. Ces derniers ne se gênaient pas d'exploiter les structures institutionnelles et sociales blanches au besoin, comme le ferait n'importe quel citoyen canadien, et à remettre ces services et institutions en question lorsqu'ils le jugeaient nécessaire. Cette dernière optique se mariait plus favorablement au nouveau «sentiment ethnique» et aux notions de justice sociale qui faisaient surface dans la rhétorique politique canadienne du multiculturalisme des années soixante-dix. Les nouvelles organisations émergentes étaient donc capables de réclamer certaines subventions gouvernementales pour des programmes locaux et étaient capables d'adresser certaines injustices sociales de façon plus efficace que leurs contreparties plus traditionnelles¹⁷⁸.

Il faut noter que cette nouvelle «représentativité» politique des nouvelles organisations chinoises ne reflétait pas la diversité d'opinions retrouvée dans les communautés chinoises canadiennes avec une fidélité incontestée. En 1981, à partir d'une étude mesurant, entre autre, le degré d'acceptation des organisations communautaires et de ses chefs par les membres de différentes communautés «ethniques» de Toronto, Raymond Breton a découvert que :

«Relatively few of the Chinese favour the use of ethnic community organizational resources to deal with the problems faced : a little over a fourth [of the respondents in this study] favour the

professionnels était le simple fait qu'ils étaient professionnels : toute similitude imputée aux Chinois à partir de la notion de «culture raciale» (chinoise) est donc plutôt exagérée (nous reprendrons ceci plus bas).

¹⁷⁷ Li (1988), p.3; Tan (et al.), (1985), p.18.

¹⁷⁸ Con (et al.), (1984), p.272.

use of such channels to deal with discrimination and to obtain changes in immigration laws and procedures. Consistent with this weak inclination to use community organizational resources is a low involvement in community affairs, a distant relationship with leaders, a fairly negative perception of the community decision-making structure, and a somewhat dim view of the ability of leaders to bring about change. These results suggest that the propensity to favour community action to deal with problems is not only a function of the perception of problems but also of the perception of certain features of the community organization and leadership»¹⁷⁹.

Ces conclusions s'expliquent en grande partie par le fait que, vers la fin des années soixante-dix, les relations à l'intérieur du quartier chinois de Toronto étaient plutôt tendues : certaines organisations se chicanaien entre-elles dans le but de prouver aux organismes gouvernementaux qu'elles étaient représentatives de la communauté chinoise à l'intérieur de leur circonscription d'après les critères culturels officiels du multiculturalisme. Puisque les institutions publiques n'étaient pas très au courant de la situation politique au sein de la communauté chinoise, elles devaient donc se fier aux dires de ces différentes organisations chinoises. De plus, rappelons-nous que la plupart des chefs de ces nouvelles organisations n'étaient que des chefs titulaires, n'ayant qu'une faible participation – et un faible intérêt – dans les affaires des communautés chinoises. L'illusion populaire qu'ont les Canadiens blancs que les «communautés» chinoises sont des «communautés étroitement coordonnées et surveillées» est donc évidemment largement fausse. Bien souvent, le cas est inverse : on retrouve rarement l'unité ou la similitude d'opinion ou de situation à l'intérieur des regroupements chinois du Canada¹⁸⁰.

2.4.2.3 Les quartiers chinois et le multiculturalisme : la commercialisation d'une culture

Le conflit émergeant dans les communautés chinoises vers la fin des années soixante et au début des années soixante-dix était généralement inaperçu par les canadiens blancs de l'époque. Ceci était largement dû au fait qu'un certain enthousiasme grandissait au Canada quant aux bienfaits des qualités retrouvées chez la multitude de «groupes ethniques distincts» ainsi que des particularismes régionaux se retrouvant partout au pays. À l'époque, le gouvernement canadien ainsi que son peuple étaient anxieux de clarifier la notion problématique de l'identité nationale canadienne. Entre 1963 et 1968, la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme a porté un œil attentif sur la contribution culturelle des différents groupes ethniques et a recommandé au gouvernement canadien d'adopter des mesures visant à conserver et à protéger l'identité de ces groupes

¹⁷⁹ Breton, (1990), p.251.

¹⁸⁰ Con (et al.), (1984), pp.281, 287.

variés. Le raisonnement était qu'en aidant les différents groupes ethniques «canadiens», ces derniers aideraient l'ensemble du pays par leurs contributions culturelles. Entre autres, les communautés chinoises, jadis jugées comme étant dangereuses et inférieures aux communautés blanches, étaient maintenant considérées comme détentrices d'une ressource culturelle d'une richesse inestimable. Cette optique a été adoptée de façon intégrale par le gouvernement Libéral des années soixante-dix et ce gouvernement s'efforça de promouvoir et de populariser cette idéologie au pays : jamais auparavant ont les communautés chinoises été aussi positivement perçues par l'état canadien¹⁸¹.

Les quartiers chinois étaient reconnus – officiellement et publiquement – comme étant une source importante de revenu touristique : les communautés chinoises – et les villes où elles se situaient – pouvaient plus facilement exploiter leurs particularismes chinois en tant qu'attraction populaire. En fonctionnalisant les impressions blanches du «romantisme exotique» des quartiers chinois, les propriétaires de restaurants, de clubs, de commerces et de marchés – ainsi que les agents responsables du tourisme – pouvaient capitaliser sur la curiosité de la population blanche. Conséquemment, les quartiers chinois ont largement cessé d'être des ghettos ethniques habités que par des Chinois célibataires pauvres et peu qualifiés, fumant de l'opium et jouant aux jeux de hasard : ces quartiers sont principalement devenus des districts commerciaux profitables, répondant tant aux besoins des familles chinoises qu'à la curiosité des blancs¹⁸². La nouvelle rentabilité des quartiers chinois reposait fondamentalement sur la transformation de son image, d'un simple district marchand en un district *ethnique commercial*, où la promotion de la marchandise et des services «typiquement» chinois offrirait une certaine saveur, une certaine ambiance à ces produits et services. Comme Li le dit si bien, les communautés chinoises urbaines ont cessé d'être des communautés culturelles, devenant plutôt des districts commerciaux vendant des biens et services ethniques.¹⁸³

¹⁸¹ Anderson, (1991), pp.209, 211.

¹⁸² Lai, (1988), pp.122-123; Tan (et al.), (1985), p.3. Prenons comme exemple de cette optique – un exemple parmi plusieurs au Canada – un article portant sur ce sujet, retrouvé dans le *Province* de Vancouver en 1967: "As a tourist attraction, Chinatown probably ranks second only to Stanley Park, and so contributes greatly to Vancouver's fame abroad. With its restaurants, stores and nightclubs, it adds entertainment spice for residents and visitors alike [...] Few Vancouverites are unfamiliar with the colour and romance of Chinatown" (tiré d'Anderson, (1991), p.206).

¹⁸³ Li (1988), p.104.

Maintenant que les propriétés dans les grands quartiers chinois étaient soudainement infusées d'un haut potentiel de rentabilité, l'inflation des prix de ces terrains et immeubles ont éclaté tout aussi rapidement : conséquemment, le prix des loyers a gonflé de façon toute aussi dramatique. Les Chinois incapables de payer de tels loyers migraient de plus en plus vers différents lieux où les loyers étaient plus abordables tandis que les Chinois capables de s'approprier ces terrains et immeubles investissaient de larges sommes afin de revitaliser ces propriétés en immeubles commerciaux. Les Chinois qui étaient déplacés se sont dirigés vers des lieux plus abordables, soit aux frontières des quartiers chinois, soit dans différents quartiers urbains pauvres. De plus, les Chinois plus riches - les Chinois professionnels - se déplaçaient de plus en plus vers les banlieues, ne mettant les pieds dans les quartiers chinois que pour vérifier leurs investissements ou pour faire leurs emplettes hebdomadaires¹⁸⁴.

Comme ce fut le cas dans les deux vagues d'urbanisation chinoises d'auparavant, cette transgression des bornes imaginaires du territoire définit de façon raciale comme étant «chinois» - soit le mouvement des Chinois hors des quartiers chinois aux quartiers blancs de classe moyenne - a rapidement été reconnu par le public et par les médias, mais aussi par le gouvernement. De plus, puisque l'immigration chinoise était à son apogée à cette époque, les Chinois – qu'ils soient originaires du Canada ou non – étaient plus visibles que dans les années quarante et cinquante. Ces deux facteurs ont su ressusciter le spectre du «péril jaune» et des notions d'une «invasion chinoise». Toutefois, puisque le Canada s'identifiait maintenant en fonction des différents groupes ethniques qui composent ce pays, le discours racialisant devait être modifié afin de répondre à cette nouvelle optique. On parlait maintenant de la «capacité d'absorption» du pays ainsi que de la «composition changeante» de la population canadienne. En 1975, le gouvernement canadien a publié un papier vert portant sur l'immigration et la population canadienne. Voici une déclaration retrouvée parmi les pages de ce document : «It would be astonishing if there was no concern about the capacity of our society to adjust to a pace of population change that entails after all as regards international immigration, novel and distinctive features»¹⁸⁵. Ce

¹⁸⁴ Li (1988), p.98; Tan (et al.), (1985), p.3. Anderson rapporte que les loyers dans le quartier chinois de Vancouver en 1976 rivalisaient ceux des mails commerciaux du centre-ville (p.216). Cette situation reflétait généralement celle de Toronto.

¹⁸⁵ Tiré d'Anderson, (1991), p.240. Certains membres du parlement ont poussé ces arguments plus loin. Citons par exemple les commentaires en chambre de Ron Huntington, député de Capilano, en 1974 : "These

papier vert prévenait des dangers potentiels d'une immigration trop prononcée provenant des pays asiatiques et des caraïbes et que des tensions sociales pouvaient advenir dans les grands centres urbains canadiens – soit à Toronto, à Vancouver et à Montréal – face à une infusion trop élevée *de ce type d'immigrant* au pays¹⁸⁶.

2.4.3 L'ouverture restreinte des frontières canadiennes - Le statut économique et l'éligibilité : 1981 – 1997

2.4.3.1 Approfondissement des modifications démographiques des Chinois au Canada

À compter de 1981, la popularité croissante de l'Ontario comme lieu d'habitation pour les Chinois – généralement en provenance de Hong Kong - engendrait une grande fluctuation dans la répartition démographique nationale de la population chinoise du Canada. La Colombie Britannique s'est vue déchu de son titre de «métropole chinoise» : 33.5% de la population chinoise du Canada habitait la Colombie Britannique comparativement au 41% résidant en Ontario, et tout particulièrement dans la ville de Toronto. De plus, c'est à cette époque que la répartition sexuelle à l'intérieur de la population chinoise se rapprochait substantivement d'un niveau équilibré¹⁸⁷. Pour ce qui était de la proportion des Chinois qui sont arrivés au pays avant l'abolition du «Chinese Immigration Act» de 1923, *ceux-ci ne représentaient plus que 1.1% de la population chinoise totale du Canada*. Cette proportion décroissante de la population chinoise était largement composée de pauvres vieillards n'ayant largement pas d'éducation ou de revenu substantif. Ces derniers se fiaient toujours aux associations traditionnelles de secours et d'entraide – telles que la CCBA et la CCC - afin de subsister, mais plus de façon exclusive. Après les années suivant 1967, le soin des Chinois âgés était largement pris en charge par les institutions publiques plutôt que par les organisations chinoises comme c'était jadis le cas. Par ailleurs, pour ce qui était des membres de la population chinoise dans son ensemble, ces derniers se fiaient fondamentalement aux institutions et services fournis par l'état providence canadien. Les organismes gouvernementaux situés dans les quartiers chinois urbains recrutaient des bénévoles et employés chinois ainsi que des travailleurs

people [from China and the Indian subcontinent] are coming so rapidly that they are *not fitting into the fabric of Canadian society* [...] They are locating *in ghettos, dozens to a house*. Does this give them *respect for the Canadian system* and our government ? [...] If there is one thing we need in our immigration policy it is a planned assimilation of other races, people who are foreign to our ideologies and way of life" (accent nôtre).

¹⁸⁶ Lai, (1988), p.108.

¹⁸⁷ Lai, (1988), p.119; Li (1988), pp.62, 99; Tan (et al.), (1985), p.17.

sociaux spécialement entraînés pour intervenir auprès des Chinois âgés, pauvres ou nouvellement arrivés au Canada¹⁸⁸.

En 1981, 75% de la population chinoise au Canada était née à l'extérieur du pays. Cependant, ces chiffres élevés sont encore plus dramatiques lorsqu'on observe la répartition de la population chinoise dans le marché du travail : les chiffres indiquent que 86% des Chinois âgés de 15 ans et plus qui travaillent sont nés ailleurs qu'au Canada¹⁸⁹. Cette portion de la population chinoise était largement composée de Chinois éduqués et urbanisés et de leur famille, provenant typiquement de la colonie anglaise de Hong Kong. Mais pourquoi ces Chinois, riches et éduqués, étaient-ils attirés vers le Canada? Notons premièrement que la date d'échéance du bail que détenait l'Angleterre sur cette île arrivait à grands pas : le 1er juillet 1997 annonçait pour la grande majorité des résidents de Hong Kong un grand pas vers l'arrière au point de vue économique – du moins, hypothétiquement. La doctrine communiste effrayait beaucoup d'entrepreneurs et grands financiers de cette colonie et, dès la fin des années soixante-dix, ces derniers cherchaient de façon plus active à établir leur citoyenneté ailleurs qu'à Hong Kong : si l'approche économique communiste mettait en danger les acquis financiers de ces entrepreneurs capitalistes une fois que l'île de Hong Kong était reprise par la Chine continentale, ces derniers seraient capables de déplacer leurs fortunes considérables ailleurs qu'à Hong Kong, minimisant ainsi leurs pertes potentielles.

Les retombées de cette fuite de capital de Hong Kong ne passa pas inaperçue par le gouvernement canadien. Dès 1979, la politique d'immigration canadienne plaçait de plus en plus d'accent sur le recrutement des immigrants entrepreneurs, et tout particulièrement sur ceux ayant de larges sommes à investir au Canada. Cette mise en cible de ces riches entrepreneurs s'intensifia en 1985 lorsque plusieurs mesures ont été prises par le gouvernement canadien afin de modifier les règlements entourant l'immigration de ces derniers. En 1986, une nouvelle catégorie d'immigrant a été créée, celle de «l'investisseur». Tout candidat ayant un bon dossier financier ainsi qu'un capital personnel d'au moins un demi million de dollars, investissant au moins \$250 000 pour une période minimale de trois ans dans une entreprise au Canada (approuvée par le gouvernement canadien, bien sûr) pouvait se faire conférer le statut d'immigrant reçu. Du même droit, la famille d'un tel

¹⁸⁸ Con (et al.), (1984), p.271; Li (1988), p.101; Tan (et al.), (1985), p.18-19.

investisseur se verrait aussi investie un tel statut. Ce programme s'est avéré très profitable au Canada, attirant une vague d'immigrants riches provenant de Hong Kong - mais aussi de Taiwan – qui investissaient de larges sommes dans ce pays¹⁹⁰. Ironiquement, certains de ces nouveaux immigrés avaient tendance à transplanter leurs familles au Canada tandis qu'ils retournaient à Hong Kong pour travailler, visitant le Canada qu'à chaque six mois afin de maintenir leur statut d'immigrant reçu : comme Lai l'énonce de façon si apte, ces investisseurs chinois semblaient donc pratiquer une forme de «mentalité de séjour» inversée¹⁹¹.

Néanmoins, la grande majorité des immigrants chinois au Canada provenaient encore essentiellement de la catégorie «professionnelle». Toutefois, Li note qu'une grande différence existait entre les professionnels chinois nés au Canada et ceux nés hors du pays : les Chinois de deuxième génération avaient plus tendance à occuper des postes gestionnaires et administratifs que leurs contreparties nouvellement arrivées au Canada. Ces derniers occupaient typiquement des postes techniques et professionnels où l'interaction directe avec la population blanche était minimisée, tels que les postes retrouvés dans les champs de l'ingénierie et des sciences pures. Cette tendance se manifestait aussi de façon importante chez les Chinois nés au Canada, mais ces derniers étaient généralement moins réticents à interagir socialement avec les non-Chinois¹⁹². Pour ce qui est des Chinois de première génération n'ayant pas cette formation professionnelle, ces derniers se retrouvaient toujours dans les secteurs traditionnels d'emploi chinois au Canada, soit dans les secteurs de la restauration, des services, et parfois dans certains postes à col-bleu¹⁹³.

¹⁸⁹ Li (1988), p.68.

¹⁹⁰ Lai, (1988), p.110; Li (1988), p.125; Li (1994), p.18.

¹⁹¹ Lai, (1988), p.107.

¹⁹² Li (1988), pp. 116, 122. Notons que Li propose que cette tendance qu'ont les Chinois de s'orienter vers des champs où l'interaction sociale est minimale est un mécanisme de protection contre leur «handicap» racial. Nous ne nous prononcerons pas sur cette remarque, cette idée dépassant l'optique de ce travail, mais nous souhaitons souligner que les Chinois nés au Canada, malgré ce «handicap», ont plus de facilité à s'intégrer avec les non-Chinois, ayant maîtrisé la(les) langue(s) du pays et étant plus complètement acclimatés aux coutumes et mœurs du pays. Le point central est qu'une différence importante existe entre ces deux groupes, tant au point de vue social que culturel. Tout comme l'a écrit Wsevolod W. Isajiw : «[...] components of external identity may acquire different subjective meaning for different generations, ethnic groups, or other subgroups. Therefore, it should not be assumed that the ethnic identity retained by the third generation is of the same type or form of identity as that retained by the first or second generation» (Isajiw, (1990), p.37.)

¹⁹³ Li (1988), pp. 116-117.

Quant aux mouvements de population à l'intérieur des grands centres urbains, la tendance des Chinois de se déplacer vers les banlieues s'est accentuée à cette époque. En effet, la plupart des Chinois au Canada ne résident plus dans les quartiers chinois «traditionnels». Étant plus sensibles à l'ascension sociale et économique, ces derniers préfèrent généralement un style de vie allant de la moyenne à la haute classe, typiquement retrouvé dans les banlieues ordinaires du pays. Toutefois, outre cet exode des quartiers traditionnels, les Chinois ont toujours tendance à se concentrer dans certaines régions en banlieue¹⁹⁴ : notons tout particulièrement les régions torontoises d'Agincourt et de Scarborough ainsi que de Shaunessy et de Kerrisdale à Vancouver. Cette «colonisation» de nouveaux territoires a encouragé la construction d'une série d'installations communautaires tels que des restaurants, des boutiques, des commerces et des centres d'achats. Ce déplacement vers les banlieues était perçu par certains comme étant une tentative chinoise d'établir de nouveaux quartiers chinois¹⁹⁵. De plus, les Chinois avaient tendance à s'installer dans les secteurs les plus prospères de ces banlieues, ayant souvent d'avantage les moyens financiers d'acquérir les propriétés à haut prix que leurs contreparties blanches¹⁹⁶. Malgré le fait que la répartition économique des Chinois dans leur ensemble soit aussi variée que dans le reste de la population canadienne, une attention particulière est mise sur la portion la plus riche et prospère de la communauté chinoise, cette classe d'entrepreneurs et d'investisseurs récemment arrivés au pays par l'entremise des provisions spéciales du programme d'immigration canadienne. Il est clair que le capital provenant de Hong Kong était le bienvenu au pays ; toutefois, les investisseurs venant avec ce capital n'ont pas été aussi chaudement accueillis, particulièrement ceux qui s'installaient et modifiaient les bastions blancs qu'étaient les banlieues¹⁹⁷.

¹⁹⁴ Li (1988, p.103) décrit les résultats d'une recherche par Richmond et Kalbach en 1980 traitant de cette tendance de concentration qu'ont les Chinois habitant en banlieue : «A study of Montreal, Toronto, Winnipeg and Vancouver, the Chinese were among the five with the highest degree of residential segregation [...] In Toronto the index of segregation is 49.3, ranking fourth highest [among the twenty-one ethnic groups studied]. These findings suggest that although the majority of the Chinese do not reside in Chinatowns per se, they tend to live in areas with a relatively high concentration of members of the same ethnic group».

¹⁹⁵ Creese (et al.), (1996), p.122; Li (1988), p.124. Li écrit que cette mobilisation chinoise a causé une vague de débats publics en 1984 lorsque les résidents de Scarborough ont remarqué les changements dans leur communauté, changements soi-disant issus de ce déménagement des Chinois.

¹⁹⁶ Li (1988, p.117) note qu'en 1981, 26% des Chinois au Canada habitaient et étaient propriétaires de maisons valant entre \$100 000 et \$149 000, comparativement à %12 chez le reste des Canadiens. De plus, 34% des Chinois habitaient et étaient propriétaires de maisons dont la valeur chiffrait au delà de \$150 000, comparativement à %10 chez le reste des Canadiens.

¹⁹⁷ Creese (et al.), (1996), pp.121, 136.

2.4.3.2 L'émergence des «nouveaux quartiers chinois» : une révision des attitudes face aux Chinois

En fonction de ce déplacement des Chinois riches vers les banlieues, le marché immobilier de ses régions a ajusté ses prix en fonction de cette nouvelle demande. Le prix des établissements résidentiels et commerciaux dans ces secteurs a monté afin de tirer un maximum de profits dans ce marché lucratif. L'établissement de commerces chinois dans ces régions peuplées par de plus en plus de Chinois prospères a augmenté la circulation des automobiles dans ces banlieues. Les résidents traditionnels de ces banlieues – majoritairement blancs – se plaignaient avec de plus en plus d'ardeur, accusant les immigrants provenant de Hong Kong de ne pas s'intégrer *de façon adéquate* à ces communautés résidentielles, et de ne pas respecter *l'aspect traditionnel* de ces régions. Ces derniers étaient blâmés pour l'augmentation des prix de l'immobilier ainsi que pour le chambardement du train de vie de ces communautés¹⁹⁸. Tel que mentionné plus haut, Li propose que la raison derrière cette montée des sentiments négatifs à l'égard des Chinois des banlieues était que ces derniers étaient capables de s'établir dans les communautés largement blanches et de classe moyenne, achetant des domiciles dispendieux sans trop s'accabler financièrement¹⁹⁹.

Citons quelques exemples saillants de certaines contraintes au sein des secteurs commerciaux de certaines banlieues torontoises : En 1984, lorsqu'un entrepreneur Chinois à Agincourt a proposé de créer «Chinatown Two» en érigeant des colonnes décoratives (*toras*), en inscrivant des caractères chinois sur les écriteaux de rue et en organisant un district commercial chinois, et lorsqu'un autre promoteur de construction Chinois a développé un mail chinois géant à Scarborough (le *Dragon Centre*), les communautés blanches de ces lieux respectifs se sont mobilisées en quelque sorte, partageant leur outrage

¹⁹⁸ Johnson, (1992), pp.168-169. Johnson note que cette relation entre le prix de l'immobilier et l'immigration des Chinois prospères provenant de Hong Kong est largement fautive : «It is a false relationship. [For example,] the largest component of population growth in British Columbia in the latter part of the 1980s (approximately one-half), when anti-Chinese sentiment was most intense, was interprovincial migration. The bulk of domestic migration was from Ontario. Natural increase accounted for a further 25% of population increase». Comme nous l'avons mentionné, pour le cas de Toronto, une grande partie de ce déplacement provenait du centre-ville torontois à ses banlieues.

¹⁹⁹ Li (1994), p.25. Li stipule que les médias encourageaient ce sentiment par l'entremise d'éditoriaux et en publiant certaines lettres à l'éditeur, popularisant donc cette vision des choses. De plus, Creese (et al.), (1996), stipulent que ces sentiments anti-Chinois étaient aussi issus du fait que les standards de vie de plusieurs citoyens blancs au Canada décroissaient en fonction des conditions de l'économie globale; plusieurs blancs, n'ayant plus accès aux retombées financières d'hier, blâmaient les investisseurs chinois du jour (p.122).

de façon libre et gratuite aux médias régionaux²⁰⁰. En 1986, lorsque la *Monarch Development Company* a proposé de construire un autre mail à approximativement 1 000 mètres du nouveau quartier chinois de Scarborough, une nouvelle mobilisation régionale a réussi à convaincre le conseil régional de refuser à la compagnie son permis de zonage²⁰¹.

Ces tentatives commerciales étaient largement critiquées en fonction des répercussions négatives qu'elles infligeraient aux résidents et aux commerçants de la région. Ces arguments se fondaient plutôt sur une logique de zonage, logique qui stipulait que la création de nouveaux quartiers chinois dans les banlieues augmentait la circulation dans ces quartiers. Ces régions, n'étant soi-disant pas destinées à supporter un tel *fardeau*, voyaient leurs résidents en danger face à ce nouvel influx de circulation. De plus, ces banlieues n'étaient pas équipées d'un nombre d'espaces de stationnement capables de combler ce nouveau flot véhiculaire. Les marchands blancs étaient très indignés de voir des Chinois occuper tous les stationnements vu que ces derniers ne fréquentaient pas leurs établissements, éloignant donc leurs clients potentiels²⁰².

Même si ces critiques étaient plutôt de nature technique, elles étaient tout de même teintées de commentaires racialisants²⁰³. Toutefois, cette racialisation était plus directe lorsque les résidents blancs contestaient la présence chinoise trop près de leurs domiciles. Li remarque que la notion chinoise (de Hong Kong) de l'espace est très différente de celle des nord-américains. À Hong Kong, l'espace est une commodité recherchée et restreinte et l'économie de l'espace personnel a été raffiné à un art (le *feng shui*); typiquement, un domicile à Hong Kong recouvre entièrement le terrain qu'il occupe. En fonction de ceci, les Chinois de Hong Kong ont parfois l'habitude de démolir le domicile existant sur le terrain de banlieue qu'ils s'approprient au Canada ou d'ajouter des pièces à la structure existante

²⁰⁰ Lai (1988, pp.171-172) tire une multitude de commentaires publics qu'ont fait les résidents d'Agincourt et de Scarborough à cet égard. En voici quelques uns : «One local white merchant blamed the [Scarborough] developer for building an ever-expanding Chinatown in Scarborough and threatening the "well-being of its residents"» (tiré du *Toronto Star* du 14 mai 1984); «[...] a white merchant told a local radio station that she did not think the Chinese fitted into the community of Agincourt because "they are a type of people that shop in their own stores, and cling to their own. Canada is like a salad bowl, and all these people are coming into the country do add a *bit of spice*, but if you're going to have a concentration of them in one area, it's going to create hatred"» (notre accent; tiré d'un relevé de l'émission de radio de Scarborough à CBL TV, «For Your Information», par l'entremise d'un rapport par *MediaReach*, No.1509, 29 mai 1984, 1-2).

²⁰¹ Ibid., pp.172-173.

²⁰² Ibid., pp.171-172.

²⁰³ Cette tendance reproduit essentiellement la dynamique que nous avons soulignée à la note 143 à la section 2.3.1.

afin de maximiser l'espace du terrain qu'ils occupent et d'orienter leurs bâtisses de façon stratégique suivant un code esthétique et spirituel spécifique (et urbanisé)²⁰⁴. Ceci a créé ce que les médias ont surnommé les «maisons monstrueuses» (*monster homes*), des maisons en bloc, ayant typiquement deux étages et demi, et occupant tout le terrain accessible, n'ayant (généralement) presque pas de cour. Le débat qui existe à l'égard de ces domiciles est principalement centré autour de la notion du comportement social de certains voisins indésirables en vertu de leur différence culturelle en goûts esthétiques et non pas seulement autour de l'apparence physique des maisons que ces derniers occupent. Le problème est principalement décrit comme étant un conflit de valeurs entre le manque de goût des nouveaux riches de Hong Kong et de l'esthétique idyllique des Canadiens de banlieue. Ces Chinois sont souvent perçus comme étant indifférents à l'héritage, aux caractéristiques et aux valeurs traditionnelles de ces communautés de banlieue, n'étant que des étrangers riches, seulement intéressés à investir une portion infime de leurs fortunes dans le marché immobilier²⁰⁵. Creese (et al.) rapportent aussi que cette notion «d'héritage» canadien (essentiellement blanc) est intimement liée à celle de «l'invasion» ou du «déluge» chinois par les médias : en évitant de parler de façon ouverte «d'invasion» chinoise, les médias - principalement par l'entremise d'une récolte de citations provenant de résidents mécontents - érigent un barème de discours racialisants en popularisant - et en polarisant - une version particulière des Chinois et des Canadiens, créant ainsi une catégorie maîtresse pour chacun de ces groupes²⁰⁶.

2.4.3.3 La récupération du discours racialisant : l'éducation, la langue, le crime et l'immigration

Une autre facette de ce changement démographique dans les banlieues se reflète dans les changements dans la composition du corps étudiant dans les écoles de ces régions. Puisque beaucoup plus d'étudiants d'origine chinoise fréquentent maintenant les écoles traditionnellement réservées à une clientèle blanche, certaines frictions sont issues de cette plus grande visibilité chinoise. Beaucoup de ces étudiants, ayant – pour la plupart – une

²⁰⁴ Pour plus de renseignements sur cette pratique esthétique chinoise, se référer à Walters, (1991), pp.37-44, 183-200.

²⁰⁵ Li (1994), pp.27, 29.

²⁰⁶ Creese (et al.), (1996), p.133. Nous reprendrons les diverses tactiques qu'exploitent la presse écrite lors de notre exploration de la formulation d'un récit racialisant au quatrième chapitre. Ley s'attarde aussi de façon intéressante sur ces questions ainsi que sur la position relative des médias à ce sujet (p.193).

formation rudimentaire dans une des deux langues officielles du Canada, nécessitent tout de même une formation linguistique plus complète afin de fonctionner au même rythme que les étudiants blancs. À une époque où les coupures budgétaires sont courantes, le *fardeau* supplémentaire d'offrir des cours de langue seconde à ces étudiants chinois enragent certains conseils scolaires et parents blancs. De plus, certaines activités criminelles commises par des bandes chinoises sont publiquement critiquées par les conseils scolaires, certains parents blancs ainsi que par les médias locaux et nationaux. Le fait que ces bandes soient un problème de longue date dans les communautés plus pauvres où la concentration de résidents Chinois est élevée n'est pas aussi choquant pour ces derniers que le fait que ce problème se répande maintenant dans les communautés blanches plus prospères²⁰⁷.

Ces débats au sujet des Chinois et de la composition changeante de la population canadienne s'étend aussi dans le domaine du crime international. Certains accusent les Chinois provenant de Hong Kong de faire partie des Triades, sociétés secrètes de crime organisé à ampleur internationale. L'argument veut que certains Chinois prospères étaient membres de ces réseaux de crime organisé, ayant accumulé leurs fortunes par l'entremise de commerces illégaux – et amoraux – tels que la prostitution, l'immigration illégale, la contrebande, l'extorsion, les jeux de gageure, la production et l'exportation de drogues comme l'héroïne ainsi que la corruption d'agents gouvernementaux. Ces criminels entreraient au Canada librement en fonction de la loi sur l'immigration portant sur la nouvelle catégorie «d'investisseur» en blanchissant leur argent par l'entremise d'entreprises «fantômes» : Ils s'installent dans les banlieues canadiennes tout en étendant leur influence dans ce pays. L'argument prétend que la citoyenneté canadienne est jugée comme étant une simple commodité par ces derniers²⁰⁸. De plus, le public, les médias ainsi que les institutions gouvernementales et policières au Canada craignent que l'influx de ces

²⁰⁷ Ibid. Tout comme le parallèle que nous avons tracé quant à la dynamique moralisante de la transgression territoriale des Chinois entre les périodes pré datant les guerres mondiales et la période "multiculturelle" d'entrée sélective des Chinois au pays (voir notes 202 et 143), un parallèle supplémentaire se dresse à ce point quant à l'argument moralisateur régissant la transgression des services sociaux par les Chinois entre ces mêmes périodes (voir note 115).

²⁰⁸ À titre d'exemple de cet argument, Lai (1998, p.172) rapporte qu'en 1984, «a pamphlet written by Margaret Hunter (probably a fictitious name) was distributed in Agincourt. The author charged that of Hong Kong's three million inhabitants, one in six was a member of the criminal Triad societies and that the change in the immigration law in January 1984 left "the door wide open for wealthy drug traffickers from the Orient

criminels dangereux ne fait qu'augmenter. La Chine, ayant une position anti-Triade, clairement exhibée lors des exécutions massives des membres de ces sociétés secrètes après l'ascension de l'état communiste en 1949, promettait d'éradiquer ces organisations criminelles lorsque l'île de Hong Kong retomberait sous sa sphère d'influence le 1er juillet, 1997. L'argument veut que le Canada deviendrait donc de plus en plus attrayant aux Triades comme asile²⁰⁹.

Depuis la vague massive d'immigration chinoise des années soixante-dix vers les centres urbains canadiens, certaines bandes de criminels se sont organisées partout en Amérique du Nord : notons tout particulièrement les Tongs, les Hung Mun, et, bien sûr, les Triades. Il est clair que ces groupes existent au Canada et que leur aire d'influence a augmenté au cours des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix. Parmi les activités que pratiquent ces groupes criminels, quatre activités particulières ont attiré l'attention des médias et des forces policières canadiennes : les crimes violents, l'escroquerie, le marchandage de drogues et l'immigration illégale. De plus en plus, ces bandes criminelles, s'attaquant traditionnellement qu'aux habitants des quartiers chinois, modifiaient leur approche en s'attaquant aux Chinois prospères habitant maintenant dans les banlieues. Les cas d'enlèvement et de cambriolage au domicile dans ces régions ont grimpé de façon remarquable pendant cette période. Ces phénomènes, une fois impensables dans les quartiers blancs de classe moyenne, attirent l'attention des médias et du public, traçant un portrait des bandes criminelles chinoises comme étant composée d'immigrants illégaux ou, pire encore, de faux réfugiés²¹⁰.

La question de l'immigration illégale a refait surface pendant cette époque. Certains Chinois, incapables d'attendre l'approbation officielle des agences gouvernementales d'immigration, se sont tournés vers les sociétés secrètes et les organisations criminelles de la Chine et de Hong Kong afin d'entrer au Canada. Le nouveau statut de «réfugié» serait exploité par ces derniers en plus des tactiques mentionnées plus haut à la section 2.4.1.2. Cette pratique a été exploitée de façon plus régulière – et efficace – après le massacre de Tienanmen en 1989, le gouvernement Canadien ayant adopté l'approche humanitaire

to establish Chinese businesses as fronts of criminal activities [...] A large part of the money invested in this [Agincourt] real estate could be from organised crime"».

²⁰⁹ Chu, (1996), pp.11-12, 18.

²¹⁰ Dubro, (1992), pp.247-248.

d'accorder l'asile aux réfugiés chinois en fonction de leur position politique. De plus, les efforts de la Chine de contrôler sa population en limitant le nombre d'enfants par famille a offert aux organisations criminelles une plate-forme idéale pour faire accepter leurs candidats comme réfugiés : les Chinois désirant migrer au Canada, avec l'assistance des organisations criminelles, n'avaient qu'à déclarer qu'ils étaient menacés de se faire avorter ou que leurs enfants étaient en danger de se faire stériliser ou enlever par l'état chinois²¹¹. Ces récits étaient souvent repris par les médias canadiens qui diffamaient autant ces organisations criminelles que l'état chinois. Cette diffamation de la Chine augmenta dramatiquement après l'incident de Tienanmen.

2.5 Reprise des thèmes récurrents de l'histoire des Chinois au Canada

Un survol rapide des détails historiques qui ont été présentés dans ce chapitre révèle certains thèmes récurrents qui semblent être importants à notre analyse des critères symboliques de l'image des Chinois au Canada. En cernant ces thèmes particuliers de façon concrète, nous tenterons de tracer un lien entre ces thèmes historiques et les cadres thématiques de la démarche journalistique (présentés au chapitre quatre et cinq) afin de situer les modalités du discours racialisant pratiqué par ce média. Certains thèmes sont demeurés plutôt constants dans l'histoire des Chinois de ce pays. Notons particulièrement les thèmes de l'immigration, de la démographie, de la législation, de l'économie et de l'emploi ainsi que la capacité d'absorption et d'adaptation des Chinois en ce pays. Ces thèmes répondent essentiellement à la dynamique cyclique présentée par Lai et Li lorsque ces derniers décrivent l'ouverture et la fermeture des écluses canadiennes d'immigration. Reprenons cet argument : la main d'œuvre chinoise est généralement tolérée lorsqu'elle répond à un besoin jugé comme étant fondamental et essentiel à l'économie canadienne. Lorsque ce besoin s'atténue, lorsque les Chinois se voient forcés de *transgresser* les confins ethniques préconçus de l'aire «chinoise» de l'emploi et qu'ils percent dans les secteurs considérés comme étant «blancs», les animosités raciales émergent sous le blason de la «compétition injuste» entre les chinois et les blancs²¹². Associés à ces thèmes sont les notions de la santé et du crime, du logement et de la concentration ethnique.

Ajoutons ici une composante supplémentaire à cette affirmation. Si nous intégrons les propos d'Anderson, de Ley et de Li quant à la transgression des bornes symboliques

²¹¹ Chu, (1996), p.18.

régionales à celles de l'emploi et de l'immigration, nous pouvons tracer un certain parallèle entre la réaction hypothétique proposée par Lai et Li aux *transgressions régionales* (notons particulièrement les banlieues blanches de Toronto) et *culturelles/morales* par les Chinois. Les thèmes qui semblent associés à cette relation sont le logement, les relations ethniques, la criminalité (violente ou non), la moralité et la normativité. D'après nous, ces thèmes reflètent de façon particulière la situation qui se retrouve lorsque les Chinois transgressent les lois inédites de l'emplacement racial du logement et, plus particulièrement, de la culture. Associés à ces thèmes sont les notions de l'expression culturelle, de loisirs, des questions d'esthétique, de la tradition et des coutumes (tant blanches que Chinoises).

Afin de représenter l'intégration chinoise au Canada ainsi que le *potentiel* d'une voix chinoise en ce pays, notons les thèmes des organisations/associations communautaires, de la politique (tant régionale qu'internationale), des services sociaux, des coutumes et de l'expression linguistique et culturelle. Notons que cet exposé des thèmes importants de notre analyse historique n'implique pas une association exclusive des thèmes regroupés. Il est clair que ces associations sont interchangeables : les catégories maîtresses que nous avons présentées ci-haut ne sont que quelques unes parmi plusieurs associations possibles²¹³. Les associations qui nous intéressent seront établies d'après notre remaniement thématique de ces thèmes en fonction des conditions du cadre thématique de la démarche journalistique. Les résultats découverts à ce point reflèteront avec plus de fidélité les associations thématiques liées à la racialisation institutionnelle des Chinois au Canada.

²¹² Lai, (1988), p.27; Li (1988), pp.12, 23, 49. Voir aussi Messick (et al.), (1989), pp.62-3.

²¹³ Il aurait été aussi possible d'associer la moralité et la normativité aux relations ethniques, aux coutumes, à l'expression culturelle et à l'assimilation tout comme il aurait été possible d'associer le crime aux coutumes, aux services sociaux, aux relations ethniques et à l'expression culturelle. Toutes associations formulées à ce point ne sont essentiellement que pour des fins de présentation.

Chapitre 3 : Les concepts de la race et de la racialisation

Comme nous l'avons vu au dernier chapitre, la nouvelle position sociale dont jouissent les Chinois au Canada depuis les années soixante-dix offre un contraste dramatique aux périodes précédentes de l'histoire de ce groupe. Le gouvernement canadien, ayant adopté une approche multiculturelle dans son appréhension de l'identité nationale du pays après la Deuxième guerre mondiale, admet maintenant de façon publique les mesures déplorables qui furent prises par les entités gouvernementales antérieures à l'égard des travailleurs chinois qui ont participé à la construction de la voie ferrée transcanadienne. Les stéréotypes négatifs qui définissaient jadis l'identité chinoise de façon catégorique furent – *dans certains cas* – transformés en une image positive des quartiers chinois et de leur soi-disant communauté par les gouvernements (tant au niveau fédéral que provincial ou municipal), par les médias et par la population canadienne (tant blanche que chinoise). Étant une des populations «ethniques» les plus anciennes de ce pays, la genèse des communautés chinoises précède la naissance même du Canada comme entité politique moderne : chaque grand centre urbain a maintenant *besoin* de son propre quartier chinois afin d'exemplifier la diversité qui existe à l'intérieur de ses bornes. Cependant, comme nous le verrons dans ce chapitre, malgré cette modification idéologique considérable de la position canadienne à l'égard des minorités (linguistiques et culturelles) et à la mise en vogue populaire des notions de «mosaïque ethnique», «d'unité à travers la différence», de «quartiers chinois» et de «communauté chinoise», ce nouveau type de reconnaissance «ethnique» - de différenciation par rapport à «l'ethnie» particulière d'un groupe - tire principalement ses sources de l'idéologie racialisante d'hier²¹⁴.

Lorsque les Chinois migrèrent au Canada au XIXe siècle, les lieux qu'ils occupaient lors de la première vague d'urbanisation, suivant la ruée vers l'or, évoquaient déjà une certaine résonance de familiarité dans les esprits des colons de l'époque. Les régions urbaines que ces Chinois «s'approprièrent» furent considérées et évaluées – de façon positive ou négative, mais jamais neutre et toujours en fonction de certains critères spécifiques - par la population urbaine blanche de l'époque avant la naissance «officielle» de ces quartiers chinois. Une place était déjà prescrite dans l'imaginaire social des blancs

²¹⁴ Johnson, G. (1992), pp.151-152.

pour les Chinois avant même que ces quartiers soient largement établis²¹⁵. D'où sont donc venues ces notions de délimitation et d'emplacement racial prédéfini et pourquoi ces notions furent-elles si importantes jadis ? Ces notions, maintenant modifiées et publiquement reconnues par le peuple canadien (blanc) par l'entremise du discours multiculturel national, revêtent-elles toujours le même habit qu'autrefois ? La formulation même de ce que représente une «communauté chinoise» provient-elle de *l'intérieur* ou de *l'extérieur* des quartiers chinois et des individus qui les habitent ?

Tout comme Anderson, nous soumettons qu'en Amérique du Nord – mais plus spécifiquement, au Canada – tout comme la notion de «quartiers chinois», la caractérisation populaire de l'identité «chinoise» est en grande partie une construction nord américaine qui se fonde en grande partie sur certains principes caractéristiques de l'image «traditionnelle» de ce que c'est d'être «Chinois». La prémisse qu'il existe en effet une race chinoise, unique et particulière en soi, tant aux points de vue biologique, culturel et géographique, a su fonctionnaliser et justifier les pratiques et les impressions qu'ont les Canadiens non chinois par rapport aux Chinois occupant l'arène sociale canadienne d'hier et d'aujourd'hui²¹⁶. Les notions préétablies caractérisant les différences et les particularismes chinois ont agi comme fondement et comme justification aux politiques gouvernementales formulées à l'égard des communautés chinoises, démontrant ainsi la puissance et l'étendue de la croyance en une «race chinoise». Anderson va même jusqu'à proposer que les quartiers chinois, voire même la caractérisation de ses occupants, appartiennent autant – et peut-être même plus – à un/aux groupe/s social/aux ayant le pouvoir de définir, de former et de délimiter ces quartiers, qu'à ceux qui y résident²¹⁷.

La position de ce travail est que la racialisation des Chinois, l'image qui leur est largement accolée par la population non chinoise (blanche), n'a pas été transcendée par le discours multiculturel : elle a été révisée, recyclée et refaçonée en fonction des attentes et des perceptions sociales des blancs au Canada. Cette racialisation délimite ce que sont les

²¹⁵ Anderson, (1991), pp.27, 80. Comme nous l'avons déjà mentionné, la «place» des Chinois à l'intérieur des centres urbains – et de façon plus large, à l'intérieur des territoires nord américains – provenait largement par ouï-dire des mineurs californiens travaillant en Colombie Britannique. Il existait aussi un barème d'informations sous-jacentes à l'égard des Chinois qui fut partagé par la population Européenne habitant la future colonie canadienne avant même que ces prospecteurs américains ne partagent leurs expériences avec les colons blancs de la Colombie Britannique.

²¹⁶ Ibid., pp.9, 27. Anderson avance même que cette image s'infuse dans la caractérisation que les Chinois au Canada se font d'eux mêmes.

Chinois, *mais aussi ce qu'ils ne sont pas ou ne peuvent pas être*. Les sciences humaines telles que la sociologie, la psychologie sociale et la linguistique reconnaissent maintenant que les individus «convertissent» les événements de la réalité qui les entourent de façon sélective et largement irréfléchie et/ou immédiate, structurant et fonctionnalisant leur réalité par l'entremise du langage et de la pensée²¹⁸. Cependant, l'intérêt de ce travail repose plutôt sur les catégories (de mise en commun et de différenciation) qui sont utilisées par les groupes au pouvoir afin d'organiser et de structurer leur réalité sociale. Nous proposons que ces catégories ont une portée plutôt spécifique et qu'elles répondent à certaines fonctions sociales, supportant, orientant et gérant de cette façon les relations sociales des différents groupes composant une société particulière ainsi que l'image représentant ces groupes.

3.1 La racialisation et la construction des catégories sociales de L'Être et de L'Autre

Creese (et al.) proposent que la racialisation se fonde principalement à partir de la construction de *l'Être* et de *l'Autre* («the Self and the Other»). L'Être représente généralement les caractéristiques dont l'individu se sert afin de se définir et de se situer à l'intérieur de l'arène sociale. Les individus partageant les caractéristiques délimitées par la catégorie de l'Être se reconnaissent entre eux comme appartenant au même groupe. Notons toutefois que ces caractéristiques proviennent d'une visualisation sociale (ou collective) plutôt que d'une collection sommaire d'images individuelles assemblées en un tout de façon nécessairement consciente. Quant à la catégorie de l'Autre, celle-ci représente ce que l'individu n'est pas; n'ayant pas les caractéristiques partagées et définies par le groupe de l'Être, un tel individu sera placé au sein de différents groupes en fonction de l'écart existant entre les caractéristiques du groupe de l'Être et cet individu²¹⁹. Ces images de l'Être et de

²¹⁷ Ibid., p.10.

²¹⁸ Ibid., pp.247, 251. À notre avis, ce mode de pensée correspond au mode interprétatif indexé de Tuchman. (Tuchman,(1978), pp.189-191)

²¹⁹ Lorsqu'il est question de relations inter ethniques, Anderson délimite les caractéristiques symboliques d'inclusion et d'exclusion (de différenciation) de groupes en fonction des ressemblances/différences de descendance ancestrale (la notion de «race» s'intégrerait ici), de langue, de pratiques culturelles ou comportementales et de religion (Ibid., p.16). Cette notion de descendance – ou d'*ascendance* – raciale perçue est essentiellement appuyée par les résultats de Laczko quant aux différents degrés de confort qu'expriment les canadiens (blancs ou non) à l'égard de différents groupes ethniques. Laczko stipule qu'il existe une différence tangible dans la visualisation des groupes «visiblement» ethniques et ceux dont l'origine ethnique se rapproche plus de l'identité – ou, du moins, de l'image – conventionnelle des blancs, notre groupe de l'Être par excellence. Laczko propose aussi que les Chinois démontrent certaines tendances qui les démarquent des groupes minoritaires visibles (groupes identifiés dans son étude : Indo-pakistanaï, Musulmans, Sikhs, Arabes, Noirs des Antilles) tout en les rapprochant des groupes ethniques «moins

l'Autre sont des constructions sociales fonctionnant comme points de référence à l'intérieur de l'arène sociale. Ces images sont généralement irréflechies et prises pour acquies par les individus qui exploitent ces catégories. Les caractéristiques définissant les catégories de l'Être et de l'Autre, étant généralement *prises pour acquies*, deviennent partie des *propos à sens commun* qui sont partagés par ceux qui exploitent l'attribution et l'application de ces caractéristiques. Puisque ces propos à sens commun sont largement acceptés sans question, ils seront généralement acceptés comme étant véridiques, souvent même en dépit d'évidence pouvant contredire ces propos. De plus, en plaçant ces deux catégories sociales en opposition, il est possible de redistribuer et de repenser certains phénomènes – phénomènes parfois même communs aux deux groupes - en fonction des images unidimensionnelles décrivant ces deux communautés imaginaires²²⁰.

Cette intégration sélective d'images généralisées de l'Autre aux propos à sens commun du groupe de l'Être miroite assez fortement la définition du stéréotype que Soubiran-Paillet extrait des écrits de Bardin :

«Le stéréotype est une opinion toute faite, un cliché; c'est aussi «l'idée» que l'on se fait de ... «l'image» qui surgit spontanément lorsqu'il s'agit de ...; c'est la représentation d'un objet (choses, gens, idées), plus ou moins détachée de sa réalité objective, *partagée* par les membres d'un groupe social avec *une certaine stabilité* [...]. Il correspond à *une mesure d'économie* dans la perception de la réalité, puisqu'une *composition sémantique toute prête*, généralement très concrète et imagée, organisée de quelques éléments symboliques simples, vient immédiatement remplacer ou orienter l'information objective ou la perception réelle. Structure cognitive *acquise et non innée* (soumise à l'influence du milieu culturel, des communications de masse), le stéréotype plonge ses racines dans l'affectif et l'émotionnel car il est lié au préjugé qu'il rationalise, justifie et engendre.»²²¹ (accents nôtres)

Par le fait que cette représentation de l'Autre est partagée par les membres du groupe de l'Être, que cette représentation possède une certaine cohérence ou stabilité dans le temps et dans l'espace, et que ce re-façonnement de la réalité provient d'un apprentissage social (implicite ou explicite, mais toujours *social* et non pas *naturel*), le stéréotype racialisant l'Autre offre une interprétation toute faite de la réalité, interprétation aux membres du groupe de l'Être par le fait qu'elle est prise pour acquies par ces derniers et demeure largement acceptée (ou du moins reconnue) comme étant «vraie» ou «véridique».

visibles» (et plutôt européens). Nous reprendrons et approfondirons cet argument au septième chapitre (Laczko, (1997), pp.349, 357).

²²⁰ Creese (et al.), (1996), p.117. Voir aussi Stone, (1985), pp.69, 70. Le lien entre ces concepts et la démarche journalistique sera repris au quatrième chapitre en plus grands détails.

²²¹ Bardin, L., (1977), *L'analyse de contenu*, Paris, P.U.F, d'après Soubiran-Paillet, (1987), pp.65-66.

T.A. van Dijk ajoute à cette définition en stipulant que malgré le fait que les individus exploitant ces stéréotypes se basent sur un certain nombre restreint «d'expériences» ou d'histoires antérieures (ou de modèles interprétatifs) à titre de preuve immédiates à l'appui, cet appui se fie essentiellement sur *l'acceptation sociale* et la *reconnaissance publique* de ce que ce dernier appelle le schème groupal généralisé (*general group schema*). Ce schème est d'origine familière au groupe de l'Être et, pour van Dijk, implique une sélection *systématique* et subjective (au point de vue du groupe de l'Être) de certains modèles interprétatifs particuliers. L'exploitation de différents modèles servent à remplir les trous dans une histoire (de façon évidente ou *inférée*), de diriger l'attention de l'individu captant une situation quelconque et de guider l'imagination de cet individu quant à l'interprétation de l'histoire ou de l'événement en question. Il va de soi qu'un modèle est composé d'éléments plus complexes et riches que l'interprétation immédiate de tout événement ou discours sur une histoire quelconque, puisque le modèle impose une série de préjugés ancrés dans le passé ainsi qu'un dialogue interprétatif *préétabli*. De plus, van Dijk prétend que lorsque ces modèles se sont imprimés dans l'esprit de l'individu, ces derniers sont maintenant en mesure de refaçonner la réalité en fonction de ces modèles, mais aussi d'adapter ces modèles à de nouvelles situations et à des éventualités imprévues en fonction d'une interprétation abstraite et schématique de la nouveauté²²².

Cette répartition de la réalité sociale en catégories et l'intégration de ces catégories à l'intérieur de propos à sens commun par l'entremise des modèles interprétatifs et du schème groupal généralisé forment l'infrastructure des notions de différenciation de classe, de genre et de race ainsi que des structures de privilèges sociaux associées à ces notions.

²²² van Dijk (1984), pp.24-26. Notons que Messick (et al.), (1989) traitent de ce sujet de manière connexe (pp.46-52). Cependant, en fonction de leur penchant pour une thématique psychologique plutôt que purement sociologique, ces derniers suggèrent que l'individu est en mesure de créer une série de modèles en dehors du schème groupal généralisé (*category representation*), que cet individu est capable d'interpréter la réalité sociale à partir d'expériences (*exemplars*) que cet individu refaçonnerais, après un certain temps, en modèle interprétatif plus spécifique et exact (*multiple-exemplar model*) pourvu que cet individu ne soit pas préalablement exposé au schème groupal généralisé. Ce nouveau modèle interprétatif serait conséquemment beaucoup moins susceptible aux influences du schème groupal généralisé et des modèles qui y sont associés. Puisque notre travail penche plutôt du côté d'une pensée sociologique, nous supportons la prévalence d'un apprentissage social sur la primauté d'une conscience individuelle asociale et tendons à proposer l'impossibilité (*pratique*, mais non *théorique*) d'une abstraction sociale totalisante d'un individu vivant à l'intérieur d'une société où la race fait partie de l'identité (*individuelle* et *groupale*) de cet individu (voir nos explications de la perméabilité relative de l'être aux influences extérieures aux notes 9 et 10). Toutefois, Messick (et al.) fournissent certains détails intéressants et conclusions pertinentes qui se prêtent bien aux arguments que nous présenterons au dernier chapitre.

Ces propos, fondations essentielles de tout modèle ou schème social (et donc de nature *récurrente*), n'étant pas questionnés de façon routinière par la population qui adopte ses principes, rendent presque invisibles les origines de cette structure de dominance et de redistribution de privilèges sociaux. Lorsqu'il est question des notions de race, de privilèges sociaux et de communautés imaginaires, toutes trois notions sont souvent très intimement liées aux projets de construction d'une nation et à l'identité nationale des citoyens d'une nation particulière²²³. Comme nous l'avons vu au dernier chapitre, les paramètres englobant cette racialisation peuvent être historiquement modifiés et les populations ciblées comme «Autres» peuvent quelques fois revendiquer certains droits par rapport aux privilèges sociaux et à l'identité nationale plus étendue. Toutefois, les paramètres de différenciation et les revendications potentielles que ces communautés imaginaires peuvent exiger – tant chez la communauté de l'Être que des Autres – sont organisés à partir d'un barème *hégémonique*, barème qui est largement intégré aux propos à sens commun de la communauté imaginaire au pouvoir, celle de l'Être.

Malgré la différente position populaire face aux communautés imaginaires canadiennes, position découlant de la rhétorique toute récente du multiculturalisme, l'apparence d'une connotation positive contemporaine à l'égard des Autres racialisés souligne tout de même l'existence d'une différence fondamentale entre la population blanche (l'Être) et les populations non blanches (les Autres). Cette différenciation dénote toujours une évaluation de la nature de l'Autre par rapport à celle de l'Être, indiquant tout de même le manque d'appartenance du groupe Autre à celui de l'Être en fonction de la gamme de présupposés culturels prédéfinis qui distingue ces deux groupes l'un de l'autre de façon particulière²²⁴. Les Autres, en contribuant à la société de l'Être par l'entremise de

²²³ Ibid. Creese (et al.); (1996), basent ces arguments à partir des conclusions de Benedict Anderson (Anderson, Benedict, (1983), *Imagined Communities*, Verso, Londres).

²²⁴ Anderson, (1991), pp. 16, 30. Pour ce qui est des Chinois, la gamme d'évaluation des blancs tient *rarement* compte des différences de genre, d'ethnie (à l'intérieur de la catégorie chinoise), de régionalisme, de génération, de dialecte ou de religion *au sein du groupe* défini comme étant Chinois. Comme nous l'avons mentionné plus haut (voir note 176), l'uniformité de cette image ne tiendra *souvent* pas compte des différences qui existent entre, disons, un Chinois né à Hong Kong, un Chinois de troisième génération né en Malaisie, une Chinoise communiste du continent chinois, un Chinois provenant d'une diaspora sud-africaine, ou d'un Chinois de quatrième génération habitant au Canada. Comme l'a démontré Laczko, une distinction positive peut être établie en fonction du fait qu'un Chinois est né au Canada et non pas à l'extérieur du pays (Laczko, (1997), pp.345, 348). Cependant, comme la méthode que ce dernier a suivi le démontre, cette information *doit être explicitement citée* pour qu'elle intervienne dans un jugement quelconque de la part du répondant. Comme nous le verrons, l'information qui accompagne - ou qui *n'accompagne pas* - un discours à propos d'un Autre chinois influence dramatiquement l'image qui est peinte de ce dernier.

leur richesse culturelle, se voient mis de côté et particularisés en fonction de ces différences culturelles. Comme nous le verrons, cette «contribution culturelle» comprend certaines modalités et limites quant à son application au sein du contexte culturel canadien. Comme nous l'avons vu au dernier chapitre, certaines manifestations de comportements dits «culturels» transgressent parfois certaines limites définies par les propos à sens commun normatifs imbriqués à l'intérieur de l'ethos de l'Être. L'organisation de ces limites et de l'acceptation des différences culturelles des Autres par la communauté de l'Être peut donc être perçue comme étant une tentative de structurer la différence par rapport à une sorte de baromètre culturel hégémonique qui quantifie et qualifie la manifestation culturelle en fonction des caractéristiques intrinsèques à la définition de l'Être.

Il faut reconnaître cependant qu'une communauté définie comme Autre a tout de même la capacité de se définir soi-même. Toute communauté a logiquement la capacité de se définir en tant qu'Être et de définir les communautés qu'elle juge différentes d'elle même comme Autres. Cette capacité qu'aurait ce groupe d'ériger son identité par rapport à ses propres critères de sélection – soit par rapport à des critères de sélection se fondant sur l'appartenance ou la subjectivité de ses membres par rapport à la collectivité – n'a cependant pas le même poids ou la même étendue que la capacité qu'a le groupe au pouvoir de définir ces groupes minoritaires. Lorsque l'Être définit l'Autre, il le fait par l'entremise de la différenciation et de l'exclusion, et lorsque ce premier a accès à plus de ressources – économiques, sociales et politiques – que ses contreparties, ses critères de catégorisation remporteront généralement la mise grâce à une répartition et une exposition plus prononcée de ses propos à sens commun. Tout schème ou modèle interprétatif (social) retrouvé dans une société est donc organisé de façon *hiérarchique* en fonction des relations de pouvoir entre les groupes qui interagissent dans une collectivité sociale. Il nous est donc possible d'illustrer l'histoire des Chinois au Canada – mais aussi leur condition actuelle – en fonction de cet étiquetage de statut et des différences prescrites de façon institutionnelle et hiérarchique par la population au pouvoir²²⁵.

Cet étiquetage hégémonique d'un statut et d'une identité, n'étant pas par définition de nature démocratique, se voit reproduit par les institutions sociales et culturelles largement contrôlées et définies par l'idéologie dominante d'une société particulière.

²²⁵ Anderson, (1991), pp.10, 17, 26.

Puisque la racialisation d'un groupe est un phénomène historique - régi en fonction des différents contextes socio-politiques historiques - c'est en examinant les pratiques et les discours d'hier que nous pouvons expliquer certaines pratiques et discours d'aujourd'hui²²⁶. Les prochaines sections de ce chapitre tenteront d'approfondir les notions de «race» ainsi que de la construction du profil racial chez les Chinois. De plus, nous offrirons certains détails liés à l'histoire du concept de race, liant ainsi les propos du dernier chapitre aux notions présentées ci-haut.

3.2 Le concept de la «race» et la création d'un profil de racialisation des Chinois au Canada

Malgré le fait que le concept de race a été *officiellement* remplacé par celui de l'ethnie pendant les années cinquante et soixante, une croyance populaire en ce concept existe encore. Si nous nous fions aux conséquences de l'optique multiculturelle de cette époque, nous pouvons remarquer que la catégorisation raciale affecte encore les perceptions populaires et institutionnelles d'aujourd'hui. Si nous pouvons croire Anderson, historiquement, la catégorisation des individus chinois repose principalement sur la race de ces individus plutôt qu'à partir des variations de genre, de classe, d'occupation ou de particularismes régionaux au sein de la «collectivité» chinoise. Que cette catégorisation soit positive ou négative, cette distinction raciale domine sur toute autre distinction de groupe²²⁷. La puissance de cette catégorisation raciale des Chinois se reflète et se transmet à partir des perceptions, des pratiques et des opinions de la population blanche au Canada, tant populaire qu'institutionnelle. Il est moins important de juger si la caractérisation et la création de l'image des Chinois sont fausses ou si elles reflètent une «réalité» tangible; logiquement, ceci impliquerait qu'il existe une série de critères d'évaluation pouvant illustrer de façon adéquate et juste une réalité objective quelconque définissant la «communauté» chinoise. Ces constatations ne font pas l'objet de ce travail. Le phénomène qui nous intéresse serait plutôt le fait que la croyance populaire en une différenciation et une caractérisation raciale des Chinois, par l'entremise d'une interprétation sélective et parcimonieuse de la «réalité» sociale environnante, est considérée comme vraie et tangible

²²⁶ L'image des Chinois n'est pas une chose arbitrairement constante ou fixée de façon *permanente*; elle se voit adaptée et refaçonée à partir des changements de circonstances historiques et régionales de la population Chinoise du Canada. Toutefois, l'image contemporaine des Chinois - en *adaptant* les images anciennes des Chinois aux conditions actuelles - ne transcende pas ces images anciennes : elle tire ses fondements de ces images (Ibid., p.16).

²²⁷ Ibid., p.256.

par la collectivité exploitant ce discours racialisant. Parallèlement, ce qui nous intéresse est que cette croyance se manifeste à l'intérieur des discours et des pratiques des institutions sociales de la société canadienne – et tout particulièrement dans la presse écrite – reproduisant donc cette pratique de racialisation.

3.3 Compte-rendu de la racialisation historique des Chinois

3.3.1 La genèse de l'hégémonie raciale et de la racialisation²²⁸

La différenciation entre l'Être et l'Autre en fonction de critères raciaux précède évidemment le XIXe et XXe siècle : depuis l'Antiquité et le Moyen Âge, les peuples de ces époques se classifiaient les uns les autres en fonction de leurs ressemblances et de leurs différences culturelles et phénotypiques. Au Moyen Âge, les explorateurs et les politiciens occidentaux de l'époque avaient divisé le monde – et les civilisations retrouvées dans ces régions – en trois parties : l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Cette distinction régionale fut jumelée – en sorte – avec les notions plus diffuses «d'Orientis» et «d'Occidentis», ou «d'Est» et «d'Ouest»²²⁹. Anderson rapporte que les critères exploités par les Européens afin de définir les peuples asiatiques et africains plaçaient ces derniers en opposition aux peuples de l'Europe, reflétant la nouvelle identité «européenne» émergeant à cette époque. Ces peuples furent largement définis en fonction de leurs «qualités» non européennes : les sociétés orientales étaient caractérisées comme étant de vieilles sociétés despotiques en déclin qui étaient excessives et opulentes, peuplées d'individus uniformes et irrationnels pratiquant des rites païens (non chrétiens) tandis que les sociétés occidentales se caractérisaient comme étant modernes et civilisées, et dont le peuple était libre, rationnel et – progressivement – chrétien²³⁰.

²²⁸ L'élaboration de ce survol historique de l'hégémonie raciale n'est forcément pas un compte-rendu détaillé ou complet de la construction des catégories raciales. Vu l'étendue de ce travail, nous nous contenterons de souligner certaines grandes lignes que nous jugeons centrales à notre argument.

²²⁹ Anderson, (1991), p.39.

²³⁰ Ibid. Les récits provenant d'explorateurs – notons tout particulièrement le récit de Marco Polo dans son livre *Il Milione* – fondaient certaines notions différentielles entre les peuples européens et asiatiques de cette époque. Les propos avancés par ces derniers ont souvent été embellis afin d'assurer une vente plus prolifique des livres que ces derniers écrivaient lors de leur retour au continent européen. De fait, le «récit explorateur» fut une des formes littéraires par excellence du XVIe au XVIIIe siècle, tant au point de vue populaire que (pseudo) scientifique. De fait, Goldberg note que ce type de littérature popularisée qui a pratiquement assuré la survie commerciale de l'imprimerie au XVIIe siècle, d'où est issu la notion popularisée du «nous» européen et des «Autres» non-européens (Goldberg, (1993), p.63). Deux parodies particulières – parmi plusieurs – exemplifiant l'exagération couramment retrouvée dans ce genre de récit, démontrent – entre autres – que ces récits ont été, plus souvent qu'autrement, des ouvrages de science fiction : notons *Utopia* de Thomas More et *Gulliver's Travels* d'Oliver Swift et, publiés en 1516 et 1726, respectivement. Pour certains textes

L'optique chrétienne des races était généralement de nature monolithique, toutes les races provenant de l'union d'Adam et Ève de façon généalogique. La doctrine chrétienne prétendait que certaines races et civilisations n'étaient pas encore exposées au Christianisme et puisque l'humanité provenait d'une souche commune – et divine – c'était le devoir de tout bon chrétien de sauver ses compatriotes païens en les poussant à se convertir aux doctrines du seul Dieu chrétien. Cette idéologie se mariait très convenablement aux propos philosophiques du mouvement intellectuel des Lumières : les philosophes des XVII^e et XVIII^e siècles considéraient généralement l'être humain comme étant principalement un être social, différent de tout autre organisme du monde naturel, et donc gouverné par des lois construites *socialement*, non pas par des lois de provenance *naturelle*²³¹. Cette optique paternaliste de conversion religieuse fut toutefois remplacée vers le XIX^e siècle par une vision de la différenciation raciale qui était décidément moins fondée sur les notions de «charité chrétienne» et de l'humanité comme entité sociale.

Pendant la période d'expansion impérialiste européenne du XIX^e siècle, le besoin d'une force de travail assujettie a rendu plausible certaines notions polygéniques au sein du discours racialisant. La découverte d'une variété énorme de fossiles datant d'époques très reculées remit en question les notions préconçues de l'âge géologique de la planète ainsi que des formes de vie ayant peuplé le monde à travers l'histoire. Le fait que certaines espèces dont la lignée était depuis longtemps éteinte existaient remit effectivement en question la croyance biblique de la permanence des espèces : la notion «d'extinction d'espèces et de races» prit une place plus importante dans les discours racialisants de l'époque. Les discours philosophiques de nature positiviste de l'époque mirent un accent plus important sur une série de mesures empiriques et de lois «naturelles» ou «biologiques»

plus «scientifiques», nous pouvons nous référer à certains textes cités par Rousseau (Rousseau, (1984), pp.154-161, 187) : par exemple, *Histoire générale des voyages* par Battel, *Purchas, His Pilgrimage* par Purchas ainsi que *Relation abrégée du voyage fait à l'intérieur de l'amérique méridionale* par de la Londe, pour en nommer que quelques uns.

²³¹ Deux exemples parmi plusieurs se trouvent parmi les travaux de Jean-Jacques Rousseau, soit *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes* (1755) et *Du contrat social* (1762), où ce dernier dénonce une série d'avances faites par certains récits explorateurs et politiques de l'époque en élaborant la prémisse que toute civilisation – voir toute relation dite *humaine* – provient d'une forme de contrat *social* entre les membres d'une société particulière.

qui dicterait la prolifération des espèces et, plus tard, le comportement des individus d'une espèce ou race particulière²³².

Ces notions diffuses furent largement concrétisées à travers une interprétation superficielle (et indexée) des conclusions qu'apporta Charles Darwin au problème de l'extinction, de l'adaptation et de l'évolution des espèces. Cette interprétation du bouquin de Darwin, *The Descent of Man*, publié en 1871, alimenta une nouvelle idéologie raciale : le Darwinisme social. Le domaine des sciences raciales de l'époque adaptèrent les conclusions de Darwin, conclusions essentiellement de nature *biologique*, afin d'expliquer certaines relations *sociales*. Ce mariage des sciences biologiques aux domaine social donna une apparence de légitimité à un domaine d'étude émergeaient : la popularité scientifique de ce nouveau domaine se répandit rapidement tant chez les intellectuels que chez les profanes. Le Darwinisme social voulait essentiellement que les civilisations – et les peuples qui les composaient – évoluèrent tout comme les espèces : les sociétés progressèrent *naturellement* d'un état barbare à un état civilisé. Cette interprétation dictait que, malgré le fait qu'il était possible qu'un peuple «primitif» puisse évoluer à un état plus civilisé, le temps requis pour un tel saut était d'une telle immensité qu'on pouvait considérer l'état actuel d'un peuple comme étant son état définitif. Parallèlement, les morphologies raciales étaient alors considérées comme étant immuables et permanentes : la catégorisation raciale était alors une entreprise scientifique et la différenciation raciale devenait - de façon résiduelle - un fait largement incontesté. Toutefois, ce qui nous intéresse ici est plutôt le mariage d'une culture particulière à une race particulière, soit, en d'autres mots, que les traits raciaux peuvent en grande mesure définir – ou prédire - le comportement d'un individu quelconque²³³.

Les sciences eugéniques, sciences de la transmission de traits héréditaires – autant raciaux que culturels – comme procédé évolutif, firent leur apparition comme domaine d'étude formel en Amérique du Nord au XIXe siècle. Cette science stipulait que les attitudes et comportements manifestés chez un individu – comme la criminalité, l'idiotie, et

²³² Anderson, (1991), p.40-41. Notons particulièrement comme preuves à l'appui les études popularisées qu'ont émis Francis Galton (1883), Enrico Ferri (1885), Charles E. Davenport (1919) et, bien sur, Césaire Lombroso (1895) (voir Deutschmann, (1988), pp.155-167). Cette tendance s'est infiltrée plus profondément dans les domaines de la criminologie et de la psychologie, mais elle fut aussi de plus en plus évidente au sein des discours et de la pensée politique et sociale de l'époque. Notons particulièrement cette tendance à l'intérieur du domaine social dans les travaux de Herbert Spencer et d'Auguste Comte.

la dégénérescence, mais aussi le degré d'aptitude ainsi que l'intelligence - étaient compris dans le bagage héréditaire de cet individu, tout comme l'étaient ses caractéristiques physiques. Suivant cette logique, un rassemblement d'individus ayant un bagage héréditaire comparatif érigerait une infrastructure sociale qui refléterait le «degré évolutif» de ces mêmes individus. Puisque certaines races et civilisations ne sont pas aussi «évoluées» que d'autres, il serait donc logiquement possible de classer ces races et civilisations en fonction de leur «degré évolutif». L'hégémonie raciale se voyait investie de la même légitimité qu'on a accordée au concept et à l'étude de la race²³⁴. Les vieux préjugés de jadis furent donc maintenant traités comme des lois naturelles justifiant ainsi le racisme institutionnel de l'époque : ce qui était une construction mentale abstraite était maintenant une réalité tangible, naturelle et scientifiquement pondérable.

En modifiant certaines prémisses darwiniennes telles que la sélection naturelle, la compétition entre espèces et l'extinction, il fut proposé que les races humaines soient forcément en compétition les unes avec les autres et qu'une antipathie naturelle existait entre ces races en fonction de cet état compétitif. Comme nous le verrons plus bas, ce discours fut modifié en fonction des fins qu'avaient les individus qui marchandaient ce discours. D'un côté, on prétendait que, puisque la civilisation européenne possédait un degré évolutif plus élevé, elle n'avait rien à craindre des autres races moins évoluées en fonction de l'argument de l'immutabilité des cultures. Cet argument légitimait en quelque sorte l'assujettissement des races dites primitives en fonction du manque de civilité et de potentiel héréditaire que ces dernières exhibaient et le conflit racial fut jugé comme un résultat inévitable de cet assujettissement «naturel». Toutefois, les notions de compétition et d'extinction suggéraient que certains dangers manifestes existaient lorsque deux races entraient en contact : il était possible «d'infecter» ou de compromettre le bagage héréditaire (et donc culturel) d'une race supérieure au point de vue évolutif lorsque cette dernière était exposée à une race inférieure. L'hybridation raciale posait donc un danger tangible pour ceux qui possédaient un degré évolutif plus élevé. Puisque les institutions et sociétés d'une civilisation étaient issues du potentiel héréditaire de ses citoyens, ces institutions et sociétés

²³³ Ibid., pp.43, 47.

²³⁴ Ibid., pp.71, 107.

étaient aussi en danger de se faire hybrider si elles étaient pénétrées par des individus ayant un degré évolutif inférieur²³⁵.

3.3.2 La racialisation des Chinois menant à la mise en œuvre du «Chinese immigration Act» de 1923

Ces théories raciales étaient en pleine expansion au sein de la communauté scientifique nord-américaine lors de la percée initiale des Chinois à l'intérieur du territoire colonial de la Colombie Britannique en 1858. L'appui populaire du Darwinisme social et des sciences eugéniques – cette idéologie de la différence - a su informer certains récits médiatiques de cette époque ainsi qu'encourager certaines pratiques gouvernementales à l'égard des Chinois. De plus, en fonction de l'idéologie expansionniste des empires occidentaux de l'époque, le concept de la suprématie blanche fut tout aussi saillant au sein de la population blanche nord-américaine : ayant à plusieurs reprises affronté et vaincu le vaste empire chinois, l'empire britannique et son peuple se considéraient conséquemment stratégiquement et moralement supérieurs à ces premiers²³⁶. Si ce furent ces victoires répétitives et l'expansionnisme occidental ou plutôt l'appui populaire des sciences raciales - des notions d'hérédité culturelle et de l'hégémonie raciale - qui ont su alimenter les notions de supériorité raciale n'est pas d'une grande importance. Notons seulement que la montée parallèle de ces deux courants sociaux partageaient une relation symbiotique entre eux. Le résultat ultime fut la propagation des pratiques de racialisation et de l'hégémonie raciale en Colombie Britannique.

La différenciation régionale et raciale entre l'Est et l'Ouest par les blancs a mis en évidence un barème précis entre l'identité blanche et chinoise. Ces deux identités, opposées par définition l'une à l'autre, caractérisaient de façon négative les Chinois en fonction de ce qu'ils représentaient en comparaison à l'identité blanche. L'impuissance militaire de l'état chinois et son incapacité de répondre aux besoins de ses citoyens ainsi que la nature dépravée de son peuple quant à ses pratiques d'infanticide et d'abus de drogues confirmait les théories stipulant que la Chine était une civilisation en déclin lorsqu'elle était comparée aux civilisations occidentales démocratiques en pleine expansion²³⁷. Cette image de la

²³⁵ Ibid., pp. 43, 44, 71.

²³⁶ Anderson, (1991), pp. 38, 71, 72; Lai, (1988), p.52.

²³⁷ Anderson, (1991), p.96. Comme nous le verrons plus tard, cette vision des Chinois *hors du Canada* et de l'État chinois est largement similaire à la vision plus contemporaine des Chinois de provenance «internationale».

civilisation chinoise fut appliquée aux différentes vagues de main d'œuvre chinoise immigrant en Colombie Britannique lors de la fondation de l'infrastructure du territoire. Comme nous l'avons vu au deuxième chapitre, lorsque la main d'œuvre chinoise fut nécessaire aux projets coloniaux et industriels, les pratiques et les particularismes de cette main d'œuvre confirmaient largement la caractérisation de ce peuple comme étant inférieur au peuple blanc, mais puisque cette main d'œuvre était nécessaire à ces projets, l'argument de l'immutabilité des races fut exploité : lorsque le besoin de main d'œuvre chinoise se manifestait, la race chinoise ne posait qu'un danger minime à la civilisation blanche et les particularismes chinois n'étaient principalement considérés que curieux et bizarres.

Toutefois, lorsque le besoin d'une main d'œuvre chinoise s'atténua, mais aussi lorsque ces derniers s'urbanisèrent, les arguments «d'infection» et «d'infestation» raciales dominèrent de plus en plus le discours racialisant de l'époque²³⁸. Les tendances qu'avaient les Chinois - de se concentrer à l'intérieur de l'espace limité qu'offrait un quartier particulier des centres urbains, de s'organiser à partir des liens de clans et d'adhérer à des organisations secrètes - furent quelques preuves parmi plusieurs des tendances naturelles qu'avait ce peuple à répondre à un certain instinct de troupeau, instinct typique aux populations primitives décrites par les théories eugénistes et par le Darwinisme social. Ces «tendances» s'opposaient fondamentalement aux notions de civilité, de progrès, de moralité et d'hygiène qui étaient *prises pour acquis* par la population canadienne blanche. L'incapacité des Chinois d'adhérer aux conditions normatives issues d'une civilisation blanche fut interprétée comme étant un refus par ces premiers de s'intégrer au style de vie «canadien» : la notion d'inégalité sociale ne pouvait que difficilement être intégrée au discours racialisant de l'époque en fonction de l'interprétation restreinte que cette idéologie accordait à la réalité sociale des Chinois au Canada. Le filtre idéologique du discours racialisant de l'époque ne pouvait qu'interpréter les phénomènes sociaux englobant l'existence des Chinois au Canada qu'en fonction des catégories raciales gérant la réalité sociale des blancs et des Chinois, catégories exemplifiant l'hétérogénéité de la population

²³⁸ Si nous nous rappelons les détails présentés au deuxième chapitre, nous voyons que ce transfert d'identité de la population chinoise d'une aberration curieuse ou d'un danger *passif* à une menace culturelle et d'un danger *actif* à la civilisation canadienne fut formellement reconnu et concrétisé par les conclusions des commissions royales de 1885 et de 1902. Comme nous le verrons, avant l'arrivée du multiculturalisme, ces constructions d'identités ne se juxtaposent que très rarement : une identité dominera généralement l'autre.

blanche par rapport à l'homogénéité de la population chinoise²³⁹. Les similitudes de classe, de statut d'immigrant, de genre, d'âge et d'occupation entre les blancs et les Chinois furent mises de côté en faveur des différences raciales entre ces deux groupes. La population chinoise ne fut intelligible à la population blanche qu'à partir de certains critères spécifiques définis par l'identité générique qu'accordait aux Chinois leur catégorisation raciale.

Comme nous l'avons déjà mentionné, certaines pratiques et coutumes chinoises furent plus évidentes aux blancs lorsque les Chinois s'urbanisèrent. Là où ces pratiques et coutumes étaient jadis traitées comme des particularités excentriques, démontrant tout simplement l'infériorité des Chinois par rapport aux blancs, l'urbanisation chinoise engendrait à cette époque une modification de l'image des Chinois : leurs pratiques et coutumes étaient maintenant considérées comme étant dangereuses à la population blanche. Les critères de l'identité générique chinoise mettaient l'accent sur l'apparence similaire – tant vestimentaire que morphologique – des Chinois, de leurs pratiques culinaires étranges et de leur langue incompréhensible. Toutefois, la vente et la consommation de drogues, la prostitution, le jeu, les pratiques d'inhumation/exhumation non chrétiennes, le paganisme chinois, les conditions hygiéniques atroces et certains rituels chinois barbares posaient maintenant une *menace directe* à la civilisation canadienne (blanche)²⁴⁰ : la menace chinoise, qui était jadis le problème des ouvriers blancs en compétition avec la main d'œuvre chinoise, fut maintenant le problème de la société canadienne entière lorsque les Chinois migrèrent et s'urbanisèrent dans les grandes villes canadiennes hors de la Colombie Britannique. Les arguments économiques et démographiques s'imbriquèrent à cette époque aux arguments moraux et normatifs. De fait, quatre grandes catégories de stéréotypes résumaient essentiellement l'image popularisée des Chinois de cette époque : 1) les Chinois étaient incapables de s'assimiler aux coutumes du pays (en fonction de l'immutabilité des pratiques des races moins évoluées ainsi que des différences naturelles/culturelles qui existaient entre les races chinoise et blanche); 2) les Chinois représentaient une horde inépuisable qui menaçait de corrompre le caractère

La dualité d'identités entre la curiosité/le particularisme et l'infection/l'infestation est importante à retenir car elle répondra une question centrale de notre analyse du discours médiatique.

²³⁹ Anderson, (1991), pp.81, 93, 94, 99.

²⁴⁰ Anderson, (1991), p.104; van Dijk, T.A. (1993b), p.51.

héréditaire/traditionnel des blancs; 3) les Chinois posaient une menace sanitaire, sécuritaire et morale au peuple blanc en fonction des différences insurmontables de la catégorie précédente; 4) les Chinois n'étaient que des briseurs de grève et des «machines de travail» au niveau de subsistance trop bas pour entrer en compétition de façon «juste» avec les ouvriers blancs et ils posaient des problèmes sécuritaires sur les chantiers de travail²⁴¹.

En ce qui concerne la presse écrite, Indra²⁴² rapporte que lorsque cette dernière traitait des groupes racialement définis comme Autres dans les nouvelles, elle les présentait régulièrement en opposition au groupe de l'Être : les récits médiatiques présentaient les groupes non blancs comme étant fondamentalement différents du groupe blanc, tant au point de vue physique que moral. Les caractéristiques de ces groupes racialement ciblés étaient intrinsèques aux histoires décrivant leur mode de vie et leurs habitudes. Les récits médiatiques firent rapport de la situation des quartiers et des individus racialisés en fonction du barème normatif de la classe moyenne blanche de cette époque tout en catégorisant le style de vie de ces groupes Autres en fonction des divergences comportementales que ces derniers exhibaient par rapport aux attentes normatives du groupe Être. Indra stipule que ces récits validèrent l'ordre social, culturel et idéologique de la population anglo-saxonne au Canada à l'époque²⁴³. Ces récits médiatiques étaient écrits

²⁴¹ Nous avons modifié en quelque sorte les généralisations de Robert McDonald en fonction des résultats de nos recherches historiques (McDonald, Robert, (1996), *Making Vancouver : Class, Status, and Social Boundaries*, 1863-1913, University of British Columbia Press, Vancouver, d'après Laczko, (1997), pp.356-357).

²⁴² Notons qu'Indra traite de l'image médiatique de la population asiatique du Sud (populations indiennes de l'est, pakistanaïses, sikh, etc.) à Vancouver. Cependant, lorsque nous examinons les caractérisations médiatiques que présente Indra de ces différents peuples, nous voyons une ressemblance remarquable entre la catégorisation des Chinois et celle des Asiatiques du Sud. Le terme «coolie», dénotant une main d'œuvre temporaire et non instruite, terme qui caractérise typiquement une main d'œuvre *chinoise*, fut exploité par le *Vancouver World*, le 1 septembre 1906, afin de décrire la population «hindu» de Vancouver. De plus, les standards de la catégorie chinoise fut aussi directement comparée à celle de la catégorie «hindu» : «[...] HINDOOS ARE FILTHIEST, From Sanitary Point of View Worst Than Lowest Chinese» (tiré du *Vancouver Province* du 12 janvier, 1912). Notons aussi certaines autres entêtes décrivant la similitude de la catégorie Autre chinoise à celle de l'asiatique du sud : «SEVENTY HINDOOS SPEND NIGHT IN THREE ROOM SHACK» (*Vancouver World*, 17 novembre, 1906); «HEATHEN CULTS IN BRITISH COLUMBIA» (*Vancouver World*, 26 avril, 1913); «HINDUS SECRETLY BURN THEIR DEAD» (*Vancouver World*, 16 novembre, 1906); «TRADE COUNCIL DISCUSSES HINDOOS, Objects to Hindoo Infesting Lonely Suburban Homes» (*Vancouver World*, 16 novembre, 1906); «VANCOUVER HINDOOS AID PLOTTERS IN INDIA, Thousands of Dollars Sent from British Columbia to Headquarters», «MONEY TO BUY RIFLES» (*Vancouver province*, 10 novembre, 1913); «WANT B.C. LANDS KEPT FOR WHITE SETTLERS ONLY, [...] Should not let Hindoos Get a Foothold» (*Vancouver Province*, 10 septembre, 1913); «BAR HINDUS FROM CANADA SAYS MEETING» (*Vancouver Province*, 24 juin, 1914). Détails tirés d'Indra, (1979), pp.168-170.

²⁴³ Ibid., pp.168, 169, 171, 174.

par des blancs, pour des blancs, en fonction des attentes et valeurs blanches, courtisant les notions préconçues et les propos à sens commun dictés par l'idéologie racialisante de l'époque.

Vers la fin du XIXe siècle et à l'aube du XXe siècle, la distinction en fonction de l'identité des Chinois ainsi que la formalisation des catégories de l'Être (blanc) et de l'Autre (chinois) furent officiellement reconnues par le gouvernement canadien et par son peuple, tant sur le plan moral que pratique. La catégorie «chinoise» - tout comme les catégories plus générales «d'oriental» et «d'asiatique» - signifiait essentiellement une identité «non blanche». Les récits médiatiques ont su promouvoir cette dichotomie d'identité par le biais de la sélection des thèmes de récits traitant des Chinois ainsi que dans le ton qu'avaient ces récits par rapport à ces derniers. L'homogénéité de contenu des récits médiatiques traitant des Chinois et de la «question chinoise» reflétait largement les critères raciaux définis par les paramètres restreints de l'idéologie d'hégémonie raciale.

Nous pouvons tenter d'expliquer la transition progressive de la période d'entrée libre à celle de l'exclusion des Chinois au Canada d'une façon particulière. Si nous nous rappelons des détails présentés au deuxième chapitre, le discours racialisant avant l'urbanisation chinoise était principalement exploité par la main d'œuvre blanche entrant en compétition avec les travailleurs Chinois. Contrairement à Anderson, qui propose que les institutions gouvernementales et législatives furent les principales responsables de l'enracinement légitimé des identités raciales au sein de l'imaginaire social blanc²⁴⁴, nous soumettons que les médias jouèrent un rôle tout aussi important en tant qu'institution sociale racialisante popularisant et disséminant les arguments racialisants de la main d'œuvre blanche au public dans son ensemble, «forçant» la main des politiciens locaux à considérer la question chinoise lorsque cette main d'œuvre était encore profitable à ces derniers²⁴⁵. Cependant, ce ne fut que lorsque les Chinois s'urbanisèrent que les propos

²⁴⁴ Anderson, (1991), pp.91, 92.

²⁴⁵ De fait, en examinant la couverture médiatique qu'ont fait Anderson (1991), Con (et al.) (1984), Creese (et al.) (1996), Indra (1979) et Lai (1988), il nous semble que la racialisation négative des Chinois par la presse écrite précède largement les discours racialisants et les mesures législatives des politiciens, tant au niveau régional que fédéral. Vu le fait que la vaste majorité des politiciens de cette époque siégeaient principalement du côté des entrepreneurs et chefs d'industrie qui employaient une main d'œuvre chinoise – ces politiciens étant eux-mêmes souvent «coupables» d'engager cette main d'œuvre contestée – et parfois même illégale – dans leurs domiciles et dans leurs entreprises variées – les détails que nous avons exposés au deuxième chapitre suggèrent que lorsque ces politiciens prenaient une position publique sur la question chinoise, ils exploitaient plutôt l'optique «inoffensive» ou «passive» de curiosité/particularité plutôt que celle de

lancés par la main d'œuvre blanche – et conséquemment ceux de la presse écrite - furent pris avec plus de sérieux par la population dans son ensemble : lorsque le code moral et normatif – largement celui de la classe moyenne – fut menacé d'hybridation, les notions d'infection/infestation se propagèrent au sein du discours racialisant de l'époque. Le résultat fut une couverture médiatique plus systématiquement sombre et néfaste de la réalité sociale des Chinois ainsi que des mesures législatives plus acharnées face à la question chinoise, menant de façon ultime à la mise en œuvre du «Chinese Immigration Act» de 1923.

3.3.3 L'émergence du «romantisme exotique» et la modification de racialisation des Chinois avant l'abolition du «Chinese Immigration Act» en 1947

Lors de la période d'exclusion, le repli des Chinois vers l'intérieur de leurs quartiers – et donc de la visibilité réduite de ces derniers parmi la population blanche avoisinante – ainsi que la position politique de la Chine comme nation alliée au Canada lors des deux Guerres Mondiales ont engendré une certaine modification au discours racialisant de l'époque. La catégorie «d'Oriental» ne pouvait plus logiquement englober tous les peuples «orientaux» de façon aussi générale qu'auparavant : puisque la Chine et le Japon étaient tous deux des pays «Orientaux», mais que la Chine était alliée au Canada, une modification d'image était requise afin de justifier cette alliance. Toutefois, cette justification ne devait pas déplacer l'ordre hégémonique des catégories raciales - et des institutions fondées à partir des prémisses de cet ordre hégémonique - existant au Canada à l'époque. La modification du discours racial à l'égard des Chinois devait comprendre une composante positive, justifiant ainsi la position de la Chine en tant qu'alliée, tout en abaissant ces derniers par rapport aux blancs.

L'image «positive» des Chinois en tant que curiosité/particularité s'imbriqua lentement à l'image négative d'infection/d'infestation qui prédominait le discours racialisant de la veille. Pendant les années trente, la perception occidentale de l'Orient en tant que civilisation ancienne et opulente prit de plus en plus d'importance au sein du discours racialisant de l'époque. Ce «romantisme exotique» - ce qu'Anderson surnomme

l'infection/infestation. Malgré le fait que cette relation n'est certainement pas directe, nous proposons que les corps gouvernementaux ont réagi à la question chinoise lorsque la main d'œuvre chinoise n'était plus aussi profitable qu'elle l'était auparavant, adoptant progressivement la deuxième optique en préférence à la première.

«la définition touristique» du Chinois²⁴⁶ – s’étendait largement au mode de vie ainsi qu’aux manières «chinoises» qui suscitaient l’intérêt de la population blanche : notons que *certain*s festivals, pratiques culinaires, vestimentaires et culturelles furent rapportés d’un bon œil par la presse écrite de l’époque²⁴⁷. Cette image exotique des Chinois se fonda forcément à partir des vieilles notions de différenciation raciale élucidées avant l’apparition de l’idéologie eugénique du Darwinisme social. Cette image «positive» des Chinois ne fut pas tout simplement créée : elle fut récupérée et adaptée en fonction des besoins de l’époque. Les particularismes qui furent jugés comme «exotiques» provenaient largement de la même source que ceux qui furent jugés «négatifs». Le mystère et l’exotisme des quartiers chinois trouvaient principalement leur source à l’intérieur des récits sordides de crime et de débauche, de pratiques et rituels étrangers et primitifs, et de systèmes élaborés de coulisses et de passages dissimulés où opéraient les sociétés secrètes chinoises.

Ce romantisme exotique fut largement organisé à partir des notions de nationalité et d’appartenance raciale existant à l’époque. Pendant la période suivant la Première Guerre Mondiale, la notion de race fut largement imbriquée à celle de la nationalité. Pour toutes fins pratiques, les notions de race et de nationalité furent interchangeables pour les blancs au Canada et furent ouvertement exploitées afin de légitimer le régime et les institutions sociales existant au Canada à l’époque. Les discours racialisants se fondant sur les sujets de paniques morales «d’hybridation raciale», de «corruption morale» et de «déclin social» l’emportèrent largement sur les discours explorant la curiosité/le particularisme de la culture chinoise au Canada. Les quartiers chinois de l’époque étaient donc maintenant évalués à partir de deux gammes de caractérisations dont les critères particuliers étaient *complémentaires* - malgré le fait qu’ils semblaient en opposition - puisqu’ils provenaient essentiellement de la même origine. L’image «positive» et négative des Chinois répondait donc principalement à un besoin particulier de la population blanche : lorsque l’Autre chinois était éclairé d’une lumière «positive» ou négative, il était toujours considéré et catégorisé comme étant différent à l’Être blanc de façon essentielle et fondamentale²⁴⁸.

²⁴⁶ Anderson, (1991), pp.163-164.

²⁴⁷ Soulignons que les pratiques qui furent jugées curieuses mais acceptables furent traitées de façon très différente que celles qui ne le furent pas. Nous tenterons au chapitre cinq et six de démontrer que cette qualification des pratiques «chinoises» par la presse écrite contemporaine est *systématiquement* teintée.

²⁴⁸ Anderson, (1991), pp.110, 146.

3.3.4 L'abolition du «Chinese immigration Act», le multiculturalisme et la culture chinoise comme commodité

Les pratiques de diffamation des forces allemandes par les campagnes de propagande des forces alliées peignirent ces premiers comme étant des monstres brutaux et inhumains, dépourvus de toute compassion et de toute bonté. Lorsque l'Allemagne et le régime hitlérien tombèrent à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, l'idéologie derrière la typologie raciale, les sciences eugéniques et le darwinisme social perdirent la grande majorité de leurs disciples occidentaux lorsque les atrocités de ce régime furent découvertes par les forces alliées lors de leur occupation du territoire allemand. Le génocide souffert par les Juifs aux mains des soldats allemands fut largement reconnu comme étant une perversion de la science pour des fins politiques. L'extrémisme du racisme des Nazis fit en sorte que les arguments ouvertement racistes furent perçus d'un mauvais œil par la population occidentale. Les critères précédemment exploités afin de définir la catégorie *raciale* de l'Être blanc et de l'Autre non blanc devaient maintenant - forcément - reconnaître, incorporer et se réconcilier à la catégorie *politique* de l'Être allié (dont les Chinois faisaient partie) et de l'Autre allemand : exploiter un discours ouvertement raciste rapprocherait conséquemment un individu à la catégorie de l'Autre allemand, catégorie qui était formellement décriée par les peuples occidentaux alliés. Conséquemment, malgré le fait que les races étaient toujours considérées comme étant distinctes les unes des autres, la notion d'hégémonie raciale n'était plus si ouvertement exprimée qu'auparavant : la racialisation devint donc à cette époque une pratique plus subtile qu'elle ne l'était auparavant.

C'est à cette époque que l'image du romantisme exotique – de la curiosité/du particularisme - prit progressivement le dessus sur celle du vice – de l'infection/infestation – lorsqu'il fut question de la caractérisation publique des Chinois au Canada²⁴⁹. La période suivant l'abrogation du «Chinese Immigration Act» en 1947 marqua une nouvelle ère de prospérité pour les Chinois au Canada, ces derniers étant maintenant capables de devenir des citoyens canadiens à part égale. Toutefois, comme les pratiques des années quarante et

²⁴⁹ Ibid., pp.170, 175, 176. Notons toutefois que cette dernière image des Chinois ne fut pas anéantie mais tout simplement *succédée* par l'image plus positive de la définition touristique des quartiers chinois. Comme nous l'avons vu au deuxième chapitre, le spectre de cette image négative refait surface lorsque certaines situations spécifiques se manifestent.

cinquante le démontrent, la notion de «différent mais égal» dominait largement l'arène des relations raciales au Canada et remettait régulièrement en question la juste valeur de la citoyenneté canadienne des non blancs en comparaison à celle des blancs.

Les politiques d'immigration reflétaient – et reflètent toujours – l'image de l'infestation/infestation : laisser les portes du Canada ouvertes aux masses chinoises d'outremer était généralement vu d'un mauvais œil par la presse canadienne. Même si l'image des Chinois au Canada s'était grandement adoucie en fonction du romantisme exotique, cette image ne se reflétait pas automatiquement chez certains Chinois d'outremer : la Chine, officiellement en opposition avec l'Occident en 1949, se fit régulièrement diffamer par la presse écrite canadienne en vertu de son idéologie communiste et des pratiques qu'elle reliait à cette idéologie²⁵⁰. Les nouveaux venus chinois au Canada reflétaient forcément les conditions que leur imposait le régime communiste de la Chine ainsi que la culture de ce pays : l'acclimatation et l'adaptation de ces immigrants furent donc des sujets populaires de discussion dans les médias canadiens. Cette «acclimatation» agissait généralement comme un couteau à deux tranchants : d'un côté, on encourageait de plus en plus les Chinois à exprimer leur culture «ouvertement» au Canada, et de l'autre, on exigeait de leur part un certain degré d'assimilation aux mœurs canadiennes (blancs) afin de garantir la «survivance» de ces mœurs ainsi que le bon fonctionnement de la société «canadienne». À cette époque, l'expression culturelle admissible était plutôt orientée vers les attentes définies par l'image du romantisme exotique des Chinois formulé par les blancs : la commercialisation culturelle à grand effectif vit le jour à cette époque²⁵¹. La manifestation de pratiques culturelles jugées comme étant inacceptables par la population blanche au Canada devait être sublimée en faveur des mœurs dites «canadiennes»; le refus ou l'incapacité de modifier de telles pratiques en fonction des conditions établies par les mœurs canadiennes reflétait soit un manque d'assimilation/d'acclimatation par les Chinois à la société canadienne, soit la manifestation

²⁵⁰ Nous verrons au chapitre six que cette diffamation systématique de l'état Chinois est une pratique couramment exploitée par le *Toronto Star*, et que cette diffamation a un certain effet sur l'image des Chinois au Canada.

²⁵¹ Une preuve de cette délimitation culturelle fut que les quartiers chinois nord-américains commencèrent à exploiter les façades en néon, une caractéristique qui fut considérée par la population blanche de l'Amérique du Nord comme étant typiquement «chinoise». Cette pratique vit ses débuts en Amérique du Nord et non en Chine, où les façades en néon étaient à toutes fins pratiques inexistantes. Ironiquement, les façades en néon

de l'image de l'infection/infestation des Chinois et d'un danger porté à la culture canadienne : cette tendance se manifesta progressivement – et fut raffinée – des années cinquante aux années soixante-dix par l'entremise de l'idéologie politico-sociale canadienne du multiculturalisme et de son exploitation des catégories de regroupement soi-disant «ethniques».

Le terme «ethnie» fut officiellement introduit au discours politique et médiatique vers les années cinquante et au début des années soixante afin de remplacer les notions de différenciation *raciale* par la différenciation *culturelle*, une différenciation qui était soi-disant plus juste, logique et sensible que celle qui entourait la catégorisation des individus en fonction de leur phénotype. Cependant, l'utilisation la plus répandue de ce terme fut généralement confuse et obscure. Anderson note que l'ambiguïté entourant ce terme fut son atout le plus efficace : les connotations culturelles entourant ce nouveau terme furent largement imbriquées aux catégories raciales comme elles l'étaient auparavant; soit, le terme «d'ethnie» - d'après sa définition populaire – était généralement un nouveau synonyme plus poli pour le terme de «race»²⁵². Somme toute, l'introduction du terme «ethnie» n'indiqua aucunement un abandon de la pratique de racialisation. Si nous nous rappelons des «justifications scientifiques» incorporées aux conclusions diffusées par l'idéologie eugénique du XIXe siècle ainsi que la différenciation régionale des races pendant la période d'exploration/d'expansion européenne plus ancienne, la différenciation d'un groupe défini comme Autre par l'entremise d'une catégorisation raciale a donc toujours été imbriquée aux pratiques sociales et culturelles des groupes jugés comme étant différents. De fait, la différenciation ethnique reflétait la continuation du déterminisme racial d'auparavant par l'entremise du relativisme culturel en attribuant et en fixant

vues en Chine aujourd'hui tirent leur genèse chez les quartiers chinois nord-américains (Anderson, (1991), pp.176, 177).

²⁵² Ibid., p.182. Il est important de noter que les institutions canadiennes ainsi que la population plus large – tant blanche que non blanche – n'appliquent généralement le terme «ethnique» qu'aux individus caractérisés comme faisant partie d'une race/culture *autre que «canadienne»* (e.i., littérature ethnique, cuisine ethnique, communautés ethniques, relations/interactions ethniques, etc.). Anderson écrit que la Commission royale de 1963-1968 – et conséquemment les pratiques gouvernementales fondées à partir des recommandations de cette commission – divisa formellement la population au Canada en trois entités «séparées mais égales», soit les deux sociétés blanches dominantes - de souche anglaise ou française - et de la «troisième force» résiduelle qui fut composée des «autres groupes ethniques» ne faisant pas partie des deux premiers groupes. Cette troisième entité fut libre de participer et de contribuer à la société des deux premières entités dites «fondatrices» : les groupes ethniques devaient donc maintenir leur style de vie en fonction des attentes et des restrictions qu'imposaient les deux sociétés fondatrices, sociétés qui furent implicitement considérées comme étant véritablement «canadiennes» (pp.217-218).

certaines caractéristiques dites culturelles aux individus regroupés à l'intérieur d'une entité raciale et régionale/nationale plus large : en d'autres mots, on attribuait toujours un comportement particulier aux individus d'une «race» particulière dont les critères de distinction étaient définis par la population représentant la catégorie sociale de l'Être²⁵³.

Avec l'arrivée des conclusions de la Commission royale de 1963 à 1968 et avec l'apparition de l'idéologie multiculturelle lors des années soixante dix, il fallait maintenant respecter, rechercher, conserver et célébrer la différence «ethnique» des différentes «communautés» au Canada. C'est pendant cette époque que la notion d'un caractère typiquement «chinois» se vit raffiner, tant par les blancs que par les Chinois : la commercialisation culturelle de l'image touristique des Chinois vit son plus grand élan lorsque l'administration Trudeau était au pouvoir²⁵⁴. La culture chinoise – du moins, *certaines éléments* de cette culture – était maintenant officiellement sanctionnée et subventionnée par le gouvernement canadien; l'image de la curiosité/la particularité chinoise a été reconnue de façon institutionnelle et son expression – comme nous le verrons, jusqu'à un certain degré – a été vigoureusement encouragée.

Puisque la nouvelle vague d'immigrants chinois qui entraient au Canada après la mise en place du système d'immigration universel par points en 1967 provenait généralement de la classe moyenne ou de la haute classe et était largement formée par des professionnels éduqués, le vieux stéréotype du Chinois en tant que machine de travail devait être modifié. Le Chinois n'était plus caractérisé comme du bétail, ou comme une main d'œuvre non qualifiée, tel qu'il l'était lors des deux commissions royales de 1885 et de 1902; l'ère du multiculturalisme le transforma en travailleur industriel, travaillant fastidieusement de longues heures à son ouvrage. Le Chinois était maintenant frugal, courtois et compatissant, partageant avec sa communauté un lien solidaire fondé à partir d'un système traditionnel de réseaux d'associations d'aide mutuelle et d'organisations

²⁵³ Si nous nous rapportons aux pratiques gouvernementales et aux discours médiatisés (discutés au deuxième chapitre) entourant la question d'immigration chinoise et de capacité d'absorption de nouveaux immigrants chinois au pays entre les années cinquante jusqu'à l'incorporation du système d'immigration universel par points en 1967, le nouveau dialogue plus socialement acceptable entourant l'introduction du terme «ethnie» ne reflétait aucunement les pratiques gouvernementales ni le contenu et l'orientation des récits médiatiques de l'époque.

²⁵⁴ Anderson, (1991), pp.206, 209, 210. Anderson saisit cette nouvelle «acceptation» de la différence en citant un discours en chambre fait par le membre du cabinet régional représentant du Hamilton-Wentworth en Colombie Britannique en 1972 : «Has any man in this Chamber ever met a Chinese he did not like? I submit that they enrich our humour, culture and dignity and I hope we have more of them» (p.211).

communautaires²⁵⁵. La tentative qu'a manœuvrée le multiculturalisme de forger une identité typiquement canadienne en reconnaissant et en applaudissant la différence a en effet permis l'enracinement des pratiques de racialisation et de différenciation culturelle : en classifiant certaines pratiques et comportements comme étant «typiquement chinois», le multiculturalisme rendait crédible et acceptable la catégorisation de l'Autre en tant qu'entité fondamentalement différente et distincte de celle de l'Être. Le multiculturalisme a peut-être remis en question les notions et prémisses eugéniques de la hiérarchisation raciale grossière, mais du même coup, cette pratique de différenciation culturelle a assuré la survivance de la catégorie raciale de «Chinois» ainsi que les pratiques de racialisation soutenant cette catégorisation en formalisant et en rendant acceptable la symbolisation des Chinois à partir des catégories et pratiques traditionnelles de racialisation. Comme Anderson le dit si justement :

«"Multiculturalism" was a form of incorporation of minority groups that promised them tolerance, while reproducing their targeting *at both a semiotic and a political sense*. It retained the premise of "difference" while altering its connotations. [...] as long as the classification "Chinese" was given new forms of currency within the European community [- la population blanche issue des deux populations de souche -] cultural relativism could easily give way to classical forms of wielding outsider status [- étant catégorisé en tant qu'Autre].» (accent nôtre)²⁵⁶

Cette modification localisée de l'image des Chinois – des modalités positives et négatives de l'image chinoise – ainsi que la modification de la répartition démographique des classes au sein de la population Chinoise au Canada ont transformé le processus de racialisation en une pratique plus contradictoire et complexe que jadis. Pour ce qui était de l'image négative des Chinois dans la presse écrite, Creese (et al.) et Li rapportent que lors des années quatre-vingts, les Chinois étaient largement décrits par ce médium de façon unidimensionnelle, mais que cette caractérisation reflétait maintenant la nouvelle classe professionnelle, une classe qui était attirée au Canada par les campagnes gouvernementales de recrutement «d'investisseurs» riches. Malgré le fait qu'en 1981 seulement 1.1% de la population chinoise au Canada habitait ce pays avant 1946, les images du Chinois en tant que pauvre immigré non éduqué et du Chinois en tant que criminel intégré au monde de la

²⁵⁵ Voir Anderson, (1991), pp.212, 213 et Stone, (1985), p.97. Notons aussi que cette nouvelle campagne de béatification culturelle se propagea tout aussi fastidieusement chez une gamme de pontifes académiques de l'époque : les descriptions des Chinois en tant que «minorités modèles», de leur haute capacité d'adaptation, de leur flair commercial démontrait une myopie historique et démographique remarquable lorsqu'il fut le temps de décrire l'histoire des Chinois au Canada (voir chapitre deux).

²⁵⁶ Anderson, (1991), p.239.

pègre persistaient toujours²⁵⁷. En ce qui concerne le «nouveau Chinois professionnel», il était aussi caractérisé comme étant un immigré «économique» mais faisant toutefois partie de la classe d'investisseur capitaliste, n'ayant que des intérêts *économiques* au Canada, non pas de véritables intérêts de *citoyenneté* en bonne et due forme. Les transgressions des frontières culturelles furent essentiellement expliquées par le discours multiculturel en se fiant essentiellement à l'explication traditionnelle liée à l'immutabilité raciale/culturelle propres à l'identité négative des Chinois : le manque «d'adaptation» des Chinois ou leur manque de considération envers la culture «canadienne» existant au Canada remettait en question la citoyenneté de ces derniers en fonction de «l'incompatibilité» de la culture «purement» chinoise à la culture canadienne. Quant à l'image positive des Chinois, elle reflétait largement la pratique acceptable de la culture chinoise en tant que culture subjuguée à la culture canadienne, où la curiosité/particularité de la culture chinoise ne transgressait pas les bornes de la culture canadienne.

3.4 L'identité chinoise et l'acceptation conditionnelle de l'Autre par l'Être blanc

Comme nous l'avons mentionné à la section 3.1, l'Être semble définir l'Autre en fonction de ce qu'il n'est pas : cet accent sur la différence plutôt que sur la ressemblance dénote certaines bornes qui définissent l'identité de l'Être ainsi que l'identité de l'Autre. Cependant, ce dernier est défini en fonction de ce qu'il n'est pas (caractéristiques qui sont propres à l'Être) et de ce qu'il est (caractéristiques qui ne sont pas propres à l'Être). Il nous semble que la racialisation situe l'Autre en fonction de ces bornes identitaires, mais aussi en fonction de la transgression de bornes de situation (issues des bornes identitaires): tel que noté à la section 2.5, nous comptons généralement trois différents types de transgressions : 1) transgression des bornes occupationnelles; 2) transgression des bornes régionales (du logement)/démographiques; 3) transgression des bornes culturelles/morales.

Nous remarquons que l'attention de l'Être blanc par rapport à l'Autre chinois pendant la période pré datant (approximativement) les commissions royales de 1885 et – tout particulièrement - de 1902 (voir sections 1 à 2.2.1) se concentrait essentiellement sur les transgressions de type occupationnel et régional/démographique. À cette époque, les

²⁵⁷ Creese (et al.), (1996), pp.124, 125. Li (1988), p.101. Notons que ces deux modalités de l'image négative des Chinois caractérisaient typiquement la population chinoise comme étant principalement *masculine*, reflétant largement l'image typique de la main d'œuvre et des marchands chinois vue au début du siècle. L'article de Creese (et al.) se concentre principalement sur la caractérisation des Chinois dans le *Vancouver Sun* pendant 1919-1923 et 1986-1990.

Chinois étaient considérés en tant que menaces *passives* où les manifestations particulières de comportements culturels/biologiques anormaux/amoraux suscitaient le dégoût et le mépris plutôt que la peur et la *panique morale*. Notons toutefois que la culture et la moralité chinoise étaient tout de même importantes dans l'appréhension de l'identité chinoise comme telle; cependant, les transgressions potentielles à ce niveau n'étaient pas considérées comme étant dangereuses pour l'ethos de l'Être blanc comme l'étaient les transgressions occupationnelles ou régionales/démographiques plus pratiques. Armés de l'argument de la permanence des espèces et des races (et, conséquemment, de leurs cultures propres), le concept même d'assimilation (tant des blancs que des Chinois) n'était pas une notion compréhensible ou fonctionnellement appréhensive à l'intérieur du discours régissant les relations ethniques du jour entre les blancs et les Chinois. Les problèmes rencontrés par les Chinois relevaient principalement de leur *gestion*, étant donné que ces derniers étaient considérés à toutes fins pratiques comme du bétail. Il fallait diriger ces machines humaines pour qu'elles fonctionnent de façon optimale : ceci impliquait qu'il fallait réglementer et diriger ce regroupement tout comme on l'aurait fait un troupeau d'animaux.

C'est à la période suivant cette période «gestionnaire» où on accorda aux Chinois le statut de menace *active* à l'ethos de l'Être blanc et que la *culture* entra en jeu de façon plus explicite et manifeste. D'après les conclusions émises par la Commission royale de 1902 (voir sections 2.2.2 et 2.3.1), la notion d'infection/d'infestation chinoise fut officiellement reconnue comme ayant un potentiel réel et imminent de *contamination culturelle* de l'ethos blanc. En plus des dangers (*passifs*) d'un déluge démographique et occupationnel ou d'une concentration malsaine de Chinois au point de vue du logement, un nouveau danger (*actif*) menaçait maintenant la population blanche : celui de la corruption culturelle et de la perte des morales et normes traditionnelles «canadiennes» (blanches) par l'hybridation raciale/culturelle avec les Chinois. Des trois types de transgressions, la transgression culturelle/morale était maintenant la plus dangereuse : là où la culture chinoise n'était auparavant qu'un symptôme d'une maladie plus généralisée et plus facilement guérissable qui affectait le «troupeau» chinois, elle devint à ce moment un cancer dont le traitement devait être radicale et immédiat afin que l'organisme culturel de l'Être ne soit pas atteint de façon terminale. La contamination culturelle infecta, en sorte, les transgressions «passives»

de la régionalisation/démographie et de l'occupation, intégrant des critères moraux/culturels explicites, manifestes et menaçants à ces derniers là où il n'étaient qu'implicites et latents auparavant.

Nous voyons maintenant le concept de l'assimilation prendre racine plus profondément dans la conscience de l'Être blanc : cette notion de l'assimilation voulait que malgré que les Chinois soient toujours incapables ou refusent tout simplement de s'assimiler aux mœurs «canadiennes» - en d'autres mots, de *remplacer* leurs mœurs barbares par des mœurs plus civilisées – ces derniers posaient tout de même un danger réel à l'ethos de l'Être puisque leurs mœurs avaient un certain potentiel d'affaiblir les mœurs des blancs (soit, d'une *assimilation blanche* des mauvaises habitudes culturelles *chinoises*). Les relations ethniques de l'époque étaient donc appréhendées à partir de notions de contamination et d'infection de l'Être blanc par l'Autre chinois.

Après la deuxième guerre mondiale (voir sections 2.3.2 à 2.4.3.2), la chute du régime nazi, de son idéologie eugénique ouvertement raciste et du génocide juif, puis la modification progressive du discours racialisant du Canada à l'égard des Chinois (par l'entremise particulière de la Commission royale sur le bilinguisme et le multiculturalisme de 1963 à 1968 – voir section 2.4.2.3) et l'ouverture moins restreinte du pays à l'immigration par ces derniers (particulièrement aux Chinois urbanisés – professionnels, éduqués et de classe moyenne à élevée – après la mise en œuvre du système d'immigration par points de 1967 et du programme de recrutement d'immigrants chinois «investisseurs» de 1986 – voir sections 2.4.2.1 et 2.4.3.1, respectivement) ont engendré une modification manifestement profonde de l'appréhension de l'image des Chinois au Canada.

L'accent sur les transgressions occupationnelles a perdu beaucoup de son importance à cette époque, vu que la classe économique des nouveaux immigrants Chinois professionnels ne se soumettaient plus aux vieux critères occupationnels d'autre-fois. Toutefois, la présence de réfugiés chinois (particulièrement, des «boat people») a permis à certains préjugés des périodes antécédentes de subsister à l'époque contemporaine, même si la transgression occupationnelle n'exerçait pas l'influence de jadis. Par contre, les transgressions régionales/démographiques et culturelles/morales posaient quand même un danger tangible à l'ethos de l'Être blanc. Les transgressions de ce type étaient encore perçues comme une atteinte potentielle aux traditions et aux mœurs «canadiennes» et il

existe toujours un certain potentiel «d'infection» ou d'hybridation culturelle/morale de l'ethos de l'Être face à ces derniers types de transgressions chinoises.

L'ère multiculturelle semble avoir divisée de façon dichotomique la notion d'assimilation en deux aires très complémentaires, toutes deux se basant essentiellement sur les deux bornes identitaires de l'ethos imposées à l'Autre chinois par l'ethos de l'Être blanc : 1) le *romantisme exotique*, formalisé à cette époque, semble allouer une nouvelle importance à «ce que l'Autre est» ou ce que le Chinois *doit être* pour qu'il soit «chinois» (caractéristiques qui ne sont pas propres à l'Être) – telles que les «*bonnes*» pratiques et coutumes culturelles en tant que *curiosités/particularités* (en comparaison aux caractéristiques identitaires blanches prises pour acquis par les membres du groupe de l'Être), pratiques et coutumes qui sont maintenant «protégées» par les conclusions de la Commission royale de 1963-1968 ainsi que par l'idéologie multiculturelle en tant que «contributions culturelles» de valeur inestimable au pays : nous considérons cette forme d'assimilation de l'Autre comme étant une *assimilation romantique* 2) La *panique morale* contemporaine semble se concentrer sur «ce que l'Autre n'est pas» ou ce que l'Autre *ne peut pas être* (caractéristiques qui sont propres à l'Être). Il est maintenant possible que l'Autre agisse en tant qu'Autre - voir même qu'il adopte *certaines* caractéristiques généralement reconnues par les membres du groupe de l'Être comme étant propres à et représentatives de leur groupe et non pas au groupe Autre – tant et aussi longtemps qu'il ne mette pas en péril la capacité des membres du groupe de l'Être de maintenir ces/ses caractéristiques identitaires (ainsi que les autres caractéristiques propres à l'ethos de l'Être) qui justifient l'appartenance de ces derniers individus à leur propre groupe imagé identitaire. Si l'Autre transgresse ces bornes, l'Être appréhendera cet Autre à partir de l'image *d'infestation/d'infection* culturelle. Ceci sera perçu comme une manifestation de «*mauvaises*» pratiques et coutumes chinoises qui résulte d'une mauvaise assimilation à la culture «canadienne». La transgression des limites préconçues de l'assimilation romantique interfère donc avec les aspects identitaires *pratiques* de l'Être (et de l'Autre, en relation à ce dernier) : nous considérons donc cette assimilation de l'Autre comme étant une *assimilation pratique*.

C'est à ce point que nous entrons dans la notion contemporaine de l'assimilation : si l'Autre demeure à l'intérieur de la première borne identitaire et se conforme aux critères de

l'assimilation romantique, en limitant ses transgressions à la seconde borne identitaire et l'assimilation pratique qu'à un corpus limité de comportements inhabituels ou tolérables (à la période contemporaine, ceci semble impliquer une acceptation des transgressions en se basant essentiellement sur des critères *occupationnels* et donc – à un certain point - *économiques*), cette assimilation semble être reconnue tant et aussi longtemps qu'il n'existe aucune transgression *culturelle* de cette dernière borne en fonction des standards *pratiques* de l'Être. L'assimilation repose maintenant essentiellement du côté de l'Autre chinois de façon plutôt *active* chez le «bon» immigré chinois qui respecte les deux bornes identitaires (mais tout particulièrement la deuxième borne qui cerne l'assimilation pratique) définies par l'Être «canadien» et d'une assimilation plutôt *passive* de l'Être par rapport à l'acceptation *circonstancielle et limitée* de *certaines* caractéristiques ou comportements, jadis inacceptables mais qui font maintenant partie des «bonnes» coutumes et pratiques culturelles (*romantiques*) considérées comme étant une contribution culturelle de la part des Chinois.

Quant à l'Autre qui transgresse les bornes entourant l'assimilation pratique et met en danger l'accès des membres de l'Être aux caractéristiques qui cernent ces membres en tant que membres du groupe convoité de l'Être, ces premiers semblent être perçus par ces derniers comme étant une menace (*active*) à la culture et à la tradition de l'Être. Cette dynamique semble donc tirer ses sources du mode de pensée issu de la période d'exclusivisme suivant les commissions royales de 1885 et de 1902, où la culture Chinoise avait le potentiel de mettre en danger la culture «canadienne». Cet Autre se voit donc associé à l'image d'infection/d'infestation et doit conséquemment se soumettre aux pratiques/discours de l'Être qui visent à régler cette transgression afin que les critères pratiques du multiculturalisme reviennent à leurs limites acceptées (seulement qu'à la manifestation romantique de la culture, manifestation qui se limite au curieux, au particulier et à l'*inoffensif*).

L'assimilation de l'Autre chinois atteint donc logiquement sa limite une fois qu'il atteint la première borne identitaire qui régit l'assimilation romantique de cet Autre, borne qui définit formellement l'Autre en tant qu'entité *fondamentalement différente de celle de l'Être*. L'assimilation complète est donc immédiatement inaccessible à un Autre défini à partir de critères raciaux *visibles* (*immédiatement* discernables) par l'entremise d'un

discours multiculturel qui marie culture et caractérisation ethnique en un paquet identitaire reconnu, défini, préétabli et complété.

Chapitre 4 : La démarche journalistique

Lorsque nous examinons la situation contemporaine des discours racialisants ainsi que leurs modalités particulières dans l'ère du multiculturalisme, nous pouvons facilement remarquer un certain changement dans l'appréhension des races et de la culture. Là où jadis la manifestation d'un discours grossièrement raciste était acceptable, tant au point de vue scientifique que moral, le racisme de nos jours n'est plus aussi ouvertement exprimé qu'il l'était auparavant. Cependant, comme nous l'avons vu aux chapitres deux et trois, ceci n'implique pas que la racialisation est un phénomène désuet ou archaïque. Le discours multiculturel, qui tire ses fondements des notions de différenciation par rapport à la race/culture de groupes définis comme «Autres», reproduit les pratiques d'exclusion qui prévalaient avant l'apparition du terme plus politiquement correct «d'ethnie» et de la modification idéologique qui appuie ce terme. Afin de démontrer le fait que la catégorisation normative des individus par rapport à la race/ethnie existe toujours, et que cette catégorisation, en exploitant un langage et une symbolique particulière, se manifeste encore dans les institutions canadiennes contemporaines - malgré la position officielle que ces institutions exposent au public - nous examinerons une institution canadienne toute particulière : celle de la presse écrite.

Comme nous l'avons mentionné au premier chapitre, la presse écrite, en tant que marchande d'information et de symboles sociaux, nous offre une source très riche de récits dont l'analyse se prête bien aux intérêts de cette recherche. Cependant, avant d'entreprendre cette analyse de discours (au point de vue quantitatif), nous devons examiner la démarche derrière la construction de ce type de discours. Cet examen nous aidera à dépister la mécanique derrière la propagation et la résilience du discours racialisant contemporain. Afin d'approfondir notre compréhension de la démarche journalistique et de son impact sur la manifestation du discours racialisant, ce chapitre s'attarde sur deux modalités particulières de la démarche journalistique, modalités qui ont une lourde influence sur le contenu des nouvelles propagées par la presse écrite : soit, les contraintes institutionnelles et les contraintes professionnelles.

Une question importante doit toutefois être posée : Pourquoi s'attarder sur ces deux «contraintes»? Silva écrit que, étant donné que les journalistes (et les éditeurs/trices) propageant une batterie d'informations *quotidiennes* dont la consommation *régulière* est

considérée importante par les citoyens/nes d'une même société, et que la construction des nouvelles contenant ces informations provient d'une institution bureaucratisée (*systématiquement* organisée et réglementée), le processus gérant la collecte d'information, la construction de nouvelles ainsi que la diffusion de ces nouvelles au public, dépend des règles et des normes régies par les métiers du journalisme et de l'éditeur/trice²⁵⁸. Conséquemment, il nous faut décortiquer ces règles et ces normes occupationnelles afin de situer notre analyse de façon plus juste. Breed²⁵⁹ et Silva dressent un barème de contraintes - soit une série de règles et de normes qui s'imposent aux pratiquants du métier de journaliste - qui gèrent essentiellement la démarche journalistique et le processus médiatique.

La première classe de contraintes serait de nature technique, organisationnelle et industrielle. Les impositions liées à cette classe de contraintes sont la régularité des échéanciers de rédaction, d'édition et d'impression, la logique de marché qui superpose le choix des nouvelles à un auditoire choisi, ainsi que l'efficacité de la cueillette d'information, de la rédaction et de l'édition des nouvelles. Nous ferons allusion à cette classe de contraintes comme contraintes *institutionnelles* et ce chapitre approfondira les impositions liées aux contraintes de temps et à la perpétuité des nouvelles (4.1.1), aux contraintes liées à l'efficacité du processus médiatique – soit la transmutation éditoriale du contenu médiatique (4.1.2), l'attribution des tâches et la hiérarchie institutionnelle (4.1.3), la sélection des lecteurs/trices (4.1.4) et la sélection des sources (4.1.5)²⁶⁰.

La deuxième classe de contraintes que décrivent Breed et Silva se situe plutôt au niveau du métier et de l'éthique : nous qualifions ce type de contraintes comme contraintes *professionnelles*. Pour ces auteurs, les impositions liées à cette classe de contraintes sont l'objectivité journalistique (l'impartialité du/de la journaliste et l'exactitude des informations rapportées), la mise en équilibre équitable des propos des différents partis retrouvés dans une nouvelle ainsi que la responsabilité du/de la journaliste envers ses lecteurs/trices. Nous traiterons donc des impositions liées au cadre dans lequel sera rédigé

²⁵⁸ Silva, (1995), p.179.

²⁵⁹ Breed, (1955), p.327; Silva, (1995), p.179.

²⁶⁰ Nous ne souhaitons pas déresponsabiliser les journalistes en laissant entendre qu'ils/elles n'ont pas la capacité professionnelle de choisir leurs sources. Cependant, comme nous le verrons plus bas, les contraintes de temps imposées par la composante institutionnelle du métier forcera – en sorte – la création de réseaux de

et interprété une nouvelle (4.2.1)²⁶¹ ainsi que la dualité des acteurs dans une nouvelle particulière menant à la polarisation de certaines classes de récits médiatiques (4.2.2)²⁶². En exposant ces différentes composantes du processus de production de nouvelles médiatiques, nous tenterons d'exposer certaines conclusions émises par Kirk A. Johnson et Gaye Tuchman quant à la hiérarchie des contraintes. Ces derniers proposent tous deux, qu'étant donné le fait que certaines pratiques normatives *explicitement* impliquées dans la construction de nouvelles médiatisées sont lourdement influencées et souvent gouvernées par une série de pratiques normatives *implicites* et – trop souvent – inconscientes, l'éthique professionnelle se voit souvent compromise par les pratiques courantes – et non questionnées – des techniques de récolte, de rédaction et de répartition d'informations médiatiques; il suit que le professionnalisme journalistique découle forcément des attentes et besoins organisationnels du métier²⁶³. Nous soumettons que la démarche journalistique, qui est munie d'une méthode particulière – méthode qui est largement gouvernée par un appareil normatif construit de propos (*journalistiques*) à sens commun entre les pratiquants de ce métier²⁶⁴ – se marie souvent trop bien aux pratiques de racialisation qui sont elles-mêmes construites de propos (*racialisants*) à sens commun. Puisque les propos à sens commun de nature journalistique et racialisante sont souvent complémentaires, le discours racialisant se voit fréquemment reproduit malgré le fait que les journalistes qui élaborent ces discours ne soient pas forcément conscients/es de la composante racialisante qui

sources, et donc d'une minimisation des sources potentielles ainsi qu'un déséquilibre des sources citées dans une nouvelles particulière.

²⁶¹ Cette imposition peut se situer tant au niveau des contraintes institutionnelles que professionnelles : la création d'un cadre augmente l'efficacité du processus journalistique en démarquant un épisode mondain en fonction d'une série de paramètres spécifiques et précis, mais ce cadre facilite aussi la consommation du lecteur quant à cette nouvelle en offrant un point de repère plus aisément capté par le/la lecteur/trice. Pour les besoins de ce travail, nous situons donc cette imposition dans la classe des contraintes professionnelles; cependant, nous examinerons tout de même la composante institutionnelle de cette imposition.

²⁶² Par «dualité», d'après les canons du métier de journaliste, nous considérons qu'une nouvelle journalistique comprend - généralement - deux partis en opposition (comme nous le verrons plus bas, ceci dépendra si la nouvelle en question est sûre ou légère), où la position des deux partis choisis est idéalement présentée aux lecteurs/trices de façon impartiale, exacte, responsable et objective. Certaines composantes problématiques de cette dualité seront aussi explorées lors de notre analyse des sources (4.1.5).

²⁶³ Johnson, K., (1991), p.330; Tuchman, (1978), pp.1, 2, 5, 65, 66).

²⁶⁴ Nous soumettons que les propos journalistiques à sens commun – imbriqués dans la méthode journalistique – sont essentiellement de même nature que les propos à sens commun retrouvés dans la population plus étendue d'une société (revoir la définition de Geertz/Ericson (et al.), (1987), retrouvée à la note 27 au premier chapitre) avec l'exception que les propos *journalistiques* à sens commun ne sont communs qu'aux journalistes et que ces propos s'imbriquent à la méthode journalistique (une méthode qui, comme nous l'avons mentionné (voir la note 8 et les «dispositifs analytiques» journalistiques tels qu'expliqués par Tuchman) n'est pas sérieusement rigoureuse quant à sa construction/reconstruction des faits).

s'infiltrer au sein des nouvelles qu'ils/elles construisent, vu la nature indexée (et non pas réflexive) du mode interprétatif qui semble régir ces deux types de savoir²⁶⁵. Il suit qu'en examinant le processus par lequel un épisode mondain se voit transformé en événement médiatique à partir des dispositifs normatifs retrouvés dans la démarche journalistique et dans le processus de racialisation, nous serons en mesure de dépister une manifestation particulière de la propagation des pratiques de différenciation et d'exclusion raciales, pratiques qui sont toujours évidentes au sein de l'idéologie multiculturelle contemporaine.

4.1 Les contraintes institutionnelles

4.1.1 Les contraintes de temps et la perpétuité des nouvelles

La presse écrite, qui a le mandat de rendre accessible au public un compte rendu *journalier* des événements quotidiens, doit établir certaines méthodes pratiques afin de maximiser ses efforts à limiter la collecte d'épisodes mondains aux événements jugés «pertinents» au reportage, tout en minimisant le temps accordé à la collecte et à la construction d'une nouvelle²⁶⁶. Toutefois, cette pratique mène trop souvent à une certaine lacune dans le choix des sujets et du contenu des nouvelles ainsi qu'à l'appréhension des événements cernés par les journalistes. Tuchman généralise ses conclusions en ce qui a trait aux impositions liées aux contraintes de temps en stipulant que la presse impose une structure – tant au point de vue spatial que temporel – aux nouvelles qu'elle construit afin

²⁶⁵ Leslie Margolin adopte cette logique de façon parallèle à la nôtre. Lors de son étude du processus derrière la création de dossiers officiels par des travailleurs/euses sociaux/ales, dossiers visant l'appréhension de cas d'abus infantile, celle-ci remarque que ces bureaucrates ont tendance à étiqueter les suspects/es de façon *conforme aux définitions officielles* d'un cas d'abus infantile. Les rapports que ces travailleurs/euses sociaux/ales soumettent à leurs/es supérieurs/es reflètent les *attentes professionnelles* de ces supérieurs/es ainsi que le *format pré-établi* gérant l'information contenue dans tout dossier officiel. Margolin affirme que cette démarche particulière se fonde essentiellement sur une série de *règles, d'attentes et de procédures* - tant implicites qu'explicites – représentant les critères reconnus d'un «bon travail» ou d'un /travail professionnel». Elle soumet aussi que les pratiquants/es de ce métier ont un intérêt direct («*vested interest*») à appliquer cette démarche et cet étiquetage : ceci permet à ces pratiquants/es de *réduire la complexité potentielle* d'une situation particulière en exploitant une *description symbolique* d'un/e suspect/e *qui est conforme aux attentes définies par le métier du travail social*. Comme nous le verrons, cette symbolique reflète notre notion des propos à sens commun. Toutefois, contrairement aux travailleurs/euses sociaux/les qui, d'après Margolin, n'entretiennent aucune négociation interpersonnelle des faits qui régissent un rapport officiel, nous stipulons que les journalistes tentent de créer une certaine complicité entre les lecteurs/trices et eux/elles-mêmes. Dans notre cas, puisque la symbolique derrière la catégorisation raciale d'un individu/groupe particulier ne se fonde pas sur une série de critères spécifiques, officiels et documentés mais sur une série de critères culturels plutôt informels et de nature socio-historique, il peut donc exister une négociation interpersonnelle entre ceux/celles qui construisent un récit médiatique et ceux/celles qui consomment ce récit. Margolin, (1992), pp.58, 60, 69. Voir aussi la note 8.

²⁶⁶ Tuchman (1978), p.133.

de répondre aux demandes immédiates des échéances quotidiennes²⁶⁷, mais aussi afin de faciliter la perpétuité ultérieure des nouvelles²⁶⁸.

Afin de fournir au public un ensemble de nouvelles de façon quotidienne, un journal particulier ainsi que son équipe de journalistes doivent établir des réseaux capables de capter et de convertir les épisodes mondains en événements médiatiques le plus efficacement possible, tant au niveau du temps requis afin de capter et de recueillir un épisode qu'au contenu éventuel de cet événement particulier²⁶⁹. La création de tels réseaux affectera donc l'accès - généralement déséquilibré et circonstanciel - de certaines sources à une nouvelle particulière. De plus, la contrainte de temps encourage la création de cadres particuliers qui sont appliqués aux événements médiatiques lors de leur appréhension – tant par les journalistes que par leurs lecteurs/trices. Si un épisode mondain ne peut être interprété en fonction des cadres préétablis du métier, il ne sera généralement pas saisi par un journal; de plus, un cadre préétabli encourage une interprétation préétablie des faits qui composent cet événement, modifiant ainsi le contenu et le ton d'une nouvelle particulière²⁷⁰. Finalement, puisque la minimisation du temps implique une réduction quelconque au point de vue de la recherche, afin de maintenir une apparence d'impartialité, les nouvelles sont typiquement présentées de façon dichotomique, où «les deux côtés de l'histoire» sont présentées au public. Nous jugeons que cette contrainte de temps explique en grande partie la présence des contraintes professionnelles rencontrées dans le métier de journalisme. Conséquemment, nous soumettons que nos présentes descriptions des différentes impositions du métier comprennent toutes une composante importante liée aux contraintes de temps et à la perpétuité des nouvelles.

Cette contrainte de temps affecte nécessairement la perception qu'ont les journalistes des épisodes mondains où les minorités raciales jouent un rôle quelconque. Puisque les nouvelles sont construites en fonction d'un échéancier généralement très serré,

²⁶⁷ Comme nous le verrons à la section 4.2.1, cette contrainte s'applique plutôt aux nouvelles sûres, nouvelles qui sont généralement considérées comme étant plus importantes et plus immédiates que les nouvelles légères (Ibid., p.51).

²⁶⁸ Tuchman (1978), p.41. Breed (1955, p.331) mentionne que cette dynamique permet aux journalistes de créer des nouvelles même s'il y a une lacune occasionnelle d'événements médiatisables, que cette démarche assure un flot constant de nouvelles en recyclant de vieilles nouvelles à titre d'outils d'interprétation aux nouvelles plus contemporaines. Breed écrit que l'ethos journalistique d'objectivité, d'impartialité et d'exactitude est largement mis de côté lorsque la contrainte de temps et le maintien du flot de nouvelles se manifestent.

²⁶⁹ Tuchman (1978), p.27.

les événements captés par les journalistes sont typiquement conceptualisés en tant qu'événements *discrets*, parcellisés et particuliers, mais non pas comme *courants* socio-historiques profonds²⁷¹. Tuchman décrit l'événement médiatique comme une entité discrète puisque celui-ci ne répond fondamentalement qu'aux limites analytiques d'une nouvelle journalistique : un tel événement sera transformé en nouvelle à partir des critères inhérents au métier (ce que Tuchman intitule la tradition journalistique du «who, what, when, where, why, how») et cette nouvelle sera écrite de façon à ce qu'elle contienne un début, un milieu et une fin et interprétera les «faits» d'une façon généralement *indexée*. Pour ce qui est d'un courant socio-historique, Tuchman le décrit comme étant enraciné au sein d'une structure sociale particulière, situé à l'intérieur d'un temps et d'un espace particuliers issus d'une dynamique historique particulière; l'analyse d'un courant se révèle donc beaucoup plus rigoureuse que celle d'un événement discret et demande une interprétation *réflexive* du sujet étudié. Une conséquence de cette particularisation de la réalité sociale est que, lorsque les journaux s'attardent à un épisode mondain qui expose un exemple de racisme, ils décrivent généralement cette situation en tant qu'événement discret, en tant que manifestation particulière et individuelle de racisme et non pas en tant que manifestation institutionnelle, sociale et historique d'un racisme plus large, plus réparti et plus complexe²⁷². Ce manque de profondeur ainsi que l'abstraction historique du contenu et du contexte des nouvelles peuvent facilement encourager l'exploitation – et donc la perpétuation – d'interprétations et de mise en objet de nature racialisante : lorsqu'une nouvelle est créée afin de répondre à des critères *pratiques*, mais non pas *critiques*, il est possible – et presque inévitable – que des stéréotypes et des erreurs s'y glissent à l'insu du/de la journaliste²⁷³.

²⁷⁰ Ibid., p. 133.

²⁷¹ Martindale, (1988), p.80.

²⁷² Tuchman (1978), pp.82-3, 134, 189, 191.

²⁷³ Stocking, (et al.), (1989), p.4; Hoffmann, (1991), p.25. Notons un exemple d'erreur particulière présenté par Indra (1979, pp.183-184) : «[On February 3rd, 1975,][w]ithin hours of [the release of the Federal Green paper on immigration], The [*Vancouver*] *Sun* was able to distill a four volume report into the single conclusion that the Federal Government predicted racial problems in Vancouver. Worse yet, nowhere in the report was there a suggestion even implicitly made. Nevertheless, to a public who did not have the report, press coverage once more stood for the real thing». Notons aussi que les résultats de Messick et Mackie (p.48) démontrent que les jugements stéréotypés s'insèrent plus facilement et fréquemment dans une nouvelle en fonction de la complexité d'un épisode particulier ainsi que des contraintes de temps imposées au rédacteur/trice d'une nouvelle en particulier. Nous reprendrons les arguments de Messick (et al.), (1989), au septième chapitre.

4.1.2 La transmutation éditoriale du contenu médiatique

Ce travail ne traite pas de façon spécifique le fait que les pressions des publicitaires et des propriétaires d'un journal en particulier peuvent influencer la position idéologique des éditeurs/trices dudit journal, et, conséquemment, influencer le contenu d'une nouvelle en particulier. Toutefois, puisque ce fait a tout de même une certaine importance, les trois prochaines sections – traitant largement de l'importance de la conformité des journalistes par rapport aux attentes des éditeurs/trices, à la hiérarchie institutionnelle du domaine journalistique et au marchandage d'auditoires – exposent (brièvement) maintenant certaines modalités que nous jugeons tout de même d'intérêt.

Lorsqu'un/e journaliste besogne à convertir un épisode mondain en événement médiatique, le produit fini est soumis à un examen probatoire par un/e éditeur/trice. Le/la détenteur/trice de ce poste est responsable de refaçonner ce produit afin de répondre à certains critères tels que la longueur du texte, sa pagination et son organisation, mais aussi le contenu et le ton de cette nouvelle. La modification éditoriale d'un texte peut servir à rendre un texte plus conforme aux exigences de temps, d'espace et de format, mais elle peut aussi modifier les détails d'une nouvelle en occultant certains détails et en réorganisant la disposition interne du texte. Cette permutation peut effectivement modifier le sens et la portée d'une nouvelle en réorganisant les détails qui forment l'événement médiatique initialement rapporté par le/la journaliste. La transmutation éditoriale déplace d'un degré supplémentaire la nouvelle de l'épisode mondain à son état brut : ce processus engendre une série progressive d'interprétations d'un épisode mondain, déplaçant de façon toute aussi progressive la nouvelle potentielle de l'épisode original²⁷⁴. Premièrement, l'épisode mondain sera perçu par des individus qui interpréterons la réalité d'une façon qui leur est particulière. Deuxièmement, si l'épisode mondain est d'intérêt et se prête à une appréhension journalistique, l'épisode est interprété par le/la journaliste en fonction des détails qu'il/elle tirera des sources qu'il/elle *choisit* d'interviewer²⁷⁵ ainsi qu'en fonction des contraintes du métier, transformant ainsi l'épisode mondain en événement médiatique

²⁷⁴ Ericson (et al.), (1987), p.14. cette contrainte s'avère être ouvertement reconnue par les journalistes et démarque une aire de conflit régulier entre les journalistes et les éditeurs/trices, tout dépendant du statut du journaliste (voir section 4.1.3). Cette contrainte a tout récemment causé de sérieux problèmes au *Herald* de Calgary, où le spectre d'une collusion entre l'édition des textes et les attentes des propriétaires (anciennement, Conrad Black) et des publicitaires fut dénoncée par les journalistes.

par l'entremise de la rédaction de la nouvelle. Finalement²⁷⁶, l'événement sera formellement transformé et reconnu comme une nouvelle (authentique et légitime). Cet événement sera relu et mis au point par l'éditeur/trice qui court le risque de modifier le sens de cet événement n'ayant ni l'accès à l'épisode mondain à son état brut ni aux interprétations des sources interviewées par le/la journaliste. La racialisation peut donc être plus facilement insérée (ou du moins perpétuée) au sein d'une nouvelle plus cette nouvelle se voit éloignée de l'épisode mondain original²⁷⁷.

Tuchman mentionne aussi que la transmutation éditoriale se manifeste aussi au point de vue du cadre potentiel qu'aura une nouvelle : une nouvelle peut voir son contenu modifié en fonction de son emplacement au sein du journal. Un cadre particulier implique un format particulier : si un article change de cadre, le ton de l'article, la position des acteurs et le poids des faits contenus dans cet article peuvent vraisemblablement être modifiés. L'organisation du texte ainsi que les détails présentés au sein du texte se voient donc régulièrement remaniés et transmutés en fonction des attentes organisationnelles de l'éditeur/trice²⁷⁸.

Les conclusions de Breed, de Hoffmann et de Tuchman soutiennent que les éditeurs/trices agissent à titre d'écluses d'information («gatekeepers»). La pratique organisationnelle de la mise au point du contenu d'un texte - à titre d'intermédiaire déplacé des sources qui décrivent un épisode mondain particulier - a l'effet d'agir comme mécanisme de contrôle et de formation des journalistes et des nouvelles diffusées par un journal particulier²⁷⁹. Lors de la formation du/de la journaliste, lorsque celui/celle-ci soumet un texte, l'uniformité des corrections faites à un texte particulier à travers le temps sert à orienter le/la journaliste quant aux attentes techniques et normatives de l'éditeur/trice. Comme nous le verrons à la prochaine section, la qualité d'un/d'une journaliste sera souvent jugée à partir du montant de correction que l'éditeur/trice devra apporter à

²⁷⁵ C'est à ce point que le *choix* d'une source particulière par rapport à une autre vient influencer le contenu d'une nouvelle. Ce détail est à retenir et sera repris plus bas à la section 4.1.5.

²⁷⁶ Nous tenons à faire la remarque qu'une quatrième modification du sens de la nouvelle peut très vraisemblablement se produire lorsque le public lit la nouvelle une fois que cette dernière se voit finalement publiée et consommée. Toutefois, puisque notre attention repose sur la racialisation *institutionnelle*, nous ne traiterons de façon périphérique que certains aspects de l'interprétation d'une nouvelle par le public.

²⁷⁷ Hoffmann, (1991), p.26.

²⁷⁸ Tuchman, (1978), p.38. Nous reprendrons ce point de façon plus exhaustive à la section 4.2.1, mais en nous concentrant plutôt sur l'effet du cadre sur un événement médiatique au niveau du/de la journaliste.

²⁷⁹ Breed, (1955), p.328; Hoffmann, (1991), p.26; Tuchman, (1978), pp.38,91,92.

l'ensemble des textes de ce/cette journaliste²⁸⁰. Plus un/une journaliste se soumettra aux règles du jeu, plus il/elle sera validé/e par l'éditeur/trice et plus il/elle pourra grimper les échelons de l'organisation.

4.1.3 L'attribution des tâches et la hiérarchie institutionnelle

D'après l'étude classique de Breed, la source principale et fondamentale de récompenses chez les journalistes – de nature économique et de statut - ne provient pas de façon exclusive du public plus large, car celui-ci ne représente généralement qu'une masse diffuse de clients : elle provient plutôt des pairs de ces journalistes qui ont un prestige professionnel élevé, de leurs supérieurs/es au sein de l'organisation médiatique (éditeurs/trices, propriétaires, etc.) et – à un certain degré – de leur réseau de sources d'informations régulières. D'après les conclusions de Breed, les relations professionnelles qu'entretiennent les journalistes au sein de l'organisation sont essentiellement de nature pragmatique, où les considérations de rangs et de statut l'emportent généralement sur les considérations de professionnalisme et d'idéaux éthiques²⁸¹.

Comme nous l'avons déjà mentionné à la section précédente, le/la journaliste reçoit généralement sa formation professionnelle par l'expérience directe du métier. Le/la «bon/bonne» journaliste – celui/celle qui soumettra des articles conformes au format et aux attentes du boulot - sera récompensé/e tandis que le/la «mauvais/e» journaliste - celui/celle qui transgresse les contraintes professionnelles et normatives du métier - sera encouragé/e à se conformer aux attentes et aux buts des éditeurs/trices par le biais de la modification éditoriale du contenu et de l'emplacement desdits articles. Ce processus de socialisation du/de la journaliste, soit la promotion de la conformité aux contraintes et obligations du métier, force le/la journaliste néophyte à faire siennes ces attentes et ces obligations s'il/elle désire être accepté et progresser au sein de son organisation. Un certain degré d'anticipation implicite des attentes éditoriales vient donc s'intégrer à la démarche

²⁸⁰ Breed, (1955), p.330. Les raisons typiquement exploitées par le corps éditorial afin de justifier ses corrections reposent souvent dans l'arène technique du métier, telles que les contraintes d'espace et de temps. Breed juge le fondement de cet argument comme étant faux – ou du moins exagéré - et que les contraintes techniques ne sont que des excuses afin que le corps éditorial puisse modifier le contenu d'une nouvelle d'après ses propres attentes et obligations.

²⁸¹ Breed, (1955), p.335. Voir aussi Margolin, (1992), pp.60, 69.

individuelle de tout/e journaliste qui tire son expérience du métier à partir des structures normatives préalables de l'institution journalistique²⁸².

Avec ceci en tête, nous décrivons brièvement les trois étapes du métier de journaliste, telles que décrites par Breed²⁸³. La première étape, celle du/de la blanc-bec («*cub*»), décrit le/la néophyte comme étant dans une phase d'apprentissage, où il/elle se familiarise avec les techniques de reportage et de rédaction ainsi qu'avec les politiques internes du bureau et les attentes de ses supérieurs/es. Les articles qu'écrit le/la blanc-bec sont généralement de nature légère, où de *format* léger, où les faits rapportés ne demandent ni un réseau important de sources fiables ou reconnues, ni une sérieuse dépendance de l'authenticité et de la crédibilité des faits qu'il/elle présente²⁸⁴. La conformité est très importante à ce niveau car le corps éditorial exerce un grand contrôle sur le contenu des nouvelles qui lui sont soumises ainsi que l'attribution des tâches à ces journalistes²⁸⁵. Un/e éditeur/trice mécontent/e a le pouvoir de reléguer un/e journaliste aux sections perdues du journal, ou tout simplement omettre un de ses articles de l'édition finale du journal²⁸⁶. Lorsqu'il est question de nouvelles légères, l'éditeur/trice a toujours l'occasion de remplacer un/une journaliste par quelqu'un de plus fiable puisque les nouvelles légères ne sont pas aussi immédiates que les nouvelles sûres²⁸⁷.

La deuxième étape, celle du gestionnaire de réseau («*wiring-in*»), a comme acteur un/une journaliste qui a franchi/e la phase initiale de formation et qui œuvre maintenant à approfondir son réseau de sources afin de pouvoir accéder à des sujets de plus en plus importants au sein de l'institution journalistique. Le processus de socialisation continue toujours à ce point, mais puisque les fondations normatives sont bien coulées à cette étape (le/la journaliste n'a pas été congédié/e ou désire avancer sa carrière au delà de la rédaction de nouvelles légères), le/la journaliste tente d'augmenter le statut de sa réputation en

²⁸² Breed, (1955), p.328.

²⁸³ Ibid., pp.332, 333.

²⁸⁴ L'acceptation populaire et professionnelle d'un fait comme étant crédible provient de la crédibilité de la source citée, du format de cette nouvelle, du/de la journaliste qui présente ce fait ainsi que du statut de ce/cette dernier/ère.

²⁸⁵ En interviewant une variété de jeunes journalistes, Breed conclut que : «In response to a question about ambition, all the younger staffers showed wishes for status achievement. There was agreement that bucking policy constituted a serious bar to this goal. In practice, several respondents note that a good tactic toward advancement was to get «big stories» on Page One; this automatically means no tampering with policy» (1955, p.330).

²⁸⁶ Ibid., pp.329, 330.

²⁸⁷ Nous reprendrons cette distinction plus bas à la section 4.2.1.

incorporant à son réseau de sources des experts et des personnalités reconnues par le corps éditorial²⁸⁸. La reconnaissance des sources par le corps éditorial permet aux éditeurs/trices d'exercer le contrôle et la régulation du contenu des nouvelles rédigées par les journalistes en fonction des attentes du métier. Plus le réseau du/de la journaliste comprend des sources reconnues, plus ce/cette journaliste pourra accéder au reportage de nouvelles sûres, nouvelles qui accordent généralement un statut plus élevé au/à la journaliste en question.

À l'étape finale, celle du vétéran («*star/veteran*»), le/la journaliste exploite un réseau préférentiel et convoité de sources reconnues - sources qui sont gardées très précieusement – et peut se voir confier une vaste gamme de sujets parmi les thèmes des nouvelles sûres car ce/cette journaliste a fait ses preuves et est considéré/e par ses pairs et ses supérieurs/es comme étant responsable et bien formé au point de vue professionnel. Malgré le fait que le/la journaliste qui atteint l'étape de vétéran peut transgresser les politiques du corps éditorial avec moins de répercussions, Breed rapporte que ces journalistes vétérans n'entrent que très rarement en conflit avec les membres exécutifs du journal et que les transgressions que ces vétérans commettent ont généralement une portée minime vu que ces derniers/ères ont été acclimatés/ées depuis si longtemps au barème normatif du métier²⁸⁹.

Somme toute, si un /une journaliste désire accéder aux échelons supérieurs de son métier, il/elle doit se soumettre aux demandes que lui impose la démarche journalistique. Puisque cette démarche est institutionnalisée et implantée au sein de l'organisation journalistique et puisque la dynamique de la hiérarchie organisationnelle du métier demande une grande conformité à la méthode et aux normes du métier, la conformité et l'incorporation des attentes et des impositions du métier deviennent seconde nature à ceux/celles désirant œuvrer dans ce métier.

4.1.4 La sélection des lecteurs/trices

²⁸⁸ Le corps éditorial a tendance à reconnaître une source comme étant importante et légitime en fonction du nombre de membres qui adhèrent au point de vue de cette source et de l'importance relative de l'institution ou du groupe derrière cette source (si c'est le cas). Plus une source représente un nombre élevé d'individus, plus elle sera légitimée par le corps éditorial. Nous souhaitons mettre présentement l'accent sur l'acceptation des sources par le corps éditorial plutôt que par le public car le refus de légitimité d'une source par le corps éditorial empêche effectivement l'argument de cette source d'être transmis au public (du moins, la forme originale de l'argument de cette source potentielle risque d'être modifiée par l'entremise de la transmutation éditoriale).

²⁸⁹ Breed, (1955), p.327.

Malgré le fait que la presse prétend remplir la mission sociale de fournir au public une vaste gamme d'informations dont tout membre responsable de cette société aura potentiellement besoin pour interagir avec ses compatriotes de façon consciente et informée, un journal doit pondérer les qualités des lecteurs/trices qu'il vise atteindre afin de pouvoir se trouver une niche au sein d'un marché très concurrentiel et contingenté. Tout comme le disent Gabor et Weimann :

«Il faut d'abord considérer le fait qu'en Amérique du Nord les médias appartiennent à des particuliers qui les gèrent. En ce sens, ils sont très sensibles au marché et tentent d'abord d'accroître leur circulation [...]. Dans ce but on mettra l'accent sur les événements *les plus sensationnels*, ceux qui auront comme effet de maximiser le nombre de lecteurs [...]. On peut également atteindre le même objectif en couvrant les aspects *les plus passionnants* d'une histoire [...] plutôt que faire une analyse édifiante des facteurs qui sous-tendent l'événement [...]. L'importance accordée au compte rendu, plutôt qu'à l'analyse dans un journal [...] est fonction de politiques différentielles qui de leur côté sont dessinées en fonction d'un marché particulier»²⁹⁰ (accents nôtres).

Les journaux étudient de manière assidue les composantes démographiques des régions où ils vendent leurs publications. De façon générale, les recherches de Hoffmann démontrent que les médias visent principalement un marché qui représente une majorité du secteur où ces derniers vendent leurs produits²⁹¹. De son côté, Gersh remarque que cette majorité se voit essentiellement composée d'un type de consommateur particulier : celui de l'homme blanc de classe et d'âge moyen²⁹². Le raisonnement derrière le choix de ce consommateur type en tant qu'idéal repose essentiellement sur deux prémisses. Premièrement, dans la plupart des cas, ce groupe représente la proportion d'acheteurs la plus élevée de n'importe quelle ville canadienne, malgré le fait que dans certaines villes (telles que Toronto) *l'ensemble* des groupes raciaux/ethniques minoritaires (hommes et femmes) et des femmes (en général) surpassent largement l'importance démographique de ce groupe idéal. Deuxièmement, les intérêts, les normes et les attentes de ce groupe idéal sont généralement connus par les corps journalistiques assortis, qui de leur côté appartiennent à des propriétaires blancs qui emploient une main d'œuvre *généralement*

²⁹⁰ Gabor, (et al.), (1987), p.82. Cependant, si nous nous rappelons des détails présentés au premier chapitre, ceci n'accorde pas à la presse d'offrir l'excuse que les médias ne sont que des miroirs des opinions et des demandes du public. L'argument qui contredit la thèse de Klapper doit être retenu lorsque nous traitons de la *responsabilité* qu'ont les journaux quant aux sujets qu'ils couvrent ainsi qu'au contenu des nouvelles qu'ils présentent au public.

²⁹¹ Hoffmann, (1991), p.26. Comme nous le verrons au prochain chapitre, pour les fins du marketing et de la vente, le *Toronto Star* effectue régulièrement des études de marché afin de pondérer la répartition démographique de son auditoire, tant pour capter les intérêts de *son* public que ceux de ses publicitaires.

blanche (du moins, ceux qui ont atteint les stages professionnels de gestionnaires de réseaux et de vétérans), tandis que les intérêts particuliers d'une vaste gamme de groupes minoritaires ne sont pas aussi facilement pondérables (du moins, comme nous le verrons, *pas dans leur ensemble*).

Il va de soi que ceux qui ne remplissent pas les conditions de cet idéal type, de ce groupe de l'Être, que ce soit au niveau politique, social, économique, racial, linguistique ou culturel, seront soit complètement ignorés par les médias ou seront considérés en tant qu'Autres et soumis aux tendances d'homogénéisation, de symbolisation stéréotypée et d'exclusion caractéristiques à la dynamique de la différenciation groupale²⁹³. Pease et Creese (et al.) confirment chacun ce propos lors de leurs études des médias et de la représentation des noirs et des Chinois (respectivement). Creese écrit que les médias adoptent régulièrement l'optique imaginaire hypothétiquement projetée par leur consommateur idéal en explorant de façon comparative la situation des Chinois en tant que curiosité ou d'anormalité par rapport à leur idéal type. De plus, ces médias rendent homogène la population chinoise en ignorant généralement les différences de classe et de genre (typiquement du genre féminin) qui existent parmi cette population²⁹⁴. Quant aux noirs, Pease écrit que, dès 1968 lors du rapport de la Commission Kerner traitant des pratiques de la presse américaine, ce manque de représentativité fut trop souvent courant parmi les nouvelles présentées par ce type de média : "Far too often, the press acts and talks about Negroes as if Negroes do not read newspapers or watch television, give birth, marry, die and go to PTA meetings"²⁹⁵.

Somme toute, la sélection d'un auditoire particulier par la presse est une pratique jugée nécessaire afin de maximiser les profits d'une entreprise dont le but est de capitaliser sur la vente de son produit. Cependant, en répondant aux intérêts du groupe considéré comme étant typique des consommateurs de ce produit, la presse, en se concentrant sur les attentes de ce groupe particulier, exclut les autres groupes qui ne remplissent pas les conditions du consommateur typique. Toutefois, il ne faudrait surtout pas sous-entendre que les journaux savent tout de leur auditoire visé : Tuchman écrit que la presse incorpore

²⁹² Gersh, (1992), p.30. Ces résultats sont largement conformes à la répartition démographique des lecteurs (nouvelles sûres) du *Toronto Star*. Voir chapitre cinq.

²⁹³ Hoffmann, (1991), p.26.

²⁹⁴ Creese (et al.), (1996), p.123.

²⁹⁵ Pease, (1990), pp.34, 35.

trois grandes généralisations qu'elle présume être vraies en ce qui concerne les intérêts de son auditoire. Premièrement, la presse présume que les lecteurs/trices sont intéressés aux événements qui se déroulent dans des endroits *spécifiques*. Deuxièmement, elle présume que ces lecteurs/trices se concentrent particulièrement sur les activités de certaines personnalités, organisations et institutions *spécifiques*, qui remplissent un rôle ou occupent une position tout aussi *spécifiques*. Finalement, elle présume que ses lecteurs/trices s'intéressent à un répertoire *précis* de sujets qui sont liés de façon *spécifique* aux rôles et aux positions des acteurs d'une nouvelle particulière. Ces intérêts reflètent en grande partie la situation socio-économique et culturelle du groupe consommateur typique²⁹⁶. Ces présupposés quant aux attentes des lecteurs/trices justifient – du moins, de façon hypothétique – les pratiques de création d'une familiarité symbolique par l'entremise de la mise en cadre des nouvelles ainsi que du soutirage d'expériences à partir de sources reconnues.

4.1.5 La sélection des sources

Stocking (et al.) expliquent que le public a la tendance à ressentir un plus grand degré d'affinité *immédiate* envers une nouvelle contenant des exemples et des témoignages spécifiquement reliés à une circonstance particulière qu'à des statistiques expliquant cette circonstance de façon plus analytique : un exemple plus frappant a un impact plus prononcé et efficace qu'une série de chiffres, même si ces chiffres décrivent une situation particulière en plus grande profondeur²⁹⁷. La presse écrite se fie donc plutôt aux témoignages qui proviennent de particuliers/ères afin de convertir un épisode mondain en événement médiatique. En se fiant aux témoignages de sources afin de transmettre une histoire particulière au public, les journalistes accordent plus de valeur aux événements qui sont capables d'être perçus ou interprétés par des particuliers/ères : comme nous l'avons mentionné plus haut, les journalistes orienteront leur regard vers les événements discrets à interprétation indexée plutôt que vers les courants socio-historiques plus profonds à interprétation réflexive.

En fonction de cette dépendance qu'ont les journalistes des témoignages de leurs sources, Tuchman présente trois grandes généralisations que les médias font en ce qui concerne leur appréhension des sources et de leurs témoignages. Premièrement, Tuchman

²⁹⁶ Tuchman (1978), p.25.

stipule que les journalistes et éditeurs/trices reconnaissent que toute source a le potentiel d'avoir des intérêts et des partis pris particuliers à cette source. Il va donc de soi que toute source doit substantiver ses arguments et prouver sa fiabilité en tant que source médiatique pour que son témoignage soit correctement rapporté par un/e journaliste. Deuxièmement, certains/es particuliers/ères sont en mesure d'avoir accès à un large répertoire d'informations, répertoire qui n'est pas accessible au commun des mortels. Malgré le fait que ces individus sont tout de même soumis aux conditions de la première généralisation, leur information est *probablement* fiable puisqu'ils/elles possèdent plus de «faits» qu'autrui. Finalement, les institutions, organisations et établissements à gros effectif possèdent une vaste gamme de «faits» et sont typiquement munis de dispositifs et d'un personnel capables de propager leurs témoignages d'une façon efficace et concise²⁹⁸. De plus, ces groupes ont à leur disposition des mesures officielles capables de gérer le débit et la qualité des messages qu'ils diffusent aux médias, mesures qui leur assurent une certaine protection contre le malentendu de leurs intentions particulières ainsi qu'à ceux/celles qui entrent en contact avec ce groupe²⁹⁹.

L'importance d'une source particulière repose donc de façon fondamentale sur le montant de «faits» que cette source est en mesure de partager avec le/la journaliste de façon fiable et efficace. Cette capacité qu'ont les journalistes à accumuler des faits par l'entremise des témoignages des sources présuppose logiquement que ces faits soient vérifiables afin qu'ils soit considérés authentiques. Toutefois, Tuchman écrit que les journalistes doivent quotidiennement traiter des faits qui ne sont essentiellement pas vérifiables en fonction des contraintes de temps qui leurs sont imposés/ées – du moins, qui seraient vérifiables en théorie, *mais non pas en pratique*. Vu cette impasse de procédure, les journalistes ont tendance à reconnaître l'interdépendance de l'authenticité d'un

²⁹⁷ Stocking (et al.), (1989), pp.5, 6)

²⁹⁸ T.A. van Dijk décrit ces dispositifs institutionnels comme étant les bureaux de relations publiques, les bureaux de presse, les rapports publics et les communiqués de presse. Ces dispositifs ont la fonction principale d'offrir aux médias leurs opinions et témoignages dans un format *conforme au langage journalistique et aux contraintes du métier*. Cette transmutation des discours *officiels* en discours *médiatisables* - plus facilement exploités par les journalistes (matériel facilement mis en citation et en contexte – voir plus bas) - par les institutions légitimées démontre une manipulation symbolique des «faits» institutionnels en fonction des attentes journalistiques. L'accès que ces institutions ont à des informations convoitées par les journalistes ainsi que la facilité de consommation médiatique des témoignages qu'elles offrent aux journaux rendent la tâche des journalistes beaucoup plus simple et efficace (van Dijk, T.A. (1993b), pp.44, 45).

²⁹⁹ Tuchman (1978), p.93.

témoignage – et des faits qui construisent ce témoignage – et de la source qui partage ce témoignage³⁰⁰. De plus, puisqu'une source est plus légitime si elle représente – officiellement ou non – l'opinion/le témoignage d'un groupe dans son ensemble, les *représentants légitimes* des institutions, organismes et établissements à gros effectif se voient en général accorder le statut d'authenticité à leur récits. Leurs témoignages seront généralement considérés comme étant plus importants que ceux qui proviennent de sources qui n'ont pas accès à la vaste gamme d'informations ou du statut de légitimité accordé à un représentant d'un groupe à gros effectif. Ceci implique donc qu'il existe une hiérarchie par rapport à l'authenticité attribuée par les journalistes aux sources, à leurs récits et aux faits que ces sources transmettent : certaines sources seront considérées plus importantes que d'autres qui ne jouissent pas d'une représentativité formellement légitimée, et qui n'ont pas accès au creuset de faits duquel ces premières puisent, faits qui sont convoités par les journalistes lors de la construction de leurs nouvelles³⁰¹. Il va aussi de soi que plus une source a un monopole *particulier* d'informations³⁰², plus elle sera importante au/à la journaliste et plus ce/cette journaliste sera reconnu/e au sein de son métier si ces sources se retrouvent en grand nombre parmi son réseau professionnel de sources³⁰³.

L'interdépendance de l'authenticité des faits et des sources légitimées organise donc la façon par laquelle les journalistes vont compiler les témoignages afin de décrire un épisode mondain. Ceci mène Tuchman à soumettre deux hypothèses quant à la démarche qu'entreprennent les journalistes par rapport au repêchage d'informations à partir de sources. La première généralisation veut qu'un/une journaliste sera nécessairement avantagé/e si il/elle incorpore à son réseau de sources une large proportion de sources

³⁰⁰ Ibid., pp.89, 90. La logique derrière ce raisonnement est que, malgré le fait que la source X a proposé que «Y» est un fait et que ce fait se révèle être faux, le fait réel est que «la source X a dit que Y est un fait». Nous reprendrons cette considération en plus grande profondeur lorsque nous traiterons de l'exploitation et l'importance des guillemets comme outil journalistique..

³⁰¹ Ibid., pp.13, 92. Il ne faudrait pas sous-entendre que les faits présentés par ces sources légitimées sont unilatéralement acceptés comme étant vraies par les journalistes : ces derniers sont toujours en mesure de contester l'opinion d'une source légitimée. Toutefois, il reste que même si ces opinions ne sont pas aveuglement acceptées par les journalistes, elles sont tout de même prises au sérieux par ces derniers. De plus, ces opinions seront généralement prises plus au sérieux que celles émises par une source dont les statuts de légitimité ou de représentativité ne sont pas aussi élevés que ceux attribués à une source légitimée (van Dijk, T.A. (1993b), pp.44, 45).

³⁰² Il existe donc aussi une hiérarchie d'informations; voir la section 4.2.1.

³⁰³ Tuchman (1978), pp.69, 71.

institutionnelles et publiquement reconnues³⁰⁴. De plus, il va de soit que plus une source a accès à un répertoire d'informations reconnu, spécifique et généralement inaccessible au commun des mortels, plus cette source est en mesure de savoir interpréter et de comprendre ces informations. Finalement, l'interdépendance perçue entre l'authenticité des faits et les interprétations émises par sources légitimées mène le/la journaliste à inférer que l'accès qu'ont les institutions officielles aux informations et aux faits rendent légitimes ces institutions à titre de sources officielles, sanctionnant du même coup la rectitude inhérente des témoignages de ces institutions³⁰⁵. L'enracinement de cette optique au sein de la création de réseaux de sources des journalistes implique une certaine démarche – implicite mais essentielle - lorsqu'un/une journaliste blanc-bec tentera de créer son propre réseau de sources afin de grimper les échelons du métier. Ceci limite donc l'ampleur potentielle du réseau de n'importe quel/le journaliste qu'à quelques catégories spécifiques de sources. L'orientation de ce réseau découle forcément des structures et modèles comportementaux préétablis du métier, structures et modèles qui sont largement pris pour acquis par les journalistes, et qui reproduisent donc les attentes et les notions préconçues du métier³⁰⁶.

Suivant le cas qu'un épisode mondain est relaté au/à la journaliste par l'entremise de sources qui ont été témoins de cet épisode ou qui ont une opinion personnelle au sujet de cet épisode, et que le/la journaliste dépend forcément de l'authenticité du contenu des témoignages de ces sources afin de transformer cet épisode en événement médiatique de façon «fidèle», le témoignage d'une source qui ne représente pas un groupe à gros effectif peut tout de même être exploité par un/une journaliste. Comme nous l'avons mentionné, la description plus frappante qu'un témoignage personnel peut accorder à un épisode mondain - par rapport à une interprétation analytique plus profonde (mais plus sèche) - a tendance à accrocher plus efficacement l'attention d'un/e lecteur/trice potentiel/le. Un outil

³⁰⁴ McQuail (1977, p.80) catégorise les sources publiquement reconnues en trois groupes : les sources institutionnelles (politiques, légales ou sociales), les sources populaires (vedettes, personnalités publiques) et les experts (récipiendaires légitimés d'un savoir profond ou particulièrement spécialisé [note: la légitimité de ces experts réside principalement dans leur formation ou leur position professionnelle ou institutionnelle]). Nous souhaitons ajouter un autre type de source publiquement reconnue : les sources de représentations groupale (versus représentants de groupe). Nous reviendrons à cette catégorisation sous peu.

³⁰⁵ Cette relation est de nature circulaire : en allouant une importance particulière aux témoignages et aux opinions des sources légitimées, les médias renforcent la position sociale de ces sources à l'intérieur de l'arène sociale (Tuchman (1978), pp.34, 93). En examinant la distribution des sources ainsi que leur statut à l'intérieur les nouvelles médiatiques, nous soumettons qu'il sera possible d'établir une hiérarchie définitive parmi les sources d'un journal.

³⁰⁶ van Dijk, T.A. (1993b), p.247.

journalistique désigné à capter cette description vive d'un épisode témoigné ou d'une opinion particulière est l'exploitation des guillemets. Cet outil a la fonction de démarquer certaines particularités d'un témoignage quelconque tout en distançant le/la journaliste qui rédige la nouvelle du contenu du témoignage démarqué par les guillemets. Les témoignages encadrés par des guillemets représentent une manifestation textuelle d'un témoignage dont l'authenticité ne peut être légitimement remise en question³⁰⁷. Les témoignages entre guillemets servent essentiellement à substantiver les arguments présentés au sein d'une nouvelle, validant ainsi l'authenticité de ces témoignages en les transposant *de façon textuelle* au récit médiatique. Il va de soi, qu'une source dont le témoignage est présenté de façon textuelle à l'intérieur d'une nouvelle exerce un certain pouvoir quant à l'interprétation que cette source entend transmettre au/à la journaliste et au public³⁰⁸. Un témoignage qui n'est pas encadré par des guillemets indique que ce témoignage a été interprété et traduit par le/la journaliste et que les intentions de cette source peuvent conséquemment être mal interprétées ou sélectivement présentées par le/la journaliste. Conséquemment, plus une citation (témoignage encadré de guillemets) est longue et intégrale, plus le contenu de cette citation est *authentique et véritable* (représente la position/le témoignage *actuel* d'une source, à son état brut). En laissant la source parler d'elle-même, un/une journaliste reconnaît que le témoignage de cette source mérite d'être présenté de façon intégrale au public. Il va de soi qu'une source dont le témoignage n'est pas présenté de façon intégrale au sein d'un texte, ne possède pas le même degré d'importance ou d'authenticité journalistique que sa contrepartie citée : l'exploitation sélective des guillemets reflète la mise en valeur de certains témoignages (et donc de certaines sources), et la négligence d'autres sources. Ceci suggère qu'il existe une mise en hiérarchie des sources ainsi que de leurs témoignages (de leurs témoignes *passés, présents, mais aussi éventuels*)³⁰⁹.

³⁰⁷ Voir note 300.

³⁰⁸ Tuchman (1978), pp.95, 96. Tuchman décrit une autre utilité qu'ont les guillemets : celle de la remise en question. Certains termes sont mis en guillemets afin de sous-entendre une certaine incrédulité (de la part du/de la journaliste ou d'une source) envers un propos particulier. Par exemple: Sujet X "prétend" que Sujet Y a menti; Sujet X, se dit un "expert" dans le sujet...; etc. Toutefois, pour des fins de simplicité, notre analyse ne traitera pas de cette utilisation des guillemets de façon *explicite* (notre travail traite de cette manœuvre de façon *implicite* lorsque nous exploitons les outils d'analyse de texte de T.A. van Dijk – voir note 361 plus bas).

³⁰⁹ Ibid.

Cependant, il existe une exception à cette règle. Lorsqu'un membre du public est interviewé et cité par un/une journaliste comme témoin d'un épisode quelconque ou qu'il/elle est sollicité/é à titre de commentateur/trice qui partage son opinion «personnel» au/à la journaliste, ce membre agira comme *symbole* qui représente *le* public (au sens large). En intégrant les sentiments et les émotions de ces sources non légitimées, le/la journaliste peut susciter un certain degré de drame et de rapprochement à l'épisode rapporté. De plus, ceci sert à rendre plus authentique les sources légitimées en créant une dichotomie manifeste entre le public et les institutions légitimes : puisqu'une source provenant du public n'agit pas comme *représentante* de son groupe, mais plutôt comme *représentation* dudit groupe, cette source ne sera qu'importante que lorsqu'elle offre un témoignage au sujet d'un événement médiatique particulier à titre d'image symbolisant les impressions du groupe au complet auquel cette source est associée. Contrairement aux sources légitimées, les sources non légitimes perdent leur importance médiatique lorsqu'elles sont abstraites d'un événement médiatique en particulier³¹⁰. Conséquemment, les faits liés à ce type de témoignage n'offrent pas le même degré d'authenticité que ceux qui sont issus d'un témoignage qui provient d'une source légitimée.

L'appréhension du témoignage des sources par les journalistes dépend forcément du statut de légitimité d'une source particulière. Un/une journaliste a le choix de pondérer quelle source il/elle va interviewer et citer pour une nouvelle et quelle source il/elle laissera de côté, mais il/elle a aussi le choix de poser certaines questions à ces sources ou d'omettre certaines questions lors de son entrevue tout comme il/elle a le choix de mettre certains faits en évidence ou d'en ignorer d'autres qui ne conviennent pas à sa nouvelle ou au ton qu'il/elle tente de donner à son récit³¹¹. Les journalistes poseront donc généralement des questions qui seront liées à l'aire de compétence *symbolique* d'une source particulière : là où une source détient des informations par rapport à un sujet particulier, cette source sera toujours considérée comme importante, mais plus nécessairement pertinente lorsque le/la

³¹⁰ Ibid., pp.122, 123. Cependant, contrairement à Tuchman, nous considérons que ce repli de la source non légitime à son groupe représentatif plus large est commis de façon organisée par la presse écrite, que ce repli (ainsi que le repêchage de ces sources, bien sûr) est de nature qualitative et dépend lourdement des critères d'appartenance du groupe en question (dans notre cas, ces critères sont de nature raciale). Le concept de membre d'un groupe comme représentation de son groupe en particulier sera repris plus bas lorsque nous considérerons la représentation ethnique des sources.

³¹¹ Breed, (1955), p.333.

journaliste traite de sujets qui n'englobent pas le domaine particulier de cette source³¹². Il va de soi qu'en ne considérant une source particulière qu'en fonction d'un cadre préétabli tout aussi particulier, les questions que poseront les journalistes à ces sources tendent à reproduire un ordre social tout aussi préétabli : la couverture médiatique d'un événement ou d'un sujet particulier voit donc une interprétation qui est généralement gérée par un réseau de sources régulières – généralement légitimées - dont l'impression finale reproduit essentiellement une aire largement prédéfinie de réponses à un barème restreint de questions. Forcément, où l'on pose notre regard influence inévitablement notre interprétation de ce qui s'est passé : les journalistes, en convoitant une série restreinte et centralisée de sources qu'ils/elles tiennent comme légitimes et authentiques, et en se concentrant uniquement sur quelques aspects centraux de l'aire particulière d'expertise de ces sources, influencent donc le contenu de leurs nouvelles par l'entremise de la sélectivité - analytique et conceptuelle - qu'ils/elles font des témoignages des sources potentielles – soit des témoignages provenant des sources choisies ainsi que des sources occultées³¹³. Les conditions structurelles de la démarche journalistique quant aux sources, aux conditions qui déterminent essentiellement la présence de témoignages particuliers ainsi que la portée même de ces témoignages, reproduisent donc les relations de pouvoir qui existent à l'intérieur d'une société particulière. Elles perpétuent essentiellement les perceptions liées à l'accès, au contrôle, au prestige, aux opinions, aux définitions, aux inquiétudes et aux critères de légitimité des agents au pouvoir dans une société quelconque. Comme T.A. van Dijk le propose, la fiabilité d'une source n'est pas fondée principalement sur la précision des informations présentées par cette source mais plutôt sur l'allégeance de groupe ou d'institution attribuée à une source particulière par le/la journaliste en fonction des informations que cette source possède via ses allégeances particulières³¹⁴.

Tuchman stipule que les journalistes traitent les faits qui entourent les membres et groupes puissants d'une société avec plus d'attention et de clarté que les faits qui sont liés aux autres groupes moins puissants³¹⁵. Nous soumettons que ces faits liés aux groupes puissants comprennent ceux qui se retrouvent au sein des témoignages mêmes des sources

³¹² Tuchman (1978), p.152.

³¹³ Ibid., p.81.

³¹⁴ van Dijk, T.A. (1993b), p.247.

³¹⁵ Tuchman (1978), p.87.

puissantes ainsi que ceux qui se trouvent parmi les témoignages d'autres sources moins puissantes qui traitent de ces sources puissantes. Cette relation semble essentiellement unidirectionnelle : en général, les journalistes ne semblent pas accorder la même attention aux faits liés aux groupes plus faibles ou aux commentaires que les groupes plus puissants profèrent à leur égard. La tendance qu'ont les journalistes de se fier fortement aux témoignages des sources officielles et puissantes reproduit essentiellement l'image sociale et politique peinte par ces groupes puissants, image qui ne reflète très peu souvent la réalité perçue par les groupes plus marginalisés de la population³¹⁶. Puisque l'image symbolique du consommateur idéal vu par les journaux est considéré et appréhendé par ces journaux en tant que membre d'un groupe particulièrement – mais plutôt implicitement - défini, soit le groupe de l'Être, les journaux tendent à catégoriser les différentes sources parmi leurs nouvelles en fonction de leur appartenance à ce groupe ciblé. Puisque cette différenciation est essentiellement hiérarchique de nature³¹⁷, armé d'une compréhension de la dynamique sous-jacente de la différenciation groupale, il devient donc théoriquement possible de vérifier la manifestation de cette hiérarchisation par l'entremise de la catégorisation raciale des sources et de leurs témoignages parmi les nouvelles médiatisées d'un journal.

Beaucoup d'études démontrent que les journalistes (surtout des blancs ayant dépassé le stage professionnel de blanc-bec) ont tendance à interviewer des experts blancs plutôt que des membres d'un groupe racialisé lorsqu'il est question de discuter de la situation de ce même groupe racialisé³¹⁸. Puisque les sources les plus importantes du réseau de sources d'un/une journaliste sont composées de préférence de sources légitimées et puissantes, que les groupes dans lesquels ces sources se trouvent sont généralement des représentants de groupes puissants et/ou à gros effectif, et que ces groupes ont

³¹⁶ Martindale (1988), p.80.

³¹⁷ Les membres du groupe de l'Être sont fondamentalement supérieurs aux membres des différents groupes définis comme Autres en fonction du degré de différence d'un groupe Autre particulier au groupe de l'Être (van Dijk, T.A. (1993b), p.247). Puisque le groupe de l'Être est essentiellement hétérogène (comparativement aux groupes Autres qui sont considérés comme étant plutôt homogènes), les journalistes et le public sont capables de discerner une certaine gradation au sein de leur propre groupe. Il est donc possible pour les membres de ce groupe de se situer à l'intérieur de leur groupe de façon toute aussi hiérarchique. Ainsi, les journalistes peuvent essentiellement parler des groupes puissants d'une société, groupes qui *pourraient* logiquement être considérés comme étant Autres (blancs de classe *élevée*) comparativement au consommateur idéal (blanc de classe *moyenne*), sans que ces groupes soient forcément catégorisés comme étant fondamentalement différents du groupe de l'Être.

³¹⁸ Cernons particulièrement les résultats de Creese (et al.), (1996); Ericson (et al.), (1987, 1989); Gabor (et al.), (1987); Johnson, K., (1991); Lee (1994); van Dijk, J.J.M. (1980); van Dijk, T.A., (1980, 1984, 1988, 1993b); etc.

généralement une sur-représentation de blancs parmi leurs rangs, il s'en suit que les blancs se trouvent essentiellement *sur-représentés parmi les nouvelles médiatiques*, même si ces nouvelles traitent de groupes dont ils sont fondamentalement exclus. Il va de soi, d'après cette logique, que les sources blanches sont sur-évaluées par rapport aux sources racialisées en fonction de ce déséquilibre social et de la dynamique qui régit l'authenticité des faits et des sources.

Lorsque les journalistes insèrent une source racialisée à l'intérieur d'une nouvelle, cette source est généralement présentée plutôt passivement par rapport à leurs contreparties blanches et sont généralement «contrebalancées» par la présence d'un/e commentateur/trice blanc/che, puisque ces sources racialisées ne sont que rarement détentrices d'un statut médiatique d'authenticité ou de légitimité³¹⁹. Toutefois, les journaux reconnaissent le fait que ces groupes racialisés sont en possession d'une gamme d'informations auxquelles le commun des mortels n'a pas accès : *l'information raciale/culturelle* particulière à ce groupe. Cependant, afin d'assurer un certain degré d'authenticité à ce groupe (afin d'assurer que le public considérera la source comme *représentant* mais non pas comme *représentation* du groupe racialisé), la presse tend à désigner certains membres particuliers de ce groupe ciblé comme les détenteurs légitimes du savoir racial/culturel de ce groupe³²⁰. Puisque les journalistes doivent se soumettre aux contraintes de temps du métier, ils/elles tendent à centraliser leurs sources racialisées tout comme ils/elles le font pour leurs sources légitimées. En limitant l'étendue de leurs représentants de groupes raciaux aux chefs d'associations ethniques, de groupes d'intérêts et d'organisations culturelles, les journalistes minimisent leur travail tout en accordant un certain degré d'authenticité au représentant choisi (malgré le fait que ces «chefs» ne représentent que les intérêts particuliers du groupe *dont ils sont chefs*, puisque les groupes racialisés ne sont pas organisés de façon homogène et monolithique comme le voudrait l'image de l'Autre créée par le processus de racialisation)³²¹. De plus, le choix de ces représentants dépend souvent de la capacité qu'a cette source à soumettre un témoignage racial/culturel qui est conforme aux attentes et aux contraintes du métier plutôt que d'une représentativité assidue du

³¹⁹ Lee, (1994), p.46, 56; van Dijk, T.A. (1984), p.9; van Dijk, T.A. (1993b), pp.253, 254.

³²⁰ Hoffmann, (1991), p.26.

³²¹ Gist, (1990), p.54. De plus, comme nous le verrons à la prochaine section, les sources racialisées munies d'un statut d'authenticité sont maintenant généralement consultées au sujet de questions liées à leur aire présumée «d'expertise» : l'information culturelle.

groupe représenté³²² : le troc d'informations culturelles est donc tout aussi contingenté et hiérarchisé que toute autre information.

Principalement, cette gamme d'études conclut donc que les «blancs» – soit, notre groupe de l'Être - ont un pouvoir déséquilibré lorsqu'il est question de définir ce qui peut (et ne peut pas) être dit par rapport à la réalité sociale des groupes racialisés. Cette conclusion semble être en accord avec les propos d'Anderson que nous avons présentés au troisième chapitre lorsqu'elle situe les critères et catégories impliqués dans la racialisation des Chinois et de leurs quartiers. Il nous reste donc à tracer ce lien de façon plus claire et explicite en amalgamant les critères de racialisation d'Anderson de la classification canadienne (blanche) des Chinois à la répartition et à l'importance des différentes sources (chinoise ou non) et de leurs témoignages parmi les nouvelles médiatiques retrouvées parmi un journal canadien.

4.2 Les contraintes professionnelles

4.2.1 La mise en cadre d'une nouvelle médiatique (les thèmes et le format)

Puisqu'il existe chez le/la journaliste une motivation à restreindre sa couverture médiatique aux épisodes mondains qui sont facilement transformables en événements médiatiques et à rendre les événements rapportés plus facilement repérables et consommables parmi les autres nouvelles d'un journal, le métier journalistique rend accessible à ses acolytes un outil précieux de remaniement et d'organisation (tant structurelle que de contenu). Cet outil est la mise en cadre. Afin de contrôler le débit de leur travail ainsi que de faciliter le repêchage d'épisodes mondains le plus efficacement possible³²³, les journalistes ont créé un système de «typéfication» des épisodes mondains afin de faciliter la tâche de cerner, de construire et d'organiser ces épisodes en événements médiatiques de façon *cohérente* et *méthodique* au sein d'un journal. Cette «typéfication» joue le rôle d'offrir (aux lecteurs/trices et aux journalistes) une caractérisation préalable du

³²² Goshorn (et al.), (1995), pp.253, 254. Comme nous l'avons vu au deuxième chapitre (mais tout particulièrement dans les conclusions de Breton présentées à la section 2.4.2.2), cette sur représentation est fondamentalement problématique lorsqu'il est question de la «communauté» chinoise en son ensemble.

³²³ Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette efficacité s'applique avant tout à remplir les conditions des contraintes institutionnelles. Les contraintes d'éthique et d'équité cèdent généralement leur place aux contraintes techniques du métier, ces dernières étant plus directement liées à la production des nouvelles qu'au contenu de ces nouvelles et de l'ethos de professionnalisme du journalisme.

contexte d'un épisode mondain en ancrant cet épisode dans l'imagination du public par l'entremise de différents dispositifs professionnels³²⁴.

Tuchman définit la «typéficication» comme suit :

«"Typification" refers to classification in which the *relevant* characteristics are central to the solution of *practical* tasks or problems at hand and are constituted and grounded in everyday activity. The use of "typification" connotes an attempt to place informants' classifications in their everyday context, for *typifications are embedded in and take their meaning from the setting in which they are used, and the occasions that prompt their use*. Embedded in practical tasks, the newswriters' typifications draw on the synchronization of their work with the likely schedule of potential news occurrences.³²⁵» (accent de l'auteure)

La «typéficication» agit essentiellement comme contrainte, mais aussi comme ressource. Par «contrainte», nous entendons qu'en mettant en contexte un épisode d'une façon préétablie et particulière, le contenu d'une nouvelle éventuelle ne peut que se limiter aux paramètres prescrits par un contexte particulier. Tout comme l'accès des sources aux journaux dépend de la qualité et de la capacité de transmission de l'information que témoignent ces sources, la mise en cible et la transformation d'un épisode mondain en événement dépend de la capacité qu'a cet épisode d'être soumis aux contraintes contextuelles du cadre journalistique. Par «ressource», nous entendons que la «typéficication» facilite la tâche du/de la journaliste pour autant qu'elle permet à ce/cette dernier/ère de créer un barème de mise en contexte uniforme pour les lecteurs/trices, permettant à ces derniers/ères d'accéder aux nouvelles qui les intéressent et de consommer ces nouvelles de façon expéditive. De plus, les journalistes peuvent évoquer un esprit de familiarité et de rapprochement en offrant aux lecteurs/trices une certaine régularité quant à la structure et au contenu des nouvelles réparties dans un journal. Tuchman propose que ces «typéficications» ont le résultat d'aider les lecteurs/trices à interpréter le monde qui les entoure de façon expéditive et routinière : la «typéficication», du fait qu'elle régit et organise le contenu d'une nouvelle de façon méthodique et régulière, permet aux journalistes et aux lecteurs/trices d'établir un barème limité de projections et de prédictions quant aux sujets présentés dans ces nouvelles organisées en fonction de leur cadre³²⁶. Comme nous allons le voir, l'outil de la mise en cadre ne se fonde pas essentiellement sur le contenu d'une

³²⁴ Tuchman (1978), p.46.

³²⁵ Ibid., p.50. (notre accent)

³²⁶ Ibid.

nouvelle : la «typéficication» se fonde sur la *façon* qu'un épisode se déroule et se fait rapporter plutôt que sur *ce qui s'est produit*³²⁷.

Afin d'éclaircir les fondements de la pratique de la mise en cadre, nous avons divisé la notion du cadre en deux paliers organisationnels que nous jugeons d'importance fondamentale : soit le thème (ou sujet)³²⁸ et le format. Premièrement, le thème est une catégorisation organisationnelle d'un récit, situant ce récit dans l'imaginaire social en fonction d'une série de critères circonstanciels qui sont imputés et/ou puisés à ce récit. Ces critères circonstanciels tirent essentiellement leurs fondements à partir de certaines généralisations culturelles «prises pour acquies». Quelques exemples de thèmes dans les journaux seraient les catégories organisationnelles de «politique», d'«économie», de «relations ethniques» ou d'«arts». Ces différents thèmes gouvernent essentiellement l'organisation des événements médiatiques rapportés et des détails présentés dans ces nouvelles ainsi que l'interprétation subjective de ces nouvelles par les lecteurs/trices puisque cette interprétation repose sur des généralisations culturelles qui sont partagées entre les lecteurs/trices³²⁹. Un récit portant sur la politique contient donc certaines composantes essentielles afin qu'il puisse être catégorisé comme «politique». De plus, une fois que ce récit est thématisé en tant que «politique», le/la journaliste peut se permettre *d'abstraire* certains détails de cette nouvelle, soit parce que ces détails ne sont pas jugés pertinents à ce thème particulier, soit parce qu'ils sont considérés comme étant des propos à sens commun, propos dont le sens est déjà partagé entre le/la journaliste et le/la lecteur/trice³³⁰. Donc, un thème organise et répartit les différentes facettes de la réalité sociale entourant un épisode mondain afin d'y extraire une facette *particulière*, imposant

³²⁷ Ibid., p.46.

³²⁸ Nous appréhendons ici le concept de «frame» de Tuchman en tant que «thème» (suivant l'exemple d'Indra, (1979), pp.172, 173) afin de différencier la notion du Sujet – récipiendaire d'une information symbolique – et du sujet – catégorisation systématique d'un récit médiatique. Quoique notre notion de «mise en cadre» et de «cadre» semble à première vue se rapprocher de façon plus littérale du concept de «frame» de Tuchman, notre définition plus large du cadre se rapporte plus justement à son concept de la typéficication.

³²⁹ Tuchman (1978), pp.5, 192. Il est important à ce point de tirer un lien entre ces thèmes contextuels et nos thèmes récurrents (présentés au chapitre deux). Nous soumettons que les thèmes récurrents que nous avons dépistés à partir de notre survol historique forment une partie importante des généralisations culturelles «prises pour acquies» qui servent souvent de fondations aux thèmes contextuels de la démarche journalistique.

³³⁰ À titre d'exemple généralisé, dans un article qui traite de l'emplacement des bureaux de scrutin lors d'une élection – un article à thème «politique» – un détail qui ne serait pas pertinent à cette nouvelle serait les préférences vestimentaires des commis de ces bureaux de scrutin – un détail qui pourrait être mis en thème en tant qu'«arts esthétiques/mode» ou «culture». Un détail qui serait pris pour acquis ou un propos à sens

ainsi à cet épisode un certain ordre et une certaine importance en fonction de cette facette particulière. Ceci force conséquemment cet épisode à être converti en événement médiatique en fonction des contraintes particulières au thème qui caractérise cette facette particulière.

Tuchman écrit que cette tendance qu'ont les journalistes d'appréhender et de situer un épisode mondain en fonction des thèmes organisationnels - ces thèmes qui sont construits à partir des notions culturelles du passé collectif des lecteurs/trices et des journalistes - permet à ces journalistes de construire et de rendre pertinentes leurs nouvelles en interprétant des épisodes mondains *contemporains* à partir de critères de mise en contexte thématique *passés* : on invoque donc le passé afin d'interpréter le contemporain³³¹. Tout comme l'importance des sources reflète essentiellement les aspects traditionnels et hiérarchiques du pouvoir - ces sources étant typiquement puisées parmi les rangs plus élevés du groupe de l'Être - les témoignages des différentes sources sont organisés de façon hiérarchique parmi les nouvelles d'un journal en fonction de l'importance attribuée aux différents thèmes organisationnels. Tuchman propose qu'il existe une certaine juxtaposition entre une catégorie particulière de sources et certains thèmes particuliers. Tuchman stipule que le témoignage d'une source quelconque peut être considéré comme étant une «formulation pré-théorique» du symbole que représente cette source et qu'en juxtaposant les faits de cet article – faits qui sont dirigés de façon méthodique à certains thèmes particuliers – et les propos à sens commun – propos typiques à certains thèmes particuliers – aux témoignages de ces sources, le/la journaliste encourage l'association de ces faits et de ces propos à sens commun aux sources particulières d'un article organisé en fonction d'un thème précis: essentiellement, les journalistes créent une relation «théorique» entre les faits d'un article, leurs sources et leur contexte particulier³³². Les questions qui sont – et qui seront – posées aux diverses sources lors de la collecte d'informations par les journalistes reflètent – et refléteront – typiquement l'aire définie par le/les thème/s particulier/s d'où ces sources et leurs témoignages furent jadis catégorisés³³³. Donc, un politicien doit parler de questions politiques, un sportif doit parler d'événements

commun serait la définition de ce qu'est un candidat «Libéral» ou «Néo démocrate». Voir aussi Tuchman (1978), p.209.

³³¹ Ibid., p.195.

³³² Ibid., pp.203, 204.

³³³ Ibid., p.81.

sportifs, une minorité ethnique doit parler de sujets «ethniques». La hiérarchisation des sources est donc intimement liée à la hiérarchie des thèmes.

Ceci nous mène à la deuxième composante du cadre contextuel : le format. Comme nous l'avons mentionné, on attribue et on ordonne une certaine signification aux témoignages qui se retrouvent dans une nouvelle en fonction de l'agencement de ses faits aux thèmes particuliers. La hiérarchisation des thèmes se manifeste essentiellement à partir du format d'une nouvelle. Toute nouvelle aboutit dans une de deux catégories formatrices : où une nouvelle est *sûre*, où elle est *légère*. Cette dichotomie régit tant les notions d'hiérarchisations institutionnelles que professionnelles. Tel que présenté plus haut, la distinction principale entre un blanc-bec et un vétéran est le nombre de sources «importantes» dans son réseau de sources particulier. Plus un/une journaliste monte les rangs du métier et acquiert une réputation solide, plus ce/cette dernier/ère obtient du corps éditorial un accès garanti aux histoires «importantes». Mais quelles sont donc les histoires jugées importantes par les journalistes, les éditeurs/trices et le public ?

Fondamentalement, une nouvelle dite «sûre» est plus importante qu'une nouvelle dite «légère». Une nouvelle sûre s'attarde typiquement sur des événements discrets plutôt que sur des courants sociaux quelconques. De plus, elle représente généralement les thèmes où se retrouvent la plupart des témoignages des sources importantes³³⁴ dans un contexte propre à la qualité des informations ainsi qu'à l'aire d'expertise de ces sources. Or, une nouvelle de ce genre tend à être considérée comme étant plus substantive, importante et authentique qu'une nouvelle légère en fonction de l'importance relative des sources, des

³³⁴ L'importance qu'une source occupe dans une nouvelle sûre dépend de l'authenticité et de la portée de l'information transmise par cette source, du statut de cette source ainsi que du contexte «plus sérieux» de cette nouvelle. Par exemple, comme nous le verrons plus bas, une vedette de cinéma représente typiquement une source importante au sein d'une nouvelle légère puisque l'aire d'expertise de cette source ainsi que l'information qu'a cette source ne sont pas jugées «sérieuses». Cependant, une vedette peut tout de même se voir intégrée au contenu d'une nouvelle sérieuse, mais le contexte entourant cette nouvelle portera sur une situation «hors de l'ordinaire», où le format (et les thèmes) habituellement reliés à la qualité de la source se voient modifiés en fonction de cette situation inhabituelle. Par exemple, une nouvelle légère typique considère une vedette particulière comme source en l'interviewant par rapport à un film, livre ou pièce, puisque cette vedette est caractérisée comme étant détentrice d'une expérience jugée caractéristique à ce milieu. Lorsqu'une vedette se retrouve au centre d'une nouvelle sûre, cette vedette se voit transposée dans un domaine où elle n'a «normalement» pas accès, puisque les informations qu'elle détient sont atypiques à ce contexte. Par exemple, une vedette qui a commis un meurtre plonge dans une aire atypique à son rôle médiatique de «vedette». Il est donc important de noter à ce point que nous considérons qu'une nouvelle peut se soumettre aux contraintes de plusieurs thèmes simultanément. Voici pourquoi nous n'avons pas réparti nos thèmes en thèmes généraux et en thèmes spécifiques comme l'a fait Indra (1979, pp.172, 173). Cette répartition ne semble pas s'agencer à nos arguments qui traitent de la démarche journalistique (voir plus bas).

informations et des faits présentés dans une nouvelle sûre³³⁵. Les nouvelles sûres fournissent au public les informations importantes que tout bon membre de la société se doit de connaître. Ces informations traitent donc de sujets jugés comme étant *perpétuellement* cruciaux, sujets qui doivent être traités d'une façon particulièrement professionnelle et assidue en fonction d'une démarche traditionnelle et reconnue, tant par les sources que par les journalistes. Puisque l'importance de ces informations reflète essentiellement le potentiel des sources qui possèdent ces mêmes informations, les nouvelles sûres représentent donc typiquement les témoignages et les activités des institutions légitimées. Cependant, puisque les événements cernés par les témoignages de ces sources sont méthodiquement considérés comme étant cruciaux par les journalistes et que les témoignages des sources légitimées ne se limitent essentiellement qu'à leur aire d'expertise, les questions qui seront posées à ces sources - ainsi que les réponses que pourront offrir ces sources - seront donc limitées en fonction des contraintes de ce type de format. Quelques thèmes typiquement reliés à la nouvelle dite «sûre» sont la politique, l'économie, les services sociaux, le crime et l'immigration, pour en nommer que quelques-uns.

Par ailleurs, une nouvelle légère reflète une portée plus restreinte de sources et d'informations institutionnelles, légitimées, importantes ou «sérieuses», se limitant plus spécifiquement aux histoires «d'intérêt». Quelques exemples de thèmes communément associés au format léger sont les arts, la culture et les loisirs. En ce qui concerne le contenu des nouvelles légères, celles-ci tendent à couvrir les événements qui ne peuvent être couverts par les nouvelles sûres, tant pour des raisons formatrices que de contenu. Puisque les nouvelles sûres traitent d'événements discrets qui sont cernés par des limites précises et, généralement, intransigeantes, l'innovation et les «courants» sociaux plus larges se voient typiquement relégués aux nouvelles légères. La raison derrière cette pratique repose essentiellement sur le fait que les événements qui ne se soumettent pas facilement aux contraintes et aux attentes du format méthodique et «factuel» des nouvelles sûres ne peuvent être interprétés en fonction des standards de ce type de format. Puisque les standards des nouvelles sûres traitent essentiellement d'une gamme restreinte de sujets portant sur des événements discrets, d'une gamme limitée de questions et de réponses

³³⁵ Tuchman (1978), p.139.

possibles, un/une journaliste ne peut pas appréhender un nouvel événement en exploitant le cadre traditionnel des nouvelles sûres à moins qu'il/elle associe cet événement à un événement passé³³⁶. Les nouvelles légères sont en général considérées comme étant d'importance moindre que les nouvelles sûres car les faits qui se retrouvent parmi les nouvelles légères ne sont pas considérés comme étant aussi légitimes, authentiques ou recherchés. Puisque les nouvelles de ce genre traitent d'événements jugés comme intéressants mais non cruciaux, les faits liés à ces nouvelles ne possèdent pas le même poids que les faits liés aux nouvelles sûres étant donné que le statut des sources ainsi que le contexte englobant les nouvelles légères ne sont que rarement associés aux sources légitimées par les standards de la démarche journalistique.

En observant la répartition des différentes nouvelles à l'intérieur d'un journal, on peut remarquer que cette répartition est *systématique* : les nouvelles sûres et légères sont chacune réparties dans une série exclusive de cahiers spécifiques. Le premier cahier, cahier typiquement considéré et reconnu par les journalistes et par le public comme étant le cahier «de la "une"» contient les nouvelles (typiquement de format sûr) jugées comme étant les plus importantes du journal. Les nouvelles contenues dans ce cahier sont considérées (si elles sont sûres) comme étant des plus factuelles, authentiques, balancées et légitimes. Suivant ce cahier principal, une série de cahiers portant chacun sur une série spécifique et restreinte de thèmes rassemblent les nouvelles «moins importantes» de façon méthodique. Cette répartition subdivise les nouvelles sûres qui demeurent - ainsi que les différentes catégories de nouvelles légères - en sections distinctes et titrées, distinguant encore de façon spécifique ces nouvelles sûres qui restent des nouvelles légères. Notons comme exemples les cahiers des sports, des affaires, des annonces classifiées, des voyages et des carrières. En répartissant les différentes nouvelles de cette façon, les journalistes identifient l'importance des différentes nouvelles explicitement, séparant les nouvelles construites de façon plus professionnelle (les nouvelles sûres) des nouvelles construites de façon plus

³³⁶ Ibid., p.215. Toutefois, Tuchman explique que la couverture médiatique d'événements innovateurs ou de courants sociaux par l'entremise d'un format léger n'indique pas qu'un tel événement ou courant sera appréhendé de façon ouverte et profonde. Tout comme les nouvelles sûres, les nouvelles légères considèrent les événements jugés comme innovateurs à partir d'un barème interprétatif ancré dans le passé : les explications d'hier sont exploitées afin d'interpréter les innovations d'aujourd'hui. Tuchman écrit que, lorsque ce type d'interprétation n'est pas applicable à un événement innovateur ou inattendu quelconque, cet événement sera modifié ou transformé afin qu'il se soumette aux contraintes imposées par ce type de format.

informelle (les nouvelles légères)³³⁷. En faisant la distinction entre un type de nouvelle et un autre et en rendant visible les différents standards liés à la construction de ces différentes nouvelles, les journalistes hiérarchisent les nouvelles en affirmant que certains événements et faits sont plus importants, authentiques et factuels que d'autres.

Puisque les témoignages des nouvelles sûres sont basées largement sur des sources légitimées, et que ces sources répondent généralement aux attentes et aux besoins définis par l'image symbolique du consommateur idéal, soit de l'homme blanc de classe moyenne, les nouvelles sûres se concentrent plutôt sur les événements qui sont jugés comme importants à ce consommateur type tandis que les autres événements seront considérés comme étant de nature légère³³⁸. Si cet argument s'avère vrai, où se situerait l'Autre dans ce mode organisationnel? Si la typéification de Tuchman régit la formulation et l'application de différents cadres aux épisodes mondains en les refaçonnant en nouvelles en fonction des besoins et des attentes du consommateur idéal, nous prévoyons que deux dangers fondamentaux ont le potentiel de s'insérer à l'intérieur des discours médiatiques. Premièrement, comme nous l'avons mentionné, la typéification doit vraisemblablement encourager la réification d'interprétations *passées* – organisées de façon *hiérarchique* – afin de définir les épisodes mondains contemporains dans le but de rendre ces épisodes plus familiers aux lecteurs/trices et pour faciliter la tâche du/de la journaliste. Deuxièmement, et de façon connexe, puisque la pratique de racialisation se fonde essentiellement sur la manipulation (consciente ou non) d'anciennes caractérisations socialement reconnues pour expliquer/justifier certaines pratiques et épisodes contemporains, la «typéification» journalistique derrière l'édification des cadres organisationnels encouragerait vraisemblablement la perpétuation *systématique* de certains stéréotypes raciaux tant au point de vue de la répartition ethnique des sources parmi les nouvelles de différents formats, de différents thèmes ou de portées différentes qu'au niveau du ton ou de l'image qui est peinte des groupes ou sources ethniques en question³³⁹.

Si ceci est impossible, le/la journaliste ne prêterait pas attention à cet événement ou il/elle l'appréhenderait d'un ton moqueur ou dérisoire.

³³⁷ Ibid., p. 97.

³³⁸ Ibid., p. 138.

³³⁹ Ibid., p. 59. Tuchman limite cet argument principalement aux stéréotypes adressés aux femmes. De fait, sa conceptualisation des nouvelles sûres et légères («*hard and soft news*») semble refléter le stéréotype des femmes en tant qu'entités douces et frivoles, et celui des hommes en tant qu'êtres forts et importants. Elle prétend même qu'une association thématique existe donc entre ces deux groupes en fonction des images

4.2.2 La dualité des acteurs et la polarisation des récits

Comme nous l'avons vu, les nouvelles représentent essentiellement le potentiel des sources impliquées dans ces nouvelles, sources dont les témoignages sont répartis parmi les pages d'un journal en fonction du cadre organisationnel qui entourent une nouvelle particulière. Tel que présenté ci-haut, certaines nouvelles – soit les nouvelles sûres – sont appréhendées de façon plus «sérieuse» dû au fait qu'elles cernent une aire plus convoitée de la sphère publique, une aire qui répond typiquement aux attentes et aux besoins régis à partir de la symbolique construite du type de consommateur «idéal» et «représentatif». En d'autres mots, les journalistes construisent ces nouvelles d'une façon particulière afin de présenter les nouvelles de façon professionnelle et assidue. Ce standard de professionnalisme, typiquement réservé qu'aux nouvelles sûres, dicte que le/la journaliste se doit de fournir au public un compte-rendu *équilibré et balancé* d'un événement jugé important ainsi que le discours des sources rattachés à cet événement. Il faut tout simplement présenter «les deux côtés d'une histoire» afin de maintenir une apparence de professionnalisme et d'équilibre.

Puisque les nouvelles sûres – nouvelles sérieuses où les événements importants se situent dans un journal – traitent typiquement de ce type de sujet, ce standard est exploité afin de créer l'apparence d'impartialité et d'authenticité à ce type de nouvelle. Puisque les nouvelles sûres s'attardent essentiellement qu'au reportage d'événements discrets et non à l'étude de courants socio-historiques plus profonds, ce standard professionnel sert aussi à simplifier l'appréhension d'un épisode mondain quelconque, facilitant sa conversion en événement médiatique. En opposant les points de vue dans la présentation d'une nouvelle en offrant «les *deux* côtés de l'histoire», un/une journaliste peut se permettre de limiter son analyse d'un épisode qui traite de conflits en ne présentant typiquement que deux points de vue, points de vue qui seront essentiellement présentés en *opposition* l'un à l'autre. Ce type d'approche tend donc à polariser les points de vue au sein d'une nouvelle³⁴⁰.

Ericson (et al.) proposent que les nouvelles ne tiennent habituellement pas compte des épisodes mondains ordinaires, ordonnés et immédiatement prévisibles pour la raison

particulières à ces groupes. Cette caractérisation semble se rapprocher quelque peu de nos arguments traitant de l'image racialisée des Chinois. Nous reprendrons cet argument dans la prochaine section.

³⁴⁰ Gersh, (1992), p.30.

même que ces incidents ne sortent pas de l'ordinaire³⁴¹; cet aire reposerait essentiellement dans l'arène des propos à sens commun partagés et sous-entendus par les lecteurs/trices typéfiés/ées par l'image du consommateur idéal. Rappelons-nous que l'importance d'une source est déterminée – en partie – par l'accès privilégié qu'elle a à certains types d'informations convoitées : ces informations sont donc – pour la plupart – exclusives à une source particulière et ne sont pas généralement accessibles au public dans son ensemble. Les journaux ciblent donc généralement des événements inhabituels et sensationnels : la règle générale du métier veut qu'une histoire «*dog bites man*» est moins intéressante qu'une histoire «*man bites dog*». Il va de soi que les épisodes mondains qui ne transgressent pas les bornes de l'ordinaire n'intéressent que rarement les journalistes. Les récits les plus intéressants sont ceux où il existe une certaine forme de conflit ou de transgression inhabituelle et/ou flagrante. Les images de la réalité que peignent les journaux, qui se fondent sur l'anormal plutôt que le normal, offrent donc au public une fausse représentation de la réalité quotidienne³⁴².

Puisque les témoignages des sources sont répartis à l'intérieur des nouvelles à partir du statut de légitimité qui leur est imputé par les journalistes, et que l'aire prédéterminée d'expertise attribuée à ces sources affecte essentiellement leur représentativité dans une nouvelle, nous soumettons que l'adoption *sélective* de ce standard professionnel affecte l'appréhension d'un événement et des sources qui y sont rattachées. Certaines études démontrent que les nouvelles tendent typiquement à être encadrées de façon négative³⁴³. Gersh et Martindale écrivent que l'adoption du standard professionnel qui vise un compte-rendu balancé au sein des nouvelles se manifeste essentiellement dans les récits traitant de conflits particuliers³⁴⁴. Ericson (et al.) expliquent que les nouvelles qui traitent de conflits cernent généralement des circonstances qui se manifestent essentiellement à titre d'une typéficatation des comportements sociaux déviants qui se retrouvent dans une société³⁴⁵. Suivant cette logique, en appliquant la pratique de polariser la position des participants

³⁴¹ Ericson (et al.), (1987), p.48.

³⁴² Gabor (et al.), (1987), p.81.

³⁴³ Soulignons particulièrement les résultats de Gabor (et al.), (1987), p.178. Notons cependant que Gabor et Cie. ne semblent pas offrir de distinction entre les nouvelles sûres et légères. Nous soumettons, comme il l'est expliqué plus bas, que l'on rencontre surtout l'emploi du ton négatif dans l'écriture des nouvelles sûres par rapport aux nouvelles légères.

³⁴⁴ Gersh, (1992), p.30; Martindale (1988), p.80.

³⁴⁵ Ericson (et al.), (1987), p.51.

dans les nouvelles «à conflit», les médias tendent à présenter les sources d'un côté d'une nouvelle comme étant *bienfaisants* et les autres comme étant *malfaisants*. En fait, Hoffmann écrit que les journalistes, afin de dramatiser un événement quelconque, se servent régulièrement de l'outil romancier du personnage, soit du protagoniste et de l'antagoniste, lorsqu'ils/elles rédigent une nouvelle qui traite de déviance³⁴⁶. Puisque la notion même de déviance implique en quelque sorte une forme préconçue de comportements acceptables, et que les nouvelles tendent à formuler leurs récits à partir des attentes, des besoins et des propos à sens commun de leur symbolisation idéale du consommateur typique, il est vraisemblable que les participants d'une telle nouvelle seront catégorisés en fonction de cette répartition méthodique entre «ce qui est déviant» et «ce qui est normal», et que l'attention reposera essentiellement sur «ce qui est déviant». Goshorn stipule que, dans le cadre d'une nouvelle polarisée qui penche vers la déviance/le conflit où l'on différencie un groupe de sources/participants³⁴⁷ comme étant du côté de l'ordre et de la normalité/moralité – en fonction de leur statut de légitimité – par rapport aux autres sources/participants/acteurs, on invite les lecteurs à comparer ces groupes et à les considérer comme étant soit déviants/antagonistes ou normaux/protagonistes : les groupes qui agissent contre ces forces de la normalité/moralité seront donc régulièrement peints de façon négative et joueront le rôle d'antagonistes dans une nouvelle de ce type³⁴⁸.

Parallèlement, Iyengar propose que la dichotomie protagoniste/antagoniste des participants présentée par les journalistes réduit essentiellement les épisodes mondains qui traitent de conflit/déviance à des enjeux d'attribution de responsabilité et de traitement³⁴⁹. Cette question d'attribution de responsabilité causale se concentre fondamentalement sur la simplification d'un courant social s'attardant plutôt sur l'origine immédiate d'un problème en situant les «responsables» d'un conflit par rapport à ceux qui sont capables de traiter –

³⁴⁶ Hoffmann, (1991), p.25.

³⁴⁷ Dans une nouvelle, on retrouve des participants ou acteurs qui sont liés à l'événement médiatique rapporté. Notre concept du «participant» ou de «l'acteur» comprend les sources *citées*, mais aussi les individus/groupes qui *ne sont pas cités*. Ces derniers, malgré le fait qu'ils n'ont aucune voix *directe* dans une nouvelle, sont néanmoins représentés dans la nouvelle, mais de façon *passive* : ces participants «sans voix» sont représentés/catégorisés par les journalistes en fonction d'une image quelconque que nous tenterons de définir. Goshorn (et al.), (1995), pp.139-140. Cette notion sera développée de façon plus profonde plus bas.

³⁴⁸ Ibid.

³⁴⁹ Iyengar, (1989), p.879.

de résoudre ou appréhender - ce conflit³⁵⁰. Iyengar explique que cette pratique d'agencer l'attribution de responsabilité au conflit a généralement l'effet d'organiser les discours journalistiques de façon à promouvoir le support des agents de traitement tout en dénigrant les agents de causalité, suggérant et propageant ainsi l'émission d'opinions fondées par rapport à une méthode structurée et élémentaire d'analyse du conflit³⁵¹. Tuchman propose que cet agencement, cette juxtaposition des protagonistes aux antagonistes encourage une forme particulière d'appréhension des phénomènes sociaux : en suggérant qu'une série de faits/de participants ont un rapport fondamental et régulier les uns avec les autres, ceci a l'effet d'encourager la formulation théorique d'une relation concrète et «permanente» entre ces participants en opposition ainsi que leurs différences de position au sein d'un discours en fonction d'un cadre préétabli où le conflit prime³⁵². Cette dichotomie a donc le potentiel de refléter la distinction groupale entre l'Être et les Autres de manière à responsabiliser un groupe particulier (l'Autre) par rapport aux agences bienveillantes de l'ordre et de la rectitude sociale (l'Être) en régularisant et en agençant ces deux entités l'une à l'autre de façon *régulière, constante et polarisée*. Puisque cette caractérisation du bien et du mal en fonction de l'attribution de responsabilité/de traitement est *méthodique et systématique*, nous soumettons qu'elle aura un effet non négligeable sur la caractérisation des groupes minoritaires.

D'après ce qu'écrit T.A. van Dijk, les nouvelles médiatiques sont construites à partir de catégories fixes d'appréhension des épisodes mondains et leur contenu est géré en fonction de règles – d'une méthode – qui vise à organiser les faits divers retrouvés dans une nouvelle de façon appropriée et assidue. Les thèmes particuliers du cadre organisationnel fixent donc un rôle tout aussi distinct aux participants d'une certaine nouvelle, où la catégorisation de ces participants en tant que protagoniste ou antagoniste reflète une image préconçue et méthodique propre au cadre contextuel appliqué³⁵³. Puisqu'une nouvelle sûre se concentre typiquement sur le conflit/la déviance, qu'une nouvelle de ce type sépare de

³⁵⁰ Iyengar illustre ce phénomène en citant l'exemple du chômage. L'attribution de responsabilité causale dicterait qu'il faut premièrement se concentrer sur le processus derrière la perte d'emploi *individuelle ou groupale* immédiate et non pas du chômage comme *phénomène social ou systématique*. Quant à l'appréhension/résolution de conflits par le traitement, celle-ci dicterait qu'il faut *situer et établir* les individus/agents sociaux *ayant le pouvoir* d'atténuer ou de perpétuer le chômage (1989, p.879).

³⁵¹ Ibid., p.895.

³⁵² Tuchman (1978), pp.203, 204.

³⁵³ van Dijk, T.A. (1984), p.81.

façon dichotomique ses participants soit en protagoniste/agent de traitement ou en antagoniste/agent d'attribution de responsabilité, et puisque cette dichotomie reflète essentiellement la différenciation groupale symbolique entre l'Être et l'Autre, il est vraisemblable que la méthode qui régit cette approche a le fort potentiel de caractériser les groupes minoritaires raciaux/ethniques de façon négative (ou, du moins, de façon particulièrement différenciée), puisque ces derniers représentent essentiellement l'anormal et le curieux par rapport aux expériences/perceptions de la symbolisation journalistique idéale du consommateur typique. Si cette logique est de règle, il serait donc possible de discerner cette différenciation méthodique parmi les nouvelles journalistiques lorsqu'il est question d'appréhender les Chinois. Conséquemment, nous soumettons qu'il existe une relation importante entre l'identité symbolique des Chinois et la représentation médiatique de ces derniers dans les nouvelles journalistiques. Nous stipulons donc qu'il doit exister un lien entre la représentativité et l'importance des sources provenant des groupes de l'Autre (dans notre cas, les Chinois) et du contenu de leurs témoignages en fonction de la mise en cadre (autant thématique que formatrice) des nouvelles médiatiques dont ces derniers font partie et/ou font sujet.

Chapitre 5 : Méthodologie de l'analyse de contenu³⁵⁴

5.1 Situer l'analyse : pourquoi Toronto, pourquoi le *Toronto Star*?

Comme nous l'avons déjà mentionné à la section 2.4.3.1, d'après les chiffres offerts par le Recensement canadien de 1981, la région métropolitaine de Toronto est devenue la métropole des Chinois au Canada suite aux modifications des exigences des politiques d'immigration canadienne ainsi qu'aux fluctuations migratoires des nouveaux-venus chinois qui ont découlé de ces modifications. Les résultats des derniers recensements quant à la répartition de la population chinoise au Canada supportent la sélection de la ville de Toronto comme point focal de notre étude :

Tableau 1 : Nombre de répondants chinois identifiés selon leur origine ethnique par région métropolitaine (Vancouver et Toronto) et par année recensée³⁵⁵.

Région (métropolitaine)	Année (recensée)	Répondants chinois identifiés selon leur origine ethnique
Vancouver	1971	36 405
	1981	83 845
	1996	288 795
Toronto	1971	26 285
	1981	89 590
	1996	359 450

Non seulement Toronto est-elle la ville où habitent le plus de Chinois au Canada, mais elle est aussi notre métropole canadienne : la région métropolitaine torontoise se veut la ville qui présente la plus grande hausse en population au Canada lors de la période couverte par notre analyse statistique³⁵⁶. Si nous nous fions aux données fournies par le *Toronto*

³⁵⁴ Nous avons essentiellement suivi les consignes méthodologiques de cinq sources principales : Jankowski, (1993), pp.44-73; Jensen, (1993), pp.17-43; Jensen, (1993), pp.135-148. Landry, (1993), pp.337-360; Nachmias (et al.), (1987).

³⁵⁵ Les chiffres de 1971 et de 1981 reflètent le résultat des études de Lai (1988, p.119). Les chiffres de 1996 des populations chinoises à Toronto et Vancouver ont été puisés des profils de recensement de ces deux régions respectives (Statistiques Canada, (1996a), p.668; Statistiques Canada, (1996b), pp.58,60). Ajoutons que ces derniers chiffres (1996) représentent la population chinoise définie selon l'origine ethnique identifiée par les répondants concernés. Notons aussi que le recensement de 1991 incluait les répondants d'origine Taiwanaise comme faisant partie de la catégorie ethnique chinoise tandis que le recensement de 1996 offrait une catégorie ethnique distincte à ces derniers : nous avons donc choisi de ne présenter que les résultats de 1996 et non pas ceux de 1991 en fonction de cette spécification.

³⁵⁶ Nous devons à ce point noter deux particularités importantes, la première de nature technique et la deuxième de nature explicative. Premièrement, puisque la population chinoise contemporaine se situe dans les centres urbains ainsi que dans les banlieues de ces centres (voir section 2.4.3.2), lorsque nous mentionnons une ville quelconque, nous entendons que notre désignation de cette ville particulière comprend les régions avoisinantes à ce centre. Dans le cas de Toronto, les régions d'Agincourt et de Scarborough ou même les

*Business & Market Guide*³⁵⁷, la grande région torontoise comporte approximativement 4.8 millions d'habitants, soit 16% de toute la population canadienne. En 1997, un tiers des nouveaux projets de constructions et de croissance économique du pays se trouvait à Toronto et, pour les dix prochaines années, le *Toronto Board of Trade* prévoit que le tiers de toute croissance – tant démographique qu'économique – se matérialisera dans cette ville. Toronto est la sixième plus grande ville en Amérique du Nord, se classant après Los Angeles, New York, Chicago, Philadelphie et Washington et est considérée comme étant une des régions les plus diversifiées au monde au point de vue «ethnique» puisqu'elle se compose de plus de 90 différents groupes ethniques *reconnus*³⁵⁸.

Comme la ville de Toronto est d'une importance socio-économique et démographique remarquable - tant pour les Chinois du Canada que pour la population canadienne dans son ensemble – notre analyse de contenu doit donc se baser sur un journal représentatif du milieu torontois. En 1997, les trois grands journaux de Toronto étaient le *Toronto Sun* (*Sun*), le *Globe and Mail* (*GM*) et le *Toronto Star* (*Star*)³⁵⁹. La distribution du *Star* dépasse nettement celles de ses deux contreparties³⁶⁰ et ce, de façon mieux répartie et

régions plus vastes de Peel, de York, de Durham et de Halton sont donc incluses dans notre échantillon torontois. Deuxièmement, pendant la période 1992 – 1997, Toronto a vu une *augmentation de sa population* de 395 000 habitants versus 237 200 à Vancouver, cette dernière ville étant située au deuxième rang après Toronto. Toutefois, en 1997, la ville de Vancouver a vu son *taux de croissance* augmenter de façon plus importante que Toronto (2.7% versus 1.9%, respectivement) (Statistiques Canada, (1997), pp.20, 22, 33). Ceci ne nous concerne que très peu, étant donné que – comme nous le verrons plus bas - la ville de Toronto est toujours considérée comme étant le centre urbain prédominant du pays et l'importance numérique de la population Chinoise est plus considérable à Toronto qu'à Vancouver. De plus, en incluant, par exemple, les régions en banlieues de Peel et de York au centre-ville torontois, nous incorporons les régions de banlieues ayant les taux de croissance les plus élevés au pays (pour les villes ayant une population plus élevée que 500 000 habitants), soit de 3.3% et de 3.2% (respectivement).

³⁵⁷ Les chiffres qui suivent ont été compilés par le *Toronto Star* à partir des recherches du *Toronto Board of Trade* de 1998/1999 qui portent essentiellement sur la condition démographique et économique de Toronto en 1996/1998. Il est à noter qu'à cette date le *National Post* n'existait pas encore.

³⁵⁸ Nous reconnaissons que cette considération est relative aux interprétations nord-américaines de «reconnaissance ethnique» et au biais potentiel qu'a le *Toronto Board of Trade* de promouvoir son image cosmopolite aux investisseurs potentiels et au public en général. Malgré le fait qu'un tel biais peut bel et bien se retrouver dans ces interprétations, le fait même que le *Toronto Board of Trade* – et conséquemment le *Toronto Star* – mettent un accent particulier sur la *différentiation ethnique comme ressource culturelle et économique* situe leurs résultats au sein de la dialectique que nous tentons d'éclaircir.

³⁵⁹ Les données présentées dans ce paragraphe sont tirées du *Canadian Newspaper Audit Report* portant sur la période du 1^{er} septembre 1997 au 30 septembre 1998 (Audit Bureau of Circulations, (1998)).

³⁶⁰ En se limitant à une période de circulation de 12 mois, auprès des lecteurs/trices ayant 18 ans et plus, le tirage total des journaux est comme suit :

	<i>Star</i>	<i>Sun</i>	<i>GM</i>
Lundi – vendredi	1 284 800	740 100	505 900
Samedi	1 666 200	373 600	403 600
Dimanche	974 300	778 400	n/a

plus régulière au sein de la population *torontoise*³⁶¹. Pour ce qui est du *GM*, ce journal tend à être lu par la classe moyenne et la classe élevée (gestionnaires et professionnels ayant une formation universitaire et touchant des salaires de ménage de \$50 000 et plus); de plus, ce journal a une portée plus *nationale* que métropolitaine (distribution dans l'étendue du pays), se concentre fortement sur des questions d'affaires et de commerce et ne publie aucune édition du dimanche, limitant ainsi son potentiel de refléter la situation ou la mentalité «torontoise» en soit. Le *Sun*, quant à lui, tend à être lu par un public de classe basse à moyenne (commis, petits gérants, vendeurs ayant généralement une formation secondaire et touchant des salaires de ménage d'environ \$30 000 à \$50 000); de plus, il existe une sur-représentation masculine parmi les lecteurs/trices de ce journal (63.2% mâles) et il n'est pas considéré comme étant aussi «sérieux» que le *GM* ou le *Star*. En examinant de façon aléatoire les chiffres du *Star*, la répartition des lecteurs/trices semble généralement refléter la population torontoise d'une façon plus représentative; les sujets de ses cahiers sont aussi beaucoup plus diversifiés que ceux du *GM* et il est jugé comme étant plus «journalistique» que le *Sun*.

5.2 Le choix des articles

Afin de séparer notre sélection d'articles de façon logique et expéditive, tout en restant fidèle aux objectifs de notre analyse, nous nous sommes attardés à étudier une période particulière des nouvelles présentées par le *Star*. Cette période débute le 1^{er} juillet 1997 et se termine le 31 janvier 1998. Le 1^{er} juillet 1997 représente la date où le bail conditionnel de 99 ans entre l'Angleterre et la Chine qui porte sur l'occupation de l'île de Hong Kong arrive à terme. D'après notre définition du format organisationnel des nouvelles, l'appréhension de cet épisode devrait tendre à être interprété à partir des critères d'une nouvelle *sûre*. Afin de contrebalancer ce déséquilibre hypothétique, notre période d'analyse se termine le 31 janvier 1998, mois où les célébrations du nouvel an chinois sont quotidiennement rapportés par les médias. En se fiant à nos critères analytiques, cet épisode devrait être interprété à partir des critères d'une nouvelle *légère*.

(Ibid., p. Personal.xls.). Notons que la circulation du *Star* et aussi plus élevée (abonnés/ées, sept jours semaine) que le *Sun* et le *GM*, mais nous considérons la portée du journal (soit, les abonnés/ées et les acheteurs/euses non-abonnés/ées) comme étant plus révélatrice.

³⁶¹ Les catégories de répartition démographiques choisies par le *Canadian Bureau Audit Report* sont comme suit : 1) sexe; 2) âge; 3) occupation; 4) revenu du ménage; 5) statut familial; 6) composition familiale; 7) statut résidentiel (Ibid., p. Nb98wpd.xls).

La sélection particulière de nos articles a été effectuée à l'aide de la banque de données et de l'outil de recherche informatique *Canadian News Disc* et l'analyse des articles récupérés a été entreprise avec l'aide du logiciel *SPSS V8.0*³⁶². Armé de ce premier dispositif de recherche, il nous a été possible de réduire substantiellement la masse d'articles retrouvée à l'intérieur de notre intervalle choisie de 7 mois en cernant notre recherche à partir de certains mots clés particuliers. Nous avons limité notre analyse aux articles ayant le mot «C/chinese» et/ou «C/chinatown»³⁶³. Les articles localisés à partir de cette recherche ont été particularisés une dernière fois : ces articles devaient se rattacher à une notion «canadienne» quelconque³⁶⁴. 789 articles contenaient exclusivement le mot «C/chinese» tandis que 75 articles contenaient le mot «C/chinatown»³⁶⁵. Un palier final de sélection a été appliqué aux articles localisés par le logiciel. Les articles dont les mots clés reflétaient des articles quelconques de façon *incidente ou superficiellement descriptive*, mais non pas *qualificative ou profondément descriptive*, ont été exclus³⁶⁶. D'après ces critères, un total de 704 articles ont été ainsi sélectionnés pour notre analyse (667 «C/chinese»; 37 «C/chinatown»).

5.3 Spécifications analytiques

5.3.1 Les thèmes

Nous avons évité d'exploiter les thèmes «formels» qui sont présentés par le *Star* – soit, les titres «officiels» des divers cahiers de ce journal. Malgré le fait que nous avons présenté cette division méthodique des nouvelles par les journalistes et éditeurs/trices, cette

³⁶² Canada's Information resource Centre, (1999); SPSS V8.0, (1997).

³⁶³ Nous reconnaissons que cette restriction n'offre pas un portrait complet des articles pouvant refléter une image potentielle des Chinois. Certains mots clés supplémentaires qui nous sont venus à l'esprit ont été «China», «Hong Kong» et «Triads». De plus, il aurait peut-être été intéressant d'étudier l'appréhension des noms de famille chinois plus populaires parmi les articles «choisis». Cependant, pour des fins pratiques, nous ne nous sommes concentrés que sur les deux mots clés mentionnés plus haut. (Note : la connotation «Majuscule/minuscule» indique que le logiciel a inclus dans ses résultats et les majuscules et les minuscules lors de sa recherche de mots clés).

³⁶⁴ Le mot clé «C/canad*» assure que toutes permutations du mot Canada (par exemple : C/canadian, C/canadians, etc.) soient incluses parmi nos résultats. Cette démarcation a aussi été faite en fonction de considérations pratiques plutôt qu'expansives.

³⁶⁵ Ces 75 articles ont été repérés par le logiciel avec les instructions d'éliminer les articles contenant le mot clé «C/chinese» afin d'éviter le dédoublement des articles couverts.

³⁶⁶ Le seul fait qu'un article contient nos mots clés n'implique pas forcément que cet article est important pour notre recherche : Notons quelques exemples : prenons un article qui se concentre de façon particulière sur une recette et un ingrédient (parmi plusieurs) et s'avère être de la laitue «chinoise» (*chinese lettuce* ou *bok choi*). Si cet article ne traite de rien d'intrinsèquement «chinois» autre que ce menu ingrédient, cet article a été exclu. Il va de même pour les articles de mode traitant de «chinoiseries» ou des restaurants situés dans les

division d'articles nous semble un peu imprécise. En n'examinant que les thèmes exposés de façon évidente et grossière par les cahiers formels du *Star*, certaines nuances thématiques importantes nous échapperaient. Tout comme Ericson (et al.) l'expliquent, en utilisant l'exemple du bureau de nouvelles internationales du *Canadian Press* :

«[...] the Canadian Press used the following headings for its datafile: 1) Politics; 2) Economics/business/production/labour; 3) Accidents and crime; 4) Social issues (including 'social problems ... Examples: status of women, system of justice, prison reform, minority rights'); 5) Arts and entertainment; 6) Sports; 7) Human interests; 8) Other. These are *rather arbitrary* and pointless classifications. A given news text can include *several of these categories*»³⁶⁷ (accent nôtre).

Afin de répondre aux critères spécifiques de notre analyse, nous avons choisi une série de thèmes communément retrouvés parmi les pages du *Star*. En nous inspirant des différents thèmes exposés par Indra³⁶⁸, mais tout particulièrement des thèmes récurrents qui ont été présentés lors de notre exposé historique du deuxième chapitre, nous avons créé une répartition thématique qui nous semble conforme à notre exposé analytique de la démarche méthodologique du journalisme et du survol de l'histoire des Chinois au Canada. Nos catégories maîtresses se résument donc aux thèmes suivants : 1) politiques/diplomatie (POL); 2) législation/légitimité légale (LEG); 3) immigration (IMM); 4) économie/emplois (ECON); 5) services sociaux/santé (SERV); 6) logement (LOGE); 7) population/démographie (POP); 8) crimes non-violents (auteurs chinois) (NV-AC); 9) crimes non-violents (victimes chinoises) (NV-VC); 10) crimes violents (auteurs chinois) (CV-AC); 11) crimes violents (victimes chinoises) (CV-NC); 12) relations ethniques (RELET); 13) moralité/normativité (MOR); 14) assimilation/adaptation (ASSIM); 15) organisations/associations ethniques et questions communautaires (ORG); 16) langue et expression linguistique (LANG); 17) coutumes (COU); 18) religion/spiritualité (RELIG); 19) arts (culinaire, esthétique, haute-couture, beaux-arts, etc.) (ART); 20) loisirs populaires (cinéma, télévision, littérature populaire, sports, etc.) (LOISI); 21) autres.

Contrairement à Indra, qui catégorise ses articles en fonction d'un rapport présence/absence étroit et exclusif, nous suivons plutôt certaines modalités de la démarche

quartiers chinois, où la localisation *incidente* de ce restaurant hypothétique est le seul lien (tangentiell) au terme «C/chinatown».

³⁶⁷ Ericson (et al.), (1987), p.50.

³⁶⁸ Indra, (1979), pp. 172, 173, 175, 180, 181. Il faut noter que nous avons modifié quelque peu les thèmes présentés par Indra, ces derniers ne se conformant pas tout à fait à notre cadre méthodologique ou théorique. Avec l'aide des thèmes principaux retrouvés à notre deuxième chapitre (section 2.5), nous avons refaçoné les catégories thématiques d'Indra en un tout plus fonctionnel à notre approche. (Voir aussi note 334.)

de Creese (et al.); ces derniers reconnaissent qu'il existe un certain *chevauchement* entre les différents thèmes journalistiques³⁶⁹. Soit, une nouvelle traitant de politiques peut appréhender les sujets de l'immigration, de la langue ou de la coutume. De reconnaître et d'appréhender ce chevauchement nous semble essentiel car, d'après nos notions traitant du cadre contextuel d'une nouvelle, le format et la catégorisation thématique d'une nouvelle peuvent grandement influencer l'appréhension des détails et du ton de cette nouvelle ainsi que la position de ses participants. Puisque nous reconnaissons que ce chevauchement existe et peut nécessairement influencer le contenu d'une nouvelle, nous ne pondérons pas nos catégories thématiques en thèmes «larges» versus «spécifiques» comme l'a fait Indra. Puisque nous proposons que l'association thématique et l'appréhension d'une nouvelle est systématique en fonction de son cadre organisationnel, une telle différenciation nous semble immatérielle et incomplète quant à notre exploration de la *démarche* journalistique comme telle. Nous allons donc noter la présence/absence de tous les thèmes retrouvés parmi une nouvelle à part égale.

5.3.2 Le ton

Une considération spéciale a été accordée à notre appréhension des thèmes : plutôt que de simplement présenter la présence/absence de thèmes particuliers à l'intérieur d'une nouvelle quelconque, nous avons jugé nécessaire d'intégrer une composante qualificative à cette répartition particulière. Soit, nous avons catégorisé la présence d'un thème particulier à l'intérieur d'une nouvelle qui traite des Chinois de façon à refléter le ton global/généralisé qui a été conféré à cette population «ethnique» par rapport à ce thème. Afin de garder cette composante analytique simple, nous avons catégorisé le ton d'un thème en trois catégories larges : le ton négatif (codé à -1), le ton neutre (codé à 0) et le ton positif (codé à +1). Lors de notre regroupement des données finales, cette catégorisation ordonnée nous permettra de situer les tendances qu'ont certains thèmes à refléter un ton particulier *de façon systématique* ainsi que de refléter *certaines associations* entre le ton systématique d'un type de thème à un autre.

³⁶⁹ Creese (et al.), (1996), p.141, note 35). Notons que nous ne suivons pas l'approche stricte de ces auteurs; ces derniers *reconnaissent* le chevauchement thématique mais ne *l'appréhendent* pas de façon formelle. Notons à titre d'exemple leur tendance à renflouer les articles traitant «d'intérêts humain » en tant qu'articles divers ou «autres». Nous jugeons que ceci tend à subsumer les qualités particulières et intrinsèques d'une nouvelle et reflète seulement un type de produit fini (celui des nouvelles plus sûres) sans s'attarder sur le processus régissant la création d'une nouvelle.

Puisqu'une telle catégorisation implique forcément une certaine perspective particulière formulée *a priori* quant au ton quelconque d'une nouvelle, nous avons situé ce «ton» en fonction de l'image des Chinois. Par exemple, si un thème – *en son ensemble* – représente l'image chinoise de façon positive, le ton pour ce thème sera +1. Afin de délimiter ce qui est positif de ce qui est négatif, nous avons largement suivi les consignes de T.A. van Dijk³⁷⁰. Ce dernier présente quatre outils dans l'analyse de textes journalistiques : 1) localisation d'implications (présuppositions, réalisation exagérée d'une position); 2) manœuvres sémantiques (atténuation/allègement des conditions/conséquences, renversements sémantiques, comparaisons, contrastes, concessions apparentes); 3) analyse des conclusions et des commentaires supplémentaires; 4) analyse de style et de la rhétorique. Puisque notre analyse ne s'attarde pas sur la spécificité d'un discours particulier mais sur l'ensemble des discours journalistiques, et que notre intérêt repose sur les associations systématiques plus vastes des nouvelles médiatisées plutôt que sur les circonstances particulières des modalités précises d'un discours, nous nous sommes contentés d'analyser nos articles récupérés de façon largement conforme aux conditions établies par T.A. van Dijk sans toutefois s'attarder aux circonstances spécifiques élucidées par ce dernier. Résumons : un article catégorisé comme étant positif ou négatif est donc un article qui est muni d'un grand nombre d'incidents tonals – incidents décelés par les outils analytiques de T.A. van Dijk – où de quelques incidents saillants et non-arbitraires³⁷¹. Un article neutre est conséquemment un article dépourvu d'incidents tonals, où la polarisation du récit - et des participants - n'est généralement pas évidente (d'après la thématique présentée au quatrième chapitre).

5.3.3 Le format

Comme nous l'avons présenté plus haut, tout texte journalistique comprend un format particulier : soit une nouvelle est sûre, soit elle est légère. Une nouvelle sûre est une nouvelle qui traite d'épisodes mondains désignés comme «importants» et qui se prêtent

³⁷⁰ van Dijk, T.A. (1993b), pp.256-261.

³⁷¹ Un article est considéré comme étant de tonalité positive s'il présente le/les participants chinois de façon catégoriquement positive ou, dans une circonstance où le/s participant/s chinois est/sont en conflit avec un/d'autre/s participant/s, que ce/s participant/s chinois soit/ent le/s protagoniste/s. Notons qu'un article traitant de conflit, où deux partis chinois sont présentés en opposition l'un à l'autre, est considéré comme étant d'une tonalité négative. Puisqu'il existe un protagoniste et un antagoniste dans un tel récit, même si l'image chinoise peut être embellie d'un côté, elle est aussi ternie de l'autre. Dans ce cas, le fait qu'il y a un

facilement à une analyse ou à une interprétation pré-établie des événements rapportés. Une nouvelle sûre s'appuie très fortement sur le potentiel et la réputation de ses sources, sources qui sont typiquement détentrices de connaissances qui sont largement inaccessibles au public. De plus, le langage et la méthode associée à une nouvelle sûre est particulière à ce type de récit : la typéfaction, la sélection des sources, la hiérarchisation des thèmes ainsi que la polarisation des récits tendent à émettre et à encourager l'apparence d'authenticité et d'impartialité d'une nouvelle sûre aux lecteurs/trices. Quant à la nouvelle légère, on ne lui accorde pas le même statut d'authenticité ou d'impartialité. Elle se soumet à la nouvelle sûre en termes d'importance et de «rigueur journalistique», tant pour le public que pour les journalistes. Son langage et sa méthode sont donc associés à une typéfaction, à une série de sources et de thèmes différents de celle de la nouvelle sûre. Les nouvelles «d'intérêt» tendent à refléter l'étendue des nouvelles légères.

En tenant compte des détails présentés au quatrième chapitre, nous avons catégorisé les articles de notre recherche en fonction des critères d'authenticité et d'impartialité des sources et des thèmes des nouvelles analysées. Tout comme nous l'avons fait pour notre catégorisation des thèmes, nous avons préféré délimiter les formats d'articles d'après leur contenu plutôt que strictement par rapport à leur localisation à l'intérieur du journal ou au cahier où ces articles ont été retrouvés.

5.3.4 La portée des nouvelles

Une situation récurrente qui est retrouvée au sein de notre analyse historique des Chinois au Canada au deuxième chapitre et qui a été traitée de façon plus théorique lors de notre appréhension de la racialisation au troisième chapitre est la pratique de diffamation que l'État canadien adopte *généralement* lorsqu'il est question d'appréhender les états «ennemis» ou concurrentiels. Nous avons démontré - du moins, de façon théorique et descriptive - que cette pratique influence les réactions du public face aux habitants indigènes de ces nations ciblées. Si nous reprenons le cas spécifique d'Indra, celle-ci rapporte qu'il existe une disparité entre les nouvelles locales/municipales et les nouvelles internationales qui traitent des populations Asiatiques du Sud et que cette disparité est aussi

associée au contenu de ces nouvelles³⁷². Nous souhaitons approfondir cette remarque en la liant à la démarche journalistique, au contenu et à l'organisation systématique des récits médiatiques traitant des Chinois.

D'après notre thématique du multiculturalisme en tant que commercialisation culturelle des Chinois et de leur mode de vie et de pensée, nous souhaitons démontrer que la dialectique d'infection/infestation et de curiosité/particularisme est systématiquement appréhendée par les journaux lorsque ces derniers traitent de l'image chinoise. En démarquant la portée des articles analysés, nous serons en mesure de lier l'importance d'un article (en fonction de ses thèmes, de ses sources et de son format) à sa typification particulière de l'image chinoise (image romantique versus image menaçante). Nous avons donc catégorisé nos articles d'après les critères de portée suivants : 1) nouvelles internationales (concernant un pays autre que le Canada)³⁷³; 2) nouvelles nationales (du Canada); 3) nouvelles provinciales (de l'Ontario); 4) nouvelles municipales (du grand Toronto)³⁷⁴.

5.3.5 Les sources/participants

Cette composante de notre recherche est divisée en quatre mesures distinctes qui visent à quantifier différents facteurs qui peuvent influencer l'image que projette un participant particulier à l'intérieur d'une nouvelle³⁷⁵.

³⁷² Indra note qu'il existe une sur représentation des incidents internationaux par rapport aux articles de portée locale/municipale. Indra, (1979), pp.175, 176.

³⁷³ Une nouvelle internationale peut – et doit – comporter une composante canadienne (voir section 5.2). Cependant, une telle nouvelle doit aussi traiter d'un autre pays/état afin d'être considérée comme étant «internationale».

³⁷⁴ L'ordre de ces catégories n'est pas arbitraire. Cet ordre, d'après Tuchman, illustre une composante du phénomène d'organisation et d'hiérarchisation systématique des nouvelles. Comme nous l'avons mentionné, Tuchman stipule que la position hiérarchique d'une nouvelle pour le corps journalistique dépend de trois facteurs intimement liés : 1) l'importance d'une nouvelle (d'après les critères qui répondent au format d'une nouvelle sûre); 2) la signification d'une nouvelle; 3) l'intérêt de cette nouvelle. Ces trois facteurs sont aussi lourdement affectés par le nombre de lecteurs/trices qui ont le potentiel de lire et d'être intéressés/ées à ces nouvelles - et donc par les attentes et les notions préconçues imaginées liées à notre notion du consommateur idéal. D'après les résultats de Tuchman, les nouvelles internationales sont plus importantes que les nouvelles nationales qui à leur tour sont plus importantes que les nouvelles provinciales. Les nouvelles municipales/locales reposent donc au bas de cette échelle. Notons que ces résultats ont été tirés d'une étude portant sur la présence des articles en première page – page la plus importante du journal – et de la portée des articles en question. Ceci ne suggère aucunement qu'il existe plus de nouvelles à portée internationale que nationale parmi les pages d'un journal, seulement que les nouvelles internationales sont traitées avec plus d'importance que les autres portées de nouvelles. Voir Tuchman (1978), p.37.

³⁷⁵ À ce point, nous traitons des sources comme participants. Puisqu'une de nos mesures situe le participant comme source ou non, cette distinction – pour le moment – est arbitraire. De plus, notre notion de participant n'implique pas que «le» participant implique nécessairement un individu. Un participant peut représenter une nation comme il peut représenter un individu particulier (toute notion de genre est donc toute aussi arbitraire).

La première mesure situe le participant d'après son rattachement ou sa catégorie ethnique. Nous désirons étiqueter nos participants en fonction de leur ethnie afin de construire une association entre l'image ethnique et la racialisation d'un participant ciblé par un/une journaliste comme étant «ethnique». Nous avons divisé cette mesure nominale en quatre parties distinctes : 1) participant non-chinois (aucune mention de l'ethnicité chinoise, d'un nom/prénom chinois, d'une région chinoise)³⁷⁶ (N-C); 2) participant chinois (nationalité indéterminée ou non-canadienne)³⁷⁷ (C-INDET); 3) participant chinois du Canada (C-CAN); 4) participants chinois et participants non-chinois³⁷⁸ (C+AUT).

Notre deuxième mesure représente en sorte un index d'attribution. Cette mesure vise à situer le participant en question de sorte à ce que ce dernier soit quantifié en fonction de son importance relative à l'intérieur d'une nouvelle. Cet index vise à cerner le potentiel qu'a un/e lecteur/trice à attribuer les actions d'un participant particulier à ce participant en fonction de la spécificité groupale de ce participant.

Cette mesure ordinale assume quatre valeurs : 1) participant représente un groupe ethnique/national (par exemple, «les Chinois», «le peuple chinois», «les canadiens» etc.)³⁷⁹;

Puisqu'une de nos mesures expose de façon explicite la taille potentielle d'un groupe ciblé comme «participant», notre notion de participant peut à ce point demeurer générique. Voir aussi note 347.

³⁷⁶ Puisque nous nous attardons essentiellement sur l'image chinoise, seulement les participants dont l'ethnicité est clairement définie ou impliquée ont été considérées comme étant «Chinois». Il est clair qu'un individu dénommé «John Smith» peut bel et bien être d'origine chinoise, mais si cet individu n'est pas identifié comme étant chinois, le/la lecteur/trice ne peut imputer à ce participant une image chinoise (à moins que ce lecteur/trice particulier/ère reconnaisse le participant en question comme étant Chinois de façon *préalable* à sa lecture de la nouvelle – toutefois, voir les notes 2 et 42). De plus, puisque nous nous concentrons fondamentalement sur l'ethnicité chinoise, les participants dont l'ethnicité est définie par un/une journaliste mais qui ne sont pas d'ethnie chinoise sont compris dans cette catégorie. Ce renflouement a le potentiel d'affecter nos résultats, puisque la dynamique derrière la racialisation d'un groupe particulier se reflète chez d'autres groupes ethniques dont nous ne traitons pas dans cette étude. En regroupant ces différents groupes ethniques dans notre catégorie «non-chinoise», nous prenons la chance de diminuer l'ampleur de la différence projetée entre cette catégorie et nos catégories chinoises. Toutefois, nous jugeons que cette modalité, ayant le potentiel de nuire à nos conclusions, a tout de même la capacité de renforcer nos hypothèses si ces dernières s'avèrent être soutenues de façon statistique.

³⁷⁷ Par «indéterminé», nous entendons que le fait que ce participant habite au Canada ou est un citoyen canadien n'est pas déterminé. Un participant chinois dont l'appartenance nationale est citée (par exemple, un Chinois de Chine ou des États-Unis) est considéré comme étant «non-canadien». Ajoutons aussi qu'un participant chinois qui est ciblé négativement dans un article traitant d'immigration illégale au Canada est considéré comme un participant chinois non-canadien.

³⁷⁸ Cette catégorie «mixte» indique que le participant en question représente un regroupement qui n'est pas *exclusivement* chinois, comportant une composante non-chinoise (par exemple, «le cabinet d'avocat 'Chen-Thompson'»). Cette catégorie nous semble importante puisqu'elle a le potentiel de démontrer une «dilution» de l'image ou de la présence chinoise en fonction de la composante non-chinoise du regroupement en question.

³⁷⁹ Puisque nous considérons l'ethnie comme notre représentation la plus importante à notre objectif de recherche et, comme nous l'avons souvent vu au deuxième chapitre, que les notions d'ethnie et de nationalité

2) participant représente une institution à gros effectif/à grande portée (par exemple, «l'armée rouge», «l'état chinois», «le ministère de l'éducation», etc.)³⁸⁰; 3) participant représente une organisation/association ou groupe marginalement défini et à portée limitée (par exemple, «la CCBA», «les Lions», «les marchands du quartier chinois» etc.)³⁸¹; 4) participant représente un individu (individu nommé)³⁸². Les catégories de cette mesure sont de nature ordonnée et démontrent le degré de diffusion associé avec la spécificité groupale d'un participant. Un participant représentant un groupe ethnique particulier (catégorie 1) a un degré d'attribution – capacité d'attribuer un geste, parole ou action spécifique au participant particulier – plus faible qu'un participant représentant un individu particulier (catégorie 4). En associant l'index d'attribution à la position du participant – notre prochaine mesure – nous serons en mesure d'examiner le degré de diffusion (ou de spécificité) des actions, paroles et gestes des participants en fonction de leur rôle dans une nouvelle particulière tout en tenant compte de l'ethnicité de ces participants d'après les critères de notre première mesure.

Notre troisième mesure – de nature ordinale – vise donc à établir le rôle du participant à l'intérieur d'une nouvelle particulière. Comme il l'a été mentionné à la section 4.2.2, les participants d'une nouvelle peuvent être catégorisés en trois rôles distincts : 1) participant antagoniste (codé à -1); 2) participant neutre (codé à 0); 3) participant protagoniste (codé à +1). Ces rôles ont été déterminés à partir des outils analytiques de T.A. van Dijk qui ont été présentés à la section 5.3.2.³⁸³ Là où notre catégorisation tonale qualifie l'image chinoise de façon plus large (en fonction des thèmes d'une nouvelle

se voient trop souvent imbriquées l'une à l'autre, nous incluons aussi tout participant défini seulement par sa nationalité comme faisant partie de cette catégorie.

³⁸⁰ Si par exemple un individu quelconque est défini seulement comme étant policier et non pas par son nom propre, cet individu existe à titre de *représentation* de l'institution policière plutôt qu'un individu particulier ou d'un *représentant* de cette institution. Nous considérons donc un tel individu comme faisant partie de cette catégorie plutôt que dans la catégorie «d'individu» ou «d'organisation/association». Voir Tuchman (1978), p.122.

³⁸¹ Tout comme décrit à la note précédente, nous considérons un participant défini comme étant «marchand», «votant», «écolier», etc. comme faisant partie de cette catégorie en fonction de sa représentativité imaginaire. Le marchand personnifie «un» marchand avant de personnifier un individu particulier.

³⁸² Si un participant est explicitement nommé (par exemple, «Xiang Chu»), même si cet individu est défini comme étant d'ethnie chinoise ou qu'il est défini comme étant, par exemple, menuisier, ce participant est identifié comme un individu *spécifique* parmi plusieurs qui ont le potentiel d'être à la fois Chinois et menuisiers. Malgré le fait que cet individu est toujours considéré par le/la journaliste comme étant une manifestation spécifique d'une représentation particulière (Chinois, menuisier), cet individu est *directement* ciblé et ses commentaires et ses gestes lui appartiennent de façon évidente.

³⁸³ van Dijk, T.A. (1993b), pp.256-261.

particulière), notre mesure du rôle des participants vise à qualifier les participants à l'intérieur d'une nouvelle particulière de façon indépendante à l'image chinoise liée à un thème particulier. Cette mesure se concentre plutôt sur l'image particulière d'un participant spécifique et non pas sur l'image globale qui est projetée par l'article. Là où une nouvelle qui traite d'un conflit entre deux participants chinois est catégorisée comme ayant un ton négatif, la mesure des rôles situera le protagoniste et l'antagoniste à l'intérieur de cette même nouvelle. Ceci nous permet donc d'établir le ton d'une nouvelle sans toutefois masquer la position des différents participants qui agissent à l'intérieur d'une nouvelle particulière. De plus, cette mesure peut être associée à nos autres mesures afin de nous aider à tracer un portrait plus complet des différents participants retrouvés dans ces nouvelles.

La quatrième mesure – aussi de nature ordinale – vise à déterminer la «voix» des différents participants d'une nouvelle. Notre notion de «voix» se rapproche de notre définition du témoignage des sources. En utilisant l'outil journalistique des guillemets comme guide, nous avons réparti les paroles et la transmission des intentions particulières des participants/sources parmi une nouvelle en trois catégories ordonnées : 1) participant n'a aucune voix (codé à -1); 2) participant a une voix indirecte (codé à 0); 3) participant a une voix directe (codé à +1). Si un participant n'a aucune voix, ce dernier n'a pas l'occasion de présenter – ou de vocaliser – son point de vue particulier, sauf peut-être par ses actions et ses gestes. L'interprétation de ces actions et ces gestes repose presque entièrement sur les épaules du/de la journaliste et des lecteurs/trices, et non pas par le participant qui a commis ces actions et ces gestes particuliers. Un participant a une voix indirecte s'il voit ses paroles interprétées par le/la journaliste par l'entremise de la paraphrase ou par la citation incomplète³⁸⁴. Même si la position du participant est interprétée par un/une journaliste et que les paroles de ce participant ne sont pas aussi «authentiques» que si elles avaient été directement citées dans une nouvelle, la paraphrase et la citation incomplète offrent tout de même une image plus juste ou plus directe des intentions du participant en question – du moins, une image plus juste ou plus directe que

³⁸⁴ Nous considérons une citation comme «incomplète» si elle ne comprend que quelques mots entre guillemets. Par exemple, cette portion de texte - Le garagiste prétendait «ne pas être au courant» des réglementations régionales - ne reflète qu'une portion infime – et indirecte – de ce qui a été témoigné par ce participant en question.

celle d'un participant «sans voix». Un participant a une voix directe s'il se voit citer de façon intégrale³⁸⁵. Nous reconnaissons que le fait qu'un participant qui voit son témoignage résumé en quelques phrases ne peut pas essentiellement communiquer toutes ses intentions de façon exacte ou complète. Cependant, ce participant possède un potentiel plus élevé que ses contreparties non-citées de transmettre son message de façon plus directe et évidente. Comme Tuchman le mentionne, plus on accorde à un participant une voix directe – ici, par l'entremise de la citation – plus ce participant est valorisé par le/la journaliste en tant que source et sujet d'intérêt dans une nouvelle. Les «faits» qui sont directement cités comprennent plus d'authenticité que ceux qui ont été interprétés par un/une journaliste³⁸⁶. Armés de cette mesure, nous sommes en mesure de quantifier l'importance des différents participants en fonction de l'importance qui est accordée à la présentation textuelle de leurs paroles et de leur position.

5.4 Objectifs formels de l'analyse de contenu

Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous voulons déterminer le lien et les associations plus larges qui existent entre le cadre contextuel (thème et format) d'une nouvelle et du ton (par rapport à la qualité positive, négative ou neutre soumise au texte). Notre hypothèse principale est qu'un lien existe entre ces deux composantes – le contexte et le ton - et que ce lien coïncide en large partie avec l'image construite de la «communauté chinoise» au Canada. Nous proposons que l'image des Chinois varie en fonction du contexte *prédéfini* de la nouvelle et que nous pouvons donc *prédire* la position des acteurs chinois au sein d'une nouvelle ainsi que le ton d'une certaine nouvelle en fonction du contexte.

Les associations mentionnées ci-haut doivent donc refléter l'appartenance ethnique des participants ainsi que leur importance relative dans la nouvelle particulière où ces participants agissent. L'importance des participants parmi une nouvelle sera pondérée à partir des mesures mentionnées à la section 5.3.5, soit de l'index d'attribution, du rôle du participant et de la voix du participant (en fonction de l'appartenance ethnique, bien sûr). Ces associations plus spécifiques (associations particulières à l'intérieur des nouvelles) seront donc appréhendées de façon toute aussi spécifique, mais elles seront aussi

³⁸⁵ Voir aussi la note 382.

³⁸⁶ Voir la note 8 ainsi que la note 301 pour plus de détails.

appliquées aux associations plus larges liées au cadre et au ton des nouvelles (associations larges entre nouvelles).

Puisque notre objectif principal est de découvrir s'il existe un biais *systématique* dans les nouvelles qui traitent «d'ethnies», tout particulièrement de l'ethnie chinoise, les résultats que nous présenterons au sixième chapitre de cette étude devront être considérés en fonction de leur *cohérence* (uniformité, répétition et homogénéité du contexte et du contenu) afin de démontrer que ces constructions médiatiques sont de nature systématique et que notre description du biais inhérent à la démarche journalistique est appropriée. Reprenons une fois de plus notre citation du premier chapitre concernant les conditions qualitatives et quantitatives que Noelle-Neumann considère importantes lorsqu'il est question d'un biais systématique (ainsi que l'influence potentielle qu'aura ce biais sur ses lecteurs/trices) : «La diffusion des informations par les médias doit d'abord être dans une grande mesure concordante : [...] les journaux populaires doivent diffuser toujours les mêmes perceptions et évaluations stéréotypées [...]. La deuxième condition est de nature quantitative : les *messages* stéréotypés doivent être diffusés à une très haute fréquence et être reçus par un très grand public»³⁸⁷ (accent de l'auteur). Puisque nous avons établi la taille du public ciblé par le Toronto Star, il nous faut maintenant nous assurer de la fréquence et de la concordance des discours et des images que ce journal transmet à ses lecteurs/trices.

5.4.1 Hypothèses formelles

Afin de faciliter notre tâche aux prochains chapitres, nous formulerons maintenant une série de 9 hypothèses formelles dans le but d'orienter l'attention du/de la lecteur/trice quant à notre organisation et appréhension de nos résultats. L'exploration de ces hypothèses nous permettra de vérifier la présence et l'étendue de la symbiose dont nous soupçonnons l'existence entre la démarche journalistique et la racialisation institutionnalisée des Chinois. D'après nous, cette symbiose se manifeste à partir de deux composantes distinctes, mais intimement liées entre le cadre contextuel des nouvelles et les modalités des participants agissant à l'intérieur de ces nouvelles.

Il nous faudra donc mesurer la dynamique thématique généralisée qui influence le contexte (et donc le contenu) des nouvelles portant sur les Chinois en fonction des

³⁸⁷ D'après van Dijk, J.J.M., (1980), p.110.

modalités de la méthode journalistique : de fait, nous proposons *qu'il existe une dynamique externe aux catégories thématiques, dynamique qui influencera – de façon généralisée - les associations thématiques entre nos différents thèmes en fonction d'une hiérarchisation thématique et formatrice particulière*³⁸⁸. Ces effets de cadre seront essentiellement envisagés à partir des hypothèses 1 à 4.

Notre recherche anticipe aussi que, en fonction de l'image racialisée des Chinois et de l'influence de la régionalisation sur cette image, *nos différentes catégories thématiques comportent chacune une dynamique interne particulière en fonction de l'image chinoise particulière que ce thème tente de récupérer ou de refléter*³⁸⁹. Il est donc théoriquement possible de catégoriser différents thèmes en fonction des similarités qui existent entre leurs dynamiques internes propres ainsi qu'à partir de leurs dynamiques externes/associatives généralisées. Les hypothèses 5 à 9 s'attardent donc à l'exposition des modalités particulières liées à un type de participant particulier.

L'hypothèse principale (l'ensemble de nos hypothèses) veut donc que les propos à sens commun de nature journalistique et les propos à sens commun de nature racialisante se supportent et se complémentent³⁹⁰. Cette dernière hypothèse est donc l'hypothèse centrale de notre analyse. L'analyse des hypothèses qui suivent examinera ainsi la véracité de cette l'hypothèse principale par l'entremise d'une différente batterie de tests qui se concentreront premièrement sur le cadre contextuel généralisé et immédiatement discernable et ensuite sur le contenu spécifique des articles (du moins, de ses participants) sans la présence explicite de thèmes, de formats ou de tonalités généralisées.

Hypothèse 1 : Étant donné que nous avons déjà stipulé que les nouvelles à format sûr se concentrent sur le conflit et la dualité/polarisation des acteurs, et qu'une tonalité thématique est codée comme étant négative si l'image généralisée des Chinois dans cet article est mise en contexte de façon négative (conflits entre Chinois ou avec d'autres où les Chinois agissent en tant qu'antagonistes), nous prévoyons donc que *plus un article reflète*

³⁸⁸ Cette hypothèse tient donc compte des effets de la démarche journalistique en dépit (jusqu'à un certain point) des effets de la régionalisation et de son influence sur l'image chinoise.

³⁸⁹ Tout comme nous l'avons mentionné à l'introduction de notre deuxième chapitre, cette dynamique interne ne peut donc être étudiée et expliquée qu'à partir d'une interprétation réflexive (et non indexée) du contexte socio-historique dans lequel se trouvent nos différentes catégories thématiques. Conséquemment, l'appréhension profonde de cette hypothèse devra être accomplie au septième chapitre. Toutefois, une appréhension *provisoire* de l'hypothèse principale sera entreprise au chapitre suivant.

³⁹⁰ Voir note 264.

*un format sûr, plus sa tonalité aura tendance à manifester un ton négatif. De façon parallèle, plus un article reflète un format léger, moins sa tonalité aura tendance à manifester un ton négatif, s'orientant plutôt vers une tonalité positive*³⁹¹.

Hypothèse 2 : Puisque nous avons stipulé que la répartition thématique reflète une aire préconçue et prédéfinie d'interprétations encadrées (par rapport à un contexte procédural établi), méthodiquement organisées à l'intérieur d'un journal, nous prévoyons que *certains thèmes ont plus régulièrement tendance à refléter un format sûr que d'autres thèmes, qui à leur tour, ont plus tendance à refléter un format léger*. Si notre hypothèse 1 est confirmée, nous prévoyons donc que *certains thèmes, en fonction de la régularité de leur format à l'intérieur des articles dans lesquels ils se trouvent, seront plus régulièrement attribués une tonalité qui se conforme à leur format*.

Hypothèse 3 : Comme nous l'avons vu au deuxième et au troisième chapitres, l'image des Chinois varie souvent en fonction de l'endroit où se situe cette image particulière (le concept de la race et de l'emplacement – «*race and place*» - d'Anderson). D'après notre survol historique réflexif de la période multiculturelle, nous soumettons que *la régionalisation a un effet sur le ton généralisé ainsi que sur le format des nouvelles : plus un article se régionalise (plus sa portée devient immédiate/municipale versus lointaine/internationale), plus cet article aura tendance à refléter un format léger (plutôt que sûr)*. Alors donc, en fonction de notre hypothèse 1, *plus un article se régionalise, plus cet article aura tendance à refléter une tonalité positive (plutôt que négative)*. De pair, cette tendance s'inverse avec une régionalisation moins prononcée (une portée plus lointaine).

Hypothèse 4 : Si notre hypothèse 3 est juste, en tenant compte de l'hypothèse 2, nous devrions être en mesure de percevoir une répartition thématique particulière en fonction des effets de la régionalisation. Si la répartition thématique varie en fonction du format (hypothèse 2) et que la répartition du format varie en fonction de la portée, alors *la répartition thématique varie en fonction de la régionalisation : plus la régionalisation est prononcée, plus les thèmes favorisant un format plus léger seront fréquents (et de tonalité positive) par rapport aux thèmes favorisant un format plus sûr (et de tonalité négative)*. Cette relation est forcément inversée avec une régionalisation moins prononcée (une portée plus lointaine).

³⁹¹ Voir note 343

Hypothèse 5 : d'après les théories que nous avons exposées et les études que nous avons citées à la section 4.1.5³⁹², nous soumettons *qu'il existe une hiérarchie globale parmi les différents participants de notre analyse en fonction de l'appartenance ethnique de ces derniers : les participants non chinois (N-C) seront plus fréquemment représentés que les participants chinois d'origine indéterminée (mais non canadienne) (C-INDET), qui seront à leurs tour plus représentés que les participants chinois du Canada (C-CAN) ou des participants regroupés (chinois et autres que chinois – C+AUT)*³⁹³.

Hypothèse 6 : D'après nos recherches théoriques, il existe une relation entre l'index d'attribution et le rôle que joue un participant dans une nouvelle : en fonction de la dépendance des journalistes sur un réseau convoité de sources spécifiques et particulières, *il existera une hiérarchisation des sources en fonction du statut préférentiel – et prédéfini - de ces sources parmi le réseau de n'importe quel journaliste*. Conséquemment, *plus l'index d'attribution est élevé (plus un participant est spécifié en tant qu'entité particulière et précise), plus le rôle de ce participant tendra à refléter une position protagoniste*. Soulignons que la véracité de cette hypothèse dépendra forcément de la validité de nos deux prochaines hypothèses, hypothèses qui mesureront essentiellement les effets de la voix et de la position des participants.

Hypothèse 7 : Cette hypothèse reflète une modalité évidente – mais particulière – de la démarche journalistique quant à l'appréhension des sources et de la représentativité du contenu des témoignages de ces sources : *plus l'index d'attribution s'élève (plus un participant se particularise en une source spécifiée et individuellement reconnaissable), plus cette source aura une voix active dans une nouvelle (plus ce participant sera cité de façon directe)*. Puisque la citation est considérée comme étant une ressource convoitée (tant par les journalistes que par les sources mêmes), les résultats associés à cette hypothèse nous aideront à clarifier notre hypothèse 6.

Hypothèse 8 : En fonction des deux dernières hypothèses, il serait donc possible de prédire la voix d'un participant par rapport à la position de ce participant : de fait, nous soumettons que *plus un participant joue un rôle protagoniste, plus ce participant aura une*

³⁹² Voir notes 301, 305 et 318.

³⁹³ À ce point, nous sommes incertains des effets potentiels que peuvent engendrer certaines différences internes qui existent entre les catégories ethniques C-CAN et C+AUT. Nous ne sommes donc pas en mesure d'émettre une hypothèse quant à la hiérarchisation généralisée (de fréquence) de ces deux catégories ethniques l'une par rapport à l'autre.

voix active à l'intérieur d'une nouvelle. De pair, un participant neutre aura donc une voix moins active (directe ou indirecte) qu'un participant protagoniste. Cependant, puisque la pratique journalistique de dualité et de polarisation des participants insiste sur une présentation des «deux côtés de l'histoire», nous entretenons la possibilité très réelle que les participants antagonistes ont le potentiel d'être cités en fonction des critères d'objectivité journalistiques de l'ethos professionnel de ce métier (du moins, plus que les participants neutres). Cependant, nous ne sommes pas certains que la dualité des rôles et l'objectivité impliquent nécessairement une répartition parallèle entre la voix active des protagonistes et des antagonistes. Nous sommes incertains que la position d'un antagoniste est nécessairement reflétée par une citation ou, si la citation a effectivement lieu, que le degré de la voix active (citation directe ou indirecte) soit équivalent entre ces deux catégories de rôles. Nous soumettons donc de façon tentative que *l'antagoniste a une voix plus active que le participant neutre, mais que, en fonction de l'hypothèse 6, les protagonistes ont une voix plus active que les antagonistes.*

Hypothèse 9 : Puisque deux de nos catégories ethniques sont en mesure de différencier les participants chinois en fonction de la régionalisation (C-INDET et C-CAN), nous sommes en mesure de vérifier si cette régionalisation a bel et bien un effet sur l'image des participants chinois. En fonction des hypothèses 3, 6, 7 et 8, nous soumettons que *la régionalisation encourage une proportion plus élevée de protagonistes chinois particularisés (valeur élevée à l'index d'attribution) ayant une voix plus active et directe (soit C-CAN) que les participants chinois dont la portée est plus éloignée (C-INDET).* De fait, *ces derniers tendront à refléter un rôle plus antagoniste et généralisé (valeur élevée à l'index d'attribution), n'ayant généralement que peu de voix active (directe ou non) comparativement à leurs contreparties canadiennes.* Cette dernière hypothèse rejoint donc notre hypothèse principale puisqu'elle marie des étapes typiques à la démarche journalistique (voir section 4.1.5) aux effets de la régionalisation et des différentes images racialisées issues de cette différenciation régionalisée.

Chapitre six : Résultats de l'analyse de contenu

6 Résultats généraux : appréhension des 9 hypothèses formelles

Afin de tester les 9 hypothèses que nous avons émises à la section 5.4.1, nous avons réparti nos résultats de façon plutôt conforme à l'ordre de ces hypothèses. Cependant, puisque certaines hypothèses nécessitent des tests plus prononcés que d'autres, celles-ci ne pourront être adéquatement défendues qu'après un acheminement statistique et interprétatif plus élagué (sur plusieurs sections de résultats). Nous tenterons (dans la mesure du possible) de situer tous nos résultats en fonction de nos hypothèses établies; toutefois, puisque certaines de ces hypothèses peuvent contenir certaines modalités internes importantes ou intéressantes, certains détails supplémentaires seront fournis, détails qui seront relatés lors de notre analyse complétée du sujet (au dernier chapitre).

6.1 Le thème, le ton, le format et la portée – données d'ensemble

Tel que mentionné au dernier chapitre, notre analyse cherche à clarifier la distribution des articles qui traitent de «l'image chinoise» à partir de certains critères méthodologiques considérés comme étant importants dans le métier du journalisme. Pour ce faire, 704 articles (N.art.tot)³⁹⁴ ont été recueillis et analysés, datant du 1^{er} juillet 1997 au 31 janvier 1998. Un total de 2226 thèmes (N.thème.tot) assortis se retrouvent parmi nos articles³⁹⁵, affichant ainsi une moyenne totale de 3.16 thèmes par article (MOY.thème/art.tot). Notre interprétation du «thème» sous-entend que chaque thème doit refléter dans un article un ton particulier quant à l'image chinoise (donc, soit négatif (-1), neutre (0) ou positif (+1)) : il est donc possible d'établir que la moyenne de ces tons par rapport à l'ensemble des thèmes (MOY(ton).thèmes.tot) est de -0.21³⁹⁶. De façon générale, nous remarquons aussi que 42.5% des nouvelles traitant des Chinois sont sûres et que 57.5% sont légères.

³⁹⁴ Puisque notre analyse s'effectue à plusieurs niveaux et comprend plusieurs aires analytiques, nos résultats s'associent forcément de façon exclusive à ces différentes sections analytiques. Pour des besoins de simplicité et de compréhension, après l'introduction de résultats nécessitant ce type de précision, nous incluons une abréviation propre à la mesure et au résultat en question.

³⁹⁵ Notons encore à ce point qu'un article peut comporter plus d'un thème (contrairement à la méthode employée par Indra). Ceci nous permettra de découvrir si une association existe entre les différents thèmes de notre répertoire.

³⁹⁶ Formule employée :

$$\text{MOY.ton.thème.tot} = \frac{(n.\text{thème.a.tot} \times \text{MOY(ton).thème.a.tot}) + (n.\text{thème.b.tot} \times \text{MOY(ton).thème.b.tot}) + \dots (n.\text{thème.z.tot} \times \text{MOY(ton).thème.z.tot})}{N.\text{thème.tot}}$$

Où : n.thème.(a-z).tot = nombre total de cas appartenant à une catégorie thématique particulière
(ex : n.pol.tot = nombre total de cas politiques)

6.1.1 Répartition thématique – tonalité et format

Puisque notre analyse repose partiellement sur la *cohérence* de la construction thématique de l'image des Chinois (largement reflétée à ce présent niveau par le ton), l'ordre que nous avons choisi afin présenter de façon plus organisée les résultats associés aux différents thèmes se situe en fonction de l'ordre (croissant) des moyennes tonales de nos différents thèmes. Nous abordons donc premièrement les thèmes les plus «négatifs» afin de terminer avec la présentation des thèmes les plus «positifs». Cependant, puisque notre analyse se fonde aussi de façon importante sur la *persistance* de l'image – soit, par rapport au nombre brut des données sur l'image – nous abordons aussi de façon globale les thèmes en ordre d'importance numérique (soit du thème le plus fréquent au thème le moins fréquent) en fonction de la portée à la section 6.1.2.

L'ordre de présentation de ces thèmes devrait se conformer aux critères de certaines de nos hypothèses (1, 2 et l'hypothèse principale). Premièrement, la tonalité négative devrait refléter un format plus sûr que léger (hypothèses 1 et 2). De plus, cette section participe à l'élaboration d'une dynamique thématique externe (si les hypothèses 1 et 2 sont confirmées) et interne (si les exceptions aux hypothèses 1 et 2 peuvent être subséquentement expliquées en fonction des notions préconçues liées à la racialisation). Nous nous permettrons donc de présenter certains détails pertinents afin de nous aider à tester – ou, du moins, à raffiner – les propos liés à notre hypothèse principale.

i) Crimes non-violents (victimes chinoises) (NV-VC) :

Ce thème se retrouve dans 76 articles et représente donc 10.80% des articles retrouvés dans notre analyse. Sa moyenne de ton ($\text{moy}(\text{ton}).\text{nv-cr.tot}$) est de -0.93 et l'écart type est de 0.30 ³⁹⁷. La moyenne très forte de ce thème ainsi que son écart type relativement bas reflètent le fait que 94.7% ($n = 72$) des articles ayant ce thème ont un ton négatif (valeur de -1)³⁹⁸ (voir appendice C). Seulement un article à thème NV-VC est de ton positif et trois sont de ton neutre: puisque notre méthode veut que, lorsque l'on retrouve un participant chinois protagoniste contre un participant chinois antagoniste, la tonalité du thème se veut

$\text{moy}(\text{ton}).\text{thème}.\text{(a-z).tot}$ = moyenne du ton pour une catégorie thématique totale particulière

(ex : $\text{moy}(\text{ton}).\text{pol.tot}$ = moyenne du ton pour la totalité du thème politique)

$N.\text{thème.tot}$ = nombre total de cas pour l'ensemble des catégories thématiques

³⁹⁷ La liste compilée des moyennes de tons pour l'ensemble des thèmes ainsi que leurs écarts types se trouve à l'appendice A.

³⁹⁸ La répartition tonale *globale* des thèmes se à l'appendice C.

forcément négative, il serait donc logiquement plausible de soumettre que seulement 5.3% des articles contenant le thème NV-VC voient un participant *chinois* victime d'un *malfaiteur* (non-violent) *non-chinois*³⁹⁹. 63.15% (n = 48) des articles traitant du thème NV-VC sont de format sûr; notons aussi que la moyenne tonale de ces derniers articles s'affiche à -1,00⁴⁰⁰, indiquant que tous les articles à format sûr traitent ce thème de façon *catégoriquement* négative⁴⁰¹.

ii) Crimes violents (auteurs chinois) (CV-AC)

Ce thème se retrouve dans 90 articles et représente 12.78% des articles retrouvés dans notre analyse. Sa moyenne de ton ($\text{moy}(\text{ton})_{\text{cv-ac.tot}}$) est de -0.92 et l'écart type est de 0.31 (voir appendice A). Tout comme NV-VC, ces deux derniers résultats reflètent le fait que 93.3% (n = 84) des cas de ce thème sont de tonalité négative (voir appendice C). Encore une fois, seulement 6.7% (n = 6) des articles à thème CV-AC *semblent* rapporter un incident où l'agresseur chinois *ne s'attaque pas forcément* à une victime chinoise. 66.67% (n = 60) de ces articles sont de format sûr; les articles de ce format relèvent un ton lourdement négatif (moyenne tonale de -0.97), plus négatif que leurs contreparties à format léger (moyenne tonale de -0.83 – voir appendice B).

iii) Crimes non-violents (auteurs chinois) (NV-AC)

136 cas (soit 19.32% de $N_{\text{art.tot}}$, ou presque un article sur cinq) du thème NV-AC apparaissent dans nos résultats. La moyenne tonale de ce thème ($\text{moy}(\text{ton})_{\text{nv-ac.tot}}$) est de -0.90 et l'écart type est de 0.36 (voir appendice A). Ce thème est toujours largement rapporté de façon négative (92.6%, soit n = 126), et reflète une proportion plus large - mais toujours plutôt semblable - d'articles à tons positif et neutre (7.4%, soit n = 10) (voir appendice C). Ces résultats démontrent encore qu'il existe un important parallèle entre le

³⁹⁹ Voir note 371. Notons aussi qu'en codant les thèmes à saveur criminelle (6.1.1.i à 6.1.1.iv), les cas criminels reflétés à partir de personnages fictifs (provenant du cinéma, de la littérature, de mythes coutumiers, etc.) ont été inclus à nos résultats. Ceci a donc affecté le contenu de nos résultats quelque peu dans la mesure où les anti-héros, typiques au cinéma contemporain de Hong Kong, ont été codés de façon *positive* en fonction du caractère imagé du personnage anti-héros en question. Pour plus de détails sur la perception populaire (asiatique et nord américaine) des anti-héros du cinéma contemporain de Hong Kong, se référer à Odham Stokes (et al.), (1999). Afin de vérifier si l'auteur chinois d'un crime s'en prend réellement à des victimes chinoises de façon importante et *systématique*, il nous faudra attendre à notre exposé sur les associations thématiques (sections 6.1.3.1.i à 6.1.3.1.iv).

⁴⁰⁰ La liste compilée des répartitions du format et du ton pour l'ensemble des thèmes (par ordre proportionnel croissant du format sûr) se trouve à l'appendice B.

⁴⁰¹ Malgré le fait que la moyenne tonale des articles à format léger s'affiche à -0.82, moyenne qui est considérablement négative lorsque comparée à nos autres catégories thématiques, nous verrons que cet écart se reproduit chez nos trois autres catégories de crime de façon assez assidue.

criminel chinois et sa victime chinoise. Toutefois, les articles à thème NV-AC ne suivent pas le modèle des deux derniers thèmes en ce qui concerne la distribution par rapport au format : seulement 55.88% ($n = 76$) de ces cas sont de format sûr. Cependant, les moyennes tonales associées aux formats sûr et léger demeurent semblables (soit, -0.93 et -0.87, respectivement) aux thèmes précédents (voir appendice B). NV-AC semble aussi être plus en mesure *d'infiltrer* le format léger plus facilement que les autres thèmes à teneur criminelle.

iv) Crimes violents (victimes chinoises) (CV-VC)

90 articles contiennent le thème CV-VC et représente 12.78% de $N_{art.tot}$. La moyenne tonale pour ce thème ($moy_{(ton).cv-vc.tot}$) est de -0.89 et l'écart type est de 0.41 (voir appendice A). Encore une fois, tout comme nos autres thèmes d'aspect criminel, ces derniers résultats reflètent la haute concentration d'articles à tonalité négative (où $n = 83$, soit 92.2% de $n_{cv-vc.tot}$ - voir appendice C). Seulement sept articles ont un ton positif ou neutre (soit 7.8% de $n_{cv-vc.tot}$), démontrant encore l'importance de la relation potentiellement forte entre la victime chinoise d'un crime non-violent et l'auteur chinois de ce crime. 63.33% ($n = 57$) de ces articles sont appréhendés à partir d'un format sûr et ont une moyenne tonale de -0.95, moyenne qui est plus négative que les articles de format léger traitant de ce même thème (moyenne tonale de -0.79 - voir appendice B).

v) Logement (LOGE)

Seulement 37 articles (5.25% de $N_{art.tot}$) contiennent ce thème. La moyenne tonale (soit $moy_{(ton).log.tot}$) de ce thème infrequent est de -0.43 et l'écart type est de 0.77 (voir appendice A). Cet écart reflète la dispersion relative des incidents tonals à l'intérieur de ce thème : malgré le fait que LOGE est essentiellement de tonalité négative (à 59.5%, soit $n = 22$), il existe une composante neutre importante (24.3%, soit $n = 9$ - voir appendice C). La division entre les deux types de formats est équilibrée (sûr à 51.35% ($n = 19$); léger à 48.65% ($n = 18$)), mais la moyenne tonale est toujours plus négative dans les articles de format sûr (-0.53 vs. -0.33 - voir appendice B). Cet équilibre entre formats ainsi que la moyenne tonale d'ensemble plutôt négative de LOGE s'avèrent atypiques aux résultats de l'ensemble de nos thèmes⁴⁰².

vi) Législation/légitimité légale (LEG)

⁴⁰² Ceci sera repris avec plus de profondeur aux sections 6.1.2.v et 6.1.3.3

LEG est présent dans 130 articles et représente 18.47% des articles retrouvés dans notre analyse. La moyenne tonale de ce thème ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{leg.tot}}$) est de -0.43 et l'écart type est de 0.68 (voir appendice A). Malgré le fait que LEG a une forte tendance négative (soit de 53.3% , ou $n = 70$), ce thème comporte une tendance neutre appréciable (soit de 35.4% , ou $n = 46$) (voir appendice C). La distribution des articles par format révèle que le format sûr domine largement l'arène (à 69.23% , soit $n = 90$). Cependant, contrairement à nos catégories thématiques précédentes, nous ne retrouvons aucun écart entre les moyennes tonales des articles à formats sûr et léger, toutes deux affichant des valeurs de -0.43 : le format ne semble donc pas influencer la tonalité de LEG de façon *immédiate* (voir appendice B).

vii) Politique/diplomatie (POL)

Le thème POL, le plus populaire de tous nos thèmes (soit $n = 291$, représentant 41.34% de nos articles), affiche une moyenne tonale ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{pol.tot}}$) de -0.39 et un écart type de 0.77 (voir appendice A). Malgré le fait que ce thème représente toujours une tonalité assez négative (56.7% , soit $n = 165$), la composante neutre s'exprime de façon assez constante (25.4% , soit $n = 74$ – voir appendice C). POL reflète essentiellement un format sûr (à 63.57% , soit $n = 185$) qui s'avère *moins négatif* que sa contrepartie légère (moyennes tonales de -0.35 vs. -0.45 , respectivement – voir appendice B)⁴⁰³.

viii) Moralité/normativité (MOR)

Nous retrouvons ce thème particulier dans 85 articles (soit 12.01%). La moyenne tonale de MOR ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{mor.tot}}$) s'affiche à -0.24 et l'écart type a une valeur de 0.93 ⁴⁰⁴ (voir appendice A). Bien que de tonalité très négative (57.6% , soit $n = 49$), une proportion importante de cas positifs (34.1% , soit $n = 29$) s'affiche parmi la répartition de MOR démontrant une capacité de polarisation des cas de ce thème (voir appendice C). Ce thème tend à se soumettre à un format léger (62.35% , soit $n = 53$) plutôt que sûr (37.65% , soit $n = 32$ – voir appendice B). Cependant, là où les articles légers affichent une moyenne tonale

⁴⁰³ Ce résultat inattendu et surprenant sera repris à la section 6.1.2.3.

⁴⁰⁴ Tout comme les thèmes de crime ont la forte tendance d'être appréhendés (et donc codés) de façon négative, le thème MOR a aussi tendance à refléter une certaine polarisation de façon *a priori* (comme le démontre l'écart type démesuré de cette variable). Cependant, malgré le fait que cette tendance risque fort bien de minimiser l'importance spécifique des incidences de polarisation à l'intérieur de thèmes particuliers, la *fréquence* ainsi que le *degré de polarisation* a toujours le potentiel d'offrir des résultats intéressants sur l'effet de la moralité et de la normativité sur différents thèmes.

de -0.06 , ceux qui ont un format sûr affichent une moyenne de -0.53 , indiquant un biais négatif remarquable entre ces deux formats.

ix) Services sociaux/santé (SERV)

Ce thème se retrouve dans 111 articles, et représente 15.77% des articles de notre analyse. Sa moyenne tonale ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{serv.tot}}$) est de -0.18 et son écart type est de 0.85 (voir appendice A). Cet écart type reflète la distribution tonale assez dispersée de SERV, où 46.8% des cas ($n = 52$) sont négatifs, 24.3% ($n = 27$) neutres et 28.8% ($n = 32$) positifs (voir appendice C). La distribution par format d'article révèle la même tendance : 54.05% ($n = 60$) cas sont de format sûr et 45.95% ($n = 51$) de format léger (voir appendice B). Toutefois, il existe un écart notable entre les moyennes tonales attribuées à ces deux types de format : le format sûr affiche une moyenne de -0.32 tandis que celle du format léger s'affiche à 0.02.

x) Relations ethniques (RELET)

Le thème RELET se manifeste à 139 reprises dans notre analyse, représentant donc 19.89% de nos articles, soit dans presque un article sur cinq. Sa moyenne tonale ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{relet.tot}}$) est de -0.07 et son écart type se dresse à 0.94 (voir appendice A). Cet écart type important reflète une polarisation tonale toute aussi importante : les cas positifs (47.5%, soit $n = 66$) et négatifs (41%, soit $n = 57$) se distinguent clairement des cas neutres centraux (11.5%, soit $n = 16$ – voir appendice C). RELET tend à refléter un format léger (63.31%, soit $n = 88$) plutôt que sûr (36.69%, soit $n = 51$ – voir appendice B). De plus, les articles légers exhibent une moyenne tonale beaucoup plus élevée que leurs contreparties sûres (0.10 vs. -0.35 , respectivement) : nous voyons donc encore l'influence du format sur le ton (influence plus négative au ton sûr et plus positive au ton léger).

xi) Population/démographie (POP)

POP se retrouve dans 79 articles de notre échantillon, soit 11.22% de $N_{\text{art.tot}}$. Sa moyenne tonale ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{pop.tot}}$) s'affiche à 0.025 et son écart type se mesure à 0.62 (voir appendice A). Ce thème suit une tonalité fortement neutre (62.0%, soit $n = 49$) et ses cas négatifs et positifs demeurent plutôt équilibrés de l'un à l'autre (voir appendice C). Cet équilibre se traduit aussi dans une répartition balancée entre les articles de formats sûr et léger (50.63% ($n = 40$) et 49.37% ($n = 39$), respectivement – voir appendice B). Notons cependant que les moyennes tonales ne partagent pas cet équilibre : nous voyons que les

cas à format léger tendent à refléter une tonalité marginalement plus positive (moyennes tonales de -0.10 (format sûr) et 0.15 (format léger)). Malgré le fait que ce thème (essentiellement de nature *descriptive*) reflète des tendances plutôt équilibrées (au niveau du format et du ton), l'écart type élevé suggère toutefois que ce thème n'est pas aussi descriptif que prévu⁴⁰⁵.

xii) Économie/emploi (ECON)

Ce thème important – le deuxième thème le plus fréquent après POL – est présent dans 213 de nos articles, représentant 30.26% de notre échantillon. Sa moyenne tonale ($\text{moy}_{(\text{tot}),\text{econ.tot}}$) est de 0.04 et son écart type s'affiche à 0.84 (voir appendice A). Cet écart type élevé se reflète dans la répartition tonale de ce thème, répartition qui semble assez balancée : 37.6% ($n = 80$) des cas sont positifs par rapport à 33.3% ($n = 71$) qui sont négatifs et 29.1% ($n = 62$) qui sont neutres (voir appendice C). Cet équilibre relatif ne se traduit pas au format d'ECON : la grande majorité des cas sont de format sûr (61.97%, soit $n = 132$ – voir appendice B). Cependant, tout comme LEG, l'équilibre semble reprendre le pas de façon remarquable parmi les moyennes tonales de ces différents formats (0.085 dans le format sûr et 0.11 dans le format léger).

xiii) Religion/spiritualité (RELIG)

Ce thème plutôt infrequent (seulement 40 cas) ne se retrouve que dans 5.25% de nos articles. Sa moyenne tonale ($\text{moy}_{(\text{ton}),\text{relig.tot}}$) est de 0.08 et son écart type est de 0.76 (voir appendice A). Cet écart type reflète une situation intéressante quant aux modalités de RELIG. En dépit d'une répartition tonale plutôt équilibrée et essentiellement neutre (25% ($n = 10$) négative, 42.5% ($n = 17$) neutre et 32.5% ($n = 13$) positive – voir appendice C), il existe un sérieux déséquilibre lorsque nous examinons le ton en fonction du format : le format léger est employé de façon excessive (77.5% ($n = 31$) des cas sont légers), mais ce qui est d'intérêt est qu'il existe un écart important (0.96) entre les moyennes tonales des articles à formats sûr et léger (moyennes tonales : -0.67 , format sûr; 0.29 , format léger – voir appendice B). Le format sûr représente donc *la majeure partie des cas négatifs associés à RELIG*.

xiv) Immigration (IMM)

⁴⁰⁵ Nous reprendrons ce résultat aux sections 6.1.2.xi et 6.1.3.xi.

Ce thème se manifeste dans 86 articles de notre échantillon (soit 12.22%). Sa moyenne tonale ($\text{moy}_{(\text{ton})}.\text{imm}.\text{tot}$) est de 0.09 et son écart type de 0.71 (voir appendice A). Cet écart type reflète une répartition essentiellement similaire à celle de RELIG, où la majorité des cas sont de ton neutre (48.8%, soit $n = 42$), et où les cas positifs sont plus fréquents que ceux de tonalité négative (20.9% ($n = 18$) négative vs. 30.2% ($n = 26$) positive – voir appendice C). Encore une fois, il existe un déséquilibre dans la répartition des articles en fonction du format ainsi qu'un déséquilibre important dans les moyennes associées aux articles de ces deux formats. 69.77% ($n = 60$) de nos cas sont de format léger, ces articles ayant une moyenne tonale de 0.30, tandis que celle des articles à format sûr est de -0.38 : cet écart de moyennes de 0.68 est important et indique que l'interprétation d'un épisode mondain et sa construction en événement médiatique sont substantiellement biaisées en fonction du format imposé à cet épisode par le cadre organisationnel journalistique (voir appendice B).

xv) Langue et questions linguistiques (LANG)

Ce thème se retrouve dans 89 articles (12.64%) de notre échantillon. Sa moyenne tonale est de 0.13 et son écart type de 0.79 (voir appendice A). L'écart type élevé reflète une distribution assez répartie des différents tons parmi les articles ayant ce thème : 38.2% ($n = 34$) des articles sont positifs, 37.1% ($n = 33$) neutres et 24.7% ($n = 22$) sont négatifs (voir appendice C). Le format léger est encore le format de préférence de ce thème (74.16% ($n = 66$) des articles – voir appendice B). L'écart entre les moyennes tonales de ces deux formats n'est pas aussi important que celui de nos deux derniers thèmes (seulement 0.126), mais nous voyons encore que les articles légers sont marginalement plus positifs que ceux à format sûr (moyennes de 0.17 et 0.04, respectivement).

xvi) Loisirs populaires (télévision, cinéma, littérature, sports, etc.) (LOISI)

Cette catégorie thématique importante compte 166 articles à son effectif, il est donc présent dans 23.58% de tous nos articles. Sa moyenne tonale ($\text{moy}_{(\text{ton})}.\text{loisi}.\text{tot}$) s'affiche à 0.21 et son écart type est de 0.76 (voir appendice A). L'écart type reflète une dispersion tonale assez répartie, où le ton positif est favorisé (41.6%, soit $n = 69$) par rapport aux tons neutre (38%, soit $n = 63$) et négatif (20.5%, soit $n = 34$ – voir appendice C). La répartition des articles en fonction du format relève un déséquilibre marqué en faveur du format léger (96.39%, soit $n = 160$ – voir appendice B). La moyenne tonale de ces derniers articles est

de 0.22 tandis que celle des articles à format sûr est de 0.0, ce qui démontre encore une fois la tendance plus négative des nouvelles sûres.

xvii) Assimilation/adaptation (ASSIM)

Ce thème généralement peu exploité ne compte que 40 articles à son effectif, soit 5.68% de notre échantillon total d'articles. Sa moyenne tonale est de 0.43 ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{assim.tot}}$) et son écart type est de 0.78 (voir appendice A). Les articles ayant ce thème reflètent essentiellement un format léger (72.5%, soit $n = 29$ – voir appendice C) : encore une fois, la moyenne tonale des cas légers est plus élevée que celle des cas sûrs (0.48 vs 0.27, respectivement – voir appendice B).

xviii) Coutumes (COU)

Ce thème se retrouve dans 140 articles, soit 19.89% de notre échantillon total (presque un article sur cinq). Sa moyenne tonale ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{cou.tot}}$) est de 0.45 et son écart type est de 0.72 (voir appendice A). Malgré le fait que COU a une tonalité essentiellement positive (58.6%, soit $n = 82$), il existe toutefois une portion neutre importante (27.9%, soit $n = 39$ – voir appendice C). D'importance capitale à notre argument, la répartition des articles par format révèle une relation importante entre le type de format et le ton chez COU. Le format léger est le format utilisé par excellence pour représenter ce thème : ce format se retrouve dans 79.29% ($n = 111$) des articles contenant COU (voir appendice B). Cependant, ce qui nous intéresse est l'écart entre les moyennes tonales des articles à tons sûr et léger : tout comme IMM et RELIG⁴⁰⁶, COU exhibe un fort écart (0.78) entre la moyenne tonale des cas légers (0.61) et sûrs (-0.17), démontrant que, pour ces thèmes, le format tend à *prédéfinir* la manière dont ces thèmes sont appréhendés lors de leur présentation.

xix) Organisations/associations ethniques et questions communautaires (ORG)

74 cas traitent de ce thème, représentant 10.51% de nos articles. La moyenne tonale de ce thème ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{org.tot}}$) est de 0.59 et son écart type est de 0.59 (voir appendice A). ORG tend à refléter une tonalité lourdement positive (68.9%, soit $n = 51$) et très peu négative (9.5%, soit $n = 7$ – voir appendice C). Le format léger est marginalement plus

⁴⁰⁶ Comme nous l'avons signalé plus haut, l'écart de RELIG est de 0.96 et celui d'IMM est de 0.68. L'écart moyen (pondéré) pour l'ensemble de nos thèmes est de 0.27. Notons aussi qu'ART, MOR, RELET et SERV démontrent aussi un écart notable (soit, 0.55, 0.48, 0.45 et 0.34, respectivement), mais de façon moins drastique.

exploité (56.76%, soit $n = 42$) que le format sûr, sa moyenne tonale s'affichant à 0.69 (voir appendice B). Les articles à format sûr se retrouvent toujours à être plus négatifs (moyenne tonale de 0.47).

xx) Arts (arts culinaires, esthétiques, mode, beaux-arts) (ART)

Y compris 12.92% des articles de notre échantillon ($n = 91$), ART représente le thème le plus positif de nos catégories thématiques : sa moyenne tonale ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{art.tot}}$) est de 0.85 et son écart type s'affiche à 0.42 (voir appendice A). Ceci souligne le fait que 86.8% ($n = 79$) des articles de cette catégorie reflètent une tonalité positive, n'ayant que 2 cas négatifs à son acquis (voir appendice C). Notons aussi la disparité flagrante de format : 93.41% ($n = 85$) de ses cas sont de format léger, ce format affichant une moyenne tonale de 0.88 (voir appendice B). Les six cas de format sûr affichent une moyenne tonale de 0.33, soit un écart important de 0.55 avec la moyenne des articles de format sûr.

Notes générales : En grande mesure, les résultats démontrent que plus un thème reflète une tonalité négative, plus ce thème a tendance à suivre un format majoritairement sûr (à l'exception de MOR et RELET) : ceci supporte donc notre hypothèse 1. De fait, le format sûr est largement plus négatif que le format léger parmi les cas des thèmes particuliers (à l'exception de LEG, POL et ECON) : l'hypothèse 2 est donc conforme à ces résultats⁴⁰⁷. Soulignons aussi que les thèmes i) à iv), thèmes à saveur criminelle, sont tous majoritairement négatifs et de format sûr (même si cet écart est plus faible chez NV-AC). Là où les crimes violents voient un équilibre parfait entre l'incidence de victimes par rapport aux agresseurs chinois ($n = 90$ chez chacun de ces thèmes), il existe un lourd déséquilibre entre les victimes et les criminels chinois dans le secteur des crimes non-violents ($n = 76$ vs. $n = 136$, respectivement), ce qui suggère que *ce type de crime affecte les victimes non-chinoises autant que les victimes chinoises*. Cette différenciation (crimes violents ou non violents) est importante à retenir puisque, comme nous le verrons au prochain chapitre, elle se marie aux différentes images racialisées des Chinois que nous situerons de façon plus explicite subséquemment. La confirmation des hypothèses 1 et 2 renforcent donc la validation d'une composante de notre hypothèse principale voulant qu'il

⁴⁰⁷ Ces différentes exceptions seront expliquées plus tard dans notre analyse. De fait, ces exceptions signalent qu'il existe potentiellement des dynamiques internes qui sont spécifiques aux thèmes particuliers. Cette considération suggère que la considération «externe» de notre hypothèse mérite d'être explorée de façon plus profonde.

existe une dynamique externe aux thèmes particuliers, dynamique qui influence l'appréhension *d'ensemble* des articles qui traitent des Chinois.

6.1.2 Répartition des thèmes par portée d'article

Nous examinerons maintenant en plus grands détails la validité des l'hypothèse 3 et 4. Premièrement, si l'hypothèse 3 est correcte, la portée d'un article contenant un thème particulier devrait affecter la tonalité de ce thème (de façon positive avec une régionalisation plus prononcée). Deuxièmement, si l'hypothèse 4 est correcte, nos résultats devraient refléter que plus la portée se régionalise, plus le format tendra à refléter un format léger (et positif) aux thèmes plus régionalisés; conséquemment, les thèmes qui ont plus tendance à refléter un ton léger devraient donc être plus fréquents avec une régionalisation plus prononcée – ou, du moins, occuper une position plus importante parmi les cas retrouvés en une portée plus restreinte. Ajoutons que les résultats de cette section nous aideront aussi à dépister les caractéristiques *internes* des différents thèmes en fonction de répondre à la deuxième composante de notre hypothèse principale et que la validation des hypothèses 3 et 4 renforcera aussi notre contention qu'il existe une dynamique *externe* aux thèmes particuliers.

6.1.2.1 Tonalité des thèmes par portée

i) Répartition d'ensemble

En étudiant de façon probatoire la relation entre la portée et la tonalité d'un thème (voir appendice D), nous remarquons que la moitié (10) de nos thèmes démontrent une relation positive (et forte) entre la régionalisation de la portée des articles dans lesquels ces thèmes se retrouvent et la tonalité de ces thèmes⁴⁰⁸. Il est à remarquer que nos quatre thèmes de teneur criminelle possèdent tous des valeurs Gamma, Spearman et Approx. T négatives, soulignant la nature plutôt *négative* et *concentrique* de ces thèmes. La tonalité de ces thèmes semble être plus influencée par la nature plus *sûre* du format généralisé que par la régionalisation (qui demeure plutôt de nature *internationale*). De façon assez connexe,

⁴⁰⁸ En fonction de la taille restreinte de certaines catégories thématiques, nous avons considéré les associations comme étant significatives si elles répondaient aux critères suivants : une relation à l'intérieur d'une association a été considérée comme étant significative si le T dépassait 2. Un Gamma surpassant les environs de 0.3 et ayant une marge d'erreur de 0.1 (10.0%) ou moins appuient aussi toute relation soulevée par le T.

À moins d'avis contraire, il va de soi qu'une relation positive à ce niveau veut que, plus un article se régionalise, plus un article a tendance à refléter une tonalité positive versus négative. Cette allusion demeure donc implicite lorsque nous rencontrons une telle relation dans les thèmes qui suivent.

nous remarquons que la distribution générale – ou, du moins, de la distribution *concentrée* - de certains thèmes dénotent certains aspects atypiques de cas par rapport à la portée, concentration *d'ensemble*⁴⁰⁹ qui affectent donc l'allure générale de la distribution des cas de ces thèmes par rapport à la portée. LOGE démontre une concentration de cas (d'ensemble) aux portées municipale et internationale⁴¹⁰. LOGE, LOISI et ASSIM dénotent des concentrations négatives particulières à la portée *nationale* (par rapport aux autres portées) tandis qu'ORG souligne une concentration atypique de cas positifs à la portée *internationale*⁴¹¹. Finalement, soulignons encore une fois qu'ECON dénote une dynamique arbitrairement atypique et qui semble être toute particulière à ce thème : la répartition interne de ce thème ne semble être que *légèrement* influencée par la régionalisation, ses cas étant plutôt régulièrement répartis entre portées par rapport au ton⁴¹². Notons aussi que le fait que la régionalisation affecte de façon positive la tonalité de POP, thème essentiellement de *nature statistique et descriptive*, thème qui, à toutes fins pratiques, devrait être *catégoriquement neutre*.

ii) La portée internationale

La tonalité négative prédomine dans nos thèmes de portée internationale⁴¹³ : 13 thèmes sur 20 (soit 65%) sont négatifs (voir tableau E.i). Plus spécifiquement, nous considérons un thème comme étant *globalement* neutre si sa moyenne tonale s'affiche entre -0.19 et 0.19, nous voyons que seulement trois thèmes de portée internationale présentent cette tendance (soit, POP, ECON et LOISI) : Ces thèmes démontrent tous un faible taux de polarisation (ou une polarisation relative dans ECON), reflétant essentiellement une distribution largement équilibrée ou neutre. Nous considérons un thème comme étant hautement négatif si sa moyenne tonale atteint ou dépasse le seuil de -0.50. Ici, 5 thèmes

⁴⁰⁹ Comme nous le verrons à la section suivante ainsi qu'à la section 6.1.3.3, ceci n'implique aucunement que ces quatre thèmes ne sont pas influencés par la régionalisation en quelque mesure, seulement que la tonalité *d'ensemble* n'éprouve aucun effet marqué.

⁴¹⁰ Comme nous le soulignerons plus bas, le fait que LOGE a une forte concentration de cas de format léger et de tonalité négative dénote que ce thème agit conformément à une dynamique typique à ce thème.

⁴¹¹ Ces concentration d'ensemble ne révèlent pas l'importance de la répartition de cas entre les thèmes d'une *même* portée : nous verrons que cet aspect de la régionalisation affecte dramatiquement la distribution (proportionnée) des thèmes *entre* portées.

⁴¹² Notons cependant qu'ECON exhibe une relation *marginale* positive voulant que l'*écart* entre les proportions négative et positive des cas s'accroisse en faveur de la tonalité positive sous l'effet d'une régionalisation plus prononcée. Malgré la marginalité de cette relation, ceci suggère néanmoins que l'effet de la régionalisation que nous voulions souligner (hypothèse 3) affecte ce thème.

⁴¹³ La répartition thématique par ordre croissant de moyenne tonale pour chaque portée – ainsi que les regroupements de moyennes – se trouvent à l'appendice E.

montrent cette tendance : LEG et nos 4 thèmes criminels. Quant à la contrepartie positive de ces derniers thèmes (thèmes ayant une moyenne de 0.50 ou plus), *seulement que 3 thèmes complètent ce regroupement* : ASSIM, ART et ORG⁴¹⁴. Notons cependant que ces thèmes *font tous partie de la section quaternaire* de notre échantillon, tandis que les thèmes hautement négatifs font partie des sections tertiaire et secondaire, soulignant encore accent démesuré du ton négatif dans les articles de cette portée. Finalement, il existe un déséquilibre important entre les regroupements intermédiaires positif et négatif (moyennes tonales de 0.20 à 0.49 et de -0.20 à -0.49, respectivement) : nous voyons 2 thèmes intermédiaires positifs pour 7 thèmes intermédiaires négatifs, malgré le fait qu'environ la moitié des thèmes de ces deux regroupements font partie de la section quaternaire : ceci démontre encore l'appréhension plutôt catégoriquement négative des nouvelles de portée internationale.

iii) La portée nationale

La tonalité prédominante de cette portée est légèrement plus négative que positive (12 thèmes négatifs pour 8 thèmes positifs – voir tableau E.ii). Cependant, la portée nationale contient une gamme importante de thèmes *globalement* neutres : ces 9 thèmes sont LANG, RELET, SERV, MOR, POP ECON, ASSIM, IMM et RELIG. Toutefois, il est important de noter que ce résultat masque le fait que ce regroupement contient les 3 thèmes les plus polarisés de cet échantillon, soit RELET, SERV et MOR. La polarisation de ces thèmes est aussi *la plus prononcée de toutes nos compilations par portée d'article*. Les thèmes hautement négatifs comprennent LOGE et nos 4 thèmes criminels : soulignons le fait qu'à part NV-AC, tous ces thèmes font partie de la section quaternaire, indiquant qu'une présence arbitraire et catégorique des thèmes négatifs n'est pas monnaie courante en cette portée. Ce phénomène s'applique aussi de façon plutôt parallèle au regroupement hautement positif : ceci se reflète dans le fait qu'il n'existe qu'un seul thème parmi 20 qui fait partie de ce regroupement (ART). Nous remarquons aussi un certain équilibre entre les regroupements intermédiaires (2 thèmes négatifs pour 3 thèmes positifs). A part ORG, COU, ASSIM, LANG, LOGE et NV-VC, qui baissent de moyenne tonale de la portée

⁴¹⁴ Ces regroupements d'extrêmes (hautement positif ou négatif) soulignent une tendance *catégorique et unidirectionnelle* de tonalité en faveur de la tonalité particulière au regroupement en question, pourvu qu'il n'existe pas une forte polarisation tonale ou un écart important entre les moyennes tonales des formats sûr et léger (voir plus bas).

internationale à la portée nationale⁴¹⁵, toutes les autres portées augmentent en tonalité⁴¹⁶. Donc, au point de vue national, ORG, COU, ASSIM, LANG, NV-VC et LOGE sont perçus de façon *la plus négative de toutes nos portées d'articles*. Malgré le fait qu'elle soit moins négative que la portée internationale en son ensemble, la portée nationale s'avère toujours assez négative, et ce, de façon beaucoup plus prononcée que la portée municipale.

iv) La portée municipale⁴¹⁷

La tonalité prédominante de cette portée est largement positive (13 thèmes positifs pour 7 thèmes négatifs – voir tableau E.iii). Les thèmes globalement neutres occupent une place moins importante que dans la portée nationale, mais plus importante qu'à la portée internationale. Les 7 thèmes de ce regroupement (LANG, ECON, MOR, RELET, SERV, POL et LEG, où MOR et RELET) démontrent de lourdes tendances de polarisation. Notons qu'en cette portée d'article, SERV s'avère refléter une tonalité *neutre plutôt que polarisée*. Tout comme la portée nationale, ces 4 thèmes criminels se retrouvent dans le regroupement hautement négatif, où – à part NV-AC – tous ces thèmes proviennent de la section quaternaire, indiquant la faible influence de la tonalité négative dans la portée municipale. Ceci se reflète de façon importante dans le regroupement hautement positif : des 6 thèmes compris dans ce regroupement, seulement RELIG fait partie de la section quaternaire tandis que LOISI et ART font partie de la section *secondaire* et ORG et COU font partie de la section *primaire*. Les regroupements intermédiaires positif et négatif sont rares, mais largement équilibrés (négatif : LOGE; positif : POP et IMM). De fait, la tendance générale de la portée municipale veut, à l'exception de CV-AC et CV-VC, que tous les thèmes augmentent de moyenne tonale de la portée nationale à la portée municipale, particulièrement chez LEG, LANG, POP, LOISI et ORG, mais aussi de façon prononcée chez LOGE⁴¹⁸, RELIG, ASSIM et COU.

Notes générales : plus un thème reflète une portée régionale, plus ce thème tend à refléter une tonalité généralement positive. Les exceptions à cette règle (LOGE, NV-VC,

⁴¹⁵ Notons qu'à part COU et NV-VC, les moyennes tonales de ces thèmes tendent à baisser *de façon dramatique* (entre 0.35 et 0.67).

⁴¹⁶ Cependant, seulement MOR, IMM et RELIG augmentent de façon importante (montée de 0.39 à 0.53).

⁴¹⁷ Puisque la portée provinciale ne comprend que si peu de cas, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les chiffres présentés dans cette section sont véritablement révélateurs. Voir note 419 plus bas.

⁴¹⁸ Malgré le fait que LOGE a une moyenne plus élevée au niveau municipal qu'à nos deux autres portées, ce thème occupe une place plus importante parmi les cas municipaux, sautant effectivement de la section

LANG, ASSIM, COU et ORG) ne reflètent cette tendance seulement au niveau *national*. À part ces exceptions, ces résultats confirment une fois de plus notre hypothèse 3 ainsi que notre hypothèse 4. La régionalisation affecte la répartition formatrice (léger versus sûr) et la tonalité (positive versus négative) des thèmes. La portée internationale tend à refléter une appréhension plutôt catégoriquement négative des thèmes. La portée nationale se penche plutôt vers une neutralité apparente; elle relève de fortes incidences de polarisation et comporte les 5 thèmes négatifs en «exception» qui sont notés ci-haut. La portée municipale manifeste un penchant catégoriquement positif envers la tonalité de ses thèmes versus un penchant fortement négatif à la portée internationale. Ces résultats suggèrent qu'il existe effectivement une dynamique externe aux thèmes qui affecte leur tonalité et leur répartition d'ensemble et suggère aussi la présence d'une dynamique interne qui affecte la répartition et sa conformité thématique, tout particulièrement à la portée *nationale*.

En grande mesure, plus un thème se régionalise, moins ce thème aura de cas négatifs, voir même, plus ce thème tend à refléter une tonalité positive – ou, du moins, neutre – aux dépens de la tonalité négative⁴¹⁹ : ces résultats supportent donc essentiellement notre hypothèse 3. Ceci implique aussi que les articles à portée *nationale* tendent à être plus négatifs que les articles à portée *municipale*. Cette relation implique aussi que plus un article se régionalise, plus ce thème a tendance à être de format léger versus sûr (et vice versa)⁴²⁰, si nous nous fions aux conclusions de la section 6.1.1. Remarquons aussi que d'après les répartitions d'ensemble (portée d'article par rapport au ton), que malgré la nature intrinsèquement négative de la portée internationale, c'est au niveau *national* que les thèmes à teneur criminelle, ainsi que LOGE, LANG, ASSIM, COU et ORG sont *les plus négatifs de toutes nos portées*⁴²¹.

Les thèmes à saveur criminelle sont presque catégoriquement négatifs. Nous remarquons aussi que les crimes violents sont légèrement plus populaires hors du Canada qu'au Canada même et que les crimes non-violents se trouvent légèrement plus populaires

quaternaire à la section tertiaire. Ce thème, toujours de nature principalement négative, se retrouve de façon plus fréquente avec une régionalisation plus prononcée.

⁴¹⁹ Les exceptions à cette règle sont CV-AC, CV-VC (thèmes de nature fondamentalement *internationale* versus municipale) ECON (qui est plutôt équilibré), ASSIM et ORG (qui sont de nature plus *municipale*).

⁴²⁰ LOGE, de portée plus municipale mais de tonalité négative, s'avère être l'exception à cette règle.

⁴²¹ Indiquons aussi que POP et IMM sont fortement plus négatifs à la portée *nationale* qu'à la portée municipale; ceci sera repris plus bas. Ces résultats suggèrent qu'il existe potentiellement une dynamique

au Canada que les crimes violents (écart d'au moins 10% entre les crimes violents et non-violents au Canada). Au Canada, la portée dominante pour les crimes violents (auteurs ou victimes) est de nature municipale. Nous remarquons aussi que les crimes non violents qui ont des *victimes* chinoises semblent légèrement plus populaires à la portée municipale que nationale et que les crimes non violents dont les *auteurs* sont chinois semblent plus populaires à la portée nationale plutôt que municipale : comme nous le verrons au septième chapitre, cette modalité s'explique en quelque sorte par les différentes images qui sont attribuées aux Chinois. Soulignons à ce moment que RELET se concentre plutôt au niveau municipal. Quant à SERV et MOR, ils se distribuent de façon plutôt égale entre la portée internationale et les portées canadiennes (il faut noter que, parmi les portées canadiennes, MOR reflète une portée plus nationale et moins municipale que SERV). Ajoutons que ces trois thèmes démontrent une certaine polarisation qualitative de leurs cas dans chaque portée⁴²².

6.1.2.2 Fréquence des thèmes par portée

Afin de vérifier l'hypothèse 4 en plus grande profondeur – hypothèse qui dicte que la régionalisation affecte la répartition thématique et tonale des articles de différentes portées de pair avec le format particulier de ces articles – comme nous avons examiné les effets de la régionalisation sur la tonalité (section 6.1.2.1), nous devons maintenant nous attarder à étudier les effets de la régionalisation sur la répartition/fréquence thématique (section 6.1.2.2) et le format (section 6.1.2.3) de nos différents thèmes par rapport à la portée d'article. Conséquemment, cette section sera aussi développée à titre de support et de raffinement à l'hypothèse 3 et indiquera quelques pistes supplémentaires à suivre afin de raffiner nos résultats en fonction de notre hypothèse principale.

i) Répartition d'ensemble

La répartition générale des articles par rapport à leur portée (voir tableau F.i) démontre que les nouvelles internationales représentent 55.7% ($n_{\text{portée.inter.tot}} = 392$) du total de nos articles. Les nouvelles municipales suivent le pas à 23.7% ($n_{\text{portée.mun.tot}} = 167$) du total

interne qui influence l'allure des thèmes particuliers puisque ce ne sont pas tous nos thèmes qui reflètent cette tendance à la portée nationale.

⁴²² L'importance de ces trois derniers thèmes ainsi que celle des thèmes «en exception» sera reprise plus bas lorsque nous considérerons les modalités «internes» de notre hypothèse principale. Il est toutefois nécessaire de souligner à ce point le caractère *intrinsèquement polarisé* de ces trois thèmes, suggérant possiblement

tandis que les nouvelles nationales et provinciales représentent 17.5% ($n_{\text{portée.nat.tot}} = 123$) et 3.1% ($n_{\text{portée.prov.tot}} = 22$)⁴²³ de l'ensemble des articles étudiés, respectivement.

En considérant premièrement l'ensemble de notre échantillon (soit $N_{\text{art.tot}} = 704$ et $N_{\text{thèmes.tot}} = 2226$), nous avons subdivisé nos thèmes en différentes sections qui dénotent l'importance numérique relative des thèmes parmi nos articles⁴²⁴. La première section, notre section «primaire», contient les thèmes les *plus populaires* parmi les nouvelles que nous avons étudiées. Cette section comprend les thèmes qui sont présents dans plus de 30.00% de $N_{\text{art.tot}}$. Les deux thèmes qui sont présentés dans cette section sont : POL 41.34% ($n_{\text{pol.tot}} = 291$) et ECON 30.26% ($n_{\text{econ.tot}} = 213$). Cette section comprend donc 10% de nos 20 catégories thématiques. La moyenne tonale pondérée de ces thèmes pour cette section ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{prim.tot}}$) est de -0.21. La section secondaire, représentant les thèmes qui sont présents dans 20.00% à 29.99% de $N_{\text{art.tot}}$, a une moyenne tonale ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{sec.tot}}$), s'affichant à 0.21 et n'est composée ici que du thème LOISI (23.58% ($n_{\text{loisi.tot}} = 166$) de $N_{\text{art.tot}}$). Cette section ne comprend donc que 5% de nos 20 catégories thématiques. Les treize thèmes composant la section tertiaire ont une moyenne tonale pondérée ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{tert.tot}}$) de -0.14; ces thèmes sont présents dans 10.00% à 19.99% de $N_{\text{art.tot}}$ et comprend donc 70% de nos 20 catégories thématiques. Quant à notre section quaternaire, incluant les thèmes les *moins populaires*, retrouvés seulement dans 9.99% de $N_{\text{art.tot}}$ ou moins, elle comprend les thèmes suivants : ASSIM et RELIG, représentant tous deux 5.68% de $N_{\text{art.tot}}$ ($n_{\text{assi.tot}}$ et $n_{\text{relig.tot}} = 40$); et LOGE, représentant 5.25% de $N_{\text{art.tot}}$ ($n_{\text{log.tot}} = 37$). La moyenne tonale pondérée de cette section ($\text{moy}_{(\text{ton}).\text{quat.tot}}$) est de 0.04. Cette section ne représente donc que 15% de nos 20 catégories thématiques.

ii) La portée internationale

l'existence d'une dynamique *externe* qui influence ces derniers thèmes, conformément à la deuxième composante de notre hypothèse principale.

⁴²³ Le fait que les nouvelles à portée provinciale sont si peu exploitées par les journalistes est quelque peu problématique à notre analyse. Puisque la taille de cet échantillon est si faible, nous ne pouvons que faire des affirmations et des suppositions plutôt tentatives au sujet des résultats découlant de cette portée. De plus, il n'est pas possible d'intégrer cette portée à la portée nationale ou municipale puisque la portée provinciale comprend tout de même (hypothétiquement) certaines modalités qui risquent fort bien de compromettre les résultats de ces dernières portées. Nous tenterons de faire ressortir ces modalités de nos résultats lorsqu'il est possible de le faire sans nous avancer trop profondément sur ses conclusions potentielles pour autant. Cette portée n'aura donc pas de section spécifique à son effet.

⁴²⁴ Les thèmes particuliers de nos différentes (4) sections (pour nos données d'ensemble ainsi que pour nos portées internationale, nationale et municipale) ainsi que leurs fréquences se retrouvent à l'appendice F.

La section primaire de cette portée se compose de 2 thèmes (soit 10% de nos 20 catégories thématiques) : POL 52.4% (n = 205) et ECON 34.18% (n = 134 – voir tableau F.ii). Notons tout particulièrement que, puisque $n_{portée.inter.tot} = 392$, *plus d'un article sur deux de cette portée reflète une thématique politique*. La moyenne tonale de cette section ($moy_{prim.inter}$) est de -0.29 . La section secondaire se compose de 2 thèmes (encore 10% de nos 20 catégories thématiques) : NV-AC 23.47% (n = 92) et LOISI 22.96% (n = 90). La moyenne tonale de cette section ($moy_{sec.inter}$) est de -0.44 . La section tertiaire comprend 8 différents thèmes assortis (soit 40% de nos 20 catégories thématiques) et sa moyenne tonale ($moy_{tert.inter}$) est de -0.53 . Nous rencontrons ici nos trois autres thèmes à teneur criminelle, ainsi que les thèmes de la légalité, des services sociaux, de la démographie, des coutumes et de la moralité. Finalement, la section quaternaire chiffre un total (comparativement) remarquable de huit thèmes (soit ART, RELET, LANG, IMM, RELIG, LOGE, ORG et ASSIM), représentant 40% de nos 20 catégories thématiques. Il est donc à remarquer que la portée internationale ne semble que traiter d'une gamme *plutôt restreinte* de sujets qu'elle explore aux dépens d'un grand nombre d'autres thèmes.

iii) La portée nationale

La section primaire de cette portée se compose de 3 thèmes (soit 15% de nos 20 catégories thématiques) : ECON et POL, chacun 35.77% (n = 44) et RELET 33.33% (n = 41 – voir tableau F.iii). La moyenne tonale de cette section ($moy_{prim.nat}$) est de -0.11 . Il est important de noter que, là où RELET occupait la section quaternaire de la portée internationale, il occupe *la section primaire* de la portée nationale (et, comme nous le verrons, de la portée municipale). La section secondaire rassemble 3 thèmes (encore 15% de nos 20 catégories thématiques) : LOISI 23.58% (n = 29); IMM et LEG, chacun 20.33% (n = 25). La moyenne tonale de cette section ($moy_{sec.nat}$) s'affiche à -0.01 . Notons ici l'importance légèrement supérieure de LEG en cette portée ainsi que la prévalence moins draconienne de NV-AC que nous avons rencontré à la portée internationale; de plus, signalons le fait qu'IMM a sauté de la section quaternaire à la portée internationale à la *section secondaire* à la portée nationale. La section tertiaire comporte 8 thèmes à son effectif (soit 40% de nos 20 catégories thématiques). La moyenne tonale de ces thèmes ($moy_{tert.nat}$) est de -0.04 . Soulignons que cette section possède une moyenne tonale beaucoup moins négative que celle retrouvée au même secteur de la portée internationale.

Notons aussi qu'à part NV-AC, cette section est essentiellement dépourvue de thèmes criminels, et possède au lieu les thèmes LANG, ORG et ART. La section quaternaire se compose de 6 thèmes (soit 30% de nos 20 catégories thématiques) et sa moyenne tonale (moy. quat. nat) est de -0.25 . Les trois thèmes à saveur criminelle qui demeurent ainsi que les thèmes de l'assimilation, de la religion et du logement se trouvent en cette section. Soulignons que ce revers magistral des thèmes à saveur criminelle se produit *dans l'ensemble des portées canadiennes*, affectant donc – de façon de plus en plus dramatique – la tonalité de la section quaternaire. De plus, il est à remarquer que malgré leur importance légèrement supérieure, les thèmes de la religion, de l'assimilation et du logement sont toujours très peu exploités.

iv) La portée municipale

La section primaire de cette portée est composée de 2 thèmes (soit 10% de nos 20 catégories thématiques) et sa moyenne tonale (moy. prim. mun) est de 0.38 (voir tableau F.iv). La position des deux thèmes de cette section (RELET 34.73% ($n = 58$) et COU 33.54% ($n = 56$)) est atypique aux deux autres portées d'analyse : COU représente maintenant un des thèmes les plus exploités des 20 catégories thématiques, et *les thèmes POL et ECON n'occupent plus leur emplacement préférentiel auprès des autres thèmes*. La section secondaire représente 25% de nos 20 catégories thématiques, comptant une quantité surprenante de 5 thèmes à son effectif et une moyenne tonale (moy. sec. mun) de 0.43 . Seuls les loisirs populaires demeurent dans cette section lorsque nous comparons le portfolio thématique de cette section à sa contrepartie de portée nationale : la chute des thèmes politiques s'arrête à cette section (par rapport à ECON, qui tombe de deux crans à la *section tertiaire*), et les thèmes ORG, ART et SERV sautent du niveau tertiaire au niveau national au niveau secondaire à la portée municipale, continuant donc l'ascension de ces thèmes depuis la portée internationale. La section tertiaire demeure plutôt stable, comprenant 9 thèmes (soit 45% de nos 20 catégories thématiques) et en affichant une moyenne tonale (moy. tert. mun) de 0.06 . Cette section voit les thèmes ASSIM, POP et LOGE grimper légèrement dans les rangs, tandis que les thèmes LEG et ECON se voient baisser d'un rang. Notons aussi que MOR et NV-AC perdent légèrement leur importance à l'intérieur de cette section. La section quaternaire ne comprend que 4 thèmes (soit 20% de nos 20 catégories thématiques) en comparaison aux 8 thèmes à la même section de la

portée internationale. La moyenne tonale de cette section (moy.^{quat.mun}) dégringole à -0.53 : ceci est dû en grande partie au fait que cette section comprend maintenant trois des thèmes criminels, soit 75% des thèmes retrouvés en cette section.

Notes générales : Nous voyons, d'après les proportions respectives qu'occupent les thèmes parmi les différentes sections gradées de nos différentes portées, que plus un article se régionalise, plus cet article est composé d'une variété plus vaste de thèmes. De plus, nous voyons que les moyennes tonales des trois premières sections *augmentent* plus un thème se régionalise (conformément à notre hypothèse 3), tandis que celle de la section quaternaire montre une *diminution* progressive avec la régionalisation plus prononcée de ces thèmes (en fonction de la présence plus importante des thèmes criminels en cette section). Si nous examinons la répartition des thèmes en fonction de la régionalisation, il est clair que la portée a une influence marquée sur la fréquence de ces différents thèmes : l'hypothèse 4 est donc appuyée. Notons que cet effet semble être influencé par le format; du moins, la répartition thématique semble encourager une appréhension formatrice plus légère du contenu des nouvelles lorsque ces nouvelles se régionalisent. Ceci est conforme aux résultats que nous avons présentés à la section précédente quant à l'hypothèse 3.

La portée nationale démontre certaines similitudes⁴²⁵ avec la portée internationale quant aux proportions relatives des thèmes ECON, LOISI, LEG⁴²⁶, SERV, POP, RELIG et LOGE, mais que les thèmes RELET, IMM⁴²⁷, COU, MOR, ORG et ART augmentent *en importance* à la portée nationale, tout comme elles le font à la portée municipale. Ces similitudes dénotent une certaine capacité de rapprochement entre certains thèmes communs de ces portées, malgré le fait que les moyennes tonales de ces thèmes tendent à varier de façon relativement importante (comme nous le verrons plus bas) : ces similitudes seront instrumentales dans notre analyse de l'hypothèse principale. Quant à la portée municipale, cette dernière ne présente presque aucune similitude avec la portée internationale : de fait, nous voyons presque un *revers* de la disposition thématique parmi ses rangs (ces différences seront aussi instrumentales lors de notre appréhension de la composante externe de notre hypothèse principale). Notons plutôt le degré de parallélisme

⁴²⁵ Nous considérons une proportion de cas comme étant «similaire» s'il n'existe qu'un écart de 3% entre les fréquences thématiques de différentes portées.

⁴²⁶ LEG occupe une place plus importante à la portée *nationale* qu'à toute autre portée.

⁴²⁷ Notons qu'IMM et MOR sont plus importants au niveau *national* que municipal.

entre la portée nationale et municipale : les thèmes proportionnellement similaires entre ces deux portées sont RELET, LOISI, LANG, RELIG, et tous nos thèmes criminels. Les thèmes grimpaient en importance à la portée municipale sont COU, ORG, SERV, ASSIM, POP, et LOGE, tandis que POL, ECON, LEG et MOR baissent en statut. Cette dynamique sera expliquée aux deux prochaines sections. Notons que les modalités que nous avons situées comme étant d'intérêt à l'analyse de l'hypothèse principale dépendent fortement des effets de la régionalisation sur la fréquence des différents thèmes.

6.1.2.3 Le format des thèmes par portée

Cette portion de notre analyse s'attarde à clarifier la relation entre la régionalisation de la portée et de la répartition du format parmi les cas de nos thèmes particuliers. Les hypothèses 3 et 4 comprennent chacune une composante qui traite de cette répartition : la régionalisation devrait encourager la présence plus prononcée du format léger (au dépens des cas de format sûr); d'après nos hypothèses 1 et 2, les effets de cette régionalisation sur le format devrait se traduire en une tonalité plus positive avec une régionalisation plus prononcée, mais aussi une tonalité plus positive *à l'intérieur* des thèmes qui se voient régionalisée en fonction du format. Ceci impliquerait qu'il existe en effet une dynamique (externe) qui régit la tonalité d'un thème malgré les effets de la régionalisation (de façon conforme à la première composante de notre hypothèse principale).

i) La portée internationale

En observant la distribution des articles de cette portée par rapport à la répartition des cas en fonction du format⁴²⁸, nous remarquons qu'il existe légèrement plus de thèmes *majoritairement* sûrs que légers (10 thèmes vs. 9 thèmes, respectivement⁴²⁹ - voir tableau G.i). Cependant, ajoutons que là où les thèmes plus sûrs ne comprennent que 2 thèmes de la section quaternaire ainsi que *tous les thèmes de la section primaire*, les thèmes plus légers comprennent 5 thèmes de la section quaternaire à leur effectif. De façon générale, les cas sûrs ont généralement tendance à être plus négatifs que leurs contreparties légères, et ce, presque indépendamment du thème⁴³⁰. Ceci s'avère encore plus vrai pour les thèmes IMM, RELIG, COU et ART, ces derniers affichant des écarts de moyennes tonales (entre leurs

⁴²⁸ Cette répartition - par ordre décroissant des cas de format sûr et croissant des cas de format léger - se retrouve à l'appendice G pour toutes nos portées.

⁴²⁹ Rappelons nous qu'IMM partage autant de cas à format sûr que de cas à format léger.

⁴³⁰ Les deux seules exceptions à cette observation se trouvent dans les cas de LOGE et POL, où les cas légers sont plus négatifs que les cas sûrs.

cas sûrs et légers) dépassant 0.50. Ajoutons que, sauf pour IMM, *ces derniers thèmes se retrouvent tous à être des thèmes plus légers que sûrs*. Notons toutefois que LOGE et SERV se distinguent aussi de façon notable, ayant des écarts de moyennes de 0.45 et 0.34, respectivement. Cependant, tous ces larges écarts se trouvent dans des thèmes provenant de la section tertiaire à quaternaire, indiquant qu'il n'existe essentiellement qu'un léger écart entre la moyenne tonale des articles de formats sûr et léger de portée internationale. La portée internationale tend tout simplement à refléter un format sûr plutôt qu'un format léger en présence d'une tonalité négative *en son ensemble*, n'ayant qu'un écart faible *mais constant* qui favorise de façon encore plus négative le format sûr. Soulignons finalement que nous ne voyons que légèrement plus d'arguments ouvertement moralisateurs et beaucoup plus d'arguments qui traitent de relations ethniques ayant un format léger plutôt que sûr. Notons aussi que le logement démontre une tonalité fortement négative au format léger, tandis que la religion et l'immigration montrent aussi une tonalité fortement négative, mais cette fois-ci au format sûr.

ii) La portée nationale

La proportion de thèmes ayant une composante prédominante de cas sûrs à leur effectif diminue notablement à la portée nationale (7 thèmes sur 20 – voir tableau G.ii). De façon inverse à la portée internationale, 4 des 6 thèmes de la section quaternaire de la portée nationale se retrouvent en ce regroupement plus sûr que léger. Puisque NV-AC se situe à la section tertiaire, nous pouvons émettre que la grande majorité des articles appartenant à des thèmes de format majoritairement sûr portent sur des sujets essentiellement politiques et économiques, thèmes compris à la section primaire. La relation que suit la portée internationale – et, comme nous le verrons, la portée municipale – voulant que le format sûr réponde essentiellement à une moyenne tonale plus négative que celle du format léger *est incertaine à la portée nationale* : 6 thèmes voient leurs moyennes tonales baisser au format léger (soit CV-VC, CV-AC, ECON, SERV, ORG et LANG) et 3 thèmes ne reflètent aucune différence de ton entre formats (soit, NV-VC, NV-AC et LOGE)⁴³¹. Cependant, des 9 thèmes où cette relation existe, 7 d'entre eux démontrent des écarts de moyenne importants (soit ORG, RELET, COU, IMM, MOR, ASSIM et LOISI). De fait, *ces écarts sont plus remarquables que ceux de la portée*

*internationale*⁴³². Soulignons le fait que les thèmes comportant ces écarts notables se trouvent tous à refléter un format plus léger que sûr, et que – sauf pour ASSIM – tous ces thèmes proviennent de la section tertiaire à primaire. Vu que la portée internationale contient une composante fortement négative parmi les thèmes ayant ces forts écarts de moyenne, thèmes qui font partie des regroupements généralement neutre et intermédiaire positif (voir section 6.1.2.2 plus haut), ces écarts donnent la fausse illusion que la portée nationale favorise la neutralité comme tonalité préférentielle. De plus, les thèmes RELET, COU, IMM, MOR, et ASSIM présentent une tendance fortement négative au format sûr, leurs contreparties légères démontrent une tonalité neutre ou faiblement positive.

iii) La portée municipale

De façon similaire à la portée nationale, la portée municipale n'est composée que de 6 thèmes à prédominance sûre versus légère (voir tableau G.iii). Cette portion est toujours composée des 4 thèmes criminels d'où 3 d'entre eux proviennent de la section quaternaire, soulignant donc le manque d'importance de format sûr à la portée municipale. De plus, soulignons que 6 des 7 thèmes globalement négatifs (présentés à la section 6.1.2.2 plus haut) composent cette portion de notre tableau. La portée municipale comporte le plus grand nombre de thèmes ayant un écart important entre la moyenne tonale des cas de format sûr et léger *de toutes nos portées* (soit, ORG, LANG, ART (écarts de 0.31 à 0.44), NV-VC, RELET, LOGE, COU, RELIG, LOISI et MOR (écarts de 0.50 à 1.14). À part NV-VC, RELET et MOR tous ces derniers thèmes montrent une prédominance du format léger versus sûr, dynamique qui reflète les résultats de nos deux autres portées. Tout comme la portée internationale, mais contrairement à la portée nationale, le format léger tend à être plus positif que le format sûr⁴³³. Tout comme la tendance rencontrée à la portée nationale, les thèmes à écart élevés se retrouvent à la section tertiaire à primaire (dont les 5 thèmes les plus fréquents de cette portée) et font partie du regroupement hautement positif de la moyenne tonale (5 des 6 thèmes de ce regroupement). Ceci suggère que ces écarts populaires tendent à favoriser une tonalité largement positive chez les articles de format

⁴³¹ Ajoutons aussi qu'il n'existe aucun cas sûr dans RELIG et ART, rendant impossible toute comparaison entre formats pour ces thèmes.

⁴³² Sauf pour ORG, muni d'un écart de moyenne de 0.31, nos 6 autres thèmes ont tous des écarts dépassant 0.50, *allant jusqu'à 1.04 chez IMM*.

⁴³³ Sauf pour LEG et ECON (plus négatifs au format léger), CV-AC et CV-VC (aucune différence par rapport au format).

léger tandis que les articles de format sûr tendent à refléter une moyenne faiblement négative ou légèrement positive. Notons toutefois que le logement, la moralité et les crimes violents avec victimes chinoises reflètent tous *un biais démesuré vers une tonalité négative dans les cas sûrs* versus faiblement négative (relativement) dans les cas légers. Ajoutons que les discours moralisateurs et les cas qui se rapportent aux relations ethniques ne reflètent qu'un biais mineur vers le format léger, ce qui suggère que ces deux thèmes de nature polarisante *se rattachent plus fortement aux nouvelles sûres que dans les autres portées*.

Notes générales : la portée internationale est relativement stable quant aux écarts de moyennes tonales entre les formats sûr et léger, ce qui reflète la tendance fondamentalement négative de cette portée, le résultat d'une prédominance du format sûr parmi ses cas. Les portées nationale et municipale démontrent une incidence assez élevée d'écarts de moyennes entre formats, écarts qui favorisent la tonalité négative à la portée nationale et *généralement* positive à la portée municipale. Ces thèmes à écart prononcé suggèrent une influence de format *par rapport à certains thèmes choisis* - une appréhension *préliminaire* des thèmes exposés - qui reflète un biais interprétatif *systématique* au niveau du format des articles de portée canadienne. Nous voyons donc que les hypothèses 1, 2, 3 et 4 comportent donc certaines exceptions qui dépendent essentiellement de la relation qui existe entre la portée et le format des articles où ces thèmes se retrouvent⁴³⁴.

Quant aux similarités entre les portées, en fonction des écarts de moyenne qui existent entre formats, toutes trois portées dévoilent chez COU un écart progressivement important en fonction de la régionalisation de la portée (0.50, 0.84 et 0.96, respectivement). Cependant la portée ayant la tonalité *la plus négative au format sûr* est de nature nationale (-0.67 vs. -0.13 municipale et -0.08 internationale). Notons aussi que l'écart d'IMM et la moyenne hautement négative des portées internationales et nationales (écarts : 0.80 et 1.04, respectivement; moyennes négatives au format sûr : -0.86 et -0.67, respectivement), suggèrent une interprétation presque catégoriquement négative de l'immigration lorsque le thème est encadré par un format sûr. Cette tendance se reflète aussi chez LOGE aux portées

⁴³⁴ Comme nous le verrons, la régionalisation semble être une des composante des plus importantes dans l'appréhension des images chinoises et de la qualité du cadre contextuel qui entoure ces différentes images. Ceci sera repris en plus grande profondeur lors de notre analyse de l'hypothèse principale (en son ensemble) et des hypothèses 5 à 9.

internationale et municipale (écarts : 0.45 et 0.56, respectivement; moyennes les plus négatives : -0.67 au format léger à la portée internationale et -0.71 au format sûr à la portée municipale, respectivement). Pour ce qui est de POL, ce thème démontre une tendance anormale au niveau international et national : le format léger des deux portées s'avère *plus négatif* que le format sûr, suggérant que le thème de la politique et de la diplomatie a la capacité d'infiltrer des messages négatifs aux nouvelles légères, nouvelles qui reflètent typiquement une tonalité *positive*. Quant à RELET, MOR et ASSIM, l'écart poussant les cas de format sûr vers une négativité plutôt prononcée se retrouve presque exclusivement à la portée nationale en comparaison à la portée municipale où MOR se trouve à être le seul thème qui suit cette tendance parmi les trois thèmes présentés ci-haut⁴³⁵. Ceci suggère que l'influence de la régionalisation n'est pas aussi unidirectionnelle que nous l'avions prévu, que certaines modalités spécifiques existent à l'intérieur de ces portées en fonction des images qui y sont associées. Nous devons donc étudier s'il existe une dynamique thématique en dehors des effets de la régionalisation afin de découvrir si cette dynamique peut influencer nos résultats.

6.1.3 Associations thématiques (données d'ensemble)

Afin de découvrir s'il existe une hiérarchie entre les thèmes cernés par notre analyse ainsi que de déterminer quels thèmes se retrouvent le plus souvent en présence d'autres catégories thématiques (et en quelles *circonstances*), il nous faut observer les associations thématiques qui se trouvent entre ces thèmes assortis. Dans le but de vérifier la validité de notre hypothèse principale (en son ensemble) – hypothèse qui dicte qu'il existe une façon de regrouper nos catégories thématiques en fonction des similitudes de dynamiques thématiques internes et externes – nous devons mesurer les caractéristiques générales et spécifiques de ces associations. Nous étudierons donc la fréquence des associations significatives, la polarisation des cas à l'intérieur de ces associations ainsi que les écarts de moyennes entre différents thèmes associés à un thème particulier⁴³⁶. Même si $N_{\text{thème.tot}}$ est relativement élevé, puisque notre échantillonnage répartit nos cas parmi 20 différentes catégories thématiques, ces divers regroupements représentent souvent des ensembles assez petits. Seulement les associations ayant 20 cas ou plus ont été considérées pour des fins

⁴³⁵ De plus, malgré le fait que RELET a un écart tonal notable à la portée municipale, cet écart est centré autour de l'axe neutre, ne suggérant donc pas une direction tonale particulière *de façon évidente*.

⁴³⁶ Les notions de «polarisation» et «d'écarts» seront expliquées sous peu.

façon directe ces derniers, tout dépendant de ce que dévoilent les écarts de moyennes des thèmes qui y sont associés : il nous faudra donc aussi étudier les écarts (de moyennes et de bornes) de ces thèmes associés en fonction du thème étudié en question⁴⁴¹. De plus, tant pour le thème étudié que pour ses thèmes associés, le signe (positif ou négatif) de *l'ensemble* des différents écarts de moyennes est important : une distribution polarisée ou unidirectionnelle suggère une dynamique thématique interne particulière. Notons que seulement les thèmes ayant 5 associations ou plus sont récupérés pour ce type d'analyse⁴⁴². Les 10 thèmes sujets à ce type d'analyse reflèteront nos résultats analytiques à la fin de leur section particulière sous la rubrique «écarts».

6.1.3.1 Associations thématiques par thème

i) Crimes non-violents (victimes chinoises) (NV-VC)

Le thème NV-VC est associé⁴⁴³ de façon importante et significative à nos trois autres catégories de crime. Ces thèmes, ainsi que leurs coefficients de corrélation, sont : NV-AC 1.000 (n = 73), CV-AC 0.938 (n = 36), et CV-VC 0.938 (n = 37 – voir tableaux I.i à I.iii, respectivement). Ces associations ne sont pas surprenantes puisque nos catégories de crimes reflètent toutes une tonalité essentiellement négative (plus de 90% de leurs cas sont négatifs); notons tout de même que, puisque $n_{nv-vc.tot} = 76$, 96.05% des cas où il existe une victime chinoise d'un crime non-violent, *l'auteur de ce crime est Chinois*. De plus, presque un cas sur deux démontre une association entre ce thème et une forme de crime violent. Ceci confirme en sorte les suppositions que nous avons émises à la section 6.1.1.i⁴⁴⁴. Soulignons aussi qu'il existe un potentiel de polarisation accru au niveau négatif dans tous les thèmes associés à NV-VC⁴⁴⁵. Le cadre thématique semble donc influencer la tonalité, et ce, tout dépendant du format particulier d'une nouvelle.

situation anormale, suggérant une dynamique interne particulière au thème étudié. Ces résultats sont présentés en détails à l'appendice I.

⁴⁴¹ Puisque ces associations sont de nature bi-variée, il va de soi que la contrepartie de *ec.leg/pol* (par exemple) sera *ec.pol/leg*. De façon parallèle, la contrepartie de *Ec.thème étudié/assoc* est *Ec.assoc/thème étudié*.

⁴⁴² Nous ne nous jugeons pas dans la mesure d'établir des arguments ou des conclusions stables et plausibles armés seulement de 4 associations ou moins pour un thème particulier. Toutefois, lorsque nous examinons les similitudes entre catégories thématiques, certaines conclusions intéressantes peuvent être émises et étendues à partir de ces résultats.

⁴⁴³ Une liste complète des associations thématiques pour l'ensemble des thèmes se retrouve à l'appendice I

⁴⁴⁴ Voir note 399.

⁴⁴⁵ Par «potentiel» de polarisation, nous entendons que, lors de l'examen d'un thème particulier parmi une association particulière, plus de 70% des cas d'une même tonalité parmi l'ensemble des cas qui partagent ce ton se retrouvent dans une case extrême du tableau croisé de cette association thématique particulière. Par «case extrême», nous entendons la case doublement négative ou doublement positive du tableau croisé. Alors,

ii) Crimes violents (auteurs chinois) (CV-AC)

Le thème CV-AC est fortement associé à nos trois autres catégories de crime; ces thèmes, ainsi que leurs coefficients de corrélation sont : NV-AC 0.939 ($n = 41$), NV-VC 0.938 ($n = 36$), et CV-VC 1.00 ($n = 81$ – voir tableaux I.iv, I.ii et I.v, respectivement). Puisque $n_{cv-ac,tot} = 90$, notons que 90% des articles traitant d'un agresseur *chinois* reflètent aussi *une victime chinoise* et que dans approximativement 40% des cas traitant d'un agresseur chinois, ces cas comprennent une composante criminelle non-violente mais *chinoise*. Dans toutes trois associations, la grande majorité (au moins 91%) des cas est retrouvée dans la case extrême négative de ces différents tableaux croisés, indiquant donc un potentiel de polarisation au niveau négatif.

iii) Crimes non-violents (auteurs chinois) (NV-AC)

Le nombre d'associations thématiques avec NV-AC est le plus élevé de toutes nos catégories liées au crime. À part les trois autres catégories de crime (coefficients de corrélation : NV-VC 1,00 ($n = 73$), CV-AC 0.939 ($n = 41$), et CV-VC 0.586 ($n = 40$) – voir tableaux I.i, I.iv et I.vi, respectivement), qui se comportent toujours forcément de façon semblable aux deux thèmes précédents, trois thèmes différents sont aussi fortement liés⁴⁴⁶ à NV-AC (coefficients de corrélation : SERV 0.572 ($n = 22$), MOR 0.619 ($n = 37$), et LOISI 0.412 ($n = 32$) – voir tableaux I.vii à I.ix, respectivement).

L'association NV-AC/SERV révèle un potentiel de polarisation au niveau négatif (68.2% (soit $n = 15$) de ses cas sont doublement négatifs). Malgré le fait que 90.9% ($n = 20$) des cas de NV-AC sont traités de façon négative, 18.2% ($n = 4$) de SERV traite de NV-AC *de façon positive*, suggérant que l'agence de traitement qui combat le crime non violent tend à attribuer le blâme de cette action sur les épaules de l'agent de causalité ayant commis ce crime tout en valorisant (et justifiant) les efforts de cette agence de traitement de combattre ce type de criminalité⁴⁴⁷. Le thème LOISI reflète plus ou moins le même

par exemple, si un thème a 70% de ses cas positifs dans la case extrême positive, ce thème a un potentiel de polarisation au niveau positif. Une telle concentration de cas indique le potentiel qu'un thème soit traité de façon *catégorique* en fonction d'un ton particulier, suggérant ainsi que l'article contenant ce thème polarisé en question comporte le potentiel d'une certaine formulation *a priori* quant à ce thème. Notons aussi que, pour que ce type de catégorisation soit juste, nous proposons qu'au moins 5 cas soient présents dans une case extrême pour que nous puissions établir un potentiel de polarisation. En ce qui concerne les thèmes à saveur criminelle, se référer encore à la note 399.

⁴⁴⁶ Sauf pour le thème SERV (qui dépasse de 0.2% notre limite de risque d'erreur préétabli de 10%), toutes ces associations sont fortement significatives et peu risquées.

⁴⁴⁷ Voir section 4.2.2; Iyengar, (1989), p.879.

scénario, quoique de façon un peu moins négative : 53.1% (n = 17) des cas sont catégoriquement négatifs⁴⁴⁸, 87.5% (n = 28) des cas de NV-AC sont traités de façon négative, et LOISI traite de NV-AC de façon positive dans 18.8% (n = 6) des cas. Dans ce cas-ci, 2 cas sont considérés de façon catégoriquement positive. Ceci reflète essentiellement les cas «anti-héros» que nous avons mentionné plus haut⁴⁴⁹. Quant au thème MOR, ce dernier reflète une impression plus pessimiste du sujet : 75.7% (n = 28) des cas sont catégoriquement négatifs (indiquant un potentiel de polarisation au niveau négatif), 86.5% (n = 32) des cas de NV-AC sont traités négativement, et MOR ne traite de NV-AC positivement que dans 10.8% (n = 4) des cas (vs. 78.4% (n = 29) traités de façon négative). Deux cas sont traités de façon catégoriquement positive. Le fait que NV-AC est lié plus fortement à *des victimes non-chinoises* (comparé aux autres thèmes à teneur criminelle) semble expliquer cette tendance quelque peu (nous y reviendrons plus bas)

Écarts : puisque *Ec.nv-ac/assoc* représente l'écart de bornes le plus faible de tous nos thèmes (0.15), nous stipulons que NV-AC démontre une résilience interne forte et catégorique (voir tableau J.i). Notons aussi que ce faible écart se manifeste dans les trois thèmes criminels associés à NV-AC (0.05) : nous suggérons que les thèmes criminels disposent tous d'une résilience interne remarquable. Quant à SERV et MOR, ces derniers exhibent chacun un écart de moyenne élevé (négatif) en présence de NV-AC (-0.38 et -0.44, respectivement). De fait, à part CV-AC qui n'a qu'un léger écart positif de sa moyenne d'ensemble (0.02), tous les thèmes associés à NV-AC sont affectés *de façon négative*. L'ensemble de ces résultats suggère que NV-AC affecte de façon directe les thèmes qui y sont associés, et ce, de façon négative.

iv) Crimes violents (victimes chinoises) (CV-VC)

Il existe quatre associations importantes avec le thème CV-VC : soit nos trois catégories criminelles – CV-AC, NV-VC et NV-AC (coefficients de corrélation de 1.00 (n = 81), 0.938 (n = 37) et 0.586 (n = 40), respectivement – voir tableaux I.v, I.iii et I.vi, respectivement) ainsi que POL⁴⁵⁰ (coefficient de corrélation de 0.441 (n = 64) – voir tableau I.x). Pour ce qui est de nos trois premières catégories, notons tout simplement

⁴⁴⁸ De fait, LOISI démontre un potentiel de polarisation au niveau négatif en ayant 100% de ses cas négatifs dans la case extrême négative.

⁴⁴⁹ Voir note 399.

⁴⁵⁰ Notons que cette association ne reflète pas une relation positive comme les autres puisque la valeur du risque pour cette association thématique – soit 0.202 – dépasse notre seuil préétabli de 0.1.

qu'elles comportent toutes un potentiel de polarisation au niveau négatif (soit 93.8% (n = 76), 91.9% (n = 34), et 90.0% (n = 36) à la case extrême négative, respectivement), que 90.0% des cas de CV-VC se retrouvent avec un thème CV-AC (d'après n.cv-vc.tot), et qu'environ 40% des cas de CV-VC s'associent avec une forme de crime non-violent chinois, renforçant notre point que la plupart des cas portant sur le crime chinois implique forcément une situation où les Chinois s'en prennent à eux-mêmes (*sauf pour NV-AC*).

Quant à l'association de CV-VC et POL, cette relation particulièrement intéressante révèle que 73.4% des cas (n = 47) sont catégoriquement négatifs (indiquant donc un potentiel de polarisation au niveau négatif) par rapport à 3.1% (n = 2) à ton catégoriquement *positif* et 4.7% (n = 3) où la violence à l'égard des Chinois est vue négativement mais a une connotation politique *positive*. Notons que, puisque n.cv-vc.tot = 90, presque un article sur deux associe un agresseur chinois violent à une circonstance politique quelconque. Ceci n'est pas surprenant lorsqu'on examine le contenu de ces articles : en réponse aux pratiques calomniatrices visant l'État chinois, cet état et ses agents se voient souvent associés à une forme de victimisation violente de ses citoyens, où les groupes chinois contestant les pratiques de cet état sont souvent vus d'un bon œil par la presse canadienne en fonction de la pratique journalistique de la polarisation des discours et de la dualité des participants dans les nouvelles traitant de conflits⁴⁵¹.

v) Logement (LOGE)

Étant la catégorie thématique la moins populaire de nos 20 différents thèmes, les associations rencontrées avec LOGE ne répondent pas aux critères minimaux de signification que nous nous sommes imposés (n < 20); nous ne pouvons donc pas commenter sur ses associations avec confiance.

vi) Législation/légitimité légale (LEG)

Le thème LEG est associé à cinq différents thèmes dont les coefficients de corrélation s'affichent comme suit : POL 0.746 (n = 67), COU 0.507 (n = 22), ECON 0.502 (n = 41), MOR 0.429 (n = 21), et RELET 0.334 (n = 27 – voir tableaux I.xi à I.xv, respectivement). Sauf pour l'association LEG/MOR⁴⁵², toutes ces distributions démontrent des relations

⁴⁵¹ Cette considération importante sera reprise en plus grands détails à la section «participants» (section 6.2).

⁴⁵² Malgré un coefficient Gamma élevé (0.561), le risque d'erreur s'affiche à 30.9% en raison du n.leg/mor.tot très bas (21).

internes positives et significatives. De plus, puisque $n_{leg.tot} = 130$, nous pouvons soumettre que plus d'un article sur deux dans LEG associe la légalité à la politique.

Les associations LEG/POL et LEG/MOR agissent de façon similaire : tout comme ses contreparties, LEG semble favoriser la tonalité négative (dans LEG/POL, 61.2% ($n = 41$) des cas LEG et 70.1% ($n = 47$) des cas POL sont négatifs; dans LEG/MOR, 71.4% ($n = 15$) des cas LEG et 81% ($n = 17$) des cas MOR sont négatifs), suivi par la tonalité neutre (dans LEG/POL, 28.4% ($n = 19$) des cas LEG et 19.4% ($n = 13$) des cas POL sont neutres; dans LEG/MOR, 19% ($n = 4$) des cas LEG et 14.3% ($n = 3$) des cas MOR sont neutres). Cependant, là où il existe un double potentiel⁴⁵³ de polarisation (aux niveaux positif et négatif) de l'association LEG/POL, l'association LEG/MOR ne manifeste un potentiel de polarisation qu'au niveau négatif seulement dans LEG. L'ensemble de ces résultats semble indiquer que lorsqu'un argument négatif à l'égard des Chinois est émis dans l'aire législative, un argument politique ou moralisateur a de fortes chances d'être négativement associé à ce sujet.

Les associations LEG/ECON et LEG/COU partagent certaines caractéristiques semblables entre elles : là où LEG est essentiellement négatif (environ 50% des cas de LEG pour ces deux associations) et modérément neutre (environ 35% de ses cas), ECON et COU démontrent un équilibre remarquable entre leurs cas négatifs et neutres (environ 36% négatifs et neutres dans chaque association). Notons aussi que le seul potentiel de polarisation (ici au niveau négatif) se retrouve dans ECON. Ces résultats semblent indiquer que certains projets ou envergures économiques où les Chinois sont impliqués ne se marient parfois pas à certaines attentes législatives (propos qui ne semble pas trop hors de l'ordinaire lorsqu'on considère le rapportage journalistique du monde des affaires *en général*). Ce qui attire plutôt l'attention est que *certaines pratiques coutumières chinoises* sont associées de façon négative à l'aire législative.

Finalement, l'association LEG/RELET démontre une tendance plus prononcée que les deux dernières associations : RELET s'avère être de tonalité plus négative (81.5%, soit $n = 22$) et LEG se trouve à être également réparti entre la négativité et la neutralité (51.9% ($n = 14$) cas négatifs pour 48.1% ($n = 13$) cas neutres). Notons qu'il existe seulement deux

⁴⁵³ Par «double» potentiel, nous entendons que les deux thèmes de l'association en question partagent le même potentiel de polarisation. Dans ce cas ci par exemple, ce double potentiel se manifeste et au niveau négatif, et au niveau positif *chez les deux thèmes*.

cas positifs dans cet ensemble, et que ces deux cas ne sont positifs que pour RELET, puisqu'ils sont neutres dans LEG. De plus, LEG démontre un potentiel de polarisation remarquable au niveau négatif. Nous voyons donc que, là où la législation à l'égard des Chinois est perçue de façon neutre ou négative, cette image se marie trop souvent au conflit dans les relations ethniques avec les Chinois.

Écarts : Sauf pour son association exceptionnelle avec RELET, l'écart des bornes (0.26) relève que LEG démontre certaines tendances similaires à NV-AC (et donc aux trois autres thèmes à saveur criminelle – voir tableau J.ii). Sa résilience interne élevée ainsi que les écarts de moyennes catégoriquement négatifs chez ses thèmes associés indiquent que LEG a un effet d'ensemble négatif sur ces thèmes. Cet effet se remarque dans COU de façon notable (-0.36), mais tout particulièrement dans MOR et RELET, ces thèmes étant très affectés par l'influence de LEG (-0.52 et -0.68, respectivement). Cependant, LEG se trouve «influencé» par RELET, ayant un écart de moyennes de 0.39 en présence de ce dernier⁴⁵⁴.

vii) Politique/diplomatie (POL)

Puisqu'il est le thème le plus fréquent de notre distribution thématique, POL se trouve associé à huit thèmes différents (coefficients de corrélation – LEG 0.746 (n = 67), RELET 0.486 (n = 46), LOISI 0.454 (n = 31), CV-VC 0.441 (n = 64), ECON 0.422 (n = 119), IMM 0.417 (n = 24), COU 0.339 (n = 28), MOR 0.376 (n = 33) – voir tableaux I.xi, I.xvi, I.xvii, I.x et I.xviii à I.xx, respectivement). De fait, toutes les associations de POL (sauf pour CV-VC) rapportent des relations positives et significatives. Malgré le fait que POL est notre catégorie thématique la plus populaire, sauf pour son association avec ECON, LEG et CV-VC – associations retrouvées dans 40.89%, 30.59% et 29.22% des cas où POL se présente, respectivement – les cinq autres associations ne sont présentes que dans 15% (en moyenne) des cas où POL se manifeste⁴⁵⁵.

Les associations POL/RELET et POL/MOR soulèvent des résultats intéressants. Le fait que ces associations représentent des incidences lourdement négatives est important à considérer (dans POL/RELET, 54.3% (n = 25) des cas POL et 67.4% (n = 31) des cas

⁴⁵⁴ Cet incident atypique sera repris à la section 6.1.3.3.i. Notons aussi que tous deux thèmes semblent se compléter – voir même s'encourager – quant aux messages négatifs qui sont développés dans les articles où ces deux thèmes se voient associés.

⁴⁵⁵ Nous expliquons l'importance relative de ce commentaire lorsque nous appliquons notre notion «d'indice d'insularité» à la section 6.1.3.2.

RELET sont négatifs; dans POL/MOR, 69.7% (n = 23) des cas POL et des cas RELET sont négatifs). Cependant, le fait saillant est plutôt que les cas positifs (dans POL/RELET, 26.1% (n = 12) des cas POL et des cas RELET sont positifs; dans POL/MOR, 21.2% (n = 7) des cas POL et 24.2% (n = 8) des cas MOR sont positifs) suggèrent une faible incidence de polarisation du discours⁴⁵⁶, vu que les cas neutres se font relativement rares chez ces deux associations. Ceci indique que les relations ethniques et la moralité⁴⁵⁷, lorsqu'il est question de politique, servent à intégrer une composante *qualificative* aux nouvelles dans lesquelles elles se trouvent plutôt que de simplement *décrire* un phénomène quelconque de façon *neutre ou arbitraire*.

Les associations CV-VC/POL et LEG/POL (présentées aux sections 6.1.3.iv et 6.1.3.vi, respectivement) reflètent certaines similitudes en vertu de leur forte concentration de cas négatifs (il existe un double potentiel de polarisation au niveau négatif dans chacune de ces associations). Cependant, puisque LEG/POL reflète une relation moins catégorique que CV-VC/POL, il existe aussi un double potentiel de polarisation au niveau positif dans LEG/POL. Ceci suggère que les efforts législatifs et politiques peuvent parfois se supporter

⁴⁵⁶ Par «incidence» de polarisation, nous entendons qu'un thème entier à l'intérieur d'une association quelconque est polarisé si ses bornes qualificatives se concentrent autour d'un *faible* noyau de neutralité. Par «borne qualificative», nous entendons que les cas positifs et négatifs, lorsque pris à leur juste valeur, reflètent une qualification du discours par l'entremise du ton. Ces deux valeurs (-1, +1) se retrouvent autour d'un noyau de neutralité de valeur nulle (0), valeur qui n'est pas de nature qualificative mais «atonale». Par «noyau de neutralité», nous entendons que, faute d'incidences neutres ou atonales parmi les cas d'une association quelconque, les cas restants doivent donc refléter soit une tonalité positive, soit une tonalité négative. Une telle incidence suggère qu'il existe peut-être une appréhension *catégorique, régulière et suggestive* lorsque deux thèmes particuliers se retrouvent dans une même nouvelle. Pour ce faire, nous jugeons qu'il existe une telle incidence de polarisation si le noyau de neutralité comprend moins de 20% des cas d'un thème dans une association particulière, que le noyau soit au moins deux fois plus petit que la borne qualificative *inférieure* du thème en question, et que cette borne inférieure doit comprendre au moins 30% des cas de l'association complète. Par exemple, dans le cas de POL/RELET, POL démontre une faible incidence de polarisation puisque son noyau de neutralité comprend 6.5% de POL, mais la borne inférieure (ici, la borne positive) ne comprend que 26.1% des cas. Nous jugeons aussi qu'une incidence de polarisation est généralement plus importante qu'un potentiel de polarisation puisque l'incidence reflète une polarisation plus complète qu'un potentiel, ce dernier ne suggérant qu'une concentration particulière de cas parmi tant d'autres. Le fait saillant est qu'un potentiel de polarisation peut se manifester de concert avec un noyau de neutralité considérable, tandis qu'une incidence de polarisation relève un phénomène plutôt catégorique et explicite dans une association quelconque. Notons toutefois qu'un potentiel de polarisation *unidirectionnel* ayant un faible noyau de neutralité et une borne inférieure négligeable - comme dans le cas de nos thèmes à saveur criminelle - suggère une appréhension catégorique d'un thème particulier qui surpasse celle d'une incidence de polarisation.

⁴⁵⁷ Malgré le fait que la présence de polarisation n'est pas aussi dramatique que chez RELET ou COU, nous soumettons tout de même que MOR existe en tant que *catégorie thématique qualificative* plutôt que simplement descriptive ou anodine. Nous tentons de clarifier cette affirmation à la section 6.1.3.2 lorsque nous traitons de notre indice d'insularité.

de façon positive, mais lorsqu'il est question d'affaires chinoises, le ton est décidément plus négatif.

L'association POL/LOISI rapporte des résultats mixtes (mais significatifs) : là où LOISI trouve une répartition tonale plutôt également distribuée (les cas négatifs et neutres représentent tous deux 29.0% (n = 9) des cas LOISI tandis que les cas positifs représentent 41.9% de ses cas), POL démontre des tendances lourdement négatives (61.3% (n = 19) des cas POL sont négatifs par rapport à 6.5% (n = 2) qui sont positifs). Comme de fait, les seuls cas négatifs de LOISI sont les seuls cas doublement négatifs de l'association (indiquant donc un potentiel de polarisation au niveau négatif) et les seuls cas positifs de POL sont aussi les deux seuls cas doublement positifs de l'association. Ces résultats s'expliquent grandement par le fait que le dopage dans les équipes sportives chinoises est un sujet populaire (du moins, pendant la période que nous avons étudiés) dans l'aire *politique internationale*. Ceci explique aussi en partie l'association NV-AC/LOISI (voir section 6.1.3.iii).

Quant à l'association la plus importante de POL - soit POL/ECON - les résultats démontrent encore une relation où POL représente l'aspect le plus négatif de l'association en question. Malgré le fait que les cas qui demeurent catégoriquement négatifs représentent la catégorie la plus fréquente de notre association (25.2% (n = 30) de l'ensemble) - la concentration dans cette case extrême suggère un fort potentiel de polarisation au niveau négatif pour ECON - la tonalité la plus fréquente chez ECON est de saveur positive (41,9% (n = 49) des cas ECON) par rapport à POL, qui demeure toujours plutôt négative et asymétrique (52.9% (n = 63) négatif vs. 23.5% (n = 28) neutre ou positif). De plus, lorsqu'un récit «économique» est positif, 82.1% (n = 23) des associations «politiques» positives le seront aussi, indiquant un potentiel de polarisation au niveau positif chez POL. Les pratiques économiques traitant d'affaires avec les Chinois semblent donc assez réparties, mais démontrent tout de même une interprétation plutôt contextuelle (positive ou négative) de ces affaires au dépens d'une interprétation plus neutre du sujet (interprétation plutôt positive avec ECON et négative avec POL).

L'association POL/IMM reflète aussi quelque peu ces derniers résultats pour POL : là où la tendance principale d'IMM se dirige vers la neutralité (45.8% (n = 11) des cas IMM) par rapport aux tonalités négative et positive, qui sont plutôt équilibrées (29.2% (n = 7) et

25.0% (n = 6) des cas IMM, respectivement), les cas POL sont *lourdement* négatifs (58.3% (n = 14) des cas POL) et peu positifs (16.7% (n = 4) des cas POL), agissant de façon parallèle au fort potentiel de polarisation au niveau négatif de IMM. Malgré cet aspect plutôt neutre d'IMM, POL tend à peindre les événements liés à l'immigration de façon hautement négative sans que l'immigration ne soit arbitrairement ou ouvertement liée aux arguments politiques négatifs pour autant. Le fort potentiel de polarisation semble aussi suggérer que l'appréhension ouvertement négative de ce sujet est tout de même assez populaire dans ce type d'association.

L'association POL/COU relève des détails similaires à l'association POL/RELET quant à l'incidence de polarisation des résultats. Là où COU est manifestement de nature positive à 54.6% (n = 15 des cas COU), ayant aussi une portion neutre importante de 32.1% (n = 9 des cas COU), seulement 17.9% (n = 5) des cas de POL sont neutres, la majorité des cas se situant d'un côté ou de l'autre de ce faible noyau neutre (46.4% (n = 13) négatifs et 35.7% (n = 10) positifs). Ceci suggère que le contexte politique dans lequel sont placées les coutumes chinoises a le potentiel d'influencer leur appréhension. Notons qu'un discours politique n'entraîne pas une appréhension aussi catégoriquement négative des coutumes que l'aire législative. Il semble donc qu'un discours politique ne manifeste pas de tendances aussi ouvertes que dans le domaine législatif.

Écarts : La valeur de $Ec.pol/assoc$ est relativement plutôt élevée (0.56), indiquant une disparité interne notable (voir tableau J.iii). De fait, cette disparité dépasse celle qui se retrouve à l'écart de bornes des thèmes associés (0.39). Ceci semblerait indiquer que le contexte dans lequel POL est placé a un potentiel diffus d'influencer son appréhension. Toutefois, remarquons qu'à part ECON et CV-AC, tous les écarts de moyennes des thèmes associés sont négatifs, suggérant que POL a un effet généralement négatif sur la tonalité de ses thèmes associés, et ce, de façon particulièrement importante avec RELET ($ec.relet/pol = -0.35$). Nous traiterons de cette disparité apparente lorsque nous appréhenderons la capacité «d'infiltration» que POL semble démontrer en ce qui concerne sa percée dans les articles de format léger.

Résumons : POL tend à manifester un haut potentiel de polarisation parmi ses diverses associations : tous les thèmes associés à POL démontrent un tel potentiel au niveau

négatif. Cependant, POL ne manifeste que trois potentiels de polarisation au niveau négatif et deux au niveau positif. Ces résultats, ainsi que les résultats mixtes de nos écarts (de bornes et de moyennes tonales), suggèrent que les thèmes associés à POL affectent POL de façon diffuse, mais que POL affecte ses thèmes associés de façon *généralement* négative, manifestant la tendance de concentrer la tonalité négative *de façon catégorique* chez ces derniers.

viii) Moralité/normativité (MOR)

Pour un thème de fréquence relativement moyenne (situé dans notre secteur tertiaire), MOR se voit associé à une gamme importante de thèmes. Ces thèmes, ainsi que leurs coefficients de corrélation, s'affichent comme suit : COU 0.938 (n = 29), SERV 0.680 (n = 26), RELET 0.676 (n = 34), NV-AC 0.619 (n = 37), ECON 0.430 (n = 29), LEG 0.429 (n = 21), POL 0.376 (n = 33 – voir tableaux I.xxii à I.xxvi, I.viii, I.xiv et I.xxi, respectivement). Sauf pour le cas de LEG/MOR, toutes ces associations démontrent une relation positive et significative entre ces thèmes associés et leurs tons.

Les associations LEG/MOR et NV-AC/MOR (présentées aux sections 6.1.3.iii et 6.1.3.vi, respectivement) démontrent des tendances asymétriques, où la tonalité négative est lourdement employée (plus de 70% des cas chez chacun de ces trois thèmes sont négatifs). Forcément, tous ces thèmes reflètent un fort potentiel de polarisation au niveau négatif⁴⁵⁸ et indiquent une certaine conformité entre la répartition tonale des cas de MOR et les cas de LEG et de NV-AC⁴⁵⁹. L'aspect moralisateur *négatif* qui est associé à l'aire législative et aux auteurs chinois de crimes non violents (crimes qui affectent les Chinois *autant que les non chinois*) semble donc supporter et refléter les propos *négatifs* qui sont émis dans ces deux catégories thématiques.

Quant à MOR/RELET, MOR/SERV et MOR/COU, ces associations présentent de fortes incidences de polarisation, les noyaux de neutralité ne dépassent jamais 17.2% des cas de n'importe quel thème particulier de ces associations. MOR/SERV et MOR/COU expriment une tonalité plus négative que positive dans cette polarisation (plus de 50%

⁴⁵⁸ Ces potentiels de polarisation sont d'autant plus remarquables vu la faible teneur en cas des noyaux de neutralité et de l'incidence marginale de la borne qualificative inférieure (positive) dans ces deux associations. Ces associations agissent donc de façon conforme à nos thèmes d'allure *criminelle*.

⁴⁵⁹ Le fait qu'il existe autant ou même plus de cas MOR neutres dans les associations NV-AC et LEG que de cas positifs (4 cas pour 4 cas, et 3 cas pour un cas, respectivement) démontre la possibilité que la capacité de polarisation de MOR n'est pas nécessairement intrinsèque à toute manifestation de MOR.

négative vs. moins de 38% positive pour MOR et ces deux thèmes associés). Notons aussi que POL/MOR (présentée à la section 6.1.3.vii) reflète cette tendance négative (mais il faut toutefois se rappeler que cette incidence de polarisation révèle cependant quelques faiblesses). Ajoutons que la tonalité négative de MOR tend à suivre de façon parallèle celle de SERV, COU et POL de façon assez conforme. Pour ce qui est de MOR/RELET, l'asymétrie tonale penche légèrement vers la tonalité positive (plus de 50% positive vs. moins de 44% négative). Même si MOR tend toujours à suivre RELET de façon parallèle, notons toutefois *l'écart* entre les cas neutres pour ces différents thèmes (1 cas pour MOR vs. 5 cas pour RELET). De plus, notons aussi que dans l'association MOR/COU, la distribution des cas positifs de MOR et de COU s'oriente toujours principalement vers la case extrême positive, et que COU a *moins de cas neutres* que MOR dans cette association, soulignant donc une polarisation *plus élevée* dans COU que dans MOR⁴⁶⁰.

Quant à l'association MOR/ECON, cette association reflète une polarisation plus diffuse que nos associations précédentes : MOR démontre toujours une incidence lourdement polarisée (seulement 3.4% (n = 1) des cas de MOR sont neutres) tandis qu'ECON ne reflète qu'un potentiel de polarisation au niveau négatif. De fait, ECON semble beaucoup plus équilibré et réparti que nos autres thèmes associés à MOR : comme nous le verrons plus bas, le thème ECON démontre une dynamique atypique aux thèmes qui partagent certaines de ses caractéristiques.

Écarts : MOR démontre une valeur $Ec_{mor/assoc}$ radicalement élevée (0.91), indiquant le fort potentiel qu'a ce thème à se soumettre aux caprices de ses thèmes associés (voir tableau J.iv). De fait, MOR présente des écarts de moyennes magistraux en présence de RELET (0.39), de NV-AC (-0.44) et, tout particulièrement, de LEG (-0.52). Soulignons aussi qu'il existe un écart de bornes peu impressionnant (0,34) chez les thèmes associés à MOR si nous calculons cet écart sans tenir compte de l'écart de COU, le seul thème influencé de

⁴⁶⁰ Ceci renforce encore notre contention que MOR, malgré son potentiel méthodologiquement plus élevé de polarisation, peut révéler des résultats importants par l'entremise des variations dans le *degré* de ses polarisations, étant donné que RELET et SERV sont des variables *méthodologiquement indépendantes* de MOR. Le fait que SERV comporte moins de cas neutres que MOR appuie ce point. Afin de reprendre une fois de plus l'argument trouvé à la dernière note, soulignons ici que le fait que MOR soit polarisé ne devrait pas affecter l'incidence catégoriquement positive de COU lorsque MOR démontre un ton positif. Puisque COU reflète une dynamique qui a le potentiel de représenter un état indépendant de MOR (où la neutralité ou la négativité de COU n'est pas totalement dépendante de MOR *hors de l'association MOR/COU*), nous pouvons affirmer que la polarisation de MOR démontre un certain dynamisme propre à ce thème, un dynamisme qui

façon notable par MOR : COU semble être très fortement affecté par MOR étant donné que son écart de moyennes affiche la valeur pharamineuse de -0.59 . Toutefois, remarquons qu'à part RELET et NV-AC, *tous les thèmes associés* reflètent une très légère poussée vers une tonalité plus *négative*, suggérant que la moralisation des acteurs chinois et de leurs activités tendent (plus souvent qu'autrement) à refléter un certain biais normatif négatif généralisé.

Résumons : à part MOR/ECON, MOR démontre une forte capacité à supporter les propos qualificatifs présentés dans un article. Sauf pour LEG et NV-AC⁴⁶¹, toutes nos associations dénotent de fortes incidences de polarisation (tant dans MOR que dans ses thèmes associés), suggérant une interprétation qualitative, catégorique et *moralisante* des sujets représentés par ces différentes associations. Tous les thèmes associés à MOR (à l'exception d'ECON) reflètent généralement une pénurie de cas neutres : la présence d'un aspect moralisateur ou normatif au sein d'une nouvelle suggère donc que cette nouvelle, ainsi que les thèmes qui y sont associés de façon significative, seront présentés d'une façon *spécifique* – soit positive ou négative – d'après certains critères contextuels préétablis, et, comme le démontre les écarts de moyennes importants dans MOR, que ces critères sont établis en fonction du contexte thématique prédéfini dans lequel MOR est placé afin de *soutenir la prise de position d'un article particulier*.

ix) Services sociaux/santé (SERV)

Tout comme MOR, SERV détient un nombre important d'associations avec une gamme assortie de thèmes. Les coefficients de corrélation des huit thèmes associés avec SERV sont : COU 0.723 ($n = 29$), MOR 0.680 ($n = 26$), LANG 0.666 ($n = 23$), RELET 0.604 ($n = 25$), NV-AC 0.572 ($n = 22$), ECON 0.425 ($n = 49$), POP 0.399 ($n = 25$), IMM 0.378 ($n = 20$ – voir tableaux I.xxvi, I.xiii, I.xvii, I.xviii, I.vii et I.xxix à I.xxxi, respectivement). Notons que, à l'exception d'ECON qui est présent dans 44.1% des cas de SERV (d'après $n_{serv.tot} = 111$), toutes les associations avec ce thème ne représentent

expose des résultats pertinents malgré le fait que le thème MOR reflète *peut-être* une certaine interprétation biaisée ou un codage inadéquat.

⁴⁶¹ Notons encore une fois que LEG et NV-AC démontrent un lourd penchant vers la tonalité négative; leur «potentiel» de polarisation catégoriquement élevé suggère une forte appréhension a priori du sujet des articles contenant ces associations thématiques en question en fonction d'un contexte *prédéfini et préétabli*.

qu'entre 18.02% et 26.13% des cas de SERV. Ceci ne diminue pas l'importance de SERV pour autant puisque toutes les associations avec SERV demeurent significatives⁴⁶².

L'association NV-AC/SERV (exposée à la section 6.1.3.iii) relève des détails typiques d'une association «criminelle» : nous voyons ici une représentation phénoménale de cas négatifs, particulièrement dans NV-AC. Vu cette disproportion de cas négatifs, il va de soi que nous sommes en présence d'un fort potentiel de polarisation au niveau négatif.

L'association SERV/ECON soulève une association de tonalité très négative : 57.1% (n = 28) des cas SERV et 44.9% (n = 22) des cas ECON sont négatifs. Notons tout de même que la neutralité occupe aussi une place assez importante dans cette relation : 20.4% (n = 10) des cas de SERV et 22.4% (n = 11) des cas de ECON sont neutres. Notons aussi qu'il existe un potentiel de polarisation considérable au niveau négatif chez ECON. Le lien entre les services sociaux et leur financement semble donc être généralement d'allure négative lorsqu'il y a une appréhension de la «question chinoise».

L'association MOR/SERV (présentée à la section 6.1.3.viii) soulève une forte incidence de polarisation dans ces deux thèmes, mais tout particulièrement dans MOR, où il n'y a *aucun cas neutre*, indiquant une polarisation *absolue* de ses cas. Ces deux thèmes favorisent largement la tonalité négative, suggérant que l'appréhension négative de la position des Chinois par rapport aux services sociaux tend à être accompagnée par un aspect moralisateur ou normatif de tonalité négative.

Les associations SERV/POP et SERV/IMM démontrent que SERV a la tendance de refléter ces thèmes associés de façon négative : dans SERV/POP, 60% (n = 15) des cas SERV sont de tonalité négative par rapport à 24% (n = 6) des cas POP; dans SERV/IMM, 50% (n = 10) des cas SERV sont négatifs par rapport à 35% (n = 7) des cas IMM. De plus, POP et IMM démontrent une tendance plutôt neutre dans ces associations (60% des cas POP et IMM (n = 15 et 12, respectivement) sont neutres par rapport à 16% (n = 4) et 15% (N = 3) dans SERV, respectivement). Dans l'association SERV/POP, POP démontre un fort potentiel de polarisation au niveau négatif, tandis que l'association SERV/IMM comprend une forte incidence de polarisation dans SERV⁴⁶³. Ceci semble indiquer que POP

⁴⁶² Sauf pour NV-AC qui dépasse de 0.2% notre limite préétablie du risque d'erreur (10%).

⁴⁶³ Les 3 cas d'IMM dans la case extrême négative démontrent un *faible* potentiel de polarisation au niveau négatif, étant donné que ces trois cas n'atteignent pas notre seuil préétabli de 5 cas.

et IMM semblent servir d'appui *descriptif* (plutôt qu'ouvertement *qualificatif*) aux arguments liés aux services sociaux et à la «question chinoise».

Les associations SERV/COU et SERV/LANG relèvent certaines similitudes à ces dernières associations : COU et LANG tendent vers une tonalité positive (48.3% (n = 14) des cas COU et 43.5% (n = 10) des cas LANG sont positifs) et partagent une proportion balancée de cas négatifs et neutres (entre 24% et 35% des cas sont neutres ou négatifs dans COU et LANG). Quant à SERV, là où il démontre des tendances équilibrées avec COU (37.9% (n = 11) négatif vs. 41.4% (n = 12) positif), la négativité prédomine avec LANG (56.5% (n = 13) négatif vs. 39.1% (n = 9) positif). De plus, l'association SERV/LANG relève une incidence de polarisation magistrale dans SERV, qui a un noyau de neutralité de 4.3% (n = 1). L'association SERV/COU suggère la présence d'un indice de polarisation dans SERV; toutefois, son noyau de neutralité est légèrement trop large (20.7%, soit n = 6). Notons aussi que les cases extrêmes (positives et négatives) de ces deux associations sont aussi très importantes puisqu'elles comprennent plus de 60% de l'ensemble des cas retrouvés dans chacune de ces associations. La question linguistique semble encore agir en tant qu'appui plutôt descriptif (versus ouvertement qualificatif)⁴⁶⁴ aux notions négatives liées aux services sociaux et à l'image chinoise. Quant à COU, la distinction entre l'aspect descriptif versus qualificatif ne semble pas aussi certain.

L'association SERV/RELET souligne encore une incidence de polarisation, cette fois dans RELET : seulement 8% (n = 2) de ses cas sont neutres par rapport à SERV, qui est neutre à 40% (n = 10). Malgré cette disparité apparente, la disposition des tonalités positives et négatives autour de ce centre neutre démontre une tendance plutôt équilibrée dans SERV et RELET. Notons aussi que SERV démontre aussi un fort potentiel de polarisation, tant au niveau négatif que positif, et ce, en dépit de son noyau de neutralité considérable. Ceci semble souligner qu'une appréhension *catégorique* des relations ethniques se manifeste par rapport aux services sociaux, tout dépendant du contexte qui encadre les services sociaux.

Écarts : SERV possède une valeur $Ec_{serv/assoc}$ plutôt élevée (0.59), mais cet écart de bornes ne semble pas soulever une relation très évidente entre SERV et ses thèmes associés

⁴⁶⁴ Signalons toutefois qu'il semble que LANG possède une capacité plus qualitative que POP ou IMM et que la question linguistique semble être plus chargée et orientée (polarisations unidirectionnelles) avec les deux derniers thèmes lorsqu'il est question des services sociaux et des Chinois.

(voir tableau J.v). De fait, ces derniers ne démontrent aucun écart de moyennes vaguement importants et leur distribution tonale d'écart ne suggère aucune tonalité préférentielle. Sauf pour NV-AC, qui a un effet négatif sur SERV ($ec.serv/nv-ac = -0.32$), il n'y a aucun effet global évident entre les thèmes de ces associations.

Résumons : les associations de SERV avec LANG, RELET, IMM, et MOR soulèvent de fortes incidences de polarisation dans au moins un thème parmi ces associations. Sauf pour SERV/RELET, le thème polarisé reflète *une tonalité négative prédominante*. Les associations de SERV avec NV-AC, POP et ECON reflètent des relations de nature essentiellement négatives, où au moins un des deux thèmes d'une association s'avère presque catégoriquement négatif. Ceci suggère que la tonalité de SERV semble dépendre du contexte dans lequel il se trouve; du moins, sa tonalité paraît dépendre du thème auquel il est associé. Cependant, cette dépendance n'est certainement pas ouvertement évidente ou totalisante d'après ce qu'attestent les écarts liés à SERV.

x) Relations ethniques (RELET)

RELET est un thème qui est associé à une vaste gamme de thèmes assortis. Ses neuf thèmes associés, ainsi que leurs coefficients de corrélation, sont : ASSIM 0.823 (n = 26), COU 0.718 (n = 30), MOR 0.676 (n = 34), SERV 0.604 (n = 25), ECON 0.493 (n = 41), POL 0.486 (n = 46), IMM 0.418 (n = 37), LEG 0.334 (n = 27), ORG 0.301 (n = 33 – voir tableaux I.xxxii, I.xxxiii, I.xxiv, I.xxviii, I.xxxiv, I.xvi, I.xxxv, I.xv et I.xxxvi, respectivement). Les deux thèmes associés le plus fréquemment avec RELET sont donc ECON et POL, étant chacun présents dans environ 30% des articles ayant RELET parmi leurs thèmes. Il est aussi important de noter que toutes ces associations exposent une relation positive et significative.

Les associations LEG/RELET et POL/RELET (présentées aux sections 6.1.3.vi et 6.1.3.vii, respectivement) relèvent des associations à prédominance négative, où RELET démontre des tendances *encore plus négatives que ses contreparties respectives*. Là où POL/RELET démontre un potentiel de polarisation au niveau négatif dans RELET et dans POL⁴⁶⁵, LEG/RELET n'a un potentiel de polarisation au niveau négatif que dans LEG. Notons encore qu'il existe aucun cas positif dans LEG lorsque ce thème est associé avec

⁴⁶⁵ Notons aussi le fait que l'association POL/RELET reflète presque une incidence de polarisation chez POL et RELET. Cependant, faute de bornes inférieures adéquatement chargées (toutes deux au niveau positif), cet indice ne répond pas à nos limites prescrites.

RELET. Ceci semble indiquer que l'appréhension négative de sujets politiques ou législatifs traitant des Chinois s'appuie souvent sur les problèmes de relations ethniques avec les Chinois.

L'association RELET/ECON reflète encore une fois une incidence de polarisation à l'égard de RELET : le faible noyau de neutralité (9.8%, soit $n = 4$) séparant la tonalité négative (43.9%, soit $n = 18$) de la tonalité positive (46.3%, soit $n = 19$) démontre que les relations ethniques tendent à être décrites de façon plutôt *catégorique*. Notons cependant que la distribution des cas négatifs et positifs, tant pour RELET que pour ECON, tend à refléter un équilibre entre ces deux tonalités. L'examen des cases extrêmes démontre qu'ECON a un potentiel de polarisation aux niveaux positif et négatif en dépit de son noyau de neutralité considérable (39%, soit $n = 16$). Cependant, la dispersion des cas semble trop élevée pour que nous puissions affirmer avec certitude que le potentiel de polarisation d'ECON est bel et bien présent. Ceci reflète essentiellement la nature (comparativement) atypique du domaine économique quant à l'image chinoise.

L'association RELET/ORG contient encore une fois une incidence de polarisation par rapport à RELET : les cas négatifs (54.5%, soit $n = 18$) et positifs (36.4%, soit $n = 12$) de RELET se casent autour d'un petit noyau neutre (9.1%, soit $n = 3$). Si RELET démontre une incidence de polarisation ainsi qu'une préférence pour la tonalité négative, ORG n'est aucunement polarisé (21.2%, soit $n = 7$, de ses cas sont neutres) et favorise de façon importante la tonalité positive (63.6%, soit $n = 21$). De plus, il existe un nombre démesuré de cas RELET négatifs qui reflètent aussi un caractère positif dans ORG : ces 10 cas représentent 55.6% des cas négatifs de RELET et 47.6% des cas positifs d'ORG. De plus, en examinant la case extrême positive, il est possible de tirer une certaine conclusion : qu'un article décrive une situation *de conflit* ou *de coopération* par rapport aux relations ethniques avec les Chinois, les organisations et associations ethniques sont représentées par les journaux *de façon largement positive lorsqu'il est question de relations ethniques avec les Chinois*. Comme nous le verrons, ce résultat se marie très bien à nos notions de représentativité ethnique des sources racialisées et reflète essentiellement l'image historico-contemporaine des organisations/associations ethniques (tant au point de vue canadien qu'international).

Les associations RELET/IMM et SERV/RELET (cette dernière est présentée à la section 6.1.3.ix) reflètent toujours une forte incidence de polarisation dans RELET : les cas négatifs de RELET (48.6% (n = 18) dans RELET/IMM et 40% (n = 10) dans SERV/RELET) ainsi que ses cas positifs (45.9% (n = 17) dans RELET/IMM et 52% (n = 13) dans SERV/RELET) se distribuent de façon plus ou moins balancée autour d'un petit noyau de neutralité (5.4% (n = 2) des cas RELET dans RELET/IMM et 8% (n = 2) des cas RELET dans SERV/RELET). Si RELET reflète une polarisation équilibrée entre ses cas, IMM démontre une tendance neutre (45.9%, soit n = 17) à positive (40.5%, soit n = 15) et SERV démontre une distribution généralement balancée (32% (n = 8) négatif vs. 28% (n = 7) positif) autour d'un noyau de neutralité élevé de 40% (n = 10)). Notons toutefois qu'IMM et SERV démontrent tous deux un potentiel de polarisation au niveau positif et que SERV reflète aussi un potentiel de polarisation très élevé au niveau négatif malgré l'importance considérable de la tonalité neutre parmi leurs rangs. Ceci dénote encore le potentiel qu'a RELET d'intégrer un aspect qualitatif à l'intérieur d'une nouvelle (ici, traitant d'IMM et de SERV).

Les associations RELET/ASSIM, RELET/COU et MOR/RELET (cette dernière est présentée à la section 6.1.3.viii), associations essentiellement positives, reflètent toutes une très forte incidence de polarisation lorsqu'il est question du thème RELET, étant donné que les noyaux de neutralité de ces associations particulières ne dépassent jamais 8%. La tendance positive de RELET (plus de 52% des cas de RELET sont positifs pour chacune de ces associations) se reflète dans ASSIM, COU et MOR, où plus de 50% de leurs cas sont de cette tonalité positive. Cependant, là où ASSIM et COU démontrent un équilibre entre leurs cas négatifs et neutres (entre 19% et 26%), MOR manifeste une forte incidence de polarisation, n'ayant que 14% (n = 5) de ses cas dans son noyau de neutralité ainsi qu'une borne inférieure négative de 35.3% (n = 12). Notons cependant que les cases extrêmes négatives et positives d'ASSIM et COU démontrent un potentiel de polarisation élevé aux niveaux positif et négatif. De fait, les deux cases extrêmes de ces deux thèmes représentent environ 70% de tous les cas de ces ensembles. Ceci démontre essentiellement que, lorsqu'un thème lié à RELET reflète une allure positive, RELET tend à mimer ou supporter ces arguments de façon catégorique. Notons toutefois que dans ASSIM et COU, RELET reflète aussi la tonalité catégoriquement *négative* de ces associations.

Écarts : RELET dessert le deuxième écart de bornes le plus élevé de notre échantillon (1.04 – voir tableau J.vi). Cette valeur excessive dénote la forte influence qu'ont les thèmes associés à RELET sur ce dernier sans que ces thèmes associés ne soient grossièrement affectés par RELET: à part MOR – qui possède un écart de moyennes notable de 0.39, l'écart des bornes de thèmes associés ne grimpent qu'à 0.30. L'écart remarquablement élevé dans RELET s'explique par le fait que, lorsque ce thème est associé à LEG, POL et ASSIM, les écarts de moyennes de RELET se trouvent fortement affectés (-0.68, -0.35 et 0.36, respectivement). Notons aussi qu'à part ORG, LEG et POL, les trois seuls thèmes causant un écart négatif dans RELET, tous les autres thèmes associés affectent RELET de façon positive (malgré que de façon très faible).

Résumons : RELET est *le thème le plus négatif* dans chacune de ces associations, mais sa moyenne tonale *augmente* dans chaque association (sauf pour ORG, POL et LEG); RELET expose une incidence de polarisation dans 7 de ses 9 associations. Les thèmes ASSIM, ECON, SERV et COU démontrent aussi de forts potentiels de polarisation (positifs et négatifs) en fonction du déséquilibre qui favorise leurs deux cases extrêmes, tandis que l'association avec MOR reflète de vraies incidences de polarisation. Notons aussi que LEG et POL manifestent tous deux un potentiel de polarisation élevé au niveau négatif et influencent RELET de façon toute aussi négative (d'après les écarts de moyennes de RELET en présence de ces deux thèmes). Somme toute, RELET a tendance à refléter la polarisation des discours de manière à partager les nouvelles soit d'une tonalité négative ou positive, et ce *de façon très catégorique*. Du moins, nous pouvons affirmer que RELET représente en quelque sorte un outil de *qualification* du récit, outil dont l'exploitation sert à formaliser le contexte d'un récit en fonction d'une tonalité *prédéfinie*, en fonction des thèmes associés à RELET.

xi) Population/démographie (POP)

POP ne s'associe qu'à deux thèmes de façon importante: soit IMM et SERV (coefficients de corrélation de 0.402 (n = 21) et 0.399 (n = 25), respectivement – voir tableaux I.xxxvii et I.xxx, respectivement). Notons aussi que ces deux associations exposent chacune une relation positive entre les thèmes associés et leur distribution tonale. Vu que la population chinoise se voit souvent associée aux notions de surcharge démographique (tant au Canada qu'en Chine), la fréquence relativement moyenne de ce

thème ainsi que son manque d'associations substantives à d'autres thèmes ont le potentiel d'indiquer un certain *manque de statistiques ou de données précises* à l'égard des populations et concentrations chinoises parmi les articles de notre échantillon, mais aussi – comme nous le verrons - d'indiquer le *potentiel* qu'ont ces statistiques à qualifier l'image des Chinois de façon positive ou négative – mais *sélective* - autour d'un noyau de neutralité considérable.

L'association POP/IMM ne relève aucune incidence polarisante ou potentiel de polarisation, ses cas étant généralement de nature neutre (57.1% (n = 12) des cas de POP et 61.9% (n = 13) des cas IMM sont neutres). Outre les cas neutres, là où IMM tend à refléter une tonalité marginalement plus négative que positive (23.8% (n = 5) cas négatifs vs. 14.3% (n = 3) cas positifs), POP affiche une tendance plutôt positive (14.3% (n = 3) cas négatifs vs. 28.6% (n = 6) cas positifs). Notons toutefois que, malgré le fait que 57.1% des cas de POP sont de nature neutre, 42.9% de ses cas restants demeurent de nature qualificative : ceci suggère que ce thème soit potentiellement exploité afin de justifier *de façon quantitative* un propos *qualitatif*. Notons tout de même que, puisque la tonalité devrait refléter la nature *intrinsèquement neutre* de ce thème essentiellement statistique, cette grande proportion d'articles non-neutres demeure un phénomène intéressant.

Ces résultats se reflètent largement pour POP dans l'association SERV/POP (retrouvée à la section 6.1.3.ix ci-haut). Toutefois, SERV a ici une tendance fortement plus négative que POP (60% (n = 15) vs. 24% (n = 6), respectivement) et est largement moins neutre que POP (16% (n = 4) vs. 60% (n = 15), respectivement). Notons encore une fois que, malgré le fait que 60% des cas de POP sont neutres, 40% des cas résiduels sont de nature *qualificative*: ceci supporte en sorte le propos émis lors de notre dernière association. Signalons aussi que SERV tend à utiliser des statistiques essentiellement neutres (mais, comme nous l'avons vu, occasionnellement qualificatives) afin de substantiver les propos (essentiellement négatifs) quant aux services sociaux et à la «question chinoise». Ajoutons aussi que POP se voit associé *seulement aux thèmes SERV et IMM*, et non aux dix-sept autres thèmes de notre analyse, indiquant possiblement un certain penchant systématique d'inclusion (ou d'exclusion) de statistiques démographiques d'appui favorisant certains champs thématiques spécifiques et particuliers. La notion de «horde» chinoise (provenant de la Chine) qui menace constamment les rives canadiennes semble généralement comme

prise pour acquis tandis que les chiffres régissant les «communautés» chinoises au Canada quant à l'immigration et les services sociaux semblent nécessiter un certain appui statistique.

xii) Économie/emploi (ECON)

ECON s'associe de façon significative avec sept différents thèmes. Leurs coefficients de corrélation s'affichent comme suit : IMM 0.544 (n = 31), LEG 0.502 (n = 41), RELET 0.493 (n = 41), MOR 0.430 (n = 29), SERV 0.425 (n = 49), POL 0.422 (n = 119), COU 0.378 (n = 29 – voir tableaux I.xxxviii, I.xiii, I.xxxiv, I.xxv, I.xxix, I.xviii et I.xxxix, respectivement). 55.87% des cas ECON sont associés au thème POL; tous les autres thèmes ne sont présents que dans 12.55% à 21.21% des articles contenant ECON. Toutes ces associations comportent une relation positive et significative entre les thèmes associés et leurs tons.

L'association ECON/IMM dévoile une relation remarquablement équilibrée entre les tonalités de ces deux thèmes : ces thèmes relèvent autant de cas négatifs que positifs (13 cas (41.9%) positifs et négatifs dans ECON et 11 cas (n = 35.5%) positifs et négatifs dans IMM). Il va donc de soi qu'ECON est quelque peu moins neutre qu'IMM (16.1% (n = 5) vs. 29.0% (n = 9), respectivement), et, conséquemment, qu'ECON est de nature plus «qualifiante» qu'IMM vu qu'ECON démontre une incidence de polarisation tonale. ECON s'avère aussi plus négatif qu'IMM en fonction de cette incidence de polarisation plus accrue. De plus, puisque seulement la case extrême négative démontre un potentiel de polarisation dans IMM (n = 9, soit 81.8% des cas négatifs d'IMM), cette capacité «qualificative» est plus dramatique et catégorique dans la tonalité négative que positive. La fréquence relativement faible de cas neutres suggère une appréhension plutôt catégorique de l'immigration chinoise, perçue tantôt comme *bénéfice*, tantôt comme *fardeau* au peuple «canadien».

L'association ECON/COU démontre encore une incidence de polarisation dans ECON : seulement 17.2% (n = 5) de ses cas sont neutres par rapport à 34.5% (n = 10) de ses cas négatifs et 48.3% (n = 14) de ses cas positifs. Malgré sa composante positive majoritaire, ECON demeure toujours plus négatif que sa contrepartie : COU n'a que 24.1% (n = 7) de ses cas qui sont négatifs par rapport à 48.3% (n = 14) de ses cas positifs. Les cases extrêmes ne révèlent aucun potentiel caché de polarisation dans cette association.

L'appréhension des coutumes en fonction d'une thématique économique semble donc varier en fonction du contexte d'ensemble de l'article moins qu'en fonction des modalités spécifiques du domaine économique.

Contrairement à ECON/IMM et ECON/COU, les associations restantes d'ECON - soit LEG, POL, MOR et SERV et (présentées aux sections 6.1.3.vi à 6.1.3.ix, respectivement) - démontrent que tous les thèmes en contrepartie avec ECON sont de tonalité plus négative que ce dernier. De fait, ECON est généralement plus positif⁴⁶⁶, mais aussi plus neutre, que ses contreparties. Contrairement aux deux associations précédentes, puisque le thème ECON répond à une distribution tonale plutôt répartie, les incidences de polarisation de ce thème sont tout aussi diffuses; cependant, si nous observons les cases extrêmes - et tout particulièrement la case catégoriquement négative - nous remarquons qu'ECON démontre un potentiel de polarisation négatif assez important (cette case représente entre 75% et 93.3% des cas négatifs d'ECON dans toutes ces associations)⁴⁶⁷. Notons aussi que les deux seules associations où une incidence de polarisation est évidente (en fonction d'une répartition tonale autour d'un faible noyau neutre central) se retrouvent chez MOR/ECON et RELET/ECON, reflétant essentiellement la forte capacité de polarisation de MOR et RELET⁴⁶⁸. Ceci suggère que, malgré le fait qu'ECON démontre une dynamique interne plutôt particulière, lorsqu'il est question de considérer les aspects négatifs liés à l'économie et les Chinois, il existe tout de même une appréhension *légèrement* plus catégorique de ces cas en fonction de ses thèmes associés.

Écarts : ECON démontre un écart de bornes remarquablement bas (0.26), suivant de façon parallèle le faible écart de bornes vu dans ses thèmes associés (0.31 – voir tableau J.vii). Même si ECON se retrouve à refléter des écarts de moyennes plus négatifs que positifs (5 associations où ECON est plus négatif que sa moyenne tonale sur 7 associations), il n'existe aucun cas extrême, soit dans ECON, soit dans ses thèmes associés, suggérant donc que ce thème démontre une dynamique *largement* indépendante de ses thèmes associés.

⁴⁶⁶ L'association RELET/ECON – présentée à la section 6.1.3.x - s'avère être l'exception à cette règle puisque RELET comprend une forte incidence de polarisation, rendant RELET *plus positif et négatif* qu'ECON.

⁴⁶⁷ L'association RELET/ECON démontre aussi un potentiel de polarisation d'après la concentration de cas retrouvée dans la case extrême *positive* (76.9% (n = 10) des cas positifs d'ECON).

Résumons : ECON démontre donc une certaine cohérence dans ses associations : là où ECON se polarise (à travers une incidence), sa polarisation est plus concrète et catégorique que chez ses thèmes associés; là où ECON ne démontre qu'un potentiel de polarisation (au niveau négatif), il est plus neutre et positif que ses contreparties associées (sauf pour RELET/ECON, bien sûr⁴⁶⁹); là où ses écarts de moyennes se trouvent faibles, les écarts de moyennes de ses contreparties associées démontrent une faiblesse semblable.

xiii) Religion/spiritualité (RELIG)

RELIG ne s'associe de façon importante (et significative) qu'avec COU (coefficient de corrélation : 0.746 (n = 26) – voir tableau I.xl). Cette association est largement neutre et positive : il existe que 3 cas négatifs chez RELIG (11.5% de tous ses cas) et que 2 cas négatifs chez COU (7.7% de tous ses cas). Là où RELIG tend à refléter la tonalité neutre et positive de façon essentiellement équilibrée (46.2% (n = 12) neutre et 42.3% (n = 11) positive), COU tend à favoriser une tonalité plus positive que neutre (69.2% (n = 18) vs. 23.1% (n = 6), respectivement). De plus, COU démontre un fort potentiel de polarisation dans sa case extrême positive (100% (n = 18) de ses cas positifs s'y trouvent). La religion chinoise est donc généralement bien perçue lorsqu'elle est associée aux pratiques coutumières chinoises.

xiv) Immigration (IMM)

IMM s'associe, de façon significative et importante, à six différents thèmes. Ces thèmes, ainsi que leurs coefficients de corrélation, s'affichent comme suit : COU 0.595 (n = 22), ECON 0.544 (n = 31), RELET 0.418 (n = 37), POL 0.417 (n = 24), POP 0.402 (n = 21) et SERV 0.378 (n = 20 – voir tableaux I.xli, I.xxxviii, I.xxxv, I.xix, I.xxxvii et I.xxxi, respectivement). RELET et ECON se retrouvent donc chacun dans 43.02% et 36.05% (respectivement) des articles traitant d'IMM. Les autres thèmes, de fréquence moins importante, sont présents entre 23% et 27% des cas d'IMM.

L'association IMM/COU reflète une tendance à favoriser une tonalité neutre à positive plutôt que négative. Chez IMM, la neutralité est la tonalité dominante (54.5%, soit n = 12) par rapport à la tonalité positive (40.9%, soit n = 9), tandis que COU favorise une

⁴⁶⁸ Notons que POL démontre un potentiel de polarisation dû à la forte concentration de cas dans sa case extrême positive (82.1% (n = 23) de ses cas positifs).

⁴⁶⁹ Puisque MOR répond à un motif de polarisation favorisant substantiellement la tonalité négative, le fait que ce thème agit en large partie comme RELET est quelque peu masqué ici; ce point sera clarifié plus tard dans notre analyse.

tonalité positive (59.1%, soit $n = 13$) plutôt que neutre (27.3%, soit $n = 6$). Le seul potentiel de polarisation se retrouve au thème IMM : la case extrême positive relève une concentration élevée des cas positifs d'IMM (88.9% ($n = 8$) des cas positifs d'IMM). Ceci suggère que, lorsqu'on discute des bénéfices de l'immigration, les «*bonnes*» pratiques coutumières des Chinois sont récupérées à titre d'appui.

Les associations d'IMM avec POL, SERV, RELET, POP et ECON (présentées aux sections 6.1.3.vii et 6.1.3.ix à 6.1.3.xii, respectivement) soulèvent qu'IMM tend à être le thème le plus neutre parmi toutes ses associations. À part ECON/IMM, la neutralité domine largement la tonalité d'IMM (à plus de 45% de son effectif). De plus - sauf pour POP/IMM - IMM démontre un potentiel de polarisation à sa case extrême négative dans chacune de ces associations (représentant entre 80% et 100% des cas négatifs d'IMM)⁴⁷⁰. Tout comme ECON, malgré le fait que la tonalité négative n'est généralement pas prédominante dans IMM, son appréhension négative tend à être catégorique lorsque ce thème s'associe avec d'autres thèmes. Notons aussi qu'ECON, RELET et SERV reflètent chacun une incidence de polarisation grâce à la faible taille du noyau de neutralité (le ton neutre représentant 16.1%, 5.4% et 15%, respectivement, des cas de ces thèmes assortis). L'immigration semble donc agir en temps qu'argument à l'appui (essentiellement neutre) aux propos qualificatifs présentés par ces derniers thèmes. Finalement, à part POL/IMM, les thèmes associés à IMM tendent à démontrer une tonalité légèrement plus *positive* que ce dernier : ceci reflète essentiellement la nature plutôt neutre d'IMM.

Écarts : Le fait que $Ec.imm/assoc = 0.46$ et $Ec.assoc/imm = 0.37$, valeurs modérément élevées, ainsi que le fait que la répartition assez égalitaire entre les écarts de moyennes positifs et négatifs dans IMM et dans ses thèmes associés, semblent indiquer qu'il n'existe aucune dynamique ouvertement apparente dans ces thèmes (voir tableau J.viii). Seul SERV soulève une situation où son écart de moyennes s'élève de façon notable de $moy(ton).serv.tot$ (soit de 0.33).

xv) Langue et questions linguistiques (LANG)

LANG est associé qu'à deux autres thèmes de façon significative : soit SERV ($n = 23$) et LOISI ($n = 27$ – voir tableaux I.xxvii et I.xlii, respectivement). Leurs coefficients de

⁴⁷⁰ Notons cependant que la case extrême négative de RELET/IMM n'a que très peu de cas à son effectif (4 cas sur un total de 5 cas négatifs chez IMM). De plus, il existe un potentiel de polarisation à la case extrême positive de RELET/IMM, où cette case représente 73.3% des cas positifs d'IMM pour ce thème.

corrélation s'affichent à 0.666 et 0.410 et ces associations sont présentes dans 23.8% et 30.3% des articles traitant de LANG (respectivement).

L'association LANG/LOISI reflète une association qui favorise une tonalité neutre ou positive : Là où LANG tend vers la neutralité (55.6% (n = 15) de ses cas) plutôt qu'une tonalité positive (29.6% (n = 8) de ses cas), LOISI penche vers la tonalité positive (51.9% (n = 14) de ses cas) plutôt que neutre (25.9% (n = 7) de ses cas). Il existe un potentiel de polarisation dans LANG dans la case extrême positive puisque cette case comprend 100% (n = 8) de tous les cas positifs de LANG. Ceci reflète essentiellement l'appréhension plus légère et positive associée à LOISI (littérature, sports, cinéma, télévision de *langue* chinoise).

L'association SERV/LANG (présentée à la section 6.1.3.ix plus haut) relève certains détails similaires à la dernière association. La neutralité est toujours beaucoup plus importante dans LANG que dans sa contrepartie (26.1% (n = 6) vs. 4.3% (n = 1), respectivement). Cependant, LANG a une prédominance largement positive (43.5%, soit n = 10) et SERV est majoritairement négatif (56.5%, soit n = 13). De fait, nous retrouvons une forte incidence de polarisation dans SERV en fonction du faible noyau de neutralité ainsi qu'un double potentiel de polarisation dans LANG : la case extrême négative représente 100% (n = 7) des cas négatifs de LANG et la case extrême positive 70% (n = 7) de ses cas positifs (voir section 6.1.3.ix).

xvi) Loisirs populaires (télévision, cinéma, littérature, sports, etc.) (LOISI)

LOISI est associé (de façon significative) à cinq thèmes particuliers. Ces thèmes, ainsi que leurs coefficients de corrélation, sont : POL 0.454 (n = 31), NV-AC 0.412 (n = 32), LANG 0.410 (n = 22), COU 0.320 (n = 40), ART 0.319 (n = 36 – voir tableaux I.xvii, I.ix et I.xlii à I.xliv, respectivement). Sauf pour LANG, qui n'est présent que dans 13.25% des articles ayant le thème LOISI, les thèmes associés qui restent sont présents dans 18% à 24% des cas LOISI, un pourcentage toujours assez bas. Sauf pour LOISI/ART, toutes ces associations sont fortement significatives.

L'association la plus négative au point de vue du ton est évidemment NV-AC/LOISI (présentée à la section 6.1.3.iii). NV-AC est le thème le plus négatif de cette association (87.5% de ses cas sont négatifs), ayant très peu de cas neutres (12.5%) et aucun cas positif. LOISI suit le pas de NV-AC, étant largement de nature négative (53.1% des cas LOISI sont

négatifs), mais ayant tout de même une portion neutre appréciable (28.1%). L'association POL/LOISI (présentée à la section 6.1.3.vii) voit POL comme le thème le plus négatif (61.3% des cas POL sont négatifs), mais étant tout de même doté d'une composante neutre considérable (32.3%). Quant à LOISI, ce thème suit la tendance de POL, mais de façon moins parallèle qu'avec NV-AC/LOISI : LOISI voit un équilibre entre ses cas neutres et négatifs (29% des cas LOISI sont neutres ou négatifs), ainsi qu'une prédominance positive (41.9%). Notons aussi que ces deux dernières associations suggèrent chacune un potentiel de polarisation élevé au niveau *négatif*. Ce faible déplacement vers une tonalité positive plus globale se poursuit dans l'association LOISI/LANG (présentée à la section précédente) qui voit LANG pourvu d'un noyau de neutralité assez considérable (55.6% des cas LANG sont neutres) et de tonalité faiblement négative (14.8%) et positive (29.6%). Quant à LOISI, nous voyons un léger déplacement vers une tonalité plus positive (22% des cas LOISI sont négatifs, 25.9% neutres et 51.9% positifs). Nous voyons ici un potentiel de polarisation au niveau *positif* dans LANG.

Finalement, les associations LOISI/COU et LOISI/ART reflètent toutes deux des associations de tonalité fondamentalement positives : dans LOISI/COU, les cas positifs s'affichent à 75.5% ($n = 29$) pour LOISI et COU, tandis que dans LOISI/ART, ces cas s'affichent à 86.1% ($n = 31$) pour LOISI et 97.2% ($n = 35$) pour ART. Ceci se reflète aussi à la tonalité neutre (LOISI/COU : 20% ($n = 8$) LOISI vs. 22.5% ($n = 9$) COU; LOISI/ART : 11.1% ($n = 4$) LOISI vs. 2.8% ($n = 1$) ART). Notons aussi que ces deux associations démontrent un potentiel de polarisation phénoménal au niveau *positif* pour tous les thèmes impliqués, un potentiel de nature catégorique qui reflète ceux retrouvés parmi nos thèmes à teneur criminelle.

Écarts : L'écart de bornes de LOISI s'avère être la plus élevée de notre échantillon (1.17 – voir tableau J.ix). De plus, les seuls écarts de moyennes importants parmi ces associations se retrouvent tous dans LOISI ($ec.loisi/nv-ac = -0.55$; $ec.loisi/cou = 0.44$; $ec.loisi/art = 0.62$), suggérant que les thèmes associés à LOISI tendent à influencer la moyenne tonale de ce dernier. Cependant, notons tout de même que 4 des 5 thèmes associés à LOISI augmentent de moyenne, indiquant que LOISI a une influence – faible, mais généralement positive – sur ses thèmes associés.

Résumons : Ces résultats nous poussent à conclure que LOISI a tendance à refléter la tonalité imposée par les thèmes qui lui sont associés. Plus la moyenne tonale d'un thème associé est négative, plus LOISI semble être négatif et vice versa. De plus, nous voyons aussi que les thèmes les plus négatifs sont plus négatifs que LOISI et que les thèmes les plus positifs sont plus positifs que LOISI. L'influence de LOISI sur d'autres thèmes est donc plutôt douteuse (ou, du moins, que faiblement positive). Ces résultats reflètent essentiellement les effets du format sur la tonalité de LOISI : lorsque ce thème s'associe avec des thèmes plus sûrs et «sérieux», sa tonalité reflète la tendance généralement négative de ces derniers thèmes (et vice versa)⁴⁷¹.

xvii) Assimilation/adaptation (ASSIM)

ASSIM n'est associé de façon significative qu'à RELET (présentée à la section 6.1.3.x) : cette relation relève une association essentiellement positive, où les cas positifs représentent plus de la moitié de l'échantillon au total. Là où RELET reflète une incidence de polarisation en fonction du manque de cas neutres à son effectif, ASSIM démontre un potentiel de polarisation en fonction de l'importance relative des deux cases extrêmes : 100% (n = 5) de ses cas négatifs et 92.9% (n = 13) de ses cas positifs se retrouvent dans les cases extrêmes appropriées. Notons aussi que RELET possède plus de cas positifs et négatifs qu'ASSIM en fonction de l'incidence de polarisation que possède RELET. Nous voyons donc que les «bonnes» relations ethniques s'associent fondamentalement à l'assimilation reconnue des Chinois tandis que le manque d'assimilation chez ces derniers est plutôt catégoriquement (mais assez rarement) associé aux problèmes de relations ethniques avec les Chinois. L'assimilation des Chinois semble donc être généralement vue comme étant bienfaisante.

xviii) Coutumes (COU)

COU est associé à une série importante de thèmes et présente des coefficients de corrélation étonnamment élevés (MOR 0.938 (n = 29), RELIG 0.746 (n = 26), SERV 0.723 (n = 29), RELET 0.718 (n = 30), ART 0.653 (n = 44), IMM 0.595 (n = 22), ORG 0.534 (n = 29), LEG 0.507 (n = 22), ECON 0.378 (n = 29), POL 0.339 (n = 28) et LOISI 0.320 (n = 40) – voir tableaux I.xxii, I.xl, I.xxvi, I.xxxiii, I.xlv, I.xli, I.xlvi, I.xii, I.xxxix, I.xx et I.xliii, respectivement). De fait, COU est le thème avec le barème d'association *le plus assorti de*

⁴⁷¹ Cette dynamique tend à se conformer à la dynamique que nous avons exposée à la note 334 quant à la

toutes nos catégories thématiques, indiquant essentiellement que les coutumes occupent une place plutôt intégrale dans la construction de l'image chinoise⁴⁷².

Les associations COU/ART, COU/ORG et LOISI/COU (cette dernière association est présentée à la section 6.1.3.xvi) reflètent essentiellement les mêmes tendances : démontrant chacune une relation positive entre leurs thèmes respectifs, ces associations favorisent essentiellement une tonalité positive (dans COU/ART, 88.6% (n = 39) des cas de COU et 90.9% (n = 40) des cas d'ART sont positifs, tandis que 62.1% (n = 18) des cas de COU et 72.4% (n = 21) des cas d'ORG sont positifs dans COU/ORG). Les cases extrêmes positives démontrent un potentiel de polarisation au niveau positif pour chacune de ces associations (dans COU/ART, les 38 cas de la case extrême positive représentent 97.4% des cas positifs de COU et 95% des cas positifs d'ART, tandis que les 16 cas de la case extrême positive représentent 88.9% des cas positifs de COU et 76.2% des cas positifs d'ORG dans COU/ORG). Notons cependant que l'association COU/ORG est *légèrement* plus négative que COU/ART, et que COU représente une tonalité *marginale* plus négative qu'ORG (17.2% (n = 5) vs. 10.3% (n = 3), respectivement).

Les associations IMM/COU et RELIG/COU (présentées aux sections 6.1.3.xiv et 6.1.3.xiii, respectivement) démontrent certaines similitudes entre elles : le thème COU est généralement présenté de façon positive (près de 60% à 70% de ses cas sont positifs avec IMM et RELIG, respectivement) tandis qu'IMM et RELIG sont généralement neutres (environ 50%) mais aussi très positifs (environ 40%). Là où COU ne démontre aucune polarisation, IMM et RELIG ont tous deux un potentiel de polarisation positif (environ 90% des cas positifs d'IMM et de RELIG se trouvent dans la case extrême positive). Nous remarquons donc que COU est essentiellement exploité lorsqu'il est question de peindre une belle image des thèmes LOISI, ART, ORG, IMM et RELIG. Ces derniers thèmes sont généralement de format léger et ont tous une importance plutôt élevée à la portée *municipale*.

COU suit largement les mêmes tendances dans ses associations avec POL, SERV, RELET et ECON (présentées aux sections 6.1.3.vii, 6.1.3.ix, 6.1.3.x et 6.1.3.xii, respectivement) qu'avec les associations précédentes (entre 48% et 56% de ses cas sont

spécificité des sources à leur contexte particulier et prédéfini.

⁴⁷² Cet argument est repris en plus grande profondeur lors de notre présentation de l'indice d'insularité à la section 6.1.3.2.

positifs). POL, SERV, RELET et ECON démontrent tous de *fortes incidences polarisantes*, ayant de faibles noyaux neutres (entre 3 à 20%). Là où POL favorise la tonalité *négative* (46.4% négatif vs. 35.7% positif), RELET et ECON reflètent plutôt la tonalité positive (entre 48% et 56% positif) tandis que SERV demeure assez équilibré. Notons aussi que COU démontre un potentiel de polarisation *négatif* avec SERV, RELET et ECON (plus de 70% des cas négatifs de COU sont dans la case extrême négative) et positif avec SERV et RELET (plus de 78% des cas positifs de COU sont dans la case extrême positive).

L'association LEG/COU (présentée à la section vi)) ne soulève aucune trace notable de polarisation. La neutralité est importante dans ces deux thèmes (36.4% de leurs cas sont neutres), mais là où l'équilibre semble combler les rangs de COU, LEG reflète plutôt une tonalité négative (50% de ses cas sont négatifs). Quant à l'association MOR/COU (présentée à la section viii)), elle démontre une forte incidence de polarisation pour les deux thèmes associés, étant donné que moins de 20% des cas de MOR ou COU sont neutres. MOR et COU reflètent tous deux une tendance plutôt *négative* (à environ 50%). Notons à ce point que les thèmes POL, RELET, ECON, SERV, LEG et MOR reflètent tous des tendances négatives (à différents degrés), reflétant la capacité de ces thèmes d'exploiter différentes modalités des coutumes chinoises afin de supporter leurs arguments (positifs ou négatifs).

Écarts : COU démontre un fort écart entre ses bornes d'écarts (0.97 – voir tableau J.x). De plus, l'écart de moyennes de COU dans 3 associations semblent être fortement affectée par ses thèmes associés ($ec.cou/leg = -0.54$; $ec.cou/mor = -0.31$; $ec.cou/art = 0.39$), suggérant la forte probabilité que les thèmes associés à COU influencent le ton de ce dernier. Ajoutons aussi qu'à part LOISI - le seul thème fortement affecté par COU ($ec.loisi/cou = 0.44$) – $Ec.assoc/cou$ n'affiche qu'un résultat de 0.24, dénotant une forte cohérence interne des thèmes associés à COU. Cependant, il faut tout de même noter que, tout comme LOISI, COU a une influence légèrement positive sur tous les thèmes qui y sont associés.

Résumons : COU favorise la tonalité positive à environ 50% ou plus avec tous les thèmes, sauf pour LEG et MOR. Cependant, là où COU démontre un penchant plutôt catégorique vers la tonalité positive dans RELIG, LOISI ART et ORG, thèmes qui partagent aussi ce penchant positif, COU se polarise plutôt fortement (soit par une incidence ou par un chargement d'une ou plusieurs cases extrêmes) de façon positive et

négative dans MOR, SERV et RELET. Notons aussi que les thèmes MOR, SERV, RELET, POL et ECON démontrent aussi une forte capacité de polarisation lorsque associés avec COU. Finalement, notons que la tonalité négative domine dans MOR, LEG et POL. Nous remarquons dans COU une tendance semblable à celle de LOISI : la tonalité de COU semble dépendre de – ou du moins refléter - la tonalité des thèmes qui y sont associés. Il est à remarquer que la progression du ton négatif dans ces associations thématiques reflète essentiellement le caractère plus en plus sûr des thèmes associés à COU. Nous retrouvons plusieurs incidences de polarisation et potentiels de polarisation dans COU ainsi que chez ses thèmes associés, polarisation qui reflète essentiellement un biais *positif plutôt que négatif*, suggérant ainsi que, malgré le fait que COU a un effet légèrement positif sur ses thèmes associés, se sont ces derniers thèmes qui semblent définir la tonalité de COU.

xix) Organisations/associations ethniques (ORG)

ORG ne s'associe qu'avec deux thèmes, mais ces deux associations démontrent des relations positives envers ORG. COU (n = 29) a un coefficient de corrélation de 0.534 par rapport à RELET (n = 33), qui en a un de 0.301 (ces deux thèmes sont présentés aux sections 6.1.3.xviii (tableau I.xxxvi) et 6.1.3.x (tableau I.xlvi), respectivement). Toutes deux associations voient ORG refléter une tonalité largement positive (plus de 63% de ses cas). Cependant, là où COU partage cette tendance positive avec ORG (il existe en fait un potentiel de polarisation positif dans cette association), l'incidence de polarisation vue chez RELET reflète une sur représentation plutôt *négative* (54.5%) en présence d'ORG. Comme nous l'avons mentionné, les deux seuls thèmes associés à ORG dénotent l'aire précise et spécifique qu'ont les organisations/associations ethniques quant à leur rôle journalistique image (et racialisé), soit, les coutumes chinoises et les relations ethniques.

xx) Arts (arts culinaires, esthétiques, mode, beaux-arts) (ART)

ART s'associe de façon significative avec seulement deux thèmes : leurs coefficients de corrélation sont de 0.653 pour COU (n = 44) et de 0.319 pour LOISI (n = 36 – voir tableaux I.xlv et I.xliv, respectivement). Ces deux associations (présentées aux sections 6.1.3.xviii et 6.1.3.xvi, respectivement) sont toutes deux presque catégoriquement positives (plus de 90% des cas d'ART sont positifs dans ces deux associations, et COU et LOISI sont positifs à plus de 88%). Ceci reflète forcément le potentiel de polarisation catégorique relativement élevé parmi tous les thèmes de ces associations, potentiel qui reflète ceux

retrouvés aux thèmes d'allure criminelle, suggérant donc qu'ART a la forte capacité d'influencer de façon positive les thèmes qui lui sont associés.

6.1.3.2 Dynamiques des associations et l'index d'insularité

Puisque nous désirons mesurer l'importance des associations thématiques entre différents thèmes ainsi que la répartition généralisée des thèmes particuliers parmi nos articles – mais aussi parmi l'ensemble de nos catégories thématiques – nous avons choisi de quantifier la fréquence d'un thème particulier en fonction du nombre d'associations liées à ce thème. Ce que nous nommons «l'index d'insularité» nous aidera à situer l'étendue d'un thème particulier parmi les contreparties thématiques de ce thème en question – mais aussi parmi l'ensemble des nouvelles portant sur les Chinois – en pondérant la fréquence thématique en fonction de la répartition d'un thème parmi différentes aires thématiques⁴⁷³. Alors donc, plus l'index répond à une valeur élevée, plus ce thème est réparti de façon importante parmi les nouvelles dans leur ensemble et, de façon connexe, plus la valeur de l'index est basse, plus ce thème est infrequent et/ou se spécifie à un domaine limité d'articles. Remarquons qu'en fonction de nos critères qui stipulent que la répétition *fréquente et cohérente* d'un discours est nécessaire pour la création – ou du moins le maintien – d'une image ou d'un discours imagé, la fréquence relative des *cas* d'association de chaque thème demeure importante : voici pourquoi nous ne pouvons pas tout simplement nous fier au nombre de thèmes associés à un thème étudié. Un thème étudié qui n'a peut-être pas autant de *thèmes* associés mais qui maintient un effectif important de *cas* associés sera plus important que les thèmes qui ont une fréquence élevée de *cas d'ensemble* mais une faible fréquence de cas associés ou de thèmes associés⁴⁷⁴.

$$^{473} \text{ Index d'insularité (In.thème) = } \frac{n.\text{thème étudié/assoc.tot} \times n.\text{thème étudié/ \#assoc}}{n.\text{thème.tot}}$$

où $n.\text{thème étudié/assoc.tot}$ = fréquence totale des cas parmi l'ensemble des associations pour un thème étudié.

$n.\text{thème étudié/ \#assoc}$ = Nombre de catégories thématiques associées au thème étudié.

$n.\text{thème.tot}$ = Somme des associations de tous les thèmes associés au thème étudié.

Prenons par exemple le cas d'ORG (où $n.\text{org/assoc.tot} = n.\text{org/relet} + n.\text{org/cou}$)

$$\text{In.org} = \frac{n.\text{org/assoc.tot} \times n.\text{org/ \#assoc}}{n.\text{org.tot}}$$

$$\frac{(29 + 33) \times 2}{74}$$

$$= 1.68$$

⁴⁷⁴ Ces résultats se retrouvent à l'appendice K.

Lorsque nous observons la répartition des valeurs de l'index d'insularité, nous remarquons que SERV, MOR, RELET et COU dominent largement le champ ($In.thème = 15.78, 17.21, 19.36$ et 25.77 , respectivement). Ces thèmes font donc partie de ce que nous intitule notre secteur fortement réparti ($In.thème > 15.00$). Ajoutons aussi que MOR est le thème qui a fait le plus grand saut en importance de toutes nos catégories thématiques par rapport à son rang de fréquence, ce qui suggère que, malgré que faisant partie de la section tertiaire dans toutes nos portées d'articles, il se fait récupérer de façon *régulière, cohérente et persistante* parmi nos nouvelles portant sur les Chinois (tout comme le sont SERV, RELET et COU). De plus, notons que POL et ECON semblent perdre quelque peu de leur importance globale par rapport à leur rang de fréquence (malgré le fait que ces deux thèmes sont toujours très importants en fonction de leur répartition grâce à leur fréquence comparativement démesurée – $In.pol = 11.33$ et $In.econ = 11.14$). Ces thèmes, ainsi qu'IMM et NV-AC, font partie de notre secteur modérément réparti ($In.thème = 10.00$ à 14.99). De plus, il faut ajouter que NV-AC est le seul thème criminel placé à ce secteur. Les trois thèmes criminels qui demeurent ainsi que LEG et LOISI font partie de notre secteur modérément insulaire ($In.thème = 5.00$ à 9.99). Notons ici la perte remarquable d'importance de LOISI, thème populaire (section secondaire à toutes nos portées) qui semble se limiter largement à quelques aires particulières malgré son effectif élevé de cas d'ensemble. Les thèmes LOGE, RELIG, ASSIM, LANG, POP, ORG et ART démontrent une insularité puissante (valeurs d' $In.thème$ atteignant seulement 1.76) : ces thèmes sont relativement peu fréquents (sections quaternaire ou secondaire pour chaque portée d'article, *sauf pour ORG et ART au niveau municipal et IMM au niveau national*), mais disposent aussi d'un nombre très faible de thèmes et de cas associés, suggérant que ces thèmes sont soit généralement très peu exploités et/ou reflètent une insularité et un particularisme profonds.

6.1.3.3 Dynamique des thèmes

Lorsque nous rassemblons l'ensemble de nos résultats, certaines similarités ressortent de cet examen : en regroupant nos différentes catégories thématiques en fonction de ces similarités, nous pouvons émettre certaines explications de la dynamique qui régit leurs rendements parallèles. En examinant les *dynamiques internes* qui régissent en sorte le comportement de nos thèmes particuliers ainsi que les *dynamiques externes* et les modèles associatifs que suivent ces thèmes, nous serons en mesure d'examiner et de catégoriser nos

thèmes en *regroupements* en fonction de ces différentes similarités dynamiques. Ceci démontre premièrement que la démarche journalistique a le grand potentiel d'affecter la construction des nouvelles – au sujet des Chinois, mais aussi *de façon plus globale* – ainsi que le contenu de ces nouvelles en fonction – mais parfois même *en dépit* – des effets immédiats de la régionalisation de la portée de ces nouvelles. Toutefois, il est à remarquer que notre hypothèse principale tient compte de l'influence définitive de la racialisation sur le contenu et la répartition des articles traitant des Chinois⁴⁷⁵.

- i) Thèmes patrons (NV-VC, CV-AC, NV-AC, CV-VC, LOGE, LEG, POL, ECON, ORG et ART)⁴⁷⁶

Tous ces thèmes semblent dominer (ou du moins fortement influencer) les thèmes qui leurs sont associés ainsi que la tonalité de ces thèmes et des articles dans lesquels ces thèmes se trouvent de façon *unidirectionnelle*, et ce, largement de façon *indépendante* de la portée de ces l'articles. La portée semble influencer la *fréquence* des thèmes patrons mais la moyenne tonale de ces thèmes n'est généralement pas affectée aussi fortement (si même du tout) par la régionalisation que les autres regroupements thématiques. Il n'existe généralement pas un écart important entre les moyennes tonales des articles de format sûr et léger pour l'ensemble de leurs cas. Ces thèmes ne comportent aucune incidence de polarisation (même lorsqu'ils sont associés à des thèmes qualificatifs – voir plus bas). Les potentiels de polarisation dont disposent les associations avec ces thèmes suivent la tonalité prédominante du thème patron en question (que ces potentiels soient au thème étudié ou aux thèmes associés à ce thème)⁴⁷⁷. Ces thèmes ne disposent d'aucun écart remarquable (soit de bornes ou de moyennes), leurs valeurs $In_{thème}$ n'atteignent pas une forte répartition et ces thèmes tendent à influencer de façon remarquable les moyennes de certaines de leurs contreparties associées (arbitrairement, les thèmes qualificatifs) sans que l'influence potentielle de ces thèmes associés aient une influence sur ceux-ci. À part ces cas particuliers, les thèmes patrons affectent généralement l'ensemble de leurs thèmes associés de façon conforme à la tonalité prédominante du thème patron en question.

⁴⁷⁵ Le chevauchement des pratiques journalistiques et des pratiques racialisantes sera repris en plus grand détail à la prochaine section (section 6.2) et au prochain chapitre.

⁴⁷⁶ Pour des raisons qui seront expliquées plus bas, ORG et LOGE font partie du regroupement des thèmes secondaires aussi.

⁴⁷⁷ Comme nous le verrons, ceci est atypique aux thèmes secondaires qui ne démontrent pas une telle linéarité absolue en présence des thèmes qualificatifs.

Notons que ces thèmes se composent essentiellement de thèmes majoritairement sûrs. LOGE n'exhibe cette tendance que marginalement en fonction de sa portée fondamentalement municipale (versus internationale dans nos autres thèmes patrons), portée qui reflète un format généralement *léger*. Notons cependant qu'en dépit de ceci, LOGE démontre toujours fortement les tendances de ses contreparties malgré son manque d'associations.

Quant aux thèmes criminels, nous avons noté leurs similitudes frappantes dès le départ : le lien tracé entre ces thèmes nous semble implicite. Notons cependant que l'index d'insularité relève certains détails intéressants dans NV-AC ainsi que dans POL : ces thèmes tendent à manifester un inventaire plus réparti et/ou plus intrinsèque que les autres thèmes patrons, affectant donc la répartition de ces premiers thèmes. Ajoutons que ces deux thèmes ont aussi la capacité plus marquante de *s'infiltrer parmi les articles de format léger* que les autres thèmes patrons qui ont une portée internationale prédominante. Ceci semble indiquer que, malgré l'influence magistrale que possèdent les thèmes patrons, ils sont toujours influencés par le format (et, de façon plus ou moins grande, à la portée) des articles dans lesquels ils sont présentés (mais de façon moins dramatique que chez nos autres regroupements thématiques).

Pour ce qui est de LEG, qui semble être influencé par RELET (en fonction de l'écart de moyennes chez LEG), cette exception à la règle ne compromet pas l'importance «patronale» de LEG étant donné que celui-ci ne démontre tout de même aucune incidence de polarisation en présence de RELET, malgré «l'influence» apparente de ce dernier.

ECON, quant à lui, demeure remarquablement indifférent au format d'un article par rapport à sa moyenne tonale. Nous voyons aussi que ce thème est affecté par la portée de façon plus ouverte et que ses incidences de polarisation sont atypiques à nos autres thèmes patrons. La raison que nous avons choisi d'inclure ECON à ce regroupement thématique est qu'ECON démontre une dynamique *propre à elle-même*, ne répondant que sporadiquement aux influences des autres thèmes patrons (ou autres). L'importance de ce thème particulier qui concerne l'image chinoise sera discutée au prochain chapitre.

De façon connexe, le format plus léger d'ART et d'ORG explique en quelque sorte la tonalité plutôt positive de ces thèmes, mais non pas leur régularité de contenu en présence d'autres thèmes. Il faut toutefois noter qu'ART et ORG disposent d'écarts de moyennes

tonales importants entre les formats sûr et léger (aux niveaux international et municipal pour ART et aux niveaux national et municipal pour ORG)⁴⁷⁸, appuyant ainsi la notion importante qui souligne l'effet de la hiérarchie des formats sur les thèmes de prédominance légère par rapport à la portée (municipale versus internationale) (voir section 6.1.2.3). Ceci appuie deux notions importantes que nous avons étudiées quant à la hiérarchie contextuelle journalistique : 1) il existe une hiérarchie de format, où le format sûr – ainsi que les thèmes qui s'y rattachent typiquement (hypothèse 2) – prédomine le format léger – et ses thèmes rattachés; 2) il existe une hiérarchie de portée, où les thèmes typiquement associés à une portée plus internationale (typiquement de format plus sûr (hypothèse 4)) prédominent sur les thèmes typiquement retrouvés à la portée municipale (typiquement légers) lorsque ces derniers thèmes se trouvent en présence de ces premiers thèmes, le tout, de façon conforme à notre hypothèse 3.

ii) Thèmes qualificatifs – outils de qualification (MOR, SERV, RELET et COU)

Ces thèmes démontrent la capacité plutôt assidue d'incorporer de faibles noyaux de neutralité à leur effectif de cas, suggérant une capacité prononcée de polariser la tonalité – ou du moins de refléter une tonalité particulière de façon unidirectionnelle – *tant au niveau de la portée que du format*. Presque invariablement, ces thèmes dénotent une relation positive entre le ton et la portée où la régionalisation de la portée entraîne une tonalité positive – ou du moins, plus neutre – au dépens de la tonalité négative. La fréquence de ces thèmes dépend fortement de leur format ainsi que de leur portée, ce qui suggère une appréhension plutôt *spécifique* et une mise en contexte *méthodique* des thèmes qualificatifs au sein des nouvelles dans lesquelles ils se trouvent. Cette forte dépendance au contexte particulier d'une nouvelle affecte donc le *degré* de polarisation ainsi que la direction de la tonalité. Remarquons que les formats sûr et léger démontrent un vaste écart entre leurs moyennes tonales pour l'ensemble de leurs cas. Ces thèmes sont invariablement plus légers que sûrs (toutefois, l'équilibre entre formats domine dans SERV). Les moyennes tonales reflètent donc une négativité beaucoup plus prononcée dans les articles de format sûr et une positivité plus accrue dans les articles de format léger, tout dépendant de la relation qui

⁴⁷⁸ En fonction de cette relation avec le format, les thèmes ORG et LOGE (et, dans une mesure moins importante, ART) *deviennent secondaires* en présence des autres thèmes patrons (de format sûr). De façon connexe, ces thèmes patron tendent à se soumettre à ORG et ART s'ils sont de format léger, mais de façon beaucoup moins catégorique ou répandue. Voir encore les notes 469 et (parallèlement) 334. . Voir aussi 6.1.3.3.ii pour certains détails supplémentaires à ce sujet pour LOGE et ORG.

existe entre un thème qualificatif quelconque et la portée de l'article en question. Ces thèmes comprennent la plus forte concentration d'incidences de polarisation de notre échantillon (tant du côté des thèmes étudiés que des thèmes associés). Ces incidences se présentent seulement en présence des thèmes secondaires, non pas aux thèmes patrons (à part ECON), ce qui dénote la hiérarchie thématique qui se manifeste dans cette analyse. Il va donc de soi que, lorsque nos thèmes qualificatifs ne démontrent pas une incidence de polarisation (soit au thème qualificatif en question, soit à ses thèmes associés), ils démontrent au lieu un ou plusieurs potentiels de polarisation (simple(s) ou double(s)). Quant à nos écarts de moyennes et de bornes, les thèmes qualificatifs manifestent une différenciation profonde à l'intérieur de leurs bornes en fonction des associations particulières qui ont des écarts de moyennes remarquables. Les thèmes associés semblent influencer les thèmes étudiés parmi ces associations presque inévitablement : notons que là où les thèmes associés sont affectés par les thèmes associés, ces premiers *sont aussi de nature qualificative* indiquant une relation plutôt complémentaire entre ces thèmes. Ajoutons finalement que ces thèmes possèdent les valeurs d'index d'insularité *les plus élevées de l'ensemble de notre échantillon*, indiquant une répartition étendue parmi nos articles.

Notons maintenant certaines particularités parmi ces différents thèmes qualificatifs : MOR répond plutôt à un portée *internationale* et affecte légèrement - mais de façon généralisée - les moyennes tonales de ses thèmes associés de façon *négative*. De son côté, RELET est proportionnellement plus important à la portée municipale, diminuant d'importance avec la décroissance de la régionalisation. D'après l'ensemble de nos cas, RELET démontre la polarisation la plus élevée de notre échantillon à la portée «canadienne». RELET affecte aussi les moyennes de ses thèmes associés tout comme MOR, mais de façon légèrement *positive*. MOR et RELET tendent tous deux à percer le format sûr de façon plus évidente à la portée *municipale*, mais c'est à la portée *nationale* que nous voyons l'écart de moyenne le plus important (et *catégorique*) entre les formats sûr et léger pour ces deux thèmes.

Quant à COU, ses cas se concentrent plutôt aux portées internationale et municipale. Notons que la polarisation est moins évidente à ces portées dû au fait que la prédominance de cas positifs augmente la moyenne tonale de façon dramatique, dénotant un léger effet

positif (mais global) envers ses thèmes associés. Cependant, malgré ce phénomène plutôt unidirectionnel, il existe toutefois un écart de moyennes important entre formats d'articles ainsi qu'une polarisation *au niveau national*, une polarisation faible mais plus accrue que dans nos deux autres portées.

Nous avons choisi d'insérer SERV à ce regroupement en fonction de sa forte polarisation à la portée *canadienne*, ainsi que pour la fréquence relativement élevée des incidences de polarisation parmi ses associations. Cependant, tout comme les résultats des écarts de moyennes entre les thèmes associés et ce thème le démontrent, cette catégorisation n'est pas universellement acceptable : SERV démontre la capacité d'agir de façon secondaire plutôt que qualificative dans certains cas.

iii) Thèmes secondaires (POP, RELIG, IMM, LANG, LOISI, ASSIM, SERV et ORG)

Ces thèmes tendent à se soumettre aux caprices des thèmes patrons – du moins, ils n'affectent presque pas ces derniers. De plus, ces thèmes se voient affecter par la présence des thèmes qualificatifs de façon beaucoup moins unidirectionnelle que les thèmes patrons : lorsque les thèmes secondaires sont en présence des thèmes qualificatifs, la polarisation se voit fréquemment (particulièrement au niveau des incidences, mais aussi au niveau des potentiels de polarisation). Cette caractéristique démarque essentiellement les thèmes patrons des thèmes secondaires. Il demeure que, malgré ce statut subordonné, ces thèmes possèdent tout de même certaines résiliences internes qui sont typiques à chacun de ces thèmes. De fait, les thèmes de ce regroupement ne partagent que très peu de ressemblances entre eux : nous voyons des variations importantes de concentration de cas de portée en portée, différents écarts de moyennes *entre formats* et d'écarts de moyennes et de bornes *parmi leurs thèmes associés*, ainsi que différentes répartitions et d'insularité. Notons toutefois que tous ces thèmes ont une prédominance d'ensemble de cas à *format léger plutôt que sûr*, contrairement aux thèmes «purement» patronaux.

POP se catégorise plutôt comme un thème secondaire descriptif, n'ayant que très peu d'associations thématiques ou de variations internes importantes au niveau du format, malgré que la portée semble affecter sa distribution quelque peu. Ce thème reflète essentiellement la neutralité. IMM se conforme quelque peu à cette dynamique. Toutefois, il est à remarquer que la portée (particulièrement canadienne) semble fortement affecter le

degré de dispersion tonale de ce thème (qui est réparti à la portée municipale, mais dont *tous les cas négatifs de la portée canadienne se trouvent à la portée nationale*). Notons aussi que LOGE, ORG et SERV démontrent des caractéristiques «secondaires» (particulièrement dans ORG et SERV). Leurs distributions internes semblent plus affectées par la portée que leurs contreparties respectives (du moins, ils agissent différemment que leurs contreparties respectives). De plus, leurs fréquences relatives et leurs distributions par format se démarquent des regroupements dans lesquels ils ont été placés sur plusieurs points, mais, comme nous le verrons à la prochaine section et au prochain chapitre, ces modalités sont *circonstanciennes*.

6.2 Les participants

Afin de démontrer que les participants qui agissent à l'intérieur des nouvelles reflètent des caractéristiques spécifiques en fonction de leurs situations particulières - situations qui sont mises en contexte en fonction de l'image particulière qui est attribuée à ces participants (hypothèses 5 à 9) - nous devons maintenant nous attarder sur la distribution de ces différents participants dans le but de déceler les particularités associées à ces différentes images. En tenant compte des détails généraux présentés à la section suivante, nous procéderons à analyser les critères spécifiques de nos mesures de participants à la section 6.2.3. Nous serons alors capables de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses 6 à 9 ainsi que de donner plus de poids à notre hypothèse 5. L'ensemble de ces conclusions seront donc présentées à la fin de la section 6.2.3.

6.2.1 Données d'ensemble

Des 704 articles que nous avons recueillis pour notre analyse, nous avons codé et scruté un total d'environ 8178 participants ($N_{part.tot}$)⁴⁷⁹. Puisque notre travail s'attarde essentiellement sur la pondération de l'effet des différences ethniques sur la représentation et l'importance des participants qui agissent parmi les nouvelles qui portent sur les Chinois, nous nous concentrerons sur les différences qui existent entre nos 4 catégories ethniques (non-chinois (N-C); Chinois d'origine indéterminée et/ou non canadienne (C-INDET); Chinois d'origine canadienne (C-CAN); Chinois et autre (C+AUT)) ainsi que certaines

⁴⁷⁹ Le nombre de cas dépend des différentes mesures d'analyse des participants (voir section 5.3.5). Les chiffres bruts détaillant les fréquences liées à nos résultats portant sur notre catégorisation ethnique et nos trois mesures d'analyse se trouvent à l'appendice L.

modalités internes qui sont typiques à chaque catégorie ethnique⁴⁸⁰. Somme toute, les participants N-C sont les plus fréquemment retrouvés parmi les nouvelles *traitant des Chinois* (voir tableau L.i). Cette catégorie comprend 55.6% ($n_{\text{part.n-c.tot}} = 4551$) de notre échantillon complet. De façon générale mais importante, ceci indique que plus d'un participant sur deux n'est pas d'origine chinoise parmi les nouvelles traitant des Chinois. La deuxième catégorie ethnique la plus populaire est C-INDET, qui représente 28.1% ($n_{\text{part.c-indet.tot}} = 2296$) : ceci n'est pas surprenant vu la proportion relativement élevée d'articles qui ont une portée internationale où de récits nationaux traitant de politique et d'économie avec la Chine. Cependant, ce qui est surprenant est la proportion minuscule de participants chinois de provenance canadienne : ces derniers n'occupent que 7.6% ($n_{\text{part.c-can.tot}} = 620$) de l'ensemble de nos participants. De fait, la catégorie C+AUT - catégorie où la présence de Chinois a le fort potentiel d'être partagée avec un/des individus non chinois – est légèrement plus importante que C-CAN ($n_{\text{part.c-aut.tot}} = 718$ où 8.8% de $N_{\text{part.tot}}$). ces résultats préliminaires supportent notre hypothèse 5 quant à la hiérarchie des participants : les participants non chinois sont les plus fréquents, suivi des participants chinois d'origine indéterminée (ou non canadienne). Finalement, les Chinois du Canada et les Chinois «associés» (C+AUT) sont les catégories de participants les moins populaires de notre échantillon.

Si nous observons premièrement la distribution globale des participants en fonction de l'index d'attribution, nous remarquons que la plupart des participants représentent soit des groupes ou organisations quelconques ($n_{\text{attrib.org.tot}} = 3283$ ou 40.1% de $N_{\text{part.tot}}$), soit des individus facilement discernables ($n_{\text{attrib.ind.tot}} = 2489$ ou 30.4% de $N_{\text{part.tot}}$ – voir tableau L.ii). Les institutions sont aussi généreusement représentées ($n_{\text{attrib.inst.tot}} = 1866$ ou 22.8% de $N_{\text{part.tot}}$) tandis que la catégorisation ciblant *ouvertement* un groupe ethnique particulier ne se voit pas fréquemment exploitée ($n_{\text{attrib.eth.tot}} = 540$ ou 6.6% de $N_{\text{part.tot}}$). Par rapport à la position des participants dans une nouvelle, nous remarquons de façon préalable que la majorité des participants, soit 55.6%, répondent à un rôle neutre ($n_{\text{pos.neut.tot}} = 4550$), tandis que les protagonistes se voient occuper une place plus importante que les antagonistes (soit $n_{\text{pos.protag.tot}} = 2088$ ou 25.5% de $N_{\text{part.tot}}$, et $n_{\text{pos.antag.tot}} = 1540$ ou 18.8% de $N_{\text{part.tot}}$ – voir tableau L.iii). Quant à la voix de ces participants, le manque *absolu* de voix prédomine

⁴⁸⁰ Voir section 5.3.5 pour les particularités de nos mesures ainsi que celles de nos catégories ethniques.

largement l'arène, représentant 77.4% de notre échantillon ($n_{\text{voix.suc.tot}} = 6336$), alors que la paraphrase et la citation directe occupent chacun moins de 12% de l'échantillon (voir tableau L.iv).

6.2.2 Analyse comparée des différentes catégories ethniques (données d'ensemble)⁴⁸¹

i) L'index d'attribution :

Plusieurs détails intéressants découlent de cette association. Premièrement, malgré le fait que l'attribution purement ethnique se fait relativement rare dans l'ensemble de notre échantillon, il faut toutefois noter des écarts importants entre deux de nos catégories ethniques : les participants non-chinois se font catégoriser en fonction de leur ethnie beaucoup moins souvent que les Chinois *de provenance canadienne* (5.4% des 4549 cas de N-C⁴⁸² vs. 17.9% des 620 cas de C-CAN – voir tableau M.i). De plus, le *Toronto Star* semble se référer au «peuple» chinois ou à la «communauté» chinoise *plus fréquemment lorsqu'il est question des Chinois au Canada qu'en Chine ou ailleurs au monde* (4% des 2295 cas de C-INDET reflètent une attribution purement ethnique par rapport à ses participants). En effet, un peu moins d'un article sur cinq des articles traitant de C-CAN font une référence *catégorique* aux Chinois du Canada en tant qu'un peuple ou groupe ethnique.

Pour ce qui est des participants qui ont une affiliation institutionnelle, l'index révèle que les participants chinois de provenance indéterminée ou autre que canadienne sont fortement représentés à ce niveau (33% des cas C-INDET). Ce résultat n'est aucunement surprenant, puisque – comme nous l'avons vu plus haut – les nouvelles nationales et internationales comprennent une forte concentration de thèmes politiques et d'affaires diplomatiques ainsi qu'une forte concentration d'articles économiques, où les participants représentent souvent les institutions d'état ou économiques de ces pays. Ainsi, nous voyons aussi une concentration élevée d'institutions non-chinoises (22.1% des cas N-C). Cependant, les Chinois du Canada sont représentés en tant que représentants institutionnels

⁴⁸¹ Les détails d'ensemble pour les associations d'ensemble de nos quatre catégories ethniques ainsi que nos trois mesures se trouvent à l'appendice M.

⁴⁸² Puisque notre catégorie N-C ne comprend pas forcément uniquement des participants blancs (voir chapitre 5), cette catégorie intègre donc certains autres groupe ethniques non-chinois, mais aussi non-blancs. Ceci explique en quelque sorte l'importance relative des cas définis comme «groupe ethnique». Nous ne pouvons donc avancer d'argument au sujet de cette composante de façon certaine à l'intérieur de cette catégorie ethnique. Cependant, cette limite n'affecte pas grandement nos résultats ultérieurs : en effet, ces résultats

que dans 0.2% de l'ensemble des participants de cette catégorie ethnique, reflétant ainsi leur statut préférentiel de représentants «ethniques» (de la communauté chinoise ou d'une organisation ethnique quelconque).

L'index d'attribution indique que se sont les regroupements dont la composante ethnique est incertaine – ou qui contiennent une *composante* chinoise – qui se trouvent le plus souvent catégorisés à partir de leurs affiliations à une association ou organisation quelconque (soit 69% des cas C+AUT)⁴⁸³. Remarquons aussi que les participants chinois au Canada sont aussi fortement catégorisés en tant que représentants d'organisations ou d'associations (41.6% des cas de C-CAN). Ceci n'est pas surprenant vu les détails que nous avons exposés aux sections 2.4.1.3 et 2.4.2.2 quant à la nouvelle position des organisations/associations ethniques au Canada par rapport au repositionnement «multiculturel» de ces groupes.

En ce qui concerne l'importance de l'attribution individuelle des participants, nous remarquons aussi une forte concentration de participants chinois du Canada qui occupent ses rangs (40.3% des cas de C-CAN); cette proportion reflète largement celle des participants non-chinois (36.5% des cas N-C). Cette attribution convoitée indique que la présence des *individus* chinois est importante parmi les nouvelles où il y a un participant chinois du Canada, mais le fait demeure que si nous observons l'ensemble de nos cas, les *individus* chinois du Canada ne représentent que 3.1% de *N.part.tot* (versus 20.34% de *N.part.tot* pour N-C) : si les Chinois du Canada semblent donc avoir une voix assez directe lorsqu'ils sont inclus dans les nouvelles (à titre de représentants ethniques), cette voix est largement perdue dans la masse de voix non chinoises (ou autre que celle des Chinois de ce pays).

ii) La position du participant

La position de l'antagoniste s'avère relativement beaucoup plus populaire chez les participants C-INDET que chez toutes nos catégories ethniques (26.3% des cas de C-INDET – voir tableau M.ii). Nous retrouvons un écart fort notable dans la proportion relative de la position antagoniste si nous comparons ce résultat à celui des Chinois du

gagnent de l'importance en fonction du «handicap» engendré par cette composante non-blanche parmi les cas de cette catégorie ethnique (si notre démarche théorique est correcte, bien sûr).

⁴⁸³ Ce résultat n'est pas surprenant d'après notre méthode de codage. Cependant, il faudra retenir ce résultat lorsque nous traiterons de la *position* des participants C+AUT, une variable *méthodologiquement indépendante* de l'index d'attribution.

Canada : seulement 6.9% de ces participants détiennent ce rôle. Ceci suggère qu'il existe une appréhension catégoriquement différente des Chinois à l'intérieur des bornes nationales canadiennes qu'ailleurs.

Le rôle neutre est de loin la position la plus répandue chez C+AUT (66.6% de ses cas), ce qui indique que ces participants n'occupent généralement pas une place très importante dans les nouvelles où le conflit prime – du moins, lorsqu'ils se retrouvent dans un tel type de récit, leur influence n'est que très faible en comparaison aux autres participants de la nouvelle en question. Ceci suggère que, lorsque l'ethnie est incertaine ou que l'ethnie chinoise se voit «diluée» en présence de non-chinois *appartenant au même groupe*, ce groupe reflète essentiellement une importance plus subordonnée que les autres participants d'une nouvelle dont l'ethnie est plus clairement démarquée⁴⁸⁴. Quant aux autres catégories ethniques, elles partagent toutes des taux semblables (de 53% à 55% de leurs cas respectifs).

Le rôle du protagoniste est plus régulièrement attribué aux Chinois du Canada (38.5% de leurs cas) qu'aux autres catégories ethniques (27% des cas de N-C; 23.2% des cas de C+AUT; 19.9% des cas C-INDET). Il est important de noter que les Chinois qui n'ont pas d'affiliations évidentes au Canada ont presque deux fois moins de chances de jouer le rôle du protagoniste que les Chinois qui oeuvrent à l'intérieur du pays. Ceci n'est guère surprenant si nous considérons l'ampleur du ton majoritairement positif qu'ont les articles de portée municipale (et de façon moins dramatique, à la portée nationale)⁴⁸⁵ ainsi que le fait que la portée internationale est essentiellement de tonalité négative. Cependant, puisque N-C comprend beaucoup plus de cas que C-CAN, notons que 58.8% de tous les protagonistes retrouvés parmi nos nouvelles ne sont pas Chinois (versus 29.70% à C-CAN où $n_{\text{part.protag.tot}} = 2088$) : de fait, N-C compte à son effectif plus de protagonistes que l'ensemble combiné des autres catégories ethniques. Il va donc de soi que, si nous nous fions tout simplement à ces derniers résultats, l'ensemble des nouvelles reflèteraient plus

⁴⁸⁴ Ce propos se marie à notre notion de l'ethnie s'imbriquant aux notions de nationalité en ce qui concerne les affiliations institutionnelles (à l'intérieur et à l'extérieur du Canada). Nous reprendrons cette ligne de pensée au prochain chapitre.

⁴⁸⁵ Cependant, comme nous l'avons mentionné plus haut, il faut nous rappeler que les thèmes retrouvés à l'intérieur de ces deux portées sont *fortement et sélectivement polarisées* en ce qui concerne leur tonalité. Cette modalité cruciale à notre argument sera reprise au prochain chapitre.

d'antagonistes non-chinois (53.3% des participants antagonistes, où $n_{part.protag.tot} = 2088$), mais aussi beaucoup plus de protagonistes que toute autre catégorie ethnique.

iii) La voix des participants

Il n'est pas surprenant de voir que les participants C+AUT n'agissent pas comme sources dans les nouvelles traitant des Chinois : étant donné que 94.4% de leurs cas signalent aucune voix de la part de ces participants, ceci renforce notre argument que ces derniers ne remplissent que des fonctions relativement subordonnées et arbitraires parmi les articles dont ces derniers font partie (voir tableau M.iii). Par contre, C-CAN comprend la plus grande composante de participants cités de nos quatre catégories ethniques (21.6% de ses cas vs. 0.6% des cas de C+AUT; 8.7% des cas de C-INDET; et 13.9% des cas de N-C). Toutefois, puisque N-C comprend encore une fois beaucoup plus de cas que C-CAN, il est à remarquer que 65.1% de toutes les sources qui sont citées de façon directe *sont issues de sources non-chinoises* (par rapport à 13.8% des sources directes dans C-CAN).

6.2.3 Analyse comparée des différentes catégories ethniques – relation entre l'index d'attribution, la position et la voix

6.2.3.1 Relation entre l'index d'attribution et la position du participant

i) Données d'ensemble

En grande partie, ce sont les individus qui ont le plus haut potentiel de remplir le rôle du protagoniste dans une nouvelle (40.5% de ses cas sont de nature protagoniste vs. 21.5% des cas des organisations et environ 15% des cas des groupes ethniques et des institutions – voir tableau N.i)⁴⁸⁶. De façon tangentielle, ceci supporte notre hypothèse 6 : cependant, comme nous le verrons, cette relation n'est pas aussi unidirectionnelle que notre hypothèse généralisée le prévoit. Malgré le fait que les groupes ethniques sont rarement caractérisés comme protagonistes, ces derniers ne sont toutefois pas fréquemment caractérisés comme antagonistes (seulement 12.2% de leurs cas le sont) : cette catégorie de participants joue donc typiquement un rôle neutre et plutôt secondaire parmi les nouvelles (à 71.9% des incidences sont neutres). Cependant, ce phénomène ne se reproduit pas dans le cas des institutions, celles-ci étant plus souvent caractérisées en tant qu'antagonistes (dans 34% de leurs cas, 50.6% de leurs cas étant neutres) : cette proportion antagoniste est la plus élevée de toutes nos catégories groupales. De fait, nos trois autres catégories de participants ne

⁴⁸⁶ Ces résultats se trouvent à l'appendice N.

dépassent jamais le seuil de 16% de cas définis comme étant antagonistes. En effet, la catégorie institutionnelle comprend 41.2% de tous les participants antagonistes de notre échantillon tandis que les individus représentent 48.3% de tous nos cas protagonistes⁴⁸⁷.

ii) Participants non-chinois (N-C)

Une relation semblable à celle qui agit sur nos données d'ensemble se manifeste lorsqu'il est question d'examiner les participants non-chinois (voir tableau N.ii). Les individus forment la majeure partie des protagonistes de cette catégorie ethnique (40.1% des cas N-C). De plus, les organisations, groupes ethniques et institutions reflètent essentiellement les mêmes taux qu'à la dernière section. Les institutions sont *légèrement* plus protagonistes (par environ 3%) que l'échantillon en son ensemble et cet écart se traduit aussi du côté des antagonistes, ces derniers diminuent aussi *légèrement* d'importance (par environ 3%). Cependant, en fonction des fréquences relatives aux participants non-chinois, nous voyons maintenant les institutions occuper 36.3% des cas antagonistes tandis que 54.5% des cas protagonistes sont remplis par des individus.

iii) Participants chinois d'origine indéterminée et/ou non-canadienne (C-INDET)

Cette relation nous offre des détails qui diffèrent de la relation précédente (voir tableau N.iii). Premièrement, le groupe ethnique *perd de sa neutralité* : 25% de ses cas sont protagonistes et 16.3% sont antagonistes. Cette image plus favorable de «peuple» chinois hors du Canada se démarque de façon essentielle des institutions chinoises hors du pays. Ces dernières se voient maintenant tenir le rôle d'antagoniste à 40.2% de leurs cas (soit 51.1% de tous leurs cas antagonistes), et ceci, au détriment des cas protagonistes (seulement 10.8% de leurs cas). Ce revers plus pessimiste se reflète aussi chez les participants individuels, qui tiennent maintenant le rôle d'antagoniste dans 22.9% de leurs cas par rapport au rôle protagoniste, qui chute à 32.4%. Notons toutefois que ces participants représentent toujours la plupart des cas protagonistes de cette catégorie ethnique (39% des cas protagonistes), mais ils remplissent maintenant une proportion plus faible de cas antagonistes (20.9% des cas antagonistes vs. 24.6% à N-C). En principe, cette relation reflète bien notre notion des pratiques calomniatrices de l'État à l'égard des nations autres que canadienne par le biais d'une représentation plus négative des institutions et chefs d'état chinois par rapport au «peuple» chinois hors-Canada et de ses individus

⁴⁸⁷ Rappelons-nous à ce point que cette catégorie groupale ne contient pas les participants «individus» qui

contestataires. De fait, en examinant le contenu des articles appropriés à cette catégorie ethnique, nous voyons que les seuls participants qui remplissent les conditions «d'individu» sont des chefs et ministres d'état, des grands commerçants et entrepreneurs (nationaux ou internationaux), des révolutionnaires et des contestataires, des sportifs et des criminels. Cette catégorie ethnique répond essentiellement à une portée internationale, comme nous l'avons déterminé préalablement, une portée où domine la politique, l'économie, la criminalité et le *conflit*.

iv) Participants chinois du Canada (C-CAN)

La tendance générale plus négative rencontrée par les participants C-INDET voit un revers formidable dans le cas des Chinois du Canada (voir tableau N.iv). Les individus dominent toujours les rôles protagonistes (57.2% de ses cas sont protagonistes, représentant 59.8% de l'ensemble de ses cas protagonistes) : ceci se traduit aussi dans une perte notable de cas antagonistes chez les individus (seulement 5.6% de ses cas)⁴⁸⁸, une perte qui se reflète de façon incidente dans toutes nos catégories groupales de cette catégorie ethnique. Notons toutefois que seulement un cas de cet ensemble situe un participant chinois du Canada comme représentant d'une institution quelconque : essentiellement, les experts provenant de cet aire *ne sont donc pas ouvertement identifiés comme étant Chinois*.

v) Participants chinois et autres (C+AUT)

L'individu⁴⁸⁹ prime toujours en tant que protagoniste parmi les cas de cette catégorie groupale (76% de ses cas – voir tableau N.v). Cependant, puisque les cas d'individus sont si peu fréquents, la grande majorité des cas protagonistes se réfère à une organisation ou association quelconque (69.7% des cas protagonistes), soulevant ainsi l'importance de cette catégorie. Cette prévalence se révèle aussi dans la proportion de cas antagonistes liés aux

représentent souvent ces institutions.

⁴⁸⁸ Cependant, comme nous l'avons établi à la section 6.2.1, vu la fréquence relativement faible des participants Chinois du Canada (et des cas antagonistes en général), ce 5.6% représente 32.6% des cas antagonistes de cette catégorie ethnique. Ceci se reflète aussi dans les organisations chinoises du Canada : malgré que seulement 8.1% de ses cas sont antagonistes, ceci représente 48.8% des cas antagonistes de cette catégorie ethnique. Puisque les chiffres derrière ces taux sont si faibles, nous ne les considérons pas comme étant très révélateurs ou fiables.

⁴⁸⁹ Le fait qu'on trouve des individus dans une catégorie essentiellement *groupale* de nature (Chinois et autre) n'est pas problématique. Si un membre du consortium en question s'avère être ciblé de façon spécifique (mais non pas de façon particulière ou qui démarque essentiellement cet individu, où l'individu *prime* sur le groupe et n'agit plus en tant que *représentant* de ce groupe), l'affiliation groupale domine généralement une démarcation individuelle quelconque si cette démarcation se voit dépourvue de toute caractérisation individualiste.

organisations : puisque seulement 6.9% des cas de cette catégorie sont de nature antagoniste (une baisse importante comparée à nos autres catégories ethniques), les organisations comprennent 46.6% des cas antagonistes pour l'ensemble des cas de cette relation. Quant aux catégories groupales de l'institution et du groupe ethnique, elles reflètent toutes deux des chiffres semblables aux proportions retrouvées à la catégorie ethnique N-C (à l'intérieur de leurs catégories propres, bien sûr). En examinant les articles ayant des organisations C+AUT, nous remarquons que ces organisations répondent essentiellement à des associations économiques, communautaires et contestataires (à revendication internationale, mais aussi de provenance généralement nord-américaine). Ces résultats indiquent qu'une association entre Chinois et non-chinois semble «diluer» la présence chinoise parmi ces associations, tout dépendant de la portée de l'article en question, étant donné qu'il existe tant de similitudes entre cette catégorie ethnique et la catégorie N-C. La régionalisation semble encourager la fréquence de participants à rôle neutre et, dans une mesure beaucoup moins importante, la présence du rôle protagoniste aux dépens du rôle antagoniste. Notons qu'au point de vue national, les résultats semblent se rapprocher de nos affirmations citant qu'une neutralité *apparente* se manifeste en présence d'une *polarisation* tonale de contexte (ce point sera repris au prochain chapitre).

6.2.3.2 Relation entre l'index d'attribution et la voix du participant

La relation positive qui existe entre l'index d'attribution et la voix veut que plus l'index d'attribution *se particularise* ou devient *spécifique*, plus la voix d'un participant devient *directe*⁴⁹⁰ : ceci confirme de façon évidente notre hypothèse 7. Puisque cette relation s'avère vraie dans toutes nos catégories ethniques, nous noterons seulement les particularités qui apparaissent entre des catégories. Premièrement, il faut signaler que, de façon générale, les institutions ont légèrement plus tendance à être citées de façon indirecte que les organisations, ces dernières ayant légèrement plus tendance à ne pas être citées que les institutions (voir tableau O.i).

En examinant l'importance du manque de voix entre catégories ethniques, nous remarquons que les institutions et les organisations de C+AUT ont moins tendance à être citées que leurs contreparties (97.1% vs. environ 84% pour les institutions et 68.4% vs. environ 44% pour les organisations – voir tableau O.v). Cet écart n'est pas aussi prononcé

⁴⁹⁰ Ces résultats se trouvent à l'appendice O.

au niveau organisationnel de C-CAN, qui manifeste tout de même une proportion élevée de cas n'ayant aucune voix (56.6% - voir tableau O.iv). Cette importante proportion de cas sans voix est d'autant plus importante – à C-CAN, mais tout particulièrement dans C+AUT – puisque ces deux catégories ethniques comprennent des proportions importantes de participants d'affiliation organisationnelle (41.6% des cas de C-CAN et 69% des cas de C+AUT vs. 36% des cas de N-C et 29% des cas de C-INDET – voir tableaux O.ii et O.iii, respectivement). Pour ce qui est de la voix active – ou de la citation directe – C-CAN comprend une portion démesurée de cas qui ont ce type de voix (52% vs. environ 34% dans nos autres catégories ethniques). Alors donc, nous pouvons conclure que C+AUT agit principalement en tant que *sujet* de nouvelle plutôt que comme participant *actif* puisque la grande majorité des cas de cette catégorie ethnique sont de nature organisationnelle (69% de ses cas) et de position neutre (66.6% de ses cas), tandis que les individus se prévalent d'une voix active aux dépens des organisations dans C-CAN (par rapport aux autres catégories ethniques). Ce dernier phénomène sera expliqué au prochain chapitre lorsqu'il sera question d'appréhender la représentativité des sources en fonction de l'affiliation ethnique d'une source particulière.

6.2.3.3 Relation entre la position du participant et sa voix

De façon générale, la distribution de la population d'ensemble de cette relation dévoile que les antagonistes n'ont typiquement aucune voix (86.2% vs. 77.6% et 70.7% des cas des rôles neutre et protagonistes, respectivement – voir tableau P.i)⁴⁹¹. La paraphrase est plutôt répartie parmi les différents rôles. Quant à la citation directe, elle provient essentiellement de participants protagonistes (vs. 10.4% des participants neutres et 4.3% des antagonistes). Ces résultats semblent donc confirmer notre hypothèse 8 et répondre à l'incertitude théorique que nous avons soulignée à la section 5.4.1.ix. Il serait donc logique d'affirmer que plus le rôle d'un participant est positif, plus ce participant aura l'occasion d'être directement cité. Cependant, cette affirmation s'avère vraie seulement dans le cas des participants N-C et C-INDET (voir tableau P.ii et P.iii, respectivement), mais non pas pour C-CAN et C+AUT. Nous nous attarderons donc sur ces deux dernières catégories ethniques afin de spécifier certaines modalités qui semblent affecter notre hypothèse 8.

i) Participants chinois du Canada (C-CAN)

Cette catégorie ethnique, qui compte très peu de participants antagonistes, voit la majorité des cas sans voix reposer dans l'aire des participants neutres (62% des cas «aucune voix» - voir tableau P.iv). Cependant, si nous nous attardons aux proportions internes de ces différentes catégories de rôle, nous remarquons que les participants neutres et antagonistes comprennent plus de cas sans voix que leurs contreparties protagonistes (79.6% des cas neutres, 69.8% des cas antagonistes et 56.5% des cas protagonistes). Les antagonistes se voient maintenant sur-représentés *au niveau de la paraphrase* (23.3% de ses cas). Ce gain démesuré – proportionnellement aux autres catégories de rôle – reflète une position beaucoup plus saillante des antagonistes chez les participants chinois du Canada, indiquant que les antagonistes ont l'occasion de s'exprimer (du moins de façon indirecte) *plus fréquemment que dans nos autres catégories ethniques*. Ceci règle en sorte l'incertitude que nous avons quant à l'hypothèse 8 (voir section 5.4.1) : l'ethnie et la régionalisation semblent donc affecter de façon positive la voix du protagoniste et (à un degré moindre) *de l'antagoniste*. Les protagonistes occupent toujours une position prédominante en fonction de la citation directe; cependant, les participants de cette catégorie de rôle sont sur représentés comparativement aux protagonistes des autres catégories ethniques lorsqu'il est question d'une citation directe (31.4% des cas protagonistes de C-CAN vs. moins de 24% dans nos autres catégories ethniques). Ces résultats alimentent le soupçon que les participants C-CAN proviennent de milieux plus rapprochés et/ou sont souvent plus convoités à titre de source *représentative* que nos autres catégories ethniques.

ii) Participants chinois et autres (C+AUT)

Dû en grande partie à la sur-représentation de participants neutres et d'organisations n'ayant aucune voix (94.8% des participants neutres n'ont aucune voix discernable), nous voyons une sous représentation de participants cités (de façon directe ou indirecte – voir tableau P.v). De fait, ce phénomène se reflète *sur toutes les catégories de rôle de C+AUT* en ce qui concerne les cas sans voix. Il existe un écart d'environ 20% en faveur des cas C+AUT par rapport aux autres catégories ethniques en ce qui concerne les cas n'ayant aucune voix. De plus, nous remarquons une régularité impressionnante parmi les résultats de nos différentes catégories de rôle dans C+AUT comparativement à nos autres catégories

⁴⁹¹ Notons toutefois que les participants neutres comprennent tout de même 55.7% des cas sans voix. Tous ces

ethniques. Ceci appuie encore notre argument que ce regroupement ethnique particulier n'occupe généralement pas une place saillante ou définitive lorsqu'il est question d'appréhender une image chinoise forte ou *qualificative*⁴⁹².

6.2.4 Résumé

Les données d'ensemble soulignent que la neutralité domine essentiellement le rôle des participants qui agissent à l'intérieur des nouvelles traitant des Chinois, et que les participants en général n'ont essentiellement aucune voix parmi ces nouvelles, dépendant donc essentiellement de *l'interprétation journalistique* de l'épisode mondain dont ils font partie plutôt que de leur propre interprétation de cet épisode. Les organisations sont les plus fréquemment récupérées à titre de participants parmi ces nouvelles, suivi des individus. Ces derniers sont généralement perçus comme protagonistes dans ces récits, contrairement aux institutions, qui ont une proportion plus élevée de participants antagonistes de toutes nos catégories groupales. Quant aux groupes ethniques, ces derniers ne semblent pas à première vue remplir une place importante dans cet échantillon, étant donné qu'ils sont très peu fréquents et généralement plus neutres que leurs contreparties. Toutefois, ces résultats préliminaires masquent certaines modalités importantes cachées par l'affiliation ethnique apparente des participants de ces nouvelles.

Les participants chinois associés à des participants non-chinois représentent fondamentalement une affiliation groupale de nature organisationnelle (plutôt qu'institutionnelle, ethnique ou individuelle). Cependant, la neutralité et l'absence presque totale de voix suggèrent que cette catégorie ethnique n'agit pas de façon directement frappante par rapport aux trois autres catégories ethniques. Elle agit plutôt de façon différente (et relativement secondaire) que ses contreparties.

Les participants non-chinois, catégorie ethnique la plus fréquente de notre échantillon, ne se font que rarement définir en fonction du groupe ethnique auquel ils appartiennent, réunissant essentiellement plus de cas institutionnels ou organisationnels «qu'ethniques». La fréquence élevée des cas de cette catégorie ethnique se reflète dans la répartition brute (non pondérée) des cas retrouvés dans nos différentes catégories et

résultats se trouvent à l'appendice P.

⁴⁹² Comme nous le verrons au prochain chapitre, ce regroupement, en fonction de ses modalités internes, reflète une image *particulière* des Chinois (du Canada ou ailleurs) au niveau du thème de l'économie et de l'emploi, thème que nous avons discerné comme étant muni d'une dynamique toute aussi *particulière*.

mesures d'analyse des participants : comparativement aux répartitions proportionnelles des cas de C-CAN, malgré le fait que les participants non chinois ne remplissent pas autant le rôle du protagoniste et n'ont pas autant de participants cités de façon directe ou de participants qui ont une affiliation groupale individuelle, la portion démesurée de cas N-C fait en sorte que la grande majorité des participants protagonistes, cités (de façon directe ou indirecte), ou d'affiliation groupale individuelle fait partie de cette dernière catégorie ethnique lorsque nous examinons *l'ensemble des cas*⁴⁹³, confirmant ainsi notre hypothèse 5.

Les participants d'origine chinoise indéterminée et/ou non canadienne représentent une affiliation institutionnelle plus élevée que dans nos autres catégories ethniques. Cette affiliation comprend une proportion largement plus élevée de cas antagonistes que ses contreparties respectives. Cette proportion élevée de cas antagonistes se traduit dans toutes les catégories groupales de C-INDET : de fait, C-INDET comprend environ deux fois moins de cas protagonistes que C-CAN. La neutralité ne semble donc pas occuper une place aussi importante que dans nos autres catégories ethniques, tout particulièrement dans les cas affiliés au groupe ethnique du participant en question.

Les participants chinois du Canada sont relativement très rares, mais comprennent en leur catégorie des proportions comparativement élevées de participants à affiliation groupale individuelle, de citations directes et de protagonistes (et, conséquemment, le moins de participants antagonistes de notre échantillon). C-CAN compte plus de cas que ses contreparties où l'affiliation groupale se réfère au groupe ethnique de ces participants et moins de cas où les participants agissent en tant que représentants institutionnels que l'ensemble de nos catégories ethniques.

Somme toute, ces résultats confirment essentiellement l'hypothèse 9, voulant que la régionalisation des participants chinois entraîne une modification prononcée de l'attribution groupale, de la position et de la voix de ces participants en fonction des différentes images qui leurs sont associées. Comme nous l'avons vu, plus un participant chinois se régionalise de façon plus étroite au Canada (C-INDET versus C-CAN), plus ce participant a tendance à refléter un individu protagoniste directement cité. Cependant, malgré le fait qu'il y a

⁴⁹³ 58.76% des 2088 participants catégorisés comme individus font partie de N-C vs. 11.45% qui font partie de C-CAN. Ceci se traduit directement dans trois différentes répartitions : 1) 66.24% des individus protagonistes appartiennent à N-C par rapport à 14.20% dans C-CAN; 2) 65.22% des 877 individus ayant une voix directe appartiennent à N-C par rapport à 14.82% dans C-CAN; 3) 66.43 des protagonistes ayant une voix directe appartiennent à N-C par rapport à 17.48% dans C-CAN.

beaucoup moins d'antagonistes au niveau C-CAN, cette relation entraîne aussi une voix indirecte plus élevée chez ces participants que prévu (proportionnellement aux cas antagonistes de C-CAN, bien sûr).

Chapitre 7 : Discussion et conclusions

Afin de concrétiser les résultats exposés à notre dernier chapitre, nous procéderons premièrement à récapituler nos 9 hypothèses formelles en tenant compte des exceptions ou des modalités particulières qui ont été découvertes à leurs sujets. Nous tenterons ensuite d'examiner de façon particulière la manifestation des notions «prises pour acquis» au niveau de la démarche journalistique et du processus de racialisation afin de démontrer qu'il existe effectivement un certain parallèle ou un type de symbiose entre ces deux dynamiques particulières. Ceci nous mènera ensuite à notre élaboration des différentes catégories d'images racialisées des Chinois; nous marierons nos résultats statistiques à nos conclusions théoriques traitant du processus de la racialisation dans le but d'expliquer l'appréhension, le positionnement et la prévalence – soit, la hiérarchie – de ces différentes images l'une par rapport à l'autre. En nous fondant sur ces derniers arguments, nous tenterons de projeter quels effets potentiels peuvent se manifester par rapport à la formulation du système de racialisation en fonction de la présentation par les journalistes de ces différentes images, du cadre contextuel englobant ces images ainsi que la consommation de ces images par le public. Finalement, nous incorporerons nos arguments à la dialectique multiculturelle contemporaine au Canada dans le but de situer et d'expliquer la racialisation institutionnelle parmi les discours populaires promouvant l'égalité (*sélective*) entre entités ethniques (*hiérarchisées*), formellement définies comme étant différentes l'une de l'autre.

7.1 Reprise des hypothèses formelles

i) Hypothèse 1 :

Plus un article reflète un format *sûr*, plus sa tonalité aura tendance à manifester un ton *négatif*. Plus un article reflète un format *léger*, moins sa tonalité aura tendance à manifester un ton négatif, s'orientant plutôt vers une tonalité *positive*. Cette hypothèse est largement confirmée par nos données; les seules exceptions de cette hypothèse sont les articles traitant des thèmes MOR et RELET, thèmes qui semblent manifester une répartition tonale qui répond essentiellement au contexte thématique associatif et *circonstanciel* d'un article ainsi qu'à la portée de cet article plutôt qu'au pur format de l'article dans lequel ils se trouvent.

ii) Hypothèse 2 :

Certains thèmes ont plus régulièrement tendance à refléter un format sûr que d'autres thèmes, ces derniers ayant conséquemment plus tendance à refléter un format léger que sûr. Donc, d'après l'hypothèse 1, certains thèmes refléteront plus régulièrement une tonalité qui est conforme à leur format. Les exceptions de cette hypothèse sont les thèmes POL, ECON et LEG : ces thèmes généralement sûrs ont des moyennes tonales plus négatives dans leurs cas de format *léger*. Là où POL et LEG démontrent la capacité d'introduire un élément négatif à un format essentiellement positif, ECON reflète plutôt une dynamique qui lui est assez particulière⁴⁹⁴.

iii) Hypothèse 3 :

La régionalisation a un effet sur le ton *généralisé* d'un article ainsi que sur le format de cet article : plus un article se régionalise, plus cet article aura tendance à refléter un format *léger* (plutôt que sûr). Parallèlement, plus cet article se régionalise, plus il aura tendance à refléter une tonalité positive (versus négative). Cette relation s'inverse forcément : plus une portée est diffuse et lointaine, plus ces articles refléteront un format plus sûr et une tonalité négative. Les exceptions à cette hypothèse sont les thèmes du crime *violent* – soit des victimes (CV-VC) ou des auteurs (CV-AC) chinois – qui reflètent une tonalité légèrement plus négative au niveau *municipal* qu'international (ou *national*). De plus, les thèmes ASSIM et ORG reflètent tous deux une tonalité plus négative au niveau *national* qu'international. LOGE démontre aussi une tonalité plus négative au niveau *national* qu'international, mais la tonalité *positive* est aussi plus fréquente à la portée internationale que toute autre portée. ECON tend à encourager la neutralité avec la régionalisation, manifestant toujours une dynamique atypique aux autres thèmes. Sauf pour ASSIM, tous ces thèmes reflètent une nature plus sûre que légère⁴⁹⁵.

iv) Hypothèse 4 :

La répartition thématique varie en fonction de la régionalisation : plus la régionalisation est prononcée, plus les thèmes favorisant un format léger seront fréquents (et de tonalité positive) par rapport aux thèmes favorisant un format plus sûr (et de tonalité négative). Cette relation s'inverse avec une régionalisation moins prononcée (de portée plus lointaine).

⁴⁹⁴ Les modalités précises d'ECON seront reprises à la section 7.1.3.ii.c.

⁴⁹⁵ Notons tout de même que LOGE n'est que *légèrement* plus sûr (19 cas sûr vs. 18 cas légers).

Notons à ce point certains résultats particulièrement intéressants quant à l'hypothèse 4 : la disposition thématique par rapport à la portée, les thèmes RELET, COU, ORG, LOISI, ART, LANG, SERV, IMM, ASSIM, POP, MOR, LOGE et RELIG (thèmes de format plutôt *léger*) augmentent progressivement d'importance avec la régionalisation tandis que les 4 thèmes à saveur criminelle, POL, ECON et LEG (thèmes de format plutôt *sûr*)⁴⁹⁶ diminuent d'importance avec une régionalisation plus prononcée. La portée nationale est similaire à la portée internationale quant aux fréquences proportionnelles des thèmes ECON, POL⁴⁹⁷, LOISI, LEG, SERV, POP, RELIG et LOGE, et elle est similaire à la portée municipale (relativement à la portée internationale) quant aux fréquences des thèmes RELET, LOISI, LANG, RELIG et nos 4 thèmes à teneur criminelle. À part LOISI et LANG, il existe très peu de convergences entre les portées municipale et internationale.

Quant à la disposition thématique tonale par rapport à la portée, plus un thème reflète une portée régionale, plus ce thème tend à manifester une tonalité généralement positive. Par contre, LOGE, NV-VC, LANG, ASSIM, COU et ORG ne reflètent pas cette tendance, étant plus fortement négatifs au niveau *national* qu'à toutes nos autres portées⁴⁹⁸ : de plus, cette portée relève une polarisation tonale – *forte et catégorique* - à l'intérieur de plusieurs de ses thèmes. La portée nationale semble donc agir en tant qu'*intermédiaire* entre les portées catégoriquement positive (municipale) et négative (internationale), mais aussi – comme nous le verrons - entre les *différentes images des Chinois* qui sont marchandées à partir de ces différentes portées.

Quant à la disposition formatrice par rapport à la portée, la stabilité de la tonalité négative entre formats au niveau international suggère que cette portée est plutôt catégoriquement négative en dépit du format⁴⁹⁹ (notons toutefois qu'il existe une disparité apparente entre les tonalités d'IMM, COU, RELIG et ART par rapport au format de cette portée). COU, IMM, RELET, MOR et ASSIM démontrent les écarts de moyennes tonales entre formats les plus élevés à la portée nationale, où le format sûr reflète toujours une

⁴⁹⁶ Notons cependant, à titre d'exception, que LEG est légèrement plus important à la portée nationale qu'internationale, et qu'IMM et MOR sont plus importants à la portée nationale que municipale.

⁴⁹⁷ Cette similarité est aussi relative à la différence prononcée qui existe entre la portée municipale et internationale quant aux thèmes ECON et POL.

⁴⁹⁸ Indiquons aussi que POP et IMM sont fortement plus négatifs à la portée *nationale* qu'à la portée municipale; ceci sera repris plus bas.

tonalité fortement négative (parfois moins négative qu'à la portée internationale, mais certainement plus négative qu'à la portée municipale). Quant à la portée municipale, MOR, RELET, COU, RELIG, LOISI et LOGE dénotent aussi les écarts les plus prononcés de moyennes tonales par rapport au format à cette portée. Cependant MOR et LOGE dénotent l'appréhension la plus sûre de tout notre échantillon ainsi que les écarts les plus grossièrement élevés entre moyennes par format de toutes nos portées⁵⁰⁰.

v) Hypothèse 5 :

Il existe une hiérarchie généralisée (en fonction de la fréquence) parmi les participants de notre analyse en fonction de la démarcation ethnique qui est appliquée à ces participants. Les participants non chinois sont plus fréquents que les Chinois de provenance indéterminée qui à leur tour sont plus fréquents que les Chinois regroupés avec des non chinois ou même des Chinois du Canada⁵⁰¹. Un/une journaliste se fiera donc plus régulièrement aux sources en fonction de cette hiérarchie, recrutant ainsi les opinions de ces sources privilégiées de façon plus cohérente sur *l'ensemble* des nouvelles qui traitent des Chinois. L'ensemble des experts/tes et des personnalités reconnues sont ainsi essentiellement d'ethnicité non chinoise plutôt que Chinoise en ce qui concerne les nouvelles où la symbolique entourant les chinois est construite et perpétuée.

vi) Hypothèse 6 :

Plus un participant est spécifié en tant qu'entité particulière (plus l'index d'attribution est élevé), plus ce participant remplira le rôle du protagoniste dans une nouvelle : ces sources/participants protagonistes/spécifiés occupent donc un statut préférentiel en fonction de leur aire d'expertise reconnue et de l'image symbolique qu'ils représentent. Cette hypothèse est fortement plausible lorsque nous considérons les institutions, les organisations et les individus : l'ordre croissant de l'index d'attribution semble indiquer une relation positive en cette direction. Cependant, l'attribution au groupe ethnique semble

⁴⁹⁹ Enfin, notons qu'il est toujours possible que la hiérarchie entre formats (sûr versus léger) affecte le contenu généralisé de la portée internationale puisque celle-ci est plus catégoriquement sûre que ses contreparties plus régionalisées. Ceci n'affecte pas nos conclusions pour autant.

⁵⁰⁰ Notons aussi que RELET est aussi traité de façon beaucoup plus sérieuse qu'aux autres portées, mais c'est à la portée nationale qu'elle est perçue de la façon la plus négative (au format sûr). À la portée municipale, MOR se retrouve à être perçu plus négativement que RELET (au format sûr).

⁵⁰¹ La sur-représentation des participants d'outremer du groupe de l'Autre par rapport aux participants retrouvés au Canada est conforme aux résultats d'Indra, qui rapporte que la vaste majorité de ses cas étudiés reflétaient une portée internationale plutôt que canadienne lorsqu'il s'agissait de la représentation des Asiatiques du sud (1979, pp.175-176).

s'orienter vers une position neutre plutôt que qualificative *dans l'ensemble de nos cas*, suggérant que l'ethnicité a tout de même un effet sur la position du participant à l'intérieur d'un récit journalistique.

vii) Hypothèse 7 :

Plus un participant est spécifié en tant qu'entité particulière, plus ce participant aura tendance à être cité de façon directe par un/une journaliste : ces sources citées/spécifiées occupent donc aussi un statut préférentiel en fonction de leur aire d'expertise reconnue et de l'image symbolique qu'ils représentent. Les seules (légères) exceptions à cette hypothèse sont les organisations et les institutions : les institutions ont légèrement plus tendance à être citées de façon indirecte par les journalistes que les organisations. La valorisation des témoignages (directs, mais aussi indirects) dans la hiérarchisation des sources veut donc que l'index d'attribution souligne une circonstance particulière de mise en valeur des sources quant à la voix de ces sources.

viii) Hypothèse 8 :

Plus un participant joue le rôle du protagoniste dans une nouvelle, plus ce participant sera cité de façon directe par un/une journaliste. Toutefois, en fonction de la pratique journalistique de polarisation des participants dans les récits traitant de conflits, les antagonistes ont une voix plus active que les participants neutres, ces premiers n'ayant pas cependant une voix aussi active que les protagonistes. Le rôle neutre reflète donc typiquement un participant périphérique à l'action d'une nouvelle et n'occupe pas un rôle important à l'intérieur de cette nouvelle. Suivant cette logique, la hiérarchie des rôles quant à la citation (et à l'importance d'une source particulière) implique que les protagonistes sont plus importants que les antagonistes qui, à leur tour, sont plus importants que les participants neutres.

ix) Hypothèse 9 :

La régionalisation encourage une proportion plus élevée d'individus protagonistes chinois (C-CAN) ayant une voix plus active au détriment des participants chinois hors du Canada (C-INDET), ces derniers ne reflétant pas une spécificité d'attribution très élevée où une voix très active (citation directe ou non), et jouant généralement plus fréquemment le rôle d'antagoniste dans une nouvelle. Quant aux participants chinois dont l'identité ethnique est entremêlée à une composante ethnique non chinoise (C+AUT), nous

remarquons que cette identification ethnique «diluée» se rapproche plus de la répartition des organisations non chinoises que de n'importe quelle modalité des catégories ethniques chinoises à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

x) Hypothèse principale

Tout comme les quatre premières hypothèses l'indiquent, il existe effectivement *un patron méthodologique, cohérent et systématique* qui régit le comportement généralisé et le contenu de l'ensemble de nos catégories thématiques. Ce patron est conforme aux attentes et à la démarche journalistique que nous avons signalées au quatrième chapitre. L'analyse de nos différentes catégories thématiques suggère qu'il existe définitivement une dynamique «interne» - dynamique qui ne peut être totalement expliquée par les effets évidents de la démarche journalistique et de ses notions prises pour acquis - que nous considérons comme étant largement explicable par l'entremise d'un examen de la dynamique racialisante et de ses notions prises pour acquis. Lorsque nous examinons les circonstances derrière les «exceptions» des hypothèses précédentes, nous remarquons que certains thèmes semblent refléter une dynamique atypique à nos hypothèses. Comme nous le verrons à la section 7.2.ii, certains détails particulièrement importants peuvent être tirés de ces exceptions.

Comme nous le verrons à la section suivante, les deux patrons généralisés (journalistique et racialisant) se complémentent l'un l'autre. Nous appréhenderons les aspects spécifiques de ces différentes dynamiques en fonction des différentes catégories d'images racialisées des Chinois en tenant compte des résultats de notre étude des participants qui agissent à l'intérieur des nouvelles (hypothèse 9) à la prochaine section.

7.2 Accent particulier sur l'hypothèse principale

D'après les résultats que nous avons présentés au dernier chapitre, nous sommes maintenant en mesure de soumettre quelques arguments généraux quant à la méthode journalistique et les effets globaux que cette méthode impose au contenu des nouvelles médiatiques qui traitent des Chinois ainsi qu'aux motifs récurrents des images symboliques attribués à ces derniers. Certaines grandes lignes peuvent être tirées quant à certains effets d'ensemble que semblent imposer la démarche journalistique par rapport à la qualification de ces images racialisées ainsi qu'à l'orientation et la répartition systématique des discours associés à ces images parmi les pages du *Toronto Star*. Attardons-nous premièrement aux

règles générales que nous avons extrapolées de nos résultats immédiats, règles qui régissent essentiellement le contenu des nouvelles dans leur ensemble (provenant de notre dynamique thématique externe). Après avoir élaboré ces règles générales, nous serons en mesure d'explorer les détails pertinents des images liées à l'Autre chinois en fonction de la dynamique interne qui est particulière au contexte thématique racialisé d'une nouvelle, tant au point de vue des participants qui agissent parmi les dialogues issus de ces images qu'au niveau de la dynamique thématique qui met en contexte et supporte ces images.

7.2.1 Règles générales : la démarche journalistique et l'appréhension méthodique des Chinois

Notre première règle – qui est, de notre avis, la plus fondamentale de toutes – traite des effets de la régionalisation : plus une nouvelle se régionalise (vers la municipalité de Toronto), plus cette nouvelle tend à refléter une tonalité *d'ensemble* positive. De façon concomitante, moins une nouvelle se régionalise, plus cette nouvelle tend à refléter une tonalité d'ensemble *négative*. Cette règle influence généralement toute forme de répartition thématique ainsi que toute modalité liée aux participants de ces nouvelles en fonction de leur rapprochement à l'identité chinoise – qu'elle soit canadienne ou non.

La deuxième règle veut que certains thèmes soient traités et appréhendés de façon *plus sérieuse* que d'autres. Ceci se reflète essentiellement dans le format qui encadre ces thèmes : plus un thème reflète un format sûr, plus ce thème est traité de façon sérieuse par le/la journaliste et le corps éditorial et l'authenticité⁵⁰² attribuée aux détails associés à ce thème est généralement plus évidente et méthodique. De pair, plus un thème reflète un format léger, moins ce thème est traité de façon sérieuse par le personnel journalistique : ceci affecte donc de façon négative le statut d'authenticité qui est imputé aux détails de la nouvelle contenant des thèmes à format léger. Cette règle affecte – et *reflète* – donc la répartition et l'authenticité des participants/sources parmi les nouvelles qui traitent de thèmes sûrs versus légers.

Cette répartition de ton par rapport aux différences de format et de thèmes reflète essentiellement l'influence qu'ont ces deux derniers outils journalistiques sur les participants d'une nouvelle. Puisqu'une tonalité négative au niveau du cadre organisationnel situe un incident ou un épisode qui qualifie négativement l'image chinoise,

⁵⁰² L'authenticité des sources est reprise en plus grands détails à la prochaine section.

et qu'une telle tonalité reflète essentiellement des épisodes où le conflit prime (entre Chinois ou avec des non chinois)⁵⁰³, notre troisième règle suggère que plus un thème reflète un format sûr, plus ce thème s'attarde sur une situation conflictuelle entre différents participants, situation où les participants en opposition s'affrontent en tant que protagonistes et antagonistes⁵⁰⁴.

Puisque nous jugeons la régionalisation comme étant le facteur le plus important derrière l'appréhension d'un épisode mondain et de sa transformation en nouvelle médiatique, notre quatrième règle veut que plus une nouvelle se régionalise, plus cette nouvelle contiendra des thèmes à format léger (moins sérieux) et des participants démunis d'authenticité ou d'importance *relative*, participants qui n'entrent généralement pas *de façon catégorique* dans des situations conflictuelles à l'intérieur d'une même nouvelle⁵⁰⁵. Ajoutons aussi que la régionalisation affecte conséquemment la tonalité d'ensemble des thèmes de façon généralement positive, et ce, *presque* indépendamment du thème en question. Il va donc de soi que moins une nouvelle se régionalise, plus cette nouvelle est composée de thèmes sûrs et de participants authentiques et importants, participants qui ont tendance à vivre des relations *arbitrairement* antagoniques et conflictuelles entre eux.

Cependant, notre cinquième règle veut que plus un article se régionalise, plus ses participants chinois seront considérés comme étant *importants* à la nouvelle en question (index d'attribution plus élevé, voix plus directe, rôle plus protagoniste). De fait, la régionalisation encourage même une appréhension plus «sérieuse»⁵⁰⁶ des antagonistes, rôles de plus en plus rares avec la régionalisation; ces derniers ont plus de voix (directe et indirecte) que leurs contreparties plus lointaines (hors du Canada). Ajoutons que cette tendance n'est seulement vraie qu'en présence d'une démarcation explicite – soit d'un *statut représentatif* du groupe chinois – qui est conforme à une image ethnique «pure» et catégorique : comme nous l'avons vu avec C+AUT, lorsque la composante ethnique est

⁵⁰³ Voir note 360.

⁵⁰⁴ Comme nous l'avons vu à la section 4.2.2, ceci reflète essentiellement la pratique du balancement de la mise en équilibre des sources (pratique qui assure, du moins de façon idéale et symbolique, l'objectivité et le professionnalisme journalistique impliqué derrière la construction et le maintien du statut d'authenticité imputées aux nouvelles sûres, au métier du journalisme et aux informations journalistiques) ainsi que de l'outil littéraire du rôle.

⁵⁰⁵ Cette règle comprend une modalité importante quant au type de polarisation lié à la régionalisation, modalité qui sera discutée à la prochaine section. Il est donc important de considérer cette règle comme étant préliminaire aux conditions qui seront présentées plus bas.

«diluée», l'importance généralisée de ce type de participant tombe presque arbitrairement à un statut périphérique, neutre et/ou inactif. Notons que cette dilution est tout de même affectée de façon importante par les notions d'authenticité et de professionnalisme décrites à la règle précédente. Malgré le fait que les participants chinois («purs») sont avantagés par la régionalisation quant au positionnement des participants, ces participants ne sont pas pris «au sérieux» autant que leurs contreparties («pures») plus éloignées en fonction de l'importance des différents formats associés à la régionalisation, formats qui encadrent tout participant dans une nouvelle. De plus, étant donné que la hiérarchisation des catégories ethniques (hypothèse 5) souligne le manque généralisé d'importance attribuée aux participants C-CAN par rapport à C-INDET (et particulièrement aux participants N-C), cette tendance avantageant les Chinois *identifiés comme étant d'origine canadienne* ne reflète certainement pas l'image prédominante des Chinois dans les journaux.

Ces cinq règles soulignent le fait qu'il existe une hiérarchie qui régit l'importance des cadres organisationnels et, conséquemment, des informations cernées par ces différents cadres journalistiques. Plus une nouvelle se régionalise, moins cette nouvelle est traitée de façon «professionnelle» ou «sérieuse» par les journalistes et éditeurs/trices, moins cette nouvelle reflète des sujets et des participants/sources qui sont jugés comme étant généralement importants ou «authentiques» par le métier journalistique et par ses lecteurs/trices⁵⁰⁷. Les images liées aux Chinois sont donc profondément affectées par cette hiérarchisation des discours et des notions journalistiques «prises pour acquies» qui appréhendent la «réalité» symbolique caractérisant ce groupe ethnique ciblé.

7.2.2 Observations détaillées : préambule aux images racialisées des Chinois

Lorsque nous avons examiné les similitudes entre les différentes catégories thématiques de notre analyse, nous avons cerné différents regroupements thématiques principaux qui semblent servir différentes fonctions et jouer différents rôles à l'intérieur des nouvelles dans leur ensemble (section 6.1.3.3). Les thèmes patrons, les outils de qualification et les thèmes secondaires soulignent encore une fois la hiérarchisation

⁵⁰⁶ «Sérieuse» implique qu'un participant/source sera valorisé (en fonction des critères des hypothèses 6 à 8) mais non pas forcément en fonction du format d'article (en fonction des critères de l'hypothèse 4).

⁵⁰⁷ Ceci n'implique surtout pas qu'une régionalisation plus prononcée diminue forcément l'importance *sémantique* et *symbolique* des discours et des images liés aux nouvelles plus régionales : comme nous le verrons, la symbolique qui régit les images chinoises reflète et s'explique essentiellement *en fonction* de cette régionalisation et de cette hiérarchie de cadre ainsi que par le discours racialisant au Canada.

systematique des différentes catégories thématiques qu'exploitent régulièrement les journalistes lorsque ces derniers transforment la réalité sociale en réalité médiatique, mais cette fois-ci, au point de vue racial. Toutefois, afin de dépister certaines modalités internes reliées aux caractéristiques régionalisées des images chinoises, nous devons clarifier certains traits liés aux thèmes parmi ces regroupements : en exposant nos regroupements thématiques - tout en clarifiant les spécificités régionales de certains thèmes - nous serons en mesure de clarifier notre démarche pour la prochaine section.

Lorsque nous considérons nos thèmes patrons (NV-VC, NV-AC, CV-VC, CV-AC, LEG, POL, LOGE, ORG et ART)⁵⁰⁸, nous remarquons qu'en plus de la hiérarchie externe (entre nos différents regroupements thématiques), il existe une hiérarchie thématique interne (entre les différents thèmes parmi notre regroupement «patron»). Dans le premier cas, le format préférentiel d'un thème patron (format affectant la proportion relative d'un thème à l'intérieur d'une portée particulière) dirige la tonalité des thèmes avec lesquels ce premier s'associe en fonction de la tonalité préférentielle de ce thème patron. Dans le deuxième cas, nous remarquons que les thèmes de format plus sûr (et de tonalité plus négative) tendent à influencer la répartition tonale de thèmes patrons de format plus léger (et de tonalité plus positive) de façon à ce qu'ils répondent aux exigences de ces premiers thèmes patrons. Ceci souligne essentiellement le statut préférentiel qui est attribué aux nouvelles de format sûr par rapport à celles de format léger en fonction de la qualité plus authentique et légitimée qui est attribuée aux articles de format sûr. Les thèmes criminels ainsi que LEG et POL sont donc les thèmes qui ont une influence globale la plus évidente sur l'ensemble de nos cas (par rapport à ORG et ART)⁵⁰⁹.

Cette répartition particulière des thèmes patrons semble affecter la répartition de l'ensemble des thèmes : à la portée internationale, les thèmes patrons de format plus sûr semblent exercer une influence démesurée par rapport à l'ensemble des thèmes (mais particulièrement aux thèmes de format plus léger). La répartition thématique devient progressivement plus assortie, suggérant que plus une nouvelle se régionalise, plus elle a tendance à couvrir une gamme plus étendue de thèmes diversifiés, tout particulièrement des

⁵⁰⁸ Notons qu'ECON fait aussi partie de ce regroupement. Toutefois, puisque ce dernier n'agit pas comme nos thèmes patrons «typiques», nous reprendrons son analyse plus bas.

⁵⁰⁹ Étant donné que LOGE est de tonalité essentiellement négative, l'effet des thèmes patrons plus sûrs est donc réduit.

thèmes légers et moins sérieux, *thèmes qui tendent plutôt à appartenir à nos regroupements secondaires et qualificatifs*⁵¹⁰. Ceci indique que la portée internationale tend à refléter une image plus catégorique et thématiquement restreinte que les portées plus canadiennes, mais que ces nouvelles sont généralement plus authentiques et légitimées que les nouvelles nationales ou municipales *dans leur ensemble*. Une nouvelle sûre est toujours sûre à la portée municipale tout comme elle l'est à la portée nationale; cependant, en considérant *l'ensemble* des nouvelles municipales, un/une lecteur/trice *s'attendrait* à retrouver un contenu beaucoup plus sérieux à la portée internationale que municipale. Quant à la portée nationale, en fonction des similitudes que cette portée partage avec les portées *internationale et municipale*, cette portée se retrouve à intégrer une série plus régulière de propos traditionnellement authentiques tout en incorporant la «liberté» méthodologique⁵¹¹ rencontrée au format plus léger.

De pair, il est important de considérer que, comme nous l'avons mentionné à l'hypothèse 4, la portée nationale agit plutôt comme *intermédiaire sélectif* entre les portées internationale et municipale : là où la portée municipale agit plutôt comme antipode de la portée internationale en ce qui concerne la répartition thématique et la tonalité, la portée nationale tend à intégrer certaines composantes *de ces deux portées* tout en articulant une répartition assez particulière, répartition qui est largement *atypique* à celles de nos deux autres portées d'articles.

Si nous nous référons à la section 7.1.iv, nos thèmes patrons plus sûrs reflètent de façon assez assidue à la portée nationale le statut préférentiel qu'ils occupent à la portée internationale en terme d'importance thématique proportionnée (sauf pour nos thèmes criminels). Malgré le fait que la portée nationale accorde aussi une importance plus évidente aux thèmes secondaires et *certain*s thèmes qualificatifs⁵¹², là où nous voyions une concentration plutôt unidirectionnelle vers une tonalité particulière et préférentielle aux portées internationale et municipale, la neutralité tonale d'ensemble *apparente* masque le

⁵¹⁰ Cette tendance se reflète de façon encore plus évidente lors de l'examen des valeurs de l'index d'insularité de nos différents thèmes : nous remarquons que la portée internationale comporte une plus grande portion de thèmes insulaires que la portée municipale qui, à son tour, comporte plus de thèmes répartis.

⁵¹¹ Comme nous l'avons mentionné au chapitre quatre, cette «liberté» implique seulement que les articles adhérant à un format léger - en fonction du statut non-légitimé de ce format, de ses sources moins importantes et moins authentique (relativement aux nouvelles sûres) - ne se soumettent pas régulièrement ou de façon profonde aux critères et aux obligations explicitement liés aux nouvelles de format sûr.

⁵¹² Nous reprendrons cet argument plus bas.

fait qu'il existe une *polarisation* prononcée des cas *positifs* et *négatifs* à l'intérieur de nos différentes catégories thématiques, cas qui se répartissent généralement autour d'un faible noyau de neutralité pour une portion importante de ces thèmes. De plus, comme nous l'avons déjà noté, les thèmes LOGE, NV-VC, LANG, ASSIM, COU et ORG démontrent tous une tonalité plus négative à la portée nationale que n'importe qu'elle autre portée. De plus, COU, IMM, RELET, MOR et ASSIM démontrent les écarts de moyennes tonales entre formats les plus élevés à la portée nationale. Notons encore que le format sûr reflète toujours une tonalité fortement *négative* à cette portée. Somme toute, malgré le fait que la portée nationale accorde l'appréhension d'une série de discours plus positifs envers les Chinois, ces discours se concentrent surtout à l'intérieur des articles de format léger plutôt que sûrs. Ces articles de format sûr reflètent toujours une portion plus importante d'impression négative que ceux qui adhèrent au format léger.

Si nous nous penchons sur la portée municipale, malgré le fait que cette portée est fondamentalement de tonalité positive *dans son ensemble*, nous retrouvons tout de même une disparité de contenu qui reflète partiellement ce qui a été rencontré à la portée nationale lorsqu'il est question du format : MOR, RELET, COU, RELIG, LOISI et LOGE démontrent tous des écarts surprenants entre les moyennes des articles de format sûr et léger, où LOGE et MOR sont considérés de façon plus sérieuse à cette portée qu'à n'importe quelle autre portée, comprenant une portion élevée de cas négatifs à la portée sûre comparativement à la portée légère. Notons particulièrement que ces deux derniers thèmes soulignent que la portée municipale n'est pas si arbitrairement positive que prévue et qu'il existe tout de même le potentiel de voir s'infiltrer à cette impression généralement rosée une composante négative. Cette composante représente une portion importante des nouvelles plus sérieuses qui sont si rares à cette portée.

Finalement, reprenons certains thèmes qualificatifs en plus grands détails. L'outil de qualification le plus important de cette portée semble se trouver dans l'aire des coutumes (COU) : lorsqu'il est question de peindre une image positive des Chinois hors du Canada, une appréhension légère mais généralement très positive des coutumes chinoises traditionnelles semble être utilisée en terme d'appui à ces arguments. La portée internationale semble voir une composante légèrement plus imposante de discours moralisateurs quant à son appréhension des affaires chinoises d'outremer par rapport à sa

prise de position peu prononcée au niveau des relations ethniques. Malgré le fait que MOR et RELET sont moins employés en tant qu'outils qualificatifs que COU à cette portée - ou que MOR et RELET à nos deux autres portées - *ces deux thèmes sont fortement négatifs aux formats sûr et léger* (tout particulièrement dans le cas de MOR, outil préférentiel de qualification négative de cette portée). Les discours négatifs pour l'ensemble des thèmes de cette portée semblent s'attarder à une description négative des agences et relations politiques, législatives et criminelles sans pour autant qu'il aient besoin de discours/thèmes négatifs *ouvertement qualificatifs*. Cependant, lorsqu'un élément qualificatif se fait sentir (particulièrement dans le cas de MOR), cet élément sera exploité de façon *explicite et catégorique*. Comme nous le verrons, ceci n'est pas le cas de nos deux portées restantes.

La portée nationale démontre une dépendance plus prononcée sur les outils de qualification que la portée internationale. L'outil de choix semble être RELET, suivi de COU et MOR, respectivement. Tous ces trois thèmes démontrent une tendance essentiellement légère et apparemment neutre : comme nous l'avons signalé plus haut, ceci masque le fait qu'il existe à cette portée une polarisation tonale étendue, polarisation qui, pour ces trois thèmes, est *la plus prononcée et catégorique de toutes nos portées d'articles*. Il est important à ce point de noter que l'appréhension sûre des coutumes chinoises *la plus négative* de notre échantillon se retrouve à cette portée, mais aussi que l'appréhension légère *la moins positive* de ce thème se retrouve aussi à ce niveau. C'est à cette portée que nous remarquons l'appréhension canadienne la plus claire des «mauvaises» coutumes chinoises. De plus, c'est à cette portée que ces trois thèmes voient leur appréhension *la plus négative au format sûr de toutes nos portées*. Les discours *négatifs* associés aux thèmes secondaires qui jouissent à cette portée d'une popularité émergente plus évidente signalent que, malgré le fait qu'il existe une portion notable de messages positifs à l'égard des Chinois à cette portée, il existe une composante toute aussi importante de messages négatifs au niveau national (ORG, ASSIM, LANG et IMM, ainsi que les thèmes patrons LOGE et NV-VC sont plus négatifs à la portée nationale que n'importe où; SERV démontre aussi la polarisation la plus élevée à cette portée). Encore une fois, ceci souligne la capacité qu'a la portée nationale d'appréhender *plusieurs images différentes* quant à l'identité racialisée des Chinois.

La portée municipale exploite les outils de qualification le plus régulièrement et profondément de toutes nos portées d'articles et nous remarquons une présence plus remarquable des thèmes secondaires à cette portée qu'à la portée nationale. Notons que l'appréhension légère de COU, RELET et MOR est la plus positive de toutes nos portées d'articles. Toutefois, malgré le fait que MOR n'occupe pas une place aussi importante (proportionnellement à la portée nationale), ce thème qualificatif démontre un écart de tonalité catégorique entre les formats sûr et léger : la tonalité hautement négative des articles de format sûr est comparable à celle qui est rencontrée aux portées internationale et nationale. Cependant, c'est à la portée municipale que les transgressions morales et normatives sont appréhendées de façon *la plus sérieuse* de tout notre échantillon (proportionnellement). Le cas est essentiellement le même pour RELET. Toutefois, l'appréhension des relations ethniques à cette portée ne reflète pas l'écart prononcé et catégorique de tonalité entre les moyennes tonales des articles sûrs versus légers qu'à la portée nationale, malgré le fait que ce thème semble plus populaire (et donc plus important) à la portée municipale que n'importe où dans notre analyse : RELET est donc moins catégorique et saillant à la portée municipale qu'à la portée *nationale*. Quant à COU, l'appréhension essentiellement légère et hautement positive de ce thème souligne qu'à cette portée, les «bonnes» coutumes sont généralement considérées comme étant importantes, mais non pas forcément sérieuses dans l'appréhension de l'identité chinoise. Cependant, il faut tout de même noter que les coutumes occupent la place la plus importante de notre échantillon à la portée municipale. Notons aussi qu'il existe tout de même des écarts importants de moyennes tonale en fonction du format aux thèmes ORG, LANG et ART; toutefois, là où le format sûr tend à refléter une tonalité neutre ou *légèrement* négative, le format léger soutient une tonalité essentiellement positive. La répartition tonale à cette portée n'est donc pas aussi également répartie entre les tonalités positive et négative qu'à la portée nationale, mais il existe tout de même une composante négative à la portée *municipale* en dépit de ceci.

7.3 Les images racialisées des Chinois et leur dynamique

Afin de situer certaines de nos conclusions à l'intérieur de notre survol historique des pratiques de racialisation par rapport aux Chinois au Canada, nous marierons à présent certaines notions identitaires et historico-contemporaines à certaines particularités que nous

avons notées au niveau thématique et régional, conformément à notre hypothèse principale. Nous verrons que le Chinois défini comme Autre porte plusieurs mantes identitaires, selon son rapprochement immédiat aux lecteurs/trices (soit du public) ainsi que son statut d'appartenance au pays et du type d'assimilation qui est attribué à ce participant chinois (tout dépendant du respect ou de la transgression des bornes identitaires et des bornes de situation définissant (et différenciant) l'Être et l'Autre)⁵¹³.

7.3.1 La régionalisation, l'assimilation et les différentes images chinoises

Notre analyse des participants à l'intérieur des nouvelles que nous avons étudiées a révélé l'existence d'une différence marquée dans l'appréhension de différentes catégories de Chinois qui sont essentiellement définies en fonction de leur appartenance canadienne, une appartenance qui demeure plutôt *explicitement citée* par les journalistes du *Toronto Star*. Il existe effectivement plusieurs différences profondes entre les catégories ethniques C-INDET et C-CAN; attardons-nous premièrement à l'analyse de cette première catégorie.

i) Les Chinois internationaux

Comme nous l'avons mentionné à la section 6.2.3.1.iii, les Chinois de provenance non canadienne représentent généralement trois personnages principaux qui sont explicitement liés à l'image «internationale» des Chinois retrouvés dans notre échantillon. Premièrement, nous retrouvons les institutions, organisations et représentants de l'État chinois : ces derniers reflètent de façon catégorique une image essentiellement négative et antagoniste, image qui est intimement intégrée aux notions de répression politique/démocratique (POL) et religieuse (RELIG) par l'entremise de la corruption (NV-AC) et d'un système législatif démodé (LEG). Ce type de personnage est impliqué dans une pléthore de crimes - violents ou non (CV-AC, NV-AC) - qu'il inflige à son peuple (CV-VC, NV-VC) par l'entremise de son armée et de son corps policier et judiciaire. La deuxième catégorie de personnages représente les organisations contestataires chinoises et leurs chefs : les journalistes du *Toronto Star* peignent une image essentiellement positive (tant au point de vue de la tonalité thématique positive (ORG) que de leur rôle essentiellement protagoniste) de ces forces contestataires chinoises de portée internationale. Ces groupes dénoncent les pratiques gouvernementales citées ci-haut et soulignent essentiellement la pénurie de services sociaux (SERV) qui sont offertes aux masses

⁵¹³ Voir section 3.4.

chinoises, affamées, dépourvues et sans logis (SERV, POP, ECON et LOGE)⁵¹⁴. Le personnage final représentent celui du peuple chinois : les individus et les groupes qui composent ce peuple représente essentiellement la masse de paysans dépourvue et sans éducation qui sont soit *quotidiennement* victimes de l'État, soit *sporadiquement* défendues par les organisations contestataires. Ces victimes remplissent essentiellement un rôle passif ou descriptif en fonction de l'État chinois ou des tirades (verbales ou physiques) entre cet état et les organisations contestataires. Cependant, nous voyons une fréquence non négligeable d'articles décrivant les pratiques qu'exploitent certains chinois «du peuple» afin de survivre ou d'échapper au régime communiste chinois tels les pratiques d'immigration illégale, le trafic de stupéfiants (IMM, NV-AC), le meurtre, le vol, ainsi que les activités des groupes criminels organisés (triades, etc.).

Ces trois types de personnages de provenance internationale représentent l'image chinoise la plus fréquente de tout notre échantillon (voir hypothèse 5) et l'image la plus régulièrement négative de toutes nos images (voir hypothèse 9). Les nouvelles (essentiellement sûres et de tonalité négative – hypothèse 4) qui traitent de ces participants cernent habituellement des situations conflictuelles entre différents participants chinois, où les chinois se piétinent les uns les autres sous l'effet des relations totalitaires socio-politiques, de privation et d'inégalité qui semblent mettre en contexte la vaste majorité des récits cernant l'image chinoise internationale. Les nouvelles peu fréquentes de tonalité positive qui se manifestent à cette portée reflètent certains rares «pas vers le progrès/l'humanisme» qu'entreprennent parfois l'État chinois face aux pressions internationales⁵¹⁵. Ce sont ces pas qui rapprocheraient essentiellement la Chine des

⁵¹⁴ Notons toutefois que POP et LOGE ne sont que rarement exploités au niveau international. Pour le cas de LOGE, son appréhension tend à être catégoriquement négative, tandis que le support statistique aux notions de surpeuplement (essentiellement neutre, mais parfois négatif) est relativement peu fréquent comparativement aux portées «canadiennes» et est plutôt réservé à la tabulation de *victimes* (de famine, d'inondations, de tremblements de terre, etc.). À la portée internationale, le nombre *élevé* de victimes rend une catastrophe importante et pertinente aux yeux des journalistes canadiens. Cette dernière affirmation est largement en accord avec les conclusions d'Indra quant à couverture médiatique sélective des Asiatiques du sud : les émeutes et les démonstrations, les déficiences institutionnelles, le crime et les actes de violence étaient des trames sur-représentées dans le reportage des conditions des Asiatiques du sud d'outremer (1979, pp.175-176). Ericson (et al.), (1987), concordent aussi avec ces conclusions, rapportant – de façon généralisée – le contenu typique des nouvelles internationales des pays du Tiers monde (du moins, des pays moins développés – et civilisés – que les pays occidentaux industrialisés) reflète le caractère généralement peu civilisé et chaotique de ces pays en comparaison aux pays industrialisés blancs (p.49).

⁵¹⁵ Ajoutons que tout avancement chinois en ce domaine est lié par les journalistes du *Toronto Star* aux efforts des organisations, des institutions occidentales et de leurs représentants respectifs.

pratiques et des idéologies *occidentales* d'équité et d'humanitarisme. Notons que ceci représente une intégration des pratiques calomniatrices des états concurrentiels, ces pratiques favorisant l'ethos canadien *national* de l'Être occidental plus «évolué» (*moral/philanthrope/digne*) qui existe en opposition à l'image internationale chinoise «moins civilisée» (*amoral/égoïste/indigne*). Rappelons-nous à ce point que l'outil de qualification négatif par excellence à cette portée est MOR, COU étant ici plutôt réservé aux «bonnes» pratiques coutumières. De fait, les articles positifs ne traitant pas de l'amoralité humanitaire chinoise se concentrent généralement sur la culture chinoise (LOISI et ART) qui est exportable et consommable par les pays occidentaux (RELET), où les notions traditionnelles et romantiques du peuple mystérieux, ancien et différent entrent en ligne de compte (COU, LANG). De fait, RELET reflète essentiellement une sorte d'amalgame ethnique/national à la portée internationale au format sûr, où la Chine en tant que telle est considérée comme assez homogène, sa population reflétant typiquement que les types de personnages mentionnés ci-haut plutôt qu'une couverture plus hétérogène des différences régionales et culturelles en Chine. Ces particularités sont plutôt liées aux coutumes et à une appréhension plus légère du domaine.

ii) Les Chinois du Canada

Cette catégorie de participants reflète une image *généralement* beaucoup plus positive que l'image internationale (hypothèse 9). Ces participants se voient beaucoup plus fréquemment définir en fonction de leurs relations avec la population non chinoise de ce pays, les non chinois occupant une place largement plus étendue à l'intérieur comme à l'extérieur des bornes canadiennes (hypothèse 5). L'aire des coutumes et des relations ethniques occupe maintenant une place beaucoup plus saillante dans l'identité de ces Chinois ainsi que les thèmes associés aux expressions coutumières *culturelle* (les thèmes patrons légers ainsi qu'une portion des thèmes secondaires) et *politique* (thèmes patrons sûrs ainsi qu'une portion des thèmes secondaires), tout dépendant du contexte qui est associé au type d'expression en question. Nous voyons un éventail plus riche de thèmes assortis (thèmes de nature tantôt sérieuse, tantôt légère) qui cernent les différentes identités chinoises au Canada en fonction de critères de *proximité* et de *symbolique différentielle identitaire*. D'après les résultats de notre survol historique (chapitre deux) et de notre exposé sur l'évolution des pratiques de racialisation au Canada (chapitre trois), nous avons

tracé trois types de personnages généralisés illustrant différentes facettes de l'identité chinoise canadienne positive, ces trois types étant intimement liés au degré et à la qualité de l'assimilation (des Chinois, mais aussi des non chinois) d'après le respect ou la transgression des différentes bornes (identitaires et de situation) que nous avons identifiés à la section 3.4.

a) le Chinois *du* Canada et son assimilation romantique

Ce type de personnage chinois – qui joue *proportionnellement* plus souvent le rôle du protagoniste personnifié (valeur élevée à l'index d'attribution) et à qui est généralement accordé une voix plus saillante que sa contrepartie internationale (hypothèse 9) – ne représente pas toutefois une portion importante de cas parmi l'ensemble des nouvelles qui traitent des Chinois et de leur image (hypothèse 5). Ce type de personnage est souvent présenté soit en tant que *représentant* personnifié de la communauté chinoise (valeur relativement très élevée de cas à la catégorie groupale de l'individu), d'une organisation ou association ethnique quelconque ou de la somme symbolique de la «communauté» chinoise «entière» (valeur relativement élevée de cas à la catégorie groupale du groupe ethnique). Ce type de personnage se conforme essentiellement à l'image du romantisme exotique, où le Chinois typé⁵¹⁶ se voit envisagé et perçu en fonction d'une gamme sélective et restreinte d'attributs et de caractéristiques, gamme qui est définie en fonction des critères – formels et informels – de l'assimilation passive de l'Être et de sa définition de l'Autre, définition qui est essentiellement encadrée par le discours et les attentes multiculturels contemporains.

Comme nous l'avons mentionné, cette assimilation passive de l'Être blanc (symboliquement typé par les journalistes à partir des critères imagés du consommateur idéal)⁵¹⁷ à certaines pratiques ou particularismes de l'Autre chinois, soit aux «bonnes» coutumes chinoises, se limite essentiellement à un barème plutôt restreint de pratiques et de manières «charmantes», curieuses et particulières – pratiques *qui n'offensent pas* les sensibilités des membres du groupe de l'Être. Nous remarquons que ce type de personnage se retrouve essentiellement à la portée municipale, portée qui reflète essentiellement un

⁵¹⁶ Voir section 4.2.1 en ce qui concerne le concept de «typéification» de Tuchman (Tuchman, (1978), p.50).

⁵¹⁷ Voir les généralisations symboliques des attentes et des limites de ces consommateurs typés aux sections 4.1.4 et 4.1.5 (voir Breed, (1955), p.333; Gersh, (1992), p.30; Tuchman, (1978), pp.25, 81, 95, 96, 122, 123 et 152). Voir encore section 3.4.

portrait *particulièrement* rose des relations entre les Chinois de Toronto et la population blanche de cette ville par l'entremise des thèmes patrons plus légers, des thèmes secondaires et d'un appui *circonstanciel* positif provenant du regroupement de thèmes qualificatifs. De plus, cette image reflète souvent une caractérisation de ces sources/participants chinois comme faisant partie d'une organisation ou association *ethnique* (représentées de façon thématique par le thème ORG ainsi que la catégorie groupale «d'organisation» au niveau du participant), où prime l'interaction *généralement* paisible entre Chinois et blancs.

Les thèmes de tonalité particulièrement positive qui décrivent les manifestations «correctes» de la culture de l'Autre chinois et qui servent d'appui et de fondement aux «bonnes» coutumes typifiées par le succès apparent du multiculturalisme sont ART, ASSIM⁵¹⁸ et ORG (plutôt indépendamment du format), LOISI, RELIG, COU et MOR (au format *léger*). Ces thèmes illustrent ce type de participant chinois en tant que représentant de la communauté chinoise symbolique de Toronto et parfois comme une communauté ancienne, noble et mystérieuse, où les accomplissements culturels, spirituels, culinaires et sociaux sont souvent liés à l'ancienneté des quartiers chinois comme tels mais aussi aux interprétations romantiques de *ce qu'étaient «traditionnellement» la Chine et les quartiers chinois canadiens d'hier* (du moins, ce qui est rapporté par les journalistes des témoignages de leurs sources chinoises et des experts (chinois ou non) comme étant jadis représentatif de la Chine, du Canada et de la culture chinoise en ces deux pays). Tantôt, ce type de participant est peint comme illustration généralisé (mais *personnifiée et particularisée*) d'un immigrant bien assimilé, qui comprend et partage les notions d'appartenance canadienne mais qui reconnaît aussi les bornes identitaires qui différencient l'Être de l'Autre. Ce type de personnage reconnaît la valeur du Canada comme entité sociale et culturelle «ouverte» et verbalise ouvertement et fréquemment une fierté et un sentiment d'appartenance au pays tout en explicitant sa place dans ce pays en tant qu'entité ethnique particulière (parmi tant d'autres), son identité ethnique étant aussi une source de fierté, mais de façon *secondaire* à sa fierté et à son appartenance canadiennes.

⁵¹⁸ Notons particulièrement qu'ASSIM ne semble dénoter qu'une assimilation de type *romantique*. La tonalité grossièrement positive de ce thème démontre que le discours ouvert et explicite qui traite de l'assimilation reflète essentiellement les «bonnes» plutôt que les «mauvaises» coutumes et aux «bonnes» plutôt qu'aux «mauvaises» relations ethniques (ASSIM ne s'associe de façon définitive qu'avec RELET et reflète essentiellement une tonalité positive plutôt que négative).

Nous voyons ici l'image de la minorité modèle, image qui identifie le Chinois en tant que travaillant, diligent, plutôt intelligent, de nature passive, et aussi comme étant généralement reconnaissant des bienfaits du Canada et de son appartenance canadienne⁵¹⁹. Les représentants de ce type de personnage sont souvent des chefs d'organisations et d'associations culturelles, des Chinois de deuxième ou de troisième génération⁵²⁰ (des professionnels éduqués ou des petits commerçants et résidents du quartier chinois de Toronto) ou des Chinois naturalisés de longue date. Notons toutefois que le conflit existe dans ce type de personnage chinois : lorsque les «*bonnes*» coutumes chinoises sont mises en danger ou que l'expression des pratiques culturelles chinoises *acceptées* ne sont pas respectées ou sont contestées par une entité quelconque (institution gouvernementale ou corporative, politiciens et représentants populaires, ou - occasionnellement - d'une organisation *ouvertement* raciste) les Chinois jouent un rôle protagoniste par rapport à cette entité antagoniste. Cette reconnaissance se limite donc essentiellement à la protection de la gamme restreinte de comportements différents acceptables qui sont protégés par l'ethos du multiculturalisme et des limites de l'assimilation passive de l'Être, reconnaissance qui promeut et garantit la *différence* plutôt que la *ressemblance*.

Notons finalement que la primauté de l'individu protagoniste directement cité tend à se manifester à un niveau plus local et immédiat (en fonction de la proximité de la source citées, du caractère immédiat, expressif mais représentatif du témoignage de cette source et du contexte moins authentique et sérieux du format encadrant le témoignage en question), mais ceci n'implique surtout pas que ce type de personnage n'a aucune couverture médiatique au niveau *national*. De fait, il existe une portion considérable de cas à cette

⁵¹⁹ Ces résultats sont conformes à ceux de Lee (1994). Cette dernière révèle que : «A look at the types of stories that are being reported yields a pattern of repetitive themes and stereotypes. The stereotypes are well known: Asians as the hard-working model minority, as a docile, meek people.» (p.56).

⁵²⁰ Notons que si un Chinois est autre que de première génération, ce participant sera *explicitement défini* par le/la journaliste comme étant de deuxième ou de troisième génération *si l'image est positive*. De plus, lorsqu'un Chinois naturalisé de longue date fait partie d'une nouvelle quelconque, le/la journaliste ajoutera habituellement le nombre d'années que cet individu a vécu parmi la collectivité canadienne. Le degré de naturalisation est donc une composante qualificative marquante et explicite dans l'appréhension de l'image d'un bon Chinois. Ceci supporte essentiellement les résultats de Laczko (1997) quant à la différenciation préférentielle de confort des répondants par rapport aux regroupements racialisés en vertu de leur degré de naturalisation au pays. Contrairement à Creese (et al.), (1996) - qui stipule que les articles où l'origine chinoise d'un participant prévalaient sont le crime, l'immigration, l'économie, la consommation et la citoyenneté - nous soumettons que cette notion de citoyenneté s'infiltré - de façon explicite et implicite - dans la vaste majorité des articles de portée canadienne. Ceci reflète fort possiblement la différence entre nos méthodes et celle de ces derniers auteurs.

portée qui traitent de cette image «positive», mais de façon plus diffuse et *généralisée* qu'à la portée municipale. Les organisations ethniques et les représentants identifiés comme étant des Chinois du Canada ont certainement une plate-forme au point de vue national; cependant, cette plate-forme tend encore à refléter un format assez léger plutôt que sûr, si nous pouvons nous fier à nos résultats⁵²¹. Somme toute, l'ensemble de nos résultats semble suggérer que des incidents spécifiques et *personnifiés* de ces participants se font essentiellement à la portée *municipale* tandis qu'un discours plus global et généralisant portant sur les bienfaits du *groupe* ethnique chinois se fait plutôt au niveau *national*.

b) le Chinois *au* Canada et l'assimilation pratique problématique

D'après les critères identitaires qui sont intrinsèques à l'identité de l'Être (ce que l'Autre *ne peut pas être*), les limites *pratiques* aux comportements, manières et particularismes qui sont accordées à L'Autre ne peuvent être transgressées sans qu'il n'y ait une répercussion de la part des membres du groupe de l'Être. Ces derniers tenteront de rétablir l'ordre (le statut quo) en dénonçant ou en agissant contre ces pratiques offensives à l'ethos de l'Être en réaffirmant la validité de cet ordre établi à leurs membres ainsi qu'à ceux du groupe de l'Autre. Là où les «bonnes» pratiques culturelles, les pratiques culturelles inoffensives, sont acceptables – ou, du moins, tolérées – par les membres du groupe de l'Être, les «mauvaises» pratiques culturelles, les pratiques culturelles *offensives* ou dangereuses à l'ethos de l'Être, ne sont pas tolérées et sont souvent expliquées à partir d'une certaine défaillance de la part des membres du groupe de l'Autre quant à leur capacité ou leur intérêt à s'assimiler aux bornes identitaires et de situation imposées par le groupe de l'Être au pouvoir.

Nous voyons ici qu'un tel discours situe l'action déplaisante de l'Autre chinois en tant qu'une menace active aux valeurs et aux traditions «canadiennes». Nous remarquons que ce type de discours se manifeste proportionnellement de façon plus fréquente au niveau *national* qu'à n'importe quelle portée d'article. Tel que nous l'avons mentionné à maintes reprises aux chapitres deux et trois, le nationalisme canadien et la symbolique traditionaliste liés à ce type de dialogue situent souvent l'action de l'Autre – généralement représenté de façon abstraite en tant qu'entité collective et généralisée pan-canadienne, mais rarement de façon personnifiée ou particulière – à partir de la symbolique

⁵²¹ Rappelons-nous que ces cas positifs sont masqués en quelque sorte par la polarisation accrue entre les cas

d'infection/d'infestation, où les dangers posés par cette action offensive ont le potentiel d'affecter n'importe quel «canadien» si une forme d'action réactionnaire décisive n'est pas prise à ce sujet.

Tout comme l'a été décrit à la section 3.4, les bornes de situation qui tendent à susciter les images les plus négatives des Chinois au Canada sont essentiellement de nature régionales/démographiques et culturelles/morales⁵²². Les thèmes reflétant ces résultats le plus clairement - tout particulièrement à la portée nationale - sont LOGE, NV-VC, ASSIM, LANG, ORG⁵²³ et, spécialement, COU. Il est à remarquer que les trois premiers thèmes, malgré qu'assez rares, sont plus négatifs à cette portée que n'importe où dans notre analyse, tout comme le sont les trois derniers thèmes, plus populaires à cette portée. De plus, en fonction de la polarisation prononcée qui se manifeste à cette portée, nous remarquons essentiellement l'existence de deux appréhensions catégoriques et polarisées qui se manifestent de façon particulièrement accrue à la portée nationale. De plus c'est au niveau national que nous retrouvons les écarts de moyennes les plus impressionnants (et catégoriques) entre les formats sûrs et légers pour les thèmes IMM, ASSIM, RELET, MOR et, encore une fois, COU. Nous voyons à ce niveau que les «mauvaises» pratiques des Chinois sont traitées de façon beaucoup plus sérieuse (format sûr) au niveau national qu'à n'importe quelle portée d'article et que ces pratiques se marient régulièrement à des propos explicatifs qui sont souvent liés à des explications *morales/normatives* qui situent ces

de tonalité positive et négative qui se manifestent à la portée nationale.

⁵²² Notons encore une fois que les transgressions régionales/démographiques représentent – du moins, de façon latente – une transgression au niveau culturel/moral (voir section 2.4.3.2 en particulier). Incidemment, les thèmes généralement neutres de POP et d'IMM sont les plus négatifs à la portée nationale, mais notons aussi que les associations thématiques avec ces deux thèmes (partageant essentiellement des caractéristiques plus neutres que nos autres catégories thématiques) démontrent que les messages de tonalité neutre de POP et IMM sont très souvent associés aux messages négatifs des thèmes avec lesquels ces deux thèmes sont associés. Là où POP n'est associé qu'à IMM et SERV, IMM est associé à POL et ECON – thèmes *patrons sûrs* – mais aussi à SERV, RELET et COU, thèmes généralement de nature *qualificative*, COU et RELET reflétant typiquement un dialogue culturel plutôt que démographique.

⁵²³ Comme nous l'avons mentionné à la section précédente, les organisations et associations ethniques au Canada sont souvent liées à des conflits avec certains participants qui représentent une menace aux «bonnes» coutumes que l'Autre chinois «bien assimilé» et l'idéologie multiculturelle se doivent de protéger. Cependant, il est certainement possible que ces organisations et associations contestent certaines pratiques qui sont prises pour acquies par le groupe de l'Être : cet acte contestataire serait, d'après nos arguments, considéré par les membres du groupe de l'Être comme étant une forme de transgression (culturelle/morale ou régionale/démographique) et serait donc appréhendé par les journalistes comme étant une situation conflictuelle où les organisations et associations ethniques ainsi que leurs représentants seraient perçus en tant qu'antagonistes. Nous proposons que ceci se produit essentiellement au niveau national - où la question de nationalisme et de culture est plus saillante et généralisée – plutôt qu'au niveau municipal – où la pratique de «bonnes» ou de «mauvaises» coutumes se limite plutôt à des incidents particuliers et localisés.

mauvaises pratiques à l'intérieur d'un cadre contextuel de relations ethniques *problématiques* entre les pratiquants de ces «mauvaises» pratiques (les agents causaux) et les groupes et institutions qui combattent – ou, du moins, dévoilent – ces pratiques offensives et dangereuses (les agents de traitement)⁵²⁴.

Il est aussi à remarquer que les personnages qui pratiquent ces «mauvaises» coutumes ne se font pas décrire de façon explicite comme étant des Chinois de deuxième ou de troisième génération comme le sont les Chinois qui pratiquent de «bonnes» coutumes. Lorsque le statut résidentiel de ces derniers fait cause dans les articles traitant de ce type de personnage, les individus particularisés sont souvent décrits de façon plus *explicite* comme étant des nouveaux-venus au pays tandis que l'ensemble de ces individus (en tant que groupe diffus) sont souvent attribués le titre «d'immigrants» qui partagent plus les caractéristiques des Chinois internationaux que des Chinois plus acclimatés dont le statut de naturalisation n'est pas remis en question, qui pratiquent de «bonnes» coutumes et qui acceptent les bornes identitaires du Canada⁵²⁵ : c'est à ce point que nous différencions le Chinois *du* Canada (le «bon» Chinois) et le Chinois *au* Canada (le «mauvais» Chinois).

Tel que mentionné plus haut, les références plus larges et générales au groupe chinois se font plus souvent au niveau *national* tandis que les incidents particuliers se manifestent typiquement à la portée *municipale*. Au niveau national, la typification de ce personnage se rapproche essentiellement de l'image internationale des Chinois : à ce niveau, le groupe est perçu tantôt comme victime impuissante, pauvre, naïve (voir même stupide), malpropre et désespérée (liée plus fortement à l'image des «boat people»), tantôt – tel qu'expliqué un peu plus bas - comme ingrate, indifférente, parasitaire et peu intègre, mais aussi comme étant dangereuse, criminelle et dégénérée.

Malgré le fait que ce groupe est souvent considéré en ce pays comme victime déplacée de l'État chinois ou comme entité passive, des chefs criminels chinois ou des jeunes truands chinois ont toujours le *potentiel* de s'infiltrer à l'intérieur de cet ensemble plus docile. Cependant, ces victimes représentent tout de même une menace à l'ethos

⁵²⁴ Voir Iyengar, (1989), p.879 et section 4.2.2.

⁵²⁵ Ceci concorde essentiellement avec les conclusions de Creese (et al.), (1996) : «[The] common signifier was «Chinese immigrant» [...] a discursive practice of exclusion that constructs «immigrant» and «Canadian» as *oppositional categories*. Even Chinese Canadian capitalists, praised for their contributions to the economy, continued to be identified as immigrants, regardless of citizenship status, Assumptions that all Chinese were

«canadien» en fonction des transgressions de situation que ces victimes ont le *potentiel* d'exhiber en tant que «masse» dépourvue, désespérée et différente du groupe de l'Être. De fait, lorsqu'il survient le cas d'une manifestation violente contre les Chinois, nous avons vu que les journalistes relatent presque arbitrairement cette action comme étant commise par un auteur chinois⁵²⁶. Cependant, c'est au niveau des crimes non-violents que la panique morale de l'Être a un plus haut potentiel de se manifester : lorsque nous examinons les circonstances des articles traitant des crimes non violents dont les auteurs sont d'origine chinoise, nous remarquons qu'une fois sur deux, les victimes de ces crimes *ne sont pas chinoises*. L'aire de l'immigration illégale, du trafic des stupéfiants, de l'escroquerie et de la fraude, du faux monnayage et de l'extorsion voit autant de victimes non chinoises que chinoises. Ce type de personnage semble souvent lier l'image des petits criminels truands à l'image d'une organisation monolithique provenant de la Chine et/ou de Hong Kong qui gère ces activités criminelles au Canada, et ce, principalement à la portée nationale (plutôt que municipale).

Il existe aussi finalement une modalité moins extrême - mais tout de même reliée aux dernières descriptions - d'un type de Chinois qui ne veut ou ne peut pas s'assimiler aux conditions canadiennes. Ces Chinois, par l'entreprise de leurs pratiques coutumières arriérées (la croyance prononcée à la numérologie et à la géomancie du *feng shui* quant au logement, certaines pratiques de cohabitation, de propreté culinaire, de discipline et de réglementation des enfants chinois par leurs parents, etc.) et de leur «refus» d'accepter et d'incorporer les pratiques moins offensives et plus dignes du groupe de l'Être, entravent les activités quotidiennes prises pour acquis par les membres du groupe de l'Être. La *citoyenneté*, le statut de *naturalisation* et d' de ces derniers au Canada sont souvent remis en question ou tout simplement niés de façon abjecte à

recent arrivals, and recent arrivals were *not fully Canadian*, discursively excluded Chinese Canadians from the imagined community of citizens [...]» (accents nôtres) (p.123).

⁵²⁶ En guise de preuve supplémentaire au fait que la régionalisation exploite des images plus saillantes et immédiates qu'à la portée nationale, citons que les crimes violents sont plus populaires au niveau municipal que national : ces crimes plus sensationnels sont explicités de façon beaucoup plus directe et précise à la portée municipale, ses victimes et ses auteurs étant personnifiés de façon beaucoup plus spécifique qu'au niveau national, où les activités chinoises reflètent essentiellement une impression généralisée du groupe.

l'intérieur des articles où ces derniers agissent en fonction de différences «insurmontables» entre deux cultures illustrées comme étant fondamentalement différentes⁵²⁷.

Coûte que coûte, l'appartenance de ce type de personnage à la *nation canadienne* est explicitement et régulièrement contestée par les journalistes : tout comme au niveau international, la portée nationale voit les thèmes patrons importants (POL, LEG et parfois même ECON) traiter de façon sérieuse ces Chinois et les transgressions qui définissent essentiellement ce type de personnage⁵²⁸. C'est au niveau de ces nouvelles sérieuses que la valeur des Chinois (en tant que *groupe*) et de l'égalité entre ces derniers et les véritables «canadiens» est questionnée. Nous voyons donc ce type de personnage associé à la notion de fardeau (économique ou culturel) et de parasite social lié à la notion d'infection/d'infestation⁵²⁹.

c) Le Chinois «dilué» et l'assimilation pratique, mais non romantique.

Comme nous l'avons décrit à la section 3.4, les transgressions occupationnelles n'ont plus à l'époque contemporaine l'appui ou la justification pratique qu'elles avaient avant l'immigration au Canada des Chinois professionnels et des entrepreneurs riches et de classe moyenne. De fait, nos résultats démontrent que l'aire économique (en ce qui concerne l'emploi, les affaires et le commerce – à échelle nationale ou internationale), excluant les affaires liées à l'État chinois ou aux activités criminelles, manifeste des caractéristiques atypiques aux autres catégories thématiques. Malgré le fait que nous ne sommes pas certains si ECON est intrinsèquement et méthodologiquement différent des autres thèmes dès le départ en ce qui concerne la démarche journalistique, nous pouvons affirmer que les

⁵²⁷ Voir section 2.4.3.2. Les Chinois de ce type reflètent quelque peu une catégorie de stéréotype des Chinois que situe Creese (et al.), (1996), dans leur analyse du sujet : «Though qualitatively different from economic and immigration articles in the 1920s, discursive practices in the 1980s defined Chinese Canadians as transient, masculine, economic actors and little else. Those of Chinese origin were systematically equated with immigrants, and immigrants conflated with wealthy entrepreneurs from Hong Kong, though the latter constituted a minority of recent immigrants» (p.131). Cependant, d'après nos résultats, cette conclusion masque quelque peu certaines modalités explicatives qui sont spécifiques à cette image ainsi que l'importance contextuelle de la thématique entourant l'image en question. Comme nous l'avons vu – et comme nous le verrons – les impressions émises à l'égard de ce type de personnage chinois varie en fonction du rattachement culturel du participant en question et de son statut en fonction des bornes identitaires et des bornes de situation du Canada.

⁵²⁸ Tout comme la portée internationale, la portée nationale considère les thèmes POL, LEG et ECON de façon plutôt sérieuse et prioritaire lorsqu'il est question des Chinois.

⁵²⁹ Ces résultats immédiats reflètent ceux de Creese (et al.), (1996). Ces derniers stipulent que « [...] a parallel immigration discourse profiled problems attached to immigration. Such concerns were identified from the vantage point of the dominant society and less often included problems facing new immigrants.

images raciales n'ont par la même ampleur à l'intérieur de ce thème qu'ailleurs⁵³⁰ : il existe une bonne portion de cas qui ne se soumettent pas aux influences des autres thèmes (que ces thèmes soient de type patronal, qualificatif ou secondaire). Ce type de personnage est souvent lié aux classes professionnelles, commerçantes et aux associations d'entrepreneurs à envergure économique entre collaborateurs chinois et canadiens, mais aussi aux associations plus intimes entre certains individus chinois et non chinois.

De fait, la catégorie de participants C+AUT souligne que ce type d'association reflète des capacités atypiques à nos autres catégories ethniques de participants. À ce niveau, les relations économiques semblent surplomber les relations ethniques entre Chinois et non chinois : l'accent semble se limiter à ce point sur les relations et les pratiques *économiques* plutôt que *culturelles*. Puisqu'il n'existe aucune transgression des bornes identitaires de l'Être ou de l'Autre – dû au fait qu'il existe une forme de tolérance occupationnelle et économique limitée – et que l'accent ne repose plus essentiellement sur la différenciation culturelle, nous voyons l'importance relative du Chinois en tant que symbole représentatif (par rapport aux images racialisées liées à ce dernier) diminuer de façon dramatique.

Si nous pouvons nous fier au comportement de C+AUT, lorsqu'un participant chinois est associé à un non chinois, son identité (définie de façon différentielle par rapport au groupe de l'Être) se voit largement dépourvue de son potentiel d'intérêt et de son importance en tant que *représentant* de la culture chinoise : ce type de Chinois ne semble plus être appréhendé à titre d'expert en culture chinoise en vertu de l'accent plus important sur le domaine économique. Une fois dépourvu de cette identité définitive et différentielle, ce type de participant se voit aussi privé en large partie de son *importance* en tant que source et sujet de nouvelles : au dernier chapitre, nous avons cerné le fait que les participants C+AUT ont été identifiés comme étant d'importance secondaire aux nouvelles dont ils font partie, n'ayant presque aucune voix et reflétant essentiellement des organisations d'ethnicité mixte à rôle neutre et secondaire (hypothèse 9, règle 5). Ce type de personnage n'occupe donc pas une place saillante dans les nouvelles traitant des Chinois

Chinese immigration was reported as a social problem, with too many immigrants changing the city too quickly, and ethnic tensions requiring newcomers to "adopt our values" and become integrated» (p.131).

⁵³⁰ Par ailleurs, comme nous l'avons vu, lorsqu'ECON est lié aux notions de fardeau économique des coûts liés à l'administration institutionnelle des Chinois «mal assimilés» ou «incomplètement assimilés» (associations thématiques avec RELET, MOR, SERV, POL, LEG et COU), il tend à supporter les arguments liés à l'optique d'infection/infestation parasitaire des Chinois.

puisque ces derniers, étant essentiellement définis en fonction des bornes identitaires et des bornes de situation, bornes qui sont issues des définitions culturelles et sociales de l'Être et de l'Autre, ressemblent trop aux membres du groupe de l'Être et pas assez aux membres du groupe de l'Autre⁵³¹. Les journalistes ne mettent donc qu'un accent superficiel et secondaire sur l'identité chinoise du participant qui agit à l'intérieur de l'aire occupationnelle et économique (pourvu que ce participant ne commette aucune transgression des bornes identitaires et des bornes de situation), puisqu'il ne partage pas d'informations liées aux «bonnes» coutumes chinoises⁵³².

7.4 L'importance et l'effet potentiel des différentes images chinoises en fonction du cadre contextuel

De façon conforme à nos quatrième et cinquième règles générales - règles qui portent sur la démarche journalistique et de ses effets sur l'authenticité et l'importance des différents participants racialisés parmi les nouvelles en fonction de la régionalisation des articles où agissent ces participants - nous appréhenderons à présent l'importance (mise en contexte) qu'ont nos différentes images *généralisées* des Chinois à l'intérieur des discours médiatisés qui ont trait à ces images. Nous reprendrons dans un premier temps les différentes images racialisées et nous les situerons les unes par rapport aux autres en fonction de leur statut hiérarchique (par rapport à leur statut d'authenticité en tant que sources ainsi que l'importance formatrice et thématique qui agissent à l'intérieur des nouvelles). Suite à ceci, nous associerons ces arguments à ceux de T.A. van Dijk, Messick et Mackie et Tuchman quant aux effets potentiels qu'auraient une telle disposition d'images sur l'appréhension générale des Chinois en ce pays.

⁵³¹ Notons toutefois qu'il existe un potentiel que certains participants soient associés à l'image de la minorité modèle de temps en temps; cependant, lorsqu'un participant chinois est associé à un participant non chinois, la tendance que cette association dévoile une identité positive et protagoniste est plutôt rare. La norme veut donc que lorsqu'un participant chinois participe avec succès à une telle association, son ethnicité est diluée en fonction du succès de cette association.

⁵³² À titre d'appui supplémentaire à l'importance du statut d'une source chinoise comme étant principalement considérée par les journalistes à titre de représentant (ou plutôt comme *représentation*) de l'ensemble du groupe chinois, mais tout particulièrement à titre de détentrice privilégiée d'informations convoitées sur la «perspective ethnique chinoise», informations qui sont généralement *inaccessibles au consommateur type*, notons tout simplement que les chinois ne sont identifiés comme étant des représentants institutionnels au Canada qu'une fois sur les 620 cas de C-CAN. Ce faible taux représentatif (0.2% des cas de C-CAN) est encore plus minuscule lorsque nous considérons *l'ensemble de nos cas* (0.0001% de N_{part.tot} (= 8178)). De fait, lorsqu'un représentant institutionnel parle pour son institution, *son ethnicité n'est pas considérée comme étant une information pertinente à son discours*. Nous reprendrons l'importance de l'identification d'appartenance ethnique explicite – mais sélective – des identités racialisées à notre section finale.

7.4.1 L'authenticité et l'importance des différentes images chinoises

Comme nous l'avons décrit au quatrième chapitre lorsque nous avons appréhendé l'authenticité des sources par rapport à leur format, le format sûr tend à refléter une catégorie de participants (et donc de sources) jugés – tant par les journalistes que par leurs lecteurs/trices – comme étant socialement importantes et dont les témoignages sont jugés comme étant légitimes et authentiques. Quant aux nouvelles légères, les sujets que ces nouvelles couvrent ainsi que les standards professionnels associés à ce type de nouvelles ne tendent pas à partager ce statut d'authenticité, de légitimité ou d'importance parmi l'ensemble des nouvelles. De ce fait, il serait approprié de stipuler que les participants/sources sûres sont considérés comme étant plus sérieux et moins ludiques et fades que les nouvelles légères, puisque les participants/sources à format léger ont tout de même un certain degré d'importance *relatif à leur format particulier*, et ce, de façon particulièrement importante au point de vue des sources racialisées individualisées qui agissent en tant que représentants, mais aussi largement comme *représentations* du groupe chinois. Donc, un participant quelconque démontre différents niveaux d'importance *à l'intérieur* d'une nouvelle en fonction des critères *et des attentes* du format qui régit cet article. De plus, un participant quelconque démontre aussi différents niveaux d'importance *entre* différentes nouvelles en fonction de la hiérarchie de format où le format sûr est appréhendé de façon préférentielle au format léger.

Si nous suivons cette logique, les articles de portée internationale sont plus importants que les articles nationaux qui, à leur tour, sont plus importants que les articles de portée municipale : ceci reflète essentiellement la répartition formatrice et thématique qui se manifeste dans chacune de nos portées ainsi que les effets immédiats de la régionalisation sur le format d'un article (hypothèses 3 et 4). De prime abord, nous pourrions affirmer qu'en termes relatifs les images positives des Chinois ne sont pas importantes puisqu'elles sont englouties par les images négatives, ces dernières étant globalement dotées d'une authenticité plus prononcée que ces premières. Cependant, nous ne pouvons pas arbitrairement supporter une telle affirmation avec confiance : l'importance d'un participant *à l'intérieur* du format léger a aussi définitivement le potentiel d'affecter l'appréhension des Chinois en ce pays de façon concrète, même si son influence *généralisée* est moins répartie ou sérieuse (en fonction de la portée, de la répartition

thématique et du format) que ses contreparties qui agissent à l'intérieur d'un format plus sûr (voir hypothèse 9). Les proportions relatives à nos différentes catégories d'images ont définitivement un impact sur l'impression potentielle que peut avoir un/e lecteur/trice sur sa perception généralisée des Chinois au Canada, mais nous croyons qu'il existe une dynamique entre ces images qui peut expliquer l'optique racialisant d'un point de vue global (et non pas parcellisé). Il nous faut donc appréhender ces différentes images les unes par rapport aux autres afin de situer l'importance relative de ces images d'après les différents contextes dans lesquels ces images sont présentées.

Si nous repérons les personnages liés à l'image internationale des Chinois, nous remarquons que le «peuple» chinois n'est pas doté d'un rôle particulièrement saillant ou actif parmi les nouvelles de cette portée. Cette catégorie de participants est appréhendée de façon largement neutre, mais beaucoup plus passivement que le sont les institutions et les représentants de l'État chinois, les criminels (organisés ou non) ou les organisations contestataires de ce pays. Même ces organisations contestataires, protagonistes chinois internationaux par excellence, occupent une place plus importante dans les nouvelles de cette portée que la population qu'elles tentent de libérer malgré le fait qu'elles n'agissent de façon sporadique et occasionnelle dans ce pays⁵³³. Cependant, la dynamique de la racialisation canadienne ne perçoit pas l'État chinois et les organisations contestataires comme elle perçoit la population chinoise dans son ensemble. Puisque les nouvelles qui portent sur ces deux premiers groupes de personnages se situent essentiellement au niveau politico-international, les problèmes de cette région du monde demeurent assez éloignés de la réalité quotidienne et immédiate des lecteurs/trices du Canada. La chose qui importe à ce point est la *cohérence* des messages et la *persistance* de la tonalité négative qui entourent quotidiennement le «peuple» chinois d'outremer : cette masse, n'ayant essentiellement aucune voix, occupe une position relativement neutre et secondaire aux situations conflictuelles qui mettent en contexte essentiellement presque toutes les nouvelles où ces

⁵³³ Notons à ce point que les investisseurs et entrepreneurs chinois (liés au domaine ECON) ne sont que rarement perçus de façon négative à la portée internationale. Ces derniers sont plutôt caractérisés en fonction de leurs associations économiques avec des contreparties non chinoises, s'associant donc ainsi de façon plus rapprochée à la catégorie de participant C+AUT (et donc remplissant ainsi un rôle généralement neutre). Les seuls cas où ce type de participant est perçu de façon négative (ou joue le rôle de l'antagoniste) sont lorsque ce type de participant est associé à l'État chinois ou à une bande criminelle quelconque. Dans ces deux cas, l'entrepreneur se voit plutôt considéré en tant qu'acolyte de cet état ou tout simplement comme criminel pur

derniers se retrouvent. Même si la position du «peuple» est généralement neutre comparativement aux protagonistes contestataires et aux antagonistes totalitaires, l'image généralisée de ce peuple ne tend à refléter qu'une impuissance profonde étant donné que la typification de ce peuple se limite essentiellement au rôle de la *victime*.

Comme nous l'avons mentionné, ce portrait réducteur homogénéise une population entière en fonction d'une gamme très restreinte de thèmes contextuels, ces thèmes agissant essentiellement comme cadres - et donc aussi comme limites - conceptuels mais aussi comme pistes à suivre quant aux interprétations possibles au sujet du peuple chinois. La logique derrière cette vision racialisée et journalistique du sujet veut essentiellement qu'il existe parmi cette masse de pauvres individus impuissants⁵³⁴ une composante criminelle importante et dangereuse, ces criminels se camouflant comme des loups parmi des brebis. Les reportages de portée internationale soulignent de façon routinière des cas d'abus (criminels ou non) qui sont liés soit au statut désespéré des masses chinoises, soit aux tendances prédatrices de la souche criminelle puissante parmi cette masse d'individus. Comme nous le voyons, la victime semble intimement liée à l'agresseur, toute victime étant ainsi *potentiellement* capable de se comporter comme sa contrepartie plus puissante. Nous remarquons aussi que c'est au niveau du jugement moral et normatif plutôt qu'au niveau des relations ethniques que l'on juge de façon négative les actions des chinois internationaux⁵³⁵.

Ajoutons finalement qu'à part les représentants des groupes contestataires et de l'État chinois, les criminels et les membres du «peuple» chinois sont presque arbitrairement considérés de façon *généralisée*⁵³⁶ et non de façon spécifique et particulière. Premièrement,

et simple (respectivement), ne jouant donc plus le rôle typique de C+AUT. Comme nous l'avons déjà mentionné, ces incidents sont généralement rares.

⁵³⁴ Nous remarquons que les participants chinois qui reflètent un statut professionnel ou qui proviennent d'une classe moyenne à élevée se voient typiquement relégués au domaine des affaires et de l'économie à la portée internationale. Ces derniers ne sont généralement pas impliqués (par les journalistes) dans la dynamique politique que nous explorons présentement. Il faudra attendre à l'exposé des articles de portée canadienne afin de remarquer un positionnement différent (et plus prononcé) de ce type de personnage chinois.

⁵³⁵ Malgré ceci, notons tout de même que l'ensemble de ces deux thèmes (MOR et RELET) reflète essentiellement une tonalité négative à cette portée en dépit du format.

⁵³⁶ Notons que par «généralisée», nous entendons qu'une image particulière représente un groupe dans son ensemble plutôt qu'un individu particulier. La généralisation (synonyme aux pratiques de l'homogénéisation) soumet tous les membres d'un groupe particulier à un ensemble de critères qui sont jugés communs à tous/toutes parmi ce groupe. Ce processus se rapproche du concept de la typification de Tuchman, mais à un niveau plus élargi. Comme nous le verrons lorsque nous appréhenderons les écrits de T.A. van Dijk (1984) et

à la portée internationale, les journalistes préfèrent transmettre aux lecteurs/trices une image plus globale du peuple entier plutôt que de se concentrer sur des circonstances ou des incidents particuliers du peuple (et de ses membres) en fonction de la difficulté logistique de récupérer une telle source d'après les contraintes institutionnelles du métier (difficultés de temps, de langue, de communication, de liaisons politiques, etc.). Deuxièmement, les contraintes professionnelles affectent aussi l'appréhension de ces nouvelles puisqu'une telle source de ces nouvelles doit être capable de transmettre un message qui est conforme aux attentes et aux limites du cadre contextuel thématique préétabli, forçant les journalistes qu'à interviewer que des sources importantes, authentiques et légitimes en fonction du format plus sérieux de la nouvelle.

Ceci influence directement l'appréhension de l'image internationale des Chinois puisque les témoignages qui sont rendus à l'égard de cette catégorie de participants se limitent essentiellement aux propos des différentes factions politisées en fonction des limites de la pratique du balancement des nouvelles sûres⁵³⁷. Puisque les protagonistes sont plus reconnus par les journalistes en terme de sources importantes (Hypothèses 6 à 8), la visualisation du peuple chinois - mais aussi de l'État - par les organisations contestataires a donc plus de poids que d'autres opinions chinoises provenant de l'aire internationale. Notons que les propos des organisations contestataires, étant donné que ces groupes appuient essentiellement des doctrines approuvées par le monde occidental, voient leurs propos reflétés et appuyés par une grande majorité des participants non chinois (N-C) au niveau international. Ces derniers représentent essentiellement des chefs d'état occidentaux ou des représentants et experts reconnus (*non chinois*) dans l'aire des politiques internationales, soit des sources légitimes, authentiques et essentiellement *blanches*. Nous voyons donc une même image propagée et légitimée par une gamme assortie de sources définies (du moins, de façon journalistique) comme étant authentiques et importantes.

Si nous considérons à présent les nouvelles de provenance nationale, nous remarquons qu'il y a une dichotomie évidente et polarisée entre deux types d'images : 1)

de Messick (et al.), (1989), la «particularisation» a aussi sa place parmi la dynamique racialisante et représente, en sorte, une autre forme de typéification.

⁵³⁷ Si nous nous rappelons des détails présentés au quatrième chapitre, cette pratique tend à simuler un équilibre dans le reportage de conflits d'opinions – qui se retrouvent typiquement, et de façon plus sérieuse et professionnelle, dans les nouvelles sûres – en ne limitant qu'à deux perspectives opposées un épisode mondain plus complexe, ces perspectives tendant à refléter soit un rôle protagoniste ou antagoniste.

les images négatives, issues essentiellement de l'image du Chinois international ainsi que des *transgressions* des bornes identitaires et des bornes de situation par l'Autre; 2) les images positives, issues essentiellement de l'idéologie du multiculturalisme, du *respect* et de l'incorporation par l'Autre des critères typéfiants derrière les bornes identitaires et des bornes de situation de l'assimilation romantique (ainsi que de l'assimilation passive de l'Être face à ce type d'assimilation).

Dans le premier cas, nous remarquons que les impressions généralisées de la population chinoise internationale sont essentiellement reflétées à la portée nationale, mais avec une nouvelle modalité plus spécifique liée à l'*appartenance* nationale et aux principes derrière la manifestation de «bonnes» et de «mauvaises» pratiques *culturelles*. Nous voyons à ce point une certaine *responsabilisation* des Chinois au Canada, Chinois qui sont souvent associés (à la portée nationale) aux immigrants reçus plutôt qu'aux Chinois naturalisés ou citoyens canadiens à juste part. C'est à ce niveau que l'on culpabilise les pratiquants des «mauvaises» coutumes de ne pas respecter les attentes «canadiennes».

Trois grandes méthodes sont employées par les journalistes afin d'exprimer ce type de culpabilisation : 1) la transgression fut commise par accident ou par ignorance, l'auteur de cette transgression étant inconscient du fait que la pratique offensive qu'il emploie est «arriérée» et peu civilisée (typiquement lorsque l'on traite des Chinois nouvellement arrivés, Chinois qui partagent essentiellement l'image de victime passive des Chinois internationaux). Il faut donc agir (par l'entremise de la législation, de l'éducation, etc.) et enseigner ces pratiques canadiennes plus dignes aux Chinois afin de les mettre sur le droit chemin⁵³⁸; 2) la transgression fut commise par indifférence, l'auteur de cette transgression n'ayant aucun respect pour les traditions et mœurs canadiennes, posant ainsi un danger tangible au caractère culturel/moral du Canada (typiquement lorsque l'on traite des Chinois riches qui transgressent «ouvertement» les traditions canadiennes ou des Chinois *entêtés* qui s'acharnent à manifester certaines pratiques «arriérées» malgré leur connaissance des «bonnes» pratiques à suivre); 3) la transgression fut commise par mépris, l'auteur de cette transgression étant en flagrant délit et posant un danger tangible à la société canadienne et à

⁵³⁸ Notons que cette attitude «humanitaire» ou paternaliste n'implique surtout pas que le contenu des discours cernant cette optique n'est pas vide de caractérisations *ouvertement* négatives quant à la racialisation des Chinois : la malpropreté, la naïveté, la pauvreté, le surpeuplement de logis, le fardeau sur les services sociaux et institutions canadiennes, les problèmes de langue (etc.) font souvent apparition dans ce type de discours (tout particulièrement au niveau *national*).

la sécurité de son «peuple» (lorsque l'on traite des Chinois criminels se dissimulant parmi les Chinois internationaux, indépendamment de leur revenu)⁵³⁹.

Les participants aux deux dernières catégories portent la responsabilité de leurs gestes de façon plus assidue que ceux de la première catégorie, mais ces derniers sont tout de même cernés comme ayant commis un acte inacceptable ou offensif. Coûte que coûte, on doit réparer l'offense afin de rétablir l'ordre et éviter le chaos; toutes trois caractérisations comporteraient un potentiel de corruption culturelle si les agences de traitement n'intervenaient pas en temps et lieux. Les discours qui cernent le besoin de rectifier ces situations déplaisantes signalent un certain potentiel d'infection/d'infestation culturelle ou démographique par l'entremise de nouvelles qui traitent de problèmes de relations ethniques entre «canadiens» et Chinois et de la «mauvaise» manifestation culturelle par les Chinois *au* Canada.

Tel que mentionné plus haut, lorsque l'image des chinois en tant que fardeau ou d'infection/d'infestation fait surface dans les journaux, les journalistes font souvent allusion – du moins, à partir de leurs sources – au degré d'appartenance des immigrants chinois – *de façon essentiellement généralisée* (mais parfois aussi de façon *spécifique*) – se référant essentiellement à l'incapacité ou – pire encore – au refus des Chinois de se conformer au rôle du «bon» Chinois au Canada. Les transgressions apparentes commises par ces Chinois sont transmises aux lecteurs/trices – d'après les suppositions liées à l'idéal du consommateur type ainsi qu'avec l'aide des outils qualificatifs MOR, RELET et COU – à titre d'un abus de *confiance* de la part de ces premiers ainsi qu'au manque de *respect* et de *gratitude* envers la population canadienne – donc, aux lecteurs/trices – ainsi qu'au système moral, culturel et institutionnel du Canada⁵⁴⁰.

MOR, RELET et COU dénotent tous l'emploi d'une tonalité négative flagrante au format sûr à cette portée, ce qui indique que, lorsqu'un article considère de façon sérieuse et non pas de façon fade l'image racialisée négative des Chinois, cette considération

⁵³⁹ Notons que ces trois types de caractérisation peuvent comprendre certaines modalités interchangeables. Par exemple, un Chinois ayant commis un acte criminel – disons, travailler au noir – peut voir certaines de ses actions expliquées en fonction de la première optique plutôt que la troisième, tout dépendant du contexte entourant cet acte criminel. Ajoutons cependant que le *Toronto Star* a tout de même la tendance d'évoquer à l'esprit des lecteurs/trices des images de la Chine lorsqu'il est question d'une interprétation de la criminalité des Chinois *au* Canada à la portée nationale (où la Chine agit en tant que pays d'origine de ces pratiques).

⁵⁴⁰ Ceci est particulièrement vrai pour nos deux dernières catégories d'explications journalistiques de la transgression de portée nationale.

contient un argument moralisateur ou une appréhension négative des «mauvaises» coutumes chinoises. Cependant, la grande majorité des arguments supportant cette image négative proviennent d'un reportage situant les «problèmes» avec les Chinois comme étant des problèmes de relations ethniques entre les Chinois et les «canadiens». Malgré le fait que ces images ne sont pas traitées de façon aussi sûre qu'elles le sont à la portée municipale, nous remarquons une tonalité fortement négative de façon presque *généralisée* au format sûr, soulignant la puissance de ce type d'image au point de vue national. De plus, puisque nous voyons une présence plus importante de thèmes sûrs à cette portée qu'à la portée municipale, l'image qui est associée aux participants à ce niveau tend à refléter un statut plus élevé que l'image positive à la portée nationale. Remarquons aussi qu'en fonction de la polarisation élevée de la tonalité des cas à cette portée, nous voyons que cette image négative se traduit aussi de façon très répandue *au format léger*⁵⁴¹. Il existe donc des discours négatifs moins sérieux qui semblent percer en plus grande profondeur les articles de format léger à la portée nationale; ceci s'avère être très différent des discours qui sont typiquement rencontrés à la portée municipale pour ce format.

Pour ce qui est de l'image des Chinois *du* Canada, nous rencontrons typiquement une représentation *généralisée* de la «communauté» chinoise du Canada à la portée nationale : nous parlons ici d'une image pan-canadienne (ou, du moins, des quartiers chinois des grands centres urbains) des Chinois qui participent aux activités et à l'image multiculturelle du pays en pratiquant de «bonnes» coutumes chinoises. Ces coutumes possèdent un certain romantisme mais ne sont essentiellement pas offensives aux sensibilités canadiennes. Les articles de ce genre rapportent essentiellement des détails portant sur l'histoire des Chinois au Canada (d'après une interprétation multiculturelle des événements passés), qui décrit plutôt régulièrement certaines trames historiques particulières⁵⁴² de façon à exemplifier la montée de l'ère plus douce et humanitaire du

⁵⁴¹ De fait, les moyennes tonales des thèmes au format léger ressemblent plutôt fortement aux moyennes de leurs contreparties à la portée internationale, soulignant possiblement l'influence de l'image du Chinois international au niveau national.

⁵⁴² Notons particulièrement : 1) la construction de la voie de chemin de fer transcanadienne CP et des abus qu'on vécus les Chinois à cette époque (dénotant typiquement les sacrifices qu'ont fait les Chinois de l'époque pour la nation canadienne ainsi que le pacifisme de la population chinoise face aux abus de pouvoir blanc); 2) la coopération communautaire et de certaines organisations historiques - notamment la C.C.B.A., mais non pas la CKT ou la KMT (dénotant habituellement les principes d'entraide communautaire *pacifiques*, mais *apolitiques*, entre les Chinois de l'époque, se traduisant habituellement dans un survol de certaines activités contemporaines des organisations ethniques reflétant cette mentalité d'entraide); 3) les secteurs

multiculturalisme canadien et à valoriser les bienfaits de la «bonne» expression culturelle de l'Autre chinois.

Cette dernière caractérisation des Chinois du Canada ne représente pas un événement discret quelconque mais plutôt un «courant» social plus large : ceci est essentiellement conforme au contenu typiquement retrouvé aux nouvelles légères⁵⁴³. Ce type de survol culturel traite généralement d'informations historiques descriptives versus «journalistiques» : ce premier type de faits est plutôt considéré comme étant de nature *divertissante* plutôt que nécessaire ou importante. Cette «importance» (par rapport au/à la journaliste et au/à la lecteur/trice) découle principalement du fait qu'une nouvelle «journalistique» - ou sûre - traite d'épisodes mondains *immédiats*, dont la nature est *quotidienne* et «*neuve*» du jour. Les informations historiques plus profondes ne sont donc pas jugées comme étant cruciales ou immédiates : ces informations sont *perpétuelles* et leur connaissance ne met donc pas *à jour* les lecteurs/trices au sujet du monde qui les entoure⁵⁴⁴. D'après cette logique, la méthode journalistique veut donc que ces images généralisées ne soient pas traitées de façon aussi sérieuse que les images généralisées négatives (internationales et nationales).

Cette impression généralisée du style de vie des Chinois «traditionnels» se marie plutôt facilement à certaines notions qui régissent l'image internationale du Chinois comme victime pacifique qui se soumet aux caprices des autorités injustes et qui préfère donc se fier aux associations secrètes d'entraide communautaire traditionnelles. Notons qu'au niveau international, cette caractérisation se fait essentiellement au format sûr et est ainsi dotée d'une authenticité plus importante qu'au niveau national. Cependant, puisque ces deux images se complémentent essentiellement, les nouvelles nationales ont ainsi le potentiel de fournir un fondement historique aux caractérisations racialisées contemporaines. Ce lien entre la notion de servilité traditionnelle et contemporaine dénote

occupationnels traditionnels des Chinois (tels que la restauration, les petits commerces de fruits et légumes, les buanderies, etc., dénotant particulièrement l'éthique de travail acharné et frugal des Chinois). Comme nous l'avons vu au deuxième chapitre, cette interprétation largement indexée des événements passés d'après une idéologie plus contemporaine comporte certaines lacunes saillantes quant à la «réalité» que vivaient les Chinois de cette époque.

⁵⁴³ Voir section 4.2.1.

⁵⁴⁴ D'ailleurs, cette attente – et ce mandat – de faire parvenir de façon *quotidienne* des informations qui sont jugées nécessaires et pertinentes afin *de mettre à jour* les lecteurs/lectrices consommant ces nouvelles médiatisées se fonde essentiellement sur les notions journalistiques et racialisantes prises pour acquis : nous reprendrons les effets d'une telle dépendance sur ces types de notions plus bas.

en quelque sorte une certaine perpétuité culturelle artificiellement créée, où cette servilité a tendance à être considérée *de façon sérieuse* comme étant typique de l'ensemble de la «masse» chinoise⁵⁴⁵.

En ce qui concerne l'image plus particularisée du Chinois *du* Canada, nous remarquons qu'il existe certains cas individualisés (et non généralisés) à la portée nationale, mais que la grande majorité des cas de ce type se trouvent à la portée municipale. De façon assez conforme à l'image généralisée du «bon» Chinois, présentée plus haut, les journalistes décrivent, de trois façons, un pourcentage important des Chinois particularisés : 1) en fonction de leurs liens de parenté (natifs du Canada ou non); 2) en fonction de leur degré (généralement élevé) de naturalisation; 3) en fonction d'une histoire biographique de son histoire «personnelle» en tant que Chinois. Ces trois modes d'interprétation situent l'individu soit en fonction de ses caractéristiques ethniques/culturelles plus «traditionnelles» (survol historique culturel et/ou régional du «style de vie» que vivait – et que peut-être vit encore – le participant en question), soit en fonction du succès de son intégration aux normes et à la culture du pays (survol historique occupationnel et/ou régional).

Ces Chinois «personnifiés» représentent plus souvent qu'autrement des «histoires à succès», où les Chinois en question ont su s'acclimater à leur environnement canadien et profiter (de façon acceptable) des chances qui leurs ont été offertes par le «peuple» canadien, de ses institutions et des structures diversifiées de ce pays où la naturalisation et la citoyenneté sont exploités de façon manifeste par les journalistes. Les Chinois typifiés de cette façon sont très bien perçus par les médias et représentent ainsi un type de source précieuse au niveau des nouvelles municipales⁵⁴⁶. Les nouvelles qui traitent de ce type de source chinoise représentent la majeure partie des nouvelles qui se retrouvent à la portée

⁵⁴⁵ Nous remarquons essentiellement la même dynamique qui se produit au niveau du crime (violent ou non) et de l'image négative des Chinois *au* Canada, où un survol historique de pratiques «chinoises» semblables fait souvent apparition dans l'exposé journalistique des pratiques «traditionnellement» chinoises (à l'intérieur et à l'extérieur du Canada). Comme nous l'avons déjà vu, ces «survol» historiques mis en contexte entrent typiquement dans l'aire du format léger, mais l'aire de la criminalité est essentiellement appréhendée de façon sérieuse par les journalistes : la dynamique que nous avons présentement exposée devrait donc avoir un effet encore plus marqué au niveau de la criminalité.

⁵⁴⁶ Au niveau national, ces typifications se manifestent plutôt rarement, étant donné que les sources à ce niveau doivent être représentatives au niveau *national* : elles doivent être reconnues comme étant importantes à l'*ampleur du pays*. À titre d'exemple, notons les informations biographiques (très sélectives et nuancées) qu'ont exposées les médias des racines chinoises d'Adrienne Clarkson lors de son ascension au poste de Gouverneur Général en 1999.

municipale. Puisque ces descriptions (biographiques) sont généralement retrouvées à l'intérieur d'un contexte plus léger que sûr, nous remarquons que la présence des thèmes secondaires et des thèmes patrons plus légers et positifs appuient généralement l'expression culturelle à partir de ces standards d'acclimatation et de la manifestation «romantique» de la culture (de façon historique/traditionnelle ainsi que contemporaine). Ces Chinois offrent donc une preuve aux lecteurs/trices que le multiculturalisme fonctionne (ou, du moins, *que sa prémisse est hypothétiquement valide*) et qu'il est possible de vivre sa vie au Canada (de façon «adéquate») et de profiter des bénéfices (culturels, occupationnels et démocratiques) d'une société bonne, généreuse et humanitaire.

Notons toutefois à titre d'exception tangentielle à cette règle que les organisations *ethniques* chinoises qui pratiquent de «bonnes» coutumes chinoises et qui partagent ces connaissances culturelles précieuses, ou qui contestent parfois les abus de pouvoir qui entravent à l'expression acceptée de ces «bonnes» coutumes chinoises représentent aussi un type de source convoité par les journalistes, tout particulièrement à la portée municipale. Ce phénomène n'est pas aussi unidirectionnel à la portée nationale : nous retrouvons en effet la présence des organisations en tant que protagonistes, mais nous percevons aussi une composante négative (au point de vue du rôle et de la tonalité thématique) de ces organisations à cette portée. De fait, nous voyons que les organisations ethniques peuvent être appréhendées de deux façons essentiellement différentes : 1) en tant que protagonistes, elle sont souvent liés aux thèmes traitant de coutumes, de relations ethniques, de politiques et de législation, et ce de façon positive; 2) en tant qu'antagoniste, nous remarquons essentiellement un revers de cette relation, ces derniers thèmes reflétant une tonalité plutôt négative. Il existe donc certaines limites à l'expression culturelle et démocratique à l'intérieur du discours multiculturel. Notons que dans les deux cas – que l'organisation ethnique soit considérée en tant que protagoniste ou antagoniste – le format régissant cet événement conflictuel s'avère refléter le format sûr plutôt que léger. La revendication des droits d'expression culturelle des Chinois est donc une affaire sérieuse, que cette revendication soit conforme aux bornes identitaires et des bornes de situation (l'organisation est protagoniste) ou qu'elle transgresse ces bornes (l'organisation est antagoniste).

Quant aux images négatives de portée municipale associées aux Chinois *au* Canada, nous remarquons encore qu'il existe une sorte d'effet d'enchaînement de l'image négative généralisée provenant de la portée internationale à la portée nationale. Cette image semble finalement s'infiltrer au contenu des nouvelles municipales par l'entremise de la portée nationale. Les notions mentionnées plus haut qui s'appliquent à la portée nationale se reflètent donc essentiellement à la portée municipale, sauf que nous passons maintenant à une caractérisation *particularisée et personnifiée* de ce type de Chinois à ce niveau plutôt que la caractérisation plus généralisée que nous avons découverte à la portée nationale. Ceci différencie largement les caractérisations (positives et négatives) de la portée municipale de la majeure partie de celles qui sont trouvées à la portée nationale.

Nous remarquons aussi que les nouvelles qui contiennent et transmettent ces images négatives reflètent essentiellement un format *sûr* plutôt que léger, malgré le fait que les nouvelles sûres sont rares à ce niveau. De plus, comme nous l'avons mentionné plus haut, nous voyons que les transgressions commises par les «mauvais» Chinois sont traitées de façon aussi négative au niveau municipal qu'au format sûr de la portée nationale, mais que cette moralisation négative reflète ce type de format plus sérieux et authentique *de façon beaucoup plus prononcés à la portée municipale qu'elle ne l'est à la portée nationale*. Nous stipulons que l'effet d'enchaînement qui promeut régulièrement et de façon prononcée une image généralisée, négative et sûre des Chinois aux portées moins régionalisées affecte, concentre et particularise la négativité aux «exceptions» locales des mauvais Chinois aux portées plus régionalisées. Comme nous le verrons à la prochaine section, ceci a le potentiel d'affecter de façon sérieuse les lecteurs/trices qui font et feront l'interprétation de l'image de la population Chinoise *en son ensemble* à partir des journaux

Finalement, il nous faut traiter de notre catégorie de Chinois «dilué», catégorie de Chinois qui se rapproche le plus à une appréhension neutre des Chinois – du moins, d'une appréhension qui se rapproche le plus d'une appréhension vide *de tout contenu ethnique ou racial*. Nous voyons que cette caractérisation «associative» entre Chinois et non chinois tend à masquer les différences entre ces deux groupes – du moins, à ne pas en tenir compte de façon aussi explicite qu'à nos autres types de caractérisation - et ce, presque indépendamment de la portée d'article. Lorsque ces associations reflètent une forme

d'assimilation (ou de coopération) pratique *généralement*⁵⁴⁷ dénudée de tout contenu culturel (que ces coutumes soient «bonnes» ou «mauvaises»), nous voyons que ces Chinois occupent un rôle secondaire à l'action qui est présentée dans la nouvelle.

Puisque le domaine des affaires est typiquement considéré comme faisant partie des sujets de format sûr, le contenu de ces nouvelles est traité de façon sérieuse et les participants agissant dans ce type de nouvelle ont donc aussi le fort *potentiel* d'être pris au sérieux : cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, ces participants ne jouent pas un rôle saillant à l'intérieur de ce type de nouvelle (aucune voix, rôle neutre). Il va donc de soi que le contexte ainsi que les détails qui entourent ces participants et leurs pratiques sont essentiellement plus importants (ou saillants) que les participants eux-mêmes. De plus, nous remarquons que les statuts de naturalisation ou de citoyenneté *ne sont pas considérés de façon explicite par les journalistes* en ce qui concerne la présentation de ces participants chinois. De plus – possiblement en fonction du format – l'information biographique n'est pas courante dans le domaine des affaires : en effet, on ne mentionne essentiellement que le nom des participants impliqués sans pour autant définir cet individu comme étant «bon» ou «mauvais», immigré, naturalisé ou «citoyen»⁵⁴⁸ : c'est l'envergure économique qui reçoit l'attention la plus marquée plutôt que les aspects raciaux et nationaux du participant en question.

Le point essentiel à retenir est que, puisque l'attrait de ces Chinois en tant que sujets (*secondaires*) de nouvelles repose principalement sur le domaine des affaires et non pas sur leur statut d'expert en affaires culturelles chinoises, les propos pris pour acquis liés à la caractérisation (*positive* ou *négative*) des Chinois au point de vue culturel n'entrent que

⁵⁴⁷ Nous reconnaissons toutefois que notre méthode, en intégrant l'aire des affaires aux questions de financement (des coûts liés à l'immigration, aux services sociaux, à la prévention criminelle, etc.) masque en quelque sorte cet effet généralisé «*aculturalisant*» dans l'aire des affaires. Comme nous l'avons mentionné plus haut lors de nos arguments traitant des images négatives (généralisées) des Chinois, il existe une composante du thème ECON qui se marie à l'image du Chinois en tant que *fardeau* aux «canadiens», image qui est essentiellement différente de l'image du Chinois «dilué» ou «acculturé». Malgré cette distinction importante entre ces deux perceptions thématiques d'ECON, il est tout de même important de se rappeler qu'ECON reflète tout de même des caractéristiques d'ensemble qui, en dépit de l'intégration d'une composante inattendue (celle du Chinois «dilué»), démontrent que ce thème présente des tendances globales différentes de ses contreparties thématiques. L'étude des participants – ainsi qu'un examen supplémentaire des données à l'égard des cas d'ECON – nous a permis, de façon subséquente, d'arriver à nos conclusions présentes.

⁵⁴⁸ En effet, dans ces associations entre Chinois et non chinois, la seule façon de déterminer qu'un participant est Chinois parmi une association de ce type est *si ce participant porte un nom chinois ou appartient à une entreprise/organisation explicitement définie en tant que chinoise.*

rarement en ligne de compte dans ce domaine. Nous voyons donc que l'intérêt principal de reportage qu'ont les journalistes à définir une source/participant racialisé comme étant important – ou même pertinent – dépend de la position de ce participant *par rapport à sa représentativité ethnique ainsi que de son statut identitaire par rapport à l'Être*.

Tout comme nous l'avons remarqué plus haut, le Chinois du/au Canada est à toutes fins pratiques exclu comme représentant institutionnel canadien. Ce type de détail – la démarcation racialisée d'un participant – n'a rien à voir avec ce type de caractérisation. Le cas échéant où l'on accorderait aux Chinois «dilués» un rôle secondaire lorsqu'ils sont intimement associés avec un participant non chinois, nous remarquons que pour la plupart des postes institutionnels du Canada (au niveau judiciaire, policier, politique, législatif, etc.), il n'existe aucun lien explicite entre l'ethnie du participant et son rôle comme représentant institutionnel⁵⁴⁹. Ce détail est essentiellement pris pour acquis par les journalistes : l'identification raciale d'un tel participant *personnifie* ce participant et le *différencie* de l'ensemble du groupe en fonction de cette démarcation raciale⁵⁵⁰.

Reprenons cet argument en fonction des offenses commises par les Chinois *au* Canada : l'identification ethnique de ces derniers est généralement explicitement citée par les journalistes, même si cette information est relativement superflue. Si nous reprenons le cas plus saillant – mais non pas exceptionnel – de la criminalité, les auteurs ou les victimes chinoises de ces crimes sont régulièrement identifiés comme chinois par la presse. L'argument que l'identification de l'auteur d'un crime est importante afin de faciliter l'arrestation de celui-ci perd sa pertinence alors que le/la journaliste ne partage que le fait que le criminel soit chinois (faute de tout autre critère identificateur), lorsque l'accusé est déjà sous les verrous, ou *lorsqu'on identifie la victime comme étant chinoise*.

Premièrement, si l'on n'identifie uniquement le fait qu'un «Chinois» ait commis un crime particulier, sans partager de détails supplémentaires sur l'individu qui a commis ce

⁵⁴⁹ Reprenons l'exemple que nous avons mentionné à la note 546 : lorsque les journalistes affichent des détails de nature biographique au sujet d'une représentante institutionnelle (notre exemple de la caractérisation racialisée – mais mise en contexte – des racines chinoises d'Adrienne Clarkson), nous voyons une *personnification «romantique»* de cette représentante. En tant qu'individu, nous *identifions* et *spécifions* une participante *particulière* plutôt qu'une *représentation* du groupe quelconque.

⁵⁵⁰ Notons de façon particulière que les Chinois qui participent à des organisations communautaires ne reflétant pas l'ethnicité chinoise de façon explicite (comme les *Elks* ou les *Lions* – voir la section 2.4.1.2) ne voient pas leur ethnicité – et donc leur présence – mise en jeu par les journalistes lorsque ces derniers présentent une nouvelle au sujet de ces groupes. Les seuls cas où la présence chinoise parmi ces groupes est

crime, la seule association immédiate qui peut être faite entre le participant en question et l'acte criminel qui a été perpétré est le fait que *ce participant est chinois* : l'individu ayant commis le crime en question *cesse d'être un individu particulier et spécifique* et devient plutôt une représentation du groupe (des «mauvais» Chinois). Deuxièmement, en révélant seulement le fait qu'une victime d'un crime commis par un Chinois soit chinoise⁵⁵¹, on encourage et l'on perpétue l'interprétation prise pour acquis que les Chinois sont des victimes passives et que les Chinois sont des prédateurs d'autres Chinois.

Si nous retournons à notre argument qui situe le manque de représentation racialisée au niveau institutionnel – ou, du moins, de la représentativité racialisée exceptionnelle et personnifiée – il serait logique de conclure que le portrait pris pour acquis des représentants des institutions canadiennes tend à laisser entendre que les policiers, les avocats, les bureaucrates, (etc.) sont essentiellement blancs et non pas racialisés en fonction de la démarcation sélective et nuancée de la race des participants *parmi l'ensemble des nouvelles*. Nous voyons donc que les Chinois remplissent essentiellement des rôles spécifiques et spécifiés, rôles qui sont reconnus par les journalistes et qui sont appréhendés en fonction d'une démarcation raciale (essentiellement *politique/nationaliste* à la portée internationale – en fonction des pratiques calomniatrices d'états concurrentiels - et *culturelle/coutumière* aux portées canadiennes – en fonction de l'idéologie multiculturelle et de la différenciation racialisée dans les relations ethniques entre blancs et non blancs) qui promeut la différenciation entre les membres du groupe de l'Être blanc et des différentes caractérisations des membres du groupe de l'Autre chinois.

7.4.2 Les différentes images racialisées journalistiques des Chinois et leurs effets potentiels sur la racialisation des Chinois par les lecteurs/trices du *Toronto Star*.

7.4.2.1 L'habituel quotidien versus «l'habituel» journalistique : les attentes du/de la lecteur/trice

explicitée est lorsque le/la journaliste qui construit ce reportage tente de souligner la «diversité ethnique» qui existe à l'intérieur des rangs de ces diverses organisations.

⁵⁵¹ Cette situation particulièrement intéressante qui trace un parallèle catégorique, cohérent et persistant entre l'ethnicité partagée entre l'auteur d'un crime et sa victime situe cette relation de façon évidente. Rappelons nous que cette dynamique n'est que partiellement vraie au thème NV-AC, où les victimes habituelles du crime chinois (les Chinois), malgré qu'elles représentent toujours une composante importante de l'ensemble de ces victimes, comprennent des victimes non chinoises. Cependant, le fait que les victimes chinoises de ces actes sont tout de même identifiées comme étant chinoises dénote tout de même l'importance de cette dynamique et souligne encore une fois la caractérisation spécifique qui est liée à *certain types de crimes*

Afin de déterminer la nature de ce qui attire l'attention des journalistes à un événement plutôt qu'à un autre – et donc à un contexte spécifique et à une image racialisée particulière qui encadreront un événement «intéressant» – il nous faut maintenant nous attarder à différencier l'habituel quotidien de «l'habituel» journalistique⁵⁵². Ceci nous permettra de situer les nouvelles et les images racialisées qui se trouvent dans les journaux par rapport à la «réalité» sociale environnante dans le but de mesurer la vraisemblance des détails présentés par les médias en comparaison à l'existence réelle des épisodes mondains quotidiens (*que ces épisodes soient médiatisables ou non*).

Comme nous l'avons mentionné aux sections 1.3 et 4.1.4⁵⁵³, les médias tendent à poser leur attention sur ce qui est *inhabituel*, intéressant et sensationnel. Ils choisissent de mettre en évidence les détails les plus passionnants d'une nouvelle- les détails les plus *saillants* - afin d'attirer les lecteurs/trices leur lecture. Cette transformation cosmétique des nouvelles tend à concentrer l'attention des journalistes au reportage des événements qui peuvent refléter ces caractéristiques saillantes ou, du moins, peuvent se prêter à un remaniement éditorial quelconque. Tout comme T.A. van Dijk le résume :

«Stories are primarily about people. First about ourselves, or about people we know, and about the actions or events in which we have participated in the past. They are answers to the question What happened? Yet, they are not about just any event or action. Most everyday or routine actions or events are *hardly worth telling about to others*: our [readers] would *already know what happened*. Hence, they must be about events [or people] that are at least somewhat *less common, less predictable, less expected, or less trivial*, both for the storyteller and for the recipient. That is, they must be relatively “interesting”. Weird, funny, dangerous, deviant, or new events are the preferred referents for stories [...]»⁵⁵⁴[ajouts et accents nôtres]

Les événements qui ne se prêtent pas à ce type de remaniement ou qui ne comprennent aucun élément saillant qui attirerait l'attention des lecteurs/trices ne sont donc pas souvent captés par les journalistes (et donc par leurs lecteurs/trices) comme étant propices au reportage : soit des épisodes (ou certains détails à l'intérieur de ces épisodes) qui font partie du quotidien vécu par le consommateur type idéal – et qui font donc partie des propos à

typiquement associés aux Chinois ainsi que la portée et le danger que posent ces types de crimes aux «canadiens».

⁵⁵² Nous identifions «l'habituel» journalistique de l'habituel quotidien par l'utilisation des guillemets. Les raisons derrière cette différenciation seront expliquées sous peu.

⁵⁵³ Voir de façon particulière les notes 22 et 290.

⁵⁵⁴ van Dijk, T.A., (1984), p.79. Nous avons intégré deux menues modifications en fonction de la caractérisation des sources de Tuchman (1978) (voir section 4.1.4). De plus, comme nous l'avons présenté plus haut, Ericson (et al.), (1987), stipulent aussi que les médias tendent à éviter les événements «nouveaux» ou innovateurs en raison du manque d'adaptabilité de la démarche journalistique à expliquer l'inconnu sans se référer aux trames plus familières du passé (voir note 26).

sens commun inédits et pris pour acquis par les membres du groupe de l'Être – soit des épisodes qui contredisent certains propos pris pour acquis par le groupe de l'Être et nécessiteraient une couverture médiatique trop étendue et détaillée pour une nouvelle médiatique réglementaire.

Comme nos résultats statistiques le démontrent, puisque les nouvelles se concentrent *de façon régulière, cohérente et assidue* sur ce qui est différent et inhabituel – soit sur ce qui est déviant⁵⁵⁵ de la norme de l'Être – certains modèles *récurrents* apparaissent à l'intérieur du corpus des nouvelles qui traitent des Chinois, groupe ethnique qui est officiellement défini comme étant racialement différent du groupe de l'Être. Il va donc de soi que ces modèles récurrents, par le fait même qu'ils sont récurrents et manifestent une cohérence interne persistante et *systématique*, reflètent un contenu «habituel» et régulier, contenu qui diffère essentiellement de l'habituel quotidien qui se produit hors des bureaux du *Toronto Star*.

Nous avons repéré trois circonstances généralisées où cette dynamique se manifeste de façon évidente. Ces circonstances reflètent essentiellement trois aires qui manifestent généralement des tendances différentes les unes aux autres quant à leur exposition médiatique, leur contenu ainsi que leur tonalité et leur format : 1) l'assimilation pratique «aculturelle» (et non pas *romantique*); 2) l'assimilation romantique proprement dite; 3) la transgression des bornes de l'assimilation pratique.

L'assimilation pratique «aculturelle» représente essentiellement un participant Chinois qui suit les consignes sociales de façon conforme aux membres du groupe de l'Être. Ce participant ne transgresse aucune borne qui peut susciter la panique morale chez le groupe de l'Être, mais ne manifeste pas les «bonnes» pratiques et coutumes chinoises qui le caractérise en tant que «Chinois» (de façon conforme à la définition du «bon» Chinois par le groupe de l'Être). À ce niveau, il semblerait donc que ce type de Chinois ne soit pas très attirant comme source/participant à un/une journaliste et soit généralement ignoré par ce/te dernier/ère puisqu'il ne représente rien d'intéressant, de saillant ou d'exceptionnel.

⁵⁵⁵ Notre définition de la déviance comprend forcément à ce point la «bonne» déviance et la «mauvaise» déviance; puisque nous avons une catégorie d'images essentiellement «positives» – basées sur la «bonne» différenciation culturelle de l'Autre à l'Être – et une catégorie essentiellement négative – basée sur la «mauvaise» différenciation culturelle de l'Autre à l'Être – cette démarcation de la différence se conforme plutôt à certaines notions de la déviance d'Erich Goode plutôt qu'à une interprétation traditionnelle et populaire de la déviance comme étant forcément négative. Voir Goode, (1991), pp.289, 309.

Le quotidien partagé entre les membres du groupe de l'Autre et de l'Être n'est donc pas un sujet de nouvelle populaire dans notre recherche. Nous remarquons donc qu'il existe un manque flagrant de ce type de participant parmi les nouvelles du *Toronto Star*. Là où ce journal s'attarde sur ce type de comportement chinois, l'importance et le positionnement du participant qui adopte ce comportement se trouvent plutôt «neutralisés» par rapport aux participants qui exhibent des comportements plus déviants et remarquables⁵⁵⁶. Les participants C+AUT et la thématique des affaires et du commerce exemplifient l'importance des comportements «aculturels» mais d'importance secondaire au récit où les participants de ce type se trouvent. De plus, la présence négligeable des participants C-CAN en tant que représentants ou experts institutionnels situe le comportement «chinois» comme étant différent de ce qui se rencontre habituellement dans le monde quotidien de l'Être : les comportements quotidiens (*potentiellement*) habituels des Chinois représentent donc des comportements journalistiques «inhabituels» en ce qui concerne la couverture médiatique de ce type de comportement.

L'assimilation romantique reflète essentiellement un barème restreint de comportements culturels qui sont acceptables (ou du moins tolérables) et curieux aux membres du groupe de l'Être. Cette bizarrerie découle essentiellement du fait que ces comportements ne sont pas normaux ou communs aux membres du groupe de l'Être et représentent un aspect charmant, intéressant et divertissant de la vie du groupe de l'Autre chinois. Comme nous l'avons mentionné plus haut, ces comportements positifs tendent aussi à définir l'essence de ce qu'être chinois représente au groupe de l'Être. Ce type de Chinois, par sa différenciation racialisée comme Autre, par son respect des bornes identitaires et des bornes de situation «canadiennes» et par son comportement déviant (manifestation de «bonnes» pratiques et coutumes) devient intéressant à titre de participant – mais tout particulièrement à titre de source (C-CAN) - aux journalistes. Nos résultats démontrent que ce type de participant est personnifié comme, et remplit le rôle du protagoniste beaucoup plus souvent que n'importe quelle autre catégorie de participant, et que les thèmes associés à ces participants personnifiés tendent à refléter cette

⁵⁵⁶ Rappelons-nous qu'un participant considéré par un/une journaliste comme étant une «histoire à succès» se voit personnifié en tant que *Chinois* qui a réussi : généralement, une telle exposition personnifiée est accompagnée d'un bref *aperçu biographique* qui cerne le participant en question en tant qu'entité racialement (et donc culturellement) différente des membres du groupe de l'Être. Cet argument sera repris en plus grand détail plus bas.

différentiation culturelle «positive» de façon régulière et cohérente parmi les nouvelles du *Toronto Star*. Les comportements quotidiennement étrangers aux membres du groupe de l'Être sont donc rapportés de façon «habituelle» à l'intérieur des nouvelles journalistiques qui se penchent de façon assidue à l'exposition sélective de ces comportements socialement délimités comme étant «acceptables» mais différents.

La transgression des bornes de l'assimilation pratique, soit la manifestation de comportements socialement délimités comme étant «inacceptables», représente toujours un comportement curieux et anormal, mais cette transgression associe un comportement qui offense les sensibilités des membres du groupe de l'Être à l'ethnie/la race chinoise du participant qui a commis cette offense, encourageant par conséquent une dénonciation de la part du groupe de l'Être en réponse à cette offense. Tel que mentionné plus haut, certains de ces comportements font essentiellement partie de l'impression *généralisée* de l'ensemble des Chinois, mais représentent de façon plus importante (et plus saillante) quelque chose de fondamentalement différent du groupe de l'Être idéalisé. Ces comportements représentent ainsi des incidents qui se prêtent très bien au reportage sensationnel tout en remplissant les conditions institutionnelles et professionnelles qui qualifient une nouvelle comme étant importante et sérieuse puisque ces nouvelles rapportent des incidents «dangereux» ou «offensifs» qui méritent l'attention et la réaction des lecteurs/trices⁵⁵⁷. Comme nous le verrons plus bas, ces notions qui lient l'importance d'une nouvelle aux «dangers» généralisés que posent potentiellement les Chinois *au* Canada affectent conséquemment l'impression que l'on a de ces derniers de façon toute aussi importante. Nos résultats démontrent que ce type de participant voit son image généralisée et remplit le rôle de l'antagoniste beaucoup plus souvent que n'importe quelle autre catégorie de participant. De plus, les thèmes associés à ces participants tendent à refléter cette différenciation culturelle «négative» de façon *encore plus régulière et cohérente* parmi les nouvelles du *Toronto Star* que ne l'est la différenciation culturelle «positive». Les comportements quotidiennement inhabituels et offensifs aux membres du groupe de l'Être sont donc rendus «habituels» à l'intérieur des nouvelles journalistiques de

⁵⁵⁷ Cet argument est conforme aux résultats de Lee (1994, p.46). Cette dernière affirme que les participants Asiatiques de son étude avaient plus de chances d'être présentés de façon sûre si le contexte entourant ces participants affectait les intérêts sociaux et les attentes de la majorité (ce que nous considérons comme notre groupe de l'Être).

ce type, nouvelles qui se penchent de façon persistante à l'appréhension de ces comportements socialement délimités comme étant «inacceptables».

Les nouvelles du *Toronto Star* s'attardent donc essentiellement aux comportements présentés par ces deux derniers types de participants plutôt qu'à ceux du premier type de participant. Cette sujétion journalistique aux propos à sens commun du groupe de l'Être (en tant qu'outil de rapprochement au public ainsi que comme outil de simplification des nouvelles) bloque effectivement presque toute attention médiatique sur le vécu quotidien des membres du groupe Autres à moins d'élaborer sur un quotidien «culturel» qui est différent de celui du groupe de l'Être. Tout propos à sens commun qui peut être partagé entre les membres des groupes de l'Être et de l'Autre, la similitude entre ces propos étant largement inédite dans les journaux, se limite essentiellement aux «histoires à succès» particularisées louant les bienfaits du multiculturalisme. Le quotidien de l'Autre ne sera élaboré que s'il comporte une composante hors du vécu quotidien de l'Être. En ne soulignant que le quotidien culturel qui est différent, on néglige la possibilité d'un quotidien commun entre l'Être et l'Autre, où la similitude entre ces groupes soit traitée de façon secondaire ou «diluée» (ECON et C+AUT), soit de façon circonstancielle particulière et spécifique au point de vue local (versus national). Il va donc de soi que si l'intérêt des journalistes ne s'attarde seulement que sur ce qui est différent des notions prises pour acquis du consommateur idéal, toute similitude ou rapprochement possible entre l'Être et l'Autre n'est forcément pas perçue de façon «habituelle» par les journalistes ou par ses lecteurs/trices.

Cette appréhension sélective et orientée – mais régulière, cohérente et systématique – de la «réalité chinoise» a donc le potentiel d'influencer l'appréhension populaire de cette réalité en fonction de l'absence d'une alternative à l'information au sujet de ce groupe idéalement conçu comme étant fondamentalement différent du groupe de l'Être. Puisque ces différentes images sont répétées de façon régulière à l'intérieur d'une série de contextes tout aussi particuliers (hypothèses 1 à 4) et que les participants de ces nouvelles se répartissent, agissent et représentent/personnifient ces images particulières de façon toute aussi cohérente (hypothèses 5 à 9), cette régularité et cette persistance auront donc logiquement un effet sur les *attentes* des lecteurs vis-à-vis ces participants d'après le contexte (thématique et régionalisé) des nouvelles ces participants agissent. Le contenu

journalistique «habituel», en se fondant essentiellement sur la déviance/la différence, a donc le potentiel de propager cette vision de la réalité à la «réalité» quotidienne habituelle⁵⁵⁸, divisant ainsi de façon dichotomique les comportements des Chinois en tant «qu'acceptables/bons» et «inacceptables/mauvais», mais en catégorisant essentiellement tout comportement chinois comme étant fondamentalement *différent et anormal* en comparaison à ceux présentés par les membres du groupe de l'Être.

7.4.2.2 La hiérarchie interprétative : généralisation versus particularisation

Afin de situer les effets potentiels que peuvent avoir ces différentes catégories d'images sur les consommateurs de nouvelles médiatisées qui contiennent et dispersent ces images, nous devons premièrement reprendre les arguments de T.A. van Dijk et de Messick et Massie que nous avons entamés de façon provisoire à la section 3.1. Rappelons-nous que nous avons lié les concepts de T.A. van Dijk du schème groupal généralisé et des modèles interprétatifs aux concepts des représentations de catégorie et des expériences spécifiées (*exemplars*) de Messick et Massie (respectivement)⁵⁵⁹.

Le schème groupal généralisé représente différents modèles interprétatifs - *sélectifs* mais *complémentaires* et *systématiquement organisés* les uns par rapport aux autres – qui sont exploités par les membres du groupe de l'Être afin de comprendre l'Autre. Les propos à sens commun qui sont liés à cette interprétation généralisée de l'Autre sont donc socialement reconnus et partagés entre les membres du groupe de l'Être⁵⁶⁰. Puisque ce schème groupal *généralisé* couvre un domaine interprétatif plutôt vaste mais relativement vague et situe un répertoire de critères descriptifs diffus par rapport à l'ensemble du groupe de l'Autre, nous jugeons que ce schème correspond à notre concept des bornes *identitaires*. Messick et Massie identifient ce type de caractérisation comme étant représentatif de

⁵⁵⁸ Cet argument reflète largement ceux qu'émettent Goshorn (et al.), (1995, p.140). Ces derniers affirment que la présentation d'un même message/image a le potentiel de projeter ce message/image dans l'esprit d'un récipiendaire, facilitant ainsi le repêchage d'exemples saillants à titre de support à ce message incorporé plutôt qu'à une appréhension plus rationnelle et impartiale d'un épisode quelconque. Notons cependant que les conclusions de Goshorn (et al.) ne s'appuient pas sur des fondations théoriques aussi fortes, convaincantes ou détaillées que Messick (et al.). La prochaine section approfondira donc cette dernière optique en plus grands détails.

⁵⁵⁹ Voir note 222.

⁵⁶⁰ Même si les membres du groupe de l'Être disent ne pas croire en ces images, ils/elles possèdent tout de même une connaissance de ces images et reconnaissent ces images lorsqu'ils/elles sont exposés à ces images et sont donc capables de reconnaître un certain niveau de différence – et de différenciation – entre eux et les membres du groupe de l'Autre ainsi qu'un certain niveau de ressemblance entre les membres du groupe de l'Être (Fowler, (1985), p.66).

grandes catégories sociales (tout comme la race ou le genre), où il existe un vaste assortiment de traits caractéristiques qui couvrent l'ampleur des membres du groupe ciblé. Cependant, en fonction du caractère relativement généralisé et ambigu du schème groupal généralisé, ces auteurs stipulent que ce schème tend parfois à se butter à des exceptions (de façon plutôt régulière plus le groupe ciblé manifeste une hétérogénéité manifeste). Le potentiel de prédire de façon «juste» les caractéristiques du groupe ciblé est donc plus régulièrement remis en question plus l'hétérogénéité du groupe de l'Autre est *remarquée et reconnue* par les membres du groupe de l'Être⁵⁶¹.

Quant aux modèles représentatifs, ces derniers représentent des incidents *particularisés* et spécifiques. Ces incidents agissent en tant qu'exemples ou preuves à l'appui par rapport au schème groupal généralisé. Ces situations particularisées situent des contextes et des acteurs particuliers qui agissent d'une façon toute aussi particulière. Nous situons les contextes qui régissent ces acteurs et ces actions à partir de nos bornes de *situation*, sous groupe des bornes identitaires plus généralisées. Ces exemples sont généralement *saillants* et simples - donc facilement récupérables et échangeables par les membres du groupe de l'Être - et tirent généralement leur importance de la force du schème groupal généralisé qui régit et organise ces exemples en un tout complémentaire. Plus le schème a la capacité de prédire avec justesse les caractéristiques des membres du groupe de l'Autre sans qu'il n'y ait trop d'exceptions flagrantes, plus ses modèles représentatifs seront facilement récupérables et saillants dans l'imagination du récipiendaire⁵⁶².

Comme les détails de nos survols de l'histoire des Chinois et de leur racialisation au Canada le démontrent, la prémisse voulant qu'il existe un schème groupal généralisé solitaire qui décrit «adéquatement» les Chinois aux yeux des «canadiens» est plutôt représentative dans un premier temps de l'image plus généralisée des Chinois qui existait avant l'apparition de la dichotomie contemporaine et multiculturelle entre les «bons» et les «mauvais» chinois, puis de l'appréhension romantique de l'Autre chinois et de l'assimilation *sélective* de l'Être canadien à certaines coutumes chinoises. Cependant, comme notre description systématique de l'histoire contemporaine des Chinois au Canada ainsi que notre analyse quantitative du *Toronto Star* le démontrent, la notion qu'il existe un

⁵⁶¹ Messick (et al.), (1989), pp.52-53.

schème patron qui gère l'ensemble de toutes nos images racialisées des chinois nous semble invraisemblable. Nous nous référons donc encore à Messick et Mackie (plutôt qu'à T.A. van Dijk) afin d'expliquer la situation contemporaine du discours racialisant à l'intérieur du discours multiculturel canadien.

Ces derniers proposent, d'après les résultats de Linville (et al.), qu'il existe possiblement un modèle multi-exemplaire (*multiple-exemplar model*) facilitant l'adaptation d'un schème groupal généralisé à des conditions hétérogènes plus exigeantes à ce schème. Ce modèle comprendrait des *sous-groupes* généralisés ainsi que des modèles représentatifs (*exemplars*) plus intimement liés à leurs sous-groupes appropriés. Ceci permettrait à un membre du groupe de l'Être de *catégoriser et de classer* ses expériences en fonction des différents sous-groupes généralisés – mais plus spécifiques – d'un schème groupal généralisé abstrait⁵⁶³. Même si certains sous-groupes peuvent sembler mutuellement contradictoires, ces derniers s'agencent tout de même les uns par rapport aux autres en fonction d'une série généralisées de propos liés au schème, propos qui identifient et qualifient l'Autre en tant que différent de l'Être.

Ces sous-groupes expliquent en grande partie la raison pour laquelle les stéréotypes sont si résilients : il est donc possible d'adapter et de rendre plus contemporains les sous-groupes, d'incorporer des modèles représentatifs plus récents et «exacts/précis» et d'intégrer les sous-groupes modifiés les uns aux autres (que ces sous-groupes soient indemnes ou actualisés). Certaines situations peuvent donc être interprétées de façon différentes à partir du contexte dans lequel ces situations sont placées⁵⁶⁴. On peut donc maintenant plus facilement interpréter le nouveau et l'inattendu en fonction des sous-groupes plus spécifiques et répartis, mais *complémentaires*.

Messick et Massie poursuivent leur argument en situant le schème groupal généralisé, le modèle multi-exemplaire (les sous-groupes généralisés), les modèles représentatifs et les

⁵⁶² Ibid.

⁵⁶³ Ibid, p.47. Linville (et al.), (1986), pp.165-208.

⁵⁶⁴ Messick (et al.), (1989), p.52. Par exemple, les jeux de gageure, jadis considérés comme étant un indicateur social d'une défaillance, d'une dégénérescence et d'une dépendance des Chinois dépourvus de l'époque voient leur interprétation modifiée à l'ère contemporaine afin d'inclure la nouvelle vague de Chinois plus riches dans la trame référentielle traditionnellement réservée aux pauvres. Ces derniers, grâce à une modification *contemporaine* de la borne de situation occupationnelle se voient maintenant associés à un jugement moral/normatif et généralisateur, jugement qui répond une fois de plus à l'ensemble des Chinois (indépendamment de leur revenu) à partir d'une borne de situation culturelle *passée*.

circonstances spécifiques d'une situation particulière⁵⁶⁵ en une hiérarchie conceptuelle de rappel : le plus une caractérisation est généralisée, plus les détails de cette généralisation seront facilement repérables et récupérables dans l'imaginaire (conscient ou subconscient) de l'individu. Il va donc de soi que l'interprétation de tout épisode mondain en tant que situation particulière et exclusivement détachée de tout autre situation, sans barème interprétatif préalable, surtaxeraient les capacités de n'importe quel individu rencontrant quotidiennement une pléthore d'épisodes variés. Plus on généralise, plus on peut organiser la réalité de façon simple, mais plus on perd de la précision, et plus on risque de commettre une erreur d'interprétation⁵⁶⁶. Donc, plus les sous-groupes généralisés du modèle multi-exemplaire sont coordonnés entre eux-mêmes et/ou sont adaptés aux situations contemporaines tout en respectant les grandes lignes tissées par le schème groupal généralisé, plus les modèles représentatifs pourront être en mesure de capter/refléter les caractéristiques pertinentes à un sous-groupe généralisé en particulier des épisodes mondains rencontrés par l'individu (en fonction du contexte reflété par le sous-groupe en question, bien sûr). Ces auteurs stipulent que les modèles représentatifs récupérés à titre d'exemples à l'appui du schème groupal généralisé – où plutôt, de façon préalable, au modèle multi-exemplaire – seront repêchés avec plus de facilité et de façon plus saillante selon l'importance du sous groupe. Les croyances liées à une telle organisation perceptive schématique de la réalité - mais tout particulièrement celles qui sont liées aux différents sous-groupes plus précis et catégoriques – sont d'autant plus résilientes aux influences contradictoires immédiates qu'elles ne le seraient si le schème groupal généralisé n'avait pas l'appui du modèle multi-exemplaire⁵⁶⁷.

Cependant, Messick et Massie admettent que le schème groupal généralisé doit tout de même être supporté de façon régulière par des propos ou des circonstances qui appuient et justifient son existence : l'individu doit donc être exposé à une série d'événements qui –

⁵⁶⁵ Une telle situation représente pour Messick et Mackie ce que nous considérons un épisode mondain, c'est à dire, une occurrence telle qu'elle, à son état brut et actuel, sans interprétation préalable quelconque. Ibid.

⁵⁶⁶ Cette notion se rapproche de l'échelle d'Individuation/Abstraction de Soubiran-Paillet (1987), où une individuation absolue voit tout événement comme unique, spécifique et *particularisée* et où une abstraction absolue voit tout événement étant *généralisée* et analogue au modèle d'abstraction. Cette dernière situe le fait qu'il existe un certain dosage entre l'individuation et l'abstraction dans les nouvelles médiatisées. Nous proposons que ce dosage reflète essentiellement les tactiques de rapprochement et de détachement des journalistes face à leur public ainsi que leur exploitation de sous-groupes généralisés en guise d'outil de simplification de contenu. Voir sections 1.4, 4.1.5 et 4.2.1.

⁵⁶⁷ Messick (et al.), (1989), p.53.

d'après l'interprétation préalable qui est gérée par les sous-groupes généralisés – supportent les prémisses qui forment le schème en question. Il est donc important qu'il ait des informations (généralement) cohérentes, régulières et persistantes afin de répondre aux attentes spécifiées par ce schème, afin aussi que ce mode d'interprétation soit perçu par l'individu comme étant normal et correcte⁵⁶⁸. De plus – et ceci dénote la dynamique circulaire de la racialisation – les épisodes mondains les plus facilement incorporables au schème groupal généralisé et récupérables à partir de ce schème sont généralement de nature *saillante* ou *extrême*⁵⁶⁹.

Considérons à présent les résultats que nous avons obtenus lors de notre examen des images racialisées des Chinois dans le *Toronto Star* en fonction de l'hierarchie interprétative de Messick et Mackie ainsi que des notions d'authenticité et de légitimité journalistiques des nouvelles. Premièrement, si nous considérons les images positives et négatives des Chinois en tant que nos deux modèles multi-exemplifiés principaux, nous voyons qu'ils se distinguent l'un de l'autre de façon assez claire quant à leur distribution régionale.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'image positive *généralisée* se fonde essentiellement sur les notions nationales du multiculturalisme et de la manifestation et de l'acceptation/tolérance des «bonnes» coutumes chinoises romantiques. Nous avons remarqué que les images les plus généralisées s'appuient essentiellement sur les généralisations qui sont faites à la portée nationale, mais il existe aussi quelques cas généralisés à la portée municipale. Pour ce qui est de la particularisation, nous avons souligné qu'elle se fait essentiellement à la portée municipale et sporadiquement à la portée nationale. Cependant, il existe un montant démesuré de cas particularisés par rapport aux cas généralisés lorsqu'on considère l'image positive chinoise (par rapport à l'image négative). Même s'il existe une moralisation extrêmement positive et saillante des cas plus régionaux, ces mêmes cas tendent à représenter des individus *particuliers* plutôt que *l'ensemble* des membres du groupe de la «communauté» chinoise. Ces derniers ne sont donc pas aussi généralement «habituels» (de façon journalistique) que leurs contreparties négatives ni sont ils considérés de façon aussi légitime, authentique ou sérieuse en fonction

⁵⁶⁸ D'après nos arguments, ceci refléterait les propos à sens commun qui sont liés à la racialisation des Chinois. Voir note 27.

⁵⁶⁹ *ibid.*, pp.58-59

du format de prédominance fortement légère. De plus, cette régionalisation des cas positifs tend à souligner le manque de cas positifs au niveau *national*⁵⁷⁰, portée où les notions d'acceptation, d'incorporation et de citoyenneté sont plus régulièrement marchandées.

Pour ce qui est de l'image *négative* généralisée, elle s'appuie essentiellement sur l'impression que donne la couverture médiatique de l'image racialisée des Chinois d'outremer. Cette image généralisée se transfère à la portée nationale de façon essentiellement généralisée, mais aussi – sporadiquement – de façon *particularisée*. C'est à la portée municipale que les cas les plus particularisés se retrouvent, et ce, de la manière la plus saillante, explicite et extrême de tout notre échantillon. La moralisation de cas sûrs – cas plutôt sporadiques à cette portée mais représentées de façon catégoriquement négative – appuie de façon sérieuse, authentique et légitime l'image négative généralisée. À titre de modèle interprétatif saillant, ces exemples renforcent donc le statut déjà prévalent de cette image (en fonction du format, des thèmes et des sources/participants de prédominance sûre et négative).

Nous voyons que l'image négative généralisée, en plus de jouir d'un statut d'authenticité journalistique (et social) plus importante quant au contenu de ses nouvelles, semble occuper une position plus élevée dans la hiérarchie interprétative en fonction de la répartition plus généralisée de ses images sur un plus grand nombre d'articles qui s'étalent sur des portées plus vastes et plus importantes/valorisées que l'image positive généralisée. Cette dernière n'est pas munie d'une authenticité journalistique aussi claire et répartie que sa contrepartie négative, ni est-elle en mesure de voir le contenu de ses images se répartir de façon aussi généralisée que cette dernière. Malgré sa particularisation plus profonde, si nous pouvons croire Messick et Mackie ainsi que Soubiran-Paillet, puisque la base généralisée/abstraite qui sert de fondement n'est pas aussi fortement établie que dans l'image négative généralisée, l'image positive généralisée tend plutôt vers l'individuation, ses modèles interprétatifs étant moins prévalant que ceux de sa contrepartie négative. Les cas particularisés de l'image généralisée positive, malgré que très importants à la portée municipale, semblent jouer le rôle d'exception mise en contexte plutôt que celui de modèle généralisé (en comparaison avec l'image négative généralisée). Les histoires particularisées

⁵⁷⁰ Même si ces individus particularisés tendent à être considérés en tant que *représentations* du groupe plutôt que des représentants, si nous observons l'ensemble de nos cas, ces représentations ne font clairement pas le poids des représentations plus négatives.

de succès de *certain*s Chinois semblent donc sombrer parmi les généralisations de transgressions des bornes identitaires et des bornes de situation plus répandues parmi *l'ensemble* de la population chinoise. Les images négatives semblent donc logiquement plus «habituelles», naturelles et prises pour acquies que leurs contreparties plus positives, que ces dernières images soient généralisées ou particularisées. Au niveau des attentes, on *s'attend* à lire de bonnes nouvelles légères au sujet de *certain*s Chinois particuliers *du* Canada, peut-être même certains particuliers au niveau national et international : les minorités modèles, ou plutôt le modèle de la «bonne» *minorité* des Chinois au Canada. À partir de ces cas particuliers, on pourrait même croire que le multiculturalisme est un système digne et humanitaire qui fonctionne pour le bien de tous et toutes. Cependant, les impressions généralisées qui dominent largement le champ des nouvelles journalistiques veulent essentiellement qu'on *s'attende* à lire des nouvelles négatives sérieuses sur *l'ensemble* des Chinois *au* Canada, que le modèle d'une «mauvaise» *majorité* des Chinois (tantôt victime, tantôt prédatrice ou parasitaire) est le modèle qui définit de la façon la plus juste la «réalité» chinoise d'ensemble (généralisée).

7.5 Conclusions

Si nous reprenons notre prémisse initiale qui remettait en question l'argument de Klapper voulant que les médias ne reflètent essentiellement que l'étendue et la profondeur des demandes du public, nous pouvons affirmer que, plutôt que d'agir en tant que miroir des attentes du public, la presse encourage la formation d'attentes - dans notre cas, des attentes au point de vue des images racialisées des Chinois. En cernant de façon *spécifique*, *régulière* et *cohérente* la tonalité, le format et la répartition thématique à l'intérieur des nouvelles que la presse circule au public ainsi que la typéficication et la valorisation sélective mais méthodique des différents types de participants, en fonction de l'image régionalisée et racialisée des participants qui agissent dans ces nouvelles, ce média qu'est la presse propage une perception particulière de la réalité sociale qui reflète sa dépendance d'une méthode et d'une démarche particulière plutôt que de la véracité ou la pertinence du contenu de ses nouvelles. En ne posant son regard que sur certains épisodes mondains particuliers, en n'interprétant ces épisodes que d'une façon particulière, en valorisant certains épisodes (et leurs participants) d'une différente façon par rapport à d'autres, en imbriquant des trames interprétatives particulières à ces différents épisodes (et

participants), la presse tend à ignorer ce qui repose en dehors de ses interprétations méthodiques préétablies. En projetant régulièrement l'inhabituel de façon habituelle par l'entremise du sensationnalisme et de l'appréhension régionale différentielle de ses articles, les journalistes tendent à peindre un portrait déformé de la réalité : en effet, puisqu'ils/elles peignent de façon cohérente et persistante la notion de déviance culturelle («bonne» ou «mauvaise»), ils rendent l'anormal *prévisible* et facilement repérable. Cette interprétation indexée de la réalité, où les modèles interprétatifs passés sont intégrés – de façon officielle/consciente ou non – à la démarche journalistique, où ces modèles se voient octroyés/privés – de façon sélective et méthodique – d'un statut d'authenticité et d'importance (tant au niveau des participants que des situations) en fonction de leur image prédéfinie, encourage et perpétue la pratique de racialisation des Chinois.

La racialisation, qui est un processus socio-historique muni d'une résilience adaptative remarquable (aux niveaux symbolique et sémantique), est reflétée et réfléchie par la démarche journalistique. En retraçant les sources antécédentes aux images racialisées contemporaines par l'entremise d'une étude réflexive de l'histoire des Chinois au Canada, nous réalisons que les notions contemporaines du multiculturalisme et de l'idéologie humanitaire/égalitaire d'aujourd'hui sont largement trahies par les discours médiatiques qui traitent des Chinois. Ces notions multiculturelles ne représentent essentiellement qu'un modèle exemplaire actualisé qui supporte le schème groupal généralisé plus ancien de la différenciation raciale et de l'imbrication de la culture aux caractéristiques biologiques/phénotypiques des individus ciblés. S'il est possible de discerner de façon claire, cohérente et systématique qu'il existe effectivement une appréhension préalable de *différentes* images Chinoises en fonction de la différenciation culturelle (positive ou négative) - et donc *morale* - de ces derniers par rapport à la culture (prise pour acquis) des consommateurs idéaux (notre groupe de l'Être – des blancs ou des «canadiens»), où les différences entre ces groupes sont soulignées (images culturelles positives ou négatives) plutôt que leurs ressemblances (image «diluée» ou «aculturelle»), nous pouvons affirmer que l'égalité entre ces groupes ne se traduit pas au niveau du discours portant sur le groupe minoritaire des Chinois. Les pratiques de racialisation permettent, de façon parallèle à celles du journalisme, de *prédire* le comportement de certaines personnes ou groupes en

fonction de leur appartenance à ce groupe à partir d'une différenciation culturelle, morale et raciale.

La question d'appartenance et d'exclusion réunit donc les pratiques de la racialisation et de la démarche journalistique : en imbriquant la citoyenneté, la nationalité, l'ethnie/la race et l'identité culturelle de différents groupes en un modèle interprétatif systématique et généralisé, le journalisme - par sa méthode, par ses suppositions, par ses pratiques de différenciation, d'occultation et de transformation de la réalité - encourage la démarcation de ce qui est différent ou anormal par rapport aux attentes culturelles d'un groupe particulier qu'il cherche à informer. En employant les outils de la généralisation et de la particularisation, des dispositifs littéraires du rôle (par l'entremise d'un balancement sélectif de *certaines* nouvelles) et de la mise en contexte sélectif, les journaux suggèrent aux lecteurs/trices une interprétation particulière de la réalité qui se marie trop souvent à une interprétation racialisée de ses participants et des événements qui les entourent.

Nous ne pouvons croire que ces interprétations sont incidentes ou accidentelles. Puisque les discours concernant les différentes images des Chinois reflètent une cohérence thématique extérieure au contenu spécifique de n'importe quelle nouvelle particulière, mais qu'il existe tout de même une trame interprétative qui s'explique essentiellement par la différenciation culturelle entre l'Être et l'Autre, il faut croire qu'il existe effectivement un lien entre ces deux types d'interprétation. Nous ne pouvons cependant abstraire la responsabilité de ce mariage au seul fait que les journalistes font aussi partie du groupe de l'Être et que ces derniers ne font que refléter (comme le dirait Klapper) les valeurs et les attentes des lecteurs qu'ils/elles tentent de *séduire*. De fait, le *statut* du métier journalistique en tant qu'institution nécessaire et légitime trahit de façon essentielle et fondamentale tout argument qui tente de déresponsabiliser le créateur de sa créature. La sélection consciente, méthodique et différentielle des participants en fonction d'un sujet ou d'une image particulière (parlons des effets de la régionalisation sur la tonalité, le format ainsi que la répartition thématique) sépare le rédacteur du/de la lecteur/trice par le simple fait que ce premier a accès à des ressources, à des réseaux et à des informations auxquels ces derniers ne peuvent normalement avoir accès.

La moralisation (ouverte ou non) et le jugement de ce qui est « bon » ou « mauvais », acceptable/tolérable ou offensif, charmant ou repoussant, excusable ou déplorable chez

l'Autre par rapport à une gamme de critères (explicites ou non) qui situent cet Autre par rapport à l'idéal «canadien» catégorise et démarque – de façon légitimée et officielle - cet Autre en tant que fondamentalement différent de ce qui est «vraiment» canadien. Le journalisme, en vertu de son monopole sur une vaste étendue d'informations, marie la notion d'impartialité et de justice sociale à la catégorisation préétablie (le préjugé) et à la caractérisation typéifiante de ce qui est différent (le stéréotype). En acceptant la méthode journalistique sans connaître ses effets ou ses fondements, le/la lecteur/trice peut donc aussi se trouver à accepter sans trop de questionnement profond le contenu issu de cette méthode ainsi que les caractérisations déformées des groupes qui agissent à l'intérieur ces contes médiatisés.

7.6 Recherches supplémentaires

Comme l'article de Laczko le démontre, il semble exister une différenciation raciale graduée en fonction du degré de ressemblance entre le groupe de l'Être et les différents groupes Autres. Il serait intéressant d'appliquer la méthode que nous avons présentement employée afin de déterminer : 1) si la hiérarchisation raciale des différents groupes ciblés par Laczko se reflète aussi au niveau du discours journalistique; 2) si la différenciation *régionale* que ce dernier remarque (par rapport aux sentiments de confort envers différents groupes ethniques/racialisés) se reflète par rapport à l'appréhension des Chinois dans les journaux de différentes villes canadiennes; 3) à quel degré ces différenciations raciales et régionales affectent les résultats nos mesures d'analyse (répartitions thématique, formatrice et tonale, force de voix, de rôle et d'attribution, insularité et répartition thématiques, associations thématiques et de portée, etc.); 4) si le facteur de «dilution» ou «d'acculturation» se manifeste (et à quel degré) aux différents groupes racialisés non chinois.

Parallèlement, il serait aussi intéressant d'examiner certaines voies alternatives mais complémentaires dans la recherche des médias et de la représentation symbolique de l'Autre racialisé. En examinant la *morphologie* des journaux et des articles il serait possible : 1) de mesurer la répartition des articles (et des thèmes et participants associés à ces articles) parmi les pages des journaux afin de déterminer quels thèmes sont sur évalués à la page de la «une» et en quelles circonstances; 2) de mesurer la répartition d'articles en

fonction de la journée de publication⁵⁷¹; 3) de déterminer les «auteurs» des différents articles et de mesurer les effets qu'ont ces «auteurs» sur le contenu et le sujet des nouvelles⁵⁷²; 4) de déterminer l'importance visuelle des différents articles⁵⁷³.

⁵⁷¹ Les résultats préliminaires de nos recherches démontrent que certains thèmes se répartissent de façon dépendante à la journée de publication. Nous avons remarqué un effet sur la répartition régionale, thématique, formatrice et tonale de nos articles en fonction de la journée où ces articles sont publiés. Cette répartition hebdomadaire aurait donc le fort potentiel d'affecter la répartition – et donc la dynamique – des différentes images racialisées des Chinois de notre analyse.

⁵⁷² Les résultats préliminaires de nos recherches démontrent que certain types d'auteurs effectuent régulièrement la couverture de différents types de nouvelles journalistiques. Ces différents types d'auteurs (notons particulièrement les bureaux de nouvelles à distance («*wire services*» - *Associated Press*, *Canadian Press*, *Reuters*, etc.) et les auteurs invités) reflètent différents domaines d'expertise et différentes régularités de contenu en fonction de leurs différents mandats.

⁵⁷³ Certains auteurs (tels que Gauthier (1993), T.A. van Dijk (1984, 1988, 1993b) et Ericson (et al.), (1987, 1989)) proposent que l'emplacement d'un article influence la lecture de cet article : la taille de l'entête, la présence ou l'absence de photos, le contenu de ces photos, le cahier où cet article se retrouve, la page où cet article se retrouve, etc. influencent l'appréhension de tout article. En mesurant l'importance de ces articles à partir du prix comparatif qu'une publicité coûterais en fonction de la morphologie de cet article, nous pourrions mesurer le degré d'importance/d'influence qu'accordent les éditeurs/publicitaires à l'emplacement des nouvelles.

Appendice A : Fréquence et moyennes tonales des thèmes (ensemble total)

Thèmes	n. thème.tot	%N.art.tot	Moy	Ec. type
Nvvc	76	10.80	-0.93	0.30
Cvac	90	12.78	-0.92	0.31
Nvac	136	19.32	-0.90	0.36
Cvvc	90	12.78	-0.89	0.41
Loge	37	5.26	-0.43	0.77
Leg	130	18.47	-0.43	0.68
Pol	291	41.34	-0.39	0.77
Mor	85	12.07	-0.24	0.93
Serv	111	15.77	-0.18	0.85
Relet	139	19.74	-0.06	0.94
Pop	79	11.22	0.03	0.62
Econ	213	30.26	0.04	0.84
Relig	40	5.68	0.08	0.76
Imm	86	12.22	0.09	0.71
Lang	89	12.64	0.13	0.79
Loisi	166	23.58	0.21	0.76
Assim	40	5.68	0.43	0.78
Cou	140	19.89	0.45	0.72
Org	74	10.51	0.59	0.66
Art	91	12.93	0.85	0.42

Où : n. thème.tot	= Nombre total de cas appartenant à une catégorie thématique particulière
%N.art.tot	= Proportion d'une catégorie thématique particulière par rapport à l'ensemble total d'articles (où N.art.tot = 704)
nvvc	= Crimes non violents (victimes chinoises)
cvac	= Crimes violents (auteurs chinois)
nvac	= Crimes non violents (auteurs chinois)
cvvc	= Crimes violents (victimes chinoises)
loge	= Logement
leg	= Législation/légitimité légale
pol	= Politique/diplomatie
mor	= Moralité/normativité
serv	= Services sociaux/santé
relet	= Relations ethniques
pop	= Population/démographie
econ	= Économie/emploi
relig	= Religion/spiritualité
imm	= Immigration
lang	= Langue et questions linguistiques
loisi	= Loisirs populaires (télévision, cinéma, littérature, sports, etc.)
assim	= Assimilation/adaptation
cou	= Coutumes
org	= Organisations/associations ethniques et questions communautaires
art	= Arts (arts culinaires, esthétiques, mode, beaux-arts, etc.)

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Appendice B : Fréquences des thèmes et moyennes tonales par format (ensemble total)

Thèmes	Format								
	Nouvelles sûres			Nouvelles légères			Total		
	Moy	n	Éc. type	Moy	n	Éc. type	Moy	n	Éc. type
Pol	-0.35	185	0.79	-0.45	106	0.74	-0.39	291	0.77
Leg	-0.43	90	0.70	-0.43	40	0.64	-0.43	130	0.68
Imm	-0.38	26	0.75	0.30	60	0.59	-0.09	86	0.71
Econ	0.00	132	0.86	0.11	81	0.82	-0.04	213	0.84
Serv	-0.32	60	0.79	-0.02	51	0.91	-0.18	111	0.85
Loge	-0.53	19	0.77	-0.33	18	0.77	-0.43	37	0.77
Pop	-0.10	40	0.59	0.15	39	0.63	-0.03	79	0.62
Nvac	-0.93	76	0.34	-0.87	60	0.39	-0.90	136	0.36
Nvvc	-1.00	48	0.00	-0.82	28	0.48	-0.93	76	0.30
Cvac	-0.97	60	0.18	-0.83	30	0.46	-0.92	90	0.31
Cvvc	-0.95	57	0.29	-0.79	33	0.55	-0.89	90	0.41
Relet	-0.35	51	0.87	0.10	88	0.95	-0.06	139	0.94
Mor	-0.53	32	0.84	-0.06	53	0.95	-0.24	85	0.93
Cou	-0.17	29	0.80	0.61	111	0.61	0.45	140	0.72
Relig	-0.67	9	0.50	0.29	31	0.69	-0.08	40	0.76
Lang	-0.04	23	0.82	0.17	66	0.78	0.13	89	0.79
Art	0.33	6	0.82	0.88	85	0.36	0.85	91	0.42
Loisi	0.00	6	0.63	0.22	160	0.77	0.21	166	0.76
Assim	0.27	11	0.90	0.48	29	0.74	0.43	40	0.78
Org	0.47	32	0.76	0.69	42	0.56	0.59	74	0.66

Codes : -1 = tonalité négative
(tonalité)

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Appendice C : Répartition tonale par thème (ensemble total)

Thèmes	Tonalité négative		Tonalité neutre (atonale)		Tonalité positive	
	n	% n.thème.tot	n	% n.thème.tot	n	% n.thème.tot
nvvc	72	94.7	3	3.9	1	1.3
cvac	84	93.3	5	5.6	1	1.1
nvav	126	92.6	7	5.1	3	2.2
cvvc	83	92.2	4	4.4	3	3.3
loge	22	59.9	9	24.3	6	16.2
leg	70	53.8	46	35.4	14	10.8
pol	165	56.7	74	25.4	52	17.9
mor	49	57.6	7	8.2	29	34.1
serv	52	46.8	27	24.3	32	28.8
relet	66	47.5	16	11.5	57	41.0
pop	14	17.7	49	62.0	16	20.3
econ	71	33.3	62	29.1	80	37.6
relig	10	25.0	17	42.5	13	32.5
imm	18	20.9	42	48.8	26	30.2
lang	22	24.7	33	37.1	34	38.2
loisi	34	20.5	63	38.0	69	41.6
assim	7	17.5	9	22.5	24	60.0
cou	19	13.6	39	27.9	82	58.6
org	7	9.5	16	21.6	51	68.9
art	2	2.2	10	11.0	79	86.8

Appendice D : Coefficients d'association de la relation entre le ton et la portée d'article (pour chaque thème)⁵⁷⁴

Thèmes	n. thème. tot	Mesure d'association	Valeur	Asymp. Std. Error	Approx. T	Approx. Sig.
Nvvc	76	Gamma	-0.095	0.574	-0.171	0.864
		Corr.Spearman	-0.020	0.122	-0.172	0.864
Cvac	90	Gamma	-0.249	0.469	-0.600	0.549
		Corr.Spearman	-0.051	0.083	-0.476	0.636
Nvac	136	Gamma	-0.207	0.381	-0.580	0.562
		Corr.Spearman	-0.050	0.086	-0.580	0.563
Cvvc	90	Gamma	-0.309	0.447	-0.799	0.425
		Corr.Spearman	-0.065	0.079	-0.607	0.545
Loge	37	Gamma	0.135	0.283	0.482	0.630
		Corr.Spearman	0.078	0.175	0.462	0.647
Leg	130	Gamma	0.503	0.096	4.667	0.000
		Corr.Spearman	0.375	0.081	4.576	0.000
Pol	291	Gamma	0.283	0.089	2.912	0.004
		Corr.Spearman	0.173	0.059	2.978	0.003
Mor	85	Gamma	0.425	0.138	2.802	0.005
		Corr.Spearman	0.291	0.103	2.774	0.007
Serv	111	Gamma	0.297	0.114	2.555	0.011
		Corr.Spearman	0.233	0.092	2.506	0.014
Relet	139	Gamma	0.218	0.113	1.904	0.057
		Corr.Spearman	0.157	0.082	1.858	0.065
Pop	79	Gamma	0.399	0.157	2.378	0.017
		Corr.Spearman	0.260	0.106	2.366	0.020
Econ	213	Gamma	0.068	0.097	0.700	0.484
		Corr.Spearman	0.046	0.066	0.663	0.508
Relig	40	Gamma	0.706	0.111	5.321	0.000
		Corr.Spearman	0.576	0.100	4.348	0.000
Imm	86	Gamma	0.427	0.111	3.600	0.000
		Corr.Spearman	0.357	0.092	3.502	0.001
Lang	89	Gamma	0.018	0.131	0.138	0.890
		Corr.Spearman	0.016	0.103	0.153	0.879
Loisi	166	Gamma	0.415	0.097	4.044	0.000
		Corr.Spearman	0.290	0.071	3.882	0.000
Assim	40	Gamma	0.191	0.246	0.750	0.453
		Corr.Spearman	0.119	0.162	0.736	0.466
Cou	140	Gamma	0.352	0.105	3.195	0.001
		Corr.Spearman	0.249	0.078	3.023	0.003

⁵⁷⁴ Une relation peut être considérée comme étant significative si le ratio T dépasse 2 en valeur absolue.

Thèmes	n.thème.tot	Mesure d'association	Valeur	Asymp. Std. Error	Approx. T	Approx. Sig.
Org	74	Gamma	0.025	0.200	0.125	0.901
		Corr.Spearman	0.013	0.112	0.122	0.911
Art	91	Gamma	0.425	0.212	1.813	0.070
		Corr.Spearman	0.182	0.094	1.742	0.085

Où n.thème.tot = Nombre total de cas appartenant à une catégorie thématique particulière

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive
(tonalité)

Codes : 1 = portée internationale 2 = portée nationale (canadienne)
(portées) 3 = portée provinciale 4 = portée municipale (torontoise)

Appendice E : Tonalité des thèmes par portée d'article
(par ordre croissant de moyennes tonales)

Tableau E.i : Tonalité thématique en fonction de la portée internationale (par ordre croissant de moyennes tonales)

Thèmes	n.thème.intér	Moy	Éc. Type
Nvvc	50	-0.94	0.24
Cvac	70	-0.91	0.33
Nvac	92	-0.89	0.38
Cvvc	71	-0.87	0.44
Leg	71	-0.62	0.66
Mor	43	-0.49	0.86
Pol	205	-0.47	0.74
Relig	15	-0.47	0.64
Imm	20	-0.40	0.68
Serv	51	-0.37	0.87
Loge	12	-0.33	0.89
Relet	35	-0.29	0.89
Pop	40	-0.10	0.59
Econ	134	0.01	0.88
Loisi	90	0.03	0.77
Lang	27	0.22	0.75
Cou	55	0.31	0.74
Assim	5	0.60	0.89
Art	37	0.78	0.48
Org	8	1.00	0.00

Où : n.thème.intér = Nombre de cas appartenant à une catégorie thématique particulière à la portée internationale

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Tableau E.ii : Tonalité thématique en fonction de la portée nationale (par ordre croissant de moyennes tonales)

Thèmes	n.thème.nat	Moy	Éc. Type
Loge	5	-1.00	0.00
Nvac	22	-1.00	0.00
Nvvc	10	-1.00	0.00
Cvac	8	-0.88	0.35
Cvvc	7	-0.86	0.38
Leg	25	-0.40	0.65
Pol	44	-0.27	0.82
Lang	24	-0.13	0.80
Relet	41	-0.12	0.98
Serv	19	-0.11	0.94
Mor	20	-0.10	0.97
Pop	13	-0.08	0.64
Econ	44	0.05	0.83
Assim	10	0.10	0.88
Imm	25	0.12	0.88
Relig	8	0.13	0.83
Loisi	29	0.21	0.77
Cou	23	0.22	0.90
Org	18	0.33	0.77
Art	15	0.80	0.41

Où : n.thème.nat = Nombre de cas appartenant à une catégorie thématique particulière à la portée nationale

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Tableau E.iii : Tonalité thématique en fonction de la portée municipale (par ordre croissant de moyennes tonales)

Thèmes	n.thème.mun	Moy	Ec. Type
Cvac	12	-1.00	0.00
Cvvc	12	-1.00	0.00
Nvvc	14	-0.86	0.53
Nvac	20	-0.85	0.49
Loge	20	-0.35	0.75
Leg	27	-0.15	0.53
Pol	36	-0.14	0.76
Serv	34	0.03	0.76
Relet	58	0.07	0.93
Mor	21	0.10	0.94
Econ	30	0.13	0.73
Lang	33	0.18	0.77
Pop	24	0.29	0.62
Imm	33	0.33	0.48
Relig	15	0.53	0.52
Assim	24	0.54	0.72
Loisi	44	0.57	0.62
Org	46	0.63	0.64
Cou	56	0.70	0.57
Art	38	0.92	0.36

Où : n.thème.mun = Nombre de cas appartenant à une catégorie thématique particulière à la portée municipale

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Appendice F : Fréquences des thèmes et moyennes tonales par portée d'article (par ordre croissant de fréquence)

Tableau F.i : Fréquences thématiques et moyennes tonales pour l'ensemble des cas (par ordre croissant de fréquence)

Thèmes	n.thème.tot	%N.art.tot	Moy	Ec. Type
Loge	37	5.25	-0.43	0.77
Relig	40	5.68	0.08	0.76
Assim	40	5.68	0.43	0.78
Org	74	10.51	0.59	0.66
Nvvc	76	10.80	-0.93	0.30
Pop	79	11.22	0.03	0.62
Mor	85	12.01	-0.24	0.93
Imm	86	12.22	0.09	0.71
Lang	89	12.64	0.13	0.79
Cvac	90	12.78	-0.92	0.31
Cvvc	90	12.78	-0.89	0.41
Art	91	12.92	0.85	0.42
Serv	111	15.77	-0.18	0.85
Leg	130	18.47	-0.43	0.68
Nvac	136	19.32	-0.90	0.36
Relet	139	19.74	-0.06	0.94
Cou	140	19.89	0.45	0.72
Loisi	166	23.58	0.21	0.76
Econ	213	30.26	0.04	0.84
Pol	291	41.34	-0.39	0.77

Où : n.thème.tot = Nombre total de cas appartenant à une catégorie thématique particulière
 %N.art.tot = Proportion d'une catégorie thématique particulière par rapport à l'ensemble total d'articles (où N.art.tot = 704)

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Tableau F.ii : Fréquences thématiques et moyennes tonales pour les cas de portée internationale (par ordre croissant de fréquence)

Thèmes	n.thème.inter	%N.art.inter	Moy	Éc. Type
Assim	5	1.28	0.60	0.89
Org	8	2.04	1.00	0.00
Loge	12	3.06	-0.33	0.89
Relig	15	3.83	-0.47	0.64
Imm	20	5.10	-0.40	0.68
Lang	27	6.89	0.22	0.75
Relet	35	8.93	-0.29	0.89
Art	37	9.44	0.78	0.48
Pop	40	10.20	-0.10	0.59
Mor	43	10.97	-0.49	0.86
Nvvc	50	12.76	-0.94	0.24
Serv	51	13.01	-0.37	0.87
Cou	55	14.03	0.31	0.74
Cvac	70	17.85	-0.91	0.33
Cvvc	71	18.11	-0.87	0.44
Leg	71	18.11	-0.62	0.66
Loisi	90	22.96	0.03	0.77
Nvac	92	23.47	-0.89	0.38
Econ	134	34.18	0.01	0.88
Pol	205	52.30	-0.47	0.74

Où : n.thème.inter = Nombre de cas appartenant à une catégorie thématique Particulière à la portée internationale

%N.art.inter = Proportion d'une catégorie thématique particulière par rapport à l'ensemble des articles de portée internationale (où N.art.inter = 392)

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau F.iii : Fréquences thématiques et moyennes tonales pour les cas de portée nationale (par ordre croissant de fréquence)

Thèmes	n.thème.nat	%N.art.nat	Moy	Éc. Type
Loge	5	4.07	-1.00	0.00
Cvvc	7	5.69	-0.86	0.38
Cvac	8	6.50	-0.88	0.35
Relig	8	6.50	0.13	0.83
Assim	10	8.13	0.10	0.88
Nvvc	10	8.13	-1.00	0.00
Pop	13	10.57	-0.08	0.64
Art	15	12.20	0.80	0.41
Org	18	14.63	0.33	0.77
Serv	19	15.45	-0.11	0.94
Mor	20	16.26	-0.10	0.97
Nvac	22	12.89	-1.00	0.00
Cou	23	18.70	0.22	0.90
Lang	24	19.51	-0.13	0.80
Leg	25	20.33	-0.40	0.65
Imm	25	20.33	0.12	0.88
Loisi	29	23.58	0.21	0.77
Relet	41	33.33	-0.12	0.98
Pol	44	35.77	-0.27	0.82
Econ	44	35.77	0.05	0.83

Où : n.thème.nat = Nombre total de cas appartenant à une catégorie thématique particulière à la portée nationale
 %N.art.nat = Proportion d'une catégorie thématique particulière par rapport à l'ensemble des articles de portée nationale (où N.art.nat = 123)

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Tableau F.iv : Fréquences thématiques et moyennes tonales pour les cas de portée municipale (par ordre croissant de fréquence)

Thèmes	n.thème.mun	%N.art.mun	Moy	Éc. Type
Cvac	12	7.19	-1.00	0.00
Cvvc	12	7.19	-1.00	0.00
Nvvc	14	8.38	-0.86	0.53
Relig	15	8.98	0.53	0.52
Nvac	20	11.98	-0.85	0.49
Loge	20	11.98	-0.35	0.75
Mor	21	12.57	0.10	0.94
Pop	24	14.37	0.29	0.62
Assim	24	14.37	0.54	0.72
Leg	27	16.17	-0.15	0.53
Econ	30	17.96	0.13	0.73
Lang	33	19.76	0.18	0.77
Imm	33	19.76	0.33	0.48
Serv	34	20.36	0.03	0.76
Pol	36	21.57	-0.14	0.76
Art	38	22.75	0.92	0.36
Loisi	44	26.35	0.57	0.62
Org	46	27.54	0.63	0.64
Cou	56	33.54	0.70	0.57
Relet	58	34.73	0.07	0.93

Où : n.thème.mun = Nombre total de cas appartenant à une catégorie thématique particulière à la portée municipale
 %N.art.mun = Proportion d'une catégorie thématique particulière par rapport à l'ensemble des articles de portée municipale (où N.art.mun = 167)

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Appendice G : Répartition du format et de la moyenne tonale par portée d'article (par ordre décroissant de proportion thématique à format sûr)

Tableau G.i : Répartition du format et de la moyenne tonale à la portée internationale (par ordre décroissant de proportion thématique à format sûr)

Thèmes	Format								
	Nouvelles sûres			Nouvelles légères			Total		
	Moy	n	Éc. type	Moy	n	Éc. type	Moy	n	Éc. type
Leg	-0.63	54	0.68	-0.59	17	0.62	-0.62	71	0.66
Loge	-0.22	9	0.97	-0.67	3	0.58	-0.33	12	0.89
Econ	-0.06	90	0.90	0.16	44	0.81	0.01	134	0.88
Pol	-0.42	135	0.78	-0.56	70	0.67	-0.47	205	0.74
Serv	-0.50	32	0.80	-0.16	19	0.96	-0.37	51	0.87
Org	1.00	5	0.00	1.00	3	0.00	1.00	8	0.00
Cvac	-0.98	43	0.15	-0.81	27	0.48	-0.91	70	0.33
Pop	-0.21	24	0.59	0.06	16	0.57	-0.10	40	0.59
Nvvc	-1.00	29	0.00	-0.86	21	0.36	-0.94	50	0.24
Cvvc	-0.95	41	0.31	-0.77	30	0.57	-0.87	71	0.44
Imm	-0.80	10	0.63	0.00	10	0.47	-0.40	20	0.68
Nvac	-0.93	44	0.33	-0.85	48	0.41	-0.89	92	0.38
Relig	-0.86	7	0.38	-0.13	8	0.64	-0.47	15	0.64
Mor	-0.56	18	0.86	-0.44	25	0.87	-0.49	43	0.86
Relet	-0.45	11	0.93	-0.21	24	0.88	-0.29	35	0.89
Lang	0.13	8	0.83	0.26	19	0.73	0.22	27	0.75
Cou	-0.08	12	0.79	0.42	43	0.70	0.31	55	0.74
Art	0.25	4	0.96	0.85	33	0.36	0.78	37	0.48
Loisi	0.00	4	0.82	0.03	86	0.77	0.03	90	0.77
Assim	n/a	n/a	n/a	0.60	5	0.89	0.60	5	0.89

n/a = non applicable

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

**Tableau G.ii : Répartition du format et de la moyenne tonale à la portée nationale
(par ordre décroissant de proportion thématique à format sûr)**

Thèmes	Format								
	Nouvelles sûres			Nouvelles légères			Total		
	Moy	n	Éc. type	Moy	n	Éc. type	Moy	n	Éc. type
Cvvc	-0.83	6	0.41	-1.00	1	n/a	-0.86	7	0.38
Nvvc	-1.00	8	0.00	-1.00	2	0.00	-1.00	10	0.00
Cvac	-0.83	6	0.41	-1.00	2	0.00	-0.88	8	0.35
Nvac	-1.00	16	0.00	-1.00	6	0.00	-1.00	22	0.00
Econ	0.04	28	0.84	0.06	16	0.85	0.05	44	0.83
Loge	-1.00	3	0.00	-1.00	2	0.00	-1.00	5	0.00
Pol	-0.19	26	0.80	-0.39	18	0.85	-0.27	44	0.82
Pop	0.00	6	0.63	-0.14	7	0.69	-0.08	13	0.64
Leg	-0.36	11	0.67	-0.43	14	0.65	-0.40	25	0.65
Serv	-0.13	8	0.99	-0.09	11	0.94	-0.11	19	0.94
Relet	-0.64	11	0.67	0.07	30	1.01	-0.12	41	0.98
Cou	-0.67	6	0.82	0.53	17	0.72	0.22	23	0.90
Imm	-0.67	6	0.82	0.37	19	0.76	0.12	25	0.88
Org	0.14	7	0.90	0.45	11	0.69	0.33	18	0.77
Mor	-0.50	4	1.00	0.00	16	0.97	-0.10	20	0.97
Assim	-0.50	2	0.71	0.25	8	0.89	0.10	10	0.88
Lang	0.00	4	0.82	-0.15	20	0.81	-0.13	24	0.80
Loisi	0.00	1	n/a	0.21	28	0.79	0.21	29	0.77
Relig	n/a	n/a	n/a	0.13	8	0.83	0.13	8	0.83
Art	n/a	n/a	n/a	0.80	15	0.41	0.80	15	0.41

n/a = non applicable

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

**Tableau G.iii : Répartition du format et de la moyenne tonale à la portée municipale
(par ordre décroissant de proportion thématique à format sûr)**

Thèmes	Format								
	Nouvelles sûres			Nouvelles légères			Total		
	Moy	n	Éc. type	Moy	n	Éc. type	Moy	n	Éc. type
Cvac	-1.00	11	0.00	-1.00	1	n/a	-1.00	12	0.00
Cvvc	-1.00	10	0.00	-1.00	2	0.00	-1.00	12	0.00
Nvac	-0.87	15	0.52	-0.80	5	0.45	-0.85	20	0.49
Nvvc	-1.00	10	0.00	-0.50	4	1.00	-0.86	14	0.53
Leg	-0.11	19	0.57	-0.25	8	0.46	-0.15	27	0.53
Pol	-0.19	21	0.75	-0.07	15	0.80	-0.14	36	0.76
Mor	-0.50	10	0.85	0.64	11	0.67	0.10	21	0.94
Relet	-0.22	27	0.89	0.32	31	0.91	0.07	58	0.93
Serv	-0.13	15	0.64	0.16	19	0.83	0.03	34	0.76
Org	0.44	18	0.78	0.75	28	0.52	-0.63	46	0.64
Assim	0.44	9	0.88	0.60	15	0.63	0.54	24	0.72
Econ	0.27	11	0.47	0.05	19	0.85	0.13	30	0.73
Loge	-0.71	7	0.49	-0.15	13	0.80	-0.35	20	0.75
Pop	0.13	8	0.64	0.38	16	0.62	0.29	24	0.62
Lang	-0.13	8	0.83	0.28	25	0.74	0.18	33	0.77
Imm	0.14	7	0.38	0.38	26	0.50	0.33	33	0.48
Cou	-0.13	8	0.83	0.83	48	0.38	0.70	56	0.57
Relig	0.00	2	0.00	0.62	13	0.51	0.53	15	0.52
Art	0.50	2	0.71	0.94	36	0.33	0.92	38	0.36
Loisi	0.00	1	n/a	0.58	43	0.63	0.57	44	0.62

n/a = non applicable

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

**Appendice H : Corrélations entre catégories thématiques
(ensemble total)⁵⁷⁵**

Ordre de présentation à l'appendice I	Associations thématiques (par ton)	Nombre d'associations	Mesure d'association	Valeur	Asymp. Std. Error	Approx. T	Approx. Sig.
I.i	Nvvc/nvac	73	R Pearson	1.000	0.000	n/a	n/a
			Gamma	1.000	0.000	1.848	0.065
I.ii	Nvvc/cvac	36	R Pearson	0.938	0.003	15.790	0.000
			Gamma	1.000	0.000	1.990	0.047
I.iii	Nvvc/cvvc	37	R Pearson	0.938	0.003	16.040	0.000
			Gamma	1.000	0.000	1.982	0.048
I.iv	Cvac/nvac	41	R Pearson	0.939	0.002	17.005	0.000
			Gamma	1.000	0.000	1.953	0.051
I.v	Cvac/cvvc	81	R Pearson	1.000	0.000	n/a	n/a
			Gamma	1.000	0.000	2.442	0.015
I.vi	Nvac/cvvc	40	R Pearson	0.586	0.215	4.455	0.000
			Gamma	0.946	0.053	1.948	0.051
I.vii	Nvac/serv	22	R Pearson	0.572	0.159	3.115	0.005
			Gamma	1.000	0.000	1.636	0.102
I.viii	Nvac/mor	37	R Pearson	0.619	0.174	4.665	0.000
			Gamma	0.877	0.098	2.149	0.032
I.ix	Nvac/loisi	32	R Pearson	0.412	0.142	2.473	0.019
			Gamma	0.822	0.129	2.210	0.027
I.x	Cvvc/pol	64	R Pearson	0.441	0.165	3.873	0.000
			Gamma	0.788	0.234	1.277	0.202
I.xi	Leg/pol	67	R Pearson	0.746	0.079	9.031	0.000
			Gamma	0.928	0.045	5.950	0.000
I.xii	Leg/cou	22	R Pearson	0.507	0.163	2.628	0.016
			Gamma	0.596	0.227	2.166	0.030
I.xiii	Leg/econ	41	R Pearson	0.502	0.120	3.622	0.001
			Gamma	0.677	0.139	3.953	0.000
I.xiv	Leg/mor	21	R Pearson	0.429	0.274	2.071	0.052
			Gamma	0.561	0.355	1.017	0.309
I.xv	Leg/relet	27	R Pearson	0.334	0.134	1.773	0.088
			Gamma	0.714	0.286	1.706	0.088
I.xvi	Pol/relet	46	R Pearson	0.486	0.132	3.688	0.001
			Gamma	0.699	0.139	3.431	0.001
I.xvii	Pol/loisi	31	R Pearson	0.454	0.118	2.745	0.010
			Gamma	0.659	0.175	2.972	0.003
I.xviii	Pol/econ	119	R Pearson	0.422	0.079	5.038	0.000
			Gamma	0.566	0.101	4.903	0.000

⁵⁷⁵ La localisation des associations significatives a été accomplie en fonction de la valeur du R de Pearson. Une valeur excédant 0.3 (et ayant une marge d'erreur de 0.1 (10%)) signalait qu'une association particulière était propre à l'analyse. Pour qu'une relation à l'intérieur d'une association soit considérée comme étant significative si le T dépassait 2. Un Gamma surpassant les environs de 0.3 et ayant une marge d'erreur de 0.1 (10.0%) ou moins appuient aussi toute relation soulevée par le T.

Ordre de présentation à l'appendice I	Associations thématiques (par ton)	Nombre d'associations	Mesure d'association	Valeur	Asymp. Std. Error	Approx. T	Approx. Sig.
I.xix	Pol/imm	24	R Pearson	0.417	0.178	2.152	0.043
			Gamma	0.544	0.240	1.877	0.061
I.xx	Pol/cou	28	R Pearson	0.339	0.178	1.835	0.078
			Gamma	0.533	0.239	2.078	0.038
I.xxi	Pol/mor	33	R Pearson	0.376	0.181	2.261	0.031
			Gamma	0.588	0.236	1.752	0.080
I.xxii	Mor/cou	29	R Pearson	0.938	0.036	14.033	0.000
			Gamma	0.983	0.021	10.027	0.000
I.xxiii	Mor/serv	26	R Pearson	0.680	0.143	4.548	0.000
			Gamma	0.875	0.108	4.005	0.000
I.xxiv	Mor/relet	34	R Pearson	0.676	0.124	5.188	0.000
			Gamma	0.870	0.091	5.421	0.000
I.xxv	Mor/econ	29	R Pearson	0.430	0.174	2.477	0.020
			Gamma	0.646	0.223	2.338	0.019
I.xxvi	Serv/cou	29	R Pearson	0.723	0.112	5.443	0.000
			Gamma	0.860	0.092	5.818	0.000
I.xxvii	Serv/lang	23	R Pearson	0.666	0.117	4.088	0.001
			Gamma	0.889	0.095	5.356	0.000
I.xxviii	Serv/relet	25	R Pearson	0.604	0.135	3.637	0.001
			Gamma	0.818	0.139	40.42	0.000
I.xxix	Serv/econ	49	R Pearson	0.425	0.138	3.217	0.002
			Gamma	0.592	0.155	3.282	0.001
I.xxx	Serv/pop	25	R Pearson	0.399	0.162	2.089	0.048
			Gamma	0.673	0.227	2.270	0.023
I.xxxi	Serv/imm	20	R Pearson	0.378	0.190	1.735	0.100
			Gamma	0.588	0.288	1.725	0.085
I.xxxii	Relet/assim	26	R Pearson	0.823	0.066	7.109	0.000
			Gamma	0.959	0.046	6.023	0.000
I.xxxiii	Relet/cou	30	R Pearson	0.718	0.116	5.465	0.000
			Gamma	0.906	0.082	5.992	0.000
I.xxxiv	Relet/econ	41	R Pearson	0.493	0.135	3.537	0.001
			Gamma	0.681	0.156	3.576	0.000
I.xxxv	Relet/imm	37	R Pearson	0.418	0.144	2.719	0.010
			Gamma	0.645	0.185	2.894	0.004
I.xxxvi	Relet/org	33	R Pearson	0.301	0.128	1.756	0.089
			Gamma	0.452	0.234	1.805	0.071
I.xxxvii	Pop/imm	21	R Pearson	0.402	0.146	1.911	0.071
			Gamma	0.657	0.190	2.363	0.018
I.xxxviii	Econ/imm	31	R Pearson	0.544	0.140	3.487	0.002
			Gamma	0.679	0.153	3.741	0.000
I.xxxix	Econ/cou	29	R Pearson	0.378	0.176	2.119	0.043
			Gamma	0.492	0.222	1.974	0.048
I.xl	Relig/cou	26	R Pearson	0.746	0.082	5.491	0.000
			Gamma	1.000	0.000	4.167	0.000

Ordre de présentation à l'appendice I	Associations thématiques (par ton)	Nombre d'associations	Mesure d'association	Valeur	Asymp. Std. Error	Approx. T	Approx. Sig.
I.xli	Imm/cou	22	R Pearson	0.595	0.136	3.312	0.003
			Gamma	0.878	0.133	3.215	0.001
I.xlii	Lang/loisi	27	R Pearson	0.410	0.155	2.248	0.034
			Gamma	0.628	0.208	2.655	0.008
I.xliii	Loisi/cou	40	R Pearson	0.320	0.164	2.085	0.044
			Gamma	0.676	0.170	2.568	0.010
I.xliv	Loisi/art	36	R Pearson	0.319	0.175	1.966	0.058
			Gamma	0.938	0.062	1.040	0.298
I.xlv	Cou/art	44	R Pearson	0.653	0.215	5.583	0.000
			Gamma	0.934	0.064	1.844	0.065
I.xlvi	Cou/org	29	R Pearson	0.534	0.159	3.285	0.003
			Gamma	0.742	0.155	2.590	0.010

n/a = non applicable

Appendice I : Tableaux croisés des associations entre thèmes par tonalité (ensemble total)

Tableau I.i : Tableau croisé de l'association NV-VC/NV-AC (ensemble total)

			Nvac			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Nvvc	Ton Négatif	n	70			70
		% rang	100.0			100.0
		% col	100.0			95.9
		% Total	95.9			95.9
	Ton Neutre	n		3		3
		% rang		100.0		100.0
		% col		100.0		4.1
		% Total		4.1		4.1
	Ton Positif	n				
		% rang				
		% col				
		% Total				
Total		n	70	3		73
		% rang	95.9	4.1		100.0
		% col	100.0	100.0		100.0
		% Total	95.9	4.1		100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.ii : Tableau croisé de l'association NV-VC/CV-AC (ensemble total)

			Cvac			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Nvvc	Ton Négatif	n	33			33
		% rang	100.0			100.0
		% col	100.0			91.7
		% Total	91.7			91.7
	Ton Neutre	n		2	1	3
		% rang		66.7	33.3	100.0
		% col		100.0	100.0	8.3
		% Total		5.6	2.8	8.3
	Ton Positif	n				
		% rang				
		% col				
		% Total				
Total		n	33	2	1	36
		% rang	91.7	5.6	2.8	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	91.7	5.6	2.8	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.iii : Tableau croisé de l'association NV-VC/CV-VC (ensemble total)

			Cvvc			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Nvvc	Ton Négatif	n	34			34
		% rang	100.0			100.0
		% col	100.0			91.9
		% Total	91.9			91.9
	Ton Neutre	n		2	1	3
		% rang		66.7	33.3	100.0
		% col		100.0	100.0	8.1
		% Total		5.4	2.7	8.1
	Ton Positif	n				
		% rang				
		% col				
		% Total				
Total		n	34	2	1	37
		% rang	91.9	5.4	2.7	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	91.9	5.4	2.7	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.iv : Tableau croisé de l'association CV-AC/NV-AC (ensemble total)

			Nvac			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Cvac	Ton Négatif	n	38			38
		% rang	100.0			100.0
		% col	100.0			92.7
		% Total	92.7			92.7
	Ton Neutre	n		2		2
		% rang		100.0		100.0
		% col		66.7		4.9
		% Total		4.9		4.9
	Ton Positif	n		1		1
		% rang		100.0		100.0
		% col		33.3		2.4
		% Total		2.4		2.4
Total		n	38	3		41
		% rang	92.7	7.3		100.0
		% col	100.0	100.0		100.0
		% Total	92.7	7.3		100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.v : Tableau croisé de l'association CV-AC/CV-CV (ensemble total)

			Cvvc			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Cvac	Ton Négatif	n	76			76
		% rang	100.0			100.0
		% col	100.0			93.8
		% Total	93.8			93.8
	Ton Neutre	n		4		4
		% rang		100.0		100.0
		% col		100.0		4.9
		% Total		4.9		4.9
	Ton Positif	n			1	1
		% rang			100.0	100.0
		% col			100.0	1.2
		% Total			1.2	1.2
Total		n	76	4	1	81
		% rang	93.8	4.9	1.2	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	93.8	4.9	1.2	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.vi : Tableau croisé de l'association NV-AC/CV-VC (ensemble total)

			Cvvc			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Nvac	Ton Négatif	n	36			38
		% rang	100.0			100.0
		% col	97.3			90.0
		% Total	90.0			90.0
	Ton Neutre	n		2	1	3
		% rang		66.7	33.3	100.0
		% col		100.0	100.0	7.5
		% Total		5.0	2.5	7.5
	Ton Positif	n	1			1
		% rang	100.0			100.0
		% col	2.7			2.5
		% Total	2.5			2.5
Total		n	37	2	1	40
		% rang	92.5	5.0	2.5	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	92.5	5.0	2.5	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.vii : Tableau croisé de l'association NV-AC/SERV (ensemble total)

			Serv			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Nvvc	Ton Négatif	n	15	3	2	20
		% rang	75.0	15.0	10.0	100.0
		% col	100.0	100.0	50.0	90.9
		% Total	68.2	13.6	9.1	90.9
	Ton Neutre	n			1	1
		% rang			100.0	100.0
		% col			25.0	4.5
		% Total			4.5	4.5
	Ton Positif	n			1	1
		% rang			100.0	100.0
		% col			25.0	4.5
		% Total			4.5	4.5
Total		n	15	3	4	22
		% rang	68.2	13.6	18.2	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	68.2	13.6	18.2	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.viii : Tableau croisé de l'association NV-AC/MOR (ensemble total)

			Mor			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Nvac	Ton Négatif	n	28	2	2	32
		% rang	87.5	6.3	6.3	100.0
		% col	96.6	50.0	50.0	86.5
		% Total	75.7	5.4	5.4	86.5
	Ton Neutre	n	1	2		3
		% rang	33.3	66.7		100.0
		% col	3.4	50.0		8.1
		% Total	2.7	5.4		8.1
	Ton Positif	n			2	2
		% rang			100.0	100.0
		% col			50.0	5.4
		% Total			5.4	5.4
Total		n	29	4	4	37
		% rang	78.4	10.8	10.8	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	78.4	10.8	10.8	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.ix : Tableau croisé de l'association NV-AC/LOISI (ensemble total)

			Loisi			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Nvac	Ton Négatif	n	17	7	4	28
		% rang	60.7	25.0	14.3	100.0
		% col	100.0	77.8	66.7	87.5
		% Total	53.1	21.9	12.5	87.5
	Ton Neutre	n		2	2	4
		% rang		50.0	50.0	100.0
		% col		22.2	33.3	12.5
		% Total		6.3	6.3	12.5
	Ton Positif	n				
		% rang				
		% col				
		% Total				
Total		n	17	9	6	32
		% rang	53.1	28.1	18.8	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	53.1	28.1	18.8	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.x : Tableau croisé de l'association CV-VC/POL (ensemble total)

			Pol			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Cvvc	Ton Négatif	n	47	11	3	61
		% rang	77.0	18.0	4.9	100.0
		% col	97.9	100.0	60.0	95.3
		% Total	73.4	17.2	4.7	95.3
	Ton Neutre	n	1			1
		% rang	100.0			100.0
		% col	2.1			1.6
		% Total	1.6			1.6
	Ton Positif	n			2	2
		% rang			100.0	100.0
		% col			40.0	3.1
		% Total			3.1	3.1
Total		n	4.8	11	5	64
		% rang	75.0	17.2	7.8	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	75.0	17.2	7.8	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xi : Tableau croisé de l'association LEG/POL (ensemble total)

			Pol			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Leg	Ton Négatif	n	39	2		41
		% rang	95.1	4.9		100.0
		% col	83.0	15.4		61.2
		% Total	58.2	3.0		61.2
	Ton Neutre	n	7	10	2	19
		% rang	36.8	52.6	10.5	100.0
		% col	14.9	76.9	28.6	28.4
		% Total	10.4	14.9	3.0	28.4
	Ton Positif	n	1	1	5	7
		% rang	14.3	14.3	71.4	100.0
		% col	2.1	7.7	71.4	10.4
		% Total	1.5	1.5	7.5	10.4
Total		n	47	13	7	67
		% rang	70.1	19.4	10.4	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	70.1	19.4	10.4	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xii : Tableau croisé de l'association LEG/COU (ensemble total)

			Cou			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Leg	Ton Négatif	n	5	5	1	11
		% rang	45.5	45.5	9.1	100.0
		% col	62.5	62.5	16.7	50.0
		% Total	22.7	22.7	4.5	50.0
	Ton Neutre	n	3	3	2	8
		% rang	37.5	37.5	25.0	100.0
		% col	37.5	37.5	33.3	36.4
		% Total	13.6	13.6	9.1	36.4
	Ton Positif	n			3	3
		% rang			100.0	100.0
		% col			50.0	13.6
		% Total			13.6	13.6
Total		n	8	8	6	22
		% rang	36.4	36.4	27.3	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	36.4	36.4	27.3	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xiii : Tableau croisé de l'association LEG/ECON (ensemble total)

			Econ			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Leg	Ton Négatif	n	14	4	4	22
		% rang	63.6	18.2	18.2	100.0
		% col	93.3	26.7	36.4	53.7
		% Total	34.1	9.8	9.8	53.7
	Ton Neutre	n	1	9	4	14
		% rang	7.1	64.3	28.6	100.0
		% col	6.7	60.0	36.4	34.1
		% Total	2.4	22.0	9.8	34.1
	Ton Positif	n		2	3	5
		% rang		40.0	60.0	100.0
		% col		13.3	27.3	12.2
		% Total		4.9	7.3	12.2
Total		n	15	15	11	41
		% rang	36.6	36.6	26.8	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	36.6	36.6	26.8	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xiv : Tableau croisé de l'association LEG/MOR (ensemble total)

			Mor			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Leg	Ton Négatif	n	13	2		15
		% rang	86.7	13.3		100.0
		% col	76.5	66.7		71.4
		% Total	61.9	9.5		71.4
	Ton Neutre	n	3	1		4
		% rang	75.0	25.0		100.0
		% col	17.6	33.3		19.0
		% Total	14.3	4.8		19.0
	Ton Positif	n	1		1	2
		% rang	50.0		50.0	100.0
		% col	5.9		100.0	9.5
		% Total	4.8		4.8	9.5
Total		n	17	3	1	21
		% rang	81.0	14.3	4.8	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	81.0	14.3	4.8	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xv : Tableau croisé de l'association LEG/RELET (ensemble total)

			Relet			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Leg	Ton Négatif	n	13	1		14
		% rang	92.9	7.1		100.0
		% col	59.1	33.3		51.9
		% Total	48.1	3.7		51.9
	Ton Neutre	n	9	2	2	13
		% rang	69.2	15.4	15.4	100.0
		% col	40.9	66.7	100.0	48.1
		% Total	33.3	7.4	7.4	48.1
	Ton Positif	n				
		% rang				
		% col				
		% Total				
Total		n	22	3	2	27
		% rang	81.5	11.1	7.4	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	81.5	11.1	7.4	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xvi : Tableau croisé de l'association POL/RELET (ensemble total)

			Relet			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Pol	Ton Négatif	n	22	1	2	25
		% rang	88.0	4.0	8.0	100.0
		% col	71.0	33.3	16.7	54.3
		% Total	47.8	2.2	4.3	54.3
	Ton Neutre	n	4	2	3	9
		% rang	44.4	22.2	33.3	100.0
		% col	12.9	66.7	25.0	19.6
		% Total	8.7	4.3	6.5	19.6
	Ton Positif	n	5		7	12
		% rang	41.7		58.3	100.0
		% col	16.1		58.3	26.1
		% Total	10.9		15.2	26.1
Total		n	31	3	12	46
		% rang	67.4	6.5	26.1	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	67.4	6.5	26.1	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xvii : Tableau croisé de l'association POL/LOISI (ensemble total)

			Loisi			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Pol	Ton Négatif	n	9	4	6	19
		% rang	47.7	21.1	31.6	100.0
		% col	100.0	44.4	46.2	61.3
		% Total	29.0	12.9	19.4	61.3
	Ton Neutre	n		5	5	10
		% rang		50.0	50.0	100.0
		% col		55.6	38.5	32.3
		% Total		16.1	16.1	32.3
	Ton Positif	n			2	2
		% rang			100.0	100.0
		% col			15.4	6.5
		% Total			6.5	6.5
Total		n	9	9	13	31
		% rang	29.0	29.0	41.9	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	29.0	29.0	41.9	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xviii : Tableau croisé de l'association POL/ECON (ensemble total)

			Econ			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Pol	Ton Négatif	n	30	16	17	63
		% rang	47.6	25.4	27.0	100.0
		% col	75.0	53.3	34.7	52.9
		% Total	25.2	13.4	14.3	52.9
	Ton Neutre	n	7	12	9	28
		% rang	25.0	42.9	32.1	100.0
		% col	17.5	40.0	18.4	23.5
		% Total	5.9	10.1	7.6	23.5
	Ton Positif	n	3	2	23	28
		% rang	10.7	7.1	82.1	100.0
		% col	7.5	6.7	46.9	23.5
		% Total	2.5	1.7	19.3	23.5
Total		n	40	30	49	119
		% rang	33.6	25.2	41.2	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	33.6	25.2	41.2	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xix : Tableau croisé de l'association POL/IMM (ensemble total)

			Imm			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Pol	Ton Négatif	n	6	5	3	14
		% rang	42.9	37.5	21.4	100.0
		% col	85.7	45.5	50.0	58.3
		% Total	25.0	20.8	12.5	58.3
	Ton Neutre	n	1	5		6
		% rang	16.7	83.3		100.0
		% col	14.3	45.5		25.0
		% Total	4.2	20.8		25.0
	Ton Positif	n		1	3	4
		% rang		25.0	75.0	100.0
		% col		9.1	50.0	16.7
		% Total		4.2	12.5	16.7
Total		n	7	11	6	24
		% rang	29.2	45.8	25.0	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	29.2	45.8	25.0	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xx : Tableau croisé de l'association POL/COU (ensemble total)

			Cou			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Pol	Ton Négatif	n	3	6	4	13
		% rang	23.1	46.2	30.8	100.0
		% col	75.0	66.7	26.7	46.4
		% Total	10.7	21.4	14.3	46.4
	Ton Neutre	n		1	4	5
		% rang		20.0	80.0	100.0
		% col		11.1	26.7	17.9
		% Total		3.6	14.3	17.9
	Ton Positif	n	1	2	7	10
		% rang	10.0	20.0	70.0	100.0
		% col	25.0	22.2	46.7	35.7
		% Total	3.6	7.1	25.0	35.7
Total		n	4	9	15	28
		% rang	14.3	32.1	53.6	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	14.3	32.1	53.6	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxi : Tableau croisé de l'association POL/MOR (ensemble total)

			Mor			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Pol	Ton Négatif	n	18	2	3	23
		% rang	78.3	8.7	13.0	100.0
		% col	78.3	100.0	37.5	69.7
		% Total	54.5	6.1	9.1	69.7
	Ton Neutre	n	2		1	3
		% rang	66.7		33.3	100.0
		% col	8.7		12.5	9.1
		% Total	6.1		3.0	9.1
	Ton Positif	n	3		4	7
		% rang	42.9		57.1	100.0
		% col	13.0		50.0	21.2
		% Total	9.1		42.1	21.2
Total		n	23	2	8	33
		% rang	69.7	6.1	24.2	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	69.7	6.1	24.2	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxii : Tableau croisé de l'association MOR/COU (ensemble total)

			Cou			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Mor	Ton Négatif	n	13	2		15
		% rang	86.7	13.3		100.0
		% col	92.9	40.0		51.7
		% Total	44.8	6.9		51.7
	Ton Neutre	n	1	3		4
		% rang	25.0	75.0		100.0
		% col	7.1	60.0		13.8
		% Total	3.4	10.3		13.8
	Ton Positif	n			10	10
		% rang			100.0	100.0
		% col			100.0	34.5
		% Total			34.5	34.5
Total		n	14	5	10	29
		% rang	48.3	17.2	34.5	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	48.3	17.2	34.5	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxiii : Tableau croisé de l'association MOR/SERV (ensemble total)

			Serv			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Mor	Ton Négatif	n	12	3	1	16
		% rang	75.0	18.8	6.3	100.0
		% col	85.7	100.0	11.1	61.5
		% Total	46.2	11.5	3.8	61.5
	Ton Neutre	n				
		% rang				
		% col				
		% Total				
	Ton Positif	n	2		8	10
		% rang	20.0		80.0	100.0
		% col	14.3		88.9	38.5
		% Total	7.7		30.8	38.5
Total		n	14	3	9	26
		% rang	53.8	11.5	34.6	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	53.8	11.5	34.6	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxiv : Tableau croisé de l'association MOR/RELET (ensemble total)

			Relet			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Mor	Ton Négatif	n	10		2	12
		% rang	83.3		16.7	100.0
		% col	66.7		11.1	35.3
		% Total	29.4		5.9	35.3
	Ton Neutre	n	3	1	1	5
		% rang	60.0	20.0	20.0	100.0
		% col	20.0	100.0	5.6	14.7
		% Total	8.8	2.9	2.9	14.7
	Ton Positif	n	2		15	17
		% rang	11.8		88.2	100.0
		% col	13.3		83.3	50.0
		% Total	5.9		44.1	50.0
Total		n	15	1	18	34
		% rang	44.1	2.9	52.9	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	44.1	2.9	58.9	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxv : Tableau croisé de l'association MOR/ECON (ensemble total)

			Econ			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Mor	Ton Négatif	n	9	6	4	19
		% rang	47.4	31.6	21.1	100.0
		% col	81.8	85.7	36.4	65.5
		% Total	31.0	20.7	13.8	65.5
	Ton Neutre	n		1		1
		% rang		100.0		100.0
		% col		14.3		3.4
		% Total		3.4		3.4
	Ton Positif	n	2		7	9
		% rang	22.2		77.8	100.0
		% col	18.2		63.6	31.0
		% Total	6.9		24.1	31.0
Total		n	11	7	11	29
		% rang	37.9	24.1	37.9	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	37.9	24.1	37.9	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxvi : Tableau croisé de l'association SERV/COU (ensemble total)

			Cou			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Serv	Ton Négatif	n	7	2	2	11
		% rang	63.6	18.2	18.2	100.0
		% col	87.5	28.6	14.3	37.9
		% Total	24.1	6.9	6.9	37.9
	Ton Neutre	n	1	4	1	6
		% rang	16.7	66.7	16.7	100.0
		% col	12.5	57.1	7.1	20.7
		% Total	3.4	13.8	3.4	20.7
	Ton Positif	n		1	11	12
		% rang		8.3	91.7	100.0
		% col		14.3	78.6	41.4
		% Total		3.4	37.9	41.4
Total		n	8	7	14	29
		% rang	27.6	24.1	48.3	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	27.6	24.1	48.3	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxvii : Tableau croisé de l'association SERV/LANG (ensemble total)

			Lang			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Serv	Ton Négatif	n	7	4	2	13
		% rang	53.8	30.8	15.4	100.0
		% col	100.0	66.7	20.0	56.5
		% Total	30.4	17.4	8.7	56.5
	Ton Neutre	n			1	1
		% rang			100.0	100.0
		% col			10.0	4.3
		% Total			4.3	4.3
	Ton Positif	n		2	7	9
		% rang		22.2	77.8	100.0
		% col		33.3	70.0	39.1
		% Total		8.7	30.4	39.1
Total		n	7	6	10	23
		% rang	30.4	26.1	43.5	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	30.4	26.1	43.5	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxviii : Tableau croisé de l'association SERV/RELET (ensemble total)

			Relet			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Serv	Ton Négatif	n	6		2	8
		% rang	75.0		25.0	100.0
		% col	60.0		15.4	32.0
		% Total	24.0		8.0	32.0
	Ton Neutre	n	4	2	4	10
		% rang	40.0	20.0	40.0	100.0
		% col	40.0	100.0	30.8	40.0
		% Total	16.0	8.0	16.0	40.0
	Ton Positif	n			7	7
		% rang			100.0	100.0
		% col			53.8	28.0
		% Total			28.0	28.0
Total		n	10	2	13	25
		% rang	40.0	8.0	52.0	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	40.0	8.0	52.0	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxix : Tableau croisé de l'association SERV/ECON (ensemble total)

			Econ			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Serv	Ton Négatif	n	19	3	6	28
		% rang	67.9	10.7	21.4	100.0
		% col	86.4	27.3	37.5	57.1
		% Total	38.8	6.1	12.2	57.1
	Ton Neutre	n		7	3	10
		% rang		70.0	30.0	100.0
		% col		63.6	18.8	20.4
		% Total		14.3	6.1	20.4
	Ton Positif	n	3	1	7	11
		% rang	27.3	9.1	63.6	100.0
		% col	13.6	9.1	43.8	22.4
		% Total	6.1	2.0	14.3	22.4
Total		n	22	11	16	49
		% rang	44.9	22.4	32.7	100.0
		% col	10.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	44.9	22.4	32.7	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxx : Tableau croisé de l'association SERV/POP (ensemble total)

			Pop			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Serv	Ton Négatif	n	6	7	2	15
		% rang	40.0	46.7	13.3	100.0
		% col	100.0	46.7	50.0	60.0
		% Total	24.0	28.0	8.0	60.0
	Ton Neutre	n		4		4
		% rang		100.0		100.0
		% col		26.7		16.0
		% Total		16.0		16.0
	Ton Positif	n		4	2	6
		% rang		66.7	33.3	100.0
		% col		26.7	50.0	24.0
		% Total		16.0	8.0	24.0
Total		n	6	15	4	25
		% rang	24.0	60.0	16.0	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	24.0	60.0	16.0	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxxi : Tableau croisé de l'association SERV/IMM (ensemble total)

			Imm			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Serv	Ton Négatif	n	3	5	2	10
		% rang	30.0	50.0	20.0	100.0
		% col	100.0	41.7	40.0	50.0
		% Total	15.0	25.0	10.0	50.0
	Ton Neutre	n		3		3
		% rang		100.0		100.0
		% col		25.0		15.0
		% Total		15.0		15.0
	Ton Positif	n		4	3	7
		% rang		57.1	42.9	100.0
		% col		33.3	60.0	35.0
		% Total		20.0	15.0	35.0
Total		n	3	12	5	20
		% rang	15.0	60.0	25.0	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	15.0	60.0	25.0	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxxii : Tableau croisé de l'association RELET/ASSIM (ensemble total)

			Assim			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Relet	Ton Négatif	n	5	3		8
		% rang	62.5	37.5		100.0
		% col	100.0	42.9		30.8
		% Total	19.2	11.5		30.8
	Ton Neutre	n		1	1	2
		% rang		50.0	50.0	100.0
		% col		14.3	7.1	7.7
		% Total		3.8	3.8	7.7
	Ton Positif	n		3	13	16
		% rang		18.8	81.3	100.0
		% col		42.9	92.9	61.5
		% Total		11.5	50.0	61.5
Total		n	5	7	14	28
		% rang	19.2	26.9	53.8	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	19.2	26.9	53.8	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxxiii : Tableau croisé de l'association RELET/COU (ensemble total)

			Cou			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Relet	Ton Négatif	n	6	5	1	12
		% rang	50.0	41.7	8.3	100.0
		% col	85.7	83.3	5.9	40.0
		% Total	20.0	16.7	3.3	40.0
	Ton Neutre	n			1	1
		% rang			100.0	100.0
		% col			5.9	3.3
		% Total			3.3	3.3
	Ton Positif	n	1	1	15	17
		% rang	5.9	5.9	88.2	100.0
		% col	14.3	16.7	88.2	56.7
		% Total	3.3	3.3	50.0	56.7
Total		n	7	8	17	30
		% rang	23.3	20.0	56.7	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	23.3	20.0	56.7	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxxiv : Tableau croisé de l'association RELET/ECON (ensemble total)

			Econ			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Relet	Ton Négatif	n	10	5	3	18
		% rang	55.6	27.8	16.7	100.0
		% col	83.3	31.3	23.1	43.9
		% Total	24.4	12.2	7.3	43.9
	Ton Neutre	n		4		4
		% rang		100.0		100.0
		% col		25.0		9.8
		% Total		9.8		9.8
	Ton Positif	n	2	7	10	19
		% rang	10.5	36.8	52.6	100.0
		% col	16.7	43.8	76.9	46.3
		% Total	4.9	17.1	24.4	46.3
Total		n	12	16	13	41
		% rang	29.3	39.0	31.7	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	29.3	39.0	31.7	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxxv : Tableau croisé de l'association RELET/IMM (ensemble total)

			Imm			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Relet	Ton Négatif	n	4	10	4	18
		% rang	22.2	55.6	22.2	100.0
		% col	80.0	58.8	26.7	48.6
		% Total	10.8	27.0	10.8	48.6
	Ton Neutre	n		2		2
		% rang		100.0		100.0
		% col		11.8		5.4
		% Total		5.4		5.4
	Ton Positif	n	1	5	11	17
		% rang	5.9	29.4	64.7	100.0
		% col	20.0	29.4	73.3	45.9
		% Total	2.7	13.5	29.7	45.9
Total		n	5	17	15	37
		% rang	13.5	45.9	40.5	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	13.5	45.9	40.5	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxxvi : Tableau croisé de l'association RELET/ORG (ensemble total)

			Org			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Relet	Ton Négatif	n	4	4	10	18
		% rang	22.2	22.2	55.6	100.0
		% col	80.0	57.1	47.6	54.5
		% Total	12.1	12.1	30.3	54.5
	Ton Neutre	n	1	1	1	3
		% rang	33.3	33.3	33.3	100.0
		% col	20.0	14.3	4.8	9.1
		% Total	3.0	3.0	3.0	9.1
	Ton Positif	n		2	10.0	12
		% rang		16.7	83.3	100.0
		% col		28.6	47.6	36.4
		% Total		6.1	30.3	36.4
Total		n	5	7	21	33
		% rang	15.2	21.2	63.6	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	15.2	21.2	63.6	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxxvii : Tableau croisé de l'association POP/IMM(ensemble total)

			Imm			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Pop	Ton Négatif	n	1	2		3
		% rang	33.3	66.7		100.0
		% col	20.0	15.4		14.3
		% Total	4.8	9.5		14.3
	Ton Neutre	n	4	7	1	12
		% rang	33.3	58.3	8.3	100.0
		% col	80.0	58.3	33.3	57.1
		% Total	19.0	33.3	4.8	57.1
	Ton Positif	n		4	2	6
		% rang		66.7	33.3	100.0
		% col		30.8	66.7	28.6
		% Total		19.0	9.5	28.6
Total		n	5	13	3	21
		% rang	23.8	61.9	14.3	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	23.8	61.9	14.3	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxxviii : Tableau croisé de l'association ECON/IMM (ensemble total)

			Imm			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Econ	Ton Négatif	n	9	2	2	13
		% rang	69.2	15.4	15.4	100.0
		% col	81.8	22.2	18.2	41.9
		% Total	29.0	6.5	6.5	41.9
	Ton Neutre	n	1	2	2	5
		% rang	20.0	40.0	40.0	100.0
		% col	91.1	22.2	18.2	16.1
		% Total	3.2	6.5	6.5	16.1
	Ton Positif	n	1	5	7	13
		% rang	7.7	38.5	53.8	100.0
		% col	9.1	55.6	63.6	41.9
		% Total	3.2	16.1	22.6	41.9
Total		n	11	9	11	31
		% rang	35.5	29.0	35.5	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	35.5	29.0	35.5	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xxxix : Tableau croisé de l'association ECON/COU (ensemble total)

			Cou			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Econ	Ton Négatif	n	5	1	4	10
		% rang	50.0	10.0	40.0	100.0
		% col	71.4	12.5	28.6	34.5
		% Total	17.2	3.4	13.8	34.5
	Ton Neutre	n	1	3	1	5
		% rang	20.0	60.0	20.0	100.0
		% col	14.3	37.5	7.1	17.2
		% Total	3.4	10.3	3.4	17.2
	Ton Positif	n	1	4	9	14
		% rang	7.1	28.6	64.3	100.0
		% col	14.3	50.0	64.3	48.3
		% Total	3.4	13.8	31.0	48.3
Total		n	7	8	14	29
		% rang	24.1	27.6	48.3	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	24.1	27.6	48.3	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xl : Tableau croisé de l'association RELIG/COU (ensemble total)

			Cou			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Relig	Ton Négatif	n	2	1		3
		% rang	66.7	33.3		100.0
		% col	100.0	16.7		11.5
		% Total	7.7	3.8		11.5
	Ton Neutre	n		5	7	12
		% rang		41.7	58.3	100.0
		% col		83.3	38.9	46.2
		% Total		19.2	26.9	46.2
	Ton Positif	n			11	11
		% rang			100.0	100.0
		% col			61.1	42.3
		% Total			42.3	42.3
Total		n	2	6	18	26
		% rang	7.7	23.1	69.2	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	7.7	23.1	69.2	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xli : Tableau croisé de l'association IMM/COU (ensemble total)

			Cou			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Imm	Ton Négatif	n	1			1
		% rang	100.0			100.0
		% col	33.3			4.5
		% Total	4.5			4.5
	Ton Neutre	n	2	5	5	12
		% rang	16.7	41.7	41.7	100.0
		% col	66.7	83.3	38.5	54.5
		% Total	9.1	22.7	22.7	54.5
	Ton Positif	n		1	8	9
		% rang		11.1	88.9	100.0
		% col		16.7	61.5	40.9
		% Total		4.5	36.4	40.9
Total		n	3	6	13	22
		% rang	13.6	27.3	59.1	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	13.6	27.3	59.1	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xlii : Tableau croisé de l'association LANG/LOISI (ensemble total)

			Loisi			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Lang	Ton Négatif	n	1	1	2	4
		% rang	25.0	25.0	50.0	100.0
		% col	16.7	14.3	14.3	14.8
		% Total	3.7	3.7	7.4	14.8
	Ton Neutre	n	5	6	4	15
		% rang	33.3	40.0	26.7	100.0
		% col	83.3	85.7	28.6	55.6
		% Total	18.5	22.2	14.8	55.6
	Ton Positif	n			8	8
		% rang			100.0	100.0
		% col			57.1	29.6
		% Total			29.6	29.6
Total		n	6	7	14	27
		% rang	22.2	25.9	51.9	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	22.2	25.9	51.9	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xliii : Tableau croisé de l'association LOISI/COU (ensemble total)

			Cou			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Loisi	Ton Négatif	n		2	1	3
		% rang		66.7	33.3	100.0
		% col		22.2	3.4	7.5
		% Total		5.0	2.5	7.5
	Ton Neutre	n		5	3	8
		% rang		62.5	37.5	100.0
		% col		55.6	10.3	20.0
		% Total		12.5	7.5	20.0
	Ton Positif	n	2	2	25	29
		% rang	6.9	6.9	86.2	100.0
		% col	100.0	22.2	86.2	72.5
		% Total	5.0	5.0	62.5	72.5
Total		n	2	9	29	40
		% rang	5.0	22.5	72.5	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	5.0	22.5	72.5	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xliv : Tableau croisé de l'association LOISI/ART (ensemble total)

			Art			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Loisi	Ton Négatif	n			1	1
		% rang			100.0	100.0
		% col			2.9	2.8
		% Total			2.8	2.8
	Ton Neutre	n		1	3	4
		% rang		25.0	75.0	100.0
		% col		100.0	8.6	11.1
		% Total		2.8	8.3	11.1
	Ton Positif	n			31	31
		% rang			100.0	100.0
		% col			88.6	86.1
		% Total		1	86.1	86.1
Total		n		2.8	35	36
		% rang		100.0	97.2	100.0
		% col		2.8	100.0	100.0
		% Total			97.2	100.0

Codes : -1 = tonalité négative

0 = tonalité neutre (atonale)

+1 = tonalité positive

Tableau I.xlv : Tableau croisé de l'association COU/ART (ensemble total)

			Art			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Cou	Ton Négatif	n	1		1	2
		% rang	50.0		50.0	100.0
		% col	100.0		2.5	4.5
		% Total	2.3		2.3	4.5
	Ton Neutre	n		2	1	3
		% rang		66.7	33.3	100.0
		% col		66.7	2.5	6.8
		% Total		4.5	2.5	6.8
	Ton Positif	n		1	38	39
		% rang		2.6	97.4	100.0
		% col		33.3	95.0	88.6
		% Total		2.3	86.4	88.6
Total		n	1	3	40	44
		% rang	2.3	6.8	90.9	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	2.3	6.8	90.9	100.0

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Tableau I.xlvi : Tableau croisé de l'association COU/ORG (ensemble total)

			Org			Total
			Ton négatif	Ton neutre	Ton positif	
Cou	Ton Négatif	n	2	1	2	5
		% rang	40.0	20.0	40.0	100.0
		% col	66.7	20.0	9.5	17.2
		% Total	6.9	3.4	6.9	17.2
	Ton Neutre	n	1	2	3	6
		% rang	16.7	33.3	50.0	100.0
		% col	33.3	40.0	14.3	20.7
		% Total	3.4	6.9	10.3	20.7
	Ton Positif	n		2	16	18
		% rang		11.1	88.9	100.0
		% col		40.0	76.2	62.1
		% Total		6.9	55.2	62.1
Total		n	3	5	21	29
		% rang	10.3	17.2	72.4	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% Total	10.3	17.2	72.4	100.0

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Appendice J : Écarts de moyennes et de bornes (thèmes étudiés par thèmes associés – 5 associations ou plus, par ordre croissant de moyenne tonale du thème étudié)⁵⁷⁶

Tableau J.i : Écarts de moyennes et de bornes (thèmes étudiés par thèmes associés par ordre croissant de moyenne tonale du thème étudié)
Crimes non-violents (auteurs chinois) (NV-AC)

Thème étudié	Moy(ton). nvac/thème associé	Moy(ton). nvac.tot	Écart de moyennes	Thèmes associés	Moy(ton). thème associé/nvac	Moy(ton). thème associé.tot	Écart de moyennes
nvac	-0,96	-0,90	-0,06	nvvc	-0,96	-0,93	-0,03
nvac	-0,92	-0,90	-0,02	cvac	-0,90	-0,92	0,02
nvac	-0,88	-0,90	0,02	cvvc	-0,90	-0,89	-0,01
nvac	-0,86	-0,90	0,04	serv	-0,50	-0,18	-0,38
nvac	-0,81	-0,90	0,09	mor	-0,68	-0,24	-0,44

Ec.nvac/assoc = 0,15

Ec.assoc/nvac = 0,46

Où : $\frac{\text{Ec.thème étudié/thème assoc}}{\text{Ec.thème assoc/thème étudié}} = \frac{\text{Écart de bornes du thème étudié}}{\text{Écarts de bornes des thèmes associés}}$

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Tableau J.ii : Écarts de moyennes et de bornes (thèmes étudiés par thèmes associés par ordre croissant de moyenne tonale du thème étudié)
Légalité/légitimité légale (LEG)

Thème étudié	Moy(ton). leg/thème associé	Moy(ton). leg.tot	Écart de moyennes	Thèmes associés	Moy(ton). thème associé/leg	Moy(ton). thème associé.tot	Écart de moyennes
leg	-0,62	-0,43	-0,19	Mor	-0,76	-0,24	-0,52
leg	-0,04	-0,43	-0,39	Relet	-0,74	-0,24	-0,68
leg	-0,51	-0,43	-0,08	Pol	-0,58	-0,24	-0,19
leg	-0,41	-0,43	0,02	Econ	-0,10	-0,24	-0,14
leg	-0,36	-0,43	0,07	Cou	0,09	-0,24	-0,36

Ec.leg/assoc = 0,46

Ec.assoc/leg = 0,54

Où : $\frac{\text{Ec.thème étudié/thème assoc}}{\text{Ec.thème assoc/thème étudié}} = \frac{\text{Écart de bornes du thème étudié}}{\text{Écarts de bornes des thèmes associés}}$

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

⁵⁷⁶ Voir note 438.

**Tableau J.iii : Écarts de moyennes et de bornes (thèmes étudiés par thèmes associés par ordre croissant de moyenne tonale du thème étudié)
Politiques/diplomatie (POL)**

Thème étudié	Moy(ton). pol/thème associé	Moy(ton). pol.tot	Écart de moyennes	Thèmes associés	Moy(ton). thème associé/pol	Moy(ton). thème associé.tot	Écart de moyennes
pol	-0,67	-0,39	-0,28	cvac	-0,92	-0,92	0,00
pol	-0,60	-0,39	-0,21	leg	-0,51	-0,43	-0,08
pol	-0,55	-0,39	-0,16	loisi	0,13	0,21	-0,08
pol	-0,48	-0,39	-0,09	mor	-0,45	-0,24	-0,21
pol	-0,42	-0,39	-0,03	imm	-0,04	0,09	-0,13
pol	-0,29	-0,39	0,10	econ	0,08	0,04	0,04
pol	-0,28	-0,39	0,11	relet	-0,41	-0,06	-0,35
pol	-0,11	-0,39	0,28	cou	0,39	0,45	-0,06

Ec.pol/assoc = 0,56

Ec.assoc/pol = 0,39

Où : $\frac{\text{Ec.thème étudié/thème assoc}}{\text{Ec.thème assoc/thème étudié}} = \frac{\text{Écart de bornes du thème étudié}}{\text{Écarts de bornes des thèmes associés}}$

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

**Tableau J.iv : Écarts de moyennes et de bornes (thèmes étudiés par thèmes associés par ordre croissant de moyenne tonale du thème étudié)
Moralité/normativité (MOR)**

Thème étudié	Moy(ton). mor/thème associé	Moy(ton). mor.tot	Écart de moyennes	Thèmes associés	Moy(ton). thème associé/mor	Moy(ton). thème associé.tot	Écart de moyennes
mor	-0,76	-0,24	-0,52	leg	-0,62	-0,43	-0,19
mor	-0,68	-0,24	-0,44	nvac	-0,81	-0,90	0,09
mor	-0,45	-0,24	-0,21	pol	-0,48	-0,39	-0,09
mor	-0,34	-0,24	-0,10	econ	0,00	0,04	-0,04
mor	-0,23	-0,24	0,01	serv	-0,19	-0,18	-0,01
mor	-0,17	-0,24	0,07	cou	-0,14	0,45	-0,59
mor	0,15	-0,24	0,39	relet	0,09	-0,06	0,15

Ec.mor/assoc = 0,91

Ec.assoc/mor = 0,74

Où : $\frac{\text{Ec.thème étudié/thème assoc}}{\text{Ec.thème assoc/thème étudié}} = \frac{\text{Écart de bornes du thème étudié}}{\text{Écarts de bornes des thèmes associés}}$

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Tableau J.v : Écarts de moyennes et de bornes (thèmes étudiés par thèmes associés par ordre croissant de moyenne tonale du thème étudié)
Services sociaux/santé (SERV)

Thème étudié	Moy(ton). Serv/thème associé	Moy(ton). Serv.tot	Écart de moyennes	Thèmes associés	Moy(ton). Thème associé/serv	Moy(ton). Thème associé.tot	Écart de moyennes
serv	-0,50	-0,18	-0,32	nvac	-0,86	-0,90	0,04
serv	-0,36	-0,18	-0,18	pop	-0,08	0,03	-0,11
serv	-0,35	-0,18	-0,17	econ	-0,12	0,04	-0,16
serv	-0,19	-0,18	-0,01	mor	-0,23	-0,24	0,01
serv	-0,17	-0,18	0,01	lang	0,13	0,13	0,00
serv	-0,15	-0,18	0,03	imm	-0,10	0,09	-0,19
serv	-0,04	-0,18	0,14	relet	0,12	-0,06	0,18
serv	0,03	-0,18	0,21	cou	0,21	0,45	-0,24

Ec.serv/assoc = 0,53

Ec.assoc/serv = 0,42

Où : $\frac{\text{Ec.thème étudié/thème assoc}}{\text{Ec.thème assoc/thème étudié}} = \frac{\text{Écart de bornes du thème étudié}}{\text{Écarts de bornes des thèmes associés}}$

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Tableau J.vi : Écarts de moyennes et de bornes (thèmes étudiés par thèmes associés par ordre croissant de moyenne tonale du thème étudié)
Relations ethniques (RELET)

Thème étudié	Moy(ton). relet/thème associé	Moy(ton). relet.tot	Écart de moyennes	Thèmes associés	Moy(ton). thème associé/relet	Moy(ton). thème associé.tot	Écart de moyennes
relet	-0,74	-0,06	-0,68	leg	-0,04	-0,43	-0,39
relet	-0,41	-0,06	-0,44	pol	-0,28	-0,39	0,11
relet	-0,18	-0,06	-0,12	org	0,48	0,59	-0,11
relet	-0,03	-0,06	0,03	imm	0,27	0,09	0,18
relet	0,02	-0,06	0,08	econ	0,02	0,04	-0,02
relet	0,09	-0,06	0,15	mor	0,15	-0,24	0,39
relet	0,12	-0,06	0,18	serv	-0,04	-0,18	0,14
relet	0,17	-0,06	0,23	cou	0,33	0,45	-0,12
relet	0,39	-0,06	0,36	assim	0,35	0,43	-0,08

Ec.relet/assoc = 1,04

Ec.assoc/relet = 0,78

Où : $\frac{\text{Ec.thème étudié/thème assoc}}{\text{Ec.thème assoc/thème étudié}} = \frac{\text{Écart de bornes du thème étudié}}{\text{Écarts de bornes des thèmes associés}}$

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

**Tableau J.vii : Écarts de moyennes et de bornes (thèmes étudiés par thèmes associés par ordre croissant de moyenne tonale du thème étudié)
Économie/emploi (ECON)**

Thème étudié	Moy(ton). econ/thème associé	Moy(ton). econ.tot	Écart de moyennes	Thèmes associés	Moy(ton). thème associé/econ	Moy(ton). thème associé.tot	Écart de moyennes
econ	-0,12	0,04	-0,16	serv	-0,35	-0,18	-0,17
econ	-0,10	0,04	-0,14	leg	-0,41	-0,43	0,02
econ	0,00	0,04	-0,04	mor	-0,34	-0,24	-0,10
econ	0,00	0,04	-0,04	imm	0,00	0,09	-0,09
econ	0,02	0,04	-0,02	relet	0,02	-0,06	0,08
econ	0,08	0,04	0,04	pol	-0,29	-0,39	0,10
econ	0,14	0,04	0,10	cou	0,24	0,45	-0,21

Ec.econ/assoc = 0,26

Ec.econ/assoc = 0,31

Où : $\frac{\text{Ec.thème étudié/thème assoc}}{\text{Ec.thème assoc/thème étudié}} = \frac{\text{Écart de bornes du thème étudié}}{\text{Écarts de bornes des thèmes associés}}$

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

**Tableau J.viii : Écarts de moyennes et de bornes (thèmes étudiés par thèmes associés par ordre croissant de moyenne tonale du thème étudié)
Immigration (IMM)**

Thème étudié	Moy(ton). imm/thème associé	Moy(ton). imm.tot	Écart de moyennes	Thèmes associés	Moy(ton). thème associé/imm	Moy(ton). thème associé.tot	Écart de moyennes
imm	-0,10	0,09	-0,19	pop	0,14	0,03	0,11
imm	0,00	0,09	-0,09	econ	0,00	0,04	-0,04
imm	0,04	0,09	-0,05	pol	-0,42	-0,39	-0,03
imm	0,10	0,09	0,01	serv	0,15	-0,18	0,33
imm	0,27	0,09	0,18	relet	0,03	-0,06	0,09
imm	0,36	0,09	0,27	cou	0,45	0,45	0,00

Ec.imm/assoc = 0,46

Ec.assoc/imm = 0,37

Où : $\frac{\text{Ec.thème étudié/thème assoc}}{\text{Ec.thème assoc/thème étudié}} = \frac{\text{Écart de bornes du thème étudié}}{\text{Écarts de bornes des thèmes associés}}$

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Tableau J.ix : Écarts de moyennes et de bornes (thèmes étudiés par thèmes associés par ordre croissant de moyenne tonale du thème étudié)
Loisirs populaires (télévision, cinéma littérature, sports, etc.) (LOISI)

Thème étudié	Moy(ton). loisi/thème associé	Moy(ton). loisi.tot	Écart de moyennes	Thèmes associés	Moy(ton). thème associé/loisi	Moy(ton). thème associé.tot	Écart de moyennes
loisi	-0,34	0,21	-0,55	nvac	-0,88	-0,90	0,02
loisi	0,13	0,21	-0,07	pol	-0,55	-0,39	-0,16
loisi	0,30	0,21	0,09	lang	0,15	0,13	0,02
loisi	0,65	0,21	0,44	cou	0,68	0,45	0,23
loisi	0,83	0,21	0,62	art	0,97	0,85	0,12

$$Ec.loisi/assoc = 1,17$$

$$Ec.assoc/loisi = 0,39$$

Où : $Ec.thème\ étudié/thème\ assoc =$ Écart de bornes du thème étudié
 $Ec.thème\ assoc/thème\ étudié =$ Écarts de bornes des thèmes associés

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Tableau J.x : Écarts de moyennes et de bornes (thèmes étudiés par thèmes associés par ordre croissant de moyenne tonale du thème étudié)
Coutumes (COU)

Thème étudié	Moy(ton). cou/thème associé	Moy(ton). cou.tot	Écart de moyennes	Thèmes associés	Moy(ton). thème associé/cou	Moy(ton). thème associé.tot	Écart de moyennes
cou	-0,09	0,45	-0,54	leg	-0,36	-0,43	0,07
cou	0,14	0,45	-0,31	mor	-0,17	-0,24	0,07
cou	0,21	0,45	-0,24	serv	0,03	-0,18	0,21
cou	0,24	0,45	-0,21	econ	0,14	0,04	0,10
cou	0,33	0,45	-0,12	relet	0,17	-0,06	0,23
cou	0,39	0,45	-0,06	pol	-0,11	-0,39	0,28
cou	0,45	0,45	0,00	imm	0,36	0,09	0,25
cou	0,45	0,45	0,00	org	0,62	0,59	0,03
cou	0,62	0,45	0,17	relig	0,31	0,08	0,23
cou	0,68	0,45	0,23	loisi	0,65	0,21	0,44
cou	0,84	0,45	0,39	art	0,89	0,85	0,04

$$Ec.cou/assoc = 0,93$$

$$Ec.assoc/cou = 0,40$$

Où : $Ec.thème\ étudié/thème\ assoc =$ Écart de bornes du thème étudié
 $Ec.thème\ assoc/thème\ étudié =$ Écarts de bornes des thèmes associés

Codes : -1 = tonalité négative 0 = tonalité neutre (atonale) +1 = tonalité positive

Appendice K : L'Index d'insularité (par ordre de n.thème.tot)⁵⁷⁷

Rang	Thème étudié	n.thème.tot	n.thème étudié/assoc.tot	n.thème étudié/#assoc	Index d'insularité (In)	Rang (In)	Thème étudié	In
1	loge	37	0	0	0,00	1	loge	0,00
2	relig	40	26	1	0,65	2	relig	0,65
3	assim	40	26	1	0,65	3	assim	0,65
4	org	74	62	2	1,68	4	lang	1,12
5	nvvc	76	146	3	5,76	5	pop	1,16
6	pop	79	46	2	1,16	6	org	1,68
7	mor	85	209	7	17,21	7	art	1,76
8	imm	86	155	6	10,81	8	loisi	5,00
9	lang	89	50	2	1,12	9	cvac	5,27
10	cvac	90	158	3	5,27	10	nvvc	5,76
11	cvvc	90	222	4	9,87	11	leg	6,85
12	art	91	80	2	1,76	12	cvvc	9,87
13	serv	111	219	8	15,78	13	imm	10,81
14	leg	130	178	5	6,85	14	econ	11,14
15	nvac	136	218	6	12,40	15	pol	11,33
16	relet	139	299	9	19,36	16	nvac	12,40
17	cou	140	328	11	25,77	17	serv	15,78
18	loisi	166	166	5	5,00	18	mor	17,21
19	econ	213	339	7	11,14	19	relet	19,36
20	pol	291	412	8	11,33	20	cou	25,77

Où n.thème étudié/assoc.tot = fréquence totale des cas parmi l'ensemble des associations pour un thème étudié.
n.thème étudié/#assoc = Nombre de catégories thématiques associées au thème étudié.
n.thème.tot = Somme des associations de tous les thèmes associés au thème étudié.

⁵⁷⁷ Voir note 473

Appendice L : Fréquences des catégories ethniques, de l'index d'attribution, de la position et de la voix du participant (ensemble total)

Tableau L.i : Fréquence des catégories ethniques (ensemble total)

	Catégorie ethnique	N	%	% valide
Cas valides	N-C	4551	55.6	55.6
	C-INDET	2296	28.0	28.1
	C-CAN	620	7.6	7.6
	C+AUT	718	8.8	8.8
Total		8185	100.0	100.0
Valeurs manquantes		1	0.0	
Total		8186	100.0	

Où N-C = Participant non chinois
 C-INDET = Participant chinois de nationalité indéterminée (non canadienne)
 C-CAN = Participant chinois de nationalité canadienne
 C+AUT = Participant chinois et non chinois

Tableau L.ii : Fréquence des valeurs de l'index d'attribution des participants (ensemble total)

	Catégorie groupale	N	%	% valide
Cas valides	Groupe ethnique	540	6.6	6.6
	Institution	1866	22.8	22.8
	Organisation/association	3283	40.1	40.1
	Individu	2489	30.4	30.4
Total		8178	99.9	100.0
Valeurs manquantes		8	0.1	
Total		8186	100.0	

Tableau L.iii : Fréquence des positions des participants (ensemble total)

	Catégories de voix	N	%	% valide
Cas valides	Antagoniste	1541	18.8	18.8
	Participant neutre	4450	55.6	55.6
	Protagoniste	2088	25.5	25.5
		8179	99.9	100.0
Total		8179	99.9	100.0
Valeurs manquantes		7	0.1	
Total		8186	100.0	

Tableau L.iv : Fréquence des valeurs de voix des participants (ensemble total)

	Catégories de voix	N	%	% valide
Cas Valides	Aucune	6336	77.4	77.5
	Indirecte/paraphrase	873	10.7	10.7
	Directe	969	11.8	11.8
		8179	99.9	100.0
Total		8179	99.9	100.0
Valeurs manquantes		7	0.1	
Total		8186	100.0	

Appendice M : Tableaux croisés de l'index d'attribution, de la position et de la voix du participant par catégorie ethnique (ensemble total)

Tableau M.i : Tableau croisé des valeurs de l'index d'attribution des participants par catégorie ethnique (ensemble total)

			Index d'attribution (catégories groupales)				Total
			Groupe ethnique	Institution	Organisation/ Association	Individu	
Catégorie ethnique	N-C	n	244	1005	1637	1663	4549
		% rang	5.4	22.1	36.0	36.6	100.0
		% col	45.2	53.9	49.9	66.8	55.6
		% total	3.0	12.3	20.0	20.3	55.6
	C-INDET	n	92	757	895	551	2295
		% rang	4.0	33.0	39.0	24.0	100.0
		% col	17.0	40.6	27.3	22.1	28.1
		% total	1.1	9.3	10.9	6.7	28.1
	C-CAN	n	111	1	258	250	620
		% rang	17.9	0.2	41.6	40.3	100.0
		% col	20.6	0.1	7.9	10.0	7.6
		% total	1.4	0.0	3.2	3.1	7.6
	C+AUT	n	93	103	493	25	714
		% rang	13.0	14.4	69.0	3.5	100.0
		% col	17.2	5.5	15.0	1.0	8.7
		% total	1.1	1.3	6.0	0.3	8.7
	Total	n	540	1866	3283	2489	8178
		% rang	6.6	22.8	40.1	30.4	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	6.6	22.8	40.1	30.4	100.0

Où N-C = Participant non chinois
 C-INDET = Participant chinois de nationalité indéterminée (non canadienne)
 C-CAN = Participant chinois de nationalité canadienne
 C+AUT = Participant chinois et non chinois

Tableau M.ii : Tableau croisé de la position des participants par catégorie ethnique (ensemble total)

			Position du participant (catégories de rôle)			Total
			Antagoniste	Participant neutre	Protagoniste	
Catégorie ethnique	N-C	n	821	2500	1227	4548
		% rang	18.1	55.0	27.0	100.0
		% col	53.3	54.9	58.8	55.6
		% total	10.0	30.6	15.0	55.6
	C-INDET	n	604	1235	456	2295
		% rang	26.3	53.8	19.9	100.0
		% col	39.2	27.1	21.8	28.1
		% total	7.4	15.1	5.6	28.1
	C-CAN	n	43	338	239	620
		% rang	6.9	54.5	38.5	100.0
		% col	2.8	7.4	11.4	7.6
		% total	0.5	4.1	2.9	7.6
	C+AUT	n	73	477	166	716
		% rang	10.2	66.6	23.2	100.0
		% col	4.7	10.5	8.0	8.8
		% total	0.9	5.8	2.0	8.8
	Total	n	1541	4550	2088	8179
		% rang	18.8	55.6	25.5	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	18.8	55.6	25.5	100.0

Où N-C = Participant non chinois
 C-INDET = Participant chinois de nationalité indéterminée (non canadienne)
 C-CAN = Participant chinois de nationalité canadienne
 C+AUT = Participant chinois et non chinois

Tableau M.iii: Tableau croisé de la voix des participants par catégorie ethnique (ensemble total)

			Voix du participant (catégories de voix)			Total
			Aucune	Indirecte/paraphrase	Directe	
Catégorie ethnique	N-C	n	3390	527	631	4548
		% rang	74.5	11.6	13.9	100.0
		% col	53.5	60.4	65.1	55.6
		% total	41.4	6.4	7.7	55.6
	C-INDET	n	1836	258	200	2295
		% rang	80.0	11.2	8.7	100.0
		% col	29.0	29.6	20.6	28.1
		% total	22.4	3.2	2.4	28.1
	C-CAN	n	434	52	134	620
		% rang	70.0	8.4	21.6	100.0
		% col	6.8	6.0	13.8	7.6
		% total	5.3	0.6	1.6	7.6
	C+AUT	n	676	36	4	716
		% rang	94.4	5.0	0.6	100.0
		% col	10.7	4.1	0.4	8.8
		% total	8.3	0.4	0.0	8.8
	Total	n	6336	873	969	8179
		% rang	77.5	10.7	11.8	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	77.5	10.7	11.8	100.0

Où N-C = Participant non chinois
 C-INDET = Participant chinois de nationalité indéterminée (non canadienne)
 C-CAN = Participant chinois de nationalité canadienne
 C+AUT = Participant chinois et non chinois

Appendice N : Tableaux croisés de l'index d'attribution et de la position du participant (par catégorie ethnique)

Tableau N.i : Tableau croisé de l'index d'attribution et de la position du participant (données d'ensemble)

			Position du participant (catégories de rôle)			Total
			Antagoniste	Participant neutre	Protagoniste	
Index d'attribution (catégories groupales)	Groupe ethnique	n	66	388	86	540
		% rang	12.2	71.9	15.9	100.0
		% col	4.3	8.5	4.1	6.6
		% total	0.8	4.7	1.1	6.6
	Institution	n	634	945	287	1886
		% rang	34.0	50.6	15.4	100.0
		% col	41.1	20.8	13.8	22.8
		% total	7.8	11.6	3.5	22.8
	Organisation/ Association	n	497	2077	707	3281
		% rang	15.1	63.3	21.5	100.0
		% col	32.3	45.7	33.9	40.1
		% total	6.1	25.4	8.6	40.1
	Individu	n	344	1138	1007	2489
		% rang	13.8	45.7	40.5	100.0
		% col	22.3	25.0	48.3	30.4
		% total	4.2	13.9	12.3	30.4
Total		n	1541	4548	2087	8176
		% rang	18.8	55.6	25.5	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	18.8	55.6	25.5	100.0

**Tableau N.ii : Tableau croisé de l'index d'attribution et de la position du participant
(participants non chinois – N-C)**

			Position du participant (catégories de rôle)			Total
			Antagoniste	Participant neutre	Protagoniste	
Index d'attribution (catégories groupales)	Groupe ethnique	n	33	176	35	244
		% rang	13.5	72.1	14.3	100.0
		% col	4.0	7.0	2.9	5.4
		% total	0.7	3.9	0.8	5.4
	Institution	n	298	523	184	1005
		% rang	29.7	52.0	18.3	100.0
		% col	36.3	20.9	15.0	22.1
		% total	6.6	11.5	4.0	22.1
	Organisation/ Association	n	288	1006	341	1635
		% rang	17.6	61.5	20.9	100.00
		% col	35.1	40.3	27.8	36.0
		% total	6.3	22.1	7.5	36.0
	Individu	n	202	794	667	1663
		% rang	12.1	47.7	40.1	100.0
		% col	24.6	31.8	54.4	36.6
		% total	4.4	17.5	14.7	36.6
	Total	n	821	2499	1227	4547
		% rang	18.1	55.0	27.0	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	18.1	55.0	27.0	100.0

**Tableau N.iii : Tableau croisé de l'index d'attribution et de la position du participant
(participants chinois de nationalité indéterminée (non-canadienne)
– C-INDET)**

			Position du participant (catégories de rôle)			Total
			Antagoniste	Participant neutre	Protagoniste	
Index d'attribution (catégories groupales)	Groupe ethnique	n	15	54	23	92
		% rang	16.3	58.7	25.0	100.0
		% col	2.5	4.4	5.0	4.0
		% total	0.7	2.4	1.0	4.0
	Institution	n	308	367	82	757
		% rang	40.7	48.5	10.8	100.0
		% col	51.1	29.7	18.0	33.0
		% total	13.4	16.0	3.6	33.0
	Organisation/ Association	n	154	568	173	895
		% rang	17.2	63.5	19.3	100.0
		% col	25.5	46.0	37.9	39.0
		% total	6.7	24.8	7.5	39.0
	Individu	n	126	246	178	550
		% rang	22.9	44.7	32.4	100.0
		% col	20.9	19.9	39.0	24.0
		% total	5.5	10.7	7.8	24.0
	Total	n	603	1235	456	2294
		% rang	26.3	53.8	19.9	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	26.3	53.8	19.9	100.0

**Tableau N.iv : Tableau croisé de l'index d'attribution et de la position du participant
(participants de nationalité canadienne – C- CAN)**

			Position du participant (catégories de rôle)			Total
			Antagoniste	Participant neutre	Protagoniste	
Index d'attribution (catégories groupales)	Groupe ethnique	n	8	86	17	111
		% rang	7.2	77.5	15.3	100.0
		% col	18.6	25.4	7.1	17.9
		% total	1.3	13.9	2.7	17.9
	Institution	n			1	1
		% rang			100.0	100.0
		% col			0.4	0.2
		% total			0.2	0.2
	Organisation/ Association	n	21	159	78	258
		% rang	8.1	61.6	30.2	100.0
		% col	48.8	47.0	32.6	41.6
		% total	3.4	25.6	12.6	41.6
	Individu	n	14	93	143	250
		% rang	5.6	37.2	57.2	100.0
		% col	32.6	27.5	59.8	40.3
		% total	2.3	15.0	23.1	40.3
	Total	n	43	338	239	620
		% rang	6.9	54.5	38.5	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	6.9	54.5	38.5	100.0

**Tableau N.v : Tableau croisé de l'index d'attribution et de la position du participant
(participants chinois et non chinois – C+AUT)**

			Position du participant (catégories de rôle)			Total
			Antagoniste	Participant neutre	Protagoniste	
Index d'attribution (catégories groupales)	Groupe ethnique	n	10	72	11	93
		% rang	10.8	77.4	11.8	100.0
		% col	13.7	15.1	6.7	13.0
		% total	1.4	10.1	1.5	13.0
	Institution	n	28	55	20	103
		% rang	27.2	53.4	19.4	100.0
		% col	38.4	11.6	12.1	14.4
		% total	3.9	7.7	2.8	14.4
	Organisation/ Association	n	34	344	115	493
		% rang	6.9	69.8	23.3	100.0
		% col	46.6	72.3	69.7	69.0
		% total	4.8	48.2	16.1	69.0
	Individu	n	1	5	19	25
		% rang	4.0	20.0	76.0	100.0
		% col	1.4	1.1	11.5	3.5
		% total	0.1	0.7	2.7	3.5
	Total	n	73	476	165	714
		% rang	10.2	66.7	23.1	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	10.2	66.7	23.1	100.0

Appendice O : Tableaux croisés de l'index d'attribution et de la voix du participant (par catégorie ethnique)

Tableau O.i : Tableau croisé de l'index d'attribution et de la voix du participant (données d'ensemble)

			Voix du participant (catégories de voix)			Total
			Aucune	Indirecte/paraphrase	Directe	
Index d'attribution (catégories groupales)	Groupe ethnique	n	522	15	3	540
		% rang	96.7	2.8	0.6	100.0
		% col	8.2	1.7	0.3	6.6
		% total	6.4	0.2	0.0	6.6
	Institution	n	1567	271	27	1886
		% rang	84.0	14.5	1.4	100.0
		% col	24.7	31.0	2.8	22.8
		% total	19.2	3.3	0.3	22.8
	Organisation/ Association	n	2906	313	62	3281
		% rang	88.6	9.5	1.9	100.0
		% col	45.9	35.9	6.4	40.1
		% total	35.5	3.8	0.8	40.1
	Individu	n	1338	274	877	2489
		% rang	53.8	11.0	35.2	100.0
		% col	21.1	31.4	90.5	30.4
		% total	16.4	3.4	10.7	30.4
	Total	n	6333	873	969	8176
		% rang	77.5	10.7	11.9	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	77.5	10.7	11.9	100.0

**Tableau O.ii : Tableau croisé de l'index d'attribution et de la voix du participant
(participants non chinois – N-C)**

			Voix du participant (catégories de voix)			Total
			Aucune	Indirecte/paraphrase	Directe	
Index d'attribution (catégories groupales)	Groupe ethnique	n	235	7	2	244
		% rang	96.3	2.9	0.8	100.0
		% col	6.9	1.3	0.3	5.4
		% total	5.2	0.2	0.0	5.4
	Institution	n	848	145	12	1005
		% rang	84.4	14.4	1.2	100.0
		% col	25.0	27.5	1.9	22.1
		% total	18.6	3.2	0.3	22.1
	Organisation/ Association	n	1400	190	45	1635
		% rang	85.6	11.6	2.8	100.0
		% col	41.3	36.1	7.1	36.0
		% total	30.8	4.2	1.0	36.0
	Individu	n	906	185	572	1663
		% rang	54.5	11.1	34.4	100.0
		% col	26.7	35.1	90.6	36.6
		% total	19.9	4.1	12.6	36.6
	Total	n	3389	527	631	4547
		% rang	74.5	11.6	13.9	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	74.5	11.6	13.9	100.0

**Tableau O.iii : Tableau croisé de l'index d'attribution et de la voix du participant
(participants chinois de nationalité indéterminée (non-canadienne)
– C-INDET)**

			Voix du participant (catégories de voix)			Total
			Aucune	Indirecte/paraphrase	Directe	
Index d'attribution (catégories groupales)	Groupe ethnique	n	89	2	1	92
		% rang	96.7	2.2	1.1	100.0
		% col	4.8	0.8	0.5	4.0
		% total	3.9	0.1	0.0	4.0
	Institution	n	619	123	14	757
		% rang	81.8	16.2	1.8	100.0
		% col	33.7	47.7	7.0	33.0
		% total	27.0	5.4	0.6	33.0
	Organisation/ Association	n	808	74	13	895
		% rang	90.3	8.3	1.5	100.0
		% col	44.0	28.7	6.5	39.0
		% total	35.2	3.2	0.6	39.0
	Individu	n	320	59	172	551
		% rang	58.1	10.7	31.2	100.0
		% col	17.4	22.9	86.0	24.0
		% total	13.9	2.6	7.5	24.0
	Total	n	1836	258	200	2295
		% rang	80.0	11.2	8.7	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	80.0	11.2	8.7	100.0

Tableau O.iv : Tableau croisé de l'index d'attribution et de la voix du participant
(participants de nationalité canadienne – C- CAN)

			Voix du participant (catégories de voix)			Total
			Aucune	Indirecte/paraphrase	Directe	
Index d'attribution (catégories groupales)	Groupe ethnique	n	106	5		111
		% rang	95.5	4.5		100.0
		% col	24.4	9.6		17.9
		% total	17.1	0.8		17.9
	Institution	n			1	1
		% rang			100.0	100.0
		% col			0.7	0.2
		% total			0.2	0.2
	Organisation/ Association	n	237	18	3	258
		% rang	91.9	7.0	1.2	100.0
		% col	54.6	34.6	2.2	41.6
		% total	38.2	2.9	0.5	41.6
	Individu	n	91	29	130	250
		% rang	36.4	11.6	52.0	100.0
		% col	21.0	55.8	97.0	40.3
		% total	14.7	4.7	21.0	40.3
	Total	n	434	52	134	620
		% rang	70.0	8.4	21.6	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	70.0	8.4	21.6	100.0

Tableau O.v : Tableau croisé de l'index d'attribution et de la voix du participant
(participants chinois et non chinois – C+AUT)

			Voix du participant (catégories de voix)			Total
			Aucune	Indirecte/paraphrase	Directe	
Index d'attribution (catégories groupales)	Groupe ethnique	n	92	1		93
		% rang	98.9	1.1		100.0
		% col	13.6	2.8		13.0
		% total	12.9	0.1		13.0
	Institution	n	100.0	3		103
		% rang	97.1	2.9		100.0
		% col	14.8	8.3		14.4
		% total	14.0	0.4		14.4
	Organisation/ Association	n	461	31	1	493
		% rang	93.5	6.3	0.2	100.0
		% col	68.4	86.1	25.0	69.0
		% total	64.6	4.3	0.1	69.0
	Individu	n	21	1	3	25
		% rang	84.0	4.0	12.0	100.0
		% col	3.1	2.8	75.0	3.5
		% total	2.9	0.1	0.4	3.5
	Total	n	674	36	4	714
		% rang	94.4	5.0	0.6	100.0
		% col	100.0	100.0	100.0	100.0
		% total	94.4	5.0	0.6	100.0

Appendice P : Tableaux croisés de la position et de la voix du participant (par catégorie ethnique)

Tableau P.i : Tableau croisé de la position et de la voix du participant (données d'ensemble)

			Voix du participant (catégories de voix)			Total
			Aucune	Indirecte/paraphrase	Directe	
Position du participant (catégories de rôle)	Antagoniste	n	1329	145	67	1541
		% rang	86.2	9.4	4.3	100.0
		% col	21.0	16.6	6.9	18.8
		% total	16.2	1.8	0.8	18.8
	Participant neutre	n	3531	545	473	4550
		% rang	77.6	12.0	10.4	100.0
		% col	55.7	62.4	48.8	55.6
		% total	43.2	6.7	5.8	55.6
	Protagoniste	n	1476	183	429	2088
		% rang	70.7	8.8	20.5	100.0
		% col	23.3	21.0	44.3	25.5
		% total	18.0	2.2	5.2	25.5
Total	n		6336	873	969	8179
	% rang		77.5	10.7	11.8	100.0
	% col		100.0	100.0	100.0	100.0
	% total		77.5	10.7	11.8	100.0

Tableau P.ii : Tableau croisé de la position et de la voix du participant (participants non chinois – N-C)

			Voix du participant (catégories de voix)			Total
			Aucune	Indirecte/paraphrase	Directe	
Position du participant (catégories de rôle)	Antagoniste	n	694	93	34	821
		% rang	84.5	11.3	4.1	100.0
		% col	20.5	17.6	5.4	18.1
		% total	15.3	2.0	0.7	18.1
	Participant neutre	n	1852	33	312	2500
		% rang	74.1	13.4	12.5	100.0
		% col	54.6	63.8	49.4	55.0
		% total	40.7	7.4	6.9	55.0
	Protagoniste	n	844	98	285	1227
		% rang	68.8	8.0	23.2	100.0
		% col	24.9	18.6	45.2	27.0
		% total	18.6	2.2	6.3	27.0
Total	n		3390	527	631	4548
	% rang		74.5	11.6	13.9	100.0
	% col		100.0	100.0	100.0	100.0
	% total		74.5	11.6	13.9	100.0

Tableau P.iii : Tableau croisé de la position et de la voix du participant
 (participants chinois de nationalité indéterminée (non-canadienne) – C-INDET)

			Voix du participant (catégories de voix)			Total
			Aucune	Indirecte/paraphrase	Directe	
Position du participant (catégories de rôle)	Antagoniste	n	534	39	30	603
		% rang	88.6	6.5	5.0	100.0
		% col	29.1	15.2	15.0	26.3
		% total	23.3	1.7	1.3	26.3
	Participant Neutre	n	958	171	105	1235
		% rang	77.6	13.8	8.5	100.0
		% col	52.2	66.5	52.5	53.8
		% total	41.8	7.5	4.6	53.8
	Protagoniste	n	344	47	65	456
		% rang	75.4	10.3	14.3	100.0
		% col	18.7	18.3	32.5	19.9
		% total	15.0	2.0	2.8	19.9
Total	n	1836	257	200	2294	
	% rang	80.0	11.2	8.7	100.0	
	% col	100.0	100.0	100.0	100.0	
	% total	80.0	11.2	8.7	100.0	

Tableau P.iv : Tableau croisé de la position et de la voix du participant
 (participants de nationalité canadienne – C- CAN)

			Voix du participant (catégories de voix)			Total
			Aucune	Indirecte/paraphrase	Directe	
Position du participant (catégories de rôle)	Antagoniste	n	30	10	3	43
		% rang	69.8	23.3	7.0	100.0
		% col	6.9	19.2	2.2	6.9
		% total	4.8	1.6	0.5	6.9
	Participant neutre	n	269	13	56	338
		% rang	79.6	3.8	16.6	100.0
		% col	62.0	25.0	41.8	54.5
		% total	43.4	2.1	9.0	54.5
	Protagoniste	n	135	29	75	239
		% rang	56.5	12.1	31.4	100.0
		% col	31.1	55.8	56.0	38.5
		% total	21.8	4.7	12.1	38.5
Total	n	434	52	134	620	
	% rang	70.0	8.4	21.6	100.0	
	% col	100.0	100.0	100.0	100.0	
	% total	70.0	8.4	21.6	100.0	

**Tableau P.v : Tableau croisé de la position et de la voix du participant
(participants chinois et non chinois – C+AUT)**

			Voix du participant (catégories de voix)			Total
			Aucune	Indirecte/paraphrase	Directe	
Position du participant (catégories de rôle)	Antagoniste	n	71	2		73
		% rang	97.3	2.7		100.0
		% col	10.5	5.6		10.2
		% total	9.9	0.3		10.2
	Participant neutre	n	452	25		477
		% rang	94.8	5.2		100.0
		% col	66.9	69.4		66.6
		% total	63.1	3.5		66.6
	Protagoniste	n	153	9	4	166
		% rang	92.2	5.4	2.4	100.0
		% col	22.6	25.0	100.0	23.2
		% total	21.4	1.3	0.6	23.2
Total	n	676	36	4	716	
	% rang	94.4	5.0	0.6	100.0	
	% col	100.0	100.0	100.0	100.0	
	% total	94.4	5.0	0.6	100.0	

Bibliographie

- Anderson, Kay J., (1991), *Vancouver's Chinatown: Racial Discourse in Canada, 1875-1980*, McGill-Queen's University Press, Montreal & Kingston.
- Audit Bureau of Circulations, (1998), *Canadian Newspaper Audit Report*, NADbank, Schaumburg, Illinois, No. 01-5565-0.
- Booth, Martin, (1990), *The Triads*, Grafton Books, Toronto.
- Bramlett-Solomon, Sharon, (1989), "Bringing Cultural Sensitivity Into Reporting Classrooms", dans *Journalism Educator*, 44/2, pp.26-28, 74.
- Breed, Warren, (1955), "Social Control in the Classroom: A Functional Analysis", dans *Social Forces*, 33/4, pp.326-335.
- Breton, Raymond, (1990), «The Ethnic Group as a Political Resource in Relation to Problems of Incorporation : Perceptions and Attitudes», dans Breton, Raymond, Wsevolod W. Isawjiw, Warren E. Kalbach, et Jeffrey G. Reitz (eds.), *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in a Canadian City*, University of Toronto Press, Toronto, pp.196-255.
- Canada's Information ressource Centre, (1999), *Canadian News Disk*, current (1998 – onwards), backfile (1994 – 1997), IHS/Micromedia, CBCA licence agreement.
- Chu, Yiu-Kong, (1996), «International Triad Movements : The Threat of Chinese Organised Crime», dans *Conflict Studies*, No. 291, juillet/août, Research Institute for the Study of Conflict and Terrorism, Londres, pp.1-25.
- Cohen, Jeremy, Matthew Lombard, et Rosalind M. Pierson, (1992), "Developing a Multicultural Mass Communication Course", dans *Journalism Educator*, 47/2, pp.3-12.
- Con, Harry, Ronald J. Con, Graham Johnson, Edgar Wickberg et William E. Willmott, (1984), *De la Chine au Canada: Histoire des communautés chinoises au Canada*, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa.
- Creese, Gillian et Laurie Peterson, (1996), "Making the News, Racializing Chinese Canadians", dans *Studies in Political Economy*, 51/Fall, pp.117-145.
- Deutschmann, Linda B., (1988), *Deviance and Social Control*, 2^e ed., ITP Nelson, Scarborough.
- Dickson, Thomas V., (1993), "Sensitizing Students to Racism", dans *The Journalism Educator*, 47/4, pp.28-33.
- Dometrius, Nelson, C., (1992), *Social Statistics Using SPSS*, Harper Collins Publishers, New York.
- Dubro, James, (1992), *Dragons of Crime : Inside the Asian Underworld*, Octopus Publishing Group, Markham.
- Ericson, Richard V., Patricia M. Baranek et Janet B.L. Chan, (1987), *Visualizing Deviance: A Study of News Organization*, University of Toronto Press, Toronto.
- Ericson, Richard V., Patricia M. Baranek et Janet B.L. Chan, (1989), *Negotiating Control: A Study of News Sources*, University of Toronto Press, Toronto.
- Fiske, John, (1990), *Introduction to Communication Studies*, 2nd edition, Routledge, New York.
- Fowler, Roger, (1985), "Power", dans *Handbook of Discourse Analysis, Vol 4: Discourse Analysis in Society*, T.A. Van Dijk (ed.), Academic Press Inc, London, pp.61-82.
- Gabor, Thomas, et Gabriel Weimann, (1987), "La couverture du crime par la presse: un portrait fidèle ou déformé?", dans *Criminologie*, 20/1, pp.79-98.
- Gandy, Jr., Oscar H., Katharina Kopp, Tanya Hands, Karen Frazer et David Phillips, (1997), "Race and Risk: Factors affecting the framing of stories about inequality, discrimination, and just plain bad luck" dans *Public Opinion Quarterly*, 61, pp.158-182.
- Gauthier, Benoît, (1993), *Recherche Sociale: de la problématique à la collecte de données*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Gersh, Debra, (1992), "Promulgating Polarization", dans *Editor & Publisher*, 125/41, pp.30-33.
- Gist, Marilyn E., (1990), "Minorities in Media Imagery: A Social Cognitive Perspective on Journalistic Bias", dans *Newspaper Research Journal*, 11/3, pp.52-63.
- Goode, Erich, (1991), «Positive Deviance : a Viable Concept?», dans *Deviant Behavior*, Vol.12, pp.289-309.
- Goldberg, (1993), *Racist Culture : Philosophy and The Politics of Meaning*, Blackwell Publishers, Oxford.

- Goshorn, Kent et Oscar H. Gandy, Jr., (1995), "Race, Risk and Responsibility: Editorial Constraint in the Framing of Inequality", dans *Journal of Communication*, 45/2, pp.133-151.
- Greenberg, Jeff, S.L. Kirkland, et Tom Pyszczynski, (1988), "Some Theoretical and Preliminary Research Concerning Derogatory Ethnic Labels", dans Geneva Smitherman-Donaldson et T.A. Van Dijk (eds.) *Discourse and Discrimination*, Wayne State University Press, Detroit, pp.74-92.
- Hoe, Ban Seng, (1989), *Beyond the Golden Mountain : Chinese Cultural Traditions in Canada*, Canadian Museum of Civilisation, Ottawa.
- Hoffmann, Gregg, (1991), "Racial Stereotyping in the News: Some General Semantic Alternatives", dans *Et cetera*, 48/1, pp.22-30.
- Indra, Doreen M., (1979), "South Asian Stereotypes in the Vancouver Press", dans *Ethnic and Racial Studies*, 2/2, pp.166-189.
- Isajiw, Wsevolod, W., (1990), «Ethnic-Identity Retention», dans Breton, Raymond, Wsevolod W. Isajiw, Warren E. Kalbach, et Jeffrey G. Reitz (eds.), *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in a Canadian City*, University of Toronto Press, Toronto, pp.34-91.
- Iyengar, Shanto, (1989) "How Citizens Think about National Issues: A Matter of Responsibility", dans *American Journal of Political Science*, 33/4, pp.878-900.
- Jankowski, Nicholas W., (1993), "The qualitative tradition in social science inquiry: contributions to mass communication research", dans *A Handbook of Qualitative Methodologies For Mass Communication Research*, Klaus Bruhn Jensen et Nicholas W. Jankowski (eds.), Routledge, New York, pp.44-73.
- Jensen, Klaus Bruhn, (1993), "Humanistic scholarship as qualitative science: contributions to mass communication research", dans *A Handbook of Qualitative Methodologies For Mass Communication Research*, Klaus Bruhn Jensen et Nicholas W. Jankowski (eds.), Routledge, New York, pp.17-43.
- Jensen, Klaus Bruhn, (1993), "Reception Analysis: mass communication as the social production of meaning", dans *A Handbook of Qualitative Methodologies For Mass Communication Research*, Klaus Bruhn Jensen et Nicholas W. Jankowski (eds.), Routledge, New York, pp.135-148.
- Johnson, Graham E., (1992), "Ethnic and Racial Communities dans Canada and Problems of Adaptation: Chinese Canadians in the Contemporary Period", dans *Ethnic Groups*, 9, pp.151-174.
- Johnson, Kirk, A., (1991), "Objective News and Other Myths: The Poisoning of Young Black Minds", dans *Journal of Negro Education*, 60/3, pp.328-341.
- Kress, Gunther, (1985), "Ideological Structures in Discourse", dans *Handbook of Discourse Analysis, Vol 4: Discourse Analysis in Society*, T.A. Van Dijk (ed.), Academic Press Inc, London, pp.27-42.
- Laczko, L., (1997), «Feelings of Fraternity in Canada : An Empirical Exploration of Regional Differences», dans *Asian and Pacific Migration Journal*, Vol.6, Nos. 3-4, p.343-361.
- Lai, David Chuenyan, (1988), *Chinatowns: Towns Within Cities in Canada*, The University of British Columbia Press, Vancouver.
- Landry, R. (1993) "L'analyse de contenu", dans Gauthier, B. (ed.), (1993), *Recherche Sociale : De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université de Québec, Québec, pp.337-360.
- Lang, Kurt, et Lang, Gladys Engel, (1993), "Studying events in their natural settings", dans *A Handbook of Qualitative Methodologies For Mass Communication Research*, Klaus Bruhn Jensen et Nicholas W. Jankowski (eds.), Routledge, New York, pp.193-215.
- Lee, Joann, (1994), "A Look At Asians As Portrayed in the News", dans *Editor & Publisher*, 127/18, pp.46, 56.
- Ley, David, (1992), "Between Europe and Asia: the case of the missing sequoias", dans *Ecumene*, 2/2, pp.185-207.
- Li, Peter S., (1994), "Unneighbourly Houses or Unwelcome Chinese: The Social Construction of Race in the Battle over 'Monster Homes' in Vancouver, Canada", dans *International Journal of Comparative Race and Ethnic Studies*, 1/1, pp.14-33.
- Li, Peter, (1988), *The Chinese in Canada*, Oxford University Press Canada, Toronto.
- Linville, P.W., Salovey, P., Fischer, G.W., (1986), "Stereotyping and perceived distributions of social characteristics: an application to ingroup-outgroup perception", dans Dovidio, J.F., Gaertner, S.L., (eds.), *Prejudice, Discrimination, Racism: Theory and Research*, Academic Press, New York, pp.165-208.
- Lord, Charles G., Lee Ross, et Mark R. Lepper, (1979), "Biased Assimilation and Attitude Polarization: The Effects of Prior Theories on Subsequent Considered Evidence", dans *Journal of Personality and Social Psychology*, 37/11, pp.2098-2109.

- Margolin, Leslie, (1992), "Deviance on Record: Techniques for Labeling Child Abusers in Official Documents", dans *Social Problems*, 39/1, février, pp.58-70.
- Martindale, Carolyn, (1988), "Sensitizing Students to Racial Coverage", dans *Journalism Educator*, 43/2, pp.79-81.
- Martindale, Carolyn, (1991), "Infusing Cultural Diversity into Communication Courses", dans *Journalism Educator*, 45/4, pp.34-38.
- Mazingo, Sherrie, (1988), "Minorities and Social Control in the Newsroom: Thirty Years after Breed", dans Geneva Smitherman-Donaldson et T.A. Van Dijk (eds.) *Discourse and Discrimination*, Wayne State University Press, Detroit, pp.93-130.
- McQuail, Denis, (1977), "The Influence and Effects of Mass Media", dans *Mass Communication and Society*, James Curran, Michael Gurevitch et Janet Woollacott (eds.), Edward Arnold Publishers, London, pp.70-94.
- Messick, D.M., and Diane M. Mackie, (1989), "Cognitive Representations of Social Categories", dans *Annual Review of Psychology*, 40, pp.46-81.
- Nachmias, D., Nachmias, C., (1987), *Research Methods in the Social Sciences*, 3^{ème} édition, St. Martin's Press, New York.
- Nadeau, Richard, Richard G. Niemi et Jeffrey Levine, (1993), "Innumeracy About Minority Populations", dans *Public Opinion Quarterly*, 57, pp.332-347.
- Odham Stokes, L. et Hooker, M. (1999) *City on Fire – Hong Kong cinema*, Verso, Londres.
- Oxfeld, Ellen, (1993), *Blood, Sweat, and Mahjong : Family and Enterprise in an Overseas Chinese Community*, Cornell University Press, Ithica.
- Pease, Ted, (1990), "Ducking the Diversity Issue: Newspapers' real failure is performance", dans *Newspaper Research Journal*, 11/3, pp.24-37.
- Porter, Roy, (1992), *Doctor of Society : Thomas Beddoes and the Sick Trade in Late-Enlightenment England*, Routledge, New York.
- Rousseau, J.J., (1984), *A Discourse on Inequality*, Penguin Books, Londres.
- Seidel, Gill, (1988) "The British New Right's 'Enemy Within': The Antiracists", dans Geneva Smitherman-Donaldson et T.A. van Dijk (eds.) *Discourse and Discrimination*, Wayne State University Press, Detroit, pp.131-143.
- Silva, Edward T., (1995), "Two Theories of the Press: Instrumental and Social Construction Themes in Recent Canadian News Analysis", dans *Studies in Political Economy*, 46/Spring, pp.175-190.
- Smitherman-Donaldson, Geneva, (1988), "Discriminatory Discourse on Afro-American Speech", dans Geneva Smitherman-Donaldson et T.A. van Dijk (eds.) *Discourse and Discrimination*, Wayne State University Press, Detroit, pp.144-175.
- Smitherman-Donaldson, Geneva, et T.A. van Dijk, (1988), "Words that Hurt", dans Geneva Smitherman-Donaldson et T.A. van Dijk (eds.) *Discourse and Discrimination*, Wayne State University Press, Detroit, pp.11-22.
- Soubiran-Paillet, Francine, (1987), "Presse et délinquance ou comment lire entre les lignes", dans *Criminologie*, 20/1, pp.59-77.
- SPSS V8.0, (1997), «SPSS Graduate Pack 8.0 for Windows», SPSS inc., Chicago.
- Statistiques Canada, (1996a), *Profil des secteurs de recensement de Toronto, 1996*, Vol. II, Gouvernement du Canada, No. 95-206-XPB au catalogue.
- Statistiques Canada, (1996b), *Profil des secteurs de recensement d'Abbotsford et Vancouver, 1996*, Gouvernement du Canada, No. 95-213-XPB au catalogue.
- Statistiques Canada, (1997), *Statistiques démographiques annuelles, 1997*, Gouvernement du Canada, Ottawa, No. 91-213-x1b au catalogue.
- Stein, M.L., (1994), "Racial Stereotyping And The Media", dans *Editor & Publisher*, 127/32, pp.12-13.
- Stocking, S. Holly, et Nancy LaMarca, (1990), "How Journalists Describe Their Stories: Hypotheses and Assumptions in Newsmaking", dans *Journalism Quarterly*, 67/2, pp.295-301.
- Stocking, S. Holly, et Paget H. Gross, (1989), "Understanding Errors, Biases that Can Affect Journalists", dans *Journalism Educator*, 44/1, pp.4-11.
- Stone, John, (1985), *Racial Conflict in Contemporary Society*, Harvard University Press, Cambridge.
- Sykes, Mary, (1985), "Discrimination in Discourse", dans *Handbook of Discourse Analysis, Vol 4: Discourse Analysis in Society*, T.A. Van Dijk (ed.), Academic Press Inc, London, pp.83-101.

- Sykes, Mary, (1988), "From 'Rights' to 'Needs': Official Discourse and the 'Welfarization' of Race", dans Geneva Smitherman-Donaldson et T.A. van Dijk (eds.) *Discourse and Discrimination*, Wayne State University Press, Detroit, pp.176-205.
- Tan, Jin, et Patricia E. Roy, (1985), *The Chinese in Canada*, Canadian Historical Association, Ottawa.
- Tuchman, Gaye, (1978), *Making News*, The Free Press, New York.
- Tuchman, Gaye, (1993), "Qualitative methods in the study of news", dans *A Handbook of Qualitative Methodologies For Mass Communication Research*, Klaus Bruhn Jensen et Nicholas W. Jankowski (eds.), Routledge, New York, pp.79-92.
- van Dijk, J.J.M., (1980), "L'influence des medias sur l'opinion publique relative à la criminalité: un phénomène exceptionnel?", dans *Déviance et Société*, 4/2, pp.107-129.
- van Dijk, T.A., (1984), *Prejudice and Discourse*, John Benjamins Publishing Company, Philadelphia.
- van Dijk, T.A., (1985), "Introduction: The Role of Discourse Analysis in Society" dans *Handbook of Discourse Analysis, Volume 4, Discourse Analysis in Society*, T.A. van Dijk (ed.), Academic Press, Toronto, pp.1-8.
- van Dijk, T.A., (1988), "How 'They' Hit the Headlines: Ethnic Minorities in the Press", dans Geneva Smitherman-Donaldson et T.A. Van Dijk (eds.) *Discourse and Discrimination*, Wayne State University Press, Detroit, pp.221-262.
- van Dijk, T.A., (1993a), "The interdisciplinary study of news as discourse", dans *A Handbook of Qualitative Methodologies For Mass Communication Research*, Klaus Bruhn Jensen et Nicholas W. Jankowski (eds.), Routledge, New York, pp.108-120.
- van Dijk, T.A., (1993b), *Elite Discourse and Racism*, Sage Publications, London.
- Westergaard, John, (1977), "Power, Class and the Media", dans *Mass Communication and Society*, James Curran, Michael Gurevitch et Janet Woollacott (eds.), Edward Arnold Publishers, London, pp.95-115.